

FRA.2

**MÉMOIRES**

DE LA

**SOCIÉTÉ NATIONALE****DES SC ENCES,****DE L'AGRICULTURE ET DE ARTS,****DE LILLE.**

---

**ANNEE 1850**

---

**LILLE,**

CHEZ TO S L ES.

**PA IS,**

CHEZ HERACHE RUE DU R LLE, N 7

**1851.**

# MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE DES SCIENCES,

DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS ,

**DE LILLE.**



# MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES SCIENCES,

DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS,

de Lille.

---

ANNÉE 1850.

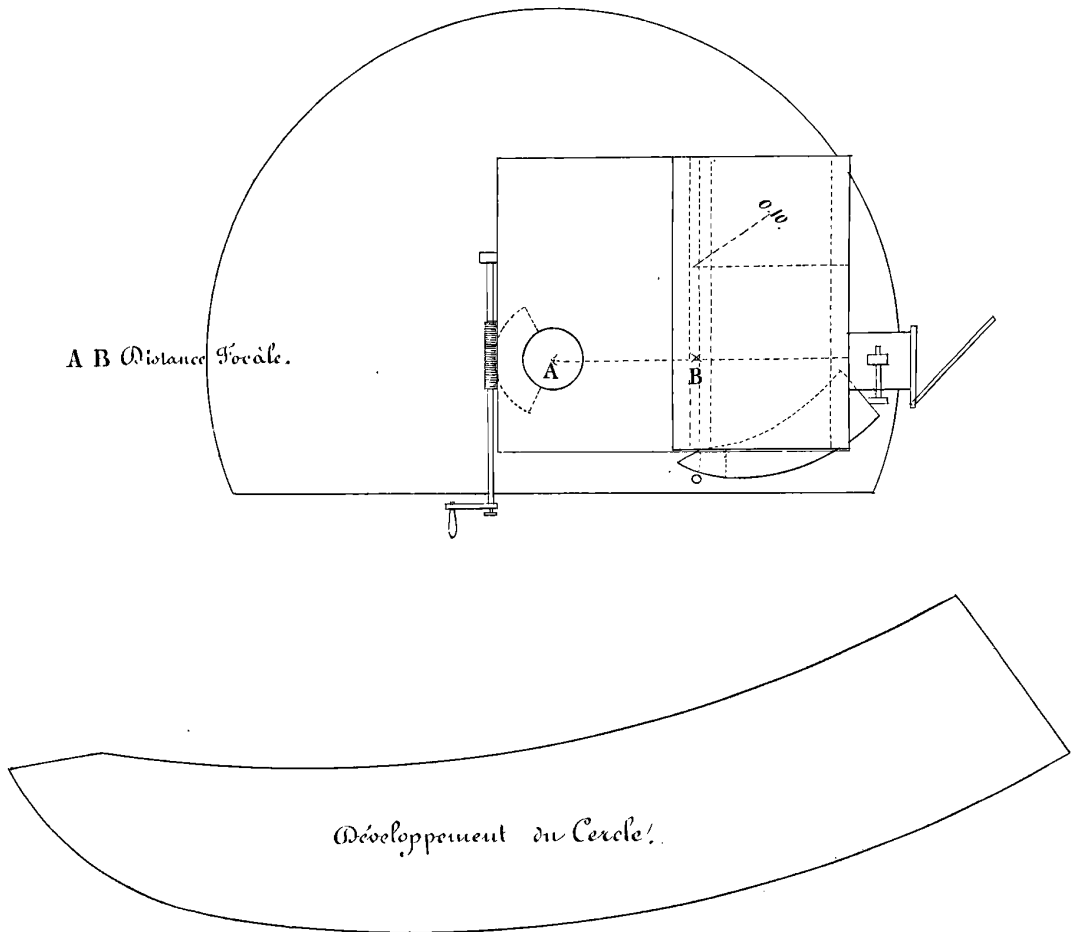
---

LILLE,

IMPRIMERIE DE L. DANIEL.

—  
1851.

*Daguerriotype panoramique rectiligne de  
M<sup>r</sup>. Garolla, Ingénieur en Chef des Mines.  
à Alger!*

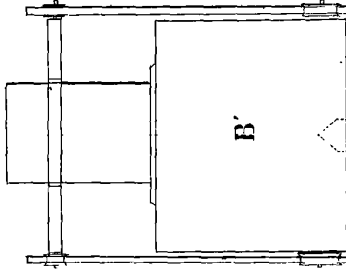
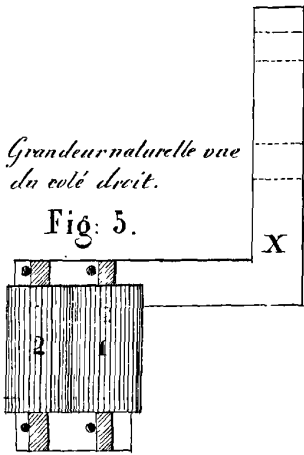


*Lith. de B. Monner à Lille*

70 Centimètres.

X Grandeur naturelle vue  
du côté droit.

Fig. 5.



X Grandeur naturelle vue  
de dessus

Fig. 4.

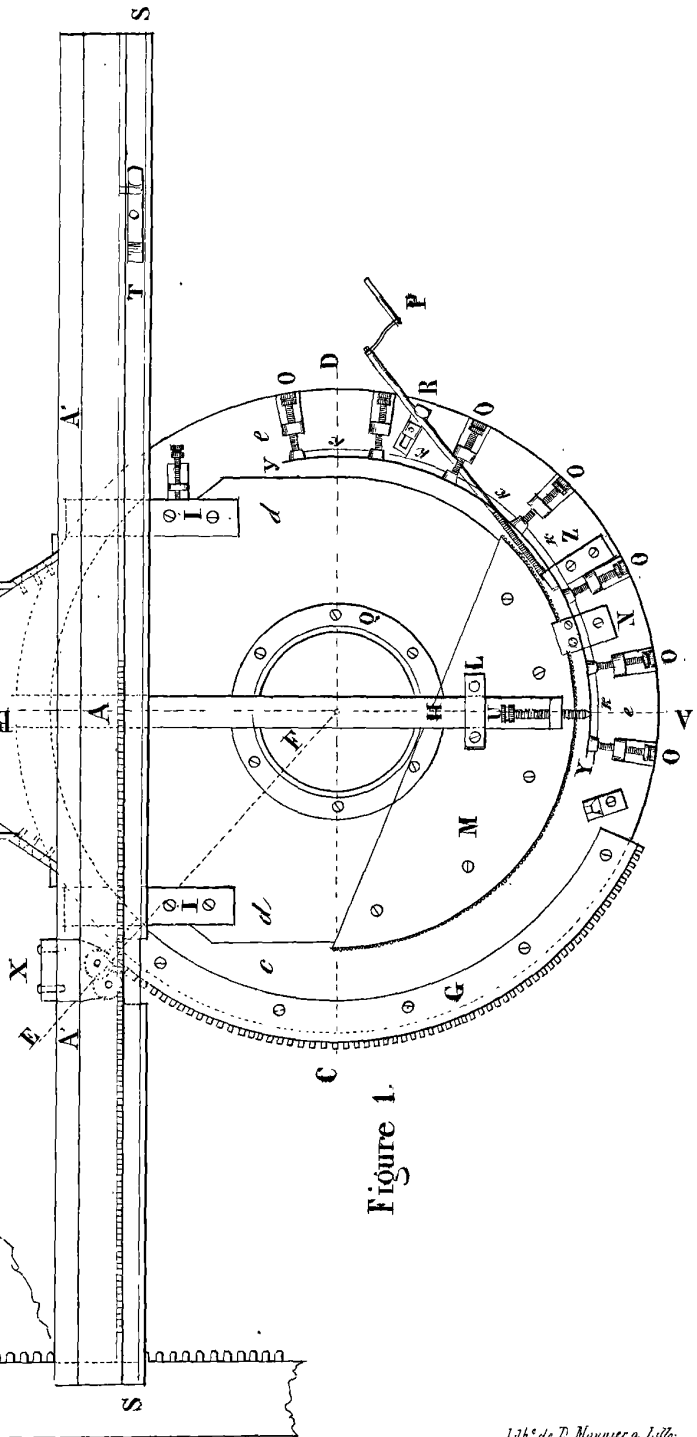
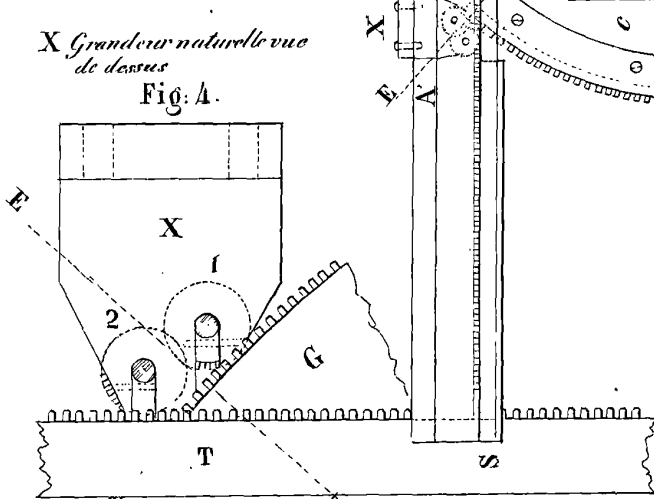
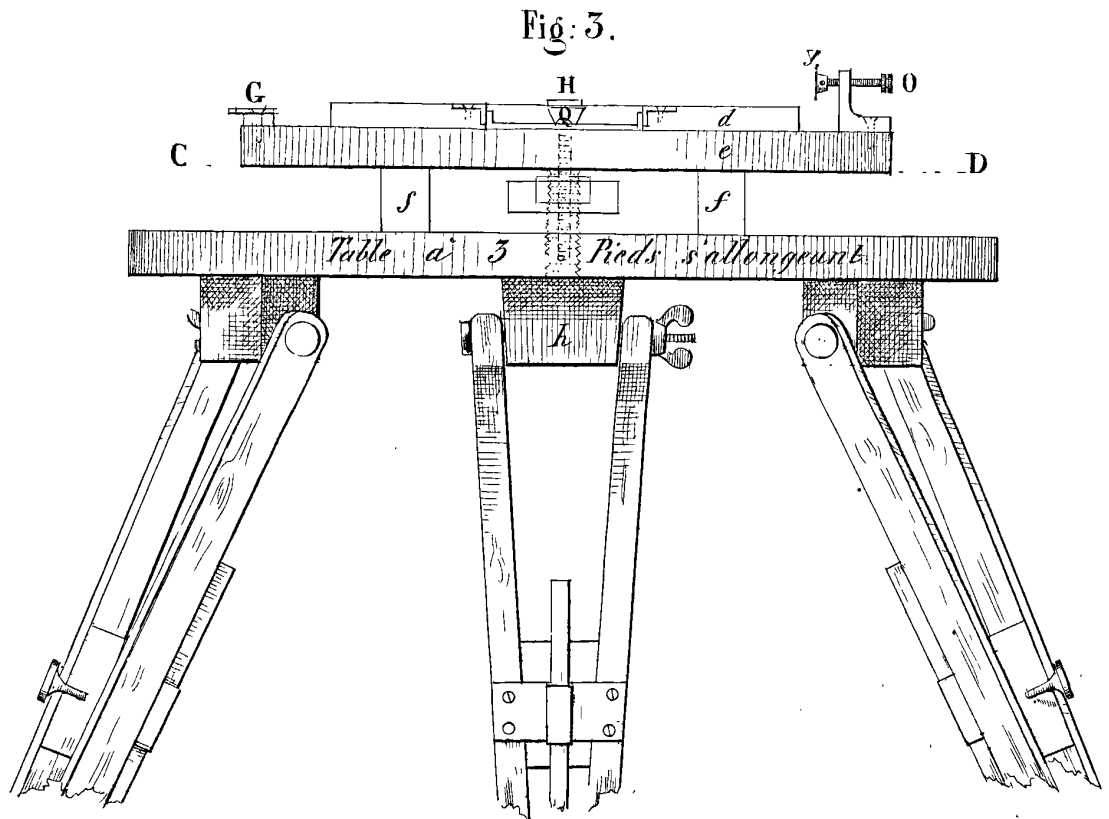
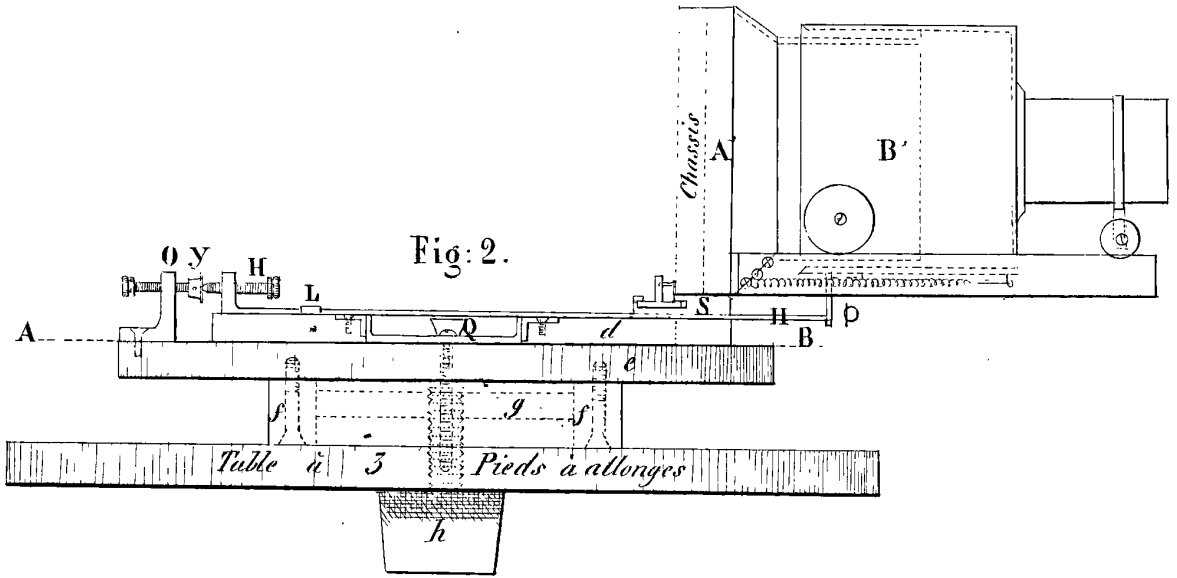
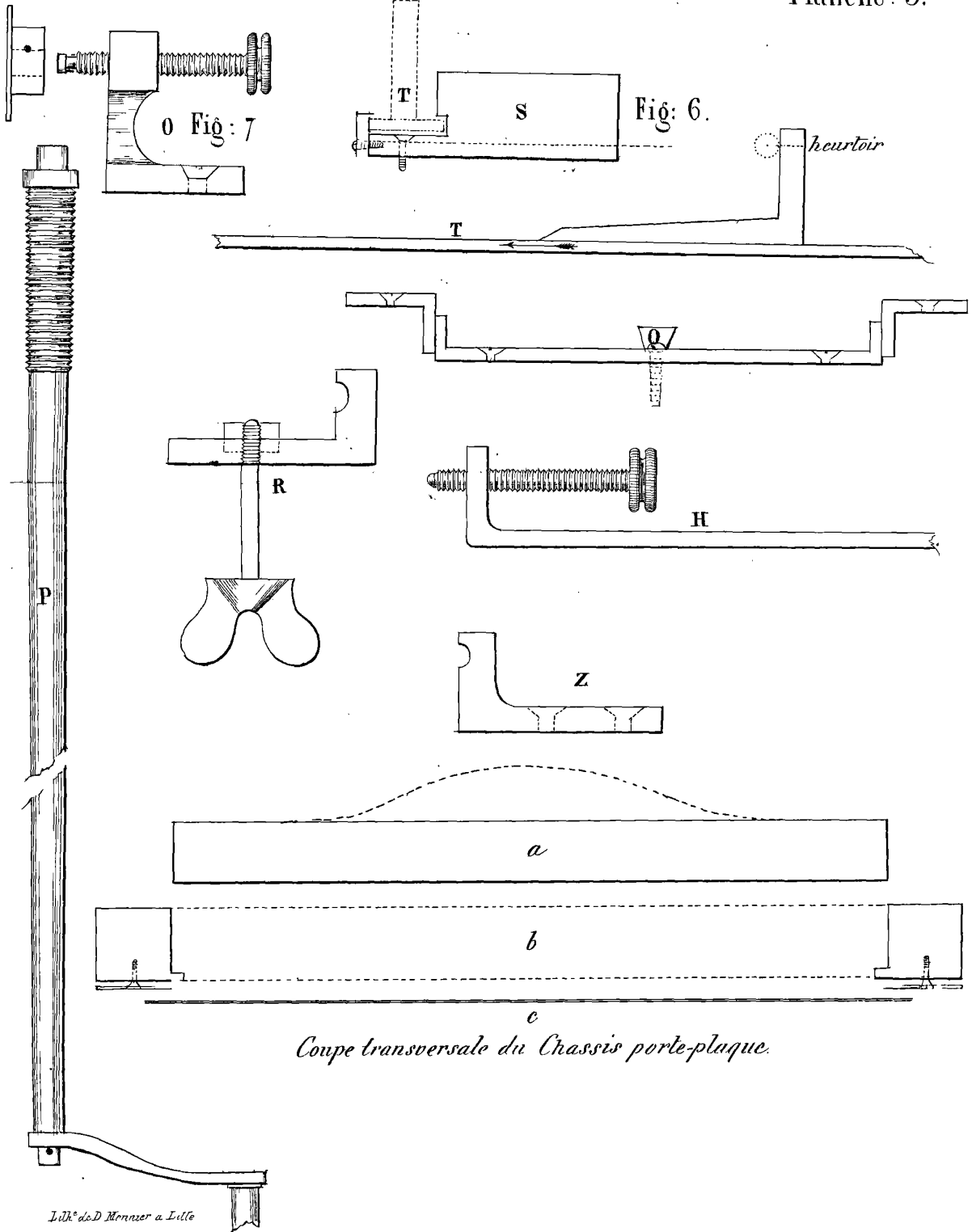


Figure 1.



Lith° de D. Monner a Lill.





*Coupe transversale du Chassis porte-plaque.*

Lillé de D. Menner a Lille

---

## DESCRIPTION

D'UN

### DAGUERRÉOTYPE PANORAMIQUE RECTILIGNE ,

Par M. PEUVION , Membre honoraire.

Le but de l'instrument que nous nous proposons de décrire, est de permettre à l'opérateur d'obtenir, sur une plaque plane, une image photographique dont l'une des dimensions soit considérablement étendue.

Il se compose de deux plateaux ou disques en noyer ; l'un de ces plateaux a 33 centimètres de diamètre, il est fixe, et sert de base au second. Ce dernier, dont le diamètre est de 24 centimètres seulement, tourne sur celui que nous venons de décrire, au moyen d'un grand axe Q parfaitement rodé ; ce plateau n'est du reste pas parfaitement circulaire ; le point où se trouve la chambre noire est allongé.

Le plateau inférieur est consolidé par un fort châssis placé en dessous de lui (*fig. 2 et 3*) ; les traverses de ce châssis ont 18 centimètres et assurent la rectitude du plateau inférieur. Entre ces traverses (*fig. 2 et 3 pl. 2*) s'en trouve une autre dont le centre reçoit une vis H destinée à fixer tout l'appareil sur une table ad hoc.

C'est le plateau supérieur qui doit porter, au moyen de deux équerres en fer (*I. I. fig. 1*), la chambre noire et la planche coulisse où doit glisser le châssis porte-plaque.

Cette coulisse est formée d'une planche adhérente à la chambre noire et soutenue, par conséquent, par les deux équerres dont nous avons parlé. Elle reçoit à sa partie inférieure une planchette (S, *fig. 2*) dans une rainure de laquelle glisse la tringle dentée T (*fig. 1.*)

Sur une partie de la circonférence du plateau supérieur se trouve fixé un segment de cercle en cuivre qui déborde ce plateau de 2 millimètres. Ce segment denté obliquement (M, *fig. 1*) est destiné à recevoir le mouvement de la vis tangente P.

Sur le plateau supérieur, et passant par son centre, se trouve une tringle H (*fig. 1*), qui va passer sous la planchette S pour, par son prolongement, atteindre l'équerre  $\emptyset$  de l'objectif qu'elle est destinée à faire avancer ou reculer.

La bride L lui sert de guide.

Le plateau inférieur porte sur une partie de sa circonférence cinq taquets qui supportent un segment de cercle denté en cuivre. (G, *fig. 1*). C'est sur ce segment que doit rouler le pignon N ° 1. Ce segment; du reste, doit être comme celui du plateau supérieur, parfaitement écroui. Son épaisseur, ainsi que celle de toutes les autres tringles, est de 2 millimètres.

A la suite de ce segment de roue dentée, et toujours sur le bord du plateau inférieur, se trouvent sept supports à vis 0,0 0. etc. servant à faire avancer ou reculer le ressort de pendule Y contre lequel vient glisser la pointe de la vis U. Ce ressort, du reste, est fixé invariablement aux vis des supports au moyen du fil de cuivre *k*, lequel passe à la fois dans chaque chapeau de vis soudé au ressort et dans une gorge tournée à l'extrémité de chaque vis.

Il est clair actuellement que la vis U, la tringle H, et l'objectif lui-même qui y est attaché, devront suivre la courbe que l'opérateur donnera au ressort Y, au moyen des vis 0.0.0; de cette manière, on arrive à mettre toujours au point les objets plus ou moins éloignés que l'on veut produire. Le poids de la chambre noire est équilibré par la platine à double équerre N, qui frotte grossièrement sur le segment M.

La vis P, qui est destinée à donner le mouvement à tout l'appareil au moyen de la manivelle qu'elle porte à son extrémité libre, repose d'une part sur le tourillon Z, et sur le support à coulisse R, qui la fait presser contre le segment de roue dentée M.

Les pignons 1 et 2 qui servent à transformer le mouvement

circulaire de tout l'appareil en un mouvement rectiligne destiné à faire voyager la plaque, sont soutenus par le support X (*fig. 1*, 4 et 5.) Ils se trouvent dans la direction de la planchette S, (*fig. 1*) dans laquelle on a ménagé à cet endroit une solution de continuité. L'usage de ces pignons est facile à comprendre; l'un d'eux (*fig. 4*, N.° 1) s'engrène avec le cercle G, qui est fixe. Il résulte de cette disposition, que toutes les fois que l'on imprime au plateau supérieur un mouvement de rotation sur le plateau inférieur, l'on met par cela même le pignon en mouvement. Le pignon N.° 2 reçoit ce mouvement et le renverse pour le transmettre à la tringle T qui doit faire voyager la plaque.

Le mouvement de la plaque est donc solidaire du mouvement de rotation du plateau supérieur.

La tringle T, ainsi mise en mouvement par les pignons, porte à l'une de ses extrémités un talon en équerre (*fig. 6*) destiné à venir rencontrer en marchant un heurtoir fixé au châssis qui contient la plaque.

L'objectif est contenu dans un tube de cuivre fixé à la partie antérieure de la chambre noire, laquelle est elle-même supportée par 4 roues ou galets roulants sur deux tringles hautes de 24 millimètres. Un talon (*cf. fig. 2*) vient heurter l'extrémité de la tringle H (*fig. 1*) et ce talon, est maintenu en contact avec cette tringle H par un ressort à boudin qui sert en même temps à assurer le contact de l'autre extrémité de la tringle H avec le ressort d'horloge Y.

Il suffira donc de mettre au point, par une opération préliminaire, les différentes parties du paysage, et cela se fait facilement au moyen de la vis U, (*fig. 1*) pour premier point, et de celles 0.0.0. etc. pour tous les autres, et pour être certain que dans toutes les opérations suivantes, l'objectif se mettra de lui-même au foyer sans que l'on ait aucunement besoin de s'en occuper.

Les rayons lumineux ne devant frapper la plaque que dans une fort petite étendue, devront être ceux du centre du verre comme plus puissants; on place à cet effet sur leur marche et contre la



plaque, un diaphragme présentant une ouverture qui a la forme d'un triangle isocèle très-allongé et dont les angles sont arrondis. L'angle aigu, et par conséquent la partie rétrécie du diaphragme, se place en bas. Cette disposition a pour but d'éclairer moins les ciels qui sont toujours venus plus vite que les objets opaques placés à la surface de la terre.

Il est de la plus haute importance que tous les mouvements de l'appareil soient réglés avec la plus grande précision. Les coulisses où glissent le châssis porte-plaque et la tringle T, doivent être en planche de zinc, N.º 14, parfaitement dressées. L'engrenage de la vis P avec le segment M doit être fait avec beaucoup de soin ; le mieux est de denter le segment M au moyen d'une vis semblable à la vis P et sur laquelle on pratique quelques rainures perpendiculaires aux filets de la vis. Ces rainures font l'office de dents de scie, et si la vis est bien trempée, 15 à 20 voyages sur le segment M doivent suffire pour obtenir un bon engrenage.

Le daguerréotype panoramique à plaques cintrées décrit par M. Martens depuis plusieurs années, a été annoncé comme un perfectionnement important à la science du photographe. Ce perfectionnement est réel sous le rapport de la grande étendue que l'on peut donner aux vues, aux paysages ; mais cependant, il faut le dire, cet instrument présente un très-grand désavantage, savoir : celui de rendre des images inverses de ce qu'elles sont en nature ; en d'autres termes, les parties de droite sont à gauche, et réciproquement. Le miroir qui, dans le daguerréotype ordinaire, a l'avantage de redresser les objets, ne peut être appliqué ici en aucune manière. Aussi, l'emploi de l'appareil Martens sera-t-il toujours fort restreint pour la photographie sur plaque. A la vérité, il peut être utilisé pour les épreuves calotypiques, mais la difficulté du cintrage des cartons mouillés sur lesquels on doit déposer le papier photogénique est tellement grande, que presque tous les amateurs y ont renoncé. L'excellente méthode qui consiste à déposer le papier sensible entre deux glaces, l'a fait oublier complètement, par la bonne raison qu'il est presque impossible de ceintrer des

verres à la courbure voulue , et de plus , à les faire assez minces pour obtenir les sinuosités que réclament les distances optiques des divers points de l'horison.

De graves inconvénients paraissaient donc devoir être attachés à l'emploi des panoramiques , lorsque j'appris de M. Fays qu'il avait vu chez M. Garella , ingénieur des mines à Alger , un panoramique rectiligne qui fonctionnait très-bien , quoique restreint à la grandeur de demi-plaque.

M. Fays eut l'obligeance de me communiquer un croquis qu'il avait eu la faculté de prendre. Après examen , je vis et reconnus de suite les principes qui font la base de l'instrument , et que par cette méthode , on pouvait redresser les objets au moyen du miroir redresseur. Dès lors , je me mis à l'œuvre en opérant des changemens pour obtenir des tableaux plus étendus ; j'ai cherché , en outre , à donner à l'instrument une disposition qui assure la mise au point exact de tous les objets que l'on veut reproduire , quelle que soit leur distance , et sur une étendue de 100 à 120 degrés.

L'auteur d'Alger , comme on peut s'en convaincre par la figure exacte que je donne ici de son appareil , a eu l'heureuse idée de faire pivoter la chambre noire sur un axe posé à une distance égale à celle du foyer de l'objectif , au moyen d'une vis tangente qui engrène avec une courbe ; cette courbe donne le mouvement horizontal à la chambre noire , et simultanément au châssis porte-plaque , par le moyen d'une autre courbe extérieure fixée à la table immobile , le long de laquelle frotte une équerre à talon attachée au châssis.

Comme j'ai pu prévoir que ce talon frottant sur cette courbe devait donner beaucoup de rudesse , surtout en tirant le châssis d'autant plus obliquement , que la chambre noire aurait à parcourir un arc de cercle plus étendu , j'ai dû , d'après ce , faire et disposer mon mécanisme d'une toute autre manière. La Société s'en convaincra par l'inspection des plans et de la machine elle-même que je lui sou mets. Cette machine est d'ailleurs le résultat

final de nombreux changements faits les uns à la suite des autres.

Tout en confectionnant cet instrument, je dois l'avouer franchement, je suis resté, jusqu'à la fin du travail, dans le doute du succès; j'avais à craindre en effet les superpositions, la déformation des objets, etc., etc.

J'ai, en outre, longtemps hésité pour savoir de quel côté je devais faire marcher le tableau; toutes mes études graphiques pour me conduire à des données certaines, m'ont toujours laissé dans le vague; ce n'est que sur une communication faite à notre confrère, M. Delezenne, que j'ai finalement adopté la marche du châssis dans le même sens que la chambre noire. Cependant le châssis doit avoir un mouvement contraire de celui de la chambre noire quand on se sert du miroir redresseur. On obtient ce mouvement inverse en supprimant le pignon N.<sup>o</sup> 2 et en faisant engrener la courbe G et le râteau T avec le pignon N.<sup>o</sup> 1 seulement.

Je crois devoir, en passant, signaler un fait assez étrange que je ne puis expliquer et que d'autres personnes, comme moi, considèrent comme fort singulier. C'est qu'il faut donner à la courbe G, moteur solidaire de la tringle T, un rayon égal, ou à peu près égal, à celui du foyer de l'objectif; sans cette précaution, il y a déformation dans l'image. Un objectif à plus court foyer donne des lignes plus courtes que la réalité, comme aussi un objectif à plus long foyer les donne plus longues.

Je mets sous les yeux de la Société un de mes premiers essais calotypiques fait dans des circonstances de lumière peu favorables; l'appareil, en outre, n'a pu être établi que sur un pied vacillant, et par conséquent la netteté du dessin doit s'en ressentir; cependant, il offre encore assez de perfection pour prévoir qu'à l'avenir, en se plaçant dans des conditions favorables, on aura de très-bons résultats. J'ai grand regret aussi de n'avoir eu pour cet essai qu'une vue très-bornée de jardin, en sorte qu'il m'a été impossible de la rendre plus étendue ou plus longue. Je me propose, à la belle saison prochaine, de choisir quelques localités assez étendues pour exécuter sur papier des vues de 110 à 120 degrés

angulaires , ce qui donnera des pages de 30 à 33 centimètres de long sur 12 à 13 de hauteur , lesquelles auront l'avantage d'être droites et sans renversement de droite à gauche.

Je me ferai alors un devoir d'en faire hommage à la Société.

---

EXTRAITS DES NOTES QUE JE TIENS SUR LE DAGUERRÉOTYPE  
DEPUIS L'ORIGINE DE CETTE SCIENCE.

Le 2 septembre 1849 , je suis allé chez M. Blanquart pour lui communiquer les bons résultats que j'avais obtenus de l'usage du sérum du lait pour la préparation des clichés calotypiques. M. Fays , qui se trouvait chez M. Blanquart , savait comment je préparais ce liquide avant son emploi ; j'invitai ces messieurs à venir chez moi pour leur faire voir les divers objets déjà obtenus , ce que fit à l'instant même M. Fays , qui me témoigna son admiration de la pureté et de la belle transparence des clichés.

Le 22 mai 1850 , les comptes-rendus de l'Académie rapportent une communication de M. Blanquart , présentant le procédé ou l'emploi du sérum comme nouveau moyen d'obtenir de bons clichés ; mais il a modifié le procédé pour son emploi à l'état sec.

---

M. Coulier , docteur en médecine , aide-major à l'hôpital militaire , a eu l'obligeance de me communiquer son moyen pour coaguler l'albumine sur les glaces , sans crainte d'étager cette coagulation , comme cela arrive presque toujours , par les moyens employés jusqu'à ce jour ( 15 décembre 1850 ). Voici comment il opère :

Du moment où il a versé l'albumine sur la glace , il place cette glace bien horizontalement , et sur trois points extrêmes , il pose des petits taquets de bois hauts d'environ 11, 2 à 2 centimètres , sur lesquels il dépose une autre glace , dont la surface , en regard de celle de dessous , est couverte d'un fort papier collé et légèrement humecté d'acide acétique , et il laisse le tout en repos jusqu'à dessiccation de l'albumine , qui se coagule d'une manière très-uniforme.

## ACOUSTIQUE.

---

### SUR LA FORMULE DE LA CORDE VIBRANTE,

Par M. DELEZENNE, Membre résident.

---

#### AVERTISSEMENT.

Ayant cessé avec la deuxième série, mon abonnement aux *Annales de chimie et de physique*, je n'ai eu que de rares occasions de savoir ce que contenaient quelques-uns des cahiers publiés depuis 1840. J'ai ainsi ignoré que M. N. Savart avait étudié le fait principal du mémoire suivant, et qu'il en avait trouvé la loi démontrée ensuite par M. Duhamel. J'étais inscrit pour une lecture de ce travail lorsque j'en parlai à notre confrère, M. Lamy, qui alors se rappela celui de M. N. Savart.

Mes procédés d'expérimentation diffèrent totalement de ceux de M. N. Savart; ils m'ont conduit à une méthode acoustique pour mesurer la ténacité des fils métalliques; ils m'ont permis de vérifier de nouveau, avec une très-grande précision, les valeurs numériques des notes de la gamme, et, par suite, de répondre victorieusement aux critiques que M. Fétis a faites à mon mémoire sur les bases fondamentales de la musique. D'après ces motifs, et sur l'avis de mon confrère, je ne crois pas devoir retirer ce travail, bien qu'il perde beaucoup de sa faible valeur. Je le donne sans y changer une seule lettre et tel que M. Lamy l'a lu avant de me communiquer le mémoire de M. N. Savart.

---

Il m'est assez souvent arrivé, en expérimentant, soit sur une basse préparée (1), soit sur un sonomètre de cabinet de physique, de n'être pas satisfait des résultats, parce qu'ils différaient plus ou moins de ceux indiqués par le calcul, en admettant, d'après la formule connue, que les nombres de vibrations sont en raison inverse des longueurs des cordes. Confiant dans cette formule, j'attribuais les discordances à l'inexactitude des divisions, aux accessoires, et particulièrement à mon organe auditif. Il me semblait donc que j'évitais en partie ces erreurs en opérant par des moyens plus sûrs, avec un instrument plus simple, plus commode, mieux divisé et se prêtant mieux à diverses manipulations. J'ai en conséquence fait construire sous mes yeux le sonomètre dont voici une courte description :

La caisse sonore, à minces parois en sapin sec, est longue de 1240 millimètres, haute de 220 et large de 120. La table, bien plane, poncée et peinte au blanc de zinc, a ses bords parfaitement rectilignes et parallèles. Par des traits fins, bien perpendiculaires à ces bords, on a divisé la table en centimètres, avec la pointe d'une fine aiguille, et en s'aidant d'un mètre modèle officiel. Ce mètre en laiton, de Kutsch, n'est pourtant pas exempt de petites erreurs de division qui peuvent s'élever en certains endroits à 0,1 sur une longueur de 500, ce que j'ai pu reconnaître à la loupe et à l'aide d'un compas à verge de Fortin, armé de deux pointes aiguës. Vérification faite des divisions de cette table, je crois pouvoir affirmer que mes mesures ne seront que bien rarement entachées d'une erreur de deux dixièmes de millimètre, tout au plus.

Les sillets, hauts de 17 millimètres, sont pleins, en bois dur et de la forme ABC (*fig. 1*). Deux vis les fixent sur la table, juste aux divisions extrêmes du mètre; et comme l'angle ABC est rigoureusement droit, la distance des deux arêtes A est aussi d'un mètre juste, ce qu'on vérifie d'ailleurs avec le mètre modèle.

---

(1) Voir page 71 du mémoire sur les principes fondamentaux de la musique.

La corde vibrante GAE se courbe en A et vient s'attacher par un bout à la cheville oblique EF enfoncée dans le massif qui termine la caisse sonore. L'angle DAE est de 8°. On peut monter trois cordes bien parallèles entre elles et aux bords de la table. La corde du milieu est à 3 centimètres des deux autres; celles-ci se tendent par le mécanisme ordinaire de la contre-basse, ce qui permet de faire varier le son d'une très-petite quantité à la fois. La corde du milieu est tendue par le procédé usité pour les pianos. Si long que soit le levier de la clé qui sert à tendre cette corde, on n'arrive au son voulu que par des tâtonnements longs et incertains. Au surplus, cette corde n'est guère employée que comme appui, ainsi qu'on le verra plus loin.

*Chevalets mobiles ou curseurs.*—C ( *fig. 2* ) est une lame de bois un peu arrondie à sa face supérieure, et D une pareille lame servant de couvercle. Il est clair qu'en appuyant le doigt sur ce couvercle on pincera la corde AB en un point qui se déplacera avec le doigt, et le son variera ainsi que la longueur de la corde vibrante. Or, alors même qu'on a usé les deux faces, l'une sur l'autre, pour les avoir bien planes, que le couvercle est en liège et que la base C est couverte d'une mince peau molle, l'expérience prouve qu'en changeant le point où s'exerce la pression du doigt, on a parfois un son quelque peu plus grave ou plus aigu. A la vérité, on a un son constant en exerçant la pression toujours sur le même point, au bord où l'on veut arrêter les vibrations de la corde; mais rien ne prouve que les vibrations s'arrêtent en effet précisément au bord commun des deux plaques, ce qui jette de l'incertitude sur la longueur de la corde. Au surplus, alors même que ce curseur offrirait toutes les garanties désirables, j'y ai renoncé parce qu'il ne peut passervir à toutes les expériences. Voici celui auquel je me suis arrêté après quelques autres essais infructueux. Il est composé d'une base B ( *fig. 3* ) qui s'emboîte à frottement et avec justesse dans le couvercle C. Les parois descendantes GF ont des fentes latérales pour laisser passer la corde AE, laquelle est pincée sur la génératrice commune de deux cylindres en laiton ayant de 5 à 15

dixièmes de millimètre d'épaisseur. Quand le couvercle est sur la base, on s'assure, en regardant par les fentes et aux deux bouts, que les deux fils de laiton bien droits se touchent dans toute leur longueur de 58 millimètres pour les uns, de 80 pour les autres. La largeur HK de la base, comme du couvercle, est de 40 millimètres, elle est divisée en deux parties égales par le zéro de la petite échelle en millimètres; le trait correspondant au zéro est perpendiculaire sur HK et passe par la génératrice commune, au point où la corde est pincée. Ces bases sont collées à angles parfaitement droits à des traverses qui glissent le long du bord de la table graduée, et maintiennent les génératrices des petits cylindres parfaitement parallèles aux traits de la graduation. La base de ce curseur en T étant en place et le point zéro étant sur un trait de la graduation, on s'assure, à l'aide du mètre modèle, que la distance du bord supérieur du sillet au point de contact de la corde, est précisément la même que celle du bord inférieur du sillet au trait couvert par le zéro. Le curseur glisse sous la corde en la touchant à peine, car sa hauteur est égale à celle des sillons. Sans entrer dans les détails des procédés de construction, je dirai que ces curseurs sont assez difficiles à bien faire sans le secours d'un artiste; j'en ai rebuté un certain nombre, surtout ceux auxquels je n'avais donné d'abord que 20 millimètres de largeur HK.

Quand la corde est grosse, le couvercle peut basculer sur elle et la déranger de sa direction; pour éviter cet effet, je place la corde du milieu et j'appuie le couvercle sur les deux cordes de grosseur à peu près égale. Le frottement qui lie le couvercle à la base empêche la corde pincée de se déplacer; on pourrait alors la faire vibrer avec force. Pour mieux la maintenir, on pourrait déposer un poids sur le couvercle.

Quand ces curseurs ou chevalets mobiles sont bien faits, on peut s'en servir avec sécurité, pourvu que la corde ne soit pas excessivement fine, car dans ce dernier cas, on a *parfois* des sons quelque peu variables en appuyant le doigt sur divers points du cou-



vercle. N'ayant pas su vaincre entièrement cette difficulté pour ces cordes très-fines, je l'ai tournée de la manière suivante.

Le curseur en T est sans couvercle. Il est en bois dur, en gayac; les deux plans inclinés AB, AC (fig. 4) se coupent suivant une arête vive A. La hauteur AO est de 18,5, c'est-à-dire un millimètre et demi de plus que les sillets.

Quand ce curseur sans couvercle est au milieu de la table, à la distance 500 de chaque sillet, tout étant égal à droite et à gauche, les deux parties de la corde doivent rendre et rendent en effet des sons identiques. Mais si le curseur s'éloigne du milieu, les nombres d'oscillations, qui sont entre-eux dans le rapport inverse des longueurs, ne sont plus entre-eux dans le rapport des distances du zéro aux sillets. Soient, par exemple (fig. 5),  $CO = a = 900$ ;  $OB = b = 100$  et  $AO = c = 1,5$ . L'intervalle, en commas, des sons rendus par les cordes CA, AB sera

$$\frac{\sqrt{a^2 + c^2}}{\sqrt{b^2 + c^2}} = \sqrt{\frac{810002,25}{10002,25}} = \left(\frac{81}{80}\right)^x, \text{ d'où } x = 176^c,865421$$

tandis que le rapport  $\frac{a}{b}$  des distances est 9, ou . . . 176,874468

L'erreur en excès sera donc . . . . . 0,009047

Elle est au-dessous d'un centième de comma; elle est insaisissable.

Soient encore (fig. 6)  $OB = a = 100$ ;  $O'B = b = 50$ ; le rapport des longueurs AB, A'B, ou l'intervalle des sons, sera en commas,

$$\frac{\sqrt{a^2 + c^2}}{\sqrt{b^2 + c^2}} = \sqrt{\frac{10002,25}{2502,25}} = \left(\frac{81}{80}\right)^x, \text{ d'où } x = 55^c,770497$$

tandis que le rapport  $\frac{a}{b}$  des distances est 2, ou . . . 55,797482  
0,027185

L'erreur en excès est au-dessous de trois centièmes de comma et n'est pas percevable.

Mais une autre cause d'erreur se combine avec la précédente ; il faut l'examiner.

En avançant vers le silet B, le curseur trop élevé de 1,5 allonge la corde et en augmente la torsion (1). L'effet produit est le même que si les cordes AB, A'B devenaient de plus en plus courtes.

Le rapport  $\frac{AB}{A'B}$  deviendra donc  $\frac{AB}{A'B - d}$ , c'est-à-dire qu'il augmentera, et comme tout-à-l'heure il était plus petit que celui des distances, il s'en rapprochera, et l'on pourra sans inquiétude admettre la compensation. On verra en effet, par les expériences, qu'en opérant avec ce curseur sur des cordes très-fines, l'erreur qui peut résulter de l'ensemble de toutes les causes, ne peut être perçue par l'oreille la plus délicate.

*Plectres ou excitateurs du son.* — Le bec d'une plume, le bout d'une allumette, d'un fil métallique, excitent des sons aigres et souvent des harmoniques qui gênent la perception du son principal. Un rouleau de peau très-douce, très-flexible, passé dans un tuyau de plume et le débordant de 12 à 18 millimètres, selon les cas, produit des sons veloutés, ronds et bien appréciables, surtout sur les grosses cordes. Pour les cordes très-minces, je préfère une sorte de spatule ou cuillère faite avec une petite lame de caoutchouc et liée au bout d'un petit bâton. On pose le dos de la peau ou de la cuillère sur la corde, on

(1) Pour le prouver, sur  $CB = 1000$  (fig. 7) comme distance entre les foyers et sur  $RD = 1,5$  comme petit axe, décrivant une ellipse, on aura :

$$AC + AB > IC + IB, \text{ d'où } AC + AB > DC + DB.$$

Pour que la corde ne se tendît pas et restât de même longueur, il faudrait qu'à mesure que le curseur avance vers B, la hauteur  $AO = 1,5$  se réduisit à l'ordonnée  $OI$  de la courbe.

fait glisser obliquement , et quand elle échappe, le son se produit dans de bonnes conditions.

On sait que le timbre d'une corde varie avec la position du point d'attaque. Je prends souvent ce point d'attaque à cinq centimètres de l'arrête du curseur. Les oscillations d'une corde ébranlée ne sont isochrones pendant toute leur durée que si les amplitudes sont petites ; j'opère, en conséquence, sur des sons faibles, ce qui d'ailleurs éteint ou affaiblit les harmoniques.

*Cordes.* — Chacun sait combien les cordes à boyaux sont variables dans leurs effets, et inégales dans les diverses parties de leur longueur. On sait qu'un violoniste choisit parfois sur plus de dix cordes de première qualité pour en trouver une exempte de caprices et qui le satisfasse. Rien ne prouve qu'une corde métallique ne soit pas sujette à de pareilles caprices, car il m'est arrivé d'avoir des résultats un peu différents quand j'ai pris sur la même bobine une corde nouvelle. Ces différences, assez sensibles quand on est attentif, peuvent n'être pas exclusivement attribuées à l'expérimentateur, il en revient une part à la corde. Une corde métallique, sans pailles, paraît si régulière et uniforme dans toute son étendue qu'elle devrait offrir la même résistance dans tous ses points ; cependant il y a un point plus faible que les autres, et c'est là que la corde casse, si on augmente un peu trop la tension. On verra plus loin que des bouts de fil pris sur la même bobine se cassent à différents degrés de tension. On doit donc soumettre aux épreuves suivantes les cordes qu'on destine à des expériences précises : Sous la corde tendue on passe deux curseurs à égales distances des sillets ; tout étant symétrique, les sons rendus par les bouts extrêmes et égaux doivent être identiques pour toutes les positions semblables des deux curseurs.

Si l'on divise la corde en trois parties, de manière que celle du milieu ait une longueur double des parties extrêmes, celles-ci doivent sonner l'octave aiguë de l'intermédiaire quand la corde

est très-mince. Si la corde est grosse, elle peut être bonne, bien que les parties extrêmes rendent des sons identiques plus aigus que l'octave, ainsi qu'on le verra plus loin.

Il est bien rare de rencontrer une corde à boyau, filée ou nue, qui soutienne ces épreuves. J'ai fait soigneusement filer, sous mes yeux, une corde de soie plate dont les fils étaient entiers et également tendus; elle rend de beaux sons, mais elle a médiocrement soutenu l'épreuve.

Les cordes métalliques pailleuses ou oxidées, celles qui ne se rectifient pas complètement par la tension, doivent être rejetées. Il faut se méfier des cordes de laiton, et surtout des cordes d'acier.

J'ai principalement opéré sur des cordes en cuivre rouge argenté, provenant des ateliers de M. Duchavany, à Lyon. Chaque paquet ou bobine porte un numéro d'autant plus élevé que le fil est plus mince. J'ai mesuré le diamètre correspondant à chaque numéro. En voici le tableau.

N.º	Diamètres.	N.º	Diamètres.
	Mill.		Mill.
32	0,0256	11	0,3077
26	0,0513	10	0,3333
17	0,1026	9	0,3590
16	0,1282	8	0,4872
15	0,1538	7	0,5385
14	0,1795	6	0,5897
13	0,2051	5	0,7949
12	0,2564	4	0,8718

Par une coïncidence remarquable, tous ces diamètres sont, à très-peu près, des multiples de 0,0256. En conséquence, on peut faire le tableau suivant :

32	1	0,0256	11	0,2816	7	21	0,5376	5	31	0,7936
26	2	0,0512	11	12	0,3072	22	0,5632	32	0,8192	
	3	0,0768	10	13	0,3328	6	23	0,5888	33	0,8448
17	4	0,1024	9	14	0,3584	24	0,6144	4	34	0,8704
16	5	0,1280		15	0,3840	25	0,6400		35	0,8960
15	6	0,1536		16	0,4096	26	0,6656		36	0,9216
14	7	0,1792		17	0,4352	27	0,6912		37	0,9472
13	8	0,2048		18	0,4608	28	0,7168		38	0,9728
	9	0,2304	8	19	0,4864	29	0,7424		39	0,9984
12	10	0,2560		20	0,5120	30	0,7680		40	1,0240

La première colonne indique le numéro usité dans le commerce; la seconde colonne indique le numéro nouveau que je propose, et la troisième le diamètre. En multipliant le numéro nouveau d'un fil par 0,0256, on aura le diamètre.

A partir de ce moment, je signalerai le fil dont je parlerai par le nouveau numéro que je propose. En recourant au tableau, on trouvera le diamètre et le numéro correspondant du commerce.

Voici l'usage que les luthiers font de ces fils pour filer les cordes des instruments de musique :

*Grande harpe moderne.* — *mi*, N.° 4 — *ré*, N.° 5 — *ut*, N.° 5 — *si*, N.° 6 — *la*, N.° 7 — *sol*, N.° 10 — — *fa*, N.° 13. Ce *fa* est la plus grave des cordes filées; le *mi* la plus aiguë.

*Guitare* — *ré*, N.° 4 — *la*, N.° 7 — *mi*, N.° 13.

*Contre-basse à quatre cordes.* — *la*, N.° 7 et parfois N.° 6 — *mi*, N.° 14. Ce *mi* est la quatrième corde.

*Contre-basse à trois cordes.* — *sol*, N.° 13.

*Violoncelle.* — *sol*, N.° 6 — *ut*, N.° 13. Cet *ut* est parfois couvert du N.° 14 qui donne plus de raideur et de sonorité à la corde.

*Alto.* — *sol*, N.° 5 — *ut*, N.° 8.

*Violon.* — *sol*, N.° 5.

Pour me faire pardonner ces menus détails, je ferai remarquer que le possesseur d'un microscope dépourvu de micromètre, peut trouver dans un fragment du fil qui recouvre une vieille corde d'instrument, un moyen de comparaison et parfois une bonne mesure de l'objet qu'il observe.

*Étouffoirs.* — Lorsqu'un curseur divise une corde en deux parties dont l'une est mise en vibration, l'autre partie vibre aussi et fait entendre des sons qui rendent plus difficile l'appréciation du son principal. On étouffe ces sons étrangers à l'aide d'un gros bouchon ayant une fente profonde et que l'on met à cheval sur la corde. On arrête les vibrations en tournant un peu le bouchon pour que les bords opposés de la fente viennent toucher la corde. Dans cette fente on a introduit, pliée en deux, une peau flexible qui déborde le bouchon et étouffe les sons.

*Mode d'observation.* S'il s'agit, par exemple, de trouver, à partir du sillet, la longueur d'une corde à l'unisson d'un diapason ou d'une autre corde, je déplace peu à peu le curseur, en m'ôtant toujours les moyens d'apprécier l'étendue des mouvements, jusqu'à ce que je croie être arrivé à l'unisson voulu. La petite échelle en millimètres du curseur me donne la mesure. Les dixièmes du millimètre sont estimés à la loupe. Si je n'opère pas seul, la personne assise tourne le dos à l'appareil et je déplace le curseur, beaucoup, peu, ou très-peu, dans le sens des indications qu'elle me donne, jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite. Après la lecture annotée, on déplace au hasard le curseur pour recommencer l'expérience. On prend la moyenne entre les résultats. Si la recherche est difficile ou si elle a de l'importance, on fait cinq fois l'expérience, alors même que les mesures ne diffèrent pas.

Soit  $n$  le nombre des oscillations faites par un diapason en une seconde de temps; soit  $l$  la longueur de la corde à l'unisson et  $L$  la longueur de la corde entière. Le nombre  $N$  des oscillations faites en une seconde par la corde  $L$ , d'après la formule de la corde vibrante, sera donné par la proportion :

$$\frac{1}{l} : \frac{1}{L} :: n : N = \frac{n l}{L} .$$

Pour mes diapasons  $n = 256$ , ou  $512$ , ou  $1024$ .

Le nombre  $N$  peut être considéré comme exact si l'on opère sur une corde très-mince n'ayant que 10 à 15 centièmes de millimètre d'épaisseur; il est de moins en moins exact pour des cordes de plus en plus grosses et pour des valeurs croissantes de  $n$ .

Le nombre  $N$  indique l'état de tension de la corde; je le donnerai sans rappeler l'expérience et le calcul qui le déterminent.

La formule de la corde vibrante est :

$$N = \frac{1}{rL} \sqrt{\frac{gP}{\pi \delta}}$$

$N$  nombre des oscillations isochrones, exécutées par la corde en une seconde de temps.

$r$  le demi-diamètre de la corde, exprimé en millimètres.

$L$  la longueur de la corde en millimètres.

$\pi = 3,14159265\dots$

$g = 9808,8$  millimètres.

$P$  le poids qui tend la corde, exprimé en grammes.

$\delta$  le poids en grammes d'un centimètre cubique de la matière de la corde. C'est la densité ou la pesanteur spécifique.

Selon cette formule, les nombres d'oscillations exécutées dans le même temps, par des longueurs différentes d'une même corde tendue, sont en raison inverse des longueurs.

Le but principal de ce mémoire est de prouver expérimentalement que cette proportionalité n'est pas justifiée par l'instrument et les accessoires que j'ai décrits et par les procédés que j'ai si longuement détaillés dans ce qui précède. Elle est sensiblement vérifiée par la corde N.° 5, elle l'est encore assez bien par la corde N.° 6; mais elle ne l'est déjà plus par la corde N.° 10, et l'écart augmente avec le diamètre.

Sous une bonne corde N.° 5 on place un curseursans couvercle, haut de 18,5, à une distance quelconque de l'un des sillots hauts de 17. A une distance exactement double de l'autre sillet, on

place un pareil curseur. On reconnaît à l'audition que la plus courte corde fait entendre l'octave aiguë de la plus longue, même lorsque la plus courte distance se réduit à 4 centimètres, ce qui est à-peu-près la limite possible.

Mettez le curseur à 32 centimètres et tendez la corde N.° 5 jusqu'à l'unisson avec le diapason de 512; réduisez la distance à 16 centimètres, vous aurez l'octave aiguë ou l'unisson avec le diapason de 1024. A 8 centimètres vous aurez l'octave au-dessus, et à 4 centimètres la double octave, sans que l'oreille même exercée et délicate, puisse saisir avec certitude une différence entre le son voulu et celui qu'on entend.

Ainsi donc, cette corde N.° 5 se conforme, aussi bien qu'on peut le désirer, à la loi de proportionalité exprimée par la formule.

Il en est de même, pour mon organe auditif, avec une bonne corde N.° 6. Le N.° 7 me satisfait encore; mais une oreille plus jeune et délicate n'est pas aussi complètement satisfaite. Pour le N.° 10, l'erreur est très-sensible: il faut augmenter la distance au sillet pour avoir les octaves successives dont je viens de parler. Pour les cordes de plus en plus grosses, l'erreur va croissant et devient intolérable. Les choses se passent *comme si* le mouvement vibratoire s'arrêtait à une distance des points fixes de plus en plus grande à mesure que le son est plus aigu et que la corde est plus grosse.

Je rappelle une dernière fois que pour les cordes plus grosses que le N.° 8, on fait usage des curseurs à couvercles. Néanmoins, l'effet reste ou paraît rester le même quand on se sert des autres curseurs, probablement en raison des compensations dont j'ai parlé plus haut.

Sur mon instrument, les grosses cordes n'obéissent pas, comme les cordes très-minces, à la loi de proportionalité écrite dans la formule de la corde vibrante. Une corde qui vibre se plie d'autant plus facilement qu'elle est plus mince, et la résistance qu'elle oppose à la flexion croît nécessairement avec le diamètre; peut



être donc est-il vrai de dire que dans les cordes en vibration le mouvement vibratoire moléculaire se propage jusqu'aux points d'attache et beaucoup au-delà, mais que la flexion s'arrête à une distance sensible de ces points, d'autant moins petite que la corde est plus raide ou plus grosse. Que cette explication hasardée du phénomène observé soit vraie ou fausse, il n'en est pas moins certain que la corde vibre comme si elle était trop courte pour satisfaire aux exigences de la formule. Dans ce système d'explication, on peut chercher par l'expérience la mesure approximative de la somme des deux petites distances au sillet et au curseur. La distance est peut-être plus grande du côté du sillet sur lequel la corde presse avec force et où elle fait un pli qui augmente le nombre des points de contact, et, par suite, la résistance à la flexion au-delà de ces points de contact.

J'ai fait cette expérience avec la précieuse assistance de M. Coulier (1); mais avant d'en exposer les détails, il convient d'en faire apprécier le degré de précision, en rapportant les épreuves auxquelles l'oreille délicate et exercée de M. Coulier a été soumise.

La corde entière N.° 34 fait environ 240 oscillations; chaque moitié, vibrant séparément, en fait donc 480. Il n'a pas été possible de tromper l'oreille de M. Coulier sur l'unisson, quand le curseur était placé à plus de 2 ou 3 dixièmes de millimètre à droite ou à gauche du milieu juste. Prenons 0,3 pour la limite de l'erreur possible, on aura :

$$\frac{500 + 0,3}{500 - 0,3} = \left(\frac{81}{80}\right)^x, \text{ d'où } x = 0^c,096\dots$$

On ne peut donc pas tromper l'oreille de M. Coulier d'un dixième de comma sur cet unisson.

Chaque moitié de la corde N.° 21 fait environ 205 oscillations. Le son est donc plus grave de plus d'une octave que le son précédent.

( 1 ) Docteur en médecine, pharmacien aide-major à l'hôpital militaire d'instruction de Lille. M. Coulier est à la fois chimiste, physicien, naturaliste et musicien : il joue de presque tous les instruments.

Si je place le chevalet à un demi-millimètre du milieu, M. Coulier, qui tourne le dos à l'appareil, déclare que l'unisson est faussé, et il dit lequel des deux sons est le plus grave, lequel est le plus aigu. Or, l'équation

$$\frac{500 + \frac{1}{2}}{500 - \frac{1}{2}} = \left(\frac{81}{80}\right)^x \quad \text{donne } x = 0^c,161\dots$$

M. Coulier reconnaît donc une différence d'une oscillation sur 500, entre-deux sons donnés comme étant à l'unisson.

Chaque moitié de la corde N.° 5 fait 307 oscillations. Le son est faible et court, aussi ai-je pu tromper M. Coulier d'un demi-millimètre. L'erreur est alors de 0,161 de comma.

La même corde N.° 5 a été divisée par tâtonnement en deux parties à l'octave l'une de l'autre. Ces parties devraient être  $666\frac{2}{3}$  et  $333\frac{1}{3}$ . M. Coulier a trouvé bonne l'octave quand le curseur était à

333,1    333,3    333,1    333,6    moyenne 333,275

l'erreur moyenne n'est que de deux centièmes de comma, car l'équation

$$\frac{1060 - 333,275}{333,275} = \left(\frac{81}{80}\right)^x \quad \text{donne } x = 0^c,021\dots$$

La plus fautive de ces quatre épreuves est la dernière. Elle conduit à une erreur de 0,0965.

Avec le même N.° 5, l'*ut* et le *mi* doivent être produits par les longueurs respectives 555,556 et 444,444. Voici les longueurs obtenues par tâtonnement, et pour lesquelles la tierce majeure paraissait bonne à M. Coulier.

Du côté d'un sillet	444,2.	Du côté de l'autre sillet	444,6
	444,0		444,0
	445,0		444,4
	444,2		444,4
	444,4		444,3

On remarquera que le nombre 444,4 a été obtenu trois fois sur dix. La plus grande erreur est donnée par l'équation :

$$\frac{1000 - 445}{445} = \frac{5}{4} \left( \frac{81}{80} \right)^x, \text{ d'où l'on tire } x = 0^c,181\dots$$

c'est-à-dire deux dixièmes de comma tout au plus. L'erreur moyenne n'est que de 0<sup>c</sup>,03078. Elle est insaisissable.

Plusieurs fois, à l'insu de M. Coulier, j'ai placé le curseur de manière qu'il divisait la corde en 558,6 millimètres d'un côté et 441,4 de l'autre, dans le rapport de l'*ut* au *mi*<sup>c</sup> =  $\frac{5}{4} \cdot \frac{81}{80} = \frac{81}{64}$ , lui laissant croire qu'il s'agissait de vérifier la tierce majeure. M. Coulier repoussait immédiatement ce rapport en le déclarant extrêmement faux. Le piège était par trop grossier.

Je reviendrai sur ces faits.

Nous avons aussi cherché par tâtonnement le rapport de la quinte, en opérant encore sur la corde N.° 5. On a obtenu constamment 400 millimètres, à une petite fraction de millimètre près ; une fois seulement l'erreur s'est élevée à 1/2 millimètre. Une oreille aussi délicate, aussi exercée que celle de M. Coulier, peut donc faire parfois, sur l'intervalle de quinte, une erreur maximum de 16 à 17 centimètres de comma, car l'équation

$$\frac{600 + \frac{1}{2}}{400 - \frac{1}{2}} = \frac{3}{2} \left( \frac{81}{80} \right)^x \text{ donne } x = 0^c,167\dots$$

Si d'ailleurs on tient compte des petites erreurs inévitables de la graduation ; des petites erreurs de lecture ; des limites posées par la nature à la délicatesse de nos sens ; de l'imperfection possible, mais inaperçue de la corde ; du changement de timbre quand on attaque plus ou moins fortement la corde ; quand on change le point d'attaque, etc., on sera étonné de la précision des résultats obtenus, et on l'attribuera sans doute à d'heureuses compensations dans les petites erreurs. La différence entre le résultat expéri-

mental et le chiffre admis, fut-elle double ou triple de ce qu'elle est, on serait encore forcé de conclure que  $\frac{5}{4}$  pour la tierce majeure et  $\frac{3}{2}$  pour la quinte sont l'expression fidèle de la loi imposée par la nature.

L'oreille est d'ailleurs pleinement, admirablement satisfaite quand on divise la corde en deux parties, dans le rapport de 5 à 4 pour la tierce majeure, ou de 3 à 2 pour la quinte.

Nous avons aussi cherché le rapport de quinte sur la corde N.º 21. Cinq essais consécutifs ont donné obstinément 402 millimètres au lieu de 400, ce qui constituait une erreur, nulle pour un croque-note, énorme pour nous, de deux tiers de comma, car l'équation

$$\frac{1000 - 402}{402} = \frac{3}{2} \left( \frac{81}{80} \right)^x \quad \text{donne} \quad x = 0^c,6702\dots$$

Mais nous savions que cette erreur était due à la grosseur de la corde, et nous pouvions, pour ainsi dire, la calculer d'avance, car nous avons fait l'expérience que je vais maintenant détailler, et qui prouvera, je le pense, que la formule de la corde vibrante n'est pas vérifiée sur mon instrument, monté avec de grosses cordes.

• Toutes les données et les résultats de cette expérience sont consignés dans le tableau suivant. En voici l'explication détaillée :

La première colonne fait connaître le nombre des oscillations de la corde N.º 5, réduite par le curseur à la longueur indiquée par la seconde colonne. Cette longueur est aussi celle des diverses cordes qu'on a comparées au N.º 5. Les deux curseurs sont d'abord placés au milieu, juste à la distance 500, et l'on fait varier la tension de la corde à étudier, pour avoir l'unisson aussi parfait que possible. Alors le curseur à couvercle est reculé successivement aux distances 400, 300, 200, etc. A chaque station on cherche, sur la fine corde N.º 5, la distance pour laquelle on a encore l'unisson. Cette distance est toujours moindre que 400, 300, 200, et la différence est écrite dans les colonnes ayant en tête le numéro de la grosse corde.

Avant de passer d'une station à une autre, on vérifiait l'unisson à la station 500.

		N° 10	N° 13	N° 21	N° 34	N° 10	N° 13	N° 21	N° 34
307,5	500	0,0	0,0	0,0	0,0				
384	400	1,3	1,9	2,0	2,3				
		1,4	1,9	2,3	2,3				
		1,1	1,9	2,3	2,3				
		1,5	1,8	2,3	2,3				
		1,4	1,9	2,1	2,3				
Moyennes		1,34	1,88	2,20	2,30	<sup>c</sup> 0,272	<sup>c</sup> 0,379	<sup>c</sup> 0,443	<sup>c</sup> 0,464
512	300	1,7	1,4	2,1	3,8				
		1,5	1,8	2,1	3,1				
		1,5	1,7	2,0	3,3				
		1,1	1,8	2,3	3,7				
		1,1	2,0	2,4	4,2				
Moyennes		1,38	1,74	2,18	3,62	0,371	0,468	0,587	0,977
768	200	1,3	2,0	2,1	4,0				
		1,7	1,6	2,1	3,6				
		1,5	2,0	2,0	3,1				
		1,6	1,8	2,0	3,2				
		1,3	1,7	2,0	3,1				
Moyennes		1,48	1,82	2,04	3,40	0,597	0,735	0,825	1,380
1536	100	1,5	2,1	3,6	4,3				
		1,7	2,1	3,6	4,1				
		1,4	2,2	4,0	4,3				
		1,5	2,1	3,5	4,3				
		1,5	2,2	3,5	4,3				
Moyennes		1,52	2,14	3,64	4,26	1,233	1,741	2,984	3,504
3072	50	1,4	2,3	4,0	»				
		1,3	2,2	4,0	»				
		1,3	2,3	3,8	»				
		1,3	2,0	3,0	»				
		1,3	2,0	3,4	»				
Moyennes		1,30	2,16	3,64	»	2,120	3,554	6,084	»

*Exemple* : Quand on fait vibrer une longueur de 300 millimètres de la corde N.° 13, il faut reculer à la distance moyenne 300—1,74 le curseur du N.° 5 pour avoir l'unisson. Le son rendu par la grosse corde est donc trop aigu dans le rapport de 300 à 300—1,74. L'erreur  $x$  en commas se tire de l'équation

$$\frac{300}{300 - 1,74} = \left(\frac{81}{80}\right)^x, \text{ d'où } x = 0^c,468\dots$$

Cette erreur d'un demi-comma est inscrite dans la seconde partie du tableau, dans la colonne intitulée N.° 13, vis-à-vis la distance 300.

L'expérience représentée par le tableau a été faite avec des soins extrêmes. Elle comporte, comme on le voit, 95 observations qui, toutes, ont exigé du temps et une attention soutenue. Toujours le curseur du N.° 5 a été déplacé peu-à-peu et sans qu'on pût voir la place qu'occupait successivement son zéro. C'est en le démasquant qu'on pouvait lire le chiffre. Le tableau prouve que souvent ce chiffre s'est retrouvé le même, et une fois seulement l'écart a été d'un millimètre. Emoussée par l'âge, la sensibilité de mon oreille ne m'aurait pas aussi bien servi si j'avais opéré seul.

A la distance 50, le N.° 34 rend un son sourd, douteux; on a abandonné cette portion de l'expérience, qui aurait conduit à une différence de plus d'un ton majeur. Déjà même, à cette distance, la différence pour le N.° 21 est de plus d'un semi-ton majeur.

Le fait que cette expérience met en évidence, s'est reproduit sur des cordes d'acier, de fer, de laiton, de zinc, de plomb, de soie et de boyau, nue ou filée. Il en résulte une plus grande difficulté de jouer juste sur les instruments à archet; car il faut se faire un doigté qui tienne compte, non seulement de ce que le doigt n'agit pas sur la corde comme le ferait un curseur à arrête vive, mais encore de ce qu'on augmente de plus en plus la tension de la corde, et, par suite, l'acuité des sons, à mesure qu'on avance vers le chevalet, en poussant la corde sur la touche. Il faut enfin tenir compte

de l'imperfection ordinaire des cordes et de leur diamètre. Si pour un bon *mi* de violon, il faut placer le doigt à un ou deux millimètres plus loin du chevalet que le quart de la corde pour avoir la double octave aiguë, il faut le placer plus loin sur le *la*, plus loin encore sur le *ré*, et plus loin encore sur le *sol*. S'agit-il seulement d'une octave ? la distance du milieu au point où il faut placer le doigt est un peu moins grande, parce que le son est plus grave. Alors même que les cordes d'un violon pourraient être métalliques, homogènes et d'un égal diamètre, la difficulté de jouer juste serait encore très-grande.

J'ai mis à l'unisson la première et la troisième corde à boyau d'une guitare, puis, à l'aide d'une planchette garnie de peau, j'ai poussé ces cordes contre les sillets distribués sur la touche. L'unisson ne paraissait guère altéré quand le silet était voisin des chevilles tournantes ; mais si l'on descend jusqu'au dernier silet, au bas de la touche, la différence s'élève à plus d'un quart de ton. Je ne l'ai pas mesurée parce qu'elle varie avec la qualité de la corde à boyau. Cet effet est dû, d'une part, à ce que le diamètre de la chanterelle n'est guère que la moitié de celui de la troisième corde, et, d'autre part, à ce que les cordes se tendent et font monter le son quand on les abaisse jusqu'au silet. Prenez dans une pince, et au-dessus du trou de la table, l'une quelconque des cordes et faites-la vibrer ; puis abaissez-la jusqu'aux sillets, c'est-à-dire d'environ cinq millimètres, vous reconnaîtrez, en la faisant vibrer de nouveau, que la corde, plus tendue, rend un son plus aigu.

La touche d'une guitare est divisée par un procédé géométrique selon la loi du tempérament égal ; mais, en raison des faits que je viens de rappeler, la gamme qu'on exécute sur les diverses cordes s'éloigne d'autant plus de ce tempérament que la corde est plus grosse. Pour s'en rapprocher, il faudrait d'abord remonter vers la tête du manche, tous les sillets, mais d'une quantité décroissante à partir du silet inférieur. On corrigerait ainsi approximativement l'effet dû à l'augmentation de tension des cordes quand on les descend sur la touche. Pour amoindrir le défaut pro-

venant de l'inégale grosseur des cordes, il faudrait fixer les sillets, non plus perpendiculairement, mais obliquement à l'axe de la table. L'angle que ferait le silet inférieur avec la perpendiculaire à l'axe doit être le plus grand ; il doit décroître ensuite à mesure qu'on avance vers le haut du manche.

J'ai sous les yeux une fort belle guitare chinoise, un sewari à quatre cordes, où cette dernière correction semble avoir été faite à dessein, comme si le facteur savait que les parties des plus grosses cordes dussent être un peu plus longues pour rester à l'unisson avec les parties correspondantes des plus minces. Le plus grand angle, au silet inférieur, est de deux degrés ; il décroît à mesure que le silet se rapproche de la tête gracieusement sculptée de cette guitare.

Une autre guitare chinoise, un ché, d'une construction toute différente, ne présente rien de pareil sur la position des sillets, mais elle a ses cordes moitié plus courtes.

Les différences de longueur inscrites dans les colonnes troisième, quatrième, cinquième et sixième du dernier tableau, peuvent être rendues beaucoup plus grandes en opérant comme il va être dit pour expliquer le tableau suivant :

Longueurs	N° 10	N° 13	N° 21	N° 34	N° 10	N° 13	N° 21	N° 34
100	0,0	0,0	0,0	0,0	0,00	0,00	0,00	0,00
200	1,3	3,4	6,0	8,0	0,52	1,38	2,45	3,28
300	4,0	6,0	10,0	15,0	1,08	1,62	2,72	4,12
400	4,5	9,2	17,0	23,0	1,11	1,87	3,38	4,76
500	7,0	13,5	21,0	30,0	1,13	2,23	3,45	4,98
600	10,0	15,0	28,0	38,0	1,35	2,03	3,84	5,26
700	13,0	23,2	35,0	48,0	1,50	2,71	4,12	5,71
800	13,0	23,3	41,0	57,0	1,31	2,38	4,23	5,95
900	16,9	26,0	46,0	67,0	1,52	2,36	4,22	6,23

On a mis une longueur de 100 millimètres de la corde à étudier à l'unisson d'une pareille longueur du N.° 5. Cette dernière longueur a ensuite été portée à 200, 300, 400...900, et l'on a cherché sur la corde à étudier la longueur qui donnait l'unisson ;



la différence des deux longueurs a été inscrite au tableau, dont la seconde partie a été calculée, comme l'indique l'exemple suivant :

$$\frac{700}{700 - 23,2} = \left(\frac{81}{80}\right)^x, \text{ d'où } x = 2^c, 71 \dots$$

Il y a quelques petites irrégularités dans ce tableau, parce que l'expérience n'a été faite qu'une seule fois, comme essai, et pour tâter le sujet sous diverses formes. On a même souvent négligé les fractions du millimètre.

Le fait constaté par les expériences qui précèdent se produirait-il encore si la corde était plus libre de vibrer au-delà des sillets? Pour résoudre cette question, il faudrait avoir un sonomètre vertical dont les très-longues cordes, tendues par des poids variables, seraient prises en différents points par des pinces très étroites. A défaut d'un pareil instrument, j'ai opéré sur celui que je vais brièvement décrire. C'est un sonomètre sans caisse sonore, formé d'une pièce massive de sapin sec, longue de 2260 millimètres, haute de 85 et large de 120. Toutes les faces sont parfaitement dressées et peintes. Les autres détails sont les mêmes que pour le sonomètre précédent, moitié plus court.

En A et B (fig. 8) sur la face graduée, sont les chevilles fixes et tournantes. En C et D sont deux sillets fixes de 10 millimètres de hauteur CH, DM. En E et F, à 50 centimètres de C et D, sont les bases de deux curseurs, hauts de 17 millimètres. La corde BMLIHA est donc à 17 millimètres de la face graduée, dans la longueur IL d'un mètre. Il en résulte que l'angle QLM est de 48' 7".

Un chevalet mobile à couvercle, G, a aussi 17 millimètres de hauteur et peut pincer la corde en divers points, entre I et L, distants d'un mètre juste.

Par cette disposition, la corde KL de 500 millimètres, plus ou moins allongée ou raccourcie par le curseur G, glisserait sur l'arête du chevalet FL, si avant de la faire vibrer, elle n'était retenue par le couvercle à frottement du curseur GK. Il ne faut

même alors la faire vibrer que très-légerement. Les vibrations de la corde KL ou PL, doivent donc pouvoir se communiquer assez librement par L à la partie LM, et même à PI, à IH. En effet, des chevrons de papier déposés au milieu de HI, de IK, de KL et de LM, s'ébranlent et tombent pour si peu que l'on fasse vibrer l'une quelconque de ces quatre parties de la corde. Les chevrons tombent encore si des couvercles chargés d'un poids appuient la corde sur les points I, K, L.

Cela fait, j'ai répété sur la corde IL, d'un mètre, les expériences faites sur l'autre sonomètre, et le fait signalés'est reproduit. Je m'abstiens de donner les nombres qui ne seraient plus qu'une superfluité après ce que nous avons vu plus haut. Au lieu de la corde N.º 5, j'ai employé la corde N.º 10, et un curseur à couvercle; cela modifie un peu les chiffres, mais le fait reste démontré, et il le serait encore, je le crois, sur un sonomètre vertical.

Les vibrations de la corde PL se communiquent donc par le point L à la corde LM, par conséquent elles s'étendent jusqu'à ce point L; mais cependant les parties voisines de L, d'autant plus grandes que la corde est plus grosse, bien qu'elles vibrent, ne contribuent pas à la production du son, sans doute parce que le pli que la corde doit faire en L s'arrondit d'autant plus, et plus loin de L, à mesure que la corde est plus grosse. Si la corde est très-mince, le pli se fait sur le point L ou très-près.

Les cordes très-fines peuvent servir en toute sécurité, sur le sonomètre, à l'étude des sons aigus; elles ne conviennent point aux sons graves, qui, alors, sont trop faibles. Au contraire, les grosses cordes métalliques conviennent pour l'étude des sons graves et nullement pour les sons aigus, à cause des erreurs inévitables sur les sons, et aussi parce que ces sons aigus sont fort ternes et difficilement comparables.

Malgré la fâcheuse propriété que j'ai fait ressortir, les grosses cordes peuvent encore servir à la comparaison des sons graves, pourvu que la partie vibrante de la corde ait au moins 50 centi-

mètres de longueur, car l'avant-dernier tableau prouve que l'erreur à craindre diminue avec la grosseur de la corde, et qu'elle n'est que d'un demi-comma pour 40 centimètres de longueur et 0<sup>mi</sup>,87 de diamètre. Ainsi donc, pour l'étude des sons graves, on devra opérer sur les longueurs les plus grandes des cordes métalliques. Supposons, par exemple, qu'on ait à comparer les deux sons rendus par 300 et 400 millimètres de la corde N.° 34. Le rapport des longueurs sera :

$$\frac{400}{300} = \left(\frac{81}{80}\right)^x \quad \text{qui donne } x = 23^{\text{c}}, 15813 \dots$$

C'est le rapport d'*ut* à *fa* ou la quarte ; mais, d'après le tableau, le rapport des sons est

$$\frac{400 - 2,30}{300 - 2,62} = \left(\frac{81}{80}\right)^x, \quad \text{qui donne } x = 23^{\text{c}}, 39784 \dots$$

la différence ou l'erreur 0<sup>e</sup>,23971 est au-dessous d'un quart de comma. Elle serait moindre encore si les longueurs étaient plus grandes, ou la corde moins grosse.

Je reprends la formule de la corde vibrante :

$$N^2 = \frac{gP}{\pi r^2 L^2 \delta} = \frac{gP}{SL^2 \delta},$$

en appelant *S* la section de la corde.

Supposons que la corde soit tendue par un poids *P*, presque assez fort pour la rompre; le son sera arrivé au maximum d'acuité. Or, si la section devient *qS*, le poids qui rompra la corde sera *qP*, et le nombre *N* d'oscillations n'aura pas changé. Donc, les cordes de même matière, d'un grand ou d'un petit diamètre, font entendre le même son aigu au moment où la tension les fait rompre. Il n'y a pas de limite analogue pour les sons graves; les

cordes minces cessent beaucoup plus vite de faire entendre des sons graves comparables. En général, si le poids tendant, fort ou faible, devient  $gP$  en même temps que la section devient  $gS$ , le nombre  $N$  des oscillations ne change pas.

Remarquons que  $SL\delta$  est le poids  $p$  de la corde, donc

$$N^2 = \frac{g}{L} \cdot \frac{P}{p}$$

$$\text{d'où } P = \frac{pLN^2}{g} = \frac{pn^2l^2}{Lg}, \text{ parce que } N^2 = \frac{n^2l^2}{L^2}.$$

On peut donc calculer le poids  $P$  qui tend la corde d'un sonomètre à chevilles tournantes. Pour ce cas, il conviendra de peser une longueur connue de la corde et en conclure le poids  $p$  pour la longueur entre les sillons.

Dans la formule

$$N^2 = \frac{gP}{SL^2\delta} \cdot$$

si  $P$  est le poids qui fait rompre la corde,  $N$  sera le maximum du nombre des oscillations que peut faire la corde en une seconde de temps. Cela posé; soit  $T$  la tension ou le poids qui fait rompre une corde homogène ayant un millimètre carré de section, on aura évidemment  $ST = P$ , d'où

$$N^2 = \frac{g}{L^2} \cdot \frac{T}{\delta},$$

$g$  et  $L$  seront exprimés en mètres;  $T$  et  $\delta$  seront exprimés en grammes. Pour mon instrument  $L = 1^m$ , donc

$$N^2 = 9^m,8088 \cdot \frac{T}{\delta}$$

$$\text{d'où} \quad T = \frac{\delta N^2}{9,8088} = \frac{n^2 l^2 \delta}{(1000)^2 g}$$

$$\text{ou} \quad \log. T = \log. \delta + 2 \log. n + 2 \log. l - \log. g - 6.$$

Prenant  $n = 512$ , il viendra

$$\log. T = \log. \delta + 2 \log. l - 1,5730760.$$

Pour déterminer par cette formule la ténacité  $T$  de la matière d'une corde, dont on connaît la densité  $\delta$ , on cherchera le point où il faut placer le curseur pour avoir l'unisson avec le diapason de 512, puis, on tendra la corde peu-à-peu, et l'on reculera le curseur afin de maintenir l'unisson. Le curseur fera connaître la longueur  $l$  au moment de la rupture.

Une corde qui casserait si l'on augmentait quelque peu la tension, se rompt d'elle-même après un repos plus ou moins prolongé.

On quadruplera la valeur de  $T$  obtenue si l'on a fait usage du diapason de 1024 oscillations. On la réduira au quart pour le diapason de 256.

C'est par cette formule que j'ai déterminé les valeurs de  $l$  et les ténacités  $T$  insérées dans le tableau suivant.

La formule

$$N^2 = g \cdot \frac{T}{\delta}$$

donne :  $2 \log. N = \log. g + \log. T - \log. \delta$ . Mettant pour  $\log. T$  la valeur précédente, et faisant  $n = 512$ , il vient

$$\log. N = \log. l - 0,29073004$$

Ces valeurs maxima de  $N$  sont insérées au tableau.

	$\delta$	diamètre.	$l$	T	N	T d'après Claudel de $40^k$ à $70^k$
Cuivre rouge	8,9	0,1282	488	56,644	249,85	
		0,2564	467	51,874	239,10	
		0,2564	430	43,980	220,16	
		0,2564	464	52,096	239,61	
		0,2564	442	46,468	226,30	
		0,5385	431	44,184	220,67	
Laiton	8,5444	0,1282	611	85,246	312,83	de 50 à 85
Fer	7,788	0,1538	672	93,992	344,06	de 50 à 90
		0,2051	570	67,624	291,84	
Argent	10,510	0,1000	444	55,372	227,33	
		0,1000	438	53,886	224,25	
Plomb	11,3523	0,8718	81	1,995	41,47	1,36
		0,8718	78,5	1,869	40,19	
		1,5128	89	2,403	45,57	

Les valeurs de T sont indépendantes des diamètres, mais dépendantes de la densité  $\delta$ . Elles augmentent généralement, pour une même matière, quand le diamètre diminue. Cela est dû, comme le fait remarquer M. Baudrimont, d'après ses expériences, à ce que l'action de la filière fait augmenter la densité et la ténacité du métal à mesure que le fil devient plus fin.

Les fils de plomb que j'ai essayés s'allongent de plus d'un cinquième avant de rompre; cela diminue visiblement le diamètre. C'est le moindre diamètre que j'ai inscrit dans le tableau. Le son que rendent les fils de plomb est sourd, à peine saisissable, d'une très-courte durée: c'est pour ainsi dire plutôt un bruit qu'un son. Le nombre  $1^{\text{st}} 36$ , donné par Claudel, pour le plomb de coupelle, est au-dessous de ceux du tableau, sans doute parce que les fils que j'ai employés, et qui servent de liens aux jardiniers, sont d'un plomb impur.

Le fil de fer ayant 0,2 de diamètre est anglais; mais il est recuit au bleu, ce qui diminue la ténacité.

On voit par le tableau qu'un fil de cuivre d'un mètre de long et d'un diamètre quelconque, se brise si on le tend assez pour lui faire faire de 220 à 250 oscillations par seconde; le nombre d'oscillations peut aller à 340 pour le fer, il se réduit à 40 ou 45 pour le plomb.

Les expériences ont été faites avec quelque soin, elles avertissent l'observateur qu'il doit opérer sur une dizaine de bouts du fil d'une bobine s'il veut en avoir la ténacité moyenne, et qu'il en doit connaître la densité  $\delta$ , laquelle peut se déduire de la longueur, la grosseur et le poids.

---

EXAMEN DES CRITIQUES DIRIGÉES PAR M. FÉTIS, CONTRE MA NOTICE  
SUR LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA MUSIQUE.

Avant d'entrer en matière, je fixerai les idées sur le mot *demi-ton* qui revient souvent dans le discours.

Dans la gamme ordinaire ou moderne, dans la gamme des pythagoriciens, dans la gamme du tempérament égal, enfin dans une gamme *quelconque*, il y a, entre les notes consécutives, des intervalles différents. J'appellerai constamment *demi-ton*, le plus petit de ces intervalles quel qu'il soit et quelle que soit sa place dans la gamme. Les mots : *demi-ton majeur*, *semi-ton*, *semi-ton majeur*, *hémi-ton*, *hémi-ton majeur*, ont la même signification pour la gamme ordinaire. Pour cette dernière gamme, le demi-ton est représenté par  $\frac{1}{12}$ , il vaut cinq commas et un cinquième environ (exactement  $5^c,195289$ ). Pour la gamme des pythagoriciens, le demi-ton est  $\frac{256}{2187}$  et vaut quatre commas et un cinquième environ (exactement  $4^c,195289$ ). Pour la gamme du tempérament égal il vaut quatre commas et trois cinquièmes environ (exactement  $4^c,649807$ ).

Le mot *demi-ton* ne peut être pris à la lettre que pour le cas de la gamme du tempérament égal où le demi-ton est réellement la

moitié du ton. Dans la gamme naturelle, le demi-ton,  $\frac{1}{15}$ , ou le plus petit intervalle, est réellement plus grand que la moitié du ton, soit majeur  $\frac{9}{8}$  (ou  $9^c,481421$ ), soit mineur  $\frac{10}{9}$  (ou  $8^c,481421$ ); c'est pourquoi des auteurs le désignent sous le nom plus exact de demi-ton *majeur*. Le reste du ton est donc alors plus petit que la moitié du ton et on l'appelle en conséquence demi-ton *mineur*. Ce reste, ou le demi-ton *mineur*, est  $\frac{1}{428}$  (ou  $4^c,286132$ ) si le ton est  $\frac{9}{8}$ , et il est  $\frac{2}{24}$  (ou  $3^c,286132$ ) si le ton est  $\frac{10}{9}$ .

Dans la gamme des pythagoriciens, le demi-ton  $\frac{2}{215}$  (ou  $4^c,195289$ ) est plus petit que la moitié du ton entier  $\frac{9}{8}$ . C'est donc réellement un demi-ton mineur. Le reste du ton, ou  $\frac{2}{2048}$ , (ou  $5^c,286132$ ) étant plus grand que la moitié du ton, est donc réellement un demi-ton majeur. Néanmoins, et pour éviter de longues périphrases, j'appellerai *demi-ton mineur* le reste du ton, malgré le contre-sens qui en résultera quand il sera question de la gamme des pythagoriciens. Sans la convention faite, le mot demi-ton lui-même serait un contre-sens.

---

« Que de fois il est arrivé de persister dans des erreurs  
» manifestes, uniquement parce qu'on les avait professées,  
» et par un intérêt d'amour-propre mal entendu ! »

Le nombre  $\frac{5}{4}$  pour la tierce majeure, admis depuis des siècles, a sans doute été vérifié à diverses époques, et les expériences qui précèdent le vérifient une fois de plus, avec la dernière exactitude. Il est nié par M. Fétis. Ce savant soutient, par une habile argumentation, mais sans apporter la moindre preuve expérimentale, que l'*ut* étant 1, le *mi* n'est pas  $\frac{5}{4}$ , mais bien  $\frac{5}{4} \times \frac{81}{80} = \frac{81}{64}$ , c'est-à-dire plus aigu d'un comma que celui représenté par  $\frac{5}{4}$ . Je représenterai le *mi* de M. Fétis par *mi*<sup>c</sup>. Comme l'opinion de ce savant règle celle de beaucoup de musiciens, j'ai dû apporter



tous mes soins dans la recherche expérimentale de la vraie valeur de la tierce majeure. M. Coulier, dont le secours m'a été si utile, prenait un vif intérêt à cette expérience, comme physicien et comme musicien. Voici comment on opérail. Je faisais vibrer la plus longue partie de la corde N.º 5, arbitrairement divisée, et il chantait mentalement l'unisson *ut, ut, ut, ut.....*, puis il chantait mentalement le *mi*, et alors je faisais entendre le son rendu par la plus courte partie de la corde. S'ille déclarait trop aigu ou trop grave, je déplaçais le chevalet en conséquence, puis le tâtonnement recommençait avec le même soin et les mêmes détails, jusqu'à ce que, de correction en correction, on soit parvenu à donner au chevalet une position inconnue, telle que l'oreille fut satisfaite. C'est alors seulement qu'en démasquant l'échelle, on pouvait lire la longueur de la corde. Pour arriver au *mi* après avoir bien pris l'unisson de l'*ut*, M. Coulier chantait mentalement *ut, ut, ut, mi, mi, mi*, ou bien, *ut, mi, sol, UT; UT, sol, mi, mi, mi, mi....* Ou bien encore, il chantait un air quelconque, comme *Malborough*, qui commence par *ut mi*. En un mot, il variait les moyens de chanter le *mi* sur l'*ut* répété. On peut juger par ces détails du temps qu'il fallait sacrifier pour obtenir un seul des dix nombres que j'ai rapportés plus haut.

On a opéré de même pour la quinte. Le nombre  $\frac{3}{2}$  n'est pas contesté par M. Fétis.

Les nombres  $\frac{4}{3}$  pour la tierce majeure,  $\frac{5}{3}$  pour la quinte et 2 pour l'octave, suffisent pour déterminer les valeurs numériques des notes des gammes dans tous les tons de tous les modes.

Puisque l'expérience, consciencieusement faite, ne laisse pas l'ombre du doute sur l'exactitude de ces nombres, les conséquences rigoureuses que j'en ai tirées dans la notice sur les principes fondamentaux de la musique étaient et demeurent inattaquables. En vain M. Fétis leur oppose des dénégations tranchantes, des assertions dépourvues de preuves, une longue et savante dissertation; les faits restent intacts et contre eux viennent se briser tous les efforts du célèbre écrivain. Non. M. Fétis. la troisième note

que fait entendre un enfant ou un artiste qui chante une gamme, ou la seconde note qu'il fait entendre s'il chante l'accord parfait, ou l'air de Malborough, n'est pas le  $mi^c \frac{81}{64}$  repoussé par l'expérience, mais bien le  $mi \frac{8}{4}$  que l'expérience directe confirme avec une parfaite précision. J'oppose à vos assertions un fait brutal qui les anéantit.

Néanmoins, acceptons momentanément comme hypothèse le

$mi^c = \frac{81}{64}$ , et tirons les conséquences de son association avec la

quinte  $\frac{3}{2}$ , qui n'est pas attaquée par M. Fétis.

D'abord, l'intervalle de *ré* à  $mi^c$  sera  $\frac{9}{8}$  comme d'*ut* à *ré*; la tierce majeure *ut*  $mi^c$  étant  $\frac{81}{64}$ , la tierce mineure  $mi^c$  *sol* sera

$$\frac{3}{2} \cdot \frac{64}{81} = \frac{32}{27},$$

ou d'un comma plus faible que  $\frac{6}{5}$ . La tierce mineure de la sixième à la huitième note de la gamme, devra être aussi  $\frac{32}{27}$ , ce qui oblige d'élever le *la* d'un comma; alors les intervalles *ut* *ré*, *ré*  $mi^c$ , *fa* *sol*, *sol*  $la^c$ , seront égaux et de  $\frac{9}{8}$ . Pour que l'intervalle de la septième à la huitième soit le même que du  $mi^c$  au *fa*, il faut élever le *si* d'un comma, alors l'intervalle du  $la^c$  au  $si^c$  sera  $\frac{9}{8}$ . On arrive ainsi à la gamme :

	<i>ut</i>	<i>ré</i>	$mi^c$	<i>fa</i>	<i>sol</i>	$la^c$	$si^c$	UT
Valeurs	1	$\frac{9}{8}$	$\frac{81}{64}$	$\frac{4}{3}$	$\frac{3}{2}$	$\frac{27}{16}$	$\frac{243}{128}$	2.
Intervalles		$\frac{9}{8}$	$\frac{9}{8}$	$\frac{256}{243}$	$\frac{9}{8}$	$\frac{9}{8}$	$\frac{9}{8}$	$\frac{256}{243}$

Telle est la gamme que M. Fétis DÉCLARE aujourd'hui la seule vraie, la seule qui soit réellement usitée par tous les artistes.

En 1827, j'ai donné des formules d'où l'on peut tirer une infinité de gammes diverses satisfaisant tous les goûts. Celle de M. Fétis y était comprise; je l'ai développée sans savoir, je l'avoue, qu'elle était connue depuis des siècles, et sans prévoir qu'elle dut un jour être renouvelée des Grecs. Je l'ai soumise à plusieurs musiciens

qui la comparaient à la gamme qu'ils chantaient. Elle n'a pas résisté à cette épreuve ; ils l'ont déclaré fausse.

Par une singulière contradiction, M. Fétis, qui lance ses foudres contre les géomètres et les physiciens, et repousse presque avec mépris tout ce qui vient d'eux sur la musique, s'empare cependant de cette gamme, qui vient des pythagoriciens, tous géomètres et physiciens.

Après avoir développé ses théories et les motifs qui lui font accepter cette gamme comme expliquant tous les faits musicaux, M. Fétis s'exprime modestement comme il suit :

« Si mes lecteurs m'ont accordé toute leur attention, ils auront » compris que je viens de révéler de grands mystères inconnus » jusqu'à l'époque actuelle. C'est l'histoire véritable de la mu- » sique ignorée, incomprise par tous ses historiens ; c'est aussi » la solution définitive de difficultés devant lesquelles ont échoué » le génie et le savoir des plus grands hommes, tels que Des- » cartes, Leibnitz, Newton, d'Alembert, Euler et Lagrange. »

En adoptant comme type cette gamme majeure des pythagoriciens, et conséquemment :

*la<sup>c</sup> si<sup>c</sup> ut ré mi<sup>c</sup> fa sol LA<sup>c</sup>*

comme type des gammes mineures, M. Fétis n'a pas vu à quelles étranges contradictions il est forcément entraîné. Faisons-les ressortir :

Affirmer que la gamme des pythagoriciens est celle des artistes, c'est affirmer que les instruments à sons fixes, comme les hautbois, les flûtes, les clarinettes, le basson, etc., sont percés de manière à rendre les sons de cette gamme ainsi que leur dièse et leur bémol. Or, cela n'est pas, car très-généralement le même trou sert pour le dièse et pour le bémol.

M. Fétis soutient invariablement qu'entre deux notes consécutives de la gamme, le dièse est plus aigu que le bémol. C'est que pour diéser ou bémoliser une note, il l'élève ou l'abaisse d'un

demi-ton. Il faut suivre cette règle pour trouver le dièse plus aigu que le bémol dans la gamme ordinaire. Or , en l'appliquant aux gammes des pythagoriciens , le dièse se trouve malheureusement plus grave que le bémol , résultat qui met la règle chérie de M. Fétis en pleine contradiction avec son opinion persistante. Mais je m'empresse de rassurer mon infailible agresseur ; il est vrai que dans ces gammes le dièse est plus élevé d'un comma (exactement :  $1^{\text{e}}$ ,09084...) que le bémol ; mais pour s'en assurer il faut abandonner la règle illogique et se conformer à la règle mathématique , absolue , que j'ai démontrée. En faveur de l'argument que je lui fournis généreusement , j'espère que M. Fétis , consultant mieux l'intérêt de la vérité et de son amour-propre , renoncera à cette misérable règle , source de mille erreurs , et qu'il s'attachera désormais , au moins par intérêt , à la règle logique qui se présente d'elle-même , comme je l'ai dit , la première fois que l'on compare une gamme à une autre dont la tonique est à la quinte grave ou aiguë de la première.

Ainsi donc , rejetant la règle inepte qui met le dièse à la place du bémol , et le bémol à la place du dièse , il est vrai que le dièse est plus aigu que le bémol dans les gammes de M. Fétis , ce qui milite en faveur de ses opinions. Mais cela n'évite pas de nouvelles contradictions. En effet , M. Fétis a révélé ce grand mystère , inconnu jusqu'au mois de mars 1850 , que dans l'exécution , les artistes n'ont pas d'autres gammes que celles des pythagoriciens. Cela n'est pas , car si cela était , on distinguerait le dièse du bémol , tandis qu'on les confond réellement dans tous les orchestres ; cette confusion d'ailleurs est nécessaire pour éviter le désaccord avec les instruments à sons fixes qui la font. Il y a plus encore ; si les gammes des artistes étaient toujours celles des pythagoriciens , celles du même mode auraient toutes la même couleur musicale , le même caractère , il n'y aurait d'autre nuance que celle qui résulterait du degré d'acuité , tandis que tout le monde , y compris M. Fétis , s'accorde à reconnaître au contraire une grande et heureuse variété dans les effets des gammes de

divers tons , les unes portant à la gaîté , les autres à la mélancolie , etc.

L'objection que je viens de faire s'applique également aux gammes des physiciens de nos jours, et la conséquence est aussi que ce ne sont pas ces gammes que l'on exécute à l'orchestre. Les nuances qu'on remarque proviennent tout simplement et fort heureusement de ce qu'on y confond le dièse et le bémol et de ce que l'on n'y tient aucun compte des commas qui affectent certaines notes dans les gammes de tons divers (1). Les gammes majeures d'*ut* et de *sol* sont brillantes , parce que , ne contenant que des notes naturelles (moins une pour le ton de *sol*) , elles sont exécutées avec une certaine justesse ; les gammes chargées de dièses ou de bémols sont plus dures ou plus ternes , parce que la plupart des notes sont obligatoirement altérées dans l'exécution. Je constate le fait sans m'en plaindre. Si la musique instrumentale était exécutée à l'orchestre dans la rigueur mathématique , ce qui est pratiquement impossible , l'oreille y gagnerait certainement des jouissances plus vives ; mais aussi elle y perdrait cette variété d'effets qui amène d'heureux contrastes , des surprises , des sensations variées. L'habile compositeur vous fait entendre des gammes chargées d'accidents qui prédisposent à l'ennui ou à la tristesse , parce qu'elles sont heureusement mal exécutées , ce qui déroute ou inquiète l'oreille , il vous ménage par là un plaisir très-vif lorsqu'il revient à un rythme plus rapide , à des gammes d'une allure plus franche , qui vous réveillent et modifient profondément vos sensations :

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

Quand il s'agit des principes fondamentaux de la musique , ce n'est pas à la routine aveugle qu'on doit s'adresser pour les mettre à l'épreuve ; ce n'est pas non plus à la pratique instrumentale

---

(1) Voir le tableau de ces gammes pages 34 et 35 de la notice.

toujours inexacte , si perfectionnée qu'elle soit ; c'est l'expérience scientifique, patiente et bien faite, qu'il faut seule consulter. Il faut d'abord exclure les instruments percés, car les trous sont plus ou moins bien placés selon le caprice ou le degré d'intelligence du facteur. Accolez les unes aux autres des flûtes de même longueur et provenant de divers facteurs, vous verrez que les trous correspondants des flûtes du même auteur sont généralement bien alignés ; mais si vous prolongez ces lignes, elles ne passent plus sur tous les trous des autres flûtes. J'oserais donc parier, sans en avoir fait l'expérience, que dans un orchestre complet il n'y a pas deux instruments différents à sons fixes qui soient parfaitement à l'unisson dans toutes leurs notes communes, même en supposant l'embouchure invariable. Les instruments à sons fixes exclus, il y a les instruments à sons libres. Ils ne peuvent pas plus que les autres servir à infirmer ou confirmer une théorie musicale. En effet, comment trouver sous le doigt, le point où s'arrêtent les vibrations des cordes ? Comment éviter les causes d'erreur signalées dans la première partie de ce mémoire ? En un mot, comment mesurer ?

Je ne crois pas qu'un virtuose devenu sourd puisse faire entendre une gamme exacte sur son violon. Elle ne peut être rigoureusement exécutée qu'avec le secours de l'oreille et de l'intonation mentale. Sans s'en apercevoir, peut-être, un artiste qui veut jouer une gamme avec la dernière précision, la chante mentalement et il règle son doigté sur ce que lui indique ce chant silencieux. L'un de nos plus habiles violonistes va même plus loin à cet égard. Il chante mentalement tout ce qu'il joue. Il m'a dit avoir maintes fois observé que le violoniste le moins capable de chanter sa partie est aussi celui qui joue le plus faux. Ainsi donc, en définitive, c'est directement ou indirectement le chant seul qui peut servir à vérifier une théorie musicale quelconque. La gamme est un chant si simple et si naturel qu'elle peut être répétée avec exactitude par un enfant qui l'a entendu. Si plusieurs chanteurs exercés et attentifs, faisant entendre tour à tour un air quelconque sur la

même tonique ne donnaient pas des sons rigoureusement identiques, il n'y aurait plus de vérification possible ; mais cela n'arrive pas , parce que les sons de cet air ont entre eux des rapports qu'on respecte en chantant , et l'oreille veut impérieusement qu'on les respecte. Ces rapports, quels qu'ils soient, peuvent être représentés par des nombres simples ou compliqués , et toute la question se réduit à les découvrir par des expériences directes faites avec des appareils bien appropriés au sujet ; mais comme l'expérience , même réitérée , ne peut donner que des à-peu-près, attendu qu'il y a des limites à la délicatesse de nos sens et à la précision de nos mesures , si les nombres ainsi obtenus ne diffèrent entre eux que d'une très-petite quantité et donnent une moyenne presque identique avec un nombre simple, ce nombre est très-probablement celui de la nature qui emploie partout et toujours les moyens les plus simples et les plus économiques. Si le nombre adopté, soumis de nouveau à l'expérience, satisfait à la fois l'intelligence et l'oreille mieux que ne peuvent le faire d'autres nombres proposés, ceux-ci sont à rejeter et le premier seul doit être admis. Vouloir plus ou autre chose , c'est vouloir l'impossible ou l'absurde.

Les nombres adoptés pour représenter les notes de la gamme *chantée* sont admirablement confirmés par des expériences précises , il faut donc les accepter et accepter les conséquences qui découlent de leurs combinaisons. Or , ma notice sur les principes fondamentaux de la musique ne contient que l'exposé de quelques-unes de ces conséquences, il est donc impossible de rien lui opposer, dût-on, comme l'a fait M. Fétis, y sacrifier une énorme dépense d'érudition, de sentiments, d'opinions, d'erreurs et de préjugés de toutes sortes.

« Les physiciens et les géomètres s'égarèrent, dit M. Fétis, » parce qu'ils s'arrêtent à des faits matériels où l'art n'intervient » pas. »

Les faits matériels auxquels les physiciens s'arrêtent et doivent s'arrêter dans la question qui s'agite ici, sont les faits produits

par l'art. Vous chantez avec tout l'art possible; le physicien est là qui saisit vos sons au passage; il les fixe, il en déduit les rapports, il trouve ainsi les intervalles entre les sons de la gamme dans laquelle vous chantez; c'est donc la gamme artistique qu'il trouve ainsi et non une gamme fantastique que vous lui prêtez gratuitement pour les besoins de votre mauvaise cause et de vos chicanes.

Vous dites, quelques lignes plus bas, que la véritable gamme est essentiellement variable... elle n'est donc pas alors la gamme invariable des pythagoriciens. Conciliez, si vous le pouvez, ces deux opinions contraires que vous émettez sur le même sujet.

M. Fétis dit encore :

» L'art n'est l'art que parce qu'il brise tout ce qui lui est  
» écueil en un mot, parce qu'il est essentiellement libre, ne pre-  
» nant sa loi que dans les sentiments et les facultés intellectuelles  
» de l'homme. »

Si l'art brise tout ce qui lui est écueil, il brise au besoin la gamme des pythagoriciens, comme les autres. Alors cette gamme ne suffit plus pour tout expliquer; il n'y a plus de bases, il n'y a plus ni lois ni règles, il y a l'anarchie, le gâchis. Pour moi, l'art n'est l'art que parce que l'expérience lui a fait sentir la nécessité de ne pas franchir certaines limites, d'obéir à certaines lois, de régler sa marche, de choisir ses moyens, en un mot de connaître des écueils. Quel musicien oserait braver toutes les lois recueillies avec le temps, dictées par l'expérience et formulées dans les traités de musique? Si l'art brise tout ce qui lui est écueil, s'il ne connaît aucun frein, pourquoi donc M. Fétis s'est-il donné la peine d'écrire un bon traité d'harmonie? Singulier législateur que celui qui brise les tables où il a écrit la loi!

M. Fétis est un étonnant sorcier. Sans me connaître, sans avoir exploré les plis de ma main droite, il donne ma bonne aventure. Il dit :

» Du reste c'est un homme tout physique que M. Delezenne;  
» pour lui il ne s'agit dans la musique ni du sentiment, ni de l'in-  
» telligence de l'homme, mais de l'oreille qui, non-seulement est  
» organisée pour sentir, mais pour juger. »



Par où M. Fétis veut-il donc que je perçoive et juge la musique? Est-ce par les talons? par l'estomac? J'avais la bonhomie de croire que pour arriver au cœur et l'émouvoir, la musique devait d'abord passer par les oreilles. La musique n'agit ni sur les sourds ni sur les idiots; elle charme ou révolte quiconque porte une oreille assez bien organisée pour apprécier ou sentir la justesse et la convenance des sons. Le plaisir de l'âme a pour unique cause cette justesse et cette convenance qui comprend le choix des sons, le rythme, l'intensité, le timbre, etc., etc. M. Fétis me rangerait volontiers au nombre des idiots; il veut du moins faire croire qu'en invoquant le témoignage de l'oreille, je m'arrête à l'organe physique de perception et que chez moi la musique ne va pas au-delà; que si elle arrive par hasard jusqu'au cerveau, elle n'y éveille aucun sentiment, aucune sensation agréable ou pénible. Cette petite ruse à la Basile ne m'empêchera pas de saisir avec empressement l'occasion d'entendre la mélodieuse musique de *la Vieille* qui m'a charmé il y a quelque vingt ou trente ans et qu'on reproduit par fragments dans les vaudevilles.

M. Fétis réfute certaines assertions de Momigny, et il ajoute :

« Des expériences délicates et répétées avec soin sur les longueurs des cordes et les nombres de vibrations ont démontré surabondamment la fausseté de ces assertions, et le calcul a confirmé ce que l'expérience enseigne. »

Vous accordez donc, M. Fétis, que des expériences délicates et le calcul peuvent être bons à quelque chose..... quand ils confirment votre opinion sur un point, mais vous les repoussez avec humeur quand ils ne s'accordent pas avec vos idées du moment sur d'autres points. C'est parfaitement votre droit de nier l'exactitude des expériences et des calculs qu'on oppose à vos opinions, mais c'est à la condition que vous ferez voir clairement en quoi ils pêchent, et que vous en ferez d'autres qui confirment ces opinions. Votre méthode de discussion est beaucoup plus simple et surtout plus commode; elle consiste à opposer aux expériences et aux calculs, des dénégations, des assertions et même une simple déclai-

ration , comme si , en pareille matière , on était tenu de vous croire sur parole.

Le physicien s'empare des faits tels qu'ils sont produits par l'art lui-même ; il met tous ses soins à les mesurer avec plus de justesse possible. Ces mesures sont les données de ses calculs. Il ne s'inquiète pas du résultat. Il lui importe peu que ce résultat appuie telle opinion ou infirme telle autre , il n'a aucun intérêt à ce qu'un système quelconque prédomine , il ne cherche que la vérité qui ressort de ces faits. Il sait bien à l'avance que le résultat , quel qu'il soit , trouvera des contradicteurs passionnés , mais il sait attendre : la vérité matérielle finit tôt ou tard par triompher des erreurs et des utopies.

La partie expérimentale de la discussion entre M. Fétis et moi se réduit à un point unique , c'est de savoir si le *mi* que fait entendre un *chanteur* , dans un passage quelconque en *ut* majeur , est  $\frac{8}{6}\frac{1}{4}$  ou  $\frac{8}{4}$  , l'*ut* étant 1. Il n'y a rien de plus , il n'y a rien de moins. Or , les expériences faites avec M. Coulier conduisent au nombre  $\frac{8}{4}$  ; l'*opinion* de M. Fétis conduit au nombre  $\frac{8}{6}\frac{1}{4}$  , il faut donc choisir entre l'*opinion* et le fait expérimental. Il n'y a pas de dissertation , si intéressante , si instructive , si savante qu'elle soit , qui puisse décider cette question de fait : il me faut des expériences exactes , n'en fut-il plus au monde. En attendant que M. Fétis en présente qu'on puisse répéter et vérifier , j'en rapporterai ici quelques-unes faites , à des jours différents , avec des musiciens bien connus à Lille. Je leur disais : Commençons , je vous prie , par quelques expériences qui me permettent d'apprécier le degré de sensibilité de votre oreille. Maintenant , voici une tierce majeure dont je vous ferai entendre alternativement les deux notes , *ut* et *mi* , aussi souvent qu'il vous plaira ; veuillez l'écouter avec toute votre attention et dire si elle vous paraît d'une parfaite justesse ou si vous la croyez , si peu que ce soit , trop grave ou trop aiguë. En voici une autre que je vous prie de juger avec le même soin. Veuillez lire vous-même sur l'échelle la longueur de la corde , depuis chaque sillet jusqu'à l'arrête du curseur. Nous recommence-

rons le tout assez souvent pour que votre jugement soit bien arrêté et définitif.

Je passe aux détails que j'abrègerai le plus possible.

A chaque essai, M. Danel, administrateur président de l'académie de musique, a trouvé *bonne* la tierce  $\frac{5}{4}$  et *décidément* trop aiguë celle  $\frac{81}{64}$  de M. Fétis.

M. Watier, professeur et compositeur, a également été satisfait du *mi*  $\frac{5}{4}$ , et après un moment d'hésitation, il a trouvé trop aigu le *mi*  $\frac{81}{64}$ . Cette hésitation a disparu après les deux premiers essais.

M. Edouard Français, professeur à l'académie de musique, a l'oreille extrêmement délicate. A la première audition, il a trouvé la tierce  $\frac{81}{64}$  *évidemment* trop aiguë. La tierce  $\frac{5}{4}$  l'a satisfait. Bien que M. Français rende un sincère hommage au mérite éminent et incontesté de M. Fétis, il me disait : Si M. Fétis entendait cette tierce-là, il la trouverait lui-même trop aiguë; s'il me l'entendait jouer dans un solo de violon, il me blâmerait sévèrement et il aurait raison.

M. Ed. Français m'ayant manifesté le désir de comparer le *sol* au *mi* de M. Fétis, j'ai divisé ma corde 1000 en deux parties 542,373 et 457,627 dans le rapport de  $\frac{5}{2}$  à  $\frac{81}{64}$ , ou de 32 à 27. Je l'ai aussi divisée en deux parties 545,455 et 454,545 dans le rapport de  $\frac{5}{2}$  à  $\frac{5}{4}$ , ou de 6 à 5. A la première audition la tierce mineure  $\frac{5}{6}$  a été trouvée bonne. La tierce mineure  $\frac{5}{27}$  a été reconnue fausse : le *mi* était trop aigu.

Avec M. Jules Français, violoncelliste, frère du précédent, les expériences et les résultats ont été les mêmes.

On a fait les mêmes expériences et on a obtenu les mêmes résultats avec M. Albert Seigne, chef d'orchestre au théâtre de Lille. M. Seigne est un violoniste très-distingué.

M. Delcambre, violoniste, et M. Lapaix, luthier, ont aussi trouvé trop aigu le *mi*  $\frac{81}{64}$  de M. Fétis, et juste le *mi*  $\frac{5}{4}$ .

M. Baumann, professeur de violoncelle, de basson et de clarinette à notre académie de musique, premier violoncelle solo au

théâtre de Lille, est bien connu par son talent, ses productions et son extrême modestie. Déjà, en 1827, M. Baumann a trouvé fautive la gamme des pythagoriciens. Aujourd'hui il a trouvé trop aiguë la tierce  $\frac{81}{64}$  *chaque fois* que j'y revenais en cherchant à tromper son oreille. N'est-ce pas la tierce du piano que vous me donnez là? a-t-il dit deux fois. Quant à la tierce  $\frac{5}{4}$ , il l'a trois fois trouvée *peut-être un petit rien* trop grave; mais il l'a trouvée bien plus souvent très-bonne. C'est singulier, disait-il, je reconnais bien la tierce que j'ai cru un peu grave, et maintenant je la trouve excellente. Il a été satisfait du *mi*  $\frac{5}{4}$  *chaque fois* qu'il a entendu la tierce mineure  $\frac{6}{5}$  *mi sol*, et il a toujours repoussé le *mi*  $\frac{81}{64}$ , comme trop aigu, dans la tierce mineure  $\frac{53}{47}$ .

M. Mulheim, premier violon solo au théâtre de Lille, a toujours trouvé le *mi* de M. Fétis trop aigu. Quant au *mi*  $\frac{5}{4}$ , il l'a trouvé tantôt imperceptiblement trop grave, et tantôt un peu trop aigu. Il attribue ces petites variations, qui ne roulent d'ailleurs que sur un à deux dixièmes de comma, à la fatigue de l'oreille, qui résulte d'une attention forte et prolongée.

J'ai constamment opéré sur la corde N.º 5, dont l'épaisseur est de 13 centièmes de millimètre. La corde entière, d'un mètre, faisait 194 oscillations par seconde. En la divisant en deux parties pour faire entendre les deux notes *ut mi* de la tierce majeure  $\frac{5}{4}$ , l'*ut* diffère très-peu de l'octave du *fa* sur la quatrième corde du violoncelle.

Il est vraisemblable qu'en poursuivant cette espèce d'enquête, je ne rencontrerais aucune oreille exercée qui fut satisfaite du *mi* de M. Fétis et mécontente du *mi*  $\frac{5}{4}$ .

J'ai lieu de croire aussi, d'après les expériences faites, qu'il n'est guère possible de tromper l'oreille d'un musicien de plus de trois dixièmes de comma. Il en est qui ne se laissent pas tromper de plus d'un dixième. La sensibilité moyenne paraît être de deux dixièmes de comma. L'erreur possible peut augmenter avec la gravité des sons, surtout s'ils sont plus intenses; elle peut diminuer sur des sons plus aigus.

Il me reste à passer en revue les critiques de détail faites à divers passages de ma notice sur les principes fondamentaux de la musique.

M. Fétis s'arrête longtemps sur l'épigraphe que j'ai choisie et à laquelle je n'attache aucune importance. Sa longue critique ne peut atteindre que l'auteur auquel j'ai emprunté cette épigraphe, je n'en suis pas responsable, il me suffit qu'elle dise à-peu-près ma pensée. C'est pour se faire la main que M. Fétis espadonne à outrance contre cette pauvre épigraphe tout-à-fait étrangère aux principes fondamentaux de la musique. Je demanderai seulement si c'est une langue scientifique, bien faite, que celle où le mot *ton* a une foule de significations différentes et où l'on donne le même nom à des choses qui n'ont rien de commun. Au surplus, dans sa *Musique à la portée de tout le monde*, et dans son *Traité d'harmonie*, M. Fétis se plaint lui-même, plusieurs fois, des imperfections de la nomenclature musicale.

La seconde critique est fondée. Il est très-vrai qu'à la page 11 j'ai pris le féminin pour le masculin. M. Fétis n'attache pas, du reste, une grande importance à cette erreur de sexe, car il se borne à la signaler en soulignant quelques mots.

Il me fait une véritable querelle d'allemand sur un autre passage de la même page 11. J'ai dit, et je maintiens, que dans l'exécution pratique de la musique, les rares erreurs d'un comma passent inaperçues quand les sons se succèdent rapidement, mais que l'oreille s'inquiète si ces erreurs sont multipliées. Une oreille brute s'aperçoit très-bien d'un comma de différence sur deux sons qu'on lui fait entendre lentement et successivement. On peut voir, dans le présent mémoire, qu'une oreille exercée est même sensible, dans ce cas, à une différence dix fois plus petite. J'ai même rencontré des personnes tout-à-fait étrangères à la théorie comme à la pratique de la musique, et qui étaient sensibles à un dixième de comma. Convenez donc, M. Fétis, que vous n'avez pas lu ce passage avec assez d'attention, c'est le seul moyen d'éviter un reproche de mauvaise foi dans votre critique pointilleuse et sans fondement.

A l'occasion de la représentation graphique que j'ai faite des intervalles successifs entre les notes de la gamme, M. Fétis m'oppose une contradiction basée sur ce que le dessin n'est pas et ne peut pas être mathématiquement exact. C'est là, il faut le dire, une pitoyable objection. C'est absolument comme s'il disait aux savants, aux géographes, aux architectes, aux peintres : Vous êtes en contradiction avec vous-mêmes, car les dessins qui accompagnent vos textes ne représentent pas, *en toute rigueur*, les choses dont vous parlez; brisez donc vos tire-lignes, vos compas, vos crayons, vos pinceaux. Après avoir sérieusement exposé cette comique objection, M. Fétis écrit une page pour démontrer que les représentations graphiques ne *démontrent* rien. Il est clair, pour tout lecteur intelligent, qu'il veut charitablement insinuer par-là que j'ai prétendu *démontrer* par un dessin la justesse de la gamme qu'il attaque. A ce compte, il pouvait me reprocher d'avoir voulu *démontrer* que la vraie gamme est celle du tempérament égal, car j'ai aussi représenté cette gamme par un dessin. Si j'avais pensé à représenter par un dessin la gamme des pythagoriciens, je n'aurais certes pas prétendu démontrer par là que cette gamme soit la seule vraie, la seule qui soit usitée par les artistes. Pour démontrer cela, M. Fétis s'y prend autrement, il fait une déclaration solennelle, et chacun sait qu'une *déclaration* de M. Fétis est plus sûre qu'une *démonstration*.

Ce ton superbe de grand seigneur infaillible ne nous est pas permis à nous, obscurs ouvriers de la science. Au risque d'endormir nos lecteurs, nous n'osons pas énoncer une proposition sans la démontrer; nous n'osons pas exposer un fait expérimental sans décrire jusqu'au moindre accessoire de nos instruments et sans descendre aux plus minutieuses circonstances de nos expériences.

Vient enfin la dernière critique. Celle-ci du moins paraît sérieuse. Elle n'est plus destinée à donner le change au lecteur; elle ne s'attache plus exclusivement à la surface et à la forme; elle semble vouloir pénétrer franchement au fond des choses. Elle a

pour but d'attaquer une vérité importante que j'ai énoncée et démontrée sur la formation des dièses et des bémols, vérité qu'on s'étonne d'avoir à défendre tant elle est évidente et *niaise* comme je l'ai moi-même qualifiée.

Je vais reproduire le passage, page 24, qui fait l'objet de cette dernière critique. J'intercalerai, entre deux crochets, quelques mots, qui, à eux seuls, répondent à la formidable accusation d'une kyrielle d'absurdités. Je ne le vois que trop, quand même j'aurais imprimé ces quelques mots, je n'aurais pas eu la satisfaction d'éviter à M. Fétis le désagrément de tomber dans un guépier.

« Des théoriciens et des praticiens prétendent que pour bémoliser une note il faut l'abaisser d'un semi-ton majeur, et que pour la diésier il faut l'élever d'un semi-ton. Cela est faux en principe et en résultat. Cette règle serait exacte si les tons entiers de la gamme étaient égaux et doubles d'un semi-ton. La sous-dominante de la gamme de *fa* doit être (*un SI bémol*, c'est-à-dire) d'un semi-ton majeur *au-dessus* de la médiane *la*; d'un semi-ton majeur, parceque la sous-dominante *fa* de la gamme d'*ut* est au-dessus de la médiane *mi* d'un semi-ton majeur. Rien au monde n'est plus simple que cela, et pourtant que fait-on? Au lieu d'élever le *la* d'un semi-ton majeur, on abaisse le *si* de ce semi-ton (*ce qui donne un LA dièse*).

Voilà le passage; voici la critique de M. Fétis.

« Dans la gamme de *fa*, pour faire un demi-ton majeur entre » la troisième et la quatrième note, *il faudrait*, en effet, *élever* » le LA à LA dièse; mais alors il y aurait deux *la* dans la gamme, » à savoir: le *la* troisième degré, qui persisterait, et le *la* dièse. » comme quatrième degré, ce qui serait absurde. De plus il » n'y aurait plus de *si* dans la gamme, car de *la* dièse, qua- » trième note de la gamme de *fa*, on passerait immédiatement » à *ut*, cinquième note de cette gamme: seconde absurdité. » La troisième..... La quatrième....., etc. »

M. Fétis aurait pu sans difficulté énumérer une douzaine d'au-

tres absurdités. Comme elles sont toutes des conséquences inévitables de la première, je n'ai à m'occuper que de celle-ci.

Selon M. Fétis, ma gamme de *fa* serait :

*fa sol la la dièse ut, etc.*

gamme qui est en effet absurde ; mais elle n'est absurde que parce qu'elle est la sienne, et qu'elle n'est pas la mienne. Il n'a donc pas jeté les yeux sur les pages 25, 26 et 34, car il y aurait vu :

*fa sol la si, ut ré<sub>c</sub> mi FA.*

L'accusation est donc à la fois gratuite et fautive ; elle serait déloyale si M. Fétis n'avait pas une confiance aveugle dans la règle dont l'article critiqué signale la fausseté. Malgré l'avertissement qu'il ne comprend pas, M. Fétis applique cette fautive règle, il arrive nécessairement à un résultat faux, qu'il met sans façon sur mon compte, tandis qu'il est sa légitime propriété, comme on va le voir. M. Fétis dit, sans hésitation : « .... il faudrait en effet élever le *la* à *la dièse*. » C'est qu'il a une foi robuste dans la règle stupide qui dit qu'en élevant le *la* d'un demi-ton, on arrive à *la dièse*, tandis que la règle logique conduit à *si* bémol, comme je l'ai écrit. L'absurdité étant dans sa règle, il n'est pas étonnant qu'elle soit dans son résultat. L'accusation retombe donc de tout son poids sur l'aveugle accusateur. En résumé, M. Fétis refait à sa manière un de mes calculs ; il ne voit pas, il ne comprend pas, malgré l'avertissement, que sa manière de calculer est vicieuse ; mais il voit très-bien que le résultat est faux, et au lieu de se demander si ce résultat faux, différent du mien, ne viendrait pas de lui, il trouve plus commode de me l'attribuer. Il me punit de la grosse bévue qu'il a faite, puis il chante avec jubilation sa gloire et ma défaite.

Ce n'est pas par inadvertance, mais bien en restant fidèle à ses faux principes, que M. Fétis s'est frappé avec l'arme qu'il dirigeait contre moi. Il tombera dans le même guépier chaque fois



que le mot dièse ou le mot bémol sortira de sa plume , jusqu'à ce qu'il cesse enfin de nier la lumière en plein midi.

Si un logicien novice , mais prudent , avait écrit la critique à laquelle je viens de répondre , il se dirait probablement , avant de signer :

Revoyons donc un peu tout cela. D'abord, point de doute, la quatrième note d'une gamme majeure est plus élevée que la troisième d'un demi-ton ; ensuite la quatrième note de la gamme majeure de *fa* est bien un *si* bémol ; donc , en élevant la troisième *la* d'un demi-ton, on arrive à *si* bémol, et non pas à *la* dièse. Les principes qui me conduisent à ce *la* dièse pourraient donc bien être en défaut, et il se pourrait bien , ma foi , que pour avoir le bémol d'une note il fallût élever d'un demi-ton celle qui précède. Et que sait-on ? peut-être aussi faut-il abaisser une note d'un demi-ton pour avoir le dièse de la précédente ? Quoi qu'il en puisse être, je n'avouerai jamais rien de pareil , mon amour-propre aurait trop à souffrir ; mais je supprimerai prudemment cette critique , pour n'être pas exposé à me donner du poing dans le nez.

Cette logique puérile et honnête est par trop élémentaire, elle ne convient qu'aux goujats. Il faut une logique plus relevée, une logique transcendante, au génie infailible qui se sent appelé à révéler de grands mystères et à résoudre les difficultés devant lesquelles ont échoué le génie et le savoir des hommes tels que Newton, Euler et autres petits garçons de même farine.

Dans une lettre qu'on a publiée , M. Fétis dit :

« Lorsque j'ai étudié quelque chose de relatif à la musique ,  
» j'en sais tout ce qu'on peut en savoir. »

La conséquence la plus courtoise à tirer de ce mot combiné avec ce qui précède , c'est que M. Fétis n'a jamais étudié la question des dièses et des bémols. Le sacrifice de quelques minutes et un peu de bonne foi suffiront pour qu'il en sache à l'avenir tout ce qu'il était dans l'obligation d'en savoir avant de céder au besoin de critiquer toujours , même les vérités démontrées.

Dans la notice sur les principes fondamentaux de la musique ,

j'ai démontré la fausseté de la règle donnée par tradition dans les traités de physique pour former les dièses et les bémols. J'ai démontré la fausseté bien plus dangereuse de la règle suivie par M. Fétis et beaucoup de musiciens. Enfin j'ai démontré que pour diéser une note, il faut abaisser d'un demi-ton celle qui la suit dans l'ordre diatonique, et que pour bémoliser une note, il faut élever d'un demi-ton celle qui la précède dans l'ordre diatonique. Cette règle est sans exception aucune; elle s'applique à une gamme *quelconque*.

Pour ne rien laisser d'obscur dans ma défense, et pour ceux de mes lecteurs qui n'auraient pas sous les yeux la notice indiquée, j'essayerai ici d'arriver au principal résultat par une autre voie, sans faire de calcul; mais en ayant recours, en échange, à quelques utiles suppositions qui n'ont rien de contraire à l'usage et sont ainsi parfaitement admissibles.

Je sais par cœur un air connu que je suppose en *ut* majeur. Je le chante en remplaçant les paroles par les noms des notes; mais arrivé au son le plus aigu, j'ai peine à l'émettre: il est un peu trop élevé pour ma voix. Je prends donc une autre tonique qui sera, par exemple, plus grave de trois commas. Par ce moyen, par cette véritable transposition, je chante l'air sans difficulté et je n'ai rien à changer au nom des notes. Ma première tonique m'avait été donnée par un violon qui pouvait me suivre à l'unisson; mais après le changement, l'artiste n'a plus été capable de me suivre, parce que la transposition, absolument sans difficulté pour moi, était comme impossible pour lui qui n'est pas un virtuose exceptionnel. En raison de sa pratique habituelle, cet artiste n'aurait qu'un moyen pour m'accompagner à l'unisson, ce serait de détendre ses quatre cordes, de les abaisser de trois commas. Une flûte aussi pouvait d'abord me suivre à l'unisson; mais après ma transposition, cela lui est devenu impossible; ici le mal est sans remède, si la flûte n'est pas à cylindre.

Sur les instruments à sons fixes, tels qu'il faut les construire pour la commodité des exécutants et eu égard au nombre et aux

dimensions de nos doigts , on ne peut transposer qu'en passant à l'une des notes naturelles ou accidentées que l'instrument peut faire entendre. Sous ce rapport, ils tiennent dans leur dépendance les instruments à sons libres; de là une habitude fortement contractée par ceux-ci, et par suite la presque impossibilité de transposer si la nouvelle tonique ne tombe pas sur l'une des notes des instruments à sons fixes.

Je veux maintenant chanter un autre air, aussi en *ut* majeur; une flûte qui me donne l'*ut* tonique me suivra à l'unisson; mais bientôt je suis forcé de m'arrêter: je rencontre des notes beaucoup trop graves pour ma voix. Il faut transposer. Je prends pour nouvelle tonique la quinte aiguë de la première. Le flutiste peut encore me suivre à l'unisson, mais il faut qu'il change les noms des notes, chacune des miennes est toujours l'une des suivantes :

*ut ré mi fa sol la si UT. . .*

les correspondantes de la flûte sont :

*sol la<sup>c</sup> si ut ré mi F SOL ..*

Celle *F*, qui correspond à mon *si*, n'a pas de place assignée sur la portée. Elle prend la place vacante qui était réservée au *fa*, et comme elle est plus aiguë que *fa*, on évite la confusion en la désignant par *fa dièse*, ou *fa<sup>#</sup>*.

De même que mon *si* chanté est plus grave que mon *UT* d'un demi-ton, de même la note *F* que j'appelle *fa dièse* est plus grave que le *SOL* d'un demi-ton. Donc, *pour diéser une note il faut abaisser d'un demi-ton celle qui la suit dans l'ordre diatonique*. Dire que la note *F* ou *fa dièse* est plus aiguë que *fa* d'un demi-ton, c'est faire évidemment une erreur grossière. Pour que ce ne fut pas une erreur, il faudrait que l'intervalle de *fa* à *sol* fut exactement de deux demi-tons; cela n'est ainsi, et par convention, que dans la gamme du tempérament égal.

En poursuivant cette manière de raisonner. on prouverait que

toute note diésée une fois est d'un demi-ton plus grave que celle qui la suit à l'état naturel et dans l'ordre diatonique. Il suit de là qu'il n'y a pas de *mi* dièse dans une gamme lorsque la note naturelle qui suit diatoniquement le prétendu *mi* dièse est un *fa*, parce que ce prétendu *mi* dièse, devant être d'un demi-ton plus grave que *fa*, ne peut être qu'un *mi* naturel. Mais il peut y avoir un *mi* dièse dans une gamme où il n'est pas diatoniquement suivi d'un *fa* naturel.

Par les mêmes raisons, il n'y a pas de *si* dièse dans les gammes où le prétendu *si* dièse est diatoniquement suivi d'un *ut* naturel, etc.

Je prends un dernier exemple. Je voudrais chanter un autre air en *ut* majeur sur la tonique *ut* que me donne une flûte ; je ne le puis parce que certaines notes sont beaucoup trop aiguës pour ma voix. Le flutiste qui veut me suivre à l'unisson me donne pour nouvelle tonique la quinte grave de la première. Comme je chante toujours les noms des notes au lieu des paroles, je ne prononce jamais que l'un des mots suivants :

*ut ré mi fa sol la si UT.*

Mais pour me suivre, le flutiste est obligé de faire entendre les notes correspondantes de son instrument et qu'il nomme respectivement :

*fa sol la S ut ré<sub>c</sub> mi FA,*

qui toutes, sauf celle désignée par S, ont une place déterminée sur la portée. La place du *si* est vacante, on écrit donc *si* à cette place; mais comme la note S à exécuter n'a pas l'intonation du *si*, on a soin, pour éviter la confusion, d'affecter le *si* d'une marque particulière <sub>b</sub>, qu'on nomme bémol. Ce sera donc *si<sub>b</sub>* ou *si* bémol. Reste à savoir quels sont les intervalles entre ce *si* bémol et les notes voisines. Or, la note correspondante que je chante est un *fa* exact, et ce *fa* est plus aigu que le *mi* d'un demi-ton. Donc, le

*si* bémol est plus aigu que le *la* d'un demi-ton. Donc, pour bémoliser une note, il faut élever d'un demi-ton la note qui la précède dans l'ordre diatonique.

Y a-t-il au monde quelque chose de plus élémentaire, de plus simple, de plus *niais* que tout cela? Conçoit-on qu'un savant aussi célèbre que M. Fétis s'y trompe systématiquement, au point de risquer une critique absurde qui tourne directement contre lui?

C'est donc une erreur extrêmement grave et qui fausse les principes fondamentaux de la musique, que de dire, avec M. Fétis, qu'en élevant le *la* d'un demi-ton, on arrive à *la* dièse. Ce n'est pas là l'origine du *la* dièse. Le *la* dièse est originairement la sensible du *si*, il vient du *si* qu'on a abaissé d'un demi-ton. Prétendre que le *la* dièse vient du *la* qu'on a élevé d'un demi-ton, et que le *si* bémol vient du *si* qu'on a abaissé d'un demi-ton, c'est violer scandaleusement la logique; c'est jeter dans l'enseignement une fatale erreur qui en entraîne mille autres à sa suite, et dont la moindre est de prendre chaque dièse pour un bémol, et chaque bémol pour un dièse.

Entre deux notes consécutives de la gamme ordinaire, le bémol est plus aigu que le dièse. M. Fétis croit faire de l'opposition à cette vérité, quand il soutient et répète sous toutes les formes, que le dièse est plus aigu que le bémol; il ne dit alors que la vérité sans le savoir, car, prenant chaque dièse pour un bémol et chaque bémol pour un dièse, c'est absolument comme s'il disait, conformément à la vérité, que le bémol est plus aigu que le dièse.

Examinons maintenant les diverses combinaisons qu'on peut faire des deux gammes rivales et des deux règles sur la formation des dièses et des bémols.

1.<sup>o</sup> — *La gamme ordinaire et la règle logique.* — Cette combinaison n'est pas acceptable par M. Fétis, car elle le mettrait en pleine contradiction avec lui-même, puisque le dièse, qu'il prétend plus aigu que le bémol, serait au contraire plus grave. D'ailleurs, sa poétique théorie des attractions ascendantes et descendantes serait par cela même déclarée fausse. Passons donc.

2.<sup>o</sup> — *La gamme ordinaire et la fausse règle.* — Cette combinaison est acceptable par M. Fétis; elle s'accorde avec ses idées sur l'élévation du dièse et sa théorie sentimentale des attractions; malheureusement la règle est absurde. Passons.

3.<sup>o</sup> — *La gamme des pythagoriciens et la fausse règle.* — Cette combinaison est celle que M. Fétis proclame la seule vraie. Par malheur la fausse règle, *dans ce cas*, fait le dièse plus grave que le bémol, ce qui met M. Fétis en pleine contradiction, et avec son opinion persistante sur la hauteur relative du dièse et du bémol, et avec sa nébuleuse théorie des attractions.

4.<sup>o</sup> — *La gamme des pythagoriciens et la règle logique.* — Cette dernière combinaison est la plus favorable à M. Fétis. Elle s'accorde au mieux avec son idée fixe, sur la hauteur relative du dièse et du bémol et avec ses attractions ascendantes et descendantes. Il est donc de l'intérêt de M. Fétis d'adopter cette combinaison, et, par suite, d'abandonner sa misérable règle sur la formation des dièses et des bémols. Mais pour nous faire accepter cette combinaison, il faudrait prouver, non par de simples affirmations, mais par l'expérience positive, que l'*ut* étant 1, le *mi* est  $\frac{81}{64}$ .

Or, ce *mi* a été jugé faux, trop aigu, par tous les musiciens qui l'ont entendu et que j'ai nommés. Donc, si M. Fétis veut rentrer dans le vrai, il faut qu'il renonce tout à la fois à sa gamme, à sa règle et à son utopie.

C'est fâcheux; mais c'est ainsi.

Sous le rapport moral comme sous le rapport scientifique, il y a autant d'avantages à reconnaître une erreur qu'à découvrir une vérité nouvelle. L'erreur invétérée de M. Fétis est funeste, parce qu'elle est acceptée de confiance par ceux qu'il éclaire de ses nombreux et savants écrits. Les principes étant faussés, les conséquences le sont aussi, ce qui jette une profonde obscurité sur des choses très-claires et très-simples par elles-mêmes.

« Quelque fois il est arrivé de persister dans des erreurs mani-

» festes , uniquement parce qu'on les avait professées , et par un » intérêt d'amour-propre mal entendu ! » (1)

La question des dièses et des bémols intéresse au plus haut point les principes fondamentaux de la musique. Elle n'est nulle part *complètement* résolue que je sache ; on m'excusera donc d'y revenir encore.

Lorsqu'entre deux notes consécutives d'une gamme *quelconque* , on insère un dièse et un bémol, ceux-ci sont, l'un et l'autre, plus aigus que la plus grave ou la première des deux notes consécutives, et plus graves que la deuxième. Il est donc tout-à-fait indifférent de les considérer sous l'un ou l'autre de ces deux points de vue. On peut également considérer l'une des deux notes intercalées comme étant plus aiguë que la première des deux notes consécutives , et l'autre comme plus grave que la deuxième. La règle rigoureuse, absolue, que j'ai donnée, présente le dièse comme plus grave que la deuxième note et le bémol comme plus aigu que la première. Il y a enfin un dernier point de vue sous lequel on peut considérer ces choses, c'est de voir le dièse comme plus aigu que la première des deux notes consécutives , et le bémol comme plus grave que la deuxième. Cette manière de voir est très-généralement celle des musiciens. Pour nous conformer à cet usage, il nous reste à savoir de combien il faut élever la plus grave des deux notes pour avoir son dièse , et de combien il faut abaisser la plus aiguë pour avoir son bémol. Sur ce point , consultons les deux auteurs les plus célèbres : J.-J. Rousseau et M. Fétis.

Selon le dictionnaire de J.-J. Rousseau, il faut élever d'un demi-ton *mineur* la plus grave des deux notes , pour avoir son dièse, et abaisser d'un demi-ton *mineur* la plus aiguë , pour avoir son bémol.

Pour la gamme ordinaire , le demi-ton *mineur* vaut  $\frac{1\ 5\ 5}{1\ 2\ 3}$  quand les deux notes diffèrent du ton majeur  $\frac{2}{3}$ . Il a pour valeur  $\frac{2\ 6}{2\ 4}$  quand

(1) *La Musique à la portée de tout le monde*. 1847, page 316.

l'intervalle des deux notes est d'un ton mineur  $\frac{1}{9}$ . Cette ambiguïté est déjà un vice notable, car elle complique inutilement les calculs. Cette règle de J.-J. Rousseau a en outre l'intolérable défaut de fournir deux dièses différents et deux bémols différents entre deux notes qui diffèrent d'un demi-ton dans la gamme ordinaire, et de fournir un dièse et un bémol entre deux notes qui diffèrent d'un demi-ton dans la gamme des pythagoriciens. Cette règle de J.-J. doit donc être rejetée, car elle n'est applicable, et sans utilité, qu'à la gamme du tempérament égal.

Néanmoins, en modifiant convenablement son énoncé, cette règle de J.-J. peut devenir générale et rigoureuse. Il faut dire :

Pour trouver le dièse entre deux notes consécutives d'une gamme quelconque, il faut élever la plus grave de l'excès de l'intervalle total entre ces notes sur le demi-ton. Pour trouver le bémol, il faut abaisser la plus aiguë des deux notes de l'excès de l'intervalle total sur le demi-ton.

On pourrait peut-être simplifier un peu cette rédaction, mais la règle n'en serait ni moins indirecte ni moins compliquée. Elle serait extrêmement embarrassante si on voulait la suivre à la lettre pour calculer la valeur d'une note diésée ou bémolisée un grand nombre de fois, tandis que c'est presque l'affaire d'un trait de plume quand on se sert de ma règle, qui va droit au but. Pourquoi donc se donner d'inutiles entraves et chercher bien loin ce qu'on a sous la main ? Pourquoi chercher midi à quatorze heures ?

Selon les critiques de M. Fétis ; selon son *Traité d'harmonie* ; selon sa *musique à la portée de tout le monde*, et le dictionnaire à la fin de cet ouvrage, il faudrait élever d'un demi-ton la plus grave des deux notes pour avoir son dièse, et abaisser d'un demi-ton la plus aiguë pour avoir son bémol. J'ai assez fait voir l'absurdité de cette règle. Il est possible, cependant, que quelques-uns de mes lecteurs, ayant de plus utiles occupations, ne soient pas tout-à-fait au courant de la discussion sur la formation des dièses et des bémols, et que par suite, ils ne sachent pas bien en quoi consiste, *au fond*, la fausseté de la règle que suivent les musiciens



de l'école de M. Fétis, quand ils veulent insérer un dièse ou un bémol entre deux notes qui se suivent diatoniquement. Pour essayer de la leur faire *sensir*, j'aurai recours à une comparaison familière :

Je suppose qu'il y ait de Douai à Armentières une route en ligne droite passant par Lille. Je suppose de plus que pour aller de Lille à Armentières, en suivant cette route, il faille faire 3 lieues, et que pour aller de Lille à Douai, il faille faire 7 lieues. Cela posé; imaginez que Lille ait disparu sans laisser de trace, et qu'il s'agisse néanmoins d'en retrouver l'emplacement. Le paysan le plus brut saura résoudre ce fameux problème; il vous dira dans son gros bon sens : Partez d'Armentières, faites 3 lieues, et vous arriverez ainsi à l'emplacement de Lille; ou bien encore, partez de Douai, faites 7 lieues, et vous arriverez tout de même à l'emplacement de Lille. Vous croyez peut-être que tout le monde va trouver cette solution exacte et sûre? Vous vous trompez. Il est des gens qui vous diront : partez d'Armentières, faites 7 lieues; ou bien encore, partez de Douai, faites 3 lieues, et vous arriverez infailliblement à Lille. Il n'est pas impossible que notre paysan ne vienne réclamer en disant : Mais prenons donc garde, Messieurs les savants! vous mettez Douai où est Armentières, et Armentières où est Douai.

*Traduction.* Les musiciens de l'école de M. Fétis se servent d'une règle stupide qui leur fait mettre le dièse où doit être le bémol, et le bémol où doit être le dièse.

Présentez à la foule indifférente un axiôme dépouillé de tout ornement, un axiôme nu. Présentez en même temps, et à grand renfort de grosses caisses, une absurdité couverte de stras et d'oripeaux, soutenez-la par une phraséologie éblouissante, et vous pourrez parier cent contre un que l'absurdité aura la préférence.

Fig 2

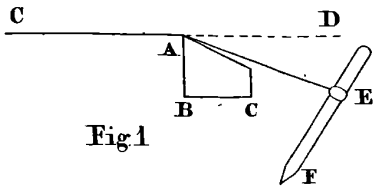
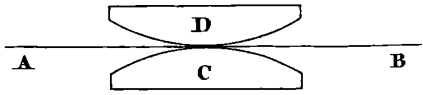


Fig 1

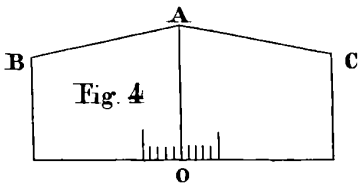


Fig 4

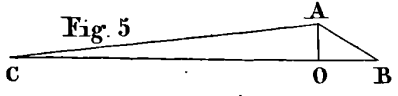


Fig 5

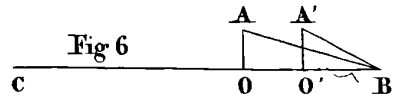


Fig 6

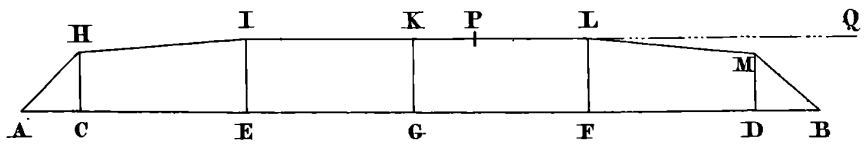


Fig 8

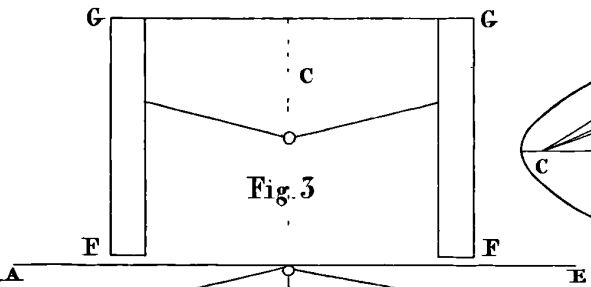


Fig 3

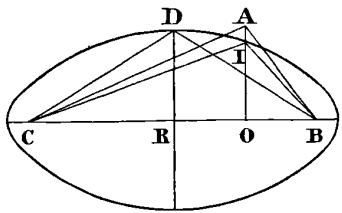


Fig 7

L. DANC Lille

---

**SUR UNE CAUSE DE RUPTURE****DE CERTAINS APPAREILS A VAPEUR ,**

Par M. MEUCY, Membre résidant.

---

On emploie dans l'industrie des appareils de forme variée dans lesquels on fait circuler la vapeur pour produire différents effets. Nous citerons notamment les chaudières en cuivre à double fond dont on fait usage dans les fabriques de sucre, les cylindres destinés au séchage des étoffes, les retours d'eau, les réservoirs de vapeur, etc. Ces appareils, quoique n'étant pas soumis aux mêmes causes de détérioration que les chaudières qui sont exposées à l'action de la flamme et des gaz chauds émanant d'un foyer, n'exigent pas moins qu'on prenne à leur égard certaines précautions, si l'on veut éviter les accidents. En effet, la plupart d'entr'eux sont clos ou susceptibles d'être fermés à la volonté de l'ouvrier qui les dirige, et de communiquer pendant un temps plus ou moins long avec les chaudières qui produisent la vapeur. Ils doivent donc être, suivant les cas, soumis à l'épreuve au moyen d'une pompe de pression comme ces dernières, ou porter des soupapes chargées d'un poids déterminé. Il convient aussi quelquefois de renforcer par des armatures les fonds plats dont ils sont souvent munis. Toutefois ces mesures fort sages n'ont d'autre but que de disposer les appareils de manière à leur permettre de résister à une tension égale ou inférieure à celle indiquée par le timbre du générateur. Mais elles seraient impuissantes pour prévenir leur rupture si la cause qui tend à les détruire venait à agir, non pas d'une manière égale et continue, mais en quelque sorte instantanément, comme un ressort qui se débanderait tout-à-coup. Il est arrivé dans plusieurs

établissements à vapeur du département du Nord, des accidents assez nombreux qui n'ont pu être attribués ni à une pression excessive de vapeur, ni à un vice de construction. Il ne se passe peut-être pas une année sans que les fabriques de sucre ne soient le théâtre d'événements de ce genre, et si ces événements n'ont pas plus de retentissement et restent souvent même inconnus, c'est qu'habituellement ils n'ont pas de suites fâcheuses ou qu'ils n'entraînent que des blessures légères. Mais on aurait grand tort de croire qu'ils soient toujours sans gravité. Il y a quelques années, dans une papeterie du département de Seine-et-Marne, un ouvrier a été tué et un autre grièvement blessé par l'explosion d'un cylindre sécheur. Un semblable accident a eu lieu aussi dans une fabrique de tissus du département de la Seine. D'ailleurs, les industriels sont grandement intéressés à prendre les mesures propres à empêcher tous dérangements dans leurs appareils, ces dérangements occasionnant toujours des chômages ou des pertes de temps très-préjudiciables.

Avant d'aller plus loin, je crois utile de faire connaître sommairement les appareils à vapeur autres que les générateurs et les machines le plus communément usités dans le Nord :

1.<sup>o</sup> Les cylindres sécheurs (*fig. 1*) employés dans les teintureries et dans les fabriques d'indiennes sont ordinairement en cuivre et fermés par des fonds plats en fonte; ils portent quelquefois une petite soupape atmosphérique s'ouvrant de dehors en dedans et destinée à prévenir leur écrasement dans le cas où le vide viendrait à se former par suite de la condensation de la vapeur. Celle-ci arrive dans les cylindres par un tuyau adapté à une de leurs bases et s'échappe par un autre tuyau fixé sur la base opposée. Ces tuyaux sont munis de robinets qui sont à la disposition de l'ouvrier chargé de régler l'entrée et la sortie de la vapeur. Il peut donc arriver que ces sortes de cylindres renferment de la vapeur à une tension égale à celle des chaudières si l'on vient à fermer le robinet d'échappement, à moins cependant qu'une soupape placée sur le trajet du générateur aux cylindres ne limite la pression qui peut se produire dans leur intérieur.

2.<sup>o</sup> Les retours d'eau (*fig 2*) sont destinés à l'alimentation des générateurs dans les teintureries, les distilleries et dans beaucoup d'industries où l'on doit alimenter sans moteur une chaudière renfermant de la vapeur à une certaine pression. Ils servent aussi à recueillir l'eau provenant de la vapeur condensée qui a été utilisée pour un chauffage quelconque, et à la faire rentrer dans le générateur. La construction de ces cylindres est la même que celle des chaudières à vapeur. Ils communiquent avec celles-ci par deux tuyaux dont l'un va de leur partie supérieure au réservoir de vapeur, et l'autre, plongeant jusqu'au fond du générateur, est fixé par l'autre extrémité à leur partie inférieure. Il suffit donc, pour alimenter, d'ouvrir les robinets adaptés à ces tuyaux et l'eau renfermée dans le cylindre étant alors également pressée par la vapeur en dessus et en dessous, s'écoule librement en vertu de son propre poids. On voit que les retours d'eau ne sont mis en communication avec les chaudières que temporairement et seulement lorsqu'il est besoin d'alimenter; mais pendant la durée de cette opération, quelque courte qu'elle soit, le cylindre renferme de la vapeur à une tension égale à celle du générateur.

3.<sup>o</sup> Les chaudières en cuivre à double fond établies principalement dans les fabriques de sucre indigène, ont remplacé les chaudières à serpentins, qui ont à la vérité l'avantage de présenter une plus grande surface de chauffe, mais dont le nettoyage est aussi très-difficile. Il en existe deux espèces, suivant que les fonds sont bombés du même côté ou en sens contraire. Les premières, auxquelles on donne le nom de *chaudières à coupole*, sont les plus dangereuses, parce que leur surface supérieure est pressée par la vapeur sur sa convexité, et que, dès que cette surface a subi la plus légère déformation, sa résistance est sinon détruite au moins considérablement diminuée. Cet inconvénient n'existe pas dans les *chaudières à lentille*, dont les deux fonds présentent leur concavité à l'action de la vapeur. Cependant, les chaudières à coupole sont encore très-répandues et souvent même préférées aux autres, parce que leur capacité augmente avec leur surface de chauffe,

tandis que c'est le contraire dans les chaudières à lentille. Ces deux systèmes sont représentés en coupe (*fig. 3*). Le fond inférieur est en fonte de 30 millimètres et se trouve relié avec le fond supérieur, qui est en cuivre, par un fort boulon à vis. L'épaisseur du cuivre est aujourd'hui plus forte que celle qu'on lui donnait il y a quelques années, et des fabricants ont reconnu la nécessité de porter cette épaisseur à 10 millimètres. Trois tuyaux sont adaptés au double fond : celui de prise de vapeur, celui d'échappement ou de retour d'eau, plus un troisième petit tuyau qui débouche à l'extérieur et qui est muni d'un robinet connu sous le nom de robinet d'air. Cela posé, la manœuvre consiste à ouvrir d'abord le robinet d'air, puis successivement le robinet d'admission et celui de retour, enfin à fermer le petit robinet d'air, lequel remédie au vide plus ou moins complet qui peut exister dans le double fond au moment de l'introduction de la vapeur. Ainsi l'eau qui se condense successivement dans le double fond étant soumise à une égale pression par-dessus et par-dessous, descend dans la chaudière par le tuyau de retour.

On voit que ces sortes de chaudières peuvent, comme les appareils précédents, renfermer de la vapeur à la même tension que celle qui existe dans le générateur, et que, par suite, elles doivent être construites assez solidement pour pouvoir supporter sans fatigue la pression maximum limitée par le timbre.

Supposons maintenant que les appareils dont il s'agit cessent de fonctionner pendant un certain temps et qu'on les fasse communiquer de nouveau avec le générateur. C'est ordinairement à cet instant, c'est-à-dire au commencement de l'opération, que la plupart des accidents se produisent. Des chaudières à double fond se sont déchirées quelquefois parce que l'ouvrier avait omis d'ouvrir préalablement le robinet d'air; mais il est arrivé aussi qu'elles se sont rompues ou déformées quelques moments après la mise en train et sans qu'il y ait eu d'imprudences commises. La cause de ces accidents est facile à trouver. Les robinets de vapeur sont manœuvrés au moyen de clefs qui forment levier. Souvent ces robinets

sont fortement serrés pour éviter les fuites, et il n'est pas rare de voir les ouvriers employer toute leur force pour les ouvrir. Mais dès que l'adhérence est vaincue, le robinet cède brusquement; la vapeur se précipite avec force et produit par un accroissement immédiat de tension dans l'appareil, des effets analogues à ceux qui résulteraient d'un choc et qui ne peuvent être amortis que par le frottement contre les tuyaux. Ces effets doivent être d'autant plus sensibles, que la pression dans le générateur diffère plus de celle qui existe dans l'appareil où doit circuler la vapeur, et par conséquent, ils seront maximums si la vapeur pénètre dans un espace où la condensation a produit un vide plus ou moins parfait. Quoi qu'il en soit, il se produira un véritable *marteau de vapeur* si l'on ouvre subitement le robinet qui met le générateur en communication avec l'appareil qu'on se propose de chauffer. Et si l'action produite par le changement brusque de tension n'occasionne pas immédiatement la rupture ou une déformation quelconque des surfaces pressées par la vapeur, il est incontestable que la résistance du métal dont ces surfaces sont formées pourra être gravement compromise.

S'il n'était pas évident *a priori* que la rapidité de l'introduction de la vapeur doit ajouter aux effets résultant de sa tension, les expériences de M. Boutigny, d'Evreux, sur l'état sphéroïdal des corps, le démontreraient suffisamment. Il résulte, en effet, de ces expériences, que si l'on projette une goutte d'eau sur une capsule chauffée à 171 degrés ou au-dessus, cette goutte prend l'état sphéroïdal, et la température du globule s'abaisse au-dessous du point d'ébullition du liquide, c'est-à-dire à 96 degrés et demi. Si on laisse refroidir, l'eau reste dans le même état jusqu'à 142 degrés, et à ce point, elle commence à mouiller la capsule en s'évaporant avec rapidité. Ainsi, au moment où la goutte d'eau s'étale sur la paroi qui la supporte, sa température s'élève tout-à-coup de 96 degrés et demi à 142 degrés, c'est-à-dire que le passage de l'état sphéroïdal à l'état liquide fait monter subitement la pression de la vapeur de 1 à 4 atmosphères. Or, cette pression,

en supposant qu'elle se produise par degrés, ne serait pas susceptible de produire l'explosion que M. Boutigny a remarquée en répétant la même expérience avec une petite chaudière fortement bouchée. Quelques instants après l'extinction de la lampe qui avait servi à rougir la chaudière, on entendait un léger bruissement, puis le bouchon était lancé avec force. Cette explosion était donc due à l'instantanéité de la formation de la vapeur au moment où sa tension s'élevait tout-à-coup de 1 à 4 atmosphères.

Nos forges fournissent encore un exemple des effets produits par le développement instantané de la vapeur à une certaine pression. Lorsqu'on étire une barre de fer sous le marteau et qu'on projette de l'eau sur cette barre rouge pour décaper sa surface, on entend des détonations quelquefois assez fortes et comparables à celles d'armes à feu. Ce sont les petits sphéroïdes d'eau qui sont écrasés par le marteau et qui se réduisent immédiatement en vapeur. Il faut concevoir que la chaleur rouge fait naître des forces qui donnent au liquide une forme sphéroïdale particulière et qu'au moment où ces forces sont vaincues par le choc du marteau, la vapeur se forme subitement à la tension correspondante à la température de la barre. C'est ce qui produit la détonation.

La rapidité avec laquelle la vapeur se développe est donc capable d'exercer une action très-destructive sur les parois des récipients qui la contiennent, et il en est de même de la soudaineté avec laquelle la vapeur peut faire irruption dans les appareils de chauffage. Le flotteur d'alarme qu'on adapte maintenant aux chaudières à vapeur peut, quand il est bien établi, prévenir de grands accidents en empêchant que l'eau puisse s'abaisser jusqu'au niveau des carneaux ou conduits de la flamme et de la fumée. Quant aux effets nuisibles résultant d'une tension subite de la vapeur dans les divers appareils tels que chaudières à double fond, cylindres sécheurs, etc., qui sont mis temporairement et à diverses reprises en communication avec les générateurs, on a essayé de munir les robinets d'introduction d'un petit engrenage qui permet de les ouvrir avec lenteur et aussi de les manœuvrer



Fig. 1.

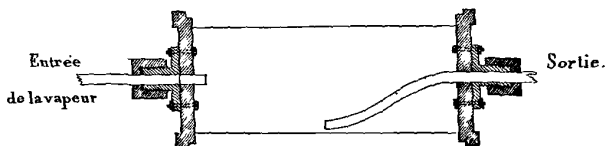


Fig. 2.

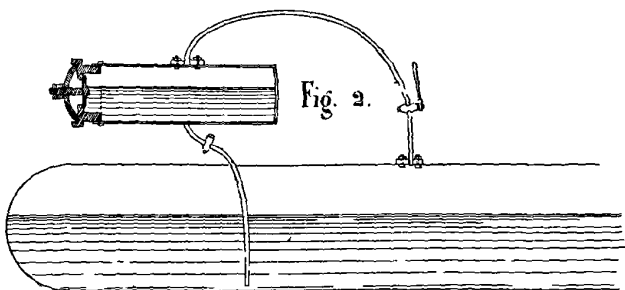


Fig. 3.

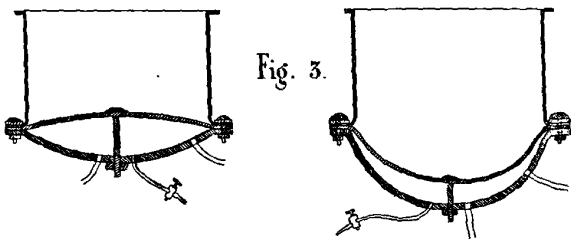
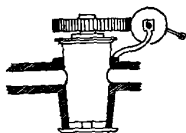


Fig. 4.



plus facilement qu'au moyen de clefs. Ce système, fort simple d'ailleurs (*fig. 4*), a été mis en usage, d'après mes conseils, dans la raffinerie de sucre de MM. Bernard frères, à Lille, et une expérience de près de deux ans paraît avoir démontré son efficacité. Les résultats satisfaisants qu'on en a obtenus et qui se résument dans une plus longue durée des appareils et dans l'absence d'accidents, donnent lieu de penser qu'on s'empressera d'en faire l'application dans d'autres établissements.



---

# MÉMOIRE

SUR LES

## COMBINAISONS DÉFINIES DE L'IODE ET DU PHOSPHORE,

Par M. B. CORENWINDER, Membre résidant.

---

On rencontre, au début même de l'étude de la chimie, un certain nombre de combinaisons binaires qui ne présentent pas une composition définie, et n'ont pu être obtenues jusqu'à présent sous forme de cristaux. Tels sont entre autres les composés que forment, en se combinant deux à deux, divers métalloïdes, tels que le chlore, le phosphore, le soufre et l'iode. Ces lacunes sont assez regrettables à mon avis, parceque l'examen de ces composés et l'étude de leurs propriétés devant être faits par l'élève qui débute dans la science, il est exposé, par cela même, à prendre tout d'abord une fausse idée des lois qui règlent les actions chimiques et les phénomènes des combinaisons.

Préoccupé du désir de combler ces lacunes, j'ai cherché à utiliser un liquide qui, dissolvant la plupart des métalloïdes, pouvait me faire espérer d'obtenir par son intermédiaire, leurs différentes combinaisons à l'état défini. Dans mon opinion, les chimistes se sont trop peu préoccupés jusqu'à présent, de faire varier le milieu où s'opèrent les cristallisations; nul doute que lorsqu'on se sera bien pénétré de ce fait, que ce n'est pas l'eau seule qui peut servir de véhicule, atténuer la cohésion des corps et faciliter leurs actions réciproques, mais que beaucoup d'autres liquides jouissent de la même propriété, on arrivera certainement à enrichir la science d'un grand nombre de corps nouveaux qui pourront prendre leur place dans l'édifice des combinaisons régulières formées suivant les lois des proportions définies.

Le liquide que j'ai employé pour préparer ces différents composés, est le sulfure de carbone. Ainsi, j'ai remarqué qu'en mettant en contact une dissolution de soufre dans le sulfure de carbone avec une pareille dissolution de phosphore, et soumettant le mélange à un grand refroidissement, on obtient de petits cristaux blancs jaunâtres, qui fondent à une basse température, et présentent toutes les propriétés du *sulfure de phosphore*.

Lorsqu'on fait passer un courant de chlore sec dans du sulfure de carbone chargé de phosphore, le gaz est complètement absorbé; en continuant l'opération jusqu'à refus et plaçant le produit dans un lieu frais, on obtient bientôt des cristaux blancs, d'une forme bien nette, présentant toutes les propriétés du *chlorure de phosphore*.

Lorsqu'au contraire on charge le sulfure de carbone de chlore à saturation, et qu'on y projette un fragment de phosphore, la réaction est des plus vives: le phosphore s'enflamme brusquement, et le liquide enflammé est lancé avec violence hors du vase où se fait l'opération. Cette expérience est très-propre à démontrer dans un cours, l'action énergique que le chlore exerce sur le phosphore; pour la produire, je prends un tube de verre de deux décimètres environ de longueur, bouché à une de ses extrémités, j'y mets un peu de sulfure de carbone, que je sature de chlore sec, et j'y fais tomber avec précaution un fragment de phosphore; aussitôt la flamme est projetée à plusieurs mètres de hauteur.

Je fus conduit naturellement dans cet ordre d'idées à mettre en contact des dissolutions d'iode et de phosphore, et j'obtins des produits remarquables par leur beauté. Ce sont eux qui ont été d'abord l'objet des recherches et des observations que je signale dans ce mémoire, me réservant de publier plus tard mes études sur les composés précédemment indiqués.

Les seules recherches que nous ayons sur les composés de l'iode et du phosphore, sont celles de M. Gay-Lussac, publiées dans le beau mémoire par lequel il a fait connaître les propriétés de

l'iode et de ses combinaisons. (Annales de chimie, tome 91, page 9, I.<sup>re</sup> série).

Cet illustre chimiste prépara le premier l'iodure de phosphore, en combinant ces deux corps dans un petit tube de verre, sous l'influence d'une faible élévation de température.

Avec une partie de phosphore et huit d'iode, on obtient, dit-il, un composé rouge orangé, fusible à 100° environ, volatil à une température plus élevée.

Avec une partie de phosphore et seize d'iode, une matière d'un gris noire, fusible à 29°.

Avec une partie de phosphore et vingt-quatre d'iode, une matière noire, fusible en partie à 46°.

Mes recherches m'autorisent à établir qu'il n'existe que deux combinaisons réelles de l'iode et du phosphore, toutes deux se présentent avec une couleur rouge plus ou moins foncée.

Quant aux produits qui affectent une couleur grise ou noire, ils ne sont, à mon avis, que des mélanges d'un excès d'iode avec le composé réel, qui en renferme le plus, ainsi que je le démontrerai plus loin. Je vais d'abord faire connaître les propriétés des deux iodures définis, leur mode de préparation et les résultats de mes analyses.

Dès que je m'aperçus qu'il se produisait des cristaux dans une dissolution de sulfure de carbone, où j'avais mis de l'iode et du phosphore, je cherchai à préparer ces iodures dans les rapports des équivalents chimiques. Je pris d'abord un équivalent d'iode pour un équivalent de phosphore, et les faisant dissoudre dans du sulfure de carbone, je soumis le mélange au refroidissement dans de la neige. Il se forma bientôt des aiguilles d'un beau rouge orangé. Je décantai le liquide de cristallisation, je fis égoutter les cristaux, et je vis qu'au contact de l'air, une légère déflagration se produisait à leur surface, sans altérer en rien, ni leur forme, ni leur couleur. Cette première observation me fit penser que ces cristaux étaient baignés de phosphore; pour m'en assurer je plaçai le liquide mère dans une petite cornue,

je le concentrai au bain d'eau, il passa à la distillation du sulfure de carbone parfaitement pur, et quand le liquide fut amené à siccité, une très-vive ignition se produisit dans l'appareil, et le résidu se présenta sous forme cristalline, d'une couleur rouge parfaitement semblable à la couleur des cristaux. Ces faits me confirmèrent dans ma première opinion que l'analyse vint justifier complètement.

Je pris un gramme de ces cristaux, je les mis avec de l'eau dans une éprouvette à laquelle j'avais adapté un appareil à chlore. Le chlore transforma tout le phosphore en acide phosphorique qui fut dosé à l'état de phosphate ammoniaco-magnésien ou plutôt de pyrophosphate de magnésie.

Poids du pyrophosphate obtenu, 0g,380 équivalant à 0g,107 de phosphore.

En calculant le phosphore contenu dans la formule  $I^3 Ph$ , on trouve 0,112 pour un gramme d'iode.

### IODURE DE PHOSPHORE ( $I^3 Ph$ ).

La préparation de ce corps n'offre aucune difficulté; il suffit de peser un équivalent de phosphore desséché, de le faire dissoudre dans du sulfure de carbone et d'y ajouter deux équivalents d'iode. Le liquide est d'un brun rougeâtre très-intense, il s'éclaircit peu de temps après, et présente alors une coloration d'un beau rouge orangé. Placé dans de la glace, ou seulement dans de l'eau froide, on le voit bien se troubler légèrement, et en quelques heures, le vase se remplit de beaux cristaux, surtout si l'on opère sur une quantité un peu grande de matière.

Une opération faite dans les rapports suivants, m'a donné un bon résultat.

2,60 de phosphore.

20,34 d'iode.

En dissolution dans environ 60 à 75 centimètres cubes de sulfure de carbone, les cristaux se présentent sous forme de prismes

très aplatis, flexibles, atteignant jusqu'à 3 ou 4 centimètres de longueur; leur couleur est d'un beau rouge orangé clair. Le liquide mère, soumis à la concentration jusqu'à siccité et à l'abri du contact de l'air, donne un dépôt de même couleur que les cristaux, sans résidu d'iode ni de phosphore. Le sulfure de carbone qui passe à la distillation est parfaitement pur.

Ces résultats ne me laissaient plus le moindre doute sur la constitution chimique de cet iodure. Toutes les propriétés des cristaux sont les mêmes que celles du résidu, le mode de décomposition par l'eau, le point de fusion, l'altération au contact de l'air; néanmoins je fis de nouvelles analyses, dont je vais indiquer les résultats.

Avant de peser ma prise d'essai, je l'ai soumise à la dessiccation dans un petit tube chauffé au bain d'eau jusqu'à 50 à 60° et traversé à l'aide d'un aspirateur par un courant d'air qui avait un mouvement modéré. Je dépouillai ainsi les cristaux des moindres traces de sulfure de carbone dont ils étaient imprégnés; cette opération ne leur fit éprouver aucune altération, ni dans leur forme ni dans leur couleur. Le poids bien exactement déterminé, je les mis dans une éprouvette avec une quantité convenable d'eau, et je transformai par un courant de chlore, le phosphore en acide phosphorique, et l'iode en acide iodique. Le liquide ayant été concentré à sec, le résidu fut repris par l'eau, saturé par l'ammoniaque avec addition de chlorhydrate d'ammoniaque et de sulfate de magnésie.

1 gr. de cristaux a donné 0,405 pyrophosphate de magnésie, représentant en phosphore. . . . . 0g. 114  
La formule I<sup>2</sup>Ph exige. . . . . 0 112

Une analyse du résidu sec m'a donné le résultat suivant :

0g 537 étant traités par le chlore et le liquide concentré à sec, j'y ai ajouté du nitrate de fer pur, contenant 0g 500 de métal, le tout a été précipité par l'ammoniaque, lavé à chaud, etc.

Poids du peroxide et de l'acide phosphorique. . . 0<sup>g</sup>, 840.  
 Poids du peroxide fourni par 0<sup>g</sup>, 500 fer. . . . . 0, 714.

Acide phosphorique. . . 0, 126

Ce qui représente en phosphore. . . 0<sup>g</sup>, 056.

La formule I<sup>3</sup> Ph exige. . . . . 0, 060.

Cet iodure, auquel il est convenable, je crois, de donner le nom de *protoiodure de phosphore*, n'a pas d'analogues dans les autres combinaisons du phosphore avec les métalloïdes. Il conduira, je pense, les chimistes à rechercher les combinaisons Ph O<sub>2</sub>, Cl<sub>2</sub> Ph, qui n'ont pas encore été obtenues.

Les propriétés du protoiodure de phosphore sont les suivantes :

Il fond à la température de 110° environ, lorsqu'il a été complètement dépouillé de toutes traces de sulfure de carbone. Le produit fondu est d'un beau rouge clair. En présence de l'eau, il se décompose et donne un dépôt de flocons jaunes, de l'acide iodhydrique et de l'acide phosphoreux. Pour le conserver, il est indispensable de le renfermer dans des tubes soudés à la lampe; dans des flacons bouchés à l'émeri, il s'altère bientôt, car la tension de la vapeur, soulevant le bouchon, il pénètre dans le flacon de l'air humide qui le fait tomber en déliquescence.

Ainsi que l'annonce M. Berzélius dans son traité de chimie, on remarque que si l'iodure de phosphore contient un excès de ce dernier corps, sa décomposition par l'eau donne lieu à un dépôt de phosphore rouge. Pour en obtenir rapidement, il suffit d'ajouter un peu d'iode à une dissolution de phosphore ordinaire dans le sulfure de carbone, d'abandonner le tout à l'évaporation spontanée et de décomposer le résidu par l'eau; il est toujours mélangé d'un excès de phosphore blanc que l'on peut séparer par le sulfure de carbone. Il y a probablement une limite où l'iode, pris en proportion convenable, déterminerait une transformation complète.



L'insolubilité du phosphore rouge dans le sulfure de carbone, m'a fait penser qu'on obtiendrait facilement ce produit en exposant à l'irradiation solaire une dissolution de phosphore ordinaire dans ce liquide. L'expérience a justifié mes prévisions. Au bout de quelques jours d'insolation, on voit se déposer sur la paroi du vase exposée au soleil, une couche jaune orangée qui rougit de plus en plus; pour la détacher, il suffit de mettre dans le flacon quelques fragments de verre, et d'agiter.

Il est bien entendu qu'en livrant ces résultats d'expériences, je ne préjuge rien sur la question de savoir si ces deux modifications du phosphore sont identiques. La question reste encore à étudier.

L'iodure de phosphore cristallisé peut être avantageusement employé pour préparer l'acide iodhydrique. Il suffit d'en placer quelques grammes dans un petit ballon muni d'un tube de sûreté pour éviter l'absorption, de les humecter avec un peu d'eau et de chauffer modérément pour obtenir aussitôt de l'acide iodhydrique avec la plus grande facilité. On sait qu'en présence de l'eau, l'iodure de phosphore se décompose, principalement en acide iodhydrique et acide phosphoreux; par l'action de la chaleur le premier se dégage, entraînant un peu d'hydrogène phosphoré provenant de la décomposition de l'acide phosphoreux.

### DEUTOIODURE DE PHOSPHORE $\text{I}^3\text{Ph}$ .

Si l'on met en contact dans du sulfure de carbone un équivalent de phosphore et trois d'iode, on obtient une dissolution qu'il faut concentrer jusqu'en consistance assez épaisse et à l'abri du contact de l'air pour avoir des cristaux par refroidissement. La cristallisation ne s'opère qu'à l'aide d'un mélange de glace et de sel marin.

Ces cristaux ont une couleur rouge foncé, et se présentent sous forme de lames *hexagonales* assez confuses. Ils sont très solubles

dans le sulfure de carbone, et il faut avoir la précaution de les séparer du liquide qui les baigne dès qu'on cesse de refroidir. En les chauffant dans une petite cornue et à une température de 60° environ pour séparer le sulfure de carbone, ils fondent et donnent un résidu qui se solidifie ensuite en masse de couleur grenat. Le liquide au sein duquel ils se sont formés, desséché dans les mêmes conditions, donne un résidu tout-à-fait pareil et jouissant des mêmes propriétés.

On ne parvient néanmoins à dépouiller cet iodure de toutes traces de sulfure de carbone qu'en le soumettant à l'action simultanée d'un courant d'air et d'une chaleur modérée (50 à 60° environ). Il est alors susceptible de cristalliser *par voie de fusion* en prismes de fort grandes dimensions, même lorsqu'on n'opère que sur une faible quantité de produit. Dans ces conditions, on a le *deutoiodure de phosphore*, parfaitement pur. Il est fort déliquescent et s'altère aussitôt qu'il a le contact de l'air; son point de fusion est un peu inférieur à 55°. Par l'action de la chaleur il entre en ébullition et perd de l'iode qui se volatilise. L'eau le décompose en acide iodhydrique, acide phosphoreux, et il se dépose des flocons jaune orangé.

On remarque, d'après ce que je viens de dire, que cet iodure cristallise sous deux formes différentes, suivant qu'on l'obtient par la voie sèche ou par la voie humide. Dans la dernière condition, il contient du sulfure de carbone qui agit probablement comme liquide de cristallisation, puisqu'on peut le séparer seul, par l'action d'une chaleur modérée; en outre ce produit s'effleurit à l'air.

J'ai dosé le phosphore que contiennent les cristaux obtenus par la voie humide, après les avoir convenablement desséchés

1 gr. de substance m'a donné 0g.240 de pyrophosphate de magnésie.

Ce qui représente en phosphore. . . 0, 069.

La formule  $I^3 Ph$  exige. . . . . 0, 076.

Une pareille analyse a été faite sur le résidu sec du liquide mère :

1<sup>er</sup> a fourni 0<sup>es</sup>235 pyrophosphate ,

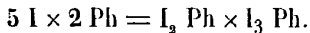
Ce qui représente en phosphore. . . . 0<sup>es</sup>, 068.

La formule I<sup>3</sup> Ph exige. . . . . 0, 076.

La composition de cet iodure est donc I<sup>3</sup> Ph.

J'ai fait des recherches pour obtenir d'autres combinaisons de l'iode et du phosphore; elles m'autorisent à admettre qu'il n'existe de composés définis que ceux que je viens d'indiquer.

Avec cinq équivalents d'iode et deux de phosphore, on obtient d'abord des cristaux de *protoiodure*, et par des cristallisations successives, on trouve, dans le dernier liquide mère, les lames hexagonales du *deutoiodure*; ce qui se justifie par l'équation suivante :



Avec quatre équivalents d'iode et un de phosphore, on a un liquide noir sous une forte épaisseur; par refroidissement dans un mélange de glace et de sel marin, il se dépose d'abord des cristaux d'iode pur. Concentrant le liquide au bain d'eau, il passe à la distillation du sulfure de carbone chargé d'iode, et la deuxième cristallisation fournit encore de l'iode imprégnée d'iodure. Enfin, à la troisième cristallisation, on obtient le deutoiodure en lames hexagonales qu'il suffit de laisser égoutter un moment pour le voir apparaître avec sa forme particulière et sa couleur caractéristique.

Avec cinq équivalents d'iode et un de phosphore, les résultats sont tout-à-fait les mêmes, la quantité d'iode qui se dépose en premier lieu est nécessairement plus considérable.

Ces faits m'autorisent à conclure que les combinaisons auxquelles on a attribué une couleur grise ou noire, ne sont pas des combinaisons définies, mais de simples mélanges de deutoiodure (I<sup>3</sup> Ph) avec des quantités variables d'iode.

J'aurai ultérieurement l'honneur d'entretenir la Société des autres recherches que j'ai entreprises, et auxquelles j'ai été conduit dans la voie nouvelle où je suis engagé. Des essais préliminaires m'autorisent à penser que l'emploi du sulfure de carbone pour obtenir des composés réguliers, pourra être mis à profit dans la chimie organique, surtout pour opérer diverses combinaisons de l'iode qui ne sont pas encore connues.

En résumé je crois avoir démontré dans ce travail :

1 ° Qu'il n'existe de combinaisons de l'iode et du phosphore que les suivantes :

$I_2$  Ph protoiodure ;

$I_3$  Ph deutoiodure.

2.° Que certains iodures autres que ces derniers, et dont l'existence est consignée dans presque tous les traités de chimie, n'ont pas de réalité, et ne sont que de simples mélanges.



---

## ESSAI DE GÉOLOGIE PRATIQUE

Sur la Flandre française,

Par M. MEUGY, Membre résidant (1)

---

Les travaux de la carte géologique pratique de la Flandre française se résument dans une connaissance exacte du sol et dans le parti qu'on peut tirer des matériaux qu'on y rencontre.

J'ai déjà publié une note, à la date du 7 avril 1847, sur les applications de la géologie à l'agriculture; mais le court séjour que j'avais fait jusqu'alors dans le département ne m'avait pas permis d'écrire avec détails sa constitution géologique. Aujourd'hui mes explorations sont terminées pour ce qui concerne la Flandre Française, et il me tarde de faire connaître les premiers résultats des mes recherches. On comprendra pourquoi la production de cette carte s'est fait attendre plusieurs années. Charge d'un service très-étendu dans les arrondissements de Lille, Dunkerque, Hazebrouck et Avesnes, et n'ayant personne pour me seconder, j'ai dû bien souvent suspendre mes travaux géologiques pendant des mois entiers. Je ne serais pas même parvenu à les terminer si je ne m'étais appliqué à utiliser les courses nécessitées par la surveillance générale des carrières et des usines, pour explorer

---

(1) Une première notice sur les applications générales de la géologie à l'agriculture, a été publiée dans le 7.<sup>e</sup> volume des publications agricoles. page 221.

le sol et consigner sur un carnet les observations recueillies dans chacune de mes nombreuses tournées.

*Etendue des indications de la carte géologique.* — Je me suis proposé surtout de construire une carte qui pût avoir une utilité réellement pratique, et c'est peut-être sous ce rapport que mon travail différera de ceux de même nature qui ont été publiés jusqu'ici. Le plus souvent, en effet, on s'est borné à indiquer les limites géologiques des divers terrains qui constituent le sous-sol à une certaine profondeur, afin qu'on pût embrasser plus facilement et d'un seul coup d'œil l'ensemble des traits caractéristiques de la contrée. On a été obligé pour cela de négliger les alluvions qui recouvrent souvent les plateaux ou les vallées sur de très-grandes étendues et qui acquièrent quelquefois des épaisseurs assez considérables. Il ne m'a pas été possible d'envisager la construction d'une carte géologique du Nord sous le même aspect, attendu que le limon répandu à la surface de nos plaines joue un rôle trop important par l'influence qu'il exerce sur la végétation pour que ses contours ne soient pas indiqués avec soin sur la carte. On conçoit qu'il m'a fallu pour cela faire des courses multipliées et consulter le sol en quelque sorte pied à pied. Aussi je n'exagère pas en disant que, pour la Flandre Française seulement, la somme des distances que j'ai parcourues a été d'au moins 900 lieues. Le nombre des échantillons recueillis ne s'élève pas à moins de 600. Cependant les indications de la carte géologique sont nécessairement restreintes dans de certaines limites, et il ne faudrait pas qu'un cultivateur pensât pouvoir la consulter avec fruit pour connaître la nature minéralogique d'un champ déterminé. Il ne peut en être ainsi. D'abord l'étendue des détails est évidemment en rapport avec l'échelle. Il serait impossible sur un plan au  $\frac{1}{80000}$  où un millimètre représente 80 mètres, d'indiquer, par exemple, la composition minéralogique d'une parcelle de 10 mètres carrés. Ensuite cette composition peut varier d'une pièce de terre à l'autre, sans que le caractère général des terrains environnants éprouve la moindre modification. Ainsi, il peut se

faire que sur un large plateau crayeux, on trouve en quelques points isolés des nids de terrains plus modernes déposés dans des espèces de poches ou cavités de la roche sous jacente, et pour tracer les contours de ces poches sur une carte, il faudrait deux conditions : l'une d'avoir un plan à une échelle assez grande, et l'autre de faire des sondages très-rapprochés qui exigeraient un nombreux personnel et un temps considérable. D'ailleurs, si un particulier voulait connaître d'une manière très-précise et très-exacte la nature du sol en un point donné, il suffirait de pratiquer en ce point un petit sondage de 2 ou 3 mètres, et les résultats de ce sondage, joints aux renseignements fournis par le plan et les coupes géologiques, suffiraient pour lui donner toute satisfaction. J'ajouterais qu'on s'exposerait à commettre de très-graves erreurs si l'on s'avisait de construire une carte géologique en ayant trop égard aux détails, et il ne faut pas oublier que le but essentiel d'une telle carte est d'éclairer, non pas seulement sur la composition du sol, mais bien surtout sur l'allure des différentes couches qui en sont les éléments. Il en est, en effet, d'une carte topographique ou géologique, comme d'un dessin. Ces cartes ayant pour objet de montrer soit les mouvements de terrain, soit les limites des divers étages géologiques, sont en quelque sorte le portrait du sol, et l'on sait que bien des portraits ne sont pas ressemblants, parce qu'on néglige l'ensemble en s'arrêtant trop aux détails. Ma carte ne doit donc être considérée que comme une esquisse, une ébauche destinée à fournir tous les renseignements généraux désirables sur un point quelconque des contrées qu'elle embrasse.

*Marche à suivre pour bien observer.* — Il ne peut entrer dans le cadre que je me suis tracé de faire ici des leçons de géologie ; mais comme mon travail peut servir aux élèves de la ferme-école, il est peut-être bon que j'entre dans quelques détails sur les précautions que l'on doit prendre pour explorer un pays, et sur la manière dont on doit observer.

Il ne faut pas perdre de vue qu'une carte géologique est avant tout un travail d'ensemble, consistant à indiquer sur le papier, le plus exactement possible, la nature des divers terrains et la relation qu'ils ont entr'eux. Il faut bien se pénétrer aussi de cette pensée, que les mouvements du sol se trouvant dans un rapport intime avec sa constitution géologique, il n'est pas toujours nécessaire de se rendre de sa personne en un point déterminé pour connaître la nature du terrain. Il arrive souvent, en effet, que cette connaissance se déduit d'un certain nombre d'observations recueillies. Un géologue doit s'attacher d'abord à constater le plus grand nombre de faits possible, puis à les coordonner, les comparer, et arriver ainsi à acquérir des idées complètes sur la structure d'une localité. Dans une semblable étude, l'analyse et la synthèse se succèdent d'une manière continue et se prêtent un mutuel appui. Les caractères minéralogiques des terrains, leur situation topographique, ceux qui résultent de leur succession, de leur superposition entr'eux, de leur inclinaison, de leur direction, suffisent d'ailleurs, avec l'examen des fossiles, pour déterminer leur âge relatif, ou leur contemporanéité à de grandes distances.

Cela posé, l'objet le plus essentiel pour le géologue est une bonne carte routière et topographique. Elle doit lui suffire pour se diriger lui-même sans le secours de personne. Une telle carte, du papier, des crayons, un morceau de gomme élastique et une boussole avec pendule pour mesurer les pentes, lui suffiront le plus souvent. S'il devait entreprendre de longs voyages, il aurait besoin de se munir d'un plus grand nombre d'objets; mais on doit éviter dans tous les cas de prendre un trop lourd bagage qui ne sert qu'à embarrasser. Une canne ou un bâton ferré est indispensable pour marcher sur les terrains glissants. Il faut aussi un accoutrement propre à préserver de la pluie ou de l'ardeur du soleil. Avant de se mettre en route, il convient d'avoir dressé son itinéraire de manière à faire le plus grand nombre d'observations et à utiliser son temps le mieux possible. Pour cela, il est nécessaire de s'être muni de renseignements sur la contrée que l'on doit parcourir, d'avoir consulté les ouvrages qui en traitent, ainsi que les



resultats des sondages qui peuvent avoir été exécutés, soit pour puits artésiens, soit pour recherches de substances minérales, de s'être informé s'il existe des carrières, des tranchées, des travaux quelconques où le sous-sol se trouve à découvert. On peut aussi observer le sol dans les fossés profonds, sur les rives des ruisseaux, partout enfin où le terrain n'est pas recouvert par la végétation. Et même, dans le cas contraire, il arrive souvent que l'on rencontre à la surface des fragments de la roche sous-jacente qui font connaître sa nature. Chaque observation doit être consignée sur le papier et indiquée sur la carte par un numéro d'ordre. Lorsqu'il y a doute dans l'esprit sur le classement de certains terrains, il est bon de prendre des échantillons pour les examiner dans le silence du cabinet. Quand on rencontre de grandes carrières où de larges coupures laissent voir le sol sur une grande hauteur, il ne faut pas négliger d'en prendre un dessin et une coupe montrant la série des couches. Cela est important, parce qu'une carrière peut révéler des faits qui pourraient être perdus pour la science dans le cas où elle viendrait à être remblayée.

*Utilité de la carte géologique.* — Une carte géologique peut être consultée avec fruit par bien des personnes. Les ingénieurs, les entrepreneurs, les architectes y trouveront l'indication du gisement des matériaux employés pour la construction. Les industriels apprendront dans quels points et à quelles profondeurs il est possible de trouver telle ou telle substance minérale. Les agriculteurs, enfin, sauront où ils devront chercher les amendements dont ils ont besoin. Les recherches d'eau jaillissante ou de couches absorbantes, sont aussi facilitées par une bonne carte géologique qui éclaire ainsi les questions d'irrigation et de dessèchement.

Une telle carte doit donc être d'un usage très-étendu, et en effet, il y a peu d'individus qui n'aient un intérêt quelconque à connaître les ressources que leur terrain peut offrir. Elle peut être même utile aux officiers du génie militaire; car il n'est pas indifférent de savoir si le pays qu'une expédition doit parcourir est sableux ou glaiseux, s'il est sec ou humide, si on peut facilement

y trouver de l'eau, y ouvrir des fossés, y construire des retranchements. Sous ce rapport les teintes géologiques sont un complément nécessaire des cartes du dépôt de la guerre, qui ainsi peuvent fournir toutes les notions désirables sur une localité donnée.

La construction des cartes géologiques devrait même précéder celle des cartes topographiques; car le relief du sol n'est en quelque sorte qu'une co séquence de sa composition.

*Ses applications à la localité.* — Je dois citer ici quelques applications importantes qu'on peut faire de la géologie dans le département du Nord.

Le terrain de craie proprement dit commence dans nos localités par une roche chloritée (1) argileuse et calcaire, avec fragments de silex, que l'on connaît généralement sous le nom de *Tourtia*. A cette roche succèdent des marnes argileuses ou calcaires (dièves, fortes toises) renfermant à leur partie supérieure des rognons de silex plus ou moins abondants, puis vient un banc de craie chloritée, qui supporte une formation puissante de craie blanche. Or, depuis les marnes inférieures qui existent à peu de profondeur dans les environs de Cysoing, Bouvines, Sainghin, Gruson, Baisieux, Wannchain, jusqu'à la craie pure qui recouvre le plateau de Faches, il y a des passages presque insensibles, de sorte que les calcaires marneux intermédiaires qui affleurent dans les localités signalées ci-dessus, présentent des compositions correspondantes aux divers degrés d'hydraulicité. C'est là un fait qui, à ma connaissance, n'avait pas encore été signalé, mais qui du reste n'a rien qui doive surprendre; car on a déjà fait de la chaux hydraulique à Mons avec des calcaires appartenant au même étage. La chaux hydraulique si renommée de Sénonches

---

(1) La chlorite est un silicate d'alumine de couleur verdâtre qui renferme du protoxide de fer, de la magnésie, et souvent aussi de la potasse et de la chaux

( Eure et Loir ) provient aussi de la calcination de calcaires appartenant à la base du terrain crétacé. Il en est de même des chaux qui ont été fournies par une craie marneuse de la côte Sainte-Catherine , près Rouen , et qui ont été employées avec succès dans la construction d'un pont de cette ville.

Un autre fait également digne d'intérêt, c'est que la plupart des marnes de Cysoing , Bouvines , etc. , renferment de l'acide phosphorique en proportion assez notable. Il en existe aussi dans la craie chloritée qui succède aux marnes. Cette craie, qui est mélangée intimement de sable vert , se trouve aussi , comme les calcaires argileux , dans des conditions favorables pour produire de la silice soluble à la faveur d'une cuisson modérée. On rencontre donc à la surface du sol dans la partie Est de l'arrondissement de Lille , et à une certaine profondeur indiquée par les coupes géologiques dans les autres parties du département , des calcaires argileux , des marnes et des craies sableuses , susceptibles d'être employées très-utilement pour l'amendement des terres. Je reviendrai plus loin sur cet important sujet.

*Recherches de houille.* — Disons maintenant quelques mots des recherches de houille , qui sont aujourd'hui à l'ordre du jour dans notre département et préoccupent vivement plusieurs industriels.

Le terrain houiller exploité dans le département du Nord forme une bande qui s'étend depuis Aix-la-Chapelle , en passant par Liège, Namur, Charleroi et Mons. Ce terrain affleure en Belgique en plusieurs points, de sorte qu'il a été possible de tracer ses limites avec une exactitude rigoureuse jusqu'à la frontière française ; mais là il commence à plonger sous des terrains plus modernes , et on ne peut plus retrouver son prolongement que par des sondages. Pendant longtemps, les recherches de houille ont été infructueuses vers l'ouest au-delà d'Aniche , parce que la plupart des sondages étaient placés sur la ligne joignant Mons, Anzin et Arras. On croyait que la bande houillère conservait sur

le territoire français la direction S. O.-N. E. qu'elle a en Belgique, et on était dans l'erreur ; car il est maintenant constaté que le bassin houiller passe à plus de 12 kilomètres au nord d'Arras.

Il est facile de remarquer, en jetant un coup-d'œil sur la carte géologique de France, que la direction générale du terrain houiller, bien qu'étant à-peu-près uniforme de Liège à Valenciennes, varie cependant d'une manière sensible entre ces deux points. Ainsi la bande est dirigée de l'E. 30° N. à l'O. 30° S. de Liège à Namur. Entre Namur et Charleroi, la direction n'est plus que de l'E. 12° N. à l'O. 12° S. et de l'E. 6° N. à l'O. 6° S., entre Mons et Valenciennes. On voit donc que le terrain houiller, qui de Liège à Valenciennes est toujours dirigé du N.-E. au S.-O., tend à se rapprocher de plus en plus de la direction E.-O., au fur et à mesure qu'on avance vers la frontière française. Il atteint cette direction dans les environs de Douchy, où il commence à se relever vers le N.-O. Maintenant, s'il est permis de tirer une induction de la continuité de direction observée entre Valenciennes et Liège, nous dirons qu'il est probable que le terrain houiller de Belgique (et de Valenciennes, en supposant qu'il se relie avec le petit bassin d'Hardinghem, près Marquise (Pas-de-Calais), déviera peu de la direction S.-E. N.-O. qu'il affecte à Azincourt, Aniche et Douai.

On a fait depuis 50 ans, dans le département du Nord, beaucoup de sondages pour recherches de houille. Mais ces sondages n'avaient pas de chances de succès, parceque la plupart d'entr'eux étaient placés au hasard sans que leur situation fût justifiée par aucune considération géologique. Ainsi, on a sondé dans l'arrondissement de Lille à Halluin, près Menin, à quatre lieues au nord de Lille ; on a aussi sondé près de Lille, au Pont-de-Canteleu ; dans la commune de Wattignies, à quatre kilomètres au sud de Lille ; à Seclin ; à Camphin-en-Carembault, entre Seclin et Carvin. On a fait aussi des sondages dans l'arrondissement de Douai à Orchies, Faumont, Flines, Esquerchin. Ceux qui ont

été pratiqués dans ces deux dernières communes ayant donné, comme les précédents, des résultats négatifs, il était clair que si le terrain houiller se prolongeait jusque dans les environs de Douai, il fallait le rechercher entre Esquerchin et Flines. C'est ce qu'a fait la société de la Scarpe qui, comme on sait, a rencontré le schiste houiller à 160 mètres, et de 160 à 180 mètres, trois veines de houille, dont l'une avait 1<sup>m</sup>, 80 et l'autre 2<sup>m</sup>, 10 de puissance au rond du puits. En 1846, M.<sup>me</sup> V.<sup>e</sup> Declercq a fait forer par M. Mulot, près de son château d'Oignies, pour chercher de l'eau jaillissante. On a été jusqu'à la profondeur de 400 mètres, et on a trouvé au-dessous du terrain de craie, des calcaires et des schistes, au milieu desquels se rencontraient quelquefois de petites veines de charbon. Encouragés par cette découverte inattendue, M. Mulot et M.<sup>me</sup> Declercq se sont associés, et ont entrepris un peu plus au sud, le long du canal de la Haute-Deûle, deux autres forages qui sont tombés sur le terrain houiller. Un 3.<sup>e</sup> forage a aussi été pratiqué à Dourges et a eu le même succès que les précédents.

Dans ces derniers temps, MM. Bigo et consorts, ont aussi entrepris des recherches de houille qui ont bien réussi. Ces recherches ont eu lieu à Courrières, Harnes, Hénin-Liétard et Courcelles. Une fosse a été creusée à Courrières et a traversé tout récemment (le 8 juillet 1850), une couche de houille d'une puissance de 0, m 60.

Enfin MM. Tilloy - Casteleyn et Cie. ont fait, en 1849, un forage à Annay qui est parvenu jusqu'au terrain houiller, ou plutôt, qui a rencontré, à la profondeur de 144 mètres, du grès houiller avec quelques indices de charbon; mais un outil s'étant brisé au fond du trou de sonde, le forage a dû être abandonné.

Cette recherche d'Annay est la seule qui ait été opérée jusqu'à présent vers l'O., à la plus grande distance de Douai, et à l'heure qu'il est, trois compagnies : celle de la Scarpe, MM. Bigo et consors, M. Mulot et M.<sup>me</sup> Declercq, sont en instance pour

obtenir chacune une concession. Celle qui est demandée par MM. Bigo et qui est la plus éloignée vers l'Ouest, est limitée dans cette direction par une droite joignant les clochers de Carvin et de Lens.

J'ai dit tout-à-l'heure que le terrain houiller, se relevant vers le N.-O., conserverait, suivant toute probabilité, cette direction jusqu'à Marquise. Il est même remarquable qu'en tirant d'Aniche une ligne droite parallèle à la limite sud du bassin qui, entre Aniche et Douai, est inclinée à l'O. 25° N., cette droite passe précisément à Marquise. Je n'entends pas tirer de ce fait aucune conclusion; mais je crois utile de le signaler parcequ'il peut guider les explorateurs pour la recherche de la houille dans le département du Pas-de-Calais.

On pouvait prévoir jusqu'à un certain point que le terrain houiller devait se relever vers Douai. En effet, le calcaire carbonifère qui lui est sous-jacent et qui affleure en Belgique, suit aux environs de Tournai une direction qui coïncide à peu de chose près avec la route d'Ath à Tournai et le chemin de fer de Tournai à Mouscron, c'est-à-dire que ce calcaire plonge au sud-est, aux environs de Leuze entre Ath et Tournai, tandis que dans cette dernière localité il incline au sud-ouest vers Douai. D'un autre côté il existe dans le Pas-de-Calais, à Rebreuve, la Comté, Pernes, Febvin, Fléchin, Matringhen et Audincthun, des affleurements de psammites (1) et de schistes qui paraissent se rapporter au système quartzo-schisteux inférieur du terrain anthraxifère (poudingue de Burnot), lequel limite vers le sud le bassin houiller de Valenciennes. Or, ces affleurements sont tous placés au sud d'une ligne droite passant par le bourg d'Houdain et dirigée à l'O. 35° N., laquelle doit par suite laisser le terrain houiller d'un même côté, vers le Nord-Est. Il existe donc nécessairement entre la droite qui vient d'être définie et une parallèle à cette droite passant par Tour-

---

(1) Grès schisteux.

nai , un bas fond dans lequel le terrain houiller est déposé. On pouvait même prévoir que ce bas fond devait être plus rapproché d'Houdain que de Tournai. En effet , on remarque que le calcaire de Tournai , sur lequel repose le bassin houiller et qui limite ce bassin au Nord , présente vers Tournai une très-faible inclinaison. Il paraît même souvent horizontal et s'enfonce graduellement sous les terrains plus modernes qui recouvrent le département du Nord. Vers le midi , au contraire , le poudingue de Burnot qui , ainsi que nous l'avons dit , limite le bassin de ce côté , semble relevé brusquement. Il affecte des contournements très-variés et ses couches présentent des pentes rapides ; d'où il semblerait découler que la force à laquelle on doit attribuer le froncement du terrain houiller , s'est exercée du Sud au Nord , puisqu'elle a eu pour effet de refouler les couches en les plissant violemment vers le Midi , tandis qu'à une certaine distance au Nord , là où cette force expirait en quelque sorte , les couches de terrain ne s'en sont presque pas ressenties et sont restées peu inclinées , ou quelquefois même horizontales. Ainsi la partie la plus profonde du bassin doit être plus rapprochée de la limite Sud que de la limite Nord de ce bassin. Maintenant , nous connaissons plusieurs points de ces limites ; nous avons déjà cité Esquerchin au Sud et Flines au Nord ; mais il est possible de les resserrer encore et de les étendre vers l'Ouest. En effet , le charbon ayant été trouvé à Hénin-Liétard , la limite Sud du terrain houiller doit laisser Hénin-Liétard au Nord et Esquerchin au Sud ; si on la suppose à un kilomètre de chacun des deux villages , et qu'on remarque en outre qu'elle doit passer entre Emerchicourt où un forage a rencontré le calcaire et Auberchicourt où on a trouvé la houille , on aura d'une manière très-approchée la direction [de la limite Sud du bassin , depuis les environs d'Aniche jusqu'à Hénin-Liétard. Cette ligne traverse la ville de Douai. Quant à la limite Nord , il y a eu un sondage à Vred , exécuté par M. Degousée , qui a rencontré des schistes et des argiles schisteuses de 134 à 185 mètres , puis des calcaires. On peut donc considérer ce

forage comme en dehors du terrain houiller , quoique rapproché de sa limite, puisqu'à peu de distance de là , près de Marchiennes, le terrain houiller a été constaté à 128 mètres de profondeur. Le clocher d'Oignies peut être pris aussi pour un des points de la limite Nord , d'après ce que nous avons dit précédemment sur le forage qui a été pratiqué par M. Mulot , dans la propriété de Mme. Declerck , et comme de plus le forage de Flines est tombé sur le calcaire , on peut en conclure qu'une ligne joignant les clochers d'Oignies et d'Anhiers et allant couper la Scarpe au-dessous de Vred , dessine aussi exactement que possible le contour Nord du bassin. L'espace renfermé entre les deux lignes que nous venons de déterminer a environ 7 à 8 kilomètres de largeur et comprend tous les forages des compagnies de recherche dont nous avons parlé.

Si cette bande se poursuit encore au-delà d'Annay , avec la même largeur et la même direction qu'elle a depuis Aniche ( O. 25° N. ), ainsi qu'il est certainement permis de le supposer, le terrain houiller engloberait une petite partie de la limite S.-O. de l'arrondissement de Lille près de Provin , Bauvin , Salomé et La Bassée, et traverserait les communes d'Estevelles , Pont-à-Vendin , Meurchin , Vendin-le-Vieil , Bénifontaine , Wingles , Billy-Berclau , Douvrin , Hulluch , Haines , Auchy-lez-La-Bassée et Vermelles. De Vermelles , sa limite Sud pourrait se diriger vers le bourg de Pernes près duquel des sondages abandonnés et repris plusieurs fois ont fait découvrir, à ce qu'il paraît , quelques indices de charbon.

Si la bande houillère , au lieu de se prolonger au Nord vers Auchy-lès-La-Bassée, s'infléchit vers le Sud à partir de Courrières, une partie des communes que nous avons désignées plus haut , ( Hulluch , Vendin-le-Vieil , Bénifontaine , Vermelles ), resteraient comprises dans la bande, et d'autres, comme La Bassée et Auchy, s'en trouveraient exclues. Il est à regretter qu'aucun sondage n'ait encore été fait près de Lens ; car ses résultats auraient contribué puissamment à éclairer cette question. Mais nous pensons



qu'eu égard à l'extrême importance qu'acquerraient des mines de houille qui toucheraient à l'arrondissement éminemment consommateur de Lille et au canal de La Bassée , il serait avantageux , en l'absence de renseignements sur les environs de Lens, de faire deux sondages, l'un à 1 kilomètre et demi au Nord de Vermelles, et l'autre entre Auchy et La Bassée, sauf à se reporter plus au Sud en cas de non succès. J'ajoute enfin que la profondeur du bassin houiller ne paraît pas devoir varier beaucoup, si l'on en juge par les épaisseurs de terrains morts qui ont été traversés entre Douai et Annay et qui sont de 160 mètres à l'Escarpelle, de 148 mètres à Courrière et de 144 mètres à Annay (1).

Les terrains houillers de l'Angleterre et de l'Écosse, qui, à eux seuls, constituent le sol de cette contrée sur les 1/3 environ de sa surface, représentent par leur étendue une véritable mer, tandis que la bande qui vient d'Aix-la-Chapelle et qui conserve partout à peu près la même largeur, figure un canal étroit qui semble n'être qu'un corollaire des terrains anglais, sans en former pour cela le prolongement. En effet si l'on jette les yeux sur la carte géologique de la Grande-Bretagne, on reconnaît que les terrains houillers du pays de Galles ne commencent qu'au Nord d'une ligne dirigée de l'O. quelques degrés N., à l'E. quelques degrés S., laquelle traverse au-dessous de Londres la base du terrain crétacé représentée par les sables d'Hastings (système

(1) Depuis une cette notice a été rédigée, la société de Vicoigne a découvert le terrain houiller près de Loos (29 septembre 1850) sur la route de Lens à Béthune. Ses recherches sont dirigées aujourd'hui (novembre 1850) près des communes de Sains, Nœux, Béthune et Hesdigneul.

MM. Tilloy-Casteleyn et Cie. ont aussi entrepris, vers la fin de juillet 1850, deux sondages qui ont constaté l'existence de terrain houiller, l'un au Nord de Lens à 143 mètres, et l'autre à l'Est de Vermelles à 149 mètres de profondeur. Il est surtout important de chercher le prolongement de la limite sud du bassin puisque c'est vers le midi que sont ordinairement concentrées les ressources les plus précieuses. Aussi, conviendrait-il de faire de nouveaux forages plus au Sud, soit aux portes de Lens, soit dans les environs de Grenay.

achenien de M. Dumont) et va aboutir au terrain jurassique du Boulonnais qui recouvre au Sud le gîte houiller d'Hardinghen. Ce gîte est limité au Nord par un affleurement de terrain dévonien qui doit plonger d'une part au Sud sous les calcaires jurassiques du Boulonnais, et d'autre part s'enfoncer au Nord, sous les terrains crétacés et tertiaires qui constituent le sol dans cette partie du département du Pas-de-Calais. Or, ce relèvement de terrain dévonien auquel on doit l'affleurement houiller d'Hardinghen et l'apparition des calcaires jurassiques des environs de Marquise, paraît avoir laissé des traces sur le sol anglais où l'on retrouve dans la même direction une protubérance formée par les sables acheniens qui semble correspondre exactement à celle du Pas-de-Calais. Au Sud ou au Nord de cette protubérance, on trouve le grès vert et la craie qui supportent les terrains tertiaires de Londres et de l'île de Wight. Il existe donc au Sud comme au Nord des sables d'Hastings un bas fond prononcé, mais qui est beaucoup plus rétréci dans le premier sens que dans le second. D'après cela, ne pourrait-il pas se faire que le bas fond du Sud représentât le prolongement du bassin de Valenciennes et que celui du Nord correspondit aux terrains houillers de la Grande-Bretagne, lesquels s'enfoncent sous les dépôts plus modernes qui recouvrent la partie Est de l'Angleterre et se prolongent peut-être, mais à de grandes profondeurs, jusque sous certaines parties de la Hollande, de la Belgique et même des départements du Nord et du Pas-de-Calais ?

Arrivons maintenant aux applications de la géologie à l'agriculture. Dans un pays comme la Flandre, où les richesses minérales sont rares ou enfouies à de grandes profondeurs, une carte géologique devait être produite surtout dans l'intérêt de cette industrie qui occupe un si grand nombre de bras et à laquelle se dévoue cette classe de travailleurs si laborieuse et si intéressante qui excite plus que jamais et à juste titre, toute la sollicitude du gouvernement. Les géologues se convaincront, de plus en plus, que l'application de leurs con-

naissances à l'agriculture aura des conséquences bien plus importantes que l'application faite pour ainsi dire exclusivement jusqu'ici au développement industriel. Et en effet, une amélioration qui s'applique au capital agricole de 65 milliards, doit nécessairement amener des produits plus considérables, qu'un perfectionnement agissant sur le capital des mines de la France, valant à peine 400 millions ? Mais il est essentiel de fournir des renseignements *pratiques* qui puissent être mis à profit par le plus grand nombre, et cette pensée n'a cessé de nous préoccuper durant tout le cours de nos explorations.

*Composition des plantes.* — Rappelons-nous que les plantes qui croissent à la surface de la terre, renferment, en proportions variables, divers principes que l'on peut distinguer en principes volatils, et en principes fixes, séparables les uns des autres par la combustion. Les premiers, tels que le carbone, l'hydrogène, l'oxygène, l'azote, s'échappent sous forme gazeuse, et on trouve les seconds dans les cendres. Celles-ci se composent de matières solubles dans l'eau, qui sont des carbonates, des sulfates et des muriates de potasse et de soude, et de matières insolubles qui consistent en silice, et en carbonates, phosphates ou sulfates de chaux, de magnésie, de fer et de manganèse. Les plantes qui croissent spontanément dans les pays sauvages, puisent ces substances dans le sol et dans l'eau qu'amènent les pluies et les orages. Dans les pays cultivés, on les introduit dans la terre au moyen des engrais. Mais il faut distinguer parmi les éléments qu'une plante s'assimile, ceux qui existent naturellement dans le terrain et ceux qu'y apportent les engrais. Ces derniers, qui sont ordinairement d'origine animale, fournissent principalement l'azote, les sels alcalins, l'acide phosphorique, tandis que la silice, la chaux, la magnésie et les oxides métalliques sont puisés dans le sol. Les principes inorganiques qui sont renfermés dans la terre végétale, jouent donc un rôle très-important dans l'acte de la végétation.

*Amendements.* — Mais ces principes ne se rencontrent pas toujours en proportions convenables dans le sol que l'on cultive, et il est nécessaire alors de les y introduire à l'aide d'amendements bien conçus ; avant d'engraisser un sol , il faut songer à le composer , à l'amender, s'il en est besoin. Les amendements que la nature nous donne rendent le sol capable de produire ; ils constituent sa puissance ; les engrais de toutes sortes qui naissent de l'industrie et de la vie animale font sa richesse ; les amendements et les engrais réunis assurent la fertilité du sol.

On remarque que beaucoup de plantes, et surtout les graminées, renferment une grande quantité de silice qu'on trouve dans leurs cendres. Or, si l'on doit cultiver une telle plante , sur un sol calcaire , très-pauvre en silice , il est évident qu'il faudra d'abord lui donner cet élément essentiel.

De même, une plante qui doit être riche en calcaire, comme les pois, le trèfle, etc., ne pourra réussir dans un terrain siliceux , si on n'amende préalablement ce terrain avec de la chaux. Il est donc bien important pour un cultivateur de savoir en quels lieux et à quelles profondeurs il pourra trouver, avec le moins de frais possible, les roches calcaires, argileuses ou siliceuses, susceptibles d'améliorer le sol qu'il exploite. Mais avant de passer aux applications spéciales qu'on peut faire de la carte géologique à notre localité, je dois dire quelques mots de la composition des terrains et de leurs propriétés. Les terres influent sur la végétation, non seulement par leur action chimique mais aussi d'une manière purement mécanique, suivant l'état physique dans lequel elles se trouvent. Ainsi un terrain, quelque riche qu'il soit en sels minéraux, ne serait pas favorable à la culture, s'il avait trop de compacité , s'il n'était pas assez poreux pour donner accès à l'air, à l'humidité et aux agents atmosphériques, s'il se montrait rebelle à l'extension des racines ainsi qu'à l'action des instruments aratoires. Les terrains glaiseux sont trop humides ; les terrains sableux, au contraire, sont trop perméables et par conséquent trop secs. Les amendements doivent donc avoir pour but de donner

au sol les qualités physiques qui lui manquent autant que d'y apporter les éléments dont la plante doit se nourrir. En général la terre végétale, renferme, outre le terreau ou l'humus qui provient de la décomposition des matières organiques, du carbonate de chaux, de la silice, de l'alumine, de la magnésie et de l'oxide de fer. Suivant les proportions dans lesquelles sont combinés ou mélangés ces éléments et suivant aussi la nature du sous-sol, une terre peut être ou sableuse, ou argileuse, ou calcaire. Elle peut être aussi d'un grain très-fin, très-serré, circonstance qui la rend susceptible de se tasser fortement à la suite des pluies et qui oblige le laboureur à la désagrèger par des moyens artificiels.

*Sols sableux.* — Les terres qui reposent sur un sol sableux, n'ont pas assez de consistance, et pour peu qu'elles se trouvent inclinées, les eaux pluviales les ravinent et détruisent les efforts du cultivateur. C'est ce qui se voit sur la rive gauche de la Deûle dans les environs de Wambrechies. Outre ce grave inconvénient, le sable du sous-sol absorbe l'eau et les engrais liquides qui s'y infiltrent jusqu'à une profondeur où ils ne peuvent plus servir à la végétation. C'est ce qui fait dire aux habitants du pays que les terres *coûtent cher à nourrir*, et cela s'explique parfaitement. Sur la rive droite de la Deûle, dans les mêmes parages, il y a des terrains semblables; mais il en est aussi plus rapprochés de la rivière qui sont de meilleure qualité, quoique le sous-sol soit le même, parceque la terre végétale est plus épaisse et que le sol étant plus plat, plus horizontal que sur la rive gauche, se laisse moins facilement dégrader par les intempéries de l'atmosphère. Les terres sablonneuses doivent être amendées avec l'argile et la chaux.

*Sols argileux.* — L'argile qui constitue le limon jaunâtre dont la Flandre est recouverte sur de grandes étendues, est plus ou moins compacte selon la quantité de sable en particules très-fines qui s'y trouve toujours mélangée. Nous verrons, lorsqu'il s'agira de la description minéralogique des divers terrains, que cette argile devient de plus en plus sableuse dans la profondeur, et qu'elle passe enfin à un sable mouvant qui n'a aucune solidité et qu'on

a beaucoup de peine à maintenir quand on creuse des puits ou qu'on ouvre des tranchées. On trouve donc dans cette formation deux extrêmes, argile et sable, qui peuvent s'amender réciproquement. En fait de terrains argileux susceptibles d'être facilement amendés par le sable, on peut citer des localités très-nombreuses, et notamment Haubourdin, Les Moulins, Ascq, Seclin, etc. Quand la craie n'est pas très-profonde, ce sable est ordinairement mélangé de petits fragments calcaires qui modifieraient utilement aussi la composition d'un sol trop exclusivement argileux. Il existe aussi presque toujours, au milieu de l'argile sableuse ou du sable mouvant, des concrétions calcaires affectant diverses formes et auxquelles on donne quelquefois le nom de *dents de loups*. Cela se voit au Mont-Aquant, sur la route de Lomme, sur la hauteur au sud de Bondues, à Roubaix et dans bien d'autres lieux. Or, quand cette argile sableuse est recouverte par une argile trop compacte, on pourrait amender celle-ci avec l'argile sableuse à laquelle on ferait subir une légère calcination. Cette opération décomposerait le carbonate de chaux qui forme les concrétions, et on aurait l'avantage de produire de la chaux caustique, qui, comme on sait, rend l'argile soluble en se combinant avec elle et favorise ainsi l'assimilation de la silice et des alcalis qu'elle peut renfermer. Ainsi, sans pour ainsi dire sortir d'une pièce de terre, on trouve à sa disposition, le sable, l'argile et la chaux qu'on peut mélanger ensemble dans les meilleures proportions pour composer un bon terrain. Le célèbre chimiste, M. Liebig, a observé aussi qu'on pouvait accroître la fertilité des terrains argileux par une simple calcination, ce qui tient à ce que les silicates d'alumine (argiles), qui à l'état naturel résistent à l'action des acides, acquièrent une solubilité parfaite si on les chauffe d'abord à l'incandescence, ou si on les fait fondre.

On remarque que tous les bons terrains ont généralement l'argile sableuse pour sous-sol, et cela tient à ce que l'argile réunit habituellement toutes les qualités physiques et chimiques qui constituent une bonne terre. En effet, elle se laisse facile m

labourer, elle entretient une légère humidité, tout en se laissant traverser par l'eau; elle est facilement pénétrable par les racines, et de plus elle doit renfermer, d'après son origine même, les substances qui activent puissamment la végétation, telles que des silicates de potasse, de soude, de chaux, etc. En effet, les argiles étant le résultat de la décomposition des roches préexistantes, doivent contenir en plus ou moins grande quantité les éléments des divers feldspaths et des micas, (silicates à base de potasse, de soude et de chaux) qui entrent dans la composition des roches primitives. On trouve d'ailleurs de l'argile dans tous les terrains tant anciens que modernes, depuis les schistes de transition qui affleurent dans l'arrondissement d'Avesnes jusqu'aux argiles d'alluvion qui recouvrent le fond de nos vallées. M. Liebig déclare que la potasse et la soude forment une partie constituante de toutes les argiles et qu'on les a trouvées dans toutes celles où on les a cherchées. Qu'on songe dès-lors ce que notre département renferme de ressources pour l'agriculture !

*Sols glaiseux.* — Les glaises rentrent dans la catégorie des terres argileuses; mais leur nature compacte les rend tout-à-fait impropres à la culture, si on ne leur fait subir une préparation préalable. Les terrains glaiseux étant imperméables à l'eau, sont toujours humides, et il est d'usage de les amender par la chaux qui les divise, outre qu'elle facilite l'assimilation des éléments de l'argile, comme nous l'avons déjà dit. Mais on peut aussi amender ces terrains par eux-mêmes en les calcinant légèrement; car alors on leur communique de la friabilité, on les rend perméables à l'air et à l'eau, et on détruit l'insolubilité de l'argile dont les principes constituants deviennent ainsi plus facilement assimilables. J'ai parlé de ce moyen dans la 1.<sup>re</sup> Notice sur les applications de la géologie à l'agriculture, et j'ajouterai qu'il est assez fréquent de rencontrer sur les monticules où la glaise affleure (Mont d'Halluin, Ravensberg près Bailleul, Mouveaux, Pérenchies) des silex roulés et des fragments de grès ferrugineux auxquels se trouvent mêlés des cristaux de

gypse ( sulfate de chaux ), et que si l'on parvenait à découvrir des amas suffisants de ce gypse, on l'utiliserait très-bien en le calcinant avec la glaise et en le transformant en plâtre dont on connaît les effets bienfaisants. Enfin si l'on trouve préférable d'employer la chaux, on pourrait peut-être éviter de renouveler ce même mode d'amendement chaque année, en ayant soin de mélanger à cette substance, une certaine quantité de sable qui entrerait dans la composition du sol et remédierait une fois pour toutes au défaut résultant de la texture serrée de la glaise.(1)

*Sols argilo-sableux à grains fins.* — J'ai vu, entre Avelin et Tourmignies, dans les environs d'Ostricourt, et dans beaucoup d'autres localités, des terrains argilo-sableux à pâte extrêmement fine, des espèces de sables mouvants qui, lorsqu'il a plu, se prennent en masse et forment une bouillie épaisse impénétrable à l'air. On divise aussi ces terrains au moyen de la chaux ; mais je ne pense pas qu'il soit absolument nécessaire d'employer cette matière, et on pourrait peut-être y suppléer par une simple calcination ou par un mélange de sable à grains assez gros.

*Sols crayeux.* — Un sol crayeux ne peut être amendé qu'en y mélangeant une certaine quantité d'argile ; car un tel sol est infertile, autant par l'absence de la silice et des alcalis que par sa trop grande sécheresse. Il n'arrive guère que l'on rencontre dans le Nord des terrains où la craie soit complètement à découvert comme en Champagne. Notre pays ne présentant que des accidents très-peu sensibles, il en résulte qu'il y a presque toujours un peu d'argile ou de terre végétale sur la craie. Néanmoins il y a certaines zones où la craie s'approche très-près de la surface et où il pourrait être utile de composer un sol artificiel comme nous venons de l'indiquer.

---

(1) On se sert aussi, comme dans l'arrondissement de Dunkerque, de craie brute non calcinée pour amender les sols humides. La craie, quoique composée de carbonate de chaux presque pur, peut améliorer certains terrains ; mais son action n'est pas immédiate et se fait quelquefois attendre trop longtemps ; elle coûte, du reste, beaucoup moins que la chaux.



*Marnes.* — Ainsi que je l'ai dit précédemment, en parlant des calcaires argileux des environs de Cysoing, de Gruson et de Baisieux, on trouve dans cette localité des marnes dont l'emploi pourrait être avantageux dans la culture. Quand la marne peut être exploitée à ciel ouvert, elle ne donne pas lieu à de grands frais; mais on y attache tant de prix en Normandie qu'on l'extrait d'une profondeur de plus de 30 mètres. Les marnes de l'arrondissement de Lille, dont la composition varie dans des limites très-étendues, qui renferment plus ou moins de silice, de carbonate de chaux et d'argile, trouveraient certainement leur application à l'amendement de différentes terres du département. Je ne sache pas qu'on en fasse autre chose actuellement que des briquettes avec le menu charbon. Ces marnes, connues sous le nom de *dièves*, n'amélioreraient pas seulement le sol en le divisant, mais en lui fournissant aussi les alcalis qu'elles peuvent renfermer.

La chaux est employée chez nous presque exclusivement pour l'amendement des terres compactes. Elle exerce en effet une action salutaire, surtout en divisant le sol; mais cette action est de courte durée, et chaque année il faut employer de nouvelles quantités de chaux. L'effet de la marne est au contraire beaucoup plus prolongé, parce qu'en se délitant successivement elle ouvre peu à peu les pores du terrain, facilite l'accès de l'eau et des agents atmosphériques, et favorise ainsi l'assimilation de l'azote de l'air et des engrais, qui est sans doute fixé dans le sol par la nitrification.

*Craie chloritée.*—Les marnes sont inférieures au calcaire chlorite que l'on voit dans une carrière de Bouvines et qui s'enfonce sous la craie à silex de Lesquin et de Faches. On a trouvé aussi ce même calcaire dans certaines carrières d'Esquermes. Il est assez remarquable en ce qu'on y a constaté la présence d'une quantité assez notable d'acide phosphorique (3,7 p. ‰). L'échantillon sur lequel l'analyse a été faite a été pris au hasard, de sorte qu'il pourrait arriver que cette substance se rencontrât dans une

assez grande étendue du massif crayeux, et alors il serait utile de choisir de préférence ce calcaire pour la fabrication de la chaux destinée à servir d'engrais. En Angleterre il y a des exploitations importantes, ouvertes dans des roches crayeuses très-riches en acide phosphorique. On désigne ces matières par le nom de *coprolithes* et on les regarde comme étant les restes des excréments d'animaux qui vivaient à l'époque du dépôt de la craie blanche.

M. l'ingénieur Sauvage a trouvé jusque 6 p. % de potasse dans le sable vert de la craie tufau des Ardennes, et il serait intéressant de rechercher si cet alcali existe aussi dans la craie chloritée du Nord.

Ce qui précède fait voir que les amendements que la nature nous fournit contiennent parfois, outre les principes minéraux qui en font la base, certaines substances qu'on n'introduit habituellement dans le sol que par des engrais animaux ou végétaux.

*Cendres de tourbe, de lignite, de houille.* — Il me reste à parler de quelques engrais minéraux que procurent les combustibles fossiles : la tourbe, le lignite et la houille.

La tourbe existe dans l'arrondissement de Dunkerque et dans plusieurs vallées comme celles de la Scarpe, de la Sensée, de la Deûle et de la Marque. Lorsqu'on peut, comme dans les environs de Dunkerque, exploiter la tourbe sans abaisser le terrain au-dessous du niveau d'eau, il est avantageux de l'extraire et de la brûler. Quand cela n'est pas possible, il vaut mieux amender le fond tourbeux avec du sable ou de la chaux caustique qui sature l'acide sulfurique libre et absorbe l'humidité du terrain. La cendre de tourbe agit surtout comme celle du bois par les carbonates alcalins qu'elle renferme.

Le lignite existe dans les sables de nos terrains tertiaires; on en voit une petite couche au-dessous de la glaise dans les grandes sablières de l'Emponpont, et il est probable que cette couche se trouverait à peu près au même niveau en suivant la rive droite de la Marque aux environs d'Hem. J'en ai recueilli des échantillons qui se sont assez promptement décomposés dans mes tiroirs.

Leur surface s'est tapissée de petits cristaux de sulfate de fer. Ce lignite est en effet très-pyriteux ; on pourrait le brûler à l'air et on obtiendrait ainsi des cendres rouges qu'on emploierait comme engrais.

Les cendres de houille sont plutôt siliceuses qu'alcalines, contrairement à celles du bois. Elles renferment principalement de la silice, de l'argile, de la chaux, et souvent aussi une assez forte proportion d'oxide de fer qui provient de la décomposition des pyrites mélangées à la houille. Ces cendres peuvent être répandues avec succès sur les terrains argileux dont elles diminuent la ténacité.

*Influence de la silice.* — Il est remarquable que l'alumine ne se rencontre point dans la cendre des végétaux. Cette circonstance tient sans doute, comme l'a dit M. Berthier, à ce qu'elle n'a que de faibles affinités qui ne lui permettent pas de se combiner aux acides végétaux en présence de bases fortes, telles que la chaux, la magnésie et les protoxides de fer et de manganèse. Il n'en est pas de même de la silice, qui, au contraire, paraît jouer un rôle très-important dans la végétation. On la trouve en proportion notable dans les cendres de presque toutes les plantes. Cependant elle existe rarement en grande quantité dans la cendre des bois où les sels alcalins dominent ; mais les cendres des céréales en contiennent jusqu'à 60 et 70 p. %. Quoiqu'il en soit, les arbres ne croissent jamais avec vigueur dans les terrains qui sont privés de silice. L'aridité des pays de craie dont l'aspect est si monotone et si triste, le prouve suffisamment. Mais sans prendre pour exemple ces terrains ingrats où ne règne aucune végétation, transportons-nous dans l'arrondissement d'Avannes où le sous-sol est tantôt calcaire et tantôt schisteux. Eh bien ! il est remarquable que le terrain schisteux est presque toujours couvert de forêts qui s'étendent souvent sur de très-grands espaces, contrairement à ce qui a lieu sur le terrain calcaire où le sol est beaucoup moins boisé. Cette circonstance est facile à expliquer, si l'on se rappelle quelles sont les conditions

les plus favorables à la croissance des essences forestières. Le schiste, appelé *aguaise* dans la localité, n'est que le produit de la désagrégation des roches anciennes, dont le feldspath, le quartz et le mica sont les éléments principaux. Le schiste n'ayant pas de ténacité et s'altérant facilement à l'air, il en résulte qu'après quelque temps, le retour successif de la chaleur et des pluies donne lieu à une certaine épaisseur de terre formée par la poussière du schiste, laquelle peut se laisser facilement pénétrer par les racines et s'imbiber d'eau, en même temps qu'elle a l'avantage de renfermer la silice, la chaux, la potasse et la soude qui sont les principes indispensables à l'existence des arbres.

Les sapins vivent en général sur les hautes montagnes et ne craignent ni le trop grand froid, ni la trop grande sécheresse. En outre ils ne renferment que peu de cendres et c'est ce qui explique comment ils peuvent réussir sur les sols crayeux où d'autres essences périraient infailliblement.

*La composition des plantes varie avec la nature du sol.* — Les plantes de nature différente donnent non seulement des proportions différentes de cendres, mais ces cendres présentent aussi des compositions très-diverses. M. Berthier a même constaté que les cendres de bois, de même espèce, pouvaient différer beaucoup suivant les terrains où ces bois avaient crû. Ainsi, la cendre d'un chêne récolté dans un terrain calcaire du département du Lot, était presque exclusivement calcaire, tandis que celle d'un chêne de la Somme contenait beaucoup de magnésie et de phosphate de chaux. Il faut conclure de ces faits que les plantes puisent dans le sol les substances qui leur sont le plus propres, et laissent celles qui ne sont pas nécessaires à leur existence. Comme conséquence de ce principe, les plantes qui croissent spontanément à la surface d'un sol inculte, doivent, au bout d'un certain temps, faire place à d'autres espèces de végétaux, et nous en avons un exemple dans le département du Nord. En effet le nom de *fagne* (de *fagus*, fayard, hêtre) qu'on donne à la forêt de Trélon, semblerait indiquer qu'à une époque

reculée, cette forêt, dont le chêne est aujourd'hui l'essence dominante, n'était peuplée que de hêtres; et cette opinion est conforme à la tradition du pays, qui rapporte qu'autrefois la forêt de Trélon était une forêt de fayards. Les auteurs forestiers enseignent d'ailleurs qu'après un certain nombre de siècles, il s'opère presque spontanément une révolution par suite de laquelle une nouvelle essence succède à l'ancienne et finit par la remplacer complètement. C'est une sorte d'assolement périodique déterminé par la nature elle-même.

*Nécessité de faire des analyses.* — L'analyse chimique ayant fait découvrir dans les végétaux des principes tout différents de l'un à l'autre, il est évident qu'il doit exister une relation intime entre la composition du sol et celle de la plante qui peut le mieux y réussir. Le problème le plus général que l'on pourrait poser en économie rurale consisterait donc à composer ou modifier un terrain donné, de manière à le rendre capable de produire le plus avantageusement possible telle ou telle plante. Pour cela, il faudrait connaître la composition du sol en question et celle des plantes qu'on se proposerait d'y cultiver. La nature de l'amendement à employer ressortirait immédiatement de la comparaison des deux analyses, et la carte géologique indiquerait les points d'où l'on pourrait tirer cet amendement avec le moins de frais. On sait déjà que les silicates alcalins sont essentiels pour le développement du froment, de l'avoine, du seigle, de l'orge; que le trèfle, les fèves, les pois, les haricots, le tabac, absorbent beaucoup de phosphates et de sels de chaux; que les bases alcalines prédominent dans les betteraves, les pommes de terre, les navets. Mais il faudrait connaître aussi la composition exacte des terres végétales et celle des sous-sols, qui souvent en sont très-rapprochés et doivent par suite influencer beaucoup sur la végétation. Ces recherches ont été commencées sous les auspices de la Société des Sciences, de l'Agriculture, et des Arts de Lille, par son honorable président, M. Millon, qui a bien voulu nous prêter son concours pour l'analyse complète des sols et des

sous-sols de la Flandre ; on trouvera ci - après , l'exposé des résultats qui ont été déjà obtenus. On verra que nos études ont porté d'abord sur les sous-sols , où l'on peut quelquefois découvrir certaines substances fertilisantes , qu'on ne fait entrer habituellement dans la terre cultivable qu'à l'aide des engrais. Le but de ces analyses sera donc non-seulement de reconnaître la culture la plus susceptible de prospérer sur tel ou tel sol et de guider les cultivateurs sur le genre d'assolement qui peut être le plus avantageux dans telle ou telle contrée , mais aussi de rechercher les amendements qui , par leur composition chimique , seront le plus propres à améliorer les terrains sur lesquels on devra les répandre. Je fais des vœux pour que ces analyses se continuent ; car elles ont déjà servi à constater plusieurs faits importants. La géologie ne peut devenir en effet utilement applicable à une localité donnée qu'en descendant dans les plus minces détails , sans dédaigner même le limon superficiel , en analysant tous les terrains tant calcaires que siliceux et argileux , et en y recherchant les principes élémentaires qu'on peut mettre journellement à profit.

---

*Résultats principaux des analyses faites en 1849, dans le laboratoire de l'Hôpital-Militaire d'instruction de Lille (1).*

N.° 1. Craie blanche recueillie au-dessous d'un banc de silex pyromaque dans une des carrières de Loos.

<i>Composition</i> :	Chaux.....	53, 24
	Acide carbonique.....	43, 35
	Silice insoluble.....	1, 48
	Silice soluble.....	0, 53
	Alumine. ....	0, 53
	Péroxide de fer.....	0, 13
	Alkalis.....	0, 08
	Magnésie.....	traces
		<hr/>
		99, 34

N.° 2. Craie blanche prise dans la même carrière au-dessus du banc de silex.

<i>Composition</i> :	Chaux.....	53, 04
	Acide carbonique.....	43, 00
	Silice insoluble.....	0, 78
	Silice soluble. ....	0, 16
	Alumine. ....	0, 25
	Péroxide de fer.....	0, 78
	Alkalis. ....	0, 10
	Magnésie. ....	0, 21
	Acides sulfurique et muriatique.	traces
		<hr/>
		98, 32

N.° 3. Fragments de *Catillus Cuvieri* disséminés dans la craie blanche.

---

(1) Les échantillons soumis à l'analyse ont été préalablement desséchés.

<i>Composition</i> :	Chaux.....	35, 94
	Acide carbonique. ....	30, 10
	Silice insoluble.....	32, 91
	Silice soluble.....	0, 31
	Alumine et peroxyde de fer...	0, 25
	Alkalis. ....	traces
	Acide phosphorique... ..	traces
		<hr/>
		99, 51

Ces restes fossiles sont remarquables par la grande quantité de silice qu'ils renferment.

*N.° 4.* Craie empâtant les fragments qui précèdent.

<i>Composition</i> :	Chaux.....	52, 00
	Acide carbonique. ....	42, 05
	Silice insoluble.....	1, 92
	Silice soluble.....	0, 32
	Alumine. ....	1, 96
	Peroxyde de fer.....	0, 54
	Alkalis.....	0, 07
	Magnésie.....	0, 06
		<hr/>
		98, 92

*N.° 5.* Craie chloritée de Bouvines.

<i>Composition</i> :	Chaux.....	40, 20
	Acide carbonique.....	32, 90
	Sable vert.....	10, 00
	Alumine et peroxyde de fer...	14, 00
	Acide phosphorique.....	3, 70
	Alkalis.....	traces
		<hr/>
		100, 80



*Acide phosphorique.* — On voit que ce calcaire renferme une quantité notable d'acide phosphorique. Il pourrait produire d'excellents effets sur les terres argileuses en y introduisant en même temps de la chaux et une certaine quantité de sable qui tendrait à favoriser la division du sol et à diminuer sa ténacité.

On a constaté aussi la présence d'une assez forte proportion d'acide phosphorique, au moyen du molybdate d'ammoniaque, dans la marne de Cysoing, dans la craie chloritée d'Annapes, (pierre de construction exploitée par puits de 18 mètres de profondeur), et dans divers échantillons de marnes et de calcaires marneux provenant des deux carrières de Bouvines, situées à droite et à gauche de la route de Lille à Saint-Amand.

Un simple calcul suffira pour faire comprendre l'intérêt que le pays peut attacher à la découverte de l'acide phosphorique dans ces calcaires. Le mètre cube de craie pesant 1250 kil., une couche d'un mètre d'épaisseur sur un are de surface pèsera 125,000 kil. et renfermera (à raison de 3, 7 p. %) 4625 kil. d'acide phosphorique. Maintenant, un are de terre fournit de 25 à 28 litres de blé pesant 20 kil. et une quantité de paille formant à peu près le double du poids de la graine, soit 40 kil. Ces quantités réduites en cendres, laissent environ 1 p. % de résidu pour la graine et 5 p. % pour la paille; de sorte que la cendre du grain de blé contenant moitié de son poids d'acide phosphorique, et la paille 4 p. %, il entrera 0 kil. 18 de cet acide dans le produit d'un are. Donc cette surface, en supposant qu'elle s'étende sur une craie de la nature de celle dont l'analyse a été rapportée plus haut, renfermerait, sur 1 millimètre d'épaisseur seulement, une quantité d'acide phosphorique (4,625) égale à celle qui correspondrait à 25 récoltes de blé ( $\frac{4,625}{0,18} = 25$ ).

*Silice soluble.* — Nous avons parlé, dans le courant de cette notice, de l'influence de la silice dans la végétation. On sait combien il est important de fournir au sol cette substance dans un état qui permette son incorporation dans le tissu des végétaux. Or, si l'on calcine un calcaire argileux, la silice entre en combinaison avec la

chaux et forme un silicate décomposable par les acides. La réaction qui s'exerce alors entre le calcaire et l'argile est complète, parce que les deux matières sont intimement mélangées et que la silice se trouve aussi divisée que possible. Mais cette réaction peut encore avoir lieu, bien qu'imparfaitement, lorsque la silice, au lieu d'être à l'état de silicate d'alumine comme dans l'argile, se trouve simplement à l'état de sable. En effet, les calcaires sableux traités par un acide après calcination, laissent un résidu insoluble dont le poids diffère d'autant plus de celui qu'on obtient en attaquant directement le carbonate, que les grains de sable sont plus petits. On a même obtenu quelquefois de la chaux hydraulique avec des calcaires siliceux dans lesquels le quartz se trouvait en petits cristaux répandus dans la masse. Or, la craie chloritée de Bouvines renferme 10 p. % de sable vert à grains très-fins et se trouve dans de bonnes conditions pour donner de la silice soluble après une cuisson convenable. Il serait très-avantageux, suivant nous, d'employer la chaux provenant de cette craie à l'amendement des terres; car, outre la silice soluble, on introduirait dans la terre végétale de l'acide phosphorique et peut-être aussi une certaine quantité de potasse que renferme probablement le sable vert.

D'après la composition de la craie blanche, qui renferme ordinairement de 1 à 2 p. % de silice, ainsi que les analyses précédentes le font voir, il serait possible que l'un des effets du chaulage fût d'apporter dans le sol cette silice rendue soluble par la calcination. On peut obtenir de la silice soluble dans les acides, de plusieurs manières, soit en calcinant l'argile, soit en la traitant par la chaux, soit enfin en faisant cuire des calcaires argileux ou sableux. Tous ces moyens peuvent être employés dans le département du Nord; mais leur choix doit nécessairement dépendre de la constitution minéralogique de chaque localité, de sa situation, de la facilité des transports, etc. Il y a là une question économique qu'il ne faut pas perdre de vue et qui oblige à faire des essais préalables, si l'on ne veut pas s'exposer à éprouver des mécomptes.

*Calcaires hydrauliques.* — Les échantillons de marnes et de calcaires marneux recueillis à Bouvines et à Sainghin, après avoir été chauffés à 145° de manière à perdre complètement l'eau qu'ils renfermaient en mélange et en combinaison, ont donné dans l'acide muriatique affaibli, des résidus argileux insolubles dont la quantité a été trouvée de 50,5 p. % pour l'argile marneuse de Sainghin, de 27,2 et de 23,4 pour deux calcaires marneux de la même localité; enfin de 21,2 et de 8,1 pour deux calcaires de Bouvines. Ces calcaires pouvaient donc être supposés propres à donner des chaux hydrauliques. Nous avons jugé utile de les essayer directement pour nous éclairer complètement sur leurs propriétés. A cet effet, nous avons exposé pendant plusieurs heures, dans un fourneau à réverbère chauffé à une chaleur rouge soutenue, trois échantillons que nous définirons comme suit :

- 1.° Calcaire marneux de Sainghin, d'un gris légèrement jaunâtre, pris dans une petite carrière d'où l'on tire de l'argile marneuse pour faire des briquettes de houille (24 p. % d'argile).
- 2.° Calcaire marneux de Bouvines, même aspect que le précédent; recueilli dans une carrière située au bas du village (21 p. % d'argile).
- 3.° Craie blanche de Bouvines alternant avec des bancs de marnes et de calcaires marneux, d'une couleur beaucoup plus blanche que les précédents (8 p. % d'argile).

Ces échantillons ont été ensuite renfermés soigneusement dans des flacons bouchés à l'émeri, afin de les préserver du contact de l'air jusqu'au moment où l'on a pu opérer l'extinction de la chaux. Cette opération a eu lieu le vendredi 15 novembre 1850, dans l'après-midi. Les N.°s 1 et 2 retirés de l'eau ont fumé immédiatement et se sont fondillés en développant une légère chaleur sensible au toucher. Pourtant certains morceaux se sont à peine gercés et d'autres n'ont pas paru changer d'état. Les fragments du N.° 3 ont dégagé plus de chaleur et sont tombés en poussière. On a ajouté de l'eau à ces différentes chaux en prenant les précautions indiquées par M. Vicat, et l'on a obtenu des pâtes ductiles qui

ont été introduites dans des verres étiquetés et recouvertes entièrement d'eau. Deux jours après l'immersion, les N.<sup>os</sup> 1 et 2 avaient déjà fait prise, et le 22 novembre, ils avaient acquis la consistance du savon sec. Le 6 décembre, ils étaient déjà très-durs et se laissaient difficilement rayer par l'ongle. Ces deux chaux ont une couleur jaune d'ocre et conservent leur dureté. Quant à la chaux N.<sup>o</sup> 3, elle est toujours restée molle sans pouvoir jamais résister à la pression du doigt. Ces expériences confirment donc les prévisions que l'analyse avait pu suggérer et démontrent que la craie blanche de Bouvines, N.<sup>o</sup> 3, donne une chaux grasse, tandis que les produits de la calcination des calcaires argileux de Bouvines et de Sainghin (N.<sup>os</sup> 1 et 2), possèdent tous les caractères de chaux éminemment hydrauliques.

Il est entré dans l'arrondissement de Lille, en 1850, 14,064,445 kil., ou 14,804 mètres cubes de chaux de Tournai. Cette chaux vaut sur place 8 fr. le mètre, et 17 fr. rendue à Lille, transport et droits payés. On peut se baser sur ces chiffres pour apprécier l'économie qui résulterait d'une exploitation de chaux hydraulique aux environs de Lille. Ainsi, en admettant que le mètre cube de chaux du pays coûte 12 fr., on aurait, sur la consommation d'une année, un bénéfice de  $14,804 \times 5 = 74,020$  fr.

*Drainage.* — Je terminerai cette notice en disant quelques mots du *drainage*, opération qui a pour objet d'enlever aux terres l'excès d'humidité qu'elles renferment. Supposons qu'il s'agisse d'une certaine étendue de terrain située sur un plateau présentant diverses inégalités. Il sera le plus souvent avantageux de perdre les eaux nuisibles à la culture dans des puits absorbants auxquels aboutiront les tuyaux de drainage; car on évitera ainsi l'ouverture de fossés et la construction d'aqueducs souvent longs et coûteux. La plupart de nos terrains doivent leur état humide et marécageux à la présence de couches argileuses qui souvent occupent de très grands espaces et dont l'effet est d'autant plus pernicieux que les eaux ne peuvent trouver un écoulement facile à cause de l'horizontalité du sol. Or, la carte et les coupes géologiques indiqueront

dans ce cas la nature et l'épaisseur des terrains à traverser pour parvenir à la couche absorbante : le sable ou la craie

J'ai essayé de calculer approximativement, pour les quatre arrondissements de Douai, Lille, Hazebrouck et Dunkerque, l'étendue de la surface où l'on pourrait appliquer le procédé de drainage usité aujourd'hui en Angleterre. Pour cela j'ai cherché à classer, autant que possible, les terrains qui constituent le sous-sol d'après leur nature minéralogique et leur situation topographique. Ainsi j'ai distingué les terrains *marécageux*, *sableux*, *crayeux*, *glaiseux* et *argileux*. Tous les sols de la Flandre française peuvent être rapportés à l'une de ces cinq grandes divisions indépendamment de l'étage géologique auxquels ils appartiennent.

Les terrains de formation récente, qui, la plupart du temps sont très bas et par suite très rapprochés du niveau d'eau, ne peuvent être desséchés qu'à l'aide de travaux d'art spéciaux, par des moyens mécaniques, ou par des sondages dans les couches perméables quand le niveau des eaux de ces couches est inférieur à celui des eaux de la vallée. Je dois citer ici un fait qui ne manque pas d'intérêt et dont il serait peut-être possible de tirer parti en certains points du cours de la Marque. Si l'on remonte cette rivière à partir de son confluent avec la Deûle, près de Marquette, on remarque que les eaux de la craie, qui à Marquette, jaillissent à 1<sup>m</sup> au-dessus du sol, ne s'élèvent plus qu'à 0<sup>m</sup> 50 ou à 0<sup>m</sup> 60 à Wasquehal, arrivent au niveau du sol, au Pont-du-Breucq, près de Croix, et parviennent seulement à un mètre au-dessous de la surface, près de Forest. Plus loin, la profondeur des eaux de la craie augmente au fur et à mesure que le terrain s'élève, de sorte que les différents niveaux que nous venons d'indiquer semblent appartenir à une même nappe qui cesse d'être souterraine entre Forest et Croix, et donne des sources jaillissantes de Croix à Marquette. En effet, la différence de 2 mètres qui existe entre le niveau des eaux à Marquette et à Forest, résulte précisément de la comparaison des cotes de nivellement de ces deux localités, qui sont de 19 mètres aux environs de Marquette, et de 21<sup>m</sup> dans la plaine de Forest. Il nous paraît

donc probable que le système des puits absorbants pourrait être appliqué avec chance de succès pour assécher certaines régions marécageuses le long de la Marque, en amont de Forest.

La grande plaine de la Lys, quoique alluvienne, sort de la catégorie des terrains marécageux, à cause de l'élévation exceptionnelle de son sol au-dessus des eaux de la rivière. Le drainage pourrait y être pratiqué en beaucoup de points.

La plaine de Dunkerque, qui est aussi de formation moderne, a été comprise dans la première des cinq classes que nous avons distinguées. Toutefois il est bon d'observer que sa surface est souvent sableuse, et comme, pour ce motif, les terrains sont généralement trop secs en été, les habitants du pays ont l'habitude d'en extraire la tourbe pour rapprocher le sol cultivable du niveau d'eau. Quoiqu'il en soit, le drainage pourrait encore être essayé dans certaines parties de la plaine où affleure une argile grise compacte intercalée dans le sable (Bourbourg, Coudekerque, etc.).

Les contrées qui ont pour sous-sol les sables glaiseux tertiaires supérieurs à la craie, ne peuvent pas ordinairement, non plus que les terrains d'alluvions récentes, être asséchés par le procédé en question, à cause de leur trop grande compacité et de leur proximité du niveau d'eau. Ces sortes de terrains affleurent souvent, en effet, à la base des collines ou le long des vallées marécageuses, comme dans les environs d'Avelin, Ennevelin, Cobrieux, dans l'arrondissement de Lille, et à Erre, Somain, Villers-Campeau, Bruille-lez-Marchiennes, dans l'arrondissement de Douai. Les mêmes terrains existent aussi quelquefois sur des plateaux assez élevés, comme entre Abscon, Aniche, Auberchicourt, où le massif crayeux se trouve à peu de profondeur. Alors il serait possible d'opérer le drainage sans préparation préalable si la couche végétale était assez épaisse ou le sous-sol assez perméable, et avec préparation dans le cas contraire.

*Le sable et la craie* se laissent pénétrer par l'eau et se drainent par suite naturellement sans qu'on ait besoin d'avoir recours à des moyens artificiels pour les égoutter. Sont rangés dans ces deux classes tous les terrains crayeux, les sables inférieurs et supérieurs

à la glaise et ceux qui existent quelquefois à la base du limon.

*La glaise*, qui repose immédiatement sur le sable tertiaire inférieur, et qui affleure en beaucoup de points, surtout dans les arrondissements d'Hazebrouck et de Dunkerque, ne pourrait être drainée d'une manière efficace sans recevoir auparavant une préparation qui modifiât ses propriétés et la rendît moins compacte et plus pénétrable. On sait qu'on peut obtenir ce résultat, soit au moyen d'une légère calcination, soit par un mélange de sable et de chaux. Nous comprenons dans cette catégorie certaines argiles compactes qui se trouvent à la partie inférieure du limon.

Enfin, il y a le limon qui recouvre presque toujours la surface de nos plaines et qui consiste en une argile plus ou moins sableuse. On peut toujours effectuer le drainage dans ce terrain qui jouit d'une perméabilité suffisante pour donner passage aux eaux pluviales. Seulement la profondeur où il convient d'établir les tuyaux doit dépendre de la facilité plus ou moins grande, avec laquelle l'argile se laisse traverser par l'eau.

Cela posé, la superficie des quatre arrondissements de Dunkerque, Hazebrouck, Lille et Douai, qui est de 276,125 hectares, peut être décomposée comme l'indique le tableau suivant :

Arrondissements de	SUPERFICIES DES TERRAINS					Superficie totale de chaque arrondisse- ment. -- Hectares.
	Marécageux	Sableux.	Crayeux.	Glaiseux.	Limoneux ou argilo-sa- bleux.	
Dunkerque	39,204 <sup>(1)</sup>	1,573	»	7,162	24,221	72,160
Hazebrouck.	212	2,815	»	13,146	53,147	69,320
Lille.	8,481	3,548	1,223	6,947	67,240	87,439
Douai.	13,906	3,026	2,669	2,013	22,592	47,206
<b>TOTAUX.</b>	<b>61,803</b>	<b>10,962</b>	<b>3,892</b>	<b>29,268</b>	<b>170,200</b>	<b>276,125</b>

(1) Les dunes de sable qui bordent la mer dans le département du Nord occupent une surface d'environ 1,928 hectares.

Le territoire de la Flandre française serait donc susceptible d'être amélioré sur plus des 3/5 de son étendue au moyen d'empierrements souterrains ou de tuyaux à drainer.

Il n'est pas toujours nécessaire d'avoir recours à des tuyaux placés à une certaine profondeur pour assainir une localité. On conçoit par exemple que s'il s'agit d'un terrain dont le sous-sol soit sableux ou crayeux à une profondeur de 0<sup>m</sup> 50 à 1<sup>m</sup>, il suffira de pratiquer quelques rigoles pour perdre les eaux dans la couche absorbante. Cette observation peut s'appliquer aux environs d'Ennetières-en-Weppes, de Marquillies, de Salomé, de Mérignies, à une partie du plateau crayeux compris entre Avelin, Seclin, Haubourdin et Lille, et à plusieurs localités des environs de Douai.

Maintenant que j'ai passé en revue les applications générales qu'on peut faire de la géologie dans nos contrées, il est nécessaire de décrire avec détails la constitution physique et géologique du pays et de donner l'explication des diverses teintes indiquées sur la carte. C'est ce qui fera l'objet des notices suivantes.

( La suite paraîtra dans le volume de 1851. )

---



---



---

## HISTOIRE DES MÉTAMORPHOSES DE QUELQUES DIPTÈRES.

SARCOPHAGA MUSCARIA , *Meig.* ; LUCINA FASCIATA , *Meig.* ; GYMNOPODA  
TOMENTOSA , *Macq.* ; OPOMYZA GRACILIS , *Meig.* ;  
CHYLIZA ATRISETA , *Meig.* ,

Par M. Édouard PERRIS, Membre correspondant.

---

Ainsi que je l'ai dit ailleurs, l'étude des mœurs des insectes, la recherche et l'éducation de leurs larves pour arriver à connaître leurs métamorphoses, ne sont pas seulement un délassement plein de charmes, un moyen puissant de favoriser les progrès de la science, de surmonter les difficultés qui arrêtent ou égarent sa marche et de préparer les éléments des grands principes philosophiques qui doivent lui servir de base, ce qui serait déjà beaucoup; l'entomophile, le simple collecteur, trouve aussi dans cette intéressante occupation des ressources inépuisables et des moyens infailibles d'augmenter ses richesses, comme si une loi providentielle avait voulu nous faire payer par du travail les jouissances de l'esprit. Il est certain, en effet, qu'en dépit de notre ardeur, de notre zèle, une foule d'insectes échappent à nos recherches, tant que celles-ci se bornent à battre les bois et à effleurer les herbes, et pour les posséder, il faut aller les chercher dans leur berceau même.

J'ai déjà bien des fois trouvé la confirmation de cette vérité, et la présente notice en est une nouvelle preuve, car sur les cinq Diptères qu'elle embrasse, quatre avaient toujours manqué à ma collection, tandis qu'aujourd'hui que je connais leurs habitudes, je puis m'en approvisionner à discrétion. Je pourrais présenter ce fait comme un reproche à ceux qui font consister la science à piquer les insectes qui leur tombent sous la main et à les aligner ensuite dans des cartons, et comme un encouragement

pour ceux dont les vues et les efforts ont une portée réellement scientifique, mais je borne là ce préambule et j'entre en matière.

### SARCOPHAGA MUSCARIA, Meig.

Dans le courant de novembre 1847, je recueillis autour de Mont-de-Marsan (Landes), pour combler les vides occasionnés par des échanges dans ma collection conchyliologique, un certain nombre d'*Helix pisana*, Mull. dont quelques-uns vivants et les autres récemment morts. Pour vider les coquilles, je les plongeai, selon l'usage, dans l'eau bouillante, et en procédant à l'extraction des mollusques, je retirai de certaines coquilles une larve de Diptère. Ce fait piqua vivement ma curiosité; je recueillis de nouveaux escargots et j'en obtins plusieurs espèces de larves dont j'effectuai le triage et que j'installai ensuite dans des bocaux séparés avec des escargots morts et de la terre.

Une de ces larves me rappela tout de suite celle de la *Sarcophaga hæmorrhoidalis*, sur laquelle mon illustre ami, M. Léon Dufour, a publié un très-savant et très-remarquable mémoire inséré, en 1845, par l'Institut, dans les *Mémoires des savants étrangers*. Il y a en effet, entre ces deux larves, des ressemblances frappantes, et cela doit être, puisque l'une et l'autre appartiennent à une *Sarcophaga*.

Celle dont je m'occupe est longue de 15 millimètres, son corps est allongé, blanchâtre, charnu, atténué en avant, tronqué en arrière. Il est formé de douze segments comme celui de la larve de la *Sarcophaga hæmorrhoidalis*, si, à l'exemple de M. Léon Dufour, on refuse une tête aux larves des Muscides; mais nonobstant l'opinion de mon savant ami, en possession, à juste titre, de faire autorité pour la science, et à plus forte raison pour moi, son élève, je ne puis me faire à l'idée que ce qui porte les mandibules et les palpes n'est pas une tête; je considérerai donc ma larve comme n'ayant que onze segments.

La tête est retractile, profondément bilobée antérieurement et en dedans de chaque lobe, tout près de son extrémité, surgit

un palpe conique et de deux articles égaux. En dessous apparaissent les mandibules, ayant la forme de deux crochets dirigés en bas, parallèles, à peine séparés dans la partie saillante, appliqués ensuite l'un contre l'autre, de manière à former une tige que sa couleur noire fait apercevoir à travers les tissus, et qui, postérieurement, se divise en deux branches droites et plus écartées que les branches antérieures. Ces mandibules rétractiles agissent perpendiculairement, et servent à la larve, soit à déchirer ses aliments, soit à se cramponner lorsqu'elle marche.

Le corps, ainsi que je l'ai dit, est formé de onze segments; il est entièrement glabre, mais chaque segment est entouré à son bord antérieur d'une ceinture d'aspérités spinuleuses, légèrement crochues, un peu inclinées en arrière. Sur le ventre, la ceinture est un peu plus large qu'en dessus et divisée par un pli transversal. On remarque en outre, en dessus, sur le milieu du deuxième segment et des huit suivants, quatre ou six petits mamelons, et en dessous, deux seulement disposés transversalement.

Le onzième segment est tronqué et présente postérieurement une large cavité dont les bords sont divisés en douze lobes dentiformes, dont six supérieurs séparés en deux séries égales par un petit intervalle, et six inférieurs, les deux du milieu un peu moins saillants que les autres. Sous ce segment, et près du bord postérieur, existe une pièce assez volumineuse, bien saillante et ayant quelque ressemblance avec une enclume renversée. Des aspérités existent sur le dos et en dessous de cette pièce qui forme une sorte de large pied très-propre à favoriser les mouvements de la larve.

Dans la cavité du dernier segment, cavité que M. Dufour appelle avec justesse la caverne stigmatique, on observe deux stigmates placés obliquement, aplatis, bruns et entourés extérieurement d'un cerceau corné, interrompu dans la plus grande partie du bord interne. Sur le disque, une forte loupe montre, comme dans la larve de la *Sarcophaga hæmorrhoidalis*, trois ostioles respiratoires, celle du milieu droite, les deux latérales un peu arquées l'une vers l'autre. Ces stigmates communiquent, au moyen

de deux troncs trachéens dont on suit la direction à travers les tissus, avec les stigmates antérieurs qui surgissent à l'intersection du premier et du deuxième segment. Ils ont une organisation très-remarquable. Jusqu'ici nous en connaissons qui ont une forme d'éventail ou de raquette, entourée de lobes ou de digitations plus ou moins profondes et nombreuses; tels sont ceux des larves de *Drosophila*, de *Siphonella*, de plusieurs autres, et notamment de la larve de *Sarcophaga* décrite par M. Dufour; mais ici les stigmates sont recouverts extérieurement, sauf un espace circulaire à la base, de petits appendices comme des papilles ou des écailles, disposés sur trois rangs assez réguliers, concentriques et presque imbriqués, d'un aspect fort élégant. Chacune de ces papilles est incontestablement un petit tube terminé par un orifice.

Quand on songe que la larve est appelée à vivre dans des matières en putréfaction et même en déliquescence, on ne peut s'empêcher d'admirer la sagesse qui a présidé à la structure et à la position des stigmates. Ainsi, les stigmates postérieurs, au lieu de n'avoir qu'une seule large ouverture, ont trois ostioles protégées par une membrane, et dont une seule peut sans doute au besoin suppléer les deux autres, si elles étaient obstruées. De plus, ces stigmates sont placés au fond d'une cavité dont les bords peuvent se fermer brusquement comme le calice d'une fleur, si quelque corps étranger menaçait de pénétrer jusqu'aux orifices respiratoires. Les stigmates antérieurs ont la forme d'un arrosoir à trous imperceptibles, et en rentrant dans le pli qui sépare les deux premiers segments, ils peuvent éviter tout contact fâcheux ou être nettoyés de toute impureté.

Ainsi que je l'ai dit, la larve de la *Sarcophaga muscaria* vit dans la coquille de l'*Helix pisana*. J'ignore si elle attaque l'animal vivant, mais je suis plus porté à penser que, dès qu'il est mort, la mouche dépose son œuf sur le cadavre. Je n'ai jamais rencontré qu'une seule larve de *Sarcophaga* dans un escargot, mais il m'est arrivé quelquefois de la trouver en société d'autres larves d'un Diptère sur lequel je ne suis pas encore suffisamment fixé. Lors-

qu'elle veut se transformer en nymphe, elle quitte le plus souvent la coquille pour s'enfoncer dans la terre; mais la métamorphose a lieu quelquefois aussi dans la coquille même, ainsi que je m'en suis assuré.

**PUPE.** La puppe est sensiblement plus courte que la larve, parce que, selon la coutume, la tête et le premier segment sont rentrés dans le second et que tous les autres segments se sont contractés. Elle est de couleur marron; on y retrouve les spinules que présentait la larve, ainsi que les lobes du dernier segment, plus ou moins oblitérés. Les stigmates antérieurs de la larve forment deux petites cornes aux angles antérieurs.

*Insecte parfait.* Longueur, 9 à 10 millimètres, cendré, face et côtés du front à reflets blancs; bande frontale noire; antennes noires; palpes fauves; thorax à cinq bandes longitudinales noires, les deux latérales visibles à certain jour seulement; abdomen légèrement marqueté de cendré, ou à bandes cendrées, selon l'effet de lumière; bord postérieur des segments, noir; ventre noir; pattes noires; ailes grisâtres, surtout à la base; cuillerons blancs; balanciers d'un brunâtre livide.

#### LUCINA FASCIATA, Meig.

*Larve.* La larve de la *Lucina fasciata* est longue de 12 millimètres, cylindrico-conique, épaisse, blanche, subcoriace; la tête est très-petite, rétractile, peu profondément bilobée et chaque lobe est surmonté d'un palpe biarticulé, court, délié et à peine visible, même à un fort grossissement; les mandibules sont peu saillantes, crochues, de même forme que celles de la larve précédente.

Le corps est composé de onze segments, dont le diamètre augmente toujours, depuis le premier jusqu'au sixième; les quatre suivants sont égaux en tous sens. Le long de tous ces segments règne, près des flancs, un sillon bien marqué, qui dessine un assez fort bourrelet latéral. Le premier segment est rétractile comme la tête; il est muni au-dessous, à sa moitié antérieure, d'aspérités roussâtres, dirigées en arrière, au milieu desquelles

on voit une petite tache brune , postérieurement échancrée. En dessous aussi le quatrième segment et les six suivants , dont le milieu avance un peu , de manière à faire paraître le segment précédent légèrement échancré en arrière , sont pourvus à leur tiers antérieur d'aspérités analogues à celles du premier segment. Un pli transversal bien marqué semble couper ces aspérités en deux groupes. La partie lisse du segment est marquée d'un second pli transversal sur la région dorsale , chaque segment n'a qu'un seul pli , placé au milieu. Le onzième segment , dont je n'ai pas encore parlé , est de moitié plus étroit postérieurement qu'à sa base , et muni d'un bourrelet latéral comme les autres ; son bord postérieur est un peu concave , parce que ses angles se dilatent en un mamelon charnu , chagriné en dessous d'aspérités bien visibles à la loupe. Si l'on observe le segment en-dessous , on constate l'existence de deux autres mamelons papilliformes , en regard de ceux dont je viens de parler , munis comme eux d'aspérités , et susceptibles de s'en rapprocher de manière à former une fossette qui se trouve au milieu ; c'est dans cette fossette qu'est l'anüs. Vu de profil , le segment , horizontal sur une très-petite longueur , est ensuite brusquement et rapidement déclive. Presque au sommet de la déclivité sont implantées deux sortes d'épines noires , coniques , tronquées , peu écartées , et si , sur la troncature , qui est fauve et entourée d'un cerceau noir , on porte un œil attentif , aidé de verres très-amplifiants , on y aperçoit trois ostioles respiratoires elliptiques , en boutonnière , disposées deux bout à bout , en ligne droite , et un à angle droit sur le point de contact des précédents. Ce sont les stigmates postérieurs. Les stigmates antérieurs font saillie un peu au-dessus de l'intersection du premier et du deuxième segment ; ils ont la forme d'une raquette finement crénelée.

Cette larve , comme la précédente , dévore l'animal de l'*Helix pisana* , probablement après qu'il est mort. Pour se transformer en pupe , elle quitte la coquille et s'enfonce dans la terre.

*Pupe.* Sa couleur est marron ; elle n'offre , au surplus , rien de particulier.

**Insecte pafrait.** Meigen a créé le genre *Lucina*, et décrit la seule espèce qui le compose, sur un individu femelle pris aux environs de Marseille. M. Macquart ne signale non plus que la femelle ; voici le signalement des deux sexes :

**Mâle.** Longueur, 8 à 9 millimètres ; face d'un testacé blanchâtre et comme soyeux ; vertex brun ; antennes brunes en dessus, d'un brun rougeâtre en dessous ; thorax cendré et ponctué de noir en dessus ; sur ce fond cendré, trois bandes longitudinales rousâtres dont la médiane porte quatre taches noires disposées deux à deux, et chacune des latérales quatre taches, dont une plus grande en dehors de l'alignement ; côtés du thorax de la couleur de la face, ainsi que l'écusson qui est marqué d'une tache brune ; abdomen noirâtre en dessus, avec des reflets cendrés à la base des segments près des côtés ; dernier segment testacé, se dirigeant en dessous, en forme de casque recouvrant l'armure copulatrice ; pattes d'un testacé fauve, couvertes de petits poils noirs qui les font paraître ponctuées ; cuisses marbrées de blanc, les postérieures un peu renflées, munies en dessus et en dessous d'épines noires et distantes, celles de dessous sur deux rangs entre lesquels se logent les jambes ; celles-ci brunâtres au milieu et à l'extrémité ; les quatre derniers articles des tarsi antérieurs et les trois derniers des autres noirâtres ; ailes grisâtres à tache noire sur chaque nervure transversale ; balanciers blancs, assez longuement pédicellés.

**Femelle.** Elle ne diffère que par son abdomen atténué à l'extrémité, parce qu'il se termine par un oviducte composé de trois segments testacés.

Cet insecte naît en juillet.

La *Lucina fasciata* ressemble au premier coup-d'œil, à une *Tetanocera* ; mais la forme de ses antennes, la disposition de ses nervures alaires, la structure de sa larve et ses habitudes, dont je crois devoir tenir grand compte, l'exclut de la tribu des *Dolichocères*, et c'est avec raison, à mon avis, que Meigen et M. Macquart l'ont intercalée dans celle des *Scatomyzides*.

GYMNOPODA TOMENTOSA. *Macq.*

M. Bruand ayant fait connaître, dans les Annales de la Société entomologique, que la chenille du *Chilo-phragmitellus* Treit., vit dans le roseau commun, *arundo phragmites*, L., le désir de posséder ce lépidoptère me fit explorer les tiges de cette plante ; mais au lieu de la chenille que je cherchais, je trouvai deux larves de Diptères qui éveillèrent ma curiosité. Aux approches de l'hiver, m'étant approvisionné de fragments de roseaux, que je supposais contenir de ces larves, j'en explorai un certain nombre pour en bien étudier les habitants, et j'enfermai les autres dans un bocal. Au mois de mai suivant, naquirent en assez grand nombre, deux Diptères que je n'avais jamais vus : la *Gymnopoda tomentosa* et l'*Opomyza gracilis*. Voici les divers états de la première.

*Larve.* La larve de la *Gymnopoda tomentosa* est longue de 9 millimètres, d'un blanc jaunâtre ou d'un jaune pâle et de forme elliptique. Sa tête est très-petite, arrondie, non lobée, coriace, légèrement et irrégulièrement rugueuse et presque entièrement rétractile. Je n'ai pu y voir le moindre indice des palpes qui existent ordinairement dans les larves de Muscides. Les mandibules, d'un noir mat, sont, comme dans ces larves, en forme de crochet ou de faucille ; mais elles sont courtes, fortes, non rétractiles, et la moitié du crochet est seule saillante ; leur extrémité est émoussée, et en dessous, elles sont munies d'une petite dent. A travers la faible transparence des tissus, on en suit la courbure, et l'on constate que chacune d'elles se rattache par sa base à une pièce cornée, noire et aplatie qui fait équerre avec elle et sert d'attache aux muscles moteurs

Le corps est glabre, lisse, luisant, ferme, coriace et de onze segments. Le premier, beaucoup plus étroit et sensiblement plus court et plus coriace que les autres, est un peu rétractile, un peu rugueux ; les autres sont à-peu-près tous égaux en longueur et ne présentent rien de particulier ; le dernier ou onzième, est subarrondi à sa face postérieure qui porte, presque enchâssés, deux



stigmates rapprochés, un peu obliques l'un par rapport à l'autre, entourés d'un cerceau roussâtre et subcorné qui décrit une sorte d'ovale renversé et ventru. Dans l'intérieur de ce cerceau, on aperçoit, à une très-forte loupe, trois ostioles stigmatiques en boutonnière, disposées en forme de T et à bords roussâtres. La portion dépourvue d'ostiole, c'est-à-dire, qui est comprise entre les deux ouvertures transversales et la pointe de l'ovale, est marquée d'une fossette longitudinale, qu'un examen peu approfondi ferait facilement prendre pour une quatrième ouverture respiratoire. Chaque stigmate correspond à un tronc trachéen dont il est possible de suivre les contours à travers les tissus et qui se termine à un autre stigmate placé à la partie moyenne et latérale du premier segment. Ce stigmate, au lieu d'être saillant et libre, comme cela se voit d'ordinaire dans les larves de cette famille, est sinon collé, du moins appliqué contre le segment et comme enchâssé. A l'aide d'un fort grossissement, on reconnaît que ce stigmate a la forme d'une raquette semi-discoidale, autour de laquelle rayonnent des tubulures assez longues et nombreuses qui m'ont paru soudées ensemble.

Ainsi que je l'ai dit, cette larve vit aux dépens du roseau commun; mais elle ne se trouve pas dans les cavités spacieuses que présente le chaume; elle n'y recueillerait sans doute pas les aliments qui lui conviennent, et elle y serait d'ailleurs exposée à des ballottements fâcheux et incommodes. Il faut la chercher exclusivement à l'extrémité des rejets vivants, qui n'ont pas fleuri, et dans le long faisceau de feuilles roulées qui constitue le bourgeon terminal. C'est au centre de ce faisceau, ainsi que dans la partie médullaire du nœud qui le suit que la larve creuse, sur une longueur de 8 à 10 centimètres, une galerie du diamètre de son corps et à parois noircies, partie sans doute par ses excréments, partie par la désorganisation du tissu végétal.

La larve dont il s'agit est presque inerte, et ses mouvements sont très-lents; la raideur de son corps lui sert seule, à défaut de tout organe de locomotion, pour parcourir au besoin son étroite

cellule. Il est très-rare d'en trouver plus d'une dans une même tige.

*Pupe.* C'est dans la galerie même où elle a vécu, et après avoir eu soin de la prolonger jusqu'à l'extrémité du bourgeon, pour faciliter la sortie de l'insecte, que la larve subit ses métamorphoses. Comme ses tissus sont très-peu contractiles, la puppe est, pour ainsi dire, aussi longue qu'elle. Elle est d'un testacé un peu brillant et ne présente rien de particulier.

*Insecte parfait.* M. Macquart, dans son *Histoire naturelle des diptères* (tome 2, p. 502) a créé le genre *Gymnopoda*, et la seule espèce connue de ce genre est signalée comme ayant été trouvée sur les landes de Bordeaux. Ce savant auteur n'a connu que le mâle; mais l'éducation de la larve m'ayant fourni plusieurs individus de chaque sexe, je suis en mesure de compléter le signalement de l'espèce.

*Mâle.* Longueur, 4 à 5 millimètres; antennes noires, avec le deuxième article d'un testacé rougeâtre; style tomenteux; yeux velus; tête, thorax et écusson noirs, assez luisants, ponctués-chagrinés, couverts de très-petits poils fauves, à peine inclinés en arrière; abdomen d'un noir très-luisant, revêtu de petits poils couchés, d'un gris fauve et plus visibles que ceux du thorax; vaguement ponctué, déprimé, un peu recourbé à l'extrémité, qui se termine par un segment en forme de calotte ombiliquée, réceptacle de l'armure copulatrice; trois ou quatre petits sillons inégaux et transversaux sur chaque côté du thorax, près de l'insertion de l'aile; cuisses ponctuées, chagrinées, noires, avec l'extrémité d'un fauve rougeâtre; jambes ponctuées-chagrinées, noires, avec la base d'un fauve rougeâtre; tarse entièrement de cette dernière couleur; ailes claires, nervures brunes, sauf la médiastine qui est fauve; à l'extrémité de la cellule de ce nom, une nébulosité roussâtre qui coupe aussi la cellule costale; balanciers noirâtres, bouton concave en-dessous.

*Femelle.* Longueur, 6 millimètres, abdomen terminé par un oviducte noir, conique, un peu recourbé, et de cinq articles dont le dernier a la forme d'un mamelon. Pour tout le reste, entièrement semblable au mâle.

J'ai obtenu des mêmes fragments de roseau plusieurs individus des deux sexes d'un autre *Gymnopoda* qui pourrait passer pour une espèce, mais que je crois ne devoir considérer que comme une variété. Elle diffère de la précédente uniquement par les caractères suivants : Antennes entièrement d'un fauve rougeâtre, ainsi que le deuxième article du style ; tête, thorax et écusson revêtus de longs poils d'un gris fauve, qui masquent parfois le fond, tant ils sont touffus, et qui, sur le dos du thorax, se groupent de manière à former trois lignes longitudinales ; ponctuation générale un peu moins prononcée ; nébulosité des ailes très-peu ou pas du tout visible.

#### OPOMYZA GRACILIS, *Meig.*

*Larve.* La larve de ce joli Diptère est longue de 4 millimètres, molle, atténuée antérieurement, déprimée, assez souple et d'un blanc légèrement teint d'orange. La tête est très-étroite, rétractile, profondément bilobée antérieurement, et chaque lobe finement cilié, est surmonté d'un petit palpe bi-articulé. Au milieu de sa longueur, la tête est un peu étranglée, puis elle se dilate en une petite masse arrondie, hérissée sur les côtés et en partie sur la face supérieure, de petites aspérités pointues et dirigées en arrière, visibles seulement au microscope.

Le corps, composé de onze segments à intersections assez bien marquées, va en grossissant depuis le premier segment jusqu'au cinquième ou au sixième. Le dernier segment est un peu plus étroit que celui qui le précède et arrondi à sa face postérieure, où l'on voit surgir deux mamelons charnus, un peu pédicellés, et qui m'ont paru percés d'un seul trou. Ce sont les stigmates postérieurs auxquels s'abouchent les deux troncs trachéens qui se dirigent en serpentant vers les deux stigmates antérieurs. Ceux-ci font saillie un peu au-dessous de l'intersection du premier et du deuxième segment ; ils sont formés de six longues papilles, très-déliées, qui s'évalent comme un éventail ou comme le calice d'une fleur.

Cette larve, dont j'ai augmenté la translucidité en l'observant dans l'eau, m'a fourni, pour la première fois, matière à une observation qui doit avoir une certaine importance physiologique. La raquette flabellée qui constitue un stigmate antérieur est portée sur un pédoncule trachéen qui pénètre dans les tissus en devenant fusiforme, et puis s'articule, comme par une sorte de charnière, avec la grande trachée qui part du stigmate postérieur. Cette articulation est sans doute le siège de quelque soupape qui agit pour empêcher ou favoriser le passage de l'air.

Sur chaque segment, à partir du quatrième jusqu'au dixième inclusivement, on remarque de chaque côté, tant en dessus qu'en dessous, une petite fossette longitudinale qui dessine un bourrelet latéral d'une couleur plus claire et plus transparente que le reste du corps, et en observant au microscope la larve plongée dans une goutte d'eau, on constate, près du bord antérieur desdits segments, du côté du ventre, trois séries parallèles de petits traits subcornés, rougeâtres, extrêmement fins et disposés en quelque sorte en quinconce.

Ainsi que je l'ai dit, la larve de l'*O. gracilis* vit, comme la précédente, sur le Roseau commun; on la trouve comme elle sur les tiges non fleuries; mais au lieu de se creuser une galerie, elle passe sa vie entre les feuilletés roulés et serrés du bourgeon terminal qu'elle ronge et dont elle s'approprie la substance. Cette différence de mœurs nous conduit à admirer la sagesse qui a présidé à la structure de cette larve. Obligée de ramper entre les feuilles assez fortement appliquées l'une contre l'autre, et qui opposent une certaine résistance à sa marche, elle a un corps sensiblement déprimé, deux bourrelets latéraux lui servent à faire effort le long des flancs, les petits traits subcornés dont j'ai parlé mordent sur le plan de position, et comme sa tête est toujours saillante lorsqu'elle veut faire un pas en avant, pendant que ses mandibules s'accrochent, les aspérités des joues et du vertex font aussi l'office d'autant de petits crampons. Aussi sa démarche est-elle assez active, quand on la compare surtout aux obstacles qu'elle doit surmonter.

On comprend aussi qu'il n'y a pour cette larve aucun intérêt à vivre solitaire; il y a en effet entre les feuillettes d'un seul bourgeon place pour plusieurs; aussi en rencontre-t-on quelquefois cinq et six sur une même tige.

*Pupe.* La larve se transforme au lieu même où elle a pris son développement, entre les détritiques de feuilles rongées et près de l'extrémité du bourgeon. La puppe, un peu plus courte que la larve, est d'une couleur ambrée et luisante; elle n'offre au surplus rien qui mérite d'être signalé.

*Insecte parfait. Mâle.* Longueur, 2 millimètres  $\frac{1}{2}$  sans ailes; 4 millimètres  $\frac{1}{2}$  ailes comprises; antennes fauves, troisième article disciforme; style brun, tomenteux; tête fauve, plane en-dessus; vertex noirâtre; thorax cendré en-dessus, un peu rougeâtre sur les côtés et en-dessous; abdomen noir, un peu en massue; pattes d'un jaune pâle; cuisses antérieures munies en-dessous de longues soies et d'une longue épine noirâtre; ailes deux fois aussi longues que l'abdomen, hyalines, finement ciliées; balanciers épais et blancs.

*Femelle.* Ne diffère du mâle que par les caractères suivants: Troisième article des antennes noirâtre en dessus ou seulement à l'extrémité; extrémité de l'écusson et ventre jaunes.

C'est au savant M. Macquart que je dois la détermination de cette espèce, dont Meigen ne semble avoir décrit que le mâle et Fallen que la femelle, car d'après le premier, les antennes seraient entièrement jaunes et l'abdomen noir, et d'après le second, cette dernière partie serait jaune en dessous. Au surplus, d'après M. Macquart, le troisième article disciforme des antennes et la longueur des ailes sont les deux caractères distinctifs de l'espèce.

#### CHYLIZA ATRISETA, Meig.

Arrachant un jour, pour mon herbier, des pieds d'*Orobanche hederæ*, je remarquai que la bulbe de cette plante, qui se brisait par l'extirpation, était toute sillonnée de galeries creusées évidemment par une larve d'insecte. Mes recherches s'étant portées ensuite sur la grande *Orobanche rapum*, je re-

trouvai exactement les mêmes circonstances ; mais il me fut impossible de savoir à quelle larve il fallait attribuer ces galeries dont les artisans avaient tous disparu. L'année suivante, à la fin de mai, j'explorai de nouveau cette dernière Orobanche; le moment était opportun, et je trouvai les galeries occupées par des larves de Diptères. Des bulbes enfermées dans un bocal avec de la terre, furent soignées jusqu'au printemps suivant, et en avril et mai j'eus le bonheur d'obtenir plusieurs individus de la *Chyliza atriseta*, Meig., que je me suis procurée depuis, deux autres fois, par le même procédé.

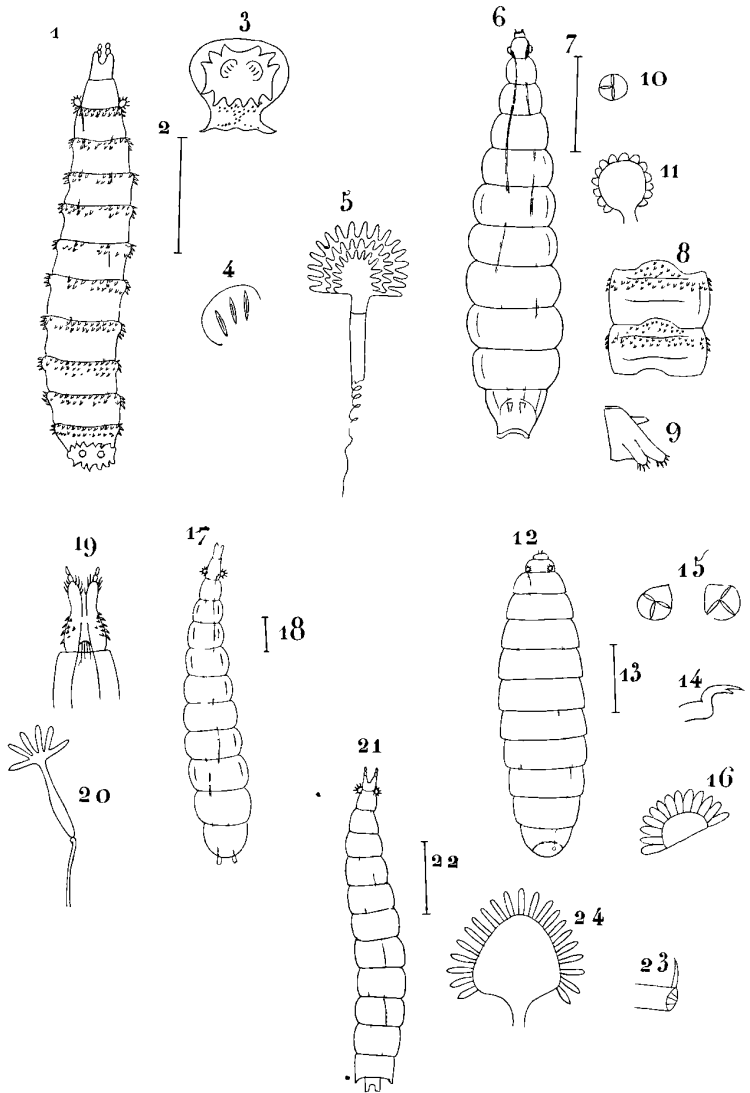
*Larve.* La larve est longue de 9 à 10 millimètres, cylindrico conique, blanche, luisante, assez ferme et sub-coriace. La tête est charnue, rétractile, bilobée antérieurement et chaque lobe est surmonté d'un palpe bi-articulé. Les mandibules sont noires, en faucille, assez saillantes, mais rétractiles. Le corps est composé de onze segments à-peu-près égaux en longueur, et leurs intersections sont assez bien dessinées; le dernier est tronqué postérieurement, avec une petite saillie subcornée à chaque angle. Sa face postérieure est un peu concave, et dans cette concavité est implanté un organe noir, corné, luisant, saillant, profondément divisé en deux lobes tronqués. Au bord postérieur de chacun de ces lobes, surgit de manière à faire équerre avec lui, une épine noire, pointue, légèrement arquée en avant et visible seulement lorsqu'on regarde l'organe de profil. Sur la troncature de chaque lobe, une très-forte loupe fait apercevoir trois boutonnières stigmatiques transversales, dont celle du milieu horizontale et les deux autres un peu obliques. L'organe dont il s'agit, n'est donc autre chose que les deux extrémités, en partie soudées, des deux troncs trachéens qui parcourent le corps de la larve. Ils débouchent antérieurement dans deux stigmates qui surgissent, un de chaque côté, à la ligne d'intersection du premier et du deuxième segment. Ces stigmates ont la forme d'une raquette ovale, ventrue, presque triangulaire, entourée de papilles nombreuses et nullement soudées. Chacune de ces papilles est incontestablement un tube percé d'un petit trou, de sorte que l'air,

introduit par les stigmates postérieurs se tamise par toutes ces ouvertures comme l'eau par une pomme d'arrosoir.

Plusieurs individus de cette larve vivent dans une même bulbe d'Orobanche. Chacune d'elles creuse dans l'épaisseur des tissus une galerie plus ou moins sinueuse et du diamètre du corps. Ses mouvements ne sont pas très-prompts, mais elle chemine cependant avec assez de facilité, tant en avant qu'en arrière, dans l'intérieur de sa galerie. Les deux épines qui surmontent les stigmates postérieurs lui servent admirablement ( car la nature ne fait rien sans motif ) pour accomplir ses mouvements rétrogrades ; ils s'accrochent aux parois de la galerie et servent ainsi de point d'appui à la larve, qui contracte alors la partie antérieure de son corps, puis s'allonge en arrière pour recommencer la même manœuvre. La nature a prévu aussi, dans son admirable sagesse, que ces épines pourraient être un obstacle quand la larve veut aller en avant. Lorsque telle est son intention, elle se cramponne avec ses mandibules au plan de position, l'organe stigmatifère rentre avec ses épines dans la cavité postérieure du dernier segment, et alors les petites saillies subcornées et latérales de ce segment servent d'appui pour la progression.

*Pupe.* Lorsque la larve est adulte, elle quitte la plante qui lui a servi de berceau et s'enfonce dans la terre pour se transformer en pupe. Celle-ci, sensiblement plus courte et plus ventrue que la larve, a la forme d'un ellipsoïde ; elle est d'un testacé rougeâtre avec la partie antérieure brunâtre. Deux petites cornes antérieures et deux tubercules postérieurs indiquent la place des anciens stigmates.

*Insecte parfait.* Longueur, 8 millimètres ; antennes jaunes, style épais, recouvert de poils noirs et à moitié couchés en avant ; tête noire, front marqué de plusieurs sillons ; thorax et abdomen d'un noir luisant, revêtus de petits poils gris, plus longs et plus visibles sur le thorax ; pattes jaunes avec un anneau noir près de l'extrémité des cuisses postérieures ; ailes brunâtres, surtout au bord extérieur, fléchies transversalement au tiers de leur longueur, de manière à s'appliquer sur l'abdomen ; balanciers blancs.





EXPLICATION DES FIGURES.

---

- Fig.* 1. Larve de la *Sarcophaga muscaria*, grossie.  
2. Mesure de sa grandeur naturelle.  
3. Face postérieure du dernier segment.  
4. Un des deux stigmates postérieurs.  
5. Un des deux stigmates antérieurs.  
6. Larve de la *Lucina fasciata*, grossie.  
7. Mesure de sa longueur naturelle.  
8. Deux segments de l'abdomen, vus en-dessus, pour montrer les aspérités et les plis transversaux.  
9. Dernier segment vu de profil.  
10. Un des stigmates postérieurs.  
11. Un des stigmates antérieurs.  
12. Larves de la *Gymnopoda tomentosa*.  
13. Mesure de sa grandeur naturelle.  
14. Une mandibule.  
15. Les stigmates postérieurs.  
16. Un stigmate antérieur.  
17. Larve de l'*Opomyza gracilis*.  
18. Mesure de sa grandeur naturelle.  
19. Tête et mandibules.  
20. Un stigmate antérieur.  
21. Larve de la *Chyliza atriseta*.  
22. Mesure de sa grandeur naturelle.  
23. Stigmate postérieur, surmonté de son crochet  
24. Stigmate antérieur.
-

---

---

# DIPTÈRES EXOTIQUES

NOUVEAUX OU PEU CONNUS,

Par M. J. MACQUART, Membre résidant.

---

SUITE DU 4.<sup>e</sup> SUPPLÉMENT PUBLIÉ DANS LES MÉMOIRES  
DE 1849.

## CONOPSAIRES, CONOPSARIOË.

G. CONOPS, CONOPS.

18. CONOPS ARABICA, *Nob.*

*Nigra. Thorace pleuris fascia argentea. Abdomine fasciis testaceis. Pedibus rufis; femoribus posticis supra fuscis. Alis vitta abbreviata apiceque fuscis.*

Long. 3 1/4 l. ♀. Tête jaune. Antennes : les deux premiers articles bruns; le troisième manque. Thorax à tache scapulaire testacée; côtés à bandes de duvet argenté. Abdomen : bord postérieur des segments d'un testacé obscur, avec un peu de duvet blanc. Pieds fauves; jambes à duvet blanc en avant; cuisses postérieures brunes en-dessus. Ailes à bande d'un brun grisâtre qui s'élargit et s'interrompt au milieu de la première cellule postérieure; une tache brune, triangulaire à l'extrémité; nervures normales.

Arabie. Djidda. M. Botto. Muséum.

19. CONOPS PICA, *Nob.*

*Nigra. Thorace scapulis albis. Abdomine fascia apiceque albis. Alis limbo externo fusco. (Tab. 15, fig. 1.)*

Long. 4 1/2 l. ♂. Trompe à lèvres terminales un peu renflées. Face

noire; côtés à duvet blanc et reflets brunâtres; bords de l'épistome d'un jaune pâle, s'élevant jusqu'à la base des antennes. Front noir, à léger duvet brun côtés blancs, à reflets brunâtres; vertex noir. Antennes noires; premier article une fois moins long que le deuxième; Thorax noir, à épaulés blanches; un peu de duvet d'un blanc ardoisé sur les côtés. Abdomen noir; deuxième segment à bord postérieur d'un blanc un peu jaunâtre; un peu de blanc au bord postérieur du cinquième; sixième d'un blanc jaunâtre, à bord antérieur et côtés noirs; septième noir; ventre entièrement noir. Pieds testacés; cuisses noires, à extrémité testacée; derniers articles des tarse bruns. Balanciers fauves. Ailes à moitié extérieure brune; nervures normales.

De la Tasmanie. Muséum.

## 20. CONOPS AUREORUFA, Nob

*Nigra. Thorace scapulis margineque postico aureo-rufis. Abdomine fascia apiceque rufis. Alis limbo externo fusco.* (Tab. 15, fig. 2.)

Long. 4 1/2 l. ♂. Trompe à lèvres terminales un peu renflées. Face noire; côtés à duvet d'un blanc jaunâtre soyeux et reflets brunâtres; bords de l'épistome d'un jaune tirant sur le fauve. Front noir, à léger duvet brun; côtés d'un blanc jaunâtre, à reflets brunâtres; vertex noir. Antennes noires; premier article une fois moins long que le deuxième. Thorax noir, à bande antérieure d'un fauve doré, interrompue au milieu; bord postérieur également fauve. Abdomen noir; deuxième segment d'un fauve doré, à bord antérieur noir; cinquième fauve, à côtés noirs; sixième fauve, à bord antérieur et côtés noirs; septième d'un noir luisant; ventre entièrement noir. Pieds testacés; cuisses à moitié antérieure noire; jambes intermédiaires à duvet blanc au côté extérieur vers l'extrémité. Balanciers jaunes. Ailes à moitié extérieure brune; nervures normales.

De la Tasmanie. Muséum.

Cette espèce a assez de rapports avec le *C. pica* pour soupçonner l'identité spécifique.

## 21. CONOPS NIGROTESTACEA, Nob.

*Nigra. Capite flavo. Thorace scapulis testaceis. Abdomine basi*

*testaceo, apice flavido. Antennis testaceis. Pedibus rufis. Alis limbo externo fusco, emarginato.* (Tab. 15, fig. 3.)

Long. 4. 1. ♀. Face jaune. Front jaune, à bande testacée et sommet brunâtre. Antennes testacées; premier article égalant à peine le tiers de la longueur du deuxième. Thorax à épaules, taches au bord postérieur et côtés testacés. Abdomen pédiculé; premier segment noir; deuxième testacé à milieu noirâtre; troisième à moitié antérieure testacée et postérieure noire; quatrième et cinquième noirs; un peu de duvet jaune à l'extrémité des troisième, quatrième et cinquième; sixième à duvet jaune, à bord antérieur et côtés noirs; septième testacé, à duvet jaunâtre antérieurement. Pieds fauves; cuisses postérieures noirâtres au milieu; jambes intermédiaires à duvet blanc au côté extérieur vers l'extrémité; articles des tarsi intermédiaires à extrémités noirâtres. Balanciers fauves. Ailes à bande brune au bord extérieur, formant un angle à la hauteur de la deuxième nervure transversale; nervures normales.

De la Tasmanie. Muséum.

## 22. CONOPS EMARGINATA, Nob.

*Nigra. Capite flavo. Thorace scapulis testaceis. Abdomine basi testaceo, apice flavido. Antennis nigris. Pedibus rufis. Alis limbo externo fusco, emarginato.* (Tab. 15, fig. 4.)

Long. 3. 1. ♀. Face jaune. Front jaune, à bande noirâtre; sommet jaunâtre. Antennes noires; premier article égalant à peine le tiers de la longueur du deuxième; extrémité du deuxième et troisième testacés en-dessous. Thorax à épaules, taches au bord postérieur et côtés testacés. Abdomen pédiculé; premier segment noir; deuxième et troisième testacés ou fauves; quatrième et cinquième fauves avec un peu de duvet jaunâtre à l'extrémité. Pieds fauves; cuisses postérieures noires vers l'extrémité; jambes antérieures à duvet blanc à l'extérieur; les deux derniers articles des tarsi noirs. Balanciers fauves. Ailes à bande brune au bord extérieur, formant un angle à la hauteur de la deuxième nervure transversale; nervures normales.

De la Tasmanie. Muséum.

Ce Conops n'est peut-être qu'une variété du *Nigro testacea*.

G. PLEUROCERINE, PLEUROCERINA, *Nob.*

Voisin des *Conops*. Tête épaisse, prolongée par une saillie conique. Trompe allongée, menue, horizontale, dépassant un peu la tête; lèvres terminales un peu renflées; palpes fort courts. Face fort inclinée. Front large. Antennes distantes, insérées de chaque côté près de l'extrémité de la saillie de la tête, plus longues que la tête, ensiformes; premier article court, en cône renversé; deuxième presque confondu avec le troisième, présentant avec lui la forme d'un glaive, au moins de la longueur de la tête, presque droit, atténué à l'extrémité; style fort court, de deux articles. Yeux nus. Thorax presque carré; écusson petit. Abdomen allongé, courbé. Cuisses un peu renflées; jambes un peu arquées. Ailes à nervures comme les *Conops*, à l'exception de l'externo-médiaire un peu plus contournée au-delà de la deuxième transversale.

Jusqu'ici l'organisation des *Conopsaires* ne présentait aucune modification importante et ne contenait que le genre *Conops*. Nous en formons un second qui conserve tous les caractères du type, à l'exception d'un seul, mais dont l'importance réclame la disitnction générique: c'est l'insertion et la conformation des antennes qui, au lieu d'être insérées à l'extrémité du prolongement de la tête, et de se renfler en massue terminale, ont leur insertion sur les côtés de ce prolongement et prennent la forme d'un glaive. Les nervures des ailes diffèrent également de celle des *Conops* par la ligne que décrit l'externo-médiaire au-delà du coude.

Le nom générique exprime l'insertion latérale des antennes.

Le type de ce genre appartient à la Tasmanie.

PLEUROCERINA FASCIATA, *Nob.*

*Nigra. Abdomine fascia testacea, apice flavido. Pedibus testaceis.* (Tab. 15, fig. 5.)

Long. 3 1/2. 1. ♀. Tête noire; extrémité de la saillie jaune. Face à

tache jaunâtre de chaque côté au bord interne des yeux ; épistome à duvet blanc. Front noirâtre. Antennes : premier article noir , à extrémité d'un fauve testacé ; deuxième testacé ; troisième noir , à base testacée. Thorax noir ; épaules testacées , ainsi qu'une tache de chaque côté du bord postérieur et l'écusson. Abdomen noir , presque sessile ; deuxième segment à moitié postérieure testacée ; un peu de testacé brunâtre , luisant , au bord postérieur du cinquième ; les sixième et septième d'un jaune pâle mat. Pieds testacés ; hanches noirâtres ; cuisses antérieures à large anneau noirâtre près de la base ; les quatre derniers articles des tarses brunâtres ; pelottes jaunes , allongées ; ongles noirs , à base fauve. Balanciers jaunes , à tige testacée. Ailes assez claires ; base et bord extérieur jaunâtres jusqu'au milieu de la longueur ; ensuite bruns , fondus avec le clair.

De la Tasmanie. Muséum.

## MYOPAIRES , MYOPARIA.

### G. MYOPE , MYOPA.

#### 2. MYOPA ARABICA , *Nob.*

*Testacea. Thorace dorso nigro. Pedibus annulis fuscis. Alis puncto fusco.*

Long. 2 3/4. 1. ♂. Face jaune , à léger duvet blanc. Front et antennes testacés. Thorax à dessus noir ; épaules et écusson testacés , ainsi que l'abdomen. Cuisses à anneau brun avant l'extrémité ; jambes à deux anneaux brunâtres : l'un vers la base , l'autre vers l'extrémité. Ailes jaunâtres ; première nervure transversale bordée de brun ; nervures normales.

Arabie. Djidda. M. Botto. Muséum.

## OESTRIDES , OESTRIDEAE.

### G. AULACÉPHALE , AULACEPHALA , *Nob.*

Corps presque nu , large. Tête déprimée ; face large ; cavité antennaire assez courte , voûtée ; une carène dans un sillon

profond, longitudinal, s'étendant depuis cette cavité jusqu'à celle de la bouche; deux autres sillons sur les côtés. Trompe et palpes saillants, mais fort courts. front large, à sillon longitudinal; au milieu, des ocelles. Antennes fort courtes, couchées dans la cavité; troisième article patelliforme; style court ou mutilé. Yeux nus, assez étroits, allongés. Thorax un peu plus large que long, à suture distincte; écusson triangulaire, arrondi. Abdomen déprimé. Pieds presque nus. Cuillerons assez grands. Ailes divergentes; première cellule postérieure fermée, à long pétiole; nervure externo-médiaire à angle aigu, ensuite arquée, concave jusqu'à sa jonction avec la nervure sous-marginale; deuxième transversale sinueuse, située au milieu entre la première et le coude.

Nous formons ce genre d'Œstrides pour une espèce qui, comme les Cutérèbres, présente une cavité buccale et une trompe, mais qui en diffère par la plupart des caractères ci-dessus mentionnés et surtout par les nervures des ailes dans lesquelles nous retrouvons une disposition analogue à celle du genre *Aphrites*, tribu des Syrphides. L'espèce que nous décrivons est de Madagascar.

Le nom générique exprime les sillons de la tête.

AULACEPHALA MACULITHORAX, *Nob.*

*Thorace testaceo, maculis nigris. Abdomine basi nigro, apice fusco. Alis flavidis, puncto fusco.* (Tab. 15, fig. 6.)

Long. 5. l. ♀. Face d'un testacé brunâtre. Front brun. Antennes d'un testacé brunâtre. Thorax à quatre taches noires, dont les intermédiaires sont étroites, en deçà de la suture, et quatre à peu près carrées, au-delà; écusson brun, à bande longitudinale testacée au milieu. Abdomen: les deux premiers segments noirs; les deux autres bruns. Pieds testacés. Cuillerons brunâtres. Ailes jaunâtres, à base brunâtre; première nervure transversale bordée de brun; la deuxième et la partie transversale de l'externo-médiaire bordées de brunâtre.

Madagascar. M. Goudot. Muséum.

## G. CTENOSTYLE, CTENOSTYLUM.

Ouverture buccale, trompe et palpes nuls ou cachés. Tête épaisse, hémisphérique. Face perpendiculaire, presque nue, au milieu, un sillon au fond duquel une petite carène se divisant en deux qui divergent dans le bas; un autre sillon de chaque côté pour recevoir les antennes; joues descendant un peu plus bas que les yeux. Front presque linéaire ♂, peu saillant; un large sillon près des antennes; trois ocelles, l'un au vertex, les autres sur une petite élévation, au tiers de la longueur du front. Antennes courtes, couchées, insérées sous la saillie du front; les deux premiers articles courts; troisième une fois plus long que le deuxième; style pectiné en dessus. Yeux nus, à facettes assez grandes. Thorax court, à peine aussi long que large; écusson petit. Abdomen a court pédicule; premier segment assez court, étroit; deuxième s'élargissant vers l'extrémité, les autres manquent. Pieds nus, un peu allongés, menus; cuisses amincies vers l'extrémité; jambes épaissies vers l'extrémité; tarses antérieurs plus longs que les jambes; intermédiaires à peine aussi longs que les jambes; pelottes et crochets petits. Cuillerons nuls. Ailes: première cellule postérieure ouverte, élargie vers l'extrémité; première nervure transversale en regard de l'extrémité de la cellule médiastine; deuxième située au tiers entre la première et l'extrémité; cellule marginale paraissant divisée par des petites nervures transversales.

Nous rapportons ce nouveau genre à la tribu des OËstrides en considérant l'occlusion de la bouche et la nullité apparente au moins de la trompe et des palpes. De plus, nous lui avons observé quelques rapports avec le G. *OËstrus* (Gastrus, Meig.) par les sillons et les carènes de la face, par la brièveté des antennes et leur insertion sous la saillie du front, par l'absence des cuillerons et par les cellules des ailes dont la première postérieure est largement ouverte. Cependant ce genre se distingue des autres OËstrides par le style pectiné des antennes, par le corps nu, par le thorax court, par l'abdomen pétiolé, par les



pieds menus ; enfin les petites nervures qui traversent la cellule marginale des ailes ne se retrouvent dans aucun autre Diptère, et rappellent seulement la réticulation dans les Némestrinides.

Le type de ce genre habite les bords du fleuve des Amazones. Nous ignorons ses mœurs, mais son organisation nous fait présumer qu'ils est parasite comme les OEstrides dont il présente les principaux caractères; seulement les pieds assez longs et menus et les pelottes et crochets raccourcis des tarse ne paraissent pas propres à s'accrocher aux poils des animaux comme les autres OEstrides.

Le nom générique exprime le style pectiné de ce singulier Diptère.

CTENOSTYLUM RUFUM, *Nob.*

*Rufa. Alis hyalinis limbo externo rufo.* (Tab. 25, fig. 1.)

Long. 4. l. ♂. Face et front luisants sur les parties saillantes. Pieds d'un fauve assez pâle. Ailes à bord fauve jusqu'à la nervure sous-marginale : les quatre dernières petites cellules de la marginale hyalines.

Des bords de l'Amazone. M. Bigot.

## TACHINAIRES, TACHINARIÆ.

G. DEJEANIE, DEJEANIA.

DEJEANIA ARMATA, *Wied.*

*Thorace cinereo. Abdomine flavo, apice nigro. Alis fuscans.*  
(Tab. 15, fig. 7.)

Long. 5 1/2. l. ♂ ♀. Trompe plus longue dans le mâle que dans la femelle ; palpes d'un jaune pâle, à extrémité brunâtre. Face d'un blanc un peu jaunâtre. Front à bande brune ; côtés d'un gris jaunâtre ; soies descendant jusqu'au quart de la face ; deux sous la base des antennes. Celles-ci noires ; les deux premiers articles à léger duvet gris ; deuxième à extrémité blanchâtre ; style renflé jusqu'au tiers. Thorax d'un gris un peu jaunâtre, à lignes noires ; écusson et abdomen d'un

jaune pâle ; à soies noires ; ce dernier transparent ; une petite tache noire au bord antérieur du deuxième segment ♀ ; quatrième et cinquième noirs ; bord antérieur du quatrième jaune. Pieds jaunes. Cuillerons assez courts, d'un jaune un peu grisâtre. Ailes brunâtres ; nervures externo-médiaires à angle un peu aigu ; deuxième transversale presque droite, située aux trois quarts entre la première et l'angle.

Wiedemann l'a décrit sans distinguer les sexes.

Brésil. Minas Geraes. M. Clausse. Muséum.

Wiedemann décrit cette espèce comme ayant de petites taches dorsales noires sur l'abdomen ; il lui donne Cuba pour patrie.

## G. ECHINOMYIE, ECHINOMYIA.

### 5. ECHINOMYIA RUFO ANALIS, *Nob.*

*Nigro. Thorace albido pubescente. Abdomine basi flavido, apice rufo tomentososo ; lateribus obscure testaciis ♂. Palpis flavis. Tibiis tarsisque rufis.*

Long. 5 1/2. l. ♂. Palpes peu renflés, jaunes, à soies noires. Face d'un jaune pâle, à duvet blanc. Front à bande brune ; côtés noirs, à duvet gris. Antennes noires ; deuxième article allongé, à léger duvet blanchâtre ; troisième arrondi, un peu moins long que le deuxième. Ecusson d'un testacé obscur, à duvet gris. Abdomen : les trois premiers segments à côtés d'un testacé obscur, transparent ; duvet et poils d'un blanc jaunâtre ; les deux derniers à poils d'un roux vif ; bord postérieur de tous muni de soies noires dans toute sa longueur. Cuisses noires, à genoux fauves ; jambes et tarses fauves. Cuillerons blancs. Ailes grisâtres ; nervures comme dans l'*E. lurida*.

Des Indes orientales. M. Bigot.

Des deux individus ♂ observés, l'un a le duvet de la face et du thorax blanc, l'autre d'un blanc jaunâtre.

### 6. ECHINOMYIA IMMACULATA, *Nob.*

*Thorace griseo flavido. Abdomine testaceo immaculato. Pedibus nigris. (Tab. 15, fig. 8.)*

Long. 6. l. ♀. Tête assez large. Palpes jaunes. Face d'un blanc un peu jaunâtre. Front à bande testacée; côtés d'un gris jaunâtre. Antennes : les deux premiers articles testacés; le troisième noir, peu large et ovalaire. Thorax à lignes noirâtres; écusson et abdomen testacés, sans taches; soies normales. Pieds noirs; jambes d'un noir brunâtre. Cuillerons blancs, bordés de jaunâtre. Ailes un peu brunâtres, à base un peu fauve; nervure externo-médiaire à angle aigu.

Brésil. Minas Geraes. M. Clausse. Muséum.

#### 7. ECHINOMYIA PUMILA, Nob.

*Thorace griseo-flavido. Abdomine testaceo immaculato. Pedibus nigris; femoribus testaceis. Rostro labiis parvis.* (Tab. 15, fig. 9.)

Long. 4. l. ♀. Trompe à lèvres terminales courtes et étroites. Palpes d'un jaune pâle. Face blanche. Front à bande testacée; côtés gris. Antennes : les deux premiers articles testacés; troisième noir, testacé en dessous, ovalaire, un peu allongé. Thorax à lignes noires, peu distinctes; écusson testacé, à duvet blanc. Abdomen testacé, sans taches; incisions à duvet blanc; quatrième segment à duvet blanc sur les côtés; soies normales. Cuisses testacées, noirâtres en-dessus; jambes d'un brun noirâtre; tarses noirs. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes grises, à base et bord extérieur roussâtres; nervure externo-médiaire à angle aigu; deuxième transversale presque droite, située en-deçà des trois quarts entre la première et l'angle.

Brésil. Minas Geraes. M. Clausse. Muséum.

#### 8. ECHINOMYIA PYGMEA, Nob.

*Nigra, albido fasciata scutello testaceo. Fronte vitta testacea, antennnis testaceis apice nigris.* (Tab. 15, fig. 10.)

Long. 3 1/4. l. ♀ (La trompe et les palpes ont été enlevés.) Face d'un jaunâtre pâle, à reflets blancs; deux soies de chaque côté du bord inférieur des yeux, près du bas, comme l'*E. prompta*, Meig. Front à bande d'un testacé antérieurement clair; côtés d'un gris un peu jaunâtre; soies descendant en forme de croissant jusqu'au tiers de la face; quatre sous la base des antennes; la rangée extérieure prolongée jusque

vers le bas de l'intérieur. Antennes : les deux premiers articles testacés, à léger duvet blanc ; deuxième allongé, assez menu ; troisième noir, deux fois moins long que le deuxième, élargi et arrondi en-dessous. Thorax à léger duvet d'un blanc grisâtre et lignes noires ; épaules brunes, couvertes de duvet blanchâtre ; écusson d'un testacé foncé, à duvet blanchâtre. Abdomen ovale, de la largeur du thorax, d'un noir bleuâtre luisant, à duvet blanc, plus dense aux incisions. Pieds noirs ; jambes d'un testacé obscur. Balanciers blancs. Ailes grises ; deuxième nervure transversale droite.

Du Chili. M. Pissis. Muséum.

## G. JURINIE, JURINIA.

### 15. JURINIA FLAVIFACIES, *Nob.*

*Thorace viridi-nigro, flavido-pubescente. Abdomine cyaneo-nigro nitido, apice-flavido pubescente facie palpisque flavis.*

Long. 4 1/2. l. ♀ Face d'un jaune d'or. Front à bande testacée, antérieurement jaune ; côtés noirs. Antennes : deuxième article fauve, allongé ; troisième noir, un peu moins long que le deuxième, un peu convexe en-dessus, arrondi à l'extrémité. Yeux nus. Thorax à lignes noires peu distinctes. Abdomen : dernier segment à duvet d'un blanc jaunâtre changeant. Pieds noirs ; jambes intermédiaires munies de longues soies ; cuillerons blancs. Ailes claires, à base jaune ; nervures comme celles du *J. bicolor*. Macq.

Brésil. M. Bigot.

### 16. JURINIA VIRGINIENSIS.

*Viridi nigra. Palpis rufis. Antennis nigris basi testaceis.*

Long. 6. l. ♀ Face blanche. Front à bande brune ; côtés à duvet gris. Antennes : les deux premiers articles testacés ; troisième un peu plus long que le deuxième, convexe en-dessus, noir ; le dessous testacé ; style à deuxième article assez allongé. Thorax et abdomen noirs, à légers reflets verts ; un peu de duvet blanchâtre, à lignes noires sur le thorax ; pieds noirs. Cuillerons bruns. Ailes brunâtres ; nervures comme dans la *J. analis*.

De la Virginie. M. Bigot.

## G. HYSTRICIE, HYSTRICIA.

## 8. HYSTRICIA RUFIPES, Nob.

*Nigra. Abdomine nitido. Antennis basitestaceis. Pedibus rufis, femoribus nigris. Alis fuscanis.* (Tab. 15, fig. 11.)

Long. 4 1/2 l. ♀. Palpes fort courts et cachés. Face d'un jaune pâle. Front à bande d'un brun noirâtre; côtés d'un gris jaunâtre; soies descendant jusqu'au quart de la face; deux sous la base des antennes. Celles-ci inclinées; les deux premiers articles testacés; deuxième allongé; troisième noir, ovale, presque de la longueur du deuxième; style noir. Thorax à léger duvet jaunâtre. Abdomen d'un noir bleuâtre luisant, très-couvert de soies; ventre à léger duvet blanc. Cuisses noires, à duvet jaunâtre en dessous; jambes et tarses d'un fauve plus ou moins foncé. Cuillerons brunâtres. Ailes brunâtres; première cellule postérieure aboutissant assez loin de l'extrémité; nervure externo-médiaire à angle aigu, ensuite droite: deuxième transversale presque droite.

Brésil. Muséum.

## 9. HYSTRICIA AMBIGUA, Nob.

*Thorace cinereo. Abdomine cyaneo-nigro. Palpis flavidis, clavatis.*

Long. 6 l. ♀. Palpes jaunes, à duvet blanc et petites soies noires, élargis et saillants. Face d'un jaune pâle, à duvet blanchâtre. Front à bande noire; côtés d'un gris jaunâtre. Antennes noires; deuxième article allongé; troisième à peine de la longueur du deuxième, un peu convexe en dessus, arrondi à l'extrémité, noir, à bord extérieur et intérieur brunâtre. Yeux à poils blancs. Thorax à duvet d'un gris jaunâtre; écusson couvert de fortes soies. Abdomen large, d'un noir luisant, à reflets bleus, entièrement couvert de fortes soies, ainsi que le ventre. Pieds noirs. Cuillerons blanchâtres. Ailes grises, à base jaunâtre. Nervures comme dans l'*H. nigriventris*.

Mexique. M. Bigot.

Cette espèce est intermédiaire entre les Hystricies et les Jurinies.

G. MICROPALPE, MICROPALPUS.

MICROPALPUS VITTATUS, *Macq.* 1.<sup>er</sup> supplément.

Nous avons décrit le mâle. Depuis, nous avons observé la femelle qui n'en diffère que par les caractères sexuels ordinaires; la bande dorsale de l'abdomen paraît plus marquée.

De la Tasmanie. Muséum.

Cette espèce est remarquable par les deux rangs de soies qui garnissent les côtés du front, dans le mâle comme dans la femelle.

15. MICROPALPUS PILIFACIES, *Nob.*

*Thorace albido pubescente. Abdomine testaceo, albido maculato vitta dorsali nigra. Facie argentea. Antennis basi testaceis. Pedibus nigris.* (Tab. 15, fig. 12.)

Long. 5 1/2 l. ♀. Voisin du *M. Vittatus*. Face jaune, à duvet d'un blanc argenté; deux soies près du bord interne des yeux. Front à bande fauve; côtés gris. Antennes: les deux premiers articles fauves; le deuxième allongé; le troisième manque. Yeux nus. Thorax à bandes noires; écusson testacé. Abdomen transparent, à taches de reflets blancs sur chaque segment; bande dorsale noire, à légers reflets blancs; pas de soies au milieu; ventre testacé. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes à base et bord extérieur jaunâtres; première cellule postérieure aboutissant avant l'extrémité; nervure externo-médiaire perpendiculaire au coude, ensuite droite; deuxième transversale fort oblique, presque droite, située aux deux tiers entre la première et le coude.

De la Nouvelle Hollande, côte orientale. Muséum.

16. MICROPALPUS CONCAVICORNIS, *Nob.*

*Niger, albido pubescens. Thorace vittis lateralibus testaceis; scutello rufo. Abdomine lateribus testaceis. Pedibus rufis.* (Tab. 15, fig. 13.)

Long. 4 1/2 l. ♀. Face jaune, à duvet blanc. Front à bande

fauve; côtés d'un blanc grisâtre; soies descendant jusqu'au quart de la face; un second rang extérieur de petites soies. Antennes noires, inclinées, n'atteignant pas l'épistome; deuxième article assez court, à duvet gris; un peu de fauve à l'extrémité; troisième cinq fois aussi long que le deuxième, concave en-dessus, élargi et comme tronqué à l'extrémité; style de trois articles; deuxième un peu allongé et arqué; troisième long, assez épais jusqu'à l'extrémité. Thorax à duvet d'un blanc jaunâtre et bandes noires; une bande testacée à duvet blanchâtre s'étendant dans la longueur et passant au-dessus de l'insertion des ailes; écusson fauve, à duvet jaunâtre. Abdomen ovoïde-elliptique, (dénudé) noir; côtés testacés sur les quatre segments: extrémité du quatrième noire; pas de soies au milieu; ventre testacé, à ligne médiane noire; troisième segment à tache noire de chaque côté, au bord postérieur. Pieds d'un jaune fauve; hanches noires; un peu de noir à l'extrémité des cuisses en dehors; jambes brunâtres; tarsi noirs. Cuillères blanches, terminés presque en ligne droite. Ailes claires; la partie de la nervure externo-médiaire au-delà du coude égalant celle en-deçà jusqu'à la première transversale; deuxième transversale à peu près droite située aux quatre cinquièmes entre la première et le coude.

De la Nouvelle-Hollande, côte orientale. Muséum.

Cette espèce est voisine du *M. Vulpinus* d'Europe, et de l'*Assimilis*. Macq., 2.<sup>e</sup> supplément, de Madagascar.

#### 17. MICROPALPUS NITIDUS, Nob.

*Niger-nitidus. Facie albida. Oculis nudis. Alis griseis.* (Tab. 15 fig. 14.)

Long.  $4 \frac{3}{4}$  l. ♀. Trompe à lèvres terminales d'un fauve brunâtre. Face d'un blanc jaunâtre. Front à bande noire avec un peu de duvet gris; côtés à duvet un peu ardoisé; soies descendant jusqu'au quart de la face; deux sous la base des antennes. Celles-ci noires, inclinées, atteignant l'épistome; deuxième article conique, allongé; troisième prismatique un peu plus long que le deuxième, terminé un peu obliquement; style renflé jusqu'au milieu; les deux premiers articles courts. Thorax et abdomen d'un noir luisant, à légers reflets bleus.

Abdomen à nombreuses soies. Pieds noirs. Cuillerons brunâtres. Ailes d'un gris un peu brunâtre ; nervures normales.

De l'Amérique méridionale. M. Bigot.

18. MICROPALPUS CALIFORNIENSIS, *Nob.*

*Niger cinereo pubescens. Scutello testaceo. Abdomine testaceo vitta dorsali nigra. Antennis basi testaceis, apice nigris.*

Long. 4 l ♀. Face blanche ; deux soies au bas du bord intérieur des yeux. Front à bande testacée ; côtés d'un blanc grisâtre ; deux rangs de soies. Antennes : les deux premiers articles testacés ; le deuxième long ; troisième noir, un peu moins long que le deuxième, fort convexe en-dessus, un peu concave en-dessous. Thorax à lignes noires. Abdomen à bande dorsale plus ou moins large. Pieds noirs ; pelottes allongées. Cuillerons blancs. Ailes grises ; nervures comme dans le *M. Macula*

De la Californie. M. Bigot.

G. APROTHÈQUE, APROTHECA, *Nob.*

Tête de la largeur du corps. Palpes courts, menus. Face inclinée, nue ; épistome saillant. Front assez rétréci ♂. Antennes couchées ♂, inclinées ♀, atteignant à peu près l'épistome ; deuxième article peu allongé ; troisième prismatique, trois fois de la longueur du deuxième. Yeux velus ♂, légèrement tomenteux ♀, Abdomen ovale, convexe, velu ♂, un peu déprimé, peu velu ♀. Ailes : première cellule postérieure aboutissant à l'extrémité ; nervure externo-médiaire presque droite au-delà du coude ; sans appendice.

L'ensemble de ces caractères nous détermine à former ce genre, qui se rapproche des Micropalpes par la petitesse des palpes, mais qui s'en distingue par la plupart des différences que nous venons d'énoncer.

Le nom générique exprime l'absence de l'appendice à la nervure externo-médiaire des ailes.

Le type appartient à la Tasmanie.



APROTHECA RUFIPES, *Nob.*

*Thorace nigro, albido pubescente; scutello rufo. Abdomine nigro lateribus rufis ♂, rufo, vitta dorsali nigra ♀. Antennis nigris, basi rufis. Pedibus rufis.* Tab. 15, fig. 15.)

Long. 3. l. ♂ ♀. Trompe un peu allongée. Face d'un gris blanchâtre; épistome fauve. Front à bandes noires et côtés gris; soies descendant jusqu'au quart de la face. Antennes: les deux premiers articles fauves; troisième noir. Thorax à lignes noires. Abdomen ♂ noir à duvet gris; côtés fauves à duvet gris; bande dorsale ♂, d'un fauve vif, luisant à duvet blanc sur les côtés; bande dorsale noire sur les trois premiers segments avec du duvet blanchâtre au milieu; un peu de noir aux incisions des deuxième et troisième; pas de soies au milieu; ventre entièrement fauve. Pieds fauves; tarsi noirs. Cuillerons grisâtres. Ailes claires; deuxième nervure transversale un peu sinueuse, située aux deux tiers entre la première et le coude,

De la Tasmanie. Muséum.

G. EXOPALPE, EXOPALPUS, *Nob.*

Corps oblong. Trompe un peu allongée et menue, à lèvres terminales renflées, assez courtes. Palpes en spatule, dépassant l'épistome. Face inclinée, nue; épistome saillant. Front large ♀; soies descendant à peine jusqu'au quart de la face. Antennes avancées, atteignant presque l'épistome; deuxième article allongé; troisième une fois plus long que le deuxième; style de trois articles; premier court; deuxième allongé, forment un coude avec le troisième; celui-ci trois fois aussi long que le deuxième, renflé jusques vers l'extrémité. Yeux velus. Abdomen oblong; des soies au milieu des deuxième et troisième segments. Ailes: nervure externo-médiaire à angle droit, puis droite; deuxième transversale située aux trois quarts entre la première et le coude

Nous formons ce genre pour une Tachinaire qui a des rapports avec les Échinomyies, les Thryptocères et les Gonies, sans que

nous puissions la comprendre dans aucun de ces groupes. Outre des différences particulières avec chacun d'eux, elle se distingue des trois par la saillie des palpes.

Le nom générique exprime ce caractère. Le type appartient à la Colombie.

EXOPALPUS BICOLOR, *Nob.*

*Thorace cinereo ; scutello abdomineque rufis , maculis dorsalibus nigris. Pedibus rufis. Alis fuscans.* (Tab. 16, fig. 1.)

Long. 3 l. ♀. Palpes jaunes. Face fauve, à duvet blanchâtre. Front à bande étroite, testacée ; côtés larges, noirs, à duvet gris ; soies fortes. Antennes : les deux premiers articles fauves ; le troisième noir, fauve en-dessous ; style noir. Yeux à duvet jaunâtre. Thorax à duvet d'un gris jaunâtre ; lignes noires peu distinctes ; côtés du bord postérieur fauves ; écusson et abdomen fauves ; deuxième segment à bande dorsale noire dans toute la longueur ; troisième et quatrième à tache noire, divisée au milieu, n'atteignant pas le bord antérieur ; des soies au milieu des deuxième et troisième ; ventre fauve, à léger duvet blanc. Pieds fauves ; derniers articles des tarsi bruns. Cuillerons grisâtres, bordés de jaune. Ailes brunâtres, à deuxième nervure transversale arquée.

Colombie. Muséum.

G. GONIE, GONIA.

GONIA FASCIATA, *Meig.*

Un individu de cette espèce a été trouvé en Égypte par M. Bigot.

11. GONIA RUBRIVENTRIS, *Nob.*

*Thorace nigro , cinereo pubescente. Abdomine testaceo , fasciis albis. Capite testaceo, albido pubescente.*

Long. 5 l. ♀. Palpes fauves. Face et côtés du front à duvet d'un blanc jaunâtre. Antennes : les deux premiers articles testacés ; le troi-

sième noir. Thorax à bandes noires ; écusson testacé. Abdomen : bord antérieur des segments à duvet blanc ; quatrième entièrement à duvet blanc , un peu de noir à l'extrémité. Pieds noirs. Cuillerons blancs , bordés de jaunâtre. Ailes grises , à base jaunâtre ; nervures normales.

Cap de Bonne-Espérance. M. Bigot.

#### 12. GONIA JAVANA, Nob.

*Nigra, albido pubescens. Scutello flavido. Abdomine maculis, nigris micantibus ; lateribus testaceis. Fronte vitta brunnea.* (Tab. 16, fig. 2.)

Long. 4. l. ♂. Palpes fauves. Face à duvet blanchâtre sur un fond testacé , peu distinct. Front à bande d'un brun noirâtre ; côtés gris. Antennes noires ; un peu de duvet blanc à la base du troisième article. Thorax à lignes noires ; écusson d'un jaune sale. Abdomen à taches irrégulières ; côtés des trois premiers segments testacés , à duvet blanc formant aussi des taches changeantes. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes claires.

Java. Muséum.

#### 13. GONIA RUFITIBIALIS, Nob.

*Thorace nigro, cinereo pubescente ; scutello testaceo. Abdomine testaceo, cinereo pubescente, linea dorsali nigra. Pedibus nigris, tibiis testaceis.*

Long. 4. l. ♀. Palpes fauves. Face à duvet blanchâtre. Front testacé ; côtés à léger duvet blanchâtre. Antennes : les deux premiers articles testacés ; troisième noir ; style noir, normal. Thorax à lignes noirâtres , peu distinctes. Abdomen à duvet gris et reflets bruns sur un fond testacé ; ventre fauve , à duvet blanc. Pieds à duvet gris ; un peu de noir à l'extrémité des jambes postérieures. Cuillerons blancs. bordés de fauve. Ailes à base jaunâtre ; nervures normales.

De Pondichéry. M. Perrottet. Muséum.

#### 14. GONIA LINEATA, Nob.

*Thorace nigro, cinereo pubescentè ; scutello testaceo. Abdomine pellucido rufo, linea dorsali nigra. Pedibus nigris.*

Long. 5. l. ♂. Voisin du *G. Ornata*, Meig. Face et front jaunes, à duvet blanchâtre; bande frontale d'un fauve clair. Antennes: les deux premiers articles testacés; troisième noir, style noir, normal. Thorax à lignes noires; côtés et bord postérieur d'un testacé obscur, ainsi que l'écusson. Abdomen à léger duvet blanc ne formant pas de bandes; la ligne dorsale s'élargissant à l'extrémité de chaque segment; bord postérieur du quatrième noir; pas de ligne ventrale. Cuillerons jaunâtres. Ailes à base jaunâtre; nervures normales; deuxième transversale un peu plus oblique que dans le *G. Ornata*.

De la Patagonie. M. d'Orbigny. Muséum.

#### 15. GONIA INCERTA, Nob.

*Thorace nigro, cinereo pubescente, scutello testaceo. Abdomine fusco, albido pubescente. Fronte vitta rufa.*

Long. 4 1/2 l. ♀. Palpes menus, fauves. Face blanche; épistome saillant. Front peu saillant, à bande fauve: côtés larges, à duvet d'un gris jaunâtre; soies médiocres, sur trois rangs. Antennes: les deux premiers articles fauves; deuxième un peu allongé; troisième manque. Thorax à lignes noires. Abdomen d'un brun noirâtre, à duvet blanchâtre et taches de reflets noirs; quatrième segment plus couvert de duvet d'un gris jaunâtre; ventre: les trois premiers segments d'un brun rougeâtre luisant, à bande longitudinale de duvet blanc, et petit liseré blanchâtre; quatrième couvert de duvet blanc. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes un peu jaunâtres; nervure externo-médiaire à angle aigu, ensuite droite; deuxième transversale peu sinueuse, située aux trois quarts entre la première et le coude.

Du Brésil, Corrientes. M. d'Orbigny. Muséum.

Je place avec incertitude cette Tachinaire parmi les *Gonia*. Elle en a le front, quoique moins saillant; mais la saillie de l'épistome et la flexion de la nervure externo-médiaire des ailes ne s'y rapportent pas. La mutilation du dernier article des antennes augmente le doute. Si elle avait les yeux velus, on la prendrait pour une Némoræe.

**G. GONISTYLE, GONYSTYLUM, Nob.**

Corps assez large. Tête hémisphérique. Palpes un peu renflés. Face peu inclinée, bordée de quelques soies à sa base ; épistome saillant. Front peu saillant, assez large ♂ ; soies fortes descendant jusqu'au quart de la face, disposées sur deux rangs de chaque côté ; deux sous la base des antennes. Celles-ci couchées, atteignant presque l'épistome ; deuxième article un peu allongé ; troisième prismatique, trois fois aussi long que le deuxième ; style renflé jusqu'à l'extrémité, de trois articles ; deuxième allongé ; troisième double du deuxième et formant un coude peu prononcé avec lui. Yeux nus. Abdomen ovale, peu convexe ; pas de soies au milieu des segments. Ailes : première cellule postérieure aboutissant avant l'extrémité ; nervure externo-médiaire à angle droit, puis droite ; deuxième transversale située en-deça des deux tiers entre la première et le coude.

L'ensemble de ces caractères nous détermine à former ce genre voisin, mais distinct des Gonies, des Thryptocères et des Illigéries. Il n'a pas, comme les premiers, la tête gonflée, le front très-large et les soies frontales petites. Il n'a pas, comme les seconds, l'épistome sans saillie, le premier article du style des antennes plus ou moins allongé, les ailes munies d'une pointe au bord extérieur ; la première cellule postérieure aboutissant à l'extrémité, la nervure externo-médiaire à coude arrondie, et la deuxième transversale située vers le milieu entre la première et le coude. Les Illigéries en diffèrent par la face inclinée, le front saillant, l'abdomen elliptique, la deuxième nervure transversale des ailes située près du coude.

Le nom générique exprime l'angle que forment les articles du style.

Le type est du Brésil.

**GONISTYLUM RUFICORNE, Nob.**

*Nigra, cinereo pubescens. Thorace vittis nigris, scutello testaceo.*

*Abdomine trifariam nigro maculato. Palpis antennisque rufis.*  
Tab. 16, fig. 2.)

Long. 4 l. ♂. Face d'un blanc jaunâtre. Front à bande d'un brun noirâtre; côtés d'un gris jaunâtre. Antennes d'un fauve vif; un peu de duvet blanc à la base du troisième article; style noir. Abdomen: deuxième et troisième segments à bande dorsale et tache noire de chaque côté; ventre noir, à incisions blanches. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes d'un gris jaunâtre; deuxième nervure transversale un peu sinucuse.

Du Brésil. Corrientes. M. d'Orbigny. Muséum.

### G. POLYCHÆTE, POLYCHÆTA, *Nob.*

Corps large. Tête hémisphérique. Trompe à lèvres terminales assez courtes, arrondies; palpes un peu renflés. Face peu inclinée, bordée de soies; épistome saillant. Front peu saillant, large ♀; côtés munis de trois rangs de soies. Antennes couchées, n'atteignant pas l'épistome; deuxième article un peu allongé; troisième prismatique, trois fois aussi long que le deuxième; style de trois articles; premier court; deuxième un peu allongé, coudé; troisième long, renflé jusqu'aux deux tiers. Yeux velus. Abdomen assez court, ovale; pas de soies au milieu des segments. Jambes postérieures ciliées. Ailes: première cellule postérieure aboutissant avant l'extrémité.

L'ensemble de ces caractères le distingue de ceux des autres Tachinaires, et nous détermine à former ce nouveau genre qui se rapproche des Gonies, des Némorées et des Phorocères. Le type appartient à la Tasmanie.

Le nom générique exprime les nombreuses soies du front.

### POLYCHÆTA NIGRA, *Nob.*

*Nigra, albido pubescens. Thorace nigro vittato: scutello testaceo. Antennis basi testaceis.* (Tab. 16. fig. 4.)

Long. 5 l. ♀. Palpes d'un jaune fauve. Face testacée, à duvet d'un gris blanchâtre; joues et épistome jaunâtres. Front à bande et

côtés noirs, à duvet cendré. Antennes : les deux premiers articles testacés ; troisième noir. Thorax à bandes noires peu distinctes, bordées d'une ligne de duvet blanc : écusson d'un testacé brunâtre, à léger duvet blanchâtre. Abdomen noir, à léger duvet blanchâtre, paraissant formé de petites taches peu distinctes, à reflets noirs ; ventre à duvet blanc et bande longitudinale noire. Pieds noirs. Cuillerons d'un blanc un peu jaunâtre. Ailes claires, à base un peu brunâtre au bord des nervures ; deuxième transversale peu sinueuse, située aux trois quarts entre la première et le coude de l'externo-médiaire.

De la Tasmanie. Muséum.

G. NEMORÉE, NEMORŒA.

2. NEMORŒA BICOLOR, *Nob.*

*Nigra. Thorace castio pubescente. Abdomine nitido. Antennis basi testaceis. Palpis rufis. Alis basi flavis, apice fuscis. Tab. 16. fig. 6.)*

Long. 5 l. 2 l. ♀. Face testacé, à duvet d'un blanc jaunâtre. Front à bande noire ; côtés d'un gris jaunâtre : soies assez épaisses, s'arrêtant à la base des antennes ; celles-ci à premier et deuxième article testacés ; troisième noir, une fois plus long que le deuxième, arrondi à l'extrémité ; un peu de testacé à la base en-dessous, style renflé jusqu'aux deux tiers. Yeux presque nus. Abdomen déprimé, très-luisant, à légers reflets verts ; pas de soies au milieu des segments. Pieds noirs ; cuisses postérieures un peu arquées, brièvement ciliées en arrière. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes : le tiers antérieur jaune ; les deux autres noirâtres, avec le centre des cellules assez clair.

Java. M. Bigot.

3. NEMORŒA NITIDIVENTRIS, *Nob.*

*Thorace nigro. Abdomine cœruleo nitido, apice albido pubescente. Antennis basi rufis, apice nigris. Pedibus rufis. (Tab. 16. fig. 5.)*

Long. 6 l. ♂. Palpes fauves. Face testacée, bordée de petites soies jusqu'au milieu ; épistome saillant. Front presque linéaire dans le haut.

noir ; côtés à duvet blanchâtre , une petite tache testacée à l'insertion des antennes. Celles-ci atteignant à peine le milieu de la face ; les deux premiers articles et la base du troisième fauves ; cette couleur se prolongeant en-dessous ; le reste noir ; cet article une fois plus long que le deuxième ; style noir, renflé jusqu'au tiers. Yeux velus de grisâtre. Thorax à léger duvet blanchâtre , reflets bleus et bandes étroites noires ; écusson d'un testacé obscur, à base noire. Abdomen d'un bleu brillant ; deuxième et troisième segments à petites soies noires au milieu ; quatrième à duvet d'un jaune blanchâtre ; ventre à duvet blanc. Pieds fauves , à tarsi noirâtres. Cuillerons jaunâtres , bordés de jaune. Ailes assez claires , à base et bord extérieur jaunes ; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude ; deuxième transversale presque droite.

Nouvelle-Hollande , côte orientale. Muséum.

#### 4. NEMOROEAE BREVIGASTER.

*Thorace nigro ; scutello fusco. Abdomine breve , viridi , flavo-tomentoso ; lateribus ventreque flavis. Pedibus rufis.*

MICROPALPUS BREVIG. *Macq.* 1.<sup>er</sup> Supp.

Lorsque nous avons décrit cette espèce , nous l'avons comprise dans le genre Micropalpe , parce que nous avons cru voir , dans l'individu observé , que les palpes peu apparents étaient petits et présentaient ainsi le principal caractère de ce genre ; depuis nous avons vu de nouveaux individus et nous avons reconnus qu'ils avaient les palpes de longueur normale , et que la place de cette espèce était parmi les Némorées.

De la Tasmanie. Muséum.

#### 5. NEMOROEAE PICTIPENNIS, *Nob.*

*Niger. Thorace cinereo pubescente. Abdomine fasciis albis interruptis. Pedibus testaceis. Alis fuscis albo variegatis. (Tab. 16. (fig. 7.)*

Long. 5 l. ♀. Palpes retirés dans la cavité buccale. Face d'un blanc jaunâtre. Front à bande noire ; côtés à duvet gris , jaunâtre : soies assez



menues, s'arrêtant à la base des antennes. Celles-ci noires, ne dépassant pas la moitié de la face; deuxième et troisième articles d'égale longueur, troisième ovale; style renflé au-delà du milieu. Thorax à quatre lignes noires; écusson à duvet gris clair: deux rangées transversales de soies. Abdomen d'un noir velouté; deuxième, troisième et quatrième segments à bande blanche, interrompue au milieu et sur les côtés, formant chacune deux taches ovales, transversales, laissant les bords antérieur et postérieur noirs; chaque segment bordé en arrière et sur les côtés, de fortes soies; ventre testacé, à léger duvet blanc; bord postérieur des segments noirâtres. Pieds testacés; tarsi noirs. Cuillerons blancs. Ailes brunes, à base noirâtre; taches blanches dans la première cellule postérieure et la discoïdale; nervures transversales bordées de noirâtre.

De Colombie. Muséum.

#### G. CHLOROGASTRE, CHLOROGASTER.

Corps large. Face perpendiculaire, bordée à la base; épistome non saillant. Front peu rétréci ♂; côtés couverts de soies. Antennes couchées, peu allongées, n'atteignant pas l'épistome; deuxième article allongé; troisième prismatique, une fois et demie aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au tiers. Yeux nus, ovales. Abdomen ovale; des soies au milieu des deuxième et troisième segments. Ailes: première cellule postérieure atteignant le bord un peu avant l'extrémité; nervure externo-médiaire à angle presque droit au coude, ensuite droite; une petite pointe au bord extérieur.

L'ensemble de ces caractères nous détermine à former ce genre voisin des Némorées, mais qui en diffère par les yeux nus, l'épistome non saillant; le front assez large ♂, avec les côtés couverts de soies; les antennes couchées. Il se distingue particulièrement du genre Tachine par la largeur de l'abdomen.

Le nom générique exprime la couleur verte de l'abdomen.

Le type est de la Tasmanie.

#### 1. CHLOROGASTER TASMANENSIS, *Nob.*

*Thorace nigro; scutello testaceo. Abdomine viridi nitido. Palpis*

*testaceis. Antennis testaceis, apice nigris. Pedibus nigris, tibiis testaceis.* ( Tab 16. fig. 8. )

Long. 4 l. ♂ ♀. Face à duvet gris Front à bande noire ; côtés d'un gris jaunâtre. Antennes : les deux premiers articles et la base du troisième testacés ; style noir. Thorax d'un noir bleuâtre , à léger duvet blanc. Abdomen d'un vert brillant, à léger duvet blanc. Cuisses noires en-dessus , testacées en-de-sous. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes claires à la base et bord extérieur jaunâtres.

Tasmanie. Muséum.

## G. CHRYSOSOME, CHRYSOSOMA,

CHRYSOSOMA FLAVICEPS. *Nob.*

*Aureo viridis Capite flavo ; antennis ochraceis ; pedibus nigris.*  
( Tab. 16, fig. 9.

Long. 4 l. ♂. Palpes cachés. Face d'un jaune doré , mat ; épistome saillant. Front rétréci postérieurement , à bande noire ; côtés jaunes , à reflets blanchâtres ; soies peu allongées , ne s'étendant que jusqu'à la base des antennes. Celles-ci d'un jaune d'ocre , n'atteignant pas l'épistome : deuxième article un peu allongé ; troisième un peu élargi et arrondi à l'extrémité, deux fois et demie aussi long que le deuxième ; style noir, à premier article jaune , renflé jusqu'au tiers. Yeux brièvement velus. Thorax d'un vert doré , à lignes violettes peu distinctes. Abdomen d'un vert doré ; deux soies au milieu des deuxième et troisième segments. Pieds d'un noir brunâtre. Cuillerons blancs. Ailes claires , à base brunâtre ; nervure externo-médiaire à angle droit , puis droite ; deuxième transversale oblique , puis sinueuse.

Nouvelle-Hollande, côte orientale. Muséum.

## G. EXORISTE, EXORISTA.

4. EXORISTA AURICEPS. *Nob.*

*Nigra cinereo pubescens. Scutello testaceo. Abdomine oblongo , linea dorsali nigra ; segmento secundo lateralibus testaceis. Palpis rufis. Facie frontaque aureis.* ( Tab. 17, fig. 1. )

Long. 5 1/2 l. ♂. Face assez inclinée, bordée de quelques poils à sa base, d'un jaune d'or, moins foncée derrière les antennes; épistome peu saillant. Front assez saillant, à bandes noires; côtés d'un jaune d'or; soies descendant jusque vers le milieu de la face; cinq sous la base des antennes. Celles-ci noires, couchées, n'atteignant pas l'épistome; deuxième un peu allongé; troisième prismatique, trois fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au milieu. Yeux à duvet jaunâtre. Derrière et dessous de la tête à poils jaunes. Thorax à bandes noires; écusson testacé, à base noirâtre. Abdomen d'un ovale allongé, à duvet d'un gris blanchâtre, ligne dorsale et bord postérieur des segments noirs; deuxième à petite tache testacée de chaque côté, n'atteignant pas le bord postérieur; pas de soies au milieu des deuxième et troisième; ventre à duvet blanc, et bord postérieur des segments noir. Pieds noirs; jambes postérieures ciliées et munies d'une soie allongée. Cuillères d'un blanc grisâtre. Ailes claires, à base brunâtre au bord des nervures; première cellule postérieure aboutissant assez loin de l'extrémité; nervure externo-médiaire coude à angle droit, puis droite; deuxième transversale oblique, sinueuse, située aux trois quarts entre la première et le coude.

De l'Océanie. Muséum.

##### 5. EXORISTA DISPAR. *Nob.*

*Nigra, albo pubescens. Abdomine ovato, albo faciato, lateribus rufis. Capite albo; palpis, scutelloque rufis; tibiis posticis ciliatis.*  
(Tab. 17, fig. 2.)

Long. 4 l. ♂ ♀. Face d'un blanc pur, peu inclinée, bordée de petites soies jusque près de l'extrémité ♂, seulement à la base ♀; épistome peu saillant. Front peu saillant, à bande noire; côtés blancs, un peu grisâtres; soies descendant jusqu'au quart de la face. Antennes noires, presque couchées; deuxième article un peu allongé; troisième prismatique, un peu étroit, quatre fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au milieu. Yeux à duvet blanchâtre. Thorax à bandes noires; écusson fauve. Abdomen un peu déprimé, à duvet blanc et partie postérieure des segments noire, ainsi qu'une ligne dorsale; côtés des quatre fauves, à duvet blanc, quelquefois peu distinct sur le

quatrième; (vu d'arrière en avant) plusieurs petites taches de reflets noirs; pas de soies au milieu des segments; ventre fauve, à duvet blanc; bande ventrale noire. Pièls noirs; jambes postérieures ciliées et un peu arquées. Cuillerons blancs. Ailes: première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude, ensuite droite; deuxième transversale un peu sinueuse, située aux deux tiers entre la première et le coude.

De la Nouvelle-Hollande, côte orientale. Muséum.

## 6. EXORISTA FLAVIPES, Nob.

*Nigra, albido subpubescens. Abdomine ovato, lateribus flavo maculatis. Palpis flavis. Antennis basi testaceis; stylo villosa; pedibus flavipes.* (Tab. 17, fig. 3.)

Long. 3 l. ♀. Palpes menus. Face perpendiculaire, jaune, à léger duvet blanc; épistome saillant. Front saillant, à bande d'un fauve foncé; côtés testacés, à duvet gris; soies ne descendant que jusqu'à la base des antennes. Celles-ci un peu inclinées, n'atteignant pas l'épistome: les deux premiers articles testacés; deuxième un peu allongé; troisième noir, prismatique, assez large, terminé en pointe en-dessus style brièvement velu, renflé jusqu'au-delà du milieu. Yeux à duvet jaunâtre. Thorax d'un noir assez luisant, à duvet blanchâtre peu distinct; écusson détruit. Abdomen d'un noir assez luisant (peut-être dénudé); première, deuxième et troisième segments à tache latérale jaune; première et deuxième contiguës; deuxième arrondie, n'atteignant pas le bord postérieur; troisième triangulaire, au bord antérieur; pas de soies au milieu des deuxième et troisième; ventre jaune. Pieds d'un jaune fauve; tarses noirs. Cuillerons jaunâtres. Ailes claires, à base un peu jaunâtre; première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité; nervure externo-médiaire presque droite au-delà du coude; deuxième transversale un peu sinueuse, située aux deux tiers entre la première et le coude.

De l'Océanie. Muséum.

## 7. EXORISTA RUFOMACULATA, Nob.

*Nigra, albido pubescens. Scutello rufo. Abdomine ovato, albido-*

*micante, lateribus macula rufá. Palpis rufis.* (Tab. 17, fig. 4.)

Long. 4 l. ♂. Face inclinée, grise, bordée de soies jusque vers le milieu; épistome non saillant. Front un peu saillant, à bande noire; côtés gris; soies descendant jusqu'au tiers de la face. Antennes noires, inclinées, moins longues que la face; deuxième article assez court; troisième prismatique, comme tronqué à l'extrémité, quatre fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au milieu. Yeux velus. Thorax (dénudé); écusson à base noirâtre. Abdomen d'un ovale un peu allongé, velu, à duvet blanchâtre, à reflets; une ligne dorsale noire, (vue d'arrière en avant) paraissant un peu marquée de noir; deuxième segment à petite tache fauve de chaque côté du bord antérieur; pas de soies au milieu; ventre à léger duvet blanc; deuxième segment à large bande fauve interrompue au milieu; troisième à bord antérieur fauve. Pieds noirs; jambes postérieures munies de cils et de soies. Cuillerons d'un blanc un peu jaunâtre. Ailes claires, à base un peu brunâtre: première cellule postérieure aboutissant avant l'extrémité; nervure externo-médiaire perpendiculaire au coude, ensuite presque droite; deuxième transversale sinueuse, située aux deux tiers entre la première et le coude.

De la Tasmanie. Muséum.

#### 8. EXORISTA MARGINATA, Nob.

*Nigra, albido pubescens. Scutello rufo. Abdomine ovato; lateribus rufis, apice rufo marginato; ventre rufo. Palpis rufis. Caliptris flavidis. Tibiis posticis ciliatis.* (Tab. 17, fig. 5.)

Long. 3 1/2 l. ♂. Face peu inclinée, fauve, à duvet blanchâtre; côtés noirs, à côtés gris. Front peu saillant, à bande noire; côtés ardoisés; soies assez courtes, descendant jusqu'au quart de la face. Antennes noires, inclinées, atteignant à peu près l'épistome; deuxième article assez court; troisième prismatique, quatre fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au-delà de la moitié. Yeux à duvet jaunâtre. Thorax à bandes noires. Abdomen à duvet blanc aux incisions; premier segment à tache latérale au bord postérieur; deuxième à côtés fauves, arrondis au bord postérieur; troisième à côtés fauves, également arrondis, mais n'atteignant pas le bord postérieur; quatrième bordé de fauve aux bords latéraux et postérieur; pas de soies au milieu

des deuxième et troisième ; ventre fauve , à bande noire. Pieds noirs ; cuisses à duvet blanc en-dessous : jambes postérieures ciliées et un peu arquées. Cuillerons jaunâtres. Ailes claires , à base un peu jaunâtre au bord des nervures ; première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité ; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude ; deuxième transversale sinuée , située au-delà des deux tiers entre la première et le coude.

De la Tasmanie. Muséum.

#### 9. EXORISTA TRANSLUCENS, *Nob.*

*Nigra, albido pubescens. Abdomine elliptico, albido micante, lateribus rufis. Palpis rufis.* (Tab. 17, fig. 6.)

Long. 3 l. ♂ Face inclinée , d'un blanc grisâtre ; épistome peu saillant. Front saillant , à bande noire ; côtés d'un blanc grisâtre ; soies descendant jusqu'au tiers de la face. Antennes noires , couchées , atteignant presque l'épistome ; deuxième article un peu allongé ; troisième prismatique , trois fois aussi long que le deuxième ; style du troisième article renflé jusqu'au milieu. Yeux à duvet blanc. Thorax à lignes noires ; écusson noir. Abdomen à duvet blanc à reflets ; ligne dorsale noire ; première, deuxième et moitié antérieure du troisième segment fauves , transparents sur les côtés ; pas de soies au milieu. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes claires : première cellule postérieure aboutissant un peu avant l'extrémité ; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude ; deuxième transversale sinuée , située au-delà des deux tiers entre la première et le coude.

De la Tasmanie, Muséum.

#### 10. EXORISTA NIVEI FACIES, *Nob.*

*Nigra. Thorace cinereo pubescente. Abdomine quinque maculis albidis ; lateribus testaceis ♂, albido pubescentibus. Palpis rufis. Facie nivea.* (Tab. 17, fig. 7.)

Long. 5 l. ♂ ♀ . Trompe à lèvres fauves. Face et côtés du front d'un blanc d'argent ; épistome non saillant. Front assez étroit , à bande noire ; soies descendant jusqu'au quart de la face ; deux sous la base des

antennes. Celles-ci noires, inclinées, atteignant l'épistome; deuxième article assez court; troisième prismatique, assez menu, cinq fois aussi long que le deuxième; style long, renflé jusqu'au tiers. Yeux brièvement velus. Thorax à lignes noires; écusson gris. Abdomen épais; premier segment noir; deuxième et troisième à deux taches semi-circulaires, d'un blanc jaunâtre, séparées par une bande dorsale; côtés du deuxième et du bord antérieur du troisième testacé, transparent, ♂ couvert de duvet blanchâtre; quatrième entièrement blanchâtre; pas de soies au milieu des deuxième et troisième. Ventre: premier, deuxième et base du troisième segment fauves, à léger duvet blanc. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes jaunâtres, à base et bord extérieurs jaunes; première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité; nervure externo-médiaire à angle droit, ensuite arquée; deuxième transversale presque droite.

Du Brésil. Bahia. Muséum.

#### G. MASICERE, MASICERA.

##### 14. MASICERA VIRIDIVENTRIS, *Nob.*

*Thorace cæruleo-nigro, albido pubescente; scutello apice rubro. Abdomine viridi nitido. Palpis rufis. Antennis rufis, apice nigris.*  
(Tab. 17, fig. 8.)

Long. 5 l. ♀. Face inclinée, à duvet fauve, à bande noire le long des deux arêtes; épistome peu saillant. Front saillant, à bande noire; côtés à duvet jaunâtre; soies descendant jusqu'au quart de la face. Antennes à peu près couchées, n'atteignant pas l'épistome; deuxième article un peu allongé; troisième assez menu, prismatique, trois fois aussi long que le deuxième; les deux premiers fauves, troisième noir, à base et partie antérieurs en-dessous fauves; style noir, renflé jusqu'au tiers. Yeux nus. Thorax d'un bleu noirâtre, à léger duvet blanchâtre et bandes noires étroites; écusson à extrémité d'un rouge testacé. Abdomen ovale, d'un vert assez brillant, à légers reflets bleus et un peu de duvet blanchâtre; des soies au milieu des segments. Hanches antérieures fauves, les autres noires; cuisses noires en-dessus, fauves en-dessous; jambes fauves, à base obscure; tarses noirs. Cuillerons d'un gris jaunâtre. Ailes assez claires, à base un peu roussâtre; pre-

mière cellule postérieure aboutissant avant l'extrémité ; nervure externo-médiaire à angle droit, ensuite droite ; deuxième transversale sinuuse, située au-delà des deux tiers entre la première et le coude.

De l'Égypte, M. Bigot.

15. *MASICERA NIVEIFACIES*, *Nob.*

*Nigra, albo pubescens. Abdomine fasciis albis; vitta dorsali nigra. Palpis nigris.* ( Tab. 17, fig. 9. )

Long. 3 l. ♀. Face blanche ; épistome non saillant. Front non saillant, à bande noire médiocre ; côtés blancs assez larges ; soies ne descendant que jusqu'à la base des antennes. Celles-ci noires, couchées, atteignant à peu près l'épistome ; deuxième article assez court ; troisième quatre fois plus long que le deuxième : style renflé jusqu'au milieu. Abdomen : premier segment noir ; moitié antérieure des autres à duvet d'un blanc ardoisé ; pas de soies au milieu des deuxième et troisième. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes claires ; première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité ; nervure externo-médiaire arquée ; deuxième transversale presque droite, située en-deçà des deux tiers entre la première et le coude.

Asie. Muséum.

16. *MASICERA NIVEICEPS*, *Nob.*

*Nigra, albo pubescens. Scutello rufo. Abdomine albo micante. Capite niveo; palpis flavis.* ( Tab. 17, fig. 10. )

Long. 4 l. ♀. Face et côtés du front d'un blanc de neige, à reflets d'un gris foncé ; bande noire ; soies descendant jusque vers la moitié de la face ; deux petites soies en dehors des rangées ordinaires, à la hauteur de la base des antennes. Celles-ci noires, atteignant à peu près l'épistome ; deuxième article assez court ; troisième prismatique, quatre fois aussi long que le deuxième ; style renflé jusqu'au milieu. Thorax à lignes noires peu distinctes ; écusson d'un fauve clair. Abdomen d'un ovale déprimé ; premier segment noir ; les autres à léger duvet blanc, plus dense sur les côtés ; bord postérieur des segments nus ; pas de soies au milieu. Pieds noirs ; jambes postérieures un peu arquées, briè-



vement ciliées, dépourvues de soies. Cuillerons blancs. Ailes claires : nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale presque droite, située aux deux tiers entre la première et le coude.

De Java. M. Bigot.

17. *MASICERA FULVIVENTRIS*, *Nob.*

*Nigra, cinereo pubescens. Scutello rufo. Abdomine ovato, depresso, incisuris albidis; lateribus testaceis, ventre testaceo; palpis rufis. Antennis basi testaceis. Tibiis posticis arcuatis, ciliatis.* (Tab. 17, fig 11.)

Long. 5 l. ♂ ♀. Face peu inclinée, fauve, à duvet d'un jaune grisâtre, bordée de soies à sa base; épistome sans saillie distincte. Front peu saillant, à bande noire et côtés d'un jaune grisâtre, soies dépassant peu la base des antennes. Vertex testacé. Antennes un peu inclinées, n'atteignant pas l'épistome, les deux premiers articles testacés; deuxième assez court; troisième noir, prismatique, un peu élargi: style renflé jusqu'au tiers. Thorax à bandes étroites, noires; écusson fauve, bordé de jaune. Abdomen noir; premier, deuxième et troisième segments à taches latérales, testacées, contiguës; celles du troisième n'occupant que la moitié antérieure; pas de soies au milieu; ventre testacé, à ligne ventrale noire; premier segment noir, à bord postérieur testacé. Pieds noirs; jambes postérieures un peu arquées, d'un noir un peu testacé. brièvement ciliées en dehors, sans soies allongées. Cuillerons blancs. Ailes grises, à base et bord extérieur bruns ♂; première cellule postérieure aboutissant assez près du bord postérieur: nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale peu sinuense, située un peu au-delà des deux tiers entre la première et le coude.

De la Tasmanie. Muséum.

18. *MASICERA COESIOFASCIATA*, *Nob.*

*Nigra, albido pubescens. Abdomine ovato, fasciis cæsiis maculisque nigris; scutello palpisque rufis; tibiis posticis ciliatis.* (Tab. 17, fig. 12.)

Long. 4 l. ♀. Face peu inclinée, d'un gris jaunâtre, bordée de

quelques soies à la base ; épistome peu saillant. Front peu saillant ; bande noire un peu étroite ; côtés assez larges , d'un gris jaunâtre ; soies descendant jusqu'au quart de la face. Antennes couchées , n'atteignant pas l'épistome ; les deux premiers articles noirâtres , à duvet blanc à la base ; deuxième assez court , testacé à l'extrémité ; troisième prismatique , noir , quatre fois aussi long que le deuxième ; style renflé jusqu'au tiers. Yeux nus. Thorax à duvet d'un gris jaunâtre et bandes noires ; écusson fauve , à duvet jaunâtre. Abdomen d'un ovale un peu déprimé ; chaque segment à large bande de duvet d'un blanc ardoisé , avec le bord postérieur et une ligne dorsale noire ; vu d'arrière en avant ; un petit nombre de taches de reflets noirs , peu distincts ; pas de soies au milieu des segments ; ventre à duvet plus ardoisé ; deuxième et troisième segments à léger liseré fauve , peu distinct au troisième ; deuxième à côtés testacés , reconverts par le duvet blanc. Pieds noirs : jambes postérieures un peu arquées , ciliées , sans soies allongées. Cuillerons blancs , bordés de jaunâtre. Ailes claires , à base et bord extérieur brunâtre ; première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité ; nervure externo-médiaire coudée à angle droit , arquée , ensuite droite : deuxième transversale , assez sinueuse , située à peine aux deux tiers entre la première et le coude.

De la Nouvelle-Hollande , côte orientale. Muséum.

#### 19. MASICERA ARGENTICEPS ; *Nob.*

*Nigra albo pubescens. Scutello rufo. Abdomine ovato fasciis cæsiis ; lateribus rufo maculatis. Palpis rufis ; facie fronteque argenteis.* ( Tab. 17, fig. 13. )

Long.  $3 \frac{3}{4}$  l ♀. Face large , peu inclinée , d'un blanc argenté , à reflets ardoisés ; épistome non saillant. Front peu saillant , large antérieurement , rétréci postérieurement , d'un blanc argenté , à reflets ardoisés ; bande noire , assez étroite ; soies médiocres , descendant jusqu'au tiers de la face ; rang extérieur composé de quatre et situé près de l'intérieur. Antennes noires , à duvet gris , presque couchées , n'atteignant pas l'épistome , deuxième article un peu allongé ; troisième prismatique , un peu concave , quatre fois aussi long que le deuxième ; style renflé jusqu'au milieu. Yeux nus. Thorax d'un noir luisant , à

bandes de duvet blanc. Abdomen d'un noir luisant, à bandes de duvet blanc au bord antérieur des segments, et reflets ardoisés; deuxième et troisième à tache latérale fauve et duvet blanc; pas de soies au milieu: ventre à duvet blanc et bande noire. Pieds noirs; jambes postérieures un peu arquées, ciliées, sans soies, allongées. Cuillerons blancs. Ailes claires, à base un peu roussâtre; première cellule postérieure aboutissant jusqu'au bord postérieur; nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude: deuxième transversale oblique, un peu sinueuse, située aux deux tiers entre la première et le coude.

De l'Océanie. Muséum.

20. *MASICERA CONSANGUINEA*, *Nob.*

*Nigra, albido pubescens. Abdomine ovato. Palpis rufis.* ( Tab 17, fig. 14. )

Long. 3 l, 2 l. ♂. (en grande partie dénudé). Face inclinée, grise, épistome non saillant. Front saillant; bande noire; côtés d'un gris blanchâtre; soies descendant jusqu'au quart de la face. Antennes noires, à peu près couchées, n'atteignant pas l'épistome; deuxième article assez court; troisième prismatique quatre fois aussi long que le deuxième: style détruit. Thorax à lignes peu distinctes; écusson noir. Abdomen assez luisant, à duvet blanc au bord antérieur des segments: pas de soies au milieu; ventre à léger duvet blanc; une petite ligne fauve au bord postérieur du deuxième segment. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes un peu grisâtres; première cellule postérieure aboutissant avant l'extrémité; nervure externo-médiaire à angle droit au coude, ensuite droite; deuxième transversale oblique, peu sinueuse, située aux deux tiers entre la première et le coude.

De l'Océanie. Muséum.

21. *MASICERA SIMILIS*, *Nob.*

*Nigra, albido pubescens. Scutello rufo. Abdomine ovato. Palpis tibialisque rufis.* ( Tab. 17, fig. 15. )

Long. 3 l. ♀. (en grande partie dénudée) Face inclinée, grise: épistome peu saillant. Front saillant; bande noire; côtés gris; soies

descendant jusqu'au quart de la face. Antennes noires, presque couchées, n'atteignant pas l'épistome; deuxième article assez court; troisième prismatique, quatre fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au milieu. Yeux nus. Thorax à lignes peu distinctes; écusson d'un fauve vif. Abdomen noir (dénudé); pas de soies au milieu des segments; ventre: une petite ligne fauve au bord postérieur des deuxième et troisième segments. Pieds noirs, à jambes fauves. Cuillerons blancs. Ailes grisâtres; première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité; nervure externo-médiaire peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale assez sinuose, située aux deux tiers entre la première et le coude.

De la Tasmanie. Muséum.

## 22. MASICERA AURICEPS, Nob.

*Nigra, albido pubescens. Abdomine ovato, fasciis albidis. Scutello palpisque rufis. Fronte aureo. Tibiis posticis ciliatis.* (Tab. 17, fig. 16.)

Long. 4 l. ♀. Face peu inclinée, blanchâtre, bordée de quelques soies à la base; côtés d'un jaune d'or; épistome peu saillant. Front peu saillant; bande noire; côtés d'un jaune d'or foncé; soies descendant jusqu'au quart de la face. Antennes couchées, noires, n'atteignant pas l'épistome; deuxième article assez court; troisième prismatique, quatre fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au-delà du milieu. Yeux nus. Thorax à duvet d'un gris un peu jaunâtre et bandes noires; écusson d'un fauve brunâtre, recouvert de duvet blanchâtre. Abdomen d'un ovale un peu déprimé; deuxième, troisième et quatrième segments à large bande de duvet d'un gris blanchâtre au bord antérieur, portant des taches de reflets noirs; pas de soies au milieu des deuxième et troisième; ventre noir, à duvet blanc. Pieds noirs; jambes postérieures droites, ciliées, sans soies allongées. Cuillerons blancs. Ailes claires; première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité; nervure externo-médiaire presque droite au-delà du coude; deuxième transversale un peu sinuose, située aux deux tiers entre la première et le coude.

De la Tasmanie. Muséum,

G. CHOETEPROSOPA, CHOETEPROSOPA, *Nob.*

Corps assez large. Face perpendiculaire; épistome non saillant. Front peu saillant, assez large ♂; soies médiocres, descendant jusqu'au bas de la face, près du bord interne des yeux. Antennes presque couchées, atteignant presque l'épistome; troisième article allongé, prismatique, à peu près double du deuxième; style renflé jusqu'au milieu. Yeux nus. Abdomen ovale, assez court; pas de soies au milieu des segments. Jambes postérieures ciliées. Ailes: première cellule postérieure aboutissant assez près de l'extrémité.

L'ensemble de ces caractères nous détermine à former ce genre qui se rapproche des Masicères plus que d'aucun autre, mais qui en diffère particulièrement par la longueur du deuxième article des antennes, par le peu de saillie du front, par les petits poils qui bordent intérieurement les yeux, par la forme plus raccourcie de l'abdomen et par les cils des jambes postérieures. Il se rapprocherait peut-être d'avantage des Exoristes, s'il ne présentait pas les yeux nus.

Le nom générique exprime les soies de la face.

Le type appartient au Brésil.

CHOETEPROSOPA CYANEA, *Nob.*

*Cyanea nigra. Alis basi fuscis.* (Tab. 17, fig. 17.)

Long. 4 l. ♂. Palpes testacés. Face d'un gris jaunâtre; quelques petites soies à sa base. Front à bande brune et duvet gris; côtés noirs, à duvet gris. Antennes: les deux premiers articles testacés; troisième noir. Thorax à léger duvet un peu ardoisé; écusson brun. Abdomen luisant; ventre à duvet blanc. Cuillerons brunâtres. Ailes claires, à base d'un brun noirâtre; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale presque droite.

Du Brésil, Minas Geraes. M. Claussé. Muséum.

## G. PHOROCÈRE, PHOROCERA.

12. PHOROCERA JAVANA, *Nob*

*Viridi nigra, albosubpubescens. Scutello apice testaceo. Abdomine incisuris albis. Palpis nigris.* (Tab. 18, fig. 1.)

Long. 4 l. ♀. Face à duvet ardoisé, bordé de fortes soies jusqu'aux trois quarts. Front assez large, à bandes noires; côtés d'un ardoisé foncé; soies descendant jusqu'au tiers de la face. Antennes noires, couchées, n'atteignant pas l'épistome; deuxième article court; troisième prismatique, six fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au milieu. Yeux à duvet blanc. Thorax luisant, à léger duvet blanc et lignes noires en avant. Abdomen assez large et déprimé, à léger duvet blanc, plus dense aux incisions et nu au bord postérieur des segments: des petites soies au milieu. Pieds noirs; jambes postérieures un peu arquées et brièvement ciliées. Cuillerons blancs. Ailes claires; nervure externo-médiaire à angle droit au coude, ensuite droite; deuxième transversale peu sinueuse, située aux deux tiers entre le premier et le coude.

De Java. M. Bigot.

13. PHOROCERA HYALIPENNIS, *Nob.*

*Nigra, albido pubescens. Abdomine lineu dorsali incisuris que nigris. Palpis rufis. Alis hyalinis, nervo externo medio recto.* (Tab. 18, fig. 2.)

Long. 2 l. ♀. Face blanche, à reflets grisâtres, bordée de soies jusqu'aux trois quarts; épistome non saillant. Front à bande noire; côtés d'un blanc ardoisé; soies ne descendant que jusqu'à la base du troisième article des antennes; celles-ci noires, descendant presque jusqu'à l'épistome; deuxième article court; troisième cinq fois aussi long que le deuxième; style long, renflé jusqu'au quart. Yeux brièvement velus de blanc. Thorax à lignes noires. Abdomen d'un ovale allongé; le duvet blanc à reflets noirâtres; des soies au milieu des segments. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes hyalines avec un peu de jaunâtre à la base; première cellule postérieure aboutissant près de

l'extrémité; nervure externo-médiaire droite au-delà du coude; deuxième transversale peu sinueuse, située un peu au-delà du milieu entre la première et le coude.

De Java. M. Bigot.

14. PHOROCERA GRANDIS, *Nob.*

*Nigra, cinereo pubescens. Scutello testaceo. Abdomine ovato, albido fasciato, segmento secundo lateribus testaceis. Palpis testaceis. Antennis nigris.* (Tab. 18, fig. 3.)

Long. 6 1/2 l ♂. Palpes testacés, un peu renflés. Face blanchâtre, côtés et épistome un peu jaunâtres: soies fortes, s'étendant jusque vers le haut. Front à bande noire; côtés d'un gris un peu jaunâtre; soies descendant jusqu'au tiers de la face. Antennes couchées, atteignant à peine l'épistome, noires; deuxième article un peu allongé; un peu de testacé à l'extrémité des premier et deuxième; troisième prismatique, à peine quatre fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au milieu, de trois articles distincts, dont les deux premiers courts. Yeux velus. Thorax à lignes noires; écusson d'un testacé assez obscur, à duvet blanchâtre. Abdomen assez large; deuxième, troisième et quatrième segments à bande de duvet d'un blanc un peu jaunâtre, au bord antérieur; le reste d'un noir un peu luisant ainsi qu'une ligne dorsale: première et deuxième d'un testacé brunâtre sur les côtés, jusque près de la ligne dorsale; pas de soies au milieu des deuxième et troisième; les segments du ventre presque entièrement couverts de duvet blanchâtre, à bord postérieurs noir; les trois premiers testacés sur les côtés. Pieds noirs; jambes postérieures ciliées en dehors et garnies de soies. Cuillerons blancs. Ailes assez claires; première cellule postérieure aboutissant au bord avant l'extrémité; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; première transversale un peu bordée de brunâtre; deuxième oblique, sinueuse, située aux deux tiers entre la première et le coude.

Nous rapportons à cette espèce une femelle qui en diffère par une taille moins grande d'une ligne, et par la face et les côtés du front, blanc. La bande frontale est noire, à duvet gris.

De la Nouvelle-Hollande, côte orientale. Museum.

15. PHOROCERA ORNATA, *Nob.*

*Albida. Thorace abdomineque nigro maculatis. Capite, scutello pedibus que testaceis.* (Tab. 18, fig. 4.)

Long. 4 1/2 l. ♀. Corps large. Palpes fauves. Face longue, assez inclinée, fauve, bordée de soies assez courtes; côté d'un testacé brunâtre, à taches de duvet blanc; épistome peu saillant, à duvet blanchâtre. Front large ♀; bande fauve, à léger duvet blanc; côtés d'un testacé brunâtre, à taches de duvet blanc; les soies peu allongées, descendant jusqu'au quart de la face; les deux rangs de chaque côté fort rapprochés l'un de l'autre. Antennes couchées, atteignant l'épistome; les deux premiers articles courts, testacés à duvet gris; le troisième noir, prismatique, six fois aussi long que le deuxième; style noir, à trois articles dont les deux premiers sont courts, renflés jusqu'au milieu. Yeux brièvement velus. Thorax d'un blanc un peu ardoisé; bord antérieur à quatre taches noires dont les intermédiaires sont un peu allongées; quatre autres taches noires au-delà de la suture; bord postérieur à quatre taches testacées dont les intermédiaires sont triangulaires; écusson testacé, à duvet blanchâtre. Abdomen assez court, ovale; premier segment noir; les trois autres d'un blanc un peu jaunâtre: deuxième et troisième à bande noire au bord postérieur, interrompue au milieu et émettant une branche qui se prolonge jusqu'au bord antérieur; quatrième à deux petites taches noires, arrondies; pas de soies au milieu des deuxième et troisième: ventre blanc, à bandes longitudinales noires. Pieds testacés, à duvet blanchâtre; cuisses antérieures noires en dessus; jambes postérieures ciliées en dehors. Cuillerons blancs, bordés de jaunâtre. Ailes claires; première cellule postérieure aboutissant un peu avant l'extrémité; nervure externo-médiaire peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale située aux trois quarts entre la première et le coude.

De la Tasmanie. Muséum.

16. PHOROCERA SUBPUBESCENS, *Nob.*

*Nigra, albido subpubescens. Scutello testaceo. Palpis rufis. Antennis basi testaceis Calyptris fuscis.* (Tab. 18, fig. 5.)



Long. 4 l. ♂. Corps large. Face peu inclinée, testacée, à duvet gris; soies s'élevant jusqu'aux deux tiers; côtés munis de poils. Front assez large, à bande noire; côtés à duvet d'un gris jaunâtre; soies sur deux rangs irréguliers, descendant jusqu'au quart de la face. Antennes n'atteignant pas l'épistome; deuxième article testacé court; troisième quatre fois de la longueur du deuxième; style renflé jusqu'aux deux tiers. Yeux velus de jaunâtre. Thorax et abdomen d'un noir bleuâtre, à léger duvet blanc: écusson d'un testacé obscur. Abdomen: pas de soies au milieu des segments; quatre au bord postérieur du deuxième. Pieds noirs. Cuillerons brunâtres, bordés de blanc. Ailes claires, à base jaunâtre; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale sinueuse.

Tasmanie. Muséum.

#### 17. PHOROCERA MACULATA, Nob.

*Nigra, cinereo pubescens. Scutello rufo. Abdomine ovato, nigromaculato; lateribus testaceis. Palpis fusco testaceis. Tibiis anticis testaceis; posticis ciliatis.* (Tab. 18, fig. 6.)

Long. 4 l. Palpes assez larges, d'un testacé obscur, à poils noirs. Face peu inclinée, bordée de soies jusques vers le haut, d'un gris blanchâtre; épistome peu saillant. Front à bande noire; côtés d'un gris un peu ardoisé; soies descendant jusqu'au quart de la face. Antennes noires, couchées; deuxième article un peu allongé; troisième prismatique, atteignant l'épistome, quatre fois aussi long que le deuxième; style manque. Yeux à duvet blanchâtre. Thorax à bandes noires. Abdomen à duvet d'un blanc grisâtre; ligne dorsale et taches irrégulières de reflets noirs; les deux premiers segments et le bord antérieur du troisième testacés sur les côtés; pas de soies au milieu; ventre noir, à duvet blanc, côtés testacés et bande noire. Pieds noirs; jambes antérieures et intermédiaires d'un testacé obscur; postérieures ciliées, sans soies allongées. Cuillerons blancs. Ailes claires, à base un peu brunâtre au bord des nervures; première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude, ensuite droite; deuxième transversale sinueuse, située au-delà des deux tiers entre la première et le coude.

De la Nouvelle-Hollande, côte orientale. Muséum.

## 18. PHOROCERA MUCROCORNIS, Nob.

*Nigra cinereo pubescens. Abdomine ovato, albido tessellato. Palpis rufis. Antennis apice acuminatis.* (Tab. 18, fig. 7.)

Long. 3 1/2 l. ♀. Face inclinée, d'un gris blanchâtre; soies s'élevant jusques vers la base des antennes. Front saillant, bande noire; côtés cendrés; soies descendant jusqu'au tiers de la face. Antennes noires, inclinées; deuxième article assez court; troisième prismatique, quatre fois aussi long que le deuxième, un peu pointu à l'extrémité en dessus; style renflé jusqu'au tiers. Yeux brièvement velus de blanc. Thorax à bandes noires; écusson noir, à léger duvet grise Abdomen irrégulièrement marqueté de reflets blanchâtres: des soies au milieu des segments. Pieds noirs. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes claires; première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale sinuense, située en deça des deux tiers entre la première et le coude.

De la Tasmanie. Muséum.

## G. TÉRÉTROPHORE, TERETROPHORA, Nob.

Palpes un peu renflés. Face peu inclinée, bordée de soies jusque vers le haut; épistome non saillant. Front peu saillant. Antennes couchées, atteignant à peu près l'épistome; deuxième article un peu allongé; troisième prismatique, deux fois aussi long que le deuxième. Yeux nus. Abdomen conique; quatrième segment allongé, terminé ♀ par un oviducte corné, allongé, cylindrique, un peu arqué. Ailes: première cellule postérieure aboutissant presque à l'extrémité.

La singularité que présente l'oviducte corné et l'ensemble des autres caractères, nous déterminent à former ce nouveau genre qui, du reste, se rapproche des Phoroceres et des Degeeries.

Le nom générique signifie porte-tarière.

Le type appartient à la Tasmanie.

TERETROPHORA FASCIATA, *Nob.*

*Nigra, cinereo pubescens. Scutello rufo. Abdomine fasciis albidis micantibus. Palpis rufis. Antennis basi testaceis.* (Tab. 18, fig. 8.)

Long. 3 l. ♀. Palpes fauves. Face à duvet gris ; les deux carènes latérales jaunâtres. Front à bande d'un noir brunâtre ; côtés à duvet gris ; soies descendant jusqu'au tiers de la face. Antennes noires ; deuxième article testacé ; style renflé jusqu'aux deux tiers. Thorax à bandes noires. Abdomen : deuxième et troisième segments à bandes de duvet blanc et reflets noirs, au bord antérieur ; quatrième à duvet blanc sur les côtés ; oviducte d'un noir luisant. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes claires ; nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude ; deuxième transversale un peu sinucuse, située un peu en-deça des deux tiers entre la première et le coude.

De la Tasmanie. Muséum.

## G. DEGEERIE, DEGEERIA.

3. DEGEERIA ALBICEPS, *Nob.*

*Nigra, albo pubescens. Capite albo. Palpis rufis. Alis flavidis.* Tab. 18, fig. 10.)

Long. 2 l. ♀. Face et front (compris la bande) blancs ; les soies de la face s'étendant jusqu'aux trois quarts ; celles du front ne descendant que jusqu'à la base des antennes. Celles-ci noires, couchées, n'atteignant pas l'épistome ; deuxième article court ; troisième cinq fois aussi long que le deuxième ; style renflé jusqu'au quart. Thorax et abdomen d'un noir luisant, à léger duvet blanchâtre. Pieds noirs. Cuillerons un peu jaunâtres. Ailes : première cellule postérieure aboutissant à l'extrémité ; nervure externo-médiaire à coude arrondi, ensuite un peu arquée ; deuxième transversale droite, presque perpendiculaire, située au milieu entre la première et le coude.

De Java. M. Bigot.

4. DEGEERIA LATERALIS, *Nob.*

*Nigra, albido pubescens. Abdomine lateribus maculatis. Palpis nigris.* (Tab. 18, fig. 9.)

Long. 3 l. ♂. Face inclinée, à duvet grisâtre; soies s'élevant jusque vers le haut; épistome non saillant. Front saillant, à bande noire; côtés à côtés gris; soies ne descendant que jusqu'à la base des antennes. Celles-ci noires, couchées, n'atteignant pas l'épistome; deuxième article assez court: troisième prismatique, un peu menu, quatre fois aussi long que le deuxième, style détruit. Thorax et abdomen (dénudés; écusson noir. Abdomen: bord postérieur du premier segment, deuxième et bord antérieur du troisième fauves, sur les côtés; pas de soies au milieu; ventre comme l'abdomen. Pieds noirs; jambes postérieures ciliées. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes claires; première [cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité; nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale sinuée, située au-delà du milieu entre la première et le coude.

De l'Océanie. Muséum.

G. BLÉPHARELLE, BLEPHARELLA, *Nob.*

Corps assez large. Palpes un peu renflés à l'extrémité. Face peu inclinée, bordée de soies jusqu'aux deux tiers de la hauteur; épistome non saillant. Front peu saillant, assez large ♂. Antennes presque couchées, atteignant à peu près l'épistome; deuxième article peu allongé; troisième prismatique, trois fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au milieu. Yeux nus. Abdomen ovale; pas de soies au milieu des segments. Jambes postérieures ciliées. Ailes: première cellule postérieure aboutissant assez près de l'extrémité; nervure externo-médiaire à angle droit, ensuite arquée; deuxième transversale située aux deux tiers entre la première et l'angle.

Ces caractères constituent une modification organique qui ne se trouve dans aucune Tachinaire d'Europe, mais voisine de la division formée des genres de Meigen *Frontina*, *Metopia*, *De-*

*geeria* et *Fabricia*, et caractérisée par le troisième article des antennes, trois à cinq fois aussi long que le deuxième; par les yeux nus et par la face bordée de soies. Nous formons donc un genre nouveau de ce type, qui se rapproche particulièrement du genre *Fabricia*, mais qui en diffère par le front assez large dans le mâle, par l'abdomen ovale et dénué de soies au milieu des segments, par les jambes postérieures ciliées, par la nervure externo-médiaire des ailes arrondie au coude, et par la deuxième transversale située aux deux tiers entre la première et le coude.

Le nom générique fait allusion aux cils des jambes.

Le type est asiatique.

#### BLEPHARELLA LATERALIS, *Nob.*

*Nigra, cinereo pubescens. Scutello testaceo. Abdomine lateribus testaceis. Palpis rufis.* (Tab. 18, fig. 11.)

Long. 4 1/2 l. ♂. Face blanche. Front à bande d'un noir brunâtre; côtés d'un gris ardoisé; soies assez courtes, descendant jusqu'au tiers de la face; trois sous la base des antennes. Celles-ci, les deux premiers articles d'un testacé brunâtre; troisième noir. Thorax un peu bleuâtre. Abdomen: premier segment noir; les autres à duvet blanc plus prononcé aux incisions; deuxième et base du troisième testacés sur les côtés. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes à base jaunâtre; deuxième nervure transversale peu sinueuse.

De Pondichéry. M. Perrottet. Muséum.

#### G., TACHINE, TACHINA.

##### 3. TACHINA JAVANA, *Nob.*

*Nigra, albo pubescens. Scutello testaceo, basi nigro. Abdomine elliptico, facis albidis interruptis. Palpis rufis. Alis nervo externo medio recto-angulato, deinde recto.* (Tab. 18., fig. 12.)

Long. 5 l. ♂. Voisine du *T. præpotens*. Face blanche, bordée de quelques poils à sa base; épistome non saillant. Front assez large et

avancé; bande noire assez étroite; côtés blancs, à reflets d'un jaune pâle; soies assez menues, descendant jusqu'au tiers de la face. Antennes noires, atteignant presque l'épistome; deuxième article un peu allongé; troisième prismatique, presque trois fois aussi long que le deuxième; style renflé jusque près de la moitié. Thorax à lignes noires. Abdomen d'un noir luisant; les deuxième, troisième et quatrième segments à bande de duvet blanc au bord antérieur, rétrécie vers le milieu; une ligne dorsale noire sur les deuxième et troisième; pas de soies au milieu. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes claires; première cellule postérieure aboutissant à quelque distance de l'extrémité; deuxième transversale presque droite, insérée au-delà des deux tiers entre la première et le coude.

De Java. M. Bigot.

#### 4. TACHINA PLANIVENTRIS, *Nob.*

*Thorace nigro, albido pubescente. Abdomine plano viridi cæruleo, albido subpubescente. Palpis nigris. Calyptris flavidis. Alis nervo externo medio arcuato.* (Tab. 18, fig. 13.)

Long. 3 1/2 l. ♂. Face assez courte, noire, à léger duvet blanc; des petits poils sur les côtés. Front large, noir; côtés à duvet blanc; soies médiocres, descendant jusqu'au quart de la face. Antennes noires, n'atteignant pas l'épistome; troisième article à peine double du deuxième; style renflé jusqu'au quart Thorax à bandes noires. Abdomen elliptique, déprimé, d'un bleu luisant, à reflets verts et léger duvet blanc; ligne dorsale bleue. Pieds noirs; pelottes médiocres; cuisses postérieures à sillon longitudinal. Cuillerons jaunâtres, bordés de jaune. Ailes: première cellule postérieure aboutissant assez près de l'extrémité; nervure externo-médiaire à angle droit, ensuite presque droite; deuxième transversale un peu sinueuse, située aux trois quarts entre la première et le coude.

De l'Amérique méridionale. Muséum.

#### G. PLATYTAINE, PLATYTAINIA, *Nob.*

Palpes un peu dilatés. Face assez courte, peu inclinée, nue; épistome un peu saillant; joues grandes. Front un peu saillant,

large ♀ ; bande large , se rétrécissant vers l'extrémité ; côtés moins larges que la bande. Antennes couchées , assez courtes et épaisses , n'atteignant pas l'épistome ; les deuxième et troisième articles presque d'égale longueur. Yeux nus. Abdomen ovale. Ailes : première cellule postérieure aboutissant à l'extrémité.

L'ensemble de ces caractères distingue une Trachinaire de toutes les autres et nous détermine à en faire le type d'un nouveau genre qui se rapproche des Myobies et des Tachines, mais qui se fait remarquer par la largeur de la bande frontale et par les dimensions respectives des deux derniers articles des antennes.

Le nom générique fait allusion à la largeur de la bande frontale.

Ce diptère appartient à la Tasmanie.

PLATYTAINIA MACULATA, *Nob.*

*Nigra, albido pubescens. Abdomine albido maculato. Palpis rufis. Antennis fasi rufis.* ( Tab. 18 , fig. 14. )

Long. 3 1/2 l. ♀. Face à duvet gris. Front à bande d'un noir velouté ; côtés à duvet gris ; soies descendant à peine jusqu'à la base des antennes. Celles-ci noires ; deuxième article d'un fauve testacé ; troisième arrondi à l'extrémité ; style renflé jusqu'au milieu. Yeux paraissant tachetés de noir. Thorax à bandes noires ; écusson à léger duvet gris. Abdomen velu , à taches de reflets blancs ; deuxième et troisième segments (vus d'arrière en avant) à tache triangulaire blanche de chaque côté du bord antérieur. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Aile claires ; nervure externo-médiaire un peu arrondie au coude , ensuite arquée ; deuxième transversale presque droite et perpendiculaire , située un peu au-delà du milieu entre la première et le coude.

De la Tasmanie. Muséum.

G. MYOBIE , MYOBIA.

5. MYOBIA CINGULATA. *Nob.*

*Nigra. Thorace abdomineque albo cingulatis.* ( Tab. 19, fig. 1. )

Long. 2 1/2 l. ♂ ♀. Palpes noirs. Face blanche. Front à bande noire, assez large; côtés blancs, étroits; soies ne descendant que jusqu'à la base des antennes. Celles-ci noires, n'atteignant pas l'épistome; deuxième article assez court; troisième prismatique, trois fois aussi long que le deuxième; style renflé seulement jusqu'au tiers de la longueur. Thorax noir, à bande en avant de la suture et au bord postérieur; écusson noir. Abdomen d'un noir mat, assez étroit, presque cylindrique ♂, assez déprimé ♀; deuxième et troisième segments à large bande blanche, un peu interrompue au deuxième; quatrième blanc; des soies au milieu des deuxième et troisième; ventre entièrement noir. Pieds noirs. Cuillerons d'un blanc un peu jaunâtre. Ailes claires, à base et bord extérieur brunâtres; nervure externo-médiaire arrondie au coude; deuxième transversale à peu près droite, située un peu au-delà du milieu entre la première et le coude; une petite pointe au bord extérieur.

De la Nouvelle-Hollande, côte orientale, et de la Tasmanie. Muséum.

#### G. LEPTOSTYLE, LEPTOSTYLUM. *Nob.*

Face nue, peu inclinée; épistome sans saillie. Front peu saillant, peu large ♀, à bande assez étroite, terminée en pointe avant le sommet; soies ne descendant que jusqu'à la base des antennes. Celles-ci couchées, atteignant l'épistome; les deux premiers articles courts; troisième prismatique, cinq fois aussi long que le deuxième; style pubescent, renflé seulement à la base. Yeux velus. Abdomen elliptique; pas de soies au milieu des segments. Ailes: première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité; nervure externo médiaire à coude arrondi, ensuite droite; deuxième transversale située un peu au-delà du milieu entre la première et le coude, sinueuse.

Ce nouveau genre ressemble aux Myobies par le facies, les nervures des ailes et quelques autres caractères; mais il en diffère par la longueur des antennes, par les dimensions respectives des deux derniers articles, par la ténuité du style, par les yeux velus. Il n'est donc pas possible de réunir ces Tachinaires. ¶



Le nom générique exprime la ténuité du style des antennes.

Le type est du Brésil.

**LEPTOSTYLUM PULCHELLUM. Nob.**

*Thorace albido. Abdomine nigro, fasciis albido pubescentibus. Palpis nigris.* ( Tab. 49. fig. 2. )

Long. 2 3/4 l. ♀. Face et côtés du front d'un blanc un peu ardoisé ; bande frontale noire. Antennes noires, à reflets blancs. Thorax d'un blanc un peu ardoisé, à reflets gris, sans bandes distinctes. Abdomen d'un noir un peu luisant ; deuxième, troisième, quatrième segments (vus d'arrière en avant) à deux taches séparées par une bande dorsale, (vus de profil) ; une bande blanche au bord intérieur. Pieds noirs. Cuillerons grands, blancs. Ailes claires.

Du Brésil. Bahia. Muséum.

**G. TRICHOSTYLE, TRICHOSTYLUM. Nob.**

Tête hémisphérique. Palpes un peu renflés vers l'extrémité. Face peu inclinée ; épistome un peu saillant. Front un peu saillant, assez large ♀. Antennes insérées plus bas que la ligne médiane des yeux, presque couchées, atteignant à peu près l'épistome ; deuxième article assez court ; troisième prismatique, quatre fois aussi long que le deuxième ; style plumeux. Yeux nus, ovales, assez petits. Abdomen ovale, assez déprimé. Pieds assez courts. Ailes : première cellule postérieure aboutissant presque à l'extrémité.

Je forme ce nouveau genre pour une espèce singulière que je comprends dans la tribu des Tachinaires, quoiqu'elle en diffère par le style plumeux des antennes ; mais elle se distingue plus encore des Dexiaires et des Sarcophagiens dont elle se rapproche également. Elle ne présente ni la carène de la face, ni les antennes courtes, ni les pieds allongés des premières, ni la tête presque globuleuse, ni l'abdomen, ni les nervures alaires des seconds. Elle s'éloigne des deux et aussi des autres Tachinaires

par l'insertion des antennes beaucoup plus bas que la ligne médiane des yeux.

Nous plaçons ce genre près des Myobies à cause du style velu.

Le nom générique exprime le style velu des antennes,

Le type est de la Nouvelle-Hollande.

### TRICHOSTYLUM RUFIPALPIS. *Nob.*

*Nigrum, albo pubescens. Thorace nigro vittato. Abdomine albo maculata, lateribus testaceo maculatis. Palpis rufis.* ( Tab. 19. fig. 3. )

Long. 4 l. ♀. Face blanche sur un fond testacé. Front à bande noire et côtés blancs. Antennes : troisième article testacé ; troisième noir, testacé en dessous jusqu'au deux tiers de sa longueur. Thorax en avant de la suture, blanc, à quatre bandes noires ; les intermédiaires étroites : une ligne étroite, noire, entr'elles ; au-delà de la suture noir, à bandes blanchâtres peu distinctes. Abdomen à ligne dorsale noire ; une grande tache de duvet blanc irrégulière, à reflets, de chaque côté des segments ; deuxième à tache testacée de chaque côté, au bord antérieur ; ventre : moitié antérieure des segments à duvet blanc, postérieure noire. Cuillerons blancs. Ailes claires ; nervure externo-médiane un peu arquée ; deuxième transversale sinuense, située aux deux tiers entre la première et le coude.

Nouvelle-Hollande, côte orientale. Muséum.

### G. HÉTÉROMÉTOPIE, HETEROMETOPIA. *Macq.* Premier supplément.

Dans l'énoncé des caractères de ce genre, il s'est glissé une faute d'impression : le mot *Antennes* a été omis à la 5.<sup>e</sup> ligne avant ceux : n'atteignant pas l'épistome.

### G. HÉTÉROMÉTOPIE, HETEROMETOPIA.

#### 3. HETEROMETOPIA ANALIS. *Nob.*

*Nigra, albo pubescens. Capite argenteo. Abdomine incisuris segmentoque ultimo albis. Palpis testaceis.* ( Tab. 19. fig. 4. )

Long. 3 l. ♀. Palpes testacés, à base noire. Face d'un blanc argenté mat. Front large; bande étroite, noire; côtés larges, d'un blanc mat, ardoisé; les soies n'atteignant pas la base des antennes; celles du rang extérieur au milieu entre le rang intérieur et le bord des yeux. Antennes noires; style pubescent, renflé seulement jusqu'au quart de la longueur. Thorax d'un noir luisant, à deux bandes de duvet blanc qui s'étendent jusqu'à la suture; deux autres semblables depuis les épaules jusqu'à l'insertion des ailes; du duvet d'un blanc jaunâtre au bord postérieur; écusson noir, à léger duvet gris. Abdomen d'un noir luisant: bord antérieur des deuxième et troisième segments blancs; quatrième d'un blanc jaunâtre avec un peu de noir au bord postérieur; des soies fortes. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes claires; nervures comme celles de *H. argentea*; transversales bordées de brunâtre.

De la Tasmanie. Muséum.

#### G. PROSOPOCHOËTE, PROSOPOCHOËTA. *Nob.*

Face assez courte; épistome saillant. Front un peu saillant, étroit, ♂; soies descendant sur la face jusqu'à l'épistome. Antennes inclinées, dirigées en avant, un peu moins longues que la face; deuxième article un peu allongé; troisième une fois plus long que le deuxième; style nu, renflé jusqu'au quart de sa longueur. Yeux nus. Abdomen ovale, oblong; des soies au milieu des deuxième et troisième segments. Ailes: première cellule postérieure aboutissant à quelque distance de l'extrémité; une pointe au bord extérieur.

La Tachinaire pour laquelle nous faisons ce genre présente des rapports avec les Zophomyies. Elle a les antennes inclinées, le front étroit ♂, l'abdomen oblong, brillant, muni de soies au milieu des segments; les ailes à pointe au bord extérieur. Elle en diffère par la rangée de soies qui descend du front jusqu'à l'épistome, par le style des antennes et les yeux nus, par les pieds moins hérissés de soies, par les ailes, dont la première cellule postérieure se termine assez loin de l'extrémité. De ces caractères, le

plus remarquable , est celui des soies frontales qui s'étendent le long de la face jusqu'au bas de la face , ce qui ne se retrouve dans aucun autre membre de cette tribu.

Le type de ce genre est du Chili. Le nom générique exprime les soies de la face.

PROSOPOCHOETA NITIDIVENTRIS. *Nob.*

*Nigra. Abdomine viridi cæruleo nitido. ( Tab. 19. fig. 5. )*

Long. 3 l. ♂. Palpes noirs. Face à léger duvet d'un blanc ardoisé. Front : côtés à duvet gris. Antennes noires. Thorax à duvet d'un gris obscur et bandes noires ; écusson et abdomen d'un vert noirâtre brillant , à reflets bleus. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes grisâtres , à base jaunâtre ; nervure externo-médiaire à angle droit, ensuite droite ; deuxième transversale , sinueuse , située aux deux tiers entre la première et le coude.

Chili. M. Gay. Muséum.

G. OCHROPLÈVRE, OCHROPLEVRUM.

Corps assez étroit. Tête hémisphérique ; trompe à lèvres épaisses. Palpes filiformes. Face peu inclinée , nue ; épistome peu saillant. Front peu saillant , peu large ♂ ; soies n'atteignant que la base des antennes ; celles-ci couchées , insérées un peu au-dessous de la ligne médiane du front , n'atteignant pas l'épistome ; deuxième article peu allongé ; troisième prismatique , assez menu , arrondi à l'extrémité , trois fois aussi long que le deuxième ; style plumeux graduellement jusques vers l'extrémité. Yeux nus. Abdomen elliptique ; premier segment un peu moins long que les autres ; des soies au milieu des deuxième et troisième segments. Pieds allongés. Ailes assez étroites ; première cellule postérieure entr'ouverte , aboutissant près de l'extrémité ; nervure externo-médiaire à angle obtus , ensuite droite ; deuxième transversale oblique , sinueuse , située aux deux tiers entre la première et le coude.

Le Diptère pour lequel nous formons ce genre, appartient au petit groupe des Tachinaires dont le style des antennes est plumeux et il est assez voisin des *Wiedemannia*, Meig. V. 7.; mais il n'a ni l'abdomen comprimé, ni la première cellule postérieure des ailes fermée. Il se rapproche des Dexiaires par l'allongement des pieds; mais il n'a ni les antennes courtes, ni la face carénée.

Le type du genre est de Java.

#### OCHROPLEVRUM JAVANUM, Nob.

*Nigra, albo subpubescens. Scutello apice sæpe testaceo. Abdomine lateribus flavis. Palpis rufis.* ( Tab. 19. fig. 6. )

Long. 51. ♂. Trompe noire, à lèvres d'un fauve foncé. Face d'un blanc argentin, à reflets d'un gris ardoisé. Front à bande noire; côtés d'un gris ardoisé. Antennes noires. Thorax à duvet blanc et bandes noires, peu marquées. Abdomen : les bandes latérales s'étendant jusqu'auprès de l'extrémité du troisième segment; quatrième à petite tache jaune de chaque côté du bord antérieur; dessous jaune, à ligne ventrale noire. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes assez claires, à base et bord extérieur jaunâtres.

De Java. M. Bigot.

#### G. MEGISTOGASTRE, MEGISTOGASTER, Nob.

Forme presque linéaire. Palpes cylindriques, non relevés, non bordés. Face perpendiculaire, assez courte; épistome sans saillie. Front sans saillie, assez allongé, fort étroit ♂; soies n'atteignant pas la base des antennes. Celles-ci à peu près couchées, atteignant à peu près l'épistome, insérées un peu plus bas que la ligne médiane des yeux; deuxième article assez court; troisième prismatique, quatre fois aussi long que le deuxième; style tomenteux, renflé à peine dans le tiers. Yeux nus. Thorax assez court, à suture profonde; écusson assez petit. Abdomen ♂ menu, comprimé, pédiculé, quatre fois aussi long que le thorax, à base plus étroite; des soies au bord postérieur des segments;

armure copulatrice saillante, recourbée en-dessous. Pieds menus, assez allongés, à pointes peu nombreuses. Cuillerons petits. Ailes assez étroites ; première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité ; nervure externo-médiaire à angle droit, ensuite droite ; deuxième transversale sinueuse, située aux deux tiers entre la première et le coude.

Plusieurs Tachines exotiques de Wiedemann sont très-remarquables par la ténuité et la longueur relative de l'abdomen. Quelques autres caractères les distinguent et nous croyons devoir en former un nouveau genre dont nous décrivons les caractères d'après des individus d'une espèce de Java, que nous considérons comme nouvelle, mais qui est voisine du T. *Beelzebul*, Wied ; plusieurs de ces caractères l'éloignent des Tachinaires, tels que le facies, la petitesse des cuillerons, le style tomenteux des antennes, le front étroit ; les autres l'en rapprochent. La longueur de l'abdomen lui donne quelques rapports avec les Ocyptères ; mais les petits cuillerons les en distinguent.

Des six espèces décrites par Wiedemann, deux appartiennent à Java, une à l'Asie, une au Cap, une à l'Égypte et une au Brésil.

Le nom générique fait allusion à la longueur de l'abdomen.

Ce genre me paraît devoir être placé près des *Melanophora* et des *Nyctia*.

#### 1. MEGISTOGASTER FUSCIPENNIS, Nob.

*Nigra nitida. Thorace lateribus, abdomineque incisuris albis. Alis fuscis.* (Tab. 19, fig. 7.)

Long. 61. ♂. Trompe fauve. Palpes noirs. Face à duvet d'un blanc un peu ardoisé. Front à bande d'un noir velouté ; côtés à duvet blanchâtre. Antennes noires. Thorax d'un noir un peu verdâtre ; côtés à duvet blanc ardoisé. Abdomen d'un noir bleuâtre ; incisions des premier, deuxième et troisième segments blancs. Pieds noirs. Balanciers jaunes. Cuillerons jaunâtres. Ailes brunes, à bord intérieur brunâtre.

De Java. M. Bigot.

Wiedemann n'ayant décrit que la femelle du *T. Beelzebul* qui est aussi de Java, on serait porté à croire que nous venons d'en décrire le mâle. Cependant elle en diffère par la face dorée, par le thorax à bandes blanches et par l'abdomen marqueté.

## 2. MEGISTOGASTER ANALIS, Nob.

*Thorace nigro, flavido pubescente. Abdomine flavo, apice nigro. Pedibus rufis.*

Long. 6 l. ♂. Palpes fauves. Face d'un blanc jaunâtre. Front à bandes noires assez étroites; côtés jaunes, à léger duvet blanc. Antennes: les deux premiers articles fauves; troisième manque. Thorax noir, à bandes, suture, bord postérieur et côtés, couverts d'un duvet jaunâtre clair; écusson noir, bordé de jaunâtre. Abdomen: les trois premiers segments jaunes; bord antérieur du troisième à duvet blanc; quatrième et cinquième d'un noir luisant; bord antérieur du quatrième jaune, à duvet blanc. Pieds d'un fauve pâle; tarsi noirâtres. Cuillerons jaunâtres. Ailes claires, à base, bord extérieur et nervures jaunes; ces dernières disposées comme dans le *M. fuscipennis*.

Sur les bords de l'Amazone.

## OCYPTÉRÉES, OCYPTERATÆ.

### G. OCYPTÈRE, OCYPTERA.

#### 1. OCYPTERA FLAVIFRONS, Nob.

*Thorace nigro, albido pubescente. Abdomine rufo, basi apice que nigris. Segmento 2.º macula dorsali nigra. Antennis pedibusque nigris.* (Tab. 20, fig. 1.)

Long. 4. 4 1/2 l. ♂. Trompe un peu saillante. Face d'un jaune un peu grisâtre; côtés avec quelques reflets blancs. Front à bande noire; côtés d'un jaune un peu doré. Thorax à bandes d'un blanc un peu jaunâtre. Abdomen: premier segment assez court, noir; deuxième fauve, à bande dorsale noire, s'étendant depuis le bord antérieur jusques près du postérieur, arrondie à l'extrémité et aux angles de la

base ; troisième à tache dorsale noire , allongée , assez étroite , n'atteignant ni le bord antérieur ni le postérieur ; quatrième et cinquième noirs ; bord antérieur du quatrième à bande fauve , interrompue au milieu ; un peu de duvet blanc aux incisions ; ventre fauve , sans noir au deuxième et troisième segments. Cuisses postérieures velues en dessous ; trochanters à touffes de longs poils recourbés. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes claires , à base jaunâtre ; nervures normales.

De la Tasmanie. Muséum.

## PHASIENNES , PHASIANEOE.

### G. ELOMYIE , ELOMYIA.

#### 1. ELOMYIA MARGINATA , Nob.

*Nigra. Thorace lateribus fulvo villosis ; scutello rufo , basi nigra. Abdomine rufo marginato. Alis flavis apice fuscis.* (Tab. 20, fig. 2.)

Long. 4 l. ♂. Palpes noirs. Face jaune , à duvet blanc. Front étroit ; bande d'un testacé obscur ; côtés noirs , à léger duvet blanc. Antennes noires. Thorax : côtés couverts de poils d'un roux vif , soyeux. Abdomen d'un noir luisant ; côtés à bord fauve assez étroit et à poils fauves ; ventre fauve , à duvet blanc ; bande ventrale blanchâtre. Pieds noirs ; cuisses postérieures à moitié antérieure fauve ; un peu de fauve à la base des intermédiaires. Cuillerons jaunâtres. Ailes jaunes , à nervures jaunes ; médiastine intérieure , noire , ainsi que la deuxième transversale ; une petite tache brune à l'extrémité.

Du Sénégal. Je le dois à l'obligeance de M. de Léséleur , membre de la société entomologique.

### G. HYALOMYIE , HYALOMYIA.

#### 1. HYALOMYIA RUFIVENTRIS , Nob.

*Thorace cinereo , vittis nigris. Abdomine rufo.* (Tab. 20, fig. 3.)

Long. 3 l. ♂. Face blanche. Front noir ; côtés blancs. Antennes



noires. Thorax à bandes noires et grises d'égale longueur. Abdomen d'un fauve uniforme. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes : moitié antérieure d'un gris jaunâtre ; postérieure claire ; tache stigmatique brunâtre ; deuxième nervure transversale assez rapprochée de la courbure de l'externo-médiaire.

Tasmanie. Muséum.

## 2. HYALOMYIA CHILENSIS, Nob.

*Nigra. Abdomine fasciis albo pubescentibus interruptis. Facie aurea. Alis flavidis, fascia fuscana.* Tab. 20, fig. 4.

Long. 3 1 2 l. ♂. Face d'un jaune d'or ; milieu à léger duvet blanchâtre. Front fort étroit, à bande noire ; côtés antérieurement à duvet argenté. Antennes noires. Abdomen : cinquième segment à duvet jaunâtre. Pieds noirs. Cuillerons jaunâtres. Ailes à base et bande d'un brun jaunâtre passant sur les deux nervures transversales.

Chili. M. Gai. Muséum.

## DEXIÆRES, DEXIARIÆ.

### G. RUTILIE, RUTILIA.

#### 23. RUTILIA NITENS, Nob.

*Viridis, nitida. Abdomine vitta dorsali incisurisque nigris. Capite testaceo, genuis viridi micantibus. Pedibus nigris.*

Long. 6 l. ♀. Palpes fauves, à extrémité brune ; côtés de la face et du front à duvet jaune ; joues testacées, à reflets verts. Antennes testacées ; style nu. Thorax à reflets bleus et lignes noirâtres. Abdomen à reflets bleus, et un peu de duvet blanc au bord antérieur des segments : bord postérieur des trois premiers noir. Pieds noirs, à genoux testacés. Cuillerons jaunâtres. Ailes assez claires ; une tache noirâtre près de la base ; nervures normales.

De l'Inde. Muséum.

## 24. RUTILIA NIGRITHORAX, Nob

*Thorace nigra, vittis albis; scutello fusco. Abdomine hirto testaceo albo pubescente, vitta dorsali nigra, segmentis fusco limbatis; ventre vitta nigrâ. Pedibus testaceis. Alis immaculatis.* (Tab. 20, fig 5.)

Long. 8 1/2 l. ♂. Voisine du R. *Desvoidyi*. Palpes testacés. Face testacée, à duvet blanc; côtés noirâtres, à duvet blanchâtre; le bas des joues testacé. Front à bande noire; côtés noirs, à bande longitudinale de reflets blancs, élargie au milieu. Antennes: les deux premiers articles testacés; troisième noir; style nu. Thorax d'un noir mat, sans reflets métalliques: deux bandes intermédiaires rapprochées, d'un blanc un peu ardoisé; deux bandes latérales plus larges, de duvet blanc sur un fond testacé, en avant et au-dessus des ailes; côtés d'un brun noirâtre, à léger duvet gris; écusson d'un brun noirâtre. Abdomen testacé, couvert de soies, excepté au bord antérieur des segments; des taches de duvet blanc à reflets sur chaque segment, de chaque côté de la bande dorsale noire, qui est assez large; ventre testacé, à duvet d'un blanc grisâtre assez uniforme et bande ventrale. Pieds testacés; jambes postérieures ni arquées ni ciliées, mais munies de soies; tarses noirâtres. Cuillerons d'un jaune sale. Ailes un peu grisâtres; nervure externo-médiaire presque droite au-delà du coude; deuxième transversale sinieuse; tache basilaire d'un jaune un peu brunâtre.

Nous rapportons à cette espèce une femelle qui diffère du mâle ainsi qu'il suit: Face brune; joues noires jusqu'au bas; côtés à duvet gris uniforme, et reflets noirs. Thorax à bandes latérales grisâtres comme les intermédiaires; écusson d'un testacé brunâtre. Abdomen à reflets bleus. Pieds d'un testacé brunâtre. Ailes à base jaune, sans tache basilaire.

De l'Océanie.

## 25. RUTILIA VIRIDI TESTACEA, Nob.

*Thorace viridi; scutello testaceo. Abdomine testaceo, viridi micante, vitta dorsali nigra. Antennis stylo nudo. Pedibus nigris.* (Tab. 20, fig. 6.)

Long. 8 l. ♂. Voisine du *R. testacea*. Palpes fauves, à extrémité noire. Face et joues à fond noirâtre, couvert de duvet d'un blanc grisâtre; un peu de testacé au bord de l'épistome. Front à bande noire et côtés gris, à reflets noirs au bord des yeux. Antennes : les deux premiers articles d'un testacé obscur; troisième noir. Thorax d'un vert foncé, à duvet blanchâtre en avant et à la suture; des reflets violets au-dessus des ailes et au milieu du bord postérieur; côtés à poils d'un blanc jaunâtre; écusson testacé, à reflets violets. Abdomen testacé, à reflets verts et violets, et bande dorsale d'un noir changeant en vert; un peu de duvet blanc aux incisions; ventre de même, à bandes de duvet blanc. Pieds noirs; jambes antérieures à léger duvet blanchâtre; postérieures un peu arquées, brièvement ciliées de noir en arrière. Ailes à nervure externo-médiaire presque droite au-delà du coude; deuxième transversale peu sinueuse; tache basilaire brune.

Tasmanie. Muséum.

## 26. RUTILIA ANALOGA, Nob.

*Thorace nigricante albo pubescente. Abdomine testaceo, vitta dorsali nigra. Pedibus nigris, tibiis testaceis.* (Tab. 20, fig. 7.)

Long. 6 l. ♂. Palpes testacés, à extrémité brunâtre, un peu renflés. Face testacée, à duvet blanc; côtés à fond noirâtre; carène à sillon profond. Front à bande noire et côtés gris. Antennes noires. Thorax noir, à épais duvet blanc et bandes noires jusqu'à la suture; épaules à fond testacé; bord postérieur d'un testacé obscur; côtés testacés, à duvet blanchâtre; écusson testacé. Abdomen testacé, à bande dorsale noire; un peu de duvet blanc sur les côtés; bord postérieur des troisième et quatrième segments obscur; ventre testacé, à bande noire; un peu de duvet blanc au bord postérieur des derniers segments. Pieds noirs; jambes testacées; postérieures un peu arquées, brièvement ciliées. Ailes claires; tache brune près de la base; les nervures transversales bordées de jaunâtre clair.

Tasmanie. Muséum.

## 27. RUTILIA SUBTUS-TOMENTOSA. Nob.

*Thorace viridi nigro, postice violaceo; scutello testaceo viridi*

*micante. Abdomine testaceo, vitta dorsali nigra; ventre rufo tomentoso, Antennis basi testaceis; stylo nudo. Pedibus nigris; tibiis testaceis.* (Tab. 20. fig. 8.)

Long. 6 l. ♂. Face testacée ; côtés et joues à duvet d'un jaune pâle. Front à bandes noires et côtés jaunes. Antennes : les deux premiers articles testacés ; troisième noir. Thorax noir, à reflets verts et bandes noires ; partie postérieure violette, à reflets verts ; côtés à poils fauves et tache de poils blancs ; écusson violet, à reflets verts. Abdomen testacé, à reflets cuivreux et bande dorsale noire ; côtés à petits poils fauves ; ventre fauve, à petits poils fauves et léger duvet blanc ; pas de bande ventrale ; armure copulatrice noire. Cuisses et tarses noirs ; ces premières velues de poils fauves ; jambes d'un testacé brunâtre ; postérieures presque noires, un peu arquées, garnies de soies. Ailes à tache basilaire brunâtre ; nervures normales.

Tasmanie. Muséum.

RUTILIA VIRIDI-NIGRA. *Macq.* Premier supplément.

Nous avons décrit la femelle. Depuis nous avons observé plusieurs mâles. Ils ont le fond de l'abdomen plus ou moins testacé, plus prononcé au bord antérieur des segments, avec des reflets verts et du duvet blanc sur les côtés.

## 28. RUTILIA ASSIMILIS. *Nob.*

*Thorace nigro, vittis albidis; scutello testaceo. Abdomine testaceo; vitta dorsali nigra; ventre rufo. Pedibus nigris, tibiis testaceis, alis immaculatis.* (Tab. 20. fig. 9)

Long. 5 l. ♂. Voisine du *R. nigrithorax*. Palpes fauves. Face testacée, à duvet blanc au milieu, jaunâtre sur les côtés. Front à bande noire; côtés à duvet jaunâtre ♂, un peu ardoisé ♀. Antennes : les deux premiers articles testacés ; le troisième noir ; style nu. Thorax noir, à duvet gris ; bandes noires, étroites ; écusson testacé, à léger duvet blanc. Abdomen testacé, à légers reflets bleus, garni de soies au bord postérieur des segments ; deux ou quatre au milieu des deuxième et troisième ; une bande dorsale noire. Pieds noirs ; jambes d'un testacé

obscur. Cuillerons jaunâtres. Ailes claires, à base jaunâtre; nervure externo-médiaire à angle droit, puis droite; deuxième transversale sinueuse.

Nouvelle-Hollande, côte orientale et Tasmanie. Muséum.

### G. DIAPHANIE, DIAPHANIA. *Macq.*

Caractères des Rutilies, excepté : Palpes fort courts et filiformes comme dans les Micropalpes (tribu des Tachinaires.) Antennes à style villeux.

Nous avons formé ce genre dans le deuxième volume, troisième partie de cet ouvrage, et nous avons décrit comme type le *D. testacea* dont nous ne connaissons que le mâle. Ensuite, dans le premier supplément, nous avons supprimé ce genre et considéré l'espèce comme appartenant au genre *Rutilia*, et nous y avons rapporté une femelle qui en différait par le style presque nu des antennes. Maintenant que nous avons vu un grand nombre d'individus des deux sexes, nous croyons devoir reconstituer le genre *Diaphania*, d'après les considérations suivantes : Nous avons observé des femelles, autres que celles que nous y avons rapportées, et dont le style des antennes est villeux comme celui des mâles ; de plus, nous avons signalé dans les deux sexes un caractère également étranger aux autres Rutilies : la brièveté des palpes, et nous avons trouvé une seconde espèce qui reproduit l'un et l'autre caractère. La réunion de ces deux modifications organiques nous semble motiver le rétablissement de ce genre.

### 2. DIAPHANIA RUFICORNIS. *Nob.*

*Thorace viridi; scutello abdomineque testaceis; vitta dorsali nigra. Palpis brevibus. Antennis rufis; stylo villosa. Pedibus nigris, tibiis testaceis. Alis immaculatis.* (Tab. 20. fig. 10.)

Long, 5 1/2 l. ♂. Voisin du *D. testacea*. Palpes courts. Face fauve; joues à poils jaunes dans le bas. Front à bande noire; côtés bruns, à duvet jaunâtre. Antennes fauves; style villeux ♂. Thorax vert, à

poils noirs, et léger duvet blanchâtre en avant; les bandes peu distinctes; côtés verts, à duvet grisâtre; écusson testacé, à reflets verts; abdomen testacé, à petits poils fauves et à légers reflets verts; bande dorsale noire, à petits poils noirs et reflets verts; ventre testacé; bande ventrale noire étroite, anus testacé. Cuisses et tarse noirs, jambes d'un testacé obscur; postérieures un peu arquées, brièvement ciliées. Ailes à nervures de la base, jaunâtres; pas de tache; nervures normales.

De la Tasmanie.

Je n'ai observé qu'un seul individu mâle et pas de femelle.

DIAPHANIA TESTACEA. *Macq.*

RUTILIA TESTACEA. *Macq.* Premier supplément.

Depuis que nous avons décrit cette espèce, nous avons observé un grand nombre d'individus mâles et femelles qui nous ont permis d'en rendre la description plus complète.

*Thorace nigricante. Abdomine testaceo; vitta dorsali nigra. Palpis brevibus ♂. Antennarum stylo villosis ♂. Pedibus nigris, tibiis testaceis.*

Long. 6 l. ♂ ♀. Palpes fort courts et filiformes, ♂ ♀. Face testacée, à léger duvet blanc; épistome sans duvet et luisant. Front à bande noire, quelquefois brune; côtés gris. Antennes noires; style villosus ♂ ♀. Thorax noir, à léger duvet gris et bandes noires peu distinctes; écusson testacé. Abdomen ♂ testacé, transparent à léger duvet blanc; bande dorsale noire; un peu de noir aux incisions; ♀ noir opaque à léger duvet blanchâtre, plus épais au bord antérieur et sur les côtés des segments; un peu de testacé obscur sur le fond du bord antérieur des mêmes segments; ventre ♂ ♀ sans bande, mais à petite tache obscure à chaque segment; armure copulatrice noire. Cuisses et tarse noires; jambes testacées; postérieures un peu arquées; brièvement ciliées. Cuillerons blanchâtres. Ailes claires à tache brune près de la base; nervures normales; externo-médiaire presque droite au-delà du coude; deuxième transversale peu sinueuse.

De la Tasmanie.

G. PTILOSTYLE, PTYLOSTYLUM. *Nob.*

Caractères des Rutilies , excepté : Tête de la largeur du thorax. Palpes menus, villeux, filiformes. Face peu bordée de poils à sa base, une soie à la base de l'épistome. Antennes courtes, les deux premiers articles fort courts; troisième allongé; style plumeux. Abdomen de la largeur du thorax. Ailes; nervure externo-médiaire droite au-delà du coude; première transversale perpendiculaire.

Ces caractères différentiels nous déterminent à former ce genre, quelque ressemblance qu'il présente avec les Rutilies. L'espèce que nous décrivons en diffère encore dans la coloration : les petites taches blanches du thorax et de l'abdomen ne se rencontrent pas dans le genre voisin; et les ailes, au lieu de la tache brune située près de la base, ont la base brune de manière à former une tache triangulaire assez grande, de cette couleur, avec un point hyalin.

Ce genre ressemble aussi aux *Silbomyia*, dont il se rapproche, surtout par le style plumeux des antennes; mais il en diffère par la carène large et sillonnée, de la face, par la ténuité des palpes et par la forme plus courte de l'abdomen.

Le nom générique fait allusion au style plumeux des antennes.

Le type est de la Tasmanie.

PTYLOSTYLUM, ALBO-MACULATUM. *Nob.*

*Viridi cœrulea, nitens. Capite rufo. Thorace abdomineque alba punctatis. Antennis rufis, stylo plumato, pedibus nigris. Alis basi nigris.* ( Tab. 21. fig. 1. )

Long. 4 2 1/2 l. ♂ ♀. Palpes fauves. Face fauve ♂, jaune ♀, bordée seulement de peu de poils à sa base. Front peu rétréci ♂ à bande testacée ♂, fauve ♀; côtés fauves ♂, jaunes ♀. Antennes fauves; style jaune. Thorax brillant; deux bandes de duvet blanc au milieu, quelquefois peu distinctes; trois petites taches ovales de duvet blanc de chaque côté: deux taches semblables sur les flancs. Abdomen brillant;

deuxième et quatrième segments à deux taches de duvet blanc. Pieds noirs. Cuillerons un peu brunâtres. Ailes claires, à base noirâtre avec une petite tache blanche; deuxième nervure transversale sinueuse.

Tasmanie Muséum.

#### G. GRAPHOLOSTYLE, GRAPHOLOSTYLUM. *Nob.*

Caractères des *Ptylostylum*. Palpes très-menus, filiformes, un peu villeux, un peu renflés à l'extrémité. Face bordée de soies serrées jusque vers le milieu. Front presque linéaire ♂. Antennes à style tomenteux. Pieds allongés. Ailes à nervure externo-médiane à angle droit au coude, ensuite droite; première transversale oblique.

Ces caractères distinguent un type qui se rapproche des *Rutilia* par les soies de la face et par les nervures des ailes, et en même temps des *Ptylostylum* par la ténuité des palpes, le front presque linéaire. Il s'éloigne des unes et des autres par le style tomenteux des antennes. Enfin, si l'on veut faire entrer la coloration dans les caractères génériques, il faudra mentionner les petites taches dorsales de l'abdomen.

Le nom générique exprime le style tomenteux des antennes.

Le type est de la Tasmanie.

#### GRAPHALOSTYLUM DORSO MACULATUM. *Nob.*

*Cupreo splendens. Abdomine quatuor maculis albis. Facie aurantiaca. Pedibus nigris.* ( Tab. 21. fig. 2. )

Long. 5 1/2 l. ♂. Palpes testacés. Face orangée, le milieu luisant avec un peu de duvet blanc. Front à bande noire, antérieurement brune. Antennes testacées; troisième article brunâtre. Thorax cuivreux, à reflets verts, rouges et dorés; bandes un peu confuses; une petite tache blanche en avant de l'insertion des ailes; une autre un peu en arrière; côtés à deux petites taches blanches; écusson vert. Abdomen cuivreux, à reflets verts; deuxième et troisième segments à deux petites taches blanches dorsales, allongées, à reflets verts, et deux autres sem-



blables sur les côtés ; ventre noir, à reflets violets et à quatre taches blanches semblables. Pieds noirs. Ailes claires ; une tache brune près de la base.

De Tasmanie. Muséum.

### G. PLATYTROPÈSE, PLATYTROPESA.

Corps oblong. Tête hémisphérique. Trompe à lèvres terminales assez épaisses ; palpes cylindriques. Face à peu près perpendiculaire, bordée de petites soies ; carène large, obtuse, à large sillon, rétrécie vers le haut ; epistome sans saillie. Front peu saillant, peu large ♀. Antennes insérées au-dessus de la ligne médiane des yeux, couchées, atteignant l'épistome ; troisième article court ; troisième prismatique, six fois aussi long que le deuxième ; style velu. Yeux nus, ovales. Abdomen ovale. Pieds de longueur médiocre. Ailes : première cellule postérieure aboutissant à quelque distance de l'extrémité.

L'ensemble de ces caractères nous détermine à former ce genre que nous rapportons à la tribu des Dexiaires, parce qu'il présente le face munie d'une carène ; le style des antennes velu et quelques autres rapports avec les Rutilies et surtout avec le genre *Ptylostylum* ; mais il s'en distingue par la longueur des antennes, par l'insertion de cet organe au-dessus de la ligne médiane des yeux et par la brièveté relative des pieds.

Le nom générique exprime la largeur de la carène faciale.

Le type du genre est de l'Océanie.

#### PLATYTROPESA RURICEPS. *Nob.*

*Aurea viridis. Capite aureo. Palpis antennisque nigris. Alis limbo externo fusco.* (Tab. 21. fig. 3.)

Long. 4 1/2 l. ♀. Tête d'un jaune doré. Bande frontale noire ; vertex à petite tache d'un vert brillant. Thorax à l'ger duvet blanc ♂. cotés a tache de duvet blanc côtes a tache de duvet blanc entre l'insertion des ailes et les hanches antérieures Abdomen . premier seg-

ment d'un bleu foncé, à reflets verts; deuxième à deux soies au bord postérieur; ventre velu, vert, à incisions et reflets violets. Cuisses un peu épaisses, d'un vert brillant, à reflets bleus. Jambes et tarses noirs. Cuillerons blanchâtres, bordés de brun. Ailes grises; bord extérieur et bord des nervures longitudinales bruns; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale sinucuse.

Océanie, Triton-Bay. M. Durville. Muséum.

#### G. CHËTOGASTRE, CHETOGASTER. *Nob*

Caractères des *Rutilia*, excepté: corps moins large. Tête plus petite. Pa-pes moins menus, également un peu renflés vers l'extrémité. Face moins bordée de poils; épistome à deux fortes soies; carène moins saillante et moins large. Front garni de poils plus longs. Antennes moins courtes, descendant jusqu'aux deux tiers de la face; les deux premiers articles courts; troisième prismatique, quatre fois aussi long que le deuxième. Abdomen ovale, de la largeur du thorax; deux soies au milieu des deuxième et troisième segments (comme dans une partie des *Tachinaires*). Pieds plus allongés; jambes postérieures garnies de soies en dedans comme en dehors. Ailes: deuxième nervure transversale, située en deça des deux tiers entre la première et le coude.

L'ensemble de ces caractères différentiels nous détermine à former ce genre voisin des *Rutilia*. Quoique cette coupe conserve les traits essentiels des *Dexiaires*: la carène de la face et la longueur des pieds, elle se rapproche un peu des *Tachinaires* par les deux fortes soies de l'épistome, les antennes moins courtes, la carène moins prononcée et les soies qui garnissent le milieu des segments de l'abdomen.

Le nom générique exprime les soies de l'abdomen

Le type du genre est de la Nouvelle-Hollande.

#### CHETOGASTER VIOLACEA, *Nob*.

*Violacea nitida. Pedibus nigris. Alis dimidiato rufis fuscisque.*  
(Tab. 21, fig. 4)

Long. 7. ♂. Palpes noirs. Face noire, à duvet blanc. Front étroit, à bande d'un noir velouté; côtés blancs, à reflets noirs; un peu de testacé luisant à la base des antennes. Celles-ci noires; un peu de blanchâtre à la base des articles; style nu. Thorax violet, à reflets bleus; des bandes noires peu distinctes. Abdomen également violet. Pieds noirs. Cuillerons fauves. Ailes à base et bord extérieur fauves, le reste brun; nervure externo-médiaire à angle droit au coude, ensuite droite; première transversale oblique.

De la Nouvelle-Hollande, côte orientale. Muséum.

## G. MICROTROPÈSE, MICROTROPESA.

### MICROTROPESA SINUATA. *Gem.*

Nous avons décrit la femelle; depuis, nous avons observé le mâle qui n'en diffère que par les caractères sexuels ordinaires.

### 2. MICROTROPESA NIGRICORNIS. *Nob.*

*Nigra. Thorace albo maculato. Abdomine segmentis secundo, tertio, quartoque maculis sinuatis albidis. Facie albido. Alis hyalinis, basi flavis.* (Tab. 21. fig. 5.)

Long. 5 l. ♂ ♀. Voisin du *M. sinuata*. Palpes ochracés. Face jaune, à duvet blanc. Front fauve, rétréci ♂, large ♀, un peu de duvet blanc au bord des yeux. Antennes: les deux premiers articles fauves; troisième et style noirs. Thorax d'un noir mat; une bande blanchâtre s'étendant jusqu'à la suture, où elle est accompagnée de deux petites taches blanches; une autre petite tache blanche à la suture, près de l'insertion des ailes; une autre bande blanchâtre étroite, s'étendant de la suture au bord postérieur; épaules testacées; côtés testacés, à léger duvet blanchâtre; écusson d'un fauve un peu brunâtre. Abdomen d'un noir mat; le fond des côtés testacé, transparent ♂; deuxième segment à tache dorsale blanchâtre; large au bord antérieur, échancrée et presque terminée en pointe au postérieur; troisième à tache semblable plus large; quatrième à large bande au bord antérieur prolongé jusqu'au postérieur au milieu; cinquième très-court, blanc; deuxième et troisième à côtés blancs, prolongés au bord antérieur; armure copu-

latrice ♂ testacée ; ventre blanchâtre, à petites taches noires au milieu. Pieds fauves ; tarses bruns. Ailes claires, à base et bord extérieur jaunes ; nervures comme dans le *M. sinuata*.

Tasmanie. Muséum.

## G. GYMNOSTYLIE, GYMNOSTYLIA.

### 4. GYMNOSTYLIA, 4 MACULATA.

*Nigra albo pubescens. Abdomine albo 4 maculato. Palpis rufis.*  
Tab. 21. fig. 6.)

Long. 4 1/2 ♂. Face avancée, à duvet gris, bordée de petites soies jusqu'au milieu ; carène aigüe ; épistome peu saillant. Front noir, presque linéaire dans le haut ; côtés à duvet gris. Antennes noires, couchées, dépassant la moitié de la face ; troisième article prismatique, trois fois aussi long que le deuxième ; style nu, renflé jusqu'au tiers. Yeux nus. Thorax à bandes noires. Abdomen ovale, déprimé ; deuxième et troisième segments à deux grandes taches blanches, hémisphériques, contenant des petites taches de reflets noirâtres ; quatrième blanc, à reflets noirâtres : ventre à duvet blanc et reflets noirs. Pieds noirs ; jambes antérieures et intermédiaires brunes ; postérieures testacées. Cuillerons blancs. Ailes grises, à base jaunâtre ; première cellule postérieure aboutissant presque à l'extrémité ; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude ; deuxième transversale sinieuse.

De Triton-bay. M. Durville. Muséum.

## G. GNADOCHOETE, GNADOCHOETA. Nob.

Corps oblong. Tête hémisphérique. Palpes assez menus. Face assez courte, inclinée ; carène étroite ; joues munies d'un rang de soies qui remontent jusque vers le haut de la face ; épistome non saillant. Front assez saillant, ♂, mais non linéaire ; soies assez courtes. Antennes un peu distantes, presque couchées, peu allongées, n'atteignant pas l'épistome ; deuxième article un peu allongé ; troisième prismatique, une fois plus long que le deuxième ; style nu, assez long, renflé jusqu'au quart. Yeux nus

Abdomen ovale, nu; troisième segment bordé postérieurement de soies. Pieds de longueur médiocre. Ailes : cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité.

Nous formons ce genre pour une Muscide que nous rapportons à la tribu des Dexiaires dont elle présente les principaux caractères, à l'exception des pieds médiocrement allongés. La nudité du style antennaire le rapproche du genre *Gymnochoète*; il se distingue particulièrement des autres par le rang de soies de la joue.

C'est ce caractère qu'exprime le nom générique.

Le type est du Brésil.

*GNADOCHOETA COERULEA. Nob.*

*Cœrulea nitida Capite fusco. Pedibus nigris.* ( Tab 21. fig. 7.,

Long. 4 l. ♂. Palpes noirs. Face brune, à léger duvet blanc. Front à bande d'un brun noirâtre; côtés noirs, à léger duvet blanc. Antennes noires; un peu de testacé à l'extrémité du troisième article. Thorax et abdomen d'un bleu luisant foncé. Pieds noirs. Cuillerons d'un gris un peu brunâtre. Ailes assez claires, à base grisâtre; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude ♂; deuxième transversale sinuée.

Bresil. Minas Geraes. Muséum. M. Clause.

G. DEXIE, DEXIA.

8. DEXIA TESTACEICORNIS. Nob.

*Nigra, albido pubescens. Abdomine linea dorsali maculisque nigris micantibus. Facie testacea, albo pubescente. Antennis testaceis. Pedibus nigris, geniculis testaceis. Alis nervo externo medio subrecto.* ( Tab. 21. fig. 9. )

Long. 4 l. ♂. Voisin du *D. canina*. Palpes cachés. Face testacée, à léger duvet blanc; le bas des joues nu; carène assez large, à sillon. Front fort étroit. à bande d'un brun noirâtre; côtés noirâtres, à duvet gris. Antennes d'un testacé brunâtre descendant jusqu'aux deux tiers de la face; troisième article trois fois aussi long que le deuxième; style noir, plumeux. Yeux nus. Thorax à bandes noirâtres. Abdomen: vu

d'arrière en avant) chaque segment à tache irrégulière : noirâtre de chaque côté; ventre blanc. Pieds noirs, allongés; genoux testacés; cuisses postérieures à moitié postérieure testacée en dessous. Cuillerons d'un jaune blanchâtre. Ailes claires, à base jaunâtre.

De l'Océanie. Muséum.

9. DEXIA APPENDICULATA. *Nob.*

*Nigra. Albido pubescens. Abdomine maculis nigris micantibus. Facie testacea, albo pubescente. Antennis testaceis. Pedibus nigris. Alis nervo externo medio arcuato appendiculato. (Tab. 21, fig. 9.)*

Long. 5 3, 4 l. ♂. Palpes cachés. Face testacée, à duvet blanchâtre; joues à peu près nues; carène assez large, à sillon. Front assez large, à bande noire; côtés à duvet d'un gris jaunâtre. Antennes d'un testacé brunâtre, descendant jusqu'aux deux tiers de la face; troisième article trois fois aussi long que le deuxième; style noir, plumeux. Thorax à bandes noirâtres. Abdomen à taches irrégulières de duvet blanchâtre à reflets. Pieds noirs; jambes brunes. Cuillerons blancs. Ailes claires; nervure externo-médiaire à angle droit, à petit appendice, ensuite droite; première transversale bordée de brunâtre: deuxième fort sinuëuse.

Tasmanie. Muséum.

10. DEXIA TESSELLATA. *Nob.*

*Nigra, albido pubescens. Abdomine tessellato. Facie testacea, albo pubescente. Antennis testaceis. Tibiis rufis. (Tab. 24, fig. 10.)*

Long. 5 1, 4 l. ♀. Trompe un peu saillante; palpe fauve. Face testacée, à léger duvet blanc; une bande nue au bas des joues; carène sans sillon. Front assez large, à bande noire; côtés à duvet gris. Antennes d'un testacé brunâtre, descendant jusqu'aux deux tiers de la face; troisième article trois fois aussi long que le deuxième; style noir, plumeux. Yeux nus. Thorax à bande noirâtre. Abdomen un peu déprimé, marqué irrégulièrement de noir et de blanchâtre; ventre

blanc. Cuisses noires, à extrémité fauve; jambes fauves; tarses noirs. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes claires, à base un peu jaunâtre; nervure externo-médiaire au-delà du coude et deuxième transversale un peu bordées de jaunâtre.

Cette Dexte ressemble à la *testaceicornis*, et n'en est peut-être que la femelle.

Tasmanie. Muséum.

## G. PROSENE, PROSENA.

### 5 PROSENA DISPAR. *Nob.*

*Thorace nigro, albido vittato. Abdomine rufo, albido variegato incisuris nigris. Fronte vitta nigra.* (Tab. 21. fig. 11.)

Long. 4 l. ♀. Voisin du *P. rufiventris*. Macq. Trompe noire, deux fois aussi longue que la tête; palpes fauves. Face fauve, couverte de duvet blanc; joues à bande nue. Front à bande noire; côtés à duvet d'un blanc jaunâtre. Antennes fauves; troisième article assez menu, trois fois aussi long que le deuxième. Thorax à tache scapulaire fauve; côtés à taches fauves; écusson testacé, à duvet blanchâtre. Abdomen fauve, à duvet blanchâtre. Dans l'un des individus observés, le duvet est irrégulièrement marqueté et changeant; et il y a un peu de noir aux incisions; dans l'autre, le duvet ne forme pas de taches, et les deuxième et troisième segments ont une bande noire, assez large au bord postérieur. Pieds allongés; hanches et cuisses fauves; jambes brunâtres; tarses noirs. Cuillerons blancs. Ailes d'un gris un peu brunâtre.

Tasmanie. Muséum.

### 6. PROSENA BREVICORNIS. *Nob.*

*Thorace nigro, cinereo pubescente, lateribus scutelloque testaceis. Abdomine testaceo, linea dorsali fusca. Antennis pedibusque rufis.*

Long. 4 1 2 l. ♂. Palpes fauves. Face testacée, à duvet gris; carène peu saillante. Front étroit, à bande d'un brun noirâtre: côtés

gris. Antennes fort courtes ; deuxième article un peu allongé ; troisième un peu plus long que le deuxième ; style noir. Abdomen assez large, conique, chargé de soies. Tarses noirs. Cuillerons fauves. Ailes jaunâtres ; nervure externo-médiaire à coude arrondi, ensuite droite ; deuxième transversale peu sinueuse.

Brésil. Bahia. Muséum.

#### 7. PROSENA MEXICANA. *Nob.*

*Thorace cinereo. Abdomine nigro albo pubescente, incisuris nigris. Antennis testaceis, apice nigro. Pedibus nigris, tibiis fuscis; (Tab. 21. fig. 12.)*

Long. 5 ♂, 6 ♀ l. Trompe trois fois aussi longue que la tête. Face d'un blanc grisâtre. Front assez étroit ♂, assez large ♀, à bande noire ; côtés blanchâtres. Antennes testacées ; troisième article à moitié postérieure brun ; style prumeux. Thorax à lignes noires. Abdomen oblong ♂, ovale ♀, ventre à léger duvet blanc. Pieds noirs ; jambes d'un testacé obscur. Cuillerons jaunâtres. Ailes grises, à base jaunâtre.

Du Mexique. M. Ghisbrecht. Muséum.

## SARCOPHAGIENS, SARCOPHAGII.

### G. PHRYSSOPODE, PHRYSSOPORA.

#### 4. PHRYSSOPODA SPLENDENS. *Nob.*

*Viridis nitida, Thorace albo pubescente. Pedibus hirtis.*

Long. 6 l. ♂. Palpes noirs. Tête noire ; face et côtés du front à léger duvet blanc. Front peu étroit. Antennes noires. Thorax à bandes de duvet blanc et reflets violets. Abdomen d'un vert doré brillant. Pieds noirs ; cuisses et jambes très-velues. Cuillerons brunâtres, bordés de blanc. Ailes grises, nervures normales.

Bolivie, Cobija. M. Gaudichaud. Muséum.



## G. SARCOPHAGE, SARCOPHAGA.

## SARCOPHAGA CRUENTATA.

Des individus entièrement semblables au *S. cruentata*, Meig. de l'Europe ont été trouvés à l'île Bourbon.

28. SARCOPHAGA TIBIALIS. *Nob.*

*Nigra, albo pubescens. Abdomine trivittato, ano rubro. Tibiis posticis testaceis.*

Long. 3 1/2 l. ♂. Palpes noirs. Face et côtés du front à duvet blanc. Antennes noires. Thorax à bandes noires. Abdomen à duvet blanchâtre ; bande dorsale et bandes latérales noires ; ces dernières élargies vers le bord antérieur des segments ; cinquième rouge. Pieds noirs, à jambes postérieures d'un testacé foncé. Cuillerons blancs. Ailes claires ; nervures normales.

Afrique. Muséum

29. SARCOPHAGA ALBOFASCIATA. *Nob.*

*Nigra, albo pubescens. Abdomine. Faciis albis nigro maculatis; ano rubro. Tibiis posticis intus villosis.*

Long. 6 l. ♂ ♀. Palpes noirs. Face d'un blanc soyeux. Front à bande noire et côtés gris. Antennes noires. Thorax à bandes noires. Abdomen à ligne dorsale noire ; une large bande blanche au bord antérieur des deuxième, troisième et quatrième segments, interrompue au milieu par la ligne dorsale et sur les côtés par une tache oblongue d'un noir mat. Pieds noirs. Cuillerons blanchâtres. Ailes grisâtres, à base un peu brunâtre ; nervures normales.

Madagascar. Muséum.

30. SARCOPHAGA JAVANA. *Nob.*

*Nigra. Thorace albo. Abdomine flavido pubescente, vittis nigris ♂, tessellato ♀. Tibiis posticis intus villosis.*

Long. 6 ♂. 4 ♀. 1. Palpes noirs. Face d'un blanc grisâtre; côtés jaunâtres. Front à bande noire; côtés jaunâtres. Antennes noires. Thorax à bandes noires. Abdomen ♂: premier segment noir; deuxième et troisième à bande dorsale et deux latérales noires, étroites, les larges bandes de duvet jaunâtre changeant en brunâtre diagonalement, quatrième jaunâtre, marquée de brunâtre; anus noir; ♀ marquée régulièrement de gris blanchâtre et de noir; quatrième segment jaunâtre. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes grisâtres; nervures normales.

De Java. M. Bigot.

### 31. SARCOPHAGA FLAVIFEMORATA. *Nob.*

*Albida. Thorace vittis nigris. Abdomine maculis vittaque dorsali nigris. Pedibus nigris, femoribus flavidis, apice nigro.*

Long. 3 l. ♀. Palpes noirs. Face et côtés du front d'un gris jaunâtre clair; bande frontale noire. Antennes noires. Abdomen à duvet blanchâtre et taches noires irrégulières, changeantes; une bande dorsale noire sur les deuxième et troisième segments. Pieds noirs; cuisses intermédiaires et postérieures jaunâtres, à extrémité noire; jambes brunes. Cuillerons blancs. Ailes claires; nervures normales.

La couleur jaunâtre des cuisses me fait soupçonner que l'individu observé était nouvellement éclos.

Nouvelle-Hollande, côte orientale. Muséum.

### 32. SARCOPHAGA RUFICORNIS. *Nob.*

*Nigra, albido pubescens. Thorace subvittato. Abdomine maculis micantibus nigris. Antennis rufis. Fronte angustata. ♂.*

Long. 3 l. ♂. Palpes fauves. Face à duvet blanc. Front assez étroit, à bande noire; côtés à duvet blanc. Antennes: les deux premiers articles d'un brun noirâtre; troisième fauve, à extrémité brune; style noir. Thorax à bandes noires peu distinctes. Abdomen à taches irrégulières de duvet blanc changeant; anus peu saillant, à duvet gris. Pieds noirs; jambes postérieures, à poils en-dessous allongés mais non touffus. Cuillerons blancs. Ailes claires; nervures normales; deuxième transversale presque droite.

Cette espèce s'éloigne du type générique par le front plus étroit ♂, et par le thorax à bandes peu marquées, mais les autres caractères s'y retrouvent.

Nouvelle-Hollande, côte orientale. Muséum.

33. SARCOPHAGA TRITONIA. *Nob.*

*Nigra, albo pubescens. Abdomine tessellata Capite albido, ano nigro.*

Long. 4 l. ♀. Voisin du G *Albiceps*, Meig; mais plus petit. Face blanche, tant soit peu jaunâtre; côtés du front d'un blanc un peu grisâtre. Abdomen régulièrement marqueté. Ailes normales.

Océanie. Triton-bay. Durville. Muséum.

34. SARCOPHAGA ASSIMILIS. *Nob.*

*Nigra, albo pubescens. Thorace nigro vittato. Abdomine quadri-fariam albo maculato. Capite aureo. Tibiis posticis intus villosis, ano nigro nitido.*

Long. 6 l. ♂. Voisin du S. *Aurifrons*, Macq., 1.<sup>er</sup> supplément; il n'en diffère que par les longs poils des jambes postérieures.

De l'Océanie. Muséum.

35. SARCOPHAGA AURATA. *Nob.*

*Albida. Thorace nigro vittato. Abdomine tessellato, apice anoque aureis. Capite aureo.*

Long. 2 1/2 l. ♂. Palpes noirs. Face d'un jaune doré mat; milieu blanc. Front à bande noire; côtés jaunes. Antennes noires. Abdomen: les deux premiers segments marquetés de blanc et de noir; les deux suivants et la base de l'armure copulatrice d'un jaune doré mat; incisions noires. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes claires; nervures normales.

Océanie. Muséum.

## 36. SARCOPHAGA RUBRIVENTRIS. Nob.

*Nigra, albo pubescens. Abdomine dorso testaceo, lateribus albo maculatis.*

Long. 4 l. ♂. Palpes noirs. Face et côtés du front blancs. Antennes noires. Thorax à bandes noires. Abdomen à duvet d'un testacé foncé; côtés à taches blanches au bord antérieur des segments. Pieds noirs. Cuillerons d'un blanc un peu jaunâtre. Ailes grisâtres; nervures normales.

Bésil. Corrientes. M. d'Orbigny. Muséum.

## 37. SARCOPHAGA RUBRIANALIS. Nob.

*Nigra, albo subpubescens. Abdomine subtessellato, ano rubro.*

Long. 3 l. ♂. Palpes noirs. Face à léger duvet blanchâtre. Front à bande noire et côtés blanchâtres. Antennes noires. Thorax et abdomen à duvet blanc, peu distinct (peut-être enlevé par la submersion dans un liquide) bord postérieure du quatrième segment et anus rouges. Pieds noirs. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes claires; nervures normales.

Chili. Muséum.

## G. AGRIE, AGRIA.

## 5. AGRIA BRUNNIPALPIS.

*Albida. Abdomine maculis nigris; ano rubro. Palpis brunneis.*

Long. 5 l. ♂. Palpes d'un brun noirâtre. Face et front argentés, à reflets noirs; ce dernier assez large; bande peu distincte. Antennes noires; un peu de duvet blanc à la base du troisième article; style presque nu. Thorax à bandes noires peu marquées. Abdomen: premier et deuxième segments à tache dorsale et latérales triangulaires; troisième et quatrième à taches irrégulières; ventre blanc, à bande noire. Anus d'un rouge testacé. Pieds noirs; jambes postérieures à poils peu allongés en-dessous. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes à base jaunâtre; nervures normales.

Afrique. Muséum.

G. MICROCERELLE, MICROCERELLA. *Nob.*

Face peu inclinée ; épistome fort saillant. Front assez saillant , large ♀. Antennes presque couchées , courtes , n'atteignant que le milieu de la face ; deuxième article un peu allongé ; troisième une fois plus long que le deuxième , arrondi à l'extrémité ; style nu , renflé jusqu'au milieu. Yeux nus. Abdomen ovale , déprimé , pointu. Ailes : première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité.

Nous formons ce genre pour un sarcophagien qui diffère des autres membres de cette tribu par l'ensemble de ces caractères et surtout par la brièveté des antennes et la nudité du style.

Le type est du Chili , le nom générique fait allusion aux antennes courtes.

MICROCERELLA RUFOMACULATA. *Nob.*

*Nigra, albo pubescens. Abdomine tessellato ; lateribus rufo maculatis ; ano rubro. ( Tab: 22. fig. 1. )*

Long. 3 l. ♀. Palpes noirs. Face à duvet blanc et reflets noirs. Front à large bande noire ; côtés à duvet blanc. Antennes noires. Thorax à bandes assez marquées. Abdomen marqueté de taches de duvet blanc ; deuxième , troisième et quatrième segments à tache de duvet fauve sur les côtés au bord antérieur ; cinquième d'un rouge luisant à base noire. Pieds noirs. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes claires , à base jaune ; nervure externo-médiaire à angle droit , puis droite ; deuxième transversale , presque droite.

Chili. M. Gay. Muséum.

## G. CYNOMYIE, CYNOMYIA.

3. CYNOMYIA FLAVIPALPIS. *Nob.*

*Viridis. Palpis flavis. Genis testaceis,*

Long. 4 l. ♀ Face noire , à léger duvet blanchâtre ; épistome et joues testacés. Front noir. Antennes noires ; deuxième article à extré-

mité testacée. Thorax et abdomen verts, à reflets bleus. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes claires ; nervures normales.

Amérique. Terre Neuve. M. Leguillon. Muséum.

### G. CATAPICÉPHALE, CATAPICEPHALA. *Nob.*

Corps assez large. Tête de la largeur du corps, déprimée. Trompe à lèvres terminales épaisses ; palpes assez épais. Face perpendiculaire, bordée de soies jusqu'aux deux tiers ; épistome peu saillant. Front peu saillant, peu large ♀, muni de fortes soies. Antennes couchées, longues, n'atteignant pas l'épistome ; deuxième article court ; troisième prismatique, assez menu, six fois aussi long que le deuxième ; style velu, à extrémité nue. Abdomen assez déprimé, muni de soies. Ailes : nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude.

Nous rapportons ce genre à la tribu des Sarcophagiens dont il présente les principaux caractères, et particulièrement le style des antennes plumeux, à extrémité nue. Il se rapproche surtout des Cynomyies, au moins par l'éclat métallique des couleurs. Il s'en distingue par la tête déprimée, par les soies qui bordent la face, par celles de l'abdomen.

Le nom générique exprime la dépression de la tête. Le type est de Java.

#### CATAPICEPHALA SPLENDENS. *Nob.*

*Viridis splendens. Palpis rufis.* ( Tab. 22. fig. 2. )

Long. 5 1/2 l. ♀. Face et côtés du front d'un blanc grisâtre ; bande noire. Antennes noires, à léger duvet gris ; deuxième article un peu jaunâtre. Thorax vert, à reflets bleus et duvet blanc peu distinct. Abdomen vert, à reflets bleus. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes à base et bord extérieur bruns.

Java. Collection de M. Bigot.

G. TOXOTARSE, *Toxotarsus*. *Nob.*

Corps oblong. Tête à peu près sphérique. Palpes filiformes. Face assez courte ; ouverture buccale relevée ; épistome saillant ; joues descendant assez bas. Front saillant , large ♂ ♀. Antennes assez courtes , atteignant à peu près l'épistome ; deuxième article un peu allongé , terminé en dessus par un ongle ; troisième une fois plus long que le deuxième , arrondi à l'extrémité ; style brièvement velu , nu à l'extrémité. Yeux nus. Abdomen oblong ♂ ; organe copulateur brièvement velu , assez développé. Cuisses un peu renflées ; jambes et métatarses postérieurs un peu arqués ; Ailes : deuxième nervure transversale située aux trois quarts entre la première et le coude.

Le sarcophagien pour lequel nous formons ce genre se rapproche des *Cynomyies* au moins par ses couleurs métalliques , mais il s'en éloigne par la plupart des caractères que nous venons d'énoncer , et surtout par la brièveté des antennes et de la face , produite par l'exhaussement de la cavité buccale , et par la courbure en arc de la jambe et du métatarse postérieur. L'armure copulatrice est plus velue et ne présente pas les deux longs crochets des *Cynomyies*.

Le type de ce genre est du Chili. Le nom exprime le tarse arqué.

*TOXOTARSUS RUFIPALPIS*. *Nob.*

*Thorace nigro , subvittato. Abdomine viridi cœruleo nitido. Palpis rufis.* ( Tab 22. fig. 3. )

Long. 3 1 2 l. ♂. Tête noire , à léger duvet gris. Front à bande noire. Antennes noires. Thorax à duvet gris et bandes noires peu marquées. Abdomen d'un vert brillant , à reflets bleus , poils noirs , assez courts et léger duvet blanc. Pieds noirs ; un peu de fauve aux genoux ; jambes postérieures un peu arquées , ainsi que le premier article des tarsi. Cuillerons jaunes. Ailes un peu grisâtres , à base jaunâtre.

Chili. M. Gay. Muséum.

## MUSCIES, MUSCIÆ.

## G. GLOSSINE, GLOSSINA.

GLOSSINA LONGI PALPIS, *Wied. Macq.* (Tab. 14. fig. 1).

Wieddemann a décrit ce singulier diptère sans distinction de sexe. Nous avons décrit la femelle. Depuis, nous avons observé un mâle qui en diffère ainsi qu'il suit : Front presque de la même largeur. Abdomen d'un fauve grisâtre mat ; deuxième, troisième, quatrième et cinquième segments à bande brune, luisante, au bord antérieur, largement interrompu au milieu ; armure copulatrice presque cachée ; un petit tubercule noir sous le cinquième segment ventral au bord antérieur. (Tab. 22. fig. 4.)

Du Port-Natal. Les individus observés jusqu'ici avaient été trouvés sur la côte occidentale de l'Afrique.

## G. STOMOXE, STOMOXYS.

2. STOMOXYS NIGRA. *Nob.*

*Nigra. Tibiis basi rufis.* (Tab. 22. fig. 5.)

Long. 3 l. ♀. Face et côtés du front à léger duvet blanc ; épistome et front très peu saillants ; ce dernier nu (ou dénudé). Abdomen d'un noir mat, un peu luisant aux bords antérieur et postérieur des segments. Jambes à tiers antérieur fauve ; moins de fauve aux postérieures. Cuillerons blancs. Ailes claires.

Ile Bourbon. M. Bigot.

## G. IDIE, IDIA.

10. IDIA MARGINATA. *Nob.*

*Thorace viridi nitido. Abdomine rufo, viridi marginato. Alis fusco marginato.* (Tab. 22. fig. 6.)

Long. 2 1/2 l. ♀. Trompe et palpes noirs. Face d'un noir mat ; joues d'un vert poli. Front et antennes noirs. Thorax d'un vert brillant



à reflets noirs. Abdomen fauve, bordé de vert brillant sur les côtés et à l'extrémité; ventre fauve, non bordé. Cuisses vertes; jambes fauves; tarsi noirs; les deux premiers articles des antérieurs et postérieurs jaunes; premier des intermédiaires testacé. Cuillerons jaunâtres. Ailes un peu jaunâtres, à bord extérieur brun; nervure externo-médiaire à coude arrondi; deuxième transversale située un peu au-delà du milieu entre la première et le coude.

De Java. M. Bigot.

#### 11. IDIA UNICOLOR. *Nob.*

*Viridis. Pedibus nigris, tibiis posticis testaceis. Alis sublimpidis, ( Tab. 22. fig. 7. )*

Long. 2 1/4 l. ♀. Palpes noirs. Face d'un vert luisant foncé. Front noir; côtés à léger duvet gris. Antennes noires. Thorax vert, à reflets noirs. Abdomen d'un vert foncé. Jambes intermédiaires et postérieures d'un testacé obscur; postérieures un peu arquées. Cuillerons jaunâtres. Ailes à nervure externo-médiaire peu arrondie au coude; deuxième transversale située en deçà des deux tiers entre la première et le coude.

De Java. M. Bigot. Un assez grand nombre d'individus femelles sans mâles.

#### 12. IDIA, 4 MACULATA. *Nob.*

*Viridis. Abdomine maculis quatuor lateralibus flavis. Pedibus nigris, tibiis tarsisque posticis brunneis. Alis flavidis. ( Tab. 22. fig. 7. )*

Long. 2 1/2 l. ♂. Palpes noirs. Face d'un vert luisant foncé; joues à duvet blanchâtre. Front linéaire. Antennes noires. Thorax vert, côtés à léger duvet blanc. Abdomen noir, à légers reflets verts; deuxième et troisième segments à tache latérale jaune, arrondie en dedans; ventre: deuxième et troisième segments à bande jaune au bord antérieur. Jambes et tarsi postérieurs d'un brun testacé. Cuillerons jaunâtres; nervures comme celles de l'*I. unicolor*.

De Java. M. Bigot.

## G. RHYNCHOMYIE, RHYNCHOMYIA.

3. RHYNCHOMYIA INCISURALIS. *Nob.*

*Nigra, cinereo pubescens. Abdomine incisuris albidis. Palpis antennisque rufis.* (Tab. 22. fig. 8. )

Long. 2 1/2 l. ♂. Trompe noire. Face fauve, à duvet blanc; joues à bande transversale noire. Front : partie antérieure à duvet blanc et bande étroite, brune. Antennes : les deux premiers articles d'un fauve clair; troisième d'un fauve brunâtre; style noir, nu. Thorax d'un noir brunâtre, à légers reflets, duvet cendré et bandes peu distinctes; écusson un peu testacé. Abdomen ovoïde-conique, noir; deuxième, troisième et quatrième segments à bord antérieur blanc, étroit; quatrième à duvet gris. Pieds noirs. Cuillerons brunâtres. Ailes grises, un peu brunâtre, à base roussâtre; nervure externo-médiaire droite au delà du coude; deuxième transversale sinueuse, située en deça des deux tiers entre la première et le coude.

Nouvelle-Hollande, côte Orientale. Muséum.

## G. CALLIPHORE, CALLIPHORA.

21. CALLIPHORA TESTACEIFACIES. *Nob.*

*Thorace nigro. Abdomine viridi. Facie testacea. Antennis nigris basi testaceis. Palpis testaceis.*

Long. 5 l. ♂. Face testacée, à léger duvet blanchâtre et poils noirs. Front linéaire, noir; côtés à léger duvet blanc. Antennes : les deux premiers articles testacés; troisième à duvet blanchâtre plus dense à la base; style noir. Thorax noir, à léger duvet blanchâtre. Abdomen d'un vert brillant, à reflets bleus et poils noirs. Pieds noirs. Cuillerons d'un brun roussâtre. Ailes claires, à base roussâtre; nervure externo-médiaire à angle droit, ensuite droite.

Tasmanie. Muséum.

22. CALLIPHORA RUTILANS. *Nob.*

*Cæruleo viridis nitida. Thorace lineis albis. Capite nigro, albo-pubescente. Palpis nigris.*

Long. 5 1/2 l. ♀. Face d'un fond noir, à reflets bleus et duvet blanc; joues à poils noirs. Front noir; côtés à léger duvet blanc. Antennes noires. Thorax à bande de duvet blanc; les intermédiaires linéaires. Pieds noirs. Cuillerons blanchâtres. Ailes grisâtres; nervures normales; deuxième transversale moins oblique que dans le *Vomitoria*.

Triton-bay. Durville. Muséum.

23. CALLIPHORA PUBESCENS. *Nob.*

*Viridis albo pubescens. Capite nigro. Antennis nigris, basi testaceis. Palpis testaceis. Calyptris fuscans.*

Long. 3. 4. l. ♂. ♀. Face noire, à léger duvet blanc et poils noirs. Front linéaire ♂, large ♀, à bande noire; côtés à duvet blanc. Antennes: les deux premiers articles testacés; un peu de testacé à duvet blanc à la base du troisième. Thorax d'un noir verdâtre à duvet blanc. Abdomen d'un vert foncé, à duvet blanc et reflets bleus. Pieds noirs. Cuillerons brunâtres. Ailes assez claires, à base un peu jaunâtre; nervures normales.

Nouvelle-Hollande, côte orientale. Muséum.

24. CALLIPHORA TIBIALIS. *Nob.*

*Cærulea. Facie rufa. Pedibus nigris, tibiis testaceis.*

Long. 3 1/2 l. ♂. Face et joues fauves, à léger duvet jaune. Front noir; côtés à duvet blanchâtre. Antennes noires, un peu de testacé au deuxième article. Thorax à reflets violets et bandes bleu de duvet blanc peu distinctes. Abdomen à reflets verts et violets. Cuillerons grisâtres. Ailes assez claires; nervures normales.

Amérique. Muséum.

Rio-Janeiro. M. d'Orbigny. Muséum.

25. CALLIPHORA NIGRIBASIS. *Nob.*

*Capite thoraceque nigris. Abdomine cæruleo. Alis basi nigris, calyptris nigris.*

Long. 4 l. ♂. Palpes noirs. Face d'un noir brunâtre, à léger duvet

blanc; joues à reflets bleus et poils noirs. Front linéaire; bande d'un testacé brunâtre; côtés noirs, à duvet blanc. Antennes noires; un peu de testacés à duvet blanc, à l'extrémité du deuxième article. Thorax noir, à reflets bleus. Abdomen bleu, à reflets verts et poils noirs. Pieds noirs. Cuillerons noirs. Ailes assez claires; base d'un noir brunâtre; nervures normales; première transversale un peu bordée de brunâtre.

Amérique. Colombie. Muséum.

26. CALLIPHORA PERUVIANA. *Nob.*

*Cærulea. Capite nigro. Calypttris fuscis.* (Tab. 22. fig. 9.)

Long. 5 l. ♀. Palpes noirs. Face noire, à léger duvet blanchâtre; joues à légers reflets verts et poils noirs. Front noir; côtés à léger duvet blanchâtre. Antennes noires. Thorax à bandes de duvet blanc, peu distinctes; reflets verts, ainsi qu'à l'abdomen. Pieds noirs. Cuillerons bruns. Ailes assez claires; nervures normales.

Pérou. Payta. M. Eydoux. Muséum.

27. CALLIPHORA RUFIPALPIS. *Nob.*

*Thorace nigro. Abdomine cæruleo. Capite nigro. Palpis rufis.*

Long. 3 l. ♀. Palpes d'un fauve vif. Face et côtés du front à léger duvet gris. Antennes noires. Thorax à léger duvet gris et bandes noires peu distinctes. Abdomen d'un bleu brillant, à légers reflets violets. Pieds noirs. Cuillerons d'un blanc grisâtre. Ailes un peu grisâtres; nervure externo-médiaire à angle droit; deuxième transversale sinuense.

Amérique. Muséum.

28. CALLIPHORA RUFIFACIES. *Nob.*

*Thorace nigro. Abdomine cæruleo nitido, albo pubescente, Palpis facieque rufis. Antennis basi testaceis.*

Long. 4 l. ♂. Face et joues d'un fauve testacé, à léger duvet blanc. Front linéaire, à bande noire et côtés blancs. Antennes: deuxième article testacé; troisième brun, à base testacée; style noir. Thorax d'un

noir un peu bleuâtre , à léger duvet blanchâtre. Abdomen peu large . d'un bleu brillant , un peu irisé , à léger duvet blanc changeant. Pieds noirs. Cuillerons brunâtres, bordés de blanc. Ailes assez claires ; nervure externo-médiaire à angle droit ; deuxième transversale sinueuse.

Amérique. Muséum.

29. CALLIPHORA TERRÆ NOVÆ. *Nob.*

*Capite nigro. Abdomine cœruleo , nitido , albo pubescente. Facie palpisque testaceis. Calytris fuscans.*

Long. 5 l. ♀. Face d'un testacé obscur ; joues noires , à reflets bleus et poils noirs. Front noir ; côtés à léger duvet blanc. Antennes noires ; un peu de blanchâtre au bord postérieur du deuxième article. Thorax d'un bleu noirâtre , à léger duvet blanc. Abdomen d'un bleu brillant , à légers reflets violets et verts ; un peu de duvet blanc. Pieds noirs. Ailes claires ; nervures normales ; première transversale un peu bordée de brunâtre.

Amérique septentrionale. Terre-Neuve. M. Leguillon. Museum.

G. OCHROMYIE, OCHROMYIA.

8. OCHROMYIA SENEGALENSIS. *Nob.*

*Rufa. Abdomine apice nigro.*

Long. 4 1/2 l. ♂. Trompe fauve. Palpes d'un jaune pâle , à poils noirs. Face jaune , à léger duvet blanc. Front assez large ♂ , fauve ; côtés à duvet blanc. Antennes fauves ; style brun , à base fauve. Thorax fauve , deux bandes noirâtres interrompues à la suture. Abdomen oblong , fauve , transparent ; troisième et quatrième segments noirs , à léger duvet gris ; un peu de fauve à l'extrémité. Pieds fauves ; les deux derniers articles des tarsi noirs. Cuillerons blanchâtres. Ailes claires ; première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité ; nervure externo-médiaire droite au-delà du coude : deuxième transversale un peu sinueuse.

Senégal. M. Bigot.

9 OCHROMYIA HYALIPENNIS. *Nob.*

*Thorace nigro , cinereo pubescente ; scutello , abdomine pedibus-que rufis. Alis hyalinis. ( Tab. 22. fig. 10. )*

Long. 5 l. ♀. Palpes fauves. Face fauve , à léger duvet blanc. Front un peu étroit , à bandes d'un testacé obscur ; côtés à duvet blanc. Antennes testacées ; troisième article noirâtre en avant ; style plumeux. Yeux fort velus de jaune. Thorax d'un noir bleuâtre ; côtés et écusson fauves. Abdomen assez court , épais. Tarses noirs. Cuillerons jaunes. Ailes claires , nervures normales.

Tasmanie. Muséum.

Je crois , sans certitude , que les individus observés étaient femelles.

9. OCHROMYIA FLAVIPENNIS. *Nob.*

*Thorace nigro , flavido pubescente ; scutello , abdomine pedibus-que rufis. Alis flavis.*

Long. 3 l. ♀. Semblable à l'*O. hyalipennis* Front assez large , à bande testacée. Troisième article des antennes entièrement testacé. Yeux légèrement velus de blanc. Thorax couvert d'un duvet jaunâtre. Ailes jaunes.

Tasmanie. Muséum.

Il serait possible que ce fut la femelle de la précédente , dont le front est moins large ; cependant la grandeur inférieure du corps me fait croire à la distinction spécifique.

10. OCHROMYIA NIGRICORNIS. *Nob.*

*Thorace nigro-cæruleo. Abdomine dorso viridi , lateribus apice-que rufis ; ventre rufo. Antennis nigris basi testaceis. Pedibus rufis.*

Long. 4 l. ♀. Voisin de l'*O. incisuralis*. Palpes et face d'un fauve pâle. Front large , testacé , antérieurement à duvet doré. Antennes : les deux premiers articles testacés ; troisième et style noirs. Thorax à

épaules jaunes. Abdomen d'un vert brillant; côtés des trois premiers segments d'un jaune fauve; quatrième légèrement bordé de jaune; Ventre jaune. Pieds jaunes, à tarsi noirs. Cuillerons jaunâtres. Ailes claires, à base jaunâtre; comme dans l'*O. incisuralis*.

Nouvelle-Hollande, côte orientale. Muséum.

#### 11. OCHROMYIA INCISURALIS. *Nob.*

*Thorace violaceo. Abdomine dorso viridi violaceo; lateribus apiceque rufis; incisuris nigris, ventre rufo. Antennis pedibusque rufis, (Tab. 22. fig. 11.)*

Long. 2 1/2, 3 1/2 l. ♂ ♀. Palpes fauves. Face jaune, à duvet blanc. Front linéaire ♂, peu large ♀, à bande noire; côtés jaunes, à duvet blanchâtre. Antennes fauves, noirâtres en avant. Thorax d'un violet brillant, à reflets verts et léger duvet blanc; écusson violet. Abdomen: premier segment fauve, à incisions noires; deuxième et troisième verts; côtés fauves, à reflets verts et incisions noires; quatrième fauve, à reflets verts; ventre fauve. Pieds fauves, à tarsi noirs. Cuillerons jaunâtres. Ailes claires, à base un peu brunâtre; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale sinuée.

Nouvelle-Hollande, côte orientale. Muséum.

#### G. LUCILIE. LUCILIA.

##### 53. LUCILIA ARGENTICEPS. *Nob.*

*Viridi cœrulea. Facie argentea. Palpis nigris. Alis nervo externo medio subarcuato.*

Long. 3 ♂, 4 ♀ l. Face et côtés du front d'un blanc argentin; bande frontale noire. Antennes noires. Thorax et abdomen d'un bleu violacé, à reflets verts. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes claires, à base un peu brunâtre; deuxième nervure transversale presque droite.

D'Afrique. Muséum.

##### 44. LUCILIA MADAGASCARIENSIS. *Nob.*

*Violacea. Abdomine apice viridi. Facie alba. (Tab. 23. fig. 1.)*

Long. 4 1/2 l. ♀. Palpes noirs. Face noire, à duvet blanc; épistome bordé de soies. Front à bande d'un brun noirâtre; côtés à duvet blanc. Antennes noires. Thorax violet, à reflets bleus et verts. Abdomen violet, à troisième et quatrième segments verts. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes claires; nervures comme dans la *L. terræ novæ*.

Madagascar. Muséum.

45. LUCILIA ARCUATA. *Nob.*

*Viridis. Facie alba. Fronte vertice viridi. Abdomine incisuris cyaneis. Alis nervo medio externo arcuato.* (Tab. 23. fig. 2.)

Long. 4 l. ♀. Palpes, antennes et pieds noirs. Face non bordée de soies, à duvet blanc. Front à bande noire; côtés blancs; ceux du vertex verts ♀. Thorax et abdomen à duvet blanc peu distinct. Cuillerons blancs. Ailes claires; nervure externo-médiaire fort arquée au-delà du coude; première transversale située à la hauteur du milieu de la cellule médiastine.

De l'île Bourbon. M. Bigot.

46. LUCILIA BORBOXENSIS. *Nob.*

*Viridis, albo sub pubescens. Facie alba. Fronte vertice viridi. Alis nervo externo medio, apice subrecto.*

Long. 3 3/4 ♂ ♀. Palpes, antennes et pieds noirs. Face non bordée de soies, à duvet blanc. Front à bande noire; côtés blancs; ceux du vertex verts ♀. Thorax et abdomen à reflets bleus et léger duvet blanc. Cuillerons blancs. Ailes claires; nervures normales, externo-médiaire presque droite au-delà du coude.

De l'île Bourbon. M. Bigot.

47. LUCILIA TESTACEIFACIES, *Nob.*

*Viridis. Facie testacea. Abdomine incisuris cyaneis. Alis nervo externo medio arenato.* (Tab. 23, fig. 2.)

Long. 3 l. ♀. Palpes fauves. Face non bordée de soies testacées, à duvet blanc sur les côtés. Front noir; côtés à duvet blanc, verts au



vertex ♀. Anteunes et pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes claires ; nervure externo-médiaire fort arquée ; première transversale située à la hauteur du milieu de la cellule médiastine.

De l'île Bourbon. M. Bigot.

48. LUCILIA RECTINEVRES. *Nob.*

*Viridis. Facie rufa, lateribus viridibus. Alis nervo medio externo, apice subrecto.* ( Tab. 23. fig. 3. )

Long. 2 3/4 l. ♀. Palpes fauves. Face non bordée de soies, fauve ; côtés d'un vert noirâtre, à duvet blanc. Front noir ; côtés à duvet blanchâtre ; verts sur le vertex. Antennes brunes. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes claires ; nervure externo-médiaire au-delà du coude et deuxième transversale presque droite.

De l'île Bourbon. M. Bigot.

49. LUCILIA CYANEO-MARGINATA. *Nob.*

*Aureo viridis. Abdomine incisuris cyaneis. Palpis rufis. Calyptris flavidis.*

Long. 3 l. ♂. Face et joues noirs, à duvet blanc changeant ; face bordée de poils en-dessous, mais dénuée (peut-être accidentellement) de ses deux soies ; épistome jaunâtre. Front linéaire postérieurement, à bande noire et côtés blancs. Antennes noires. Yeux à facettes supérieures médiocres ; inférieures petites. Thorax vert, à léger duvet blanc. Abdomen vert, à légers reflets bleus ; incisions d'un bleu nuancé ; quatrième entièrement vert. Pieds noirs. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes claires ; nervures normales.

Java. Collection de M. Bigot.

50. LUCILIA COERULEIFRONS. *Nob.*

*Viridi cœrulea. Palpis nigris. Fronte lateribus cœruleis* ♀.

Long. 2, 2 1/2 l. ♂ ♀. Face non bordée de soie, noire ; côtés à duvet blanc. Front à bande noire ; côtés ♀ d'un bleu foncé luisant. Antennes noires. Yeux ♂ à grandes facettes dans les trois quarts supé-

rieurs. Thorax et abdomen bleus, à reflets violets et verts. Pieds noirs. Cuillerons jaunâtres. Ailes claires; nervures comme celles du *L. cæsar*.

Java. Collection de M. Bigot.

51. *LUCILIA VIRIDICEPS. Nob.*

*Viridis. Capite viridi nigro. Thorace lineis nigris. Calyptris rufis.*

Long. 2 1/2 l. ♀. Palpes noirs. Épistome bordé de soies. Face et front noirs au milieu, et d'un vert foncé sur les côtés. Antennes brunes. Thorax à lignes noires peu distinctes. Abdomen d'un vert un peu bronzé. Pieds noirs. Ailes claires; nervures normales.

Nouvelle-Hollande, côte orientale. Muséum.

52. *LUCILIA VARIPES. Nob.*

*Viridis. Palpis, antennis facieque flavis. Pedibus rufis nigrisque.*  
( Tab. 23. fig. 4. )

Long. 2 l ♀. Face jaune, à léger duvet blanchâtre; épistome non bordé de poils. Front à bande noire; côtés à duvet blanchâtre; partie supérieure verte, à reflets bleus. Antennes d'un jaune un peu fauve; troisième article six fois aussi long que le deuxième; style noir. Abdomen: premier segment d'un bleu violet noirâtre; bord postérieur du deuxième du même bleu, à reflets verts. Cuisses noires; antérieures à extrémité fauve en-dessous; postérieures à base fauve; jambes fauves; antérieures à extrémité noire; tarses noirs; intermédiaires à premier article fauve. Cuillerons jaunes. Ailes claires, à base un peu jaunâtre.

Nouvelle-Hollande, côte orientale. Muséum.

53. *LUCILIA TASMANENSIS. Nob.*

*Aureo viridis. Abdomine incisuris fuscis. Facie fuscana albo pubescente, Palpis rufis.*

Long. 3 l. ♂ ♀. Face (bordée de soies à sa base) d'un brunâtre testacé, recouvert de duvet et de poils blancs. Front linéaire ♂, large ♀, à bande noire; côtés d'un gris blanchâtre. Antennes d'un noir bru-

nâtre ; style à panache noir. Thorax à lignes violettes , peu distinctes. Abdomen à duvet blanc , peu distinct ; incisions noires ou bleuâtres. Pieds noirs. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes claires , à base un peu brunâtre ; nervures normales.

Tasmanie. Muséum.

54. LUCILIA SUBRECTINEVRIS. *Nob.*

*Aureo viridis. Abdomine basi nigro. Palpis rufis. Alis nervo externo medio subrecto.*

Long. 3 l. ♂. Face (bordée de soies à sa base) : milieu d'un testacé obscur ; côtés noirs , à léger duvet gris. Front linéaire , à bande noire et côtés blancs. Antennes noires ; deuxième article et base du troisième d'un testacé obscur, Abdomen : bord antérieur du deuxième segment, à reflets violets ; ventre à reflets bleus. Pieds noirs. Cuillerons brunâtres. Ailes à base brunâtre ; deuxième nervure transversale peu sinueuse.

Brésil. Minas Geraes. M. Clause. Muséum.

55. LUCILIA FUSCANIPENNIS. *Nob.*

*Viridi cœrulea. Palpis, Antennis, facieque ochraceis. Alis fuscans. (Tab. 23. fig. 5.)*

Long. 3 l. ♂ ♀. Epistome un peu pointu , non bordé de poils. Front ♂ linéaire ; ♀ à bande large , d'un brun noirâtre ; côtés étroits, noirs, à duvet gris. Antennes et style ochracés. Yeux ♂ à grandes facettes dans la partie supérieure. Thorax vert , antérieurement à reflets noirs. Abdomen vert, à reflets bleus ; incisions d'un bleu noirâtre. Pieds d'un brun noirâtre. Cuillerons jaunes. Ailes un peu brunâtres , à bord extérieur brun ; cellule externo-médiaire aboutissant à l'extrémité ; deuxième nervure transversale sinueuse , fort oblique.

Du Brésil. Bahia. Muséum.

56. LUCILIA RUBRIFRONS. *Nob.*

*Viridis. Facie antennisque flavis. Fronte, tibiisque testaceis. (Tab. 23, fig. 5.)*

Long. 2 3/4 l. ♀ Palpes jaunes. Face jaune, à duvet blanc sur les côtés; épistome nu. Front à bande testacée; côtés verts, à duvet blanc. Antennes d'un jaune un peu brunâtre; style brun, à base jaune. Thorax à bandes peu distinctes de duvet blanc. Abdomen à légers reflets bleus. Pieds noirs; jambes d'un testacé foncé. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes claires; nervures comme dans le *E. fuscipennis*.

Buenos-Ayres. Muséum.

57. LUCILIA TERRÆ NOVÆ. *Nob.*

*Violacea. Capite nigro. Palpis, antennisque nigris.* (Tab. 23. fig. 1.)

Long. 3 l. ♀ Palpes noirs. Face noire, à léger duvet blanc. Front à bande noire; côtés à duvet gris peu distinct. Antennes noires. Thorax et abdomen violets, à légers reflets bleus. Pieds noirs. Cuillerons d'un blanc un peu jaunâtre. Ailes claires, à base jaunâtre; nervure externo-médiaire presque droite au-delà du coude; deuxième transversale arquée, située aux trois quarts entre la première et le coude.

De Terre-Neuve. M. Leguillon. Muséum.

G. PYRELLIE, PYRELLIA.

8. PYRELLIA VIOLACEA. *Nob.*

*Violacea. Capite, pedibusque nigris.*

Long. 3 l. ♀ Palpes noirs. Face noire, joues à reflets bleus. Front peu large, bande étroite, à bande étroite mate et côtés luisants à reflets bleus. Antennes noires. Thorax et abdomen d'un violet brillant, à reflets bleus. Cuisses à reflets verts. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes claires un peu jaunâtres; nervures normales.

Asie. Muséum.

9. PYRELLIA VIRIDIFRONS. *Nob.*

*Violacea. Fronte viridi. Palpis nigris.* (Tab. 23. fig. 6.)

Long. 2 1/2 l. ♀ Face noire, à léger duvet blanchâtre. Front à bande noire, large, et côtés verts. Antennes noires. Thorax et abdomen

violet, à reflets verts. Pieds noirs. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes claires.

Nouvelle-Hollande, côte orientale. Muséum.

10. PYRELLIA NIGRICEPS. *Nob.*

*Viridis. Facie nigra, subpruducta.*

Long. 2 3/4 l. ♀. Voisine de la *P. tasmaniae*. Palpes noirs. Face un peu prolongée en avant, noire, à léger duvet blanchâtre; joues d'un vert noirâtre luisant. Front et antennes noires. Thorax et abdomen à légers reflets bleus. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes claires; nervures comme dans la *P. tasm.*, à l'exception de la première transversale qui est un peu en-deça de l'extrémité de la médiastine intérieure, tandis que dans la *P. Tasmaniae*, elle est un peu au-delà.

De l'Océanie.

11. PYRELLIA RUFIPALPIS. *Nob.*

*Viridis. Palpis, antennisque rufis.*

Long. 2 3/4 l. ♂. Face à duvet d'un blanc jaunâtre. Front à bande noire; côtés verts, à duvet jaunâtre. Antennes d'un fauve clair; style noir, à base fauve. Thorax et abdomen verts, à reflets violets et bleus. Pieds noirs. Cuillerons d'un gris roussâtre. Ailes un peu grisâtres; nervures comme celles du *P. Flavicornis*, Macq. Troisième supplément.

Brésil. Minas Geraes. M. Clausse. Muséum.

12. PYRELLIA MACULIPENNATA. *Nob.*

*Thorace viridi. Abdomine cæruleo. Antennis, facie antennisque rufis. Alis maculatis. (Tab. 23, fig. 7.)*

Long. 2 1/4 l. ♀. Voisin du *P. maculipennis*, Macq. premier supplément. Palpes fauves. Face fauve, à duvet blanchâtre. Front à bande brune; côtés à duvet jaunâtre; vertex vert. Antennes fauves ainsi que le style. Thorax vert, à reflets violets formant des bandes peu distinctes. Abdomen d'un bleu d'acier, à reflets verts et violets; incisions d'un violet noirâtre. Pieds bruns; jambes postérieures un peu arquées. Cuil-

lerons blanchâtres. Ailes comme dans le *P. Maculipennis*, à l'exception de la deuxième nervure transversale qui est perpendiculaire au lieu d'être oblique.

Brésil Minas Geraes. M. Clausse.

## G. MOUCHE, MUSCA.

### 17. MUSCA PUSILLA. *Nob.*

*Nigra, cinerea pubescens. Abdomine ♂ lateribus flavis. Fronte rufa.*

Long. 1 3/4 l. ♂ ♀. Palpes noirs. Face à duvet blanchâtre. Front ♀ étroit, mais non linéaire; ♂ large, à bande d'un fauve noirâtre ♂, clair ♀; côtés à duvet blanc. Antennes noires. Thorax à bandes noires. Abdomen ♂ à bande dorsale et extrémité noires, et côtés d'un jaune clair; ♀ d'un gris jaunâtre clair, à bande dorsale et lignes latérales noirâtres. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes claires; nervures comme dans la Mouche domestique.

De l'Egypte. M. Bigot.

### 18. MUSCA MINOR. *Nob.*

*Nigra, albo pubescens. Abdomine lateribus flavis, maculisque albis.*

Long. 2 l. ♂ ♀. Palpes noirs. Face blanche. Front ♂ étroit, mais non linéaire, ♀; bande noire, ♀ large; côtés blancs. Antennes noires. Thorax à légers reflets bleus et bandes noires. Abdomen: les côtés jaunes plus ou moins larges, ne laissant quelquefois qu'une bande dorsale étroite; les taches de duvet blanc formant des bandes longitudinales irrégulières; extrémité noire; ventre jaune. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes claires; nervures normales.

Tasmanie. Muséum.

Sur quinze individus observés, il y avait douze mâles.

### 19. MUSCA VICINA. *Nob.*

*Cinerea, Capite albido. Thorace subvittato. Abdomine submicante, lateribus flavis ♂.*

Long. 3 l. ♂ ♀. Voisine de la *Musca domestica*. Palpes noirs. Face noire, à duvet blanchâtre; épistome nu. Front à bande noire; côtés à duvet blanchâtre. Antennes noires. Thorax noir, à bandes de duvet peu distinct. Abdomen ♂ jaune, à bande dorsale et extrémité noire, ♀ d'un gris jaunâtre, presque uniforme; premier segment à tache testacée sur les côtés. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes claires; nervures comme dans la *M. domestica*.

Amérique. Muséum.

## G. POLLÉNIE, POLLENIA.

### 2. POLLENIA RUFICORNIS. Nob.

*Nigra, flavo tomentosa. Antennis palpisque rufis. Tibiis testaceis.*

Long. 4 l. ♀. Face à duvet d'un blanc jaunâtre. Front noir côtés d'un blanc jaunâtre. Antennes d'un jaune testacé; style noir. Thorax et abdomen noirs; vestiges de duvet jaune. Pieds noirs; jambes d'un testacé brunâtre. Cuillerons jaunes. Ailes claires, à base jaune; nervure externo-médiaire à angle droit, puis arquée.

Tasmanie. Muséum.

### 2. POLLENIA TASMANENSIS. Nob.

*Flavo tomentosa. Thorace nigro. Abdomine viridi. Antennis nigris, basi testaceis. Palpis nigris.*

Long. 3 1/2 l. ♂. Face noire, à duvet blanc; joues testacées, à duvet d'un blanc jaunâtre. Front noir, linéaire postérieurement; côtés à duvet blanchâtre. Antennes: les deux premiers articles et la base du troisième testacés; style noir. Thorax à fourrure jaune (souvent dénudé) un peu de duvet blanc au bord antérieur. Abdomen d'un vert brillant, à poils noirs et léger duvet blanc à reflets; ventre à fourrure d'un jaune fauve et duvet blanc. Pieds noirs: jambes d'un testacé brunâtre. Cuillerons fauves. Ailes claires, à base jaune; nervure externo-médiaire à angle droit, ensuite droite.

Tasmanie. Muséum.

POLLINIA VIRIDIVENTRIS. *Macq.*, deuxième supplément.

Nous avons décrit le mâle ; depuis nous avons observé la femelle qui en diffère par la bande frontale noire.

Tasmanie. Muséum.

G. CYRTONEVRE, CYRTONEVRA.

7. CYRTONEVRA LONGICORNIS. *Nob.*

*Cærulea nigra, albo subpubescens. Capite nigro, genis testaceis.*  
( Tab. 23, fig. 8. )

Long. 3 1/2 l. ♀. Palpes noirs. Face noire ; joues d'un testacé obscur. Front large, noir ; les petites soies situées près du bord des yeux ; un peu de duvet blanc sur ce bord. Antennes noires ; troisième article six fois aussi long que le deuxième. Yeux velus de blanc jaunâtre. Thorax à bandes noires, peu distinctes. Abdomen à léger duvet blanc sur les côtés. Pieds noirs : jambes d'un brun noirâtre. Cuillerons jaunes. Ailes claires, à base jaunâtre ; première nervure transversale située à la hauteur des deux tiers de la cellule médiastine.

Tasmanie. Muséum.

8. CYRTONEVRA ANALIS. *Nob.*

*Nigra. Capite anoque flavis.* ( Tab. 23, fig. 9. )

Long. 3 l. ♀. Palpes noirs. Face d'un jaune doré mat ; milieu noir, à duvet blanc. Front à côtés jaunes ; bande d'un noir velouté, à ligne longitudinale lisse. Antennes : premier article noir ; les autres manquent. Yeux velus de brun. Thorax à léger duvet gris et bandes noires. Abdomen d'un noir luisant, à léger duvet blanc sur les côtés ; quatrième segment d'un jaune doré. Pieds noirs. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes claires.

Tasmanie. Muséum.

9. CYRTONEVRA FLAVICORNIS. *Nob.*

*Thorace cinereo, nigro vittato. Scutello rufescente. Abdomine*



*testaceo, fusco micante. Antennis flavis. Palpis pedibusque rufis.*  
(Tab. 23, fig. 10.)

Long. 3 l. ♀ Face blanche. Front à côtés d'un gris blanchâtre : bande large, noire, à longue tache triangulaire, d'un gris blanchâtre. Antennes d'un jaune fauve clair, ainsi que la base du style. Yeux nus. Thorax à léger duvet gris ; côtés testacés à léger duvet blanchâtre ; écusson fauve, à léger duvet gris. Abdomen ovale, nu, testacé, à reflets bruns. Cuillerons jaunâtres. Ailes claires.

CYRTONEVRA STABULANS. *Fell.*

Cette espèce européenne s'est trouvée à la Tasmanie. Museum.

## ANTHOMIZIDES, ANTHOMIZIDÆ.

G. MICROCHYLE, MICROCHYLUM. *Nob.*

Trompe à lèvres terminales fort petites. Palpes filiformes. Face perpendiculaire; épistome saillant. Front non saillant, à soies assez courtes. Antennes couchées, atteignant à peu près l'épistome ; deuxième article assez court ; troisième prismatique, assez grêle, trois fois aussi long que le deuxième ; style brièvement velu. Yeux nus. Abdomen court, large, presque rond. Pieds presque nus. Cuillerons assez grands ; valve inférieure dépassant la supérieure. Ailes assez larges ; première cellule postérieure un peu rétrécie à l'extrémité.

Ce nouveau genre, voisin des Aricies, en diffère particulièrement par la petitesse des lèvres terminales de la trompe, par la saillie de l'épistome, par les poils courts du style des antennes, par la brièveté de l'abdomen, par la presque nudité des pieds et par le rétrécissement de la première cellule postérieure des ailes. La réunion de ces caractères s'oppose également à comprendre ce genre dans aucun autre.

Le nom générique exprime la petitesse des levres de la trompe. Le type est du Brésil.

MICROCHYLUM VITTATUM. *Nob.*

*Fuscum, cinereo pubescens. Thorace vittato. Abdomine vitta dorsali fasciisque albidis.* ( Tab. 23, fig. 11. )

Long. 2 1/4 l. ♂ ♂. Palpes noirs. Face à duvet blanc. Front ♀ bande noire, à tache blanchâtre triangulaire allongée: côtés d'un blanc jaunâtre. Antennes noires. Thorax d'un brun noirâtre, à léger duvet gris; quatre larges bandes brunes; écusson brun bordé de gris. Abdomen: bande dorsale sur les trois premiers segments; deuxième et troisième à bande au bord antérieur, interrompue avant la bande dorsale. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes brunâtres ♂, assez claires ♀; deuxième nervure transversale située au quart ♂, au tiers ♀ entre la première et l'extrémité.

Brésil. Bahia. Muséum.

## G. ARICIE, ARICIA.

7. ARICIA OLIVACEA. *Nob.*

*Olivacea, nitida, flavido pubescens; palpis, antennisque nigris. Pedibus rufis.* ( Tab. 23, fig. 12. )

Long. 4 l. ♂. Voisine de l'*A. subpubescens*. Face noire, à duvet blanchâtre. Front linéaire ♂, noir, bordé de duvet blanc. Antennes: premier article testacé. Yeux nus Thorax à duvet d'un jaune blanchâtre et quatre bandes nues, d'un vert olivâtre. Abdomen du même vert; une bande irrégulière de duvet jaunâtre au bord postérieur des segments; ligne dorsale peu distincte. Pieds fauves, à tarses noirs. Cuillerons jaunes. Ailes claires, à base un peu jaunâtre; nervures normales.

Tasmanie. Muséum.

8. ARICIA COERULEIGASTER. *Nob.*

*Thorace nigro, cœruleo, vittis albidis. Abdomine cœruleo. Capite pedibusque nigris.* ( Tab. 23, fig. 13. )

Long. 4 l. ♂. Palpes noirs. Face noire, à duvet d'un blanc jaunâtre argenté. Front étroit, mais non linéaire, noir; un peu de gris sur les

côtés. Antennes noires. Style à poils peu nombreux. Yeux velus de blanchâtre. Thorax noir, à reflets bleus. Abdomen bleu, à léger duvet blanc sur les côtés. Pieds noirs. Cuillerons d'un gris jaunâtre. Ailes d'un gris clair, un peu jaunâtre.

Tasmanie. Muséum.

9. *ARICIA NITIDA*. *Nob.*

*Nitida. Thorace viridi, cœruleo vittato. Abdomine viridi. Capite nigro, albo pubescente. Pe libus nigris.* (Tab. 23, fig. 14.)

Long. 3 l. ♂ ♀. Palpes noirs. Face noire, à reflets de duvet blanc ; joues d'un bleu verdâtre. Front noir ♂, étroit, mais non linéaire, légèrement bordé de blanc, ♀ assez large, à bande matte et vertex luisant. Antennes noires ; style à poils peu nombreux. Yeux velus de jaunâtre. Thorax d'un bleu brillant, à reflets verts et bandes de duvet blanc. Abdomen d'un vert brillant, à léger duvet blanc. Cuillerons d'un blanc un peu jaunâtre. Ailes claires, un peu jaunâtres.

Tasmanie. Muséum.

10. *ARICIA NIGRIMANUS*. *Nob.*

*Thorace nigro, cinereo subpubescente. Abdomine cinereo flavido. Palpis antennisque nigris, stylo brevi, piloso. Oculis hirtis. Pedibus rufis.* Tab. 23, fig. 15.)

Long. 4 l. ♂. Face noire, à duvet blanc : épistome fort velu sur les côtés. Front noir, à côtés blancs. Antennes n'atteignant pas l'épistome : Style à poils fort courts, seulement à la base. Thorax d'un noir un peu bronzé, à léger duvet gris. Abdomen à duvet d'un jaunâtre clair : ventre noir. Pieds antérieurs ; hanches et tarses noirs. Cuillerons d'un blanc jaunâtre, bordés de fauve. Ailes un peu jaunâtres.

Océanie. Triton-bay. Durville. Museum.

11. *ARICIA RUFIGUTTATA*. *Nob.*

*Cinerea. Abdomine quatuor guttis rufis. Palpis, antennisque pedibusque rufis.* Tab. 23, fig. 16.

Long. 41. ♀. Face blanche; Front : bande noire, à tache triangulaire allongée, grisâtre; côtés d'un blanc grisâtre. Antennes : les deux premiers articles fauves; troisième fauve à extrémité brunâtre. Yeux nus. Thorax à lignes noires. Abdomen ovale; deuxième et troisième segments à deux taches rondes de duvet fauve, à reflets bruns; ligne dorsale noire, interrompue au bord postérieur des segments; ventre fauve. Cuisses fauves; jambes brunâtres et tarsi noirs. Cuillerons grisâtres. Ailes claires, un peu jaunâtres.

Brésil. Bahia.

G. BRACHYGASTERINE, BRACHYGASTERINA, *Nob.*

Face courte; épistome saillant. Antennes assez courtes, atteignant à peu près l'épistome; deuxième article un peu allongé; troisième une fois et demie de la longueur du deuxième, arrondi à l'extrémité; style nu, renflé jusqu'au tiers. Yeux nus. Thorax et abdomen assez larges. Ce dernier court, ovale. Cuillerons à valve inférieure dépassant la supérieure. Ailes grandes.

Ce nouveau genre se rapproche des Aricies par la largeur du corps et par le faciès. Il en diffère particulièrement par la brièveté de l'abdomen, de la face et des antennes, et par la nudité du style de ces dernières.

Le nom générique fait allusion à la brièveté de l'abdomen; le type est du Chili.

BRACHYGASTERINA VIOLACEIVENTRIS, *Nob.*

*Nigra. Abdomine violaceo nitido. Calyptris fuscis.* (Tab. 23, fig. 17.)

Long. 3 1/2 l. ♂ ♀. Palpes noirs. Face à léger duvet gris. Front à bande noire et côtés à duvet gris. Antennes noires. Thorax noir, à reflets d'un bleu luisant, léger duvet gris et lignes noires; écusson et abdomen d'un violet brillant. Pieds noirs. Ailes claires; deuxième nervure transversale située un peu en-deçà du milieu entre la première et l'extrémité.

Chili. M. Gay. Muséum.

G. BRACHYPALPUS, *Nob.*

Corps assez large. Palpes courts, n'atteignant que le milieu de la trompe. Épistome fort velu. Antennes n'atteignant pas l'épistome; deuxième article un peu allongé; troisième une fois plus long que le deuxième; style nu, renflé jusqu'au quart. Yeux velus. Abdomen ovale oblong. Pieds antérieurs: cuisses un peu renflées, munies de soies en-dessus et en-dessous, et d'un sillon; postérieurs: cuisses assez grêles, un peu allongées, un peu arquées, munies de soies vers l'extrémité; jambes assez grêles, allongées, fort arquées vers le milieu, velues; pelottes des tarses petites à tous les pieds. Ailes à nervures normales.

Ce nouveau genre, qui se rapproche un peu des Aricies, s'en distingue particulièrement par la brièveté des palpes, par le style nu des antennes et par la conformation des pieds postérieurs, qui diffèrent de ceux de toutes les autres Anthomyiides.

Le nom générique exprime la brièveté des palpes. Le type est de l'Océanie.

BRACHYPALPUS PILOSUS, *Nob.*

*Niger, cinereo subpubescens. Scutello rufo. Palpis antennarumque basi rufis.* (Tab. 23, fig. 18.)

Long 33 4 l. ♂. Face et front noir; côtés à duvet blanc. Antennes noires; les deux premiers articles fauves. Yeux brièvement velus. Thorax et abdomen d'un noir assez luisant, à léger duvet d'un gris blanchâtre; ce dernier à poils allongés; armure copulatrice saillante. Pieds noirs; antérieurs: un peu de testacé aux genoux; jambes testacées; pieds postérieurs; cuisses à base testacée; un peu de testacé aux genoux; jambes à extrémité testacée. Cuillerons jaunes. Ailes un peu jaunâtres; deuxième nervure transversale sinuose, presque perpendiculaire, insérée en deçà du milieu entre la première et l'extrémité.

Océanie. Triton Bai. Durville. Muséum.

## G. SPILOGASTRE, SPILOGASTER.

4. SPILOGASTER AMOENUS, *Nob.*

*Thorace albido, fascia nigra. Abdomine albido trifuriam fuscomaculato.* (Tab. 24, fig. 1.)

Long. 2 1/2 l. ♀. Palpes noirs. Face d'un blanc grisâtre. Front à large bande noire; une tache blanchâtre au sommet; côtés blanchâtres. Antennes noires, n'atteignant pas l'épistome; style brièvement poilu. Yeux nus. Thorax: moitié antérieure d'un blanc grisâtre; deux petites taches au bord antérieur; moitié postérieure noire; un peu de blanchâtre au bord postérieur; écusson noir, à extrémité blanchâtre. Abdomen ovale, d'un gris un peu jaunâtre; deuxième, troisième et quatrième segments chacun à trois taches brunes, triangulaires, au bord antérieur. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes claires; nervures normales.

Ile de France, M. Desjardins. Muséum.

5. SPILOGASTER LIMBATINEVRIS, *Nob.*

*Niger, albido pubescens. Thorace nigro vittato. Abdomine nigro micante; linea dorsali nigra. Alis nervis transversis fuscolimbatis.* (Tab. 24, fig. 2.)

Long. 2 1/4 l. ♂. Palpes noirs. Face à léger duvet blanc. Front étroit, mais non linéaire, à côtés blanchâtres. Antennes: les deux premiers articles noirs; le troisième manque. Yeux nus. Thorax d'un blanc grisâtre, à bandes noires assez larges. Abdomen ovale; duvet blanc, à reflets gris; ligne dorsale noire sur les deuxième et troisième segments. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes claires; nervures normales.

Tasmanie. Muséum.

G. LEUCOMÉLINE, LEUCOMELINA, *Nob.*

Face un peu inclinée; épistome saillant. Front peu saillant. Antennes inclinées, atteignant à peu près l'épistome; deuxième article un peu allongé; troisième trois fois aussi allongé; style nu.

yeux nus. Abdomen ovale oblong. Cuillerons assez grands, la valve inférieure dépassant la supérieure. Ailes : la première cellule postérieure un peu rétrécie à l'extrémité.

Les caractères de ce nouveau genre le rapprochent à la fois des Anthomyies par le facies, des Aricies par la grandeur des cuillerons, et même des Cyrtonèvres par le rétrécissement de la première cellule postérieure des ailes, mais il nous paraît impossible de le comprendre dans aucun d'eux.

Le nom générique fait allusion aux couleurs blanche et noire dont l'espèce typique est variée.

Elle habite le Brésil. Minas Geraes.

#### LEUCOMELINA PICA, *Nob.*

*Nigra. Thorace lateribus albis. Abdomine linea dorsali maculisque lateralibus albis. Palpis antennis pedibusque nigris. Tab. 24, fig. 3.)*

Long.  $2\frac{3}{4}$  l. ♂. Face et côtés du front à duvet blanchâtre. Thorax à léger duvet gris et bande blanche de chaque côté. Abdomen d'un noir mat, à ligne dorsale blanche s'arrêtant avant le bord postérieur du troisième segment, un peu élargie au bord antérieur des deuxième et troisième; deuxième, troisième et quatrième à tache latérale blanche, oblique, triangulaire. Cuillerons gris, bordés de jaunâtre. Ailes un peu grisâtres; deuxième nervure transversale presque droite.

Brésil, Minas Geraes. M. Clause. Muséum.

#### G. HYDROTÉE, HYDROTEA.

##### 1. HYDROTOEA JAVANA, *Nob.*

*Fusca. Abdomine basi flavido. Pedibus flavidis. Tab. 24, fig. 4.)*

Long.  $2\frac{5}{4}$  l. ♀. Palpes noirs. Face, front (déformés) et antennes bruns. Thorax noirâtre. Abdomen brun: les deux premiers segments jaunâtres, ainsi que les pieds; tarsi noirâtres. Cuillerons d'un gris jaunâtre. Ailes claires.

Java. Collection de M. Bigot.

L'individu observé paraissait avoir été pris nouvellement éclos.

2. HYDROTOEA CYANEI VENTRIS, *Nob.*

*Thorace nigro cyaneo-micante. Abdomine cyaneo.*

Long. 3 l. ♂. Palpes noirs. Face et front noirs; un peu de duvet blanc changeant en noir, sur les côtés. Un point blanchâtre sur le front à la base des antennes; celles-ci noires. Thorax à léger duvet gris peu distinct, et reflets bleus. Abdomen d'un bleu noirâtre, un peu luisant, à légers reflets violets. Pieds noirs; une seule pointe aux cuisses. Cuillerons brunâtres. Ailes grisâtres, à base un peu brunâtre; nervures normales.

Chili. M. Gay. Muséum.

## G. LIMNOPHORE, LIMNOPHORA.

1, LIMNOPHORA RUFIPES, *Nob.*

*Nigra, cinereo pubescens. Pedibus rufis. Alis nervis transversis fuscilimbatis.* (Tab. 24, fig. 5.)

Long. 2 3/4 l. ♂. Palpes noirs. Face et côtés du front à duvet blanc; ce dernier étroit, mais non linéaire. Antennes noires; style pubescent. Yeux nus. Thorax à bandes peu distinctes. Abdomen elliptique. Pieds fauves, à hanches et tarses noirs. Cuillerons blanchâtres. Ailes assez claires, à base jaunâtre; nervures transversales bordées: la première de brun, la deuxième de brunâtre; une petite pointe au bord extérieur.

Nouvelle-Hollande, côte orientale. Muséum.

2. LIMNOPHORA FUSCINEVRIS, *Nob.*

*Nigra, albido pubescens. Thorace vittato. Abdomine incisuris, lateribusque albidis. Tibiis testaceis. Alis nervis transversis fuscis.* (Tab. 24, fig. 6.)

Long. 3 l. ♂. Palpes noirs. Face et côtés du front à léger duvet blanchâtre. Antennes noires; style tomenteux. Thorax à duvet blanchâtre et bandes noires. Abdomen velu, noir; un peu de duvet blanc aux incisions; des taches triangulaires de duvet blanc sur les côtés.



Pieds noirs ; jambes d'un testacé obscur. Cuillerons blanchâtres. Ailes claires ; première nervure transversale bordée de brun ; deuxième de brunâtre.

Buénos-Ayres. M. d'Orbigny. Muséum.

G. LISPE, LISPE.

5. LISPE DISSIMILIS, *Nob.*

*Nigra, Thorace cinereo pubescente lineis nigris. Abdomine cæsiopubescentes maculis nigris. Antennis stylo tomentoso. Palpis flavis.* (Tab. 24, fig. 7.)

Long. 3 l. ♂ ♀. Palpes d'un jaune clair. Face blanche. Front à deux bandes longitudinales noires, séparées par une tache triangulaire de duvet grisâtre ; une petite tache arrondie d'un noir luisant au vertex ; un peu de duvet gris au bord des yeux. Antennes noires ; style tomenteux. Thorax à bandes noires, étroites. Abdomen à duvet d'un blanc ardoisé ; chaque segment à large bande noire, interrompue par une bande dorsale étroite ; quatrième à deux taches noires ; ventre entièrement blanchâtre. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes assez claires ; nervure externo-médiaire arquée, se rapprochant de la sous-marginale au bord postérieur ; deuxième transversale un peu arquée, située près du milieu entre la première et l'extrémité.

De l'Égypte. M. Bigot en a pris plusieurs individus au Caire.

Cette espèce se distingue par le style tomenteux des antennes et par les nervures des ailes.

6. LISPE DESJARDINSII, *Nob.*

*Nigra. Abdomine maculis lateralibus incisurisque albis. Palpis rufis.* (Tab. 24, fig. 8.)

Long. 2 1/2 l. ♀. Face à duvet blanc. Front bordé de duvet blanc à sa base. Antennes noires. Thorax à léger duvet gris et lignes noires peu distinctes. Abdomen luisant ; deuxième, troisième et quatrième segments à tache latérale, triangulaire, de duvet blanc au bord antérieur, légèrement prolongée sur l'incision ; ventre à duvet blanc. Pieds

noirs. Cuillerons blancs. Ailes un peu jaunâtres; deuxième nervure transversale située au milieu entre la première et l'extrémité.

Isle de France. M. Desjardins. Muséum.

G. HYLÉMYIE, HYLEMYIA.

HYLEMYIA MACULIFRONS, *Nob.*

*Cinerea. Thorace vittis nigris. Abdomine unicolore. Palpis rufis fronte maculis nigris ♀. Pedibus nigris, tibiis rufis.*

Long. 2 3/4 l. ♀. Face d'un gris blanchâtre. Front large, cendré; une tache noirâtre de chaque côté; tache occipitale noire. Antennes noires, n'atteignant pas l'épistome; style plumeux. Thorax à bandes étroites. Abdomen à duvet gris sur un fond noir. Cuisses noires, à duvet gris; jambes fauves; tarsi noirs; premier article des antérieurs et intermédiaires fauves. Cuillerons blanchâtres. Ailes claires; deuxième nervure transversale droite perpendiculaire, située au tiers entre la première et l'extrémité.

De l'Égypte. M. Bigot.

G. CHORTOPHILE, CHORTOPHILA.

CHORTOPHILA CHILENSIS, *Nob.*

*Nigra. Thorace cinereo pubescente. Palpis antennisque nigris. Tibiis fuscis. Calyptris flavidis. (Tab. 24, fig. 9.)*

Long. 4 l. ♀. Face et côtés du front à duvet blanc; épistome peu saillant. Antennes n'atteignant que le milieu de la face; deuxième article un peu allongé. Thorax à bandes noires peu distinctes. Abdomen (à demi-dénudé) noir, un peu luisant, à léger duvet blanc; deux appendices à l'extrémité en-dessous. Pieds noirs, à jambes brunes. Cuillerons jaunâtres. Ailes assez claires, à base et bord extérieur jaunes.

Chili. Coquimbo. M. Gay. Muséum.

G. ANTHOMYIE, ANTHOMYIA.

5. ANTHOMYIA SUBNITIDA, *Nob.*

*Nigra, subnitida. Palpis nigris. Alis flavidis.*

Long. 21. ♀. Face blanche, à reflets obscurs. Front à bande noire : côtés et tache triangulaire au vertex, d'un gris blanchâtre. Antennes noires ; style nu. Yeux nus. Thorax et abdomen d'un noir luisant, à léger duvet gris. Pieds noirs. Cuillerons et ailes un peu jaunâtres ; deuxième nervure transversale droite, un peu oblique, située au tiers entre la première et l'extrémité.

De Jérusalem. M. Bigot.

6. ANTHOMYIA TRIGONOMACULATA, *Nob.*

*Cinerea. Thorace vittis nigris. Abdomine maculis dorsalibus nigris. Palpis pedibusque nigris.*

Long. 21. ♂. Face blanchâtre ; épistome un peu saillant. Front antérieurement noir. Antennes n'atteignant pas l'épistome ; style nu. Thorax à bandes peu distinctes. Abdomen conique, d'un gris un peu jaunâtre ; une tache noire, triangulaire sur les première, deuxième et troisième segments ; quatrième à ligne dorsale noire. Cuillerons d'un gris jaunâtre. Ailes claires ; deuxième nervure transversale droite, oblique, située un peu en-deça du tiers entre la première et l'extrémité.

De l'Égypte. M. Bigot.

7. ANTHOMYIA VIRESCENS, *Nob.*

*Viridi nigra nitida. Palpis, antennis pedibusque nigris. Alis flavidis.*

Long. 21. ♂. Face noire, à léger duvet gris ; épistome un peu saillant. Front noir. Antennes atteignant à peu près l'épistome ; style nu. Yeux nus. Thorax et abdomen d'un noir verdâtre luisant, à léger duvet gris. Cuillerons blancs. Ailes un peu jaunâtres, à base et bord extérieur jaunes ; deuxième nervure transversale droite, oblique, insérée au tiers entre la première et l'extrémité.

De l'Égypte. M. Bigot

8. ANTHOMYIA RUFOFASCIATA, *Nob.*

*Nigra. Abdomine fasciis rufis interruptis. (Tab. 24, fig. 10.)*

Long. 1 3/4 l. ♂ ♀. Palpes noirs. Face et côtés du front à duvet blanc. Antennes noires ; style pubescent. Bande postérieure au thorax et extrémité de l'écusson à duvet blanchâtre. ♀. Abdomen : deuxième, troisième et quatrième segments à large bande fauve au bord antérieur, interrompue par une ligne dorsale ; le fauve a un duvet blanchâtre. ♂. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes claires ; première cellule postérieure un peu rétrécie à l'extrémité. Le troisième segment de l'abdomen n'a pas toujours de bande fauve.

Isle Bourbon. M. Bigot.

#### 9. ANTHOMYIA RUBRIFRONS , *Nob.*

*Cinerea. Abdomine oblongo segmentis 2.<sup>o</sup> tertioque maculis nigris. Palpis antennis pedibusque nigris. Fronte antice rubra.*  
(Tab. 24, fig. 11.)

Long. 2 l. ♀. Voisine de l'*A. diadema*, Macq. Face à duvet blanc ; Epistome saillant. Front à bande antérieurement d'un rouge ponceau, postérieurement noire ; vertex gris ; côtés à duvet d'un blanc grisâtre. Thorax à bandes noires, étroites. Abdomen à petite tache dorsale, triangulaire au bord antérieur des deuxième et troisième segments. Cuillerons blancs. Ailes claires, à base jaunâtre ; deuxième nervure transversale presque droite, peu oblique, située aux tiers entre la première et l'extrémité.

Nouvelle-Hollande, côte occidentale. Muséum.

#### 10. ANTHOMYIA OVATIVENTRIS , *Nob.*

*Nigra, cinereo pubescens. Abdomine ovato. Alis rufescentibus.*  
(Tab. 24, fig. 12.)

Long. 1 3/4 l. ♂. Palpes noirs. Face et côtés du front d'un gris blanchâtre. Antennes noires ; style nu. Thorax à bandes peu distinctes. Abdomen ovale, d'un gris assez uniforme. Pieds noirs. Cuillerons jaunâtres ; ailes un peu roussâtres ; première cellule postérieure un peu rétrécie à l'extrémité.

Amérique méridionale. Montévidéo. M. d'Orbigny. Muséum.

11. ANTHOMYIA PROPINQUA , *Nob.*

*Nigra, albo pubescens. Abdomine fasciis lineaque dorsali nigris.*  
(Tab. 24, fig. 13.)

Long. 2 1/2 l. ♂. Palpes noirs. Face et côtés du front blancs. Antennes noires. Thorax à bandes peu distinctes. Abdomen à bandes noires au bord postérieur des segments. Pieds noirs. Cuillerons blanchâtres. Ailes grisâtres ; deuxième nervure transversale droite, située au quart entre la première et l'extrémité.

Amérique. Muséum.

Cette espèce est voisine de l'*A. spreta*, Meig.

G. CRASPEDOCHOETE, CRASPEDOCHOETA , *Nob.*

Face assez courte ; épistome saillant. Front large ♀ ; soies assez courtes. Antennes atteignant l'épistome ; deuxième article un peu allongé ; troisième prismatique, trois fois aussi long que le deuxième ; style nu. Yeux nus. Thorax un peu convexe. Abdomen elliptique ; oviducte terminé par deux crochets. Jambes munies d'assez longues soies ; pelottes et ongles petits. Cuillerons petits. Ailes : nervure stigmatique interne, n'atteignant pas le milieu du bord extérieur ; 1.<sup>e</sup> transversale située au-delà de cette dernière ; une pointe à l'extrémité de la stigmatique extérieure.

L'*Anthomyia punctipennis*, Wied., présente plusieurs caractères différentiels qui nous déterminent à la considérer comme type d'un genre particulier, intermédiaire entre les Anthomyies et les Cœnosies. Cette espèce a, comme la *C. tigrina*, une pointe au bord extérieur des ailes ; mais le style des antennes est nu, au lieu d'être plumeux. Cependant comme nous ne connaissons que la femelle, nous ne savons pas si le front du mâle est étroit dans ce sexe, et c'est le principal caractère qui distingue ces deux genres.

Le nom générique fait allusion à la soie du bord extérieur des ailes. Le type est de Montévidéo.

## CRASPEDOCHOETE PUNCTIPENNIS.

*Grisea. Thorace abdomineque nigro vittatis. Alis trimaculatis.*  
(Tab. 24, fig. 14.)

ANTHOMYIA PUNCTIPENNIS, *Wied.*

Long. 2 1/4 l. ♀. La description de Wiedemann, qui est aussi celle d'une femelle, ne fait pas mention de la modification que présentent les nervures des ailes, ni de la pointe du bord extérieur; l'individu que nous avons observé a les jambes postérieures et intermédiaires d'un testacé obscur. Outre les trois taches brunes des ailes, il y a un point brun à la base de la cellule longitudinale.

Montévidéo. M. d'Orbigny. Muséum.

G. MACROCHOETE, MACROCHOETA, *Nob.*

Tête à peu près sphérique. Trompe à lèvres terminales épaisses; palpes filiformes. Face perpendiculaire; épistome et front non saillants; ce dernier peu large ♀, muni de soies médiocres sur les bords de la bande, d'une forte de chaque côté du bord extérieur, près de la base des antennes, et de deux également fortes au vertex. Antennes couchées, n'atteignant pas l'épistome; deuxième article assez court; troisième prismatique, trois fois aussi long que le deuxième; style plumeux. Yeux nus. Abdomen ovale oblong. Cuisses un peu renflées, munies d'assez fortes soies, ainsi que les jambes. Cuillerons assez petits. Ailes: deuxième nervure transversale située en deçà du milieu entre la première et l'extrémité.

L'ensemble de ces caractères distingue des autres Anthomysides ce nouveau genre, que nous plaçons entre les Anthomyies et les Cœnosies dont il se rapproche un peu sans pouvoir être compris dans les unes ni les autres. La forme de la tête, les soies du front et des pieds et le renflement des cuisses, le caractérisent même entre tous les genres de cette tribu.

Le nom générique exprime la grandeur des soies. Le type est de la Nouvelle-Hollande.

MACROCHOETE RUFIPES , *Nob.*

*Nigra. Abdomine basi, incisurisque rufis. Antennis flavis. Pedibus rufis.* (Tab. 24, fig. 15.)

Long. 2 1/4 l. ♀. Palpes fauves. Face noire, à duvet blanc. Front testacé ; bords à duvet blanc. Thorax à léger duvet blanchâtre et lignes noires en avant. Abdomen à premier segment fauve ; deuxième à petite tache latérale au bord antérieur et le bord postérieur fauve ; incision du troisième fauve sur les côtés et en-dessous. Pieds fauves, à tarsi bruns. Cuillerons blanchâtres. Ailes un peu jaunâtres.

Nouvelle-Hollande, côte orientale. Muséum.

## G. COENOSIE, COENOSIA.

3. COENOSIA PUNCTIPENNIS , *Nob.*

*Thorace nigro. Abdomine flavo, punctis sex nigris. Antennis nigris. Pedibus flavis. Alis puncto apicali nigro.* (Tab. 24, fig. 16.)

Long. 1 3/4 l. ♂. Palpes jaunes. Face jaune, à duvet blanc. Front un peu saillant, noir, antérieurement fauve. Antennes noires, couchées, atteignant l'épistome ; troisième article assez large, six fois aussi long que le deuxième ; style nu, noir, à base jaune. Thorax noir, à léger duvet gris et tache scapulaire jaune ; écusson à extrémité jaune. Abdomen ovale, d'un jaune pâle ; troisième, quatrième et cinquième segments à petite tache noire, arrondie, de chaque côté du bord postérieur ; anus noir. Pieds d'un fauve pâle ; tarsi noirs. Cuillerons d'un gris jaunâtre. Ailes claires ; une petite tache noire à l'extrémité.

De Java. M. Bigot.

4. COENOSIA FUSCOPUNCTATA , *Nob.*

*Cinerea. Thorace lineis nigris. Abdomine punctis tribus paribus fuscis. Antennis flavis, articulo tertio externe fusco. Palpis pedibusque flavis.*

Long. 1 1/2 l. ♀. Palpes menus, d'un jaune pâle. Face et front gris. à léger duvet blanc. Antennes jaunes ; troisième article brunâtre en

avant; style à peine pubescent. Thorax et abdomen d'un cendré clair; le premier à bandes noirâtres étroites; le dernier à premier segment bordé postérieurement de jaunâtre; les deuxième, troisième et quatrième avec deux petites taches rondes, brunes; ventre jaunâtre. Pieds d'un jaune un peu fauve; tarses bruns. Balanciers jaunes. Ailes claires.

De l'Amérique septentrionale. Collection de M. Hoffmeister, de Nordshausen.

## CORDYLURIDES , CORDYLURIDÆ.

### G. CORDYLURE , CORDYLURA.

#### 1. CORDYLURA GENICULATA , *Nob.*

*Nigra nitida. Genuculis rufis.* (Tab. 25 , fig. 2.)

Long. 3 l. ♂. Trompe noire; palpes bruns. Face d'un blanc grisâtre. Front d'un gris jaunâtre; vertex à taches noire. Antennes noires; un peu de duvet blanc à l'extrémité du deuxième article; troisième trois fois aussi long que le deuxième; style brièvement velu. Thorax et abdomen à léger duvet gris et reflets verts. Pieds noirs; un peu de fauve à la base des cuisses; genoux fauves; jambes peu munies de soies. Ailes d'un gris roussâtre pâle; nervures sous-marginales atteignant l'extrémité; deuxième transversale un peu oblique.

Amérique. Muséum.

### G. CHOETURE , CHOETURA , *Nob.*

Tête à peu près sphérique. Trompe moyenne; palpes assez courts. Face perpendiculaire; épistome non saillant, à deux soies allongées, distantes. Front assez large, non saillant, à poils courts. Antennes couchées, allongées, atteignant à peu près l'épistome; deuxième article assez court; troisième prismatique, assez menu; style allongé, tomenteux à la base. Yeux ronds, nus. Abdomen sans poils, menu, cylindrique ♂, terminé par un rang de soies. Pieds assez allongés, nus; cuisses un peu renflées, jambes postérieures un peu arquées. Ailes: première nervure transversale située en avant de la cellule médiastine.



L'ensemble de ces caractères distingue ce genre des Cordylures, et particulièrement les antennes couchées et la longueur du troisième article, l'abdomen non terminé en massue, les pieds nus, les jambes postérieures un peu arquées. Il se distingue encore par le rang de soies à l'extrémité de l'abdomen.

Le nom générique est tiré de ce dernier caractère. Le type est de l'Amérique méridionale.

**CHOETURA RUFIPES, Nob.**

*Atra. Pedibus rufis. Alis flavidis.* (Tab. 25, fig. 3.)

Long. 2 1/4 l. ♂. Trompe fauve. Face blanche. Front noir; un peu de blanc sur les côtés. Antennes noires. Thorax et abdomen d'un noir mat, à léger duvet gris. Pieds fauves, à tarses brunâtres. Ailes jaunâtres.

Maldonado. Uruguay. Muséum.

**G. ORTHOSTYLE, ORTHOSTYLUM, Nob.**

Trompe et palpes retirés dans la cavité buccale. Face inclinée en arrière; épistome saillant, sans soies. Front large ♂ saillant, nu. Yeux ovales, nus. Antennes couchées, n'atteignant pas l'épistome; les deux premiers articles fort courts; troisième prismatique, six fois aussi long que le deuxième; style nu, assez épais jusqu'au milieu, droit, formant un angle droit avec le troisième article. Thorax sans soies. Abdomen assez court, recourbé de six segments, terminé en massue. Pieds nus. Cuillcrons petits. Ailes: nervure médiane double; les transversales assez distantes, la deuxième située au-delà du tiers entre la première et l'extrémité.

La réunion de ces caractères nous détermine à former ce genre, qui se rapproche des Cordylures par la conformation de l'abdomen.

Le type est de l'Égypte. Le nom générique exprime le style droit des antennes.

ORTHOSTYLUM RUFIPES , *Nob.*

*Flavido cinereum. Antennis fuscis, basi rufis. Pedibus flavis.*  
(Tab. 25, fig. 4.)

Long. 1 1/2 l. ♂. Face jaune, à duvet blanc. Front à bande testacée et côtés blanchâtres. Antennes : les deux premiers articles fauves ; troisième d'un brun noirâtre. Thorax d'un gris jaunâtre, à lignes brunes peu distinctes. Abdomen d'un gris également jaunâtre. Pieds jaunes ; tarses bruns. Ailes claires, un peu jaunâtres ; nervures pâles.

D'Égypte. M. Bigot.

## SCATOMYZIDES , SCATOMYZIDOE.

## G. SCATOPHAGE , SCATOPHAGA.

2. SCATOPHAGA CALCOERATA , *Nob.*

*Obscure cinerea. Palpis rufis. Pedibus rufis, femoribus nigris ; tibiis posticis seta robusta munitis.* (Tab. 25, fig. 5.)

Long. 2 1/2 l. ♀. Palpes d'un fauve terne. Face raccourcie, noire, à léger duvet blanchâtre. Front noir, à léger duvet brunâtre. Antennes les deux premiers articles d'un testacé brunâtre ; troisième ovale noirâtre ; style nu. Thorax noir, à duvet gris. Abdomen cendré. Pieds fauves ; cuisses antérieures noires, à genoux fauves ; jambes postérieures munies d'une forte soie , près de l'extrémité en arrière. Ailes assez claires, à base jaunâtre.

Chili. M. Pissis. Muséum.

## SCIOMYZIDES , SCIOMYZID.E.

## G. DRYOMYZE , DRYOMYZA.

1. DRYOMYZA MACULIPENNIS , *Nob.*

*Nigra nitida. Capite rufo. Thorace dorso rufo. Pedibus annulo rufo. Alis flavis fusco maculatis.* (Tab. 25, fig. 6.)

Long. 5 l. ♂. Trompe fauve. Palpes fauves, arrondis et terminés par un poil noir. Face, front et antennes fauves; ces dernières à style plumeux. Thorax fauve en-dessus, à deux bandes brunes, prolongées sur les côtés de l'écusson. Abdomen d'un noir brillant, à reflets verts. Pieds noirs; hanches antérieures fauves; cuisses antérieures à extrémité fauve; intermédiaires et postérieures à petit anneau fauve, près de l'extrémité; jambes antérieures fauves; un peu de noir à l'extrémité. Ailes longues fauves; une tache noire à l'extrémité de la cellule médiastine, sur les nervures transversales, à la base de la cellule discoïdale et à l'extrémité de la nervure externo-médiaire.

De l'Inde. M. Bigot.

#### G. SAPROMYZE, SAPROMYZA.

##### 19. SAPROMYZA INCISURALIS, *Nob.*

*Rufa. Abdomine incisuris fuscis. Pedibus flavis.* (Tab. 25, fig. 7.)

Long. 1 1 2 l. ♂ ♀. Palpes jaunes. Face à léger duvet blanc. Front d'un fauve testacé, à fortes soies noires. Antennes fauves; style nu. yeux rougeâtres. Ecusson assez grand, demi-circulaire et plat. Abdomen à incisions obscures, quelquefois peu distinctes. Pieds d'un jaune un peu fauve; les trois derniers articles des tarses bruns. Ailes jaunâtres.

Isle Bourbon. M. Bigot.

##### 20. SAPROMYZA JAVANA, *Nob.*

*Testacea. Thorace lineis nigris. Abdomine lateribus nigro maculatis. Facie utrinque puncto nigro.*

Long. 1 1 1/4 l. ♀. Face un peu saillante, d'un jaune luisant; un point noir de chaque côté, vers le milieu de la hauteur. Front jaune; une tache noire, arrondie, au vertex. Antennes: les deux premiers articles testacés; troisième manque. Pieds testacés; tarses noirs. Ailes assez claires; nervures normales.

Java. Collection de M. Bigot.

Cette espèce est assez voisine du *S rivos*a, Meig.

21. SAPROMYZA NIGRICEPS, *Nob.*

*Rufa. Capite nigro. Abdomine apice nigro. Pedibus flavis, anticiis nigris.* (Tab. 25, fig. 8.)

Long. 2 l. ♂ ♀. Palpes, face et fronts noirs. Antennes: les deux premiers articles fauves; le troisième noirs. Thorax et abdomen fauves: les troisième et quatrième segments de ce dernier, noirs. Pieds antérieurs noirs, à hanches jaunes; cuisses et jambes intermédiaires et postérieures à extrémité noire; tarses noirs, à premier anneau jaune. Ailes claires, un peu jaunâtres.

Nouvelle-Hollande, côte orientale. Muséum.

22. SAPROMYZA OCHRACEA, *Nob.*

*Ochracea. Abdomine penultimo segmento fusco. Alis flavidis.* (Tab. 25, fig. 9.)

Long. 2 l. ♀. Voisine de la *S. rorida*, Meig. Tout le corps ochracé; les yeux seulement un peu rougeâtres. Ailes: deuxième nervure transversale située en-deçà du milieu entre la première et l'extrémité.

Tasmanie. Muséum.

24. SAPROMYZA MACULIFRONS, *Nob.*

*Ferruginea. Fronte duabus maculis nigris. Tarsis nigris.* (Tab. 25, fig. 9.)

Long. 1 1/2 l. ♀. Trompe noire. Face et front ferrugineux; ce dernier à bande luisante; une petite tache noire, oblongue de chaque côté, vers le haut; un point noir au vertex. Antennes: premier article noir; les autres manquent. Thorax et abdomen ferrugineux. Pieds jaunes; un peu de brun à l'extrémité des jambes. Ailes un peu jaunâtres; nervures normales.

Tasmanie. Muséum.

25. SAPROMYSA OCTOPUNCTATA, *Wied.*

*Lutea. Abdomine punctis sex, scutello binis nigris.* (Tab. 25 fig. 10.)

Wiedemann a décrit cette espèce sans distinction de sexe. J'ai observé un mâle qui diffère de la description par l'abdomen qui, outre les points noirs latéraux, a une bande dorsale noirâtre sur les trois derniers segment. Les nervures transversales des ailes sont légèrement bordées de brunâtre, la deuxième nervure transversale située au quart entre la première et l'extrémité.

Brésil. Bahia. Muséum.

G. SCIOMYZE, SCIOMYZA, *Nob.*

3. SCIOMYZA NIGRIVENTRIS, *Nob.*

*Thorace testaceo. Abdominè nigro, ano rufo. Pedibus ferrugineis, femoribus anticis spinosis.* (Tab. 25, fig. 11.)

Long. 3 l. ♂ ♀. Trompe, palpes, tête et antennes testacés; épistome sans soies. Antennes dirigées en avant; style très-brièvement velu. Thorax testacé, à dos brunâtre; écusson fauve. Abdomen assez court, noir, un peu luisant, à premier segment testacé; ♂ dernier segment et armure copulatrice fauves; cette dernière très-développée. Pieds ferrugineux; les trois derniers articles des tarsi bruns; cuisses antérieures munies de longues soies. Ailes jaunâtres.

Tasmanie. Muséum.

4. SCIOMYZA FUSCINEVRIS. *Nob.*

*Testacea. Thorace vittis albidis. Alis flavidis, nervis transversis fuscans.*

Long. 2 1/2 l. ♂. Tête et palpes testacés. Antennes: les deux premiers articles testacés; le troisième brun; style tomenteux. Thorax et abdomen d'un testacé brunâtre; le premier à bande de duvet blan-

châtre. Pieds d'un testacé fauve. Ailes un peu jaunâtres; nervures comme celles de la *T. annulipes*; transversales bordées de brunâtre.

Nouvelle-Hollande; côte orientale. Muséum.

5. *SCIOMYZA BICOLOR*. *Nob.*

*Thorace rufo. Abdomine nigro, basi rufo. Antennis flavis. Pedibus rufis, femoribus tibiisque apice nigris. Alis flavis.* (Tab. 25, fig. 12.)

Long. 2 1/4 l. ♂. Palpes jaunes. Face fauve, à léger duvet blanc; Front testacé; un peu de duvet blanc en avant. Antennes peu inclinées, jaunes, à style noir, tomenteux. Abdomen d'un noir assez luisant; premier segment fauve. Pieds antérieurs bruns; cuisses antérieures munies de soies en avant; cuisses et jambes intermédiaires et postérieures fauves, à extrémité noire; tarses fauves: les deux derniers articles bruns. Ailes d'un jaune d'ocre.

Tasmanie. Muséum.

6. *SCIOMYZA VIRESCENS*. *Nob.*

*Nigricans viri li micans. Antennis pedibusque rufis.* (Tab. 25, fig. 13.)

Long. 2 1/4 l. ♀. Tête, trompe, palpes et antennes fauves; épistome sans soies. Antennes dirigées en avant. Thorax et abdomen: fond vert luisant, à duvet noirâtre. Pieds fauves, à derniers articles des tarses noirâtres. Ailes jaunâtres.

Tasmanie. Muséum.

7. *SCIOMYZA NIGRICORNIS*. *Nob.*

*Testacea. Antennis nigris, basi testaceis. Pedibus flavis. Femoribus apice nigris, anticis spinosis; tibiis apice nigris. Alis flavis.* (Tab 25, fig. 11.)

Long. 3 1/2 l. ♂ ♀. Pas de soies à l'épistome. Face et front fauves. à léger duvet blanchâtre; bande frontale testacée. Antennes: les deux

premiers articles testacés; troisième noir, peu allongé; style nu, tomenteux à la base. Thorax à bandes peu distinctes. Abdomen assez court. Cuisses un peu renflées, à extrémité noire; ♂, antérieures munies de soies; jambes fauves, à extrémité noire; tarsi noirs, à premier article jaune. Ailes jaunes.

Akarea. Nouvelle-Zélande et Tasmanie. Muséum.

Cette espèce et les suivantes diffèrent des *Sciomyzes* européennes par les soies des cuisses antérieures.

#### 8. *SCIOMYZA ANNULIPES*, *Nob.*

*Thorace testaceo. Abdomine rufo. Antennis fuscis. Pedibus rufis, femoribus tibiisque apice nigris. Alis flavis.* (Tab. 25, fig. 14.)

Long, 2 1/2 l. ♂. Tête et palpes testacés. Antennes: les deux premiers articles testacés; le troisième brun; style tomenteux. Écusson terminé par deux soies. Cuisses à extrémité noire; antérieures munies de soies en avant; jambes à extrémité noire; tarsi antérieurs bruns; les autres fauves; les deux derniers articles noirâtres; ailes jaunes; nervures comme celles de la *S. bicolor*.

Océanie. Muséum.

#### 9. *SCIOMYZA RUFIPES*, *Nob.*

*Thorace testaceo. Abdomine rufo. Antennis fuscis. Pedibus rufis. Alis flavis.*

Long. 2 1/2 l. ♀. Palpes et tête testacés. Antennes: les deux premiers articles testacés; le troisième brun; style tomenteux. Écusson terminé par deux soies. Pieds antérieurement fauves; cuisses antérieures munies de soies en avant. Ailes jaunes, à nervures comme celle de la *S. bicolor*.

Océanie. Muséum.

C'est peut-être la femelle de la *S. annulipes*.

#### 10. *SCIOMYZA PATAGONENSIS*, *Nob.*

*Fuscana. Thorace albido vittato. Fronte aurantiaca. Pedibus testaceis.* (Tab. 25, fig. 15.)

Long. 2 1/4 l. ♂. Palpes fauves. Face d'un fauve noir, à duvet blanc. Front orangé; une petite tache noire au vertex. Antennes fauves: style nu. Thorax d'un brun noirâtre, à bandes blanchâtres étroites; côtés cendrés. Abdomen brun. Pieds testacés; cuisses et jambes brunâtres à l'extrémité; tarses noirâtres. Ailes à base et bord extérieur jaunâtres.

Patagonie. M. D'Orbigny. Muséum.

## G. HÉLOMYZE, HELOMYZA.

### 1. HELOMYZA VITTATA.

*Albida. Thorace vittis. Abdomine fasciis fuscans.* (Tab. 25, fig. 16.)

Long. 4 l. ♂ ♀. Palpes noirs. Face d'un blanc grisâtre. Front brun à côtés et ligne médiane blanchâtre. Antennes: les deux premiers articles d'un testacé brunâtre; troisième brun, presque orbiculaire; style plumeux. Thorax à huit bandes brunâtres. Abdomen: bord antérieur des segments brunâtre. Pieds velus, ♀, presque nus ♂; hanches jaunâtres; cuisses noires, à léger duvet blanchâtre et genoux jaunâtres; intermédiaires à moitié antérieure jaunâtre; jambes jaunâtres, à base et extrémité noires; postérieures arquées; tarses noirs, à premier article jaunâtre. Ailes claires

Tasmanie. Muséum.

### 2. HELOMYZA CHILENSIS, Nob.

*Thorace testaceo. Abdomine fusco, incisuris albidis. Pedibus rufis.* (Tab. 25, fig. 16.)

Long. 3 1/2 l. ♂. Trompe et palpes fauves. Face testacée, à léger duvet blanchâtre. Front testacé, antérieurement brun; côtés à léger duvet blanchâtre. Antennes brunes; troisième article orbiculaire; style brièvement velu. Thorax testacé, à bandes de duvet blanchâtre, peu distinctes. Abdomen brun, à bord postérieur des segments blanchâtre. Pieds fauves, à hanches brunâtres. Ailes un peu jaunâtres; nervures comme dans l'*H. vittata*.

Chili. M. Gay. Muséum.



## PSILOMYDES, PSILOMYDÆ.

G. ECTÉCÉPHALE, ECTECEPHALA, *Nob.*

Corps assez étroit, nu. Tête prolongée en avant. Trompe un peu saillante. Face très-inclinée, convexe, nue ; épistome non saillant. Front fort saillant, nu, large, à extrémité arrondie ; côtés enfoncés ; un sillon transversal. Antennes distantes, dirigée sobliquement en avant, insérées à l'extrémité de la saillie du front, à peu près de la longueur de la tête ; premier article un peu allongé, conique ; deuxième de la longueur du premier, à peu près cylindrique ; troisième une fois plus long que le deuxième, un peu arrondi à l'extrémité ; style un peu épais, inséré à la base du troisième, pubescent. Yeux nus, assez grands. Ocelles insérés sur une proéminence du vertex. Thorax à côtés droits, à épaules saillantes ; écusson un peu allongé. Abdomen oblong. Pieds nus. Cuillerons presque nuls. Balanciers assez grands. Ailes dépassant un peu l'abdomen ; nervure médiastine simple ; marginale, sous-marginale et externo-médiaire parallèles ; les transversales assez rapprochées, la deuxième située au milieu de l'aile.

L'ensemble de ces caractères nous détermine à former ce nouveau genre, voisin des genres *Eurine*, *Meig*, *Trigonometope* et *Platycephale*, *Nob.* S. à B. Il diffère du premier surtout par la longueur des antennes et la grandeur des yeux ; du second par la longueur des deux premiers articles des antennes, et par la nervure médiastine simple des ailes ; du troisième par le front ni concave, ni ponctué, par le deuxième article des antennes non tronqué obliquement, par les cuisses postérieures non renflées.

Le nom générique exprime l'extension de la tête.

Le type est de l'Amérique septentrionale.

## 1. ECTECEPHALA ALBISTYLUM

*Testacea. Thorace lineis albidis. Antennis apice nigris ; stylo albo.* (Tab. 25, fig. 17.)

Long. 1  $\frac{1}{4}$  l. ♂. D'un testacé foncé. Face à léger duvet blanchâtre. Front d'un brun noirâtre luisant; côtés mats. Antennes : les deux premiers articles et la base du troisième testacés; l'extrémité du troisième noir; style blanc, à base jaune. Thorax mat, à deux lignes longitudinales de duvet blanc; côtés luisants. Abdomen luisant. Pieds fauves; tarsi antérieurs bruns. Cuillerons blancs. Ailes grisâtres; nervures brunes.

De l'Amérique septentrionale, collection de M. Hoffmeister, de Nordshausen.

## ORTALIDÉES, ORTALIDÆ.

### G. OXYCÉPHALE, OXYCEPHALA.

OXYCEPHALA FUSCIPENNIS, *Macq.*, 1.<sup>er</sup> supp.

Nous avons décrit le mâle. Depuis, nous avons observé la femelle qui en diffère par la couleur testacée du thorax et de l'abdomen. La longueur n'est que de 6 l.

Amérique. Muséum.

### 2. OXYCEPHALA FENESTRATA, *Nob.*

*Testacea. Alis fuscis, maculis duabus hyalis.* (Tab. 26, fig. 1.)

Long. 7 l. ♂. Tout le corps testacé. Ailes étroites, brunes, à tache hyaline ovale dans la cellule discoïdale, et allongée dans la troisième postérieure; nervures comme dans l'*O. fuscipennis*.

Amérique, même localité que l'espèce précédente. Muséum.

### G. PLATYSTOME, PLATYSTOMA.

### 7. PLATYSTOMA ALBOLINEATA, *Nob.*

*Viridi nigra. Capite rubro. Alis fuscis lineis albis.* (Tab. 26, fig. 2.)

Long. 4 l. ♀. Palpes noirs, à base fauve. Face, front et antennes rouges. Thorax et abdomen noirs, à reflets verts. Pieds noirs. Ailes

brunes, à lignes blanches, irrégulières, formant des bandes transversales interrompues.

Sénégal. M. Bigot.

#### 8. PLATYSTOMA LUNULATA, *Nob.*

*Nigra. Capite rufo. Alis latis nigris, apice albo arcuato.* (Tab. fig. 3.)

Long. 2 l. ♀. Palpes, face, front et antennes fauves. Thorax, abdomen et pieds noirs; métatarse postérieur d'un blanc jaunâtre. Ailes très-larges, d'un noir brunâtre; une bande blanche, arquée, près de l'extrémité.

Brésil, Val' -Grande. M. D'Orbigny. Muséum.

#### G. SÉNOPTÉRINE, SENOPTERINA

#### 3. SENOPTERINA GIGAS, *Nob.*

*Viridis nitida. Abdomine apice aureo. Pedibus fuscis. Alis fuscis, immaculatis.* (Tab. 26, fig. 4)

Long. 6 l. ♀. Trompe et palpes noirs. Face jaune, à léger duvet blanc. Front noir; un peu de duvet blanc sur les côtés; vertex d'un testacé obscur. Les antennes manquent. Thorax d'un vert bleuâtre, à légers reflets violets; côtés d'un testacé foncé, à reflets verts; écusson violet. Abdomen d'un vert brillant; les deux derniers segments d'un vert doré. Pieds d'un brun testacé, à reflets verts; cuisses à base noire; tarsi à derniers articles noirs. Cuillerons grisâtres. Ailes grises, à base et bord extérieur un peu brunâtres; cellule médiastine noire; première cellule postérieure un peu rétrécie à l'extrémité; nervure externo-médiaire presque droite au-delà de la deuxième transversale; celle-ci oblique.

Tasmanie. Muséum.

#### 4. SENOPTERINA SCUTELLARIS, *Nob.*

*Viridis nitida. Scutello testaceo. Abdomine apice testaceo. Pedibus rufis. Alis immaculatis.* (Tab. 26, fig. 5.)

Long. 3 l. ♀. Trompe noire; palpes fauves. Face fauve, à léger duvet blanchâtre. Front d'un brun noirâtre; un peu de duvet blanchâtre sur les bords; vertex testacé. Antennes fauves; un peu de brunâtre à l'extrémité du troisième article. Thorax à léger duvet blanchâtre et bandes d'un vert obscur; côtés et poitrine d'un testacé foncé; écusson testacé. Abdomen d'un vert obscur; dernier segment testacé; avant-dernier à côtés testacés. Cuillerons blanchâtres. Ailes un peu jaunâtres à la base et au bord extérieur; nervure externo-médiaire droite au-delà de la deuxième transversale; celle-ci située au tiers entre la première et l'extrémité.

Tasmanie. Muséum.

#### 5. SENOPTERINA NIGRIPES, Nob.

*Viridis nitida. Pedibus nigris. Alis flavidis macula costali apiceque fuscis.* (Tab. 26, fig. 6.)

Long. 2 3/4 l. ♂. Palpes, face, front et antennes testacés. Thorax à léger duvet blanchâtre; côtés testacés. Abdomen ovale; armure copulatrice munie de deux longs filaments testacés. Pieds noirs, à métatarse d'un testacé obscur. Cuillerons jaunes. Ailes jaunâtres; base et bord extérieur d'un jaune fauve; une petite tache brune au bord extérieur, à la hauteur de la première nervure transversale qui est bordée de brun; extrémité bordée de brun; nervure externo-médiaire arquée au-delà de la deuxième transversale; celle-ci oblique, située en-deçà du milieu entre la première et l'extrémité.

Tasmanie. Muséum.

#### G. ORTALIDE, ORTALIS.

#### 4. ORTALIS BIGOTII, Nob.

*Violacea. Thorace lateribus vittisque flavis. Pedibus flavis. Alis hyalinis, basi, limbo externo vittaque fuscis; limbo externo macula hyalina.* (Tab. 26, fig. 7.)

Long. 2 1/2 l. ♀. Palpes noirs. Face jaune, à léger duvet blanc. Front et antennes fauves. Thorax à quatre bandes jaunes,

dont les deux latérales assez larges et entières et les intermédiaires linéaires et atteignant à peine la suture; écusson à tache jaune sur les côtés. Abdomen à premier segment jaune. Pieds jaunes, à jambes brunâtres; tarsi noirs, à premier article d'un jaune blanchâtre. Ailes: le bord extérieur brun, à tache triangulaire hyaline près de la base, et quelques petites taches fauves; la bande brune suivant la nervure externo-médiaire depuis la première transversale jusqu'à la seconde et bordant celle-ci.

Isle Bourbon. M. Bigot.

## TÉPHRITIDES, TEPHRITIDÆ.

G. DACUS, DACUS.

2. DACUS FERRUGINEUS, Wied.

*Rubiginoso-fuscus. Abdomine vitta nigra. Alis costa vittaque ad ve nam ultimam fuscano flavis.* (Tab. 26, fig. 8.)

Wiedemann a décrit le mâle, nous avons observé la femelle et nous la décrivons pour signaler les différences sexuelles.

Long. 4 l. ♀. Palpes jaunâtres, dilatés, arrondis à l'extrémité. Face et front jaunâtres, à léger duvet blanc sur les côtés. Antennes jaunâtres; troisième article à extrémité obscure. Thorax noir; épaules et petite bande longitudinale au-dessus de l'insertion des ailes, jaunes; deux petites bandes fauves, rapprochées, à duvet gris, en-deçà de la suture; côtés à bande jaune en avant de l'insertion des ailes; écusson jaune. Abdomen jaune; premier segment bordé latéralement de noir; deuxième et troisième à bord antérieur noir; troisième, quatrième et cinquième à bande dorsale noire, étroite; quatrième et cinquième à tache latérale noire qui n'atteint pas le bord postérieur; ventre jaune, à bande longitudinale noire; oviducte assez court, fauve, luisant, conique, déprimé. Pieds d'un jaune pâle; cuisses antérieures à tache noire, près de l'extrémité en-dessus; postérieures à extrémité brune; jambes antérieures et intermédiaires brunâtres; postérieures noires; tarsi à premier article jaune; les autres bruns. Ailes hyalines; bord extérieur brun, excepté à la base et terminé par une tache brune plus large; deuxième nervure transversale et anale bordées de brun.

Nous avons observé un mâle dont la longueur n'est que de 2 1/4 l. Il diffère encore de la femelle par l'absence de taches noires sur les cotés de l'abdomen. La deuxième nervure transversale des ailes n'est pas bordée de brunâtre.

Wiedemann donne pour patrie à cette espèce l'Inde orientale. L'individu que nous avons observé est de Java et de la collection de M. Bigot.

### G. MÉRACANTHE, MERACANTHA.

Voisin du G. *Dacus*. Tête à peu près sphérique. Trompe à lèvres terminales assez longues et épaisses; palpes peu allongées, menues et cylindriques; ouverture buccale relevée. Face courte, un peu inclinée. Front un peu avancé, muni de petits poils. Antennes inclinées, dirigées en avant, trois fois aussi longues que la face; premier article assez court, épaissi; deuxième conique, une fois plus long que le premier; troisième menu, cylindrique, quatre fois aussi long que le deuxième; style brièvement velu, n'atteignant que le milieu du troisième article. Yeux nus, presque ronds. Abdomen pédiculé, terminé en massue. Cuisses un peu renflées, munies de spinules au côté intérieur; jambes postérieures un peu arquées; tarsi à premier article allongé; les autres courts. Ailes: deuxième nervure transversale située au milieu entre la première et l'extrémité.

Nous formons ce genre pour une Téphritide, voisine des *Dacus*, mais qui s'en distingue par plusieurs caractères, particulièrement par l'abdomen pédiculé, par les cuisses renflées et armées de spinules et par les jambes postérieures arquées.

Le nom générique exprime les cuisses épineuses. Le type est de l'Inde.

#### 1. MERACANTHA MACULIPENNIS, Nob.

*Nigra. Thorace vittis griseis; scapulis, scutelloque flavis. Pedibus flavis, femoribus nigris basi flavis. Alis macula apicali fusca.* (Tab. 26, fig. 9.)

Long. 3 l. ♂. Trompe et palpes brunâtres. Face d'un noir luisant ; côtés à duvet blanchâtre. Front à duvet jaune. Antennes : premier article noir ; deuxième jaune ; troisième noir, à base jaune ; style noir, à base jaune. Thorax à léger duvet gris ; écusson jaune, à base noire. Abdomen assez luisant. Hanches jaunes ; cuisses noires, à base jaune, plus grande aux postérieures ; un peu de jaune aux genoux, jambes : un peu de noirâtre au milieu, surtout aux postérieures ; tarsi jaunes ; les derniers articles brunâtres. Ailes hyalines ; une tache brune près de l'extrémité passant sur la deuxième nervure transversale.

De l'Inde. M. Bigot, communiqué par M. Westwood.

## G. UROPHORE, UROPHORA.

### 8. UROPHORA MAURITANICA, Nob.

*Nigra. Thorace flavido pubescente, scutello flavo. Capite pedibusque rufis. Alis fasciis quatuor fuscis irregularibus, extimis antice connexis.* (Tab. 26, fig 10.)

Long 2 1/2 l. ♀. Trompe, tête et antennes fauves. Thorax noir, à léger duvet d'un blanc jaunâtre. Abdomen d'un noir bleuâtre, un peu luisant ; oviducte plus long que l'abdomen. Pieds fauves ; hanches noires ; cuisses à base noire au côté extérieur. Ailes claires, à base et bord extérieur jaunâtres ; la première bande sur les nervures basilaires ; la deuxième sur la première transversale ; la troisième sur la deuxième transversale ; la quatrième au bord extérieur vers l'extrémité.

Algérie. M. Bigot.

### 9. UROPHORA VITTITHORAX, Nob.

*Fusca. Thorace lineis flavis, maculis anticis testaceis. Abdomine fascia maculisque dorsalibus flavidis. Capite pedibusque flavis. Alis lineis irregularibus maculisque flavis.* (Tab. 26, fig. 11.)

Long. 2 3/4 l. ♀. Palpes bruns. Face jaune, à léger duvet blanc. Front fauve, légèrement bordé de blanc. Antennes testacées : style brun, à base fauve. Thorax : la ligne jaune dorsale un peu élargie postérieurement ; les latérales ne s'étendant que depuis la suture où elle se coude,

jusqu'au bord postérieur ; la tache antérieure testacée , presque carrée , plus grande que les latérales ; côtés noirs , à ligne jaune depuis le bord antérieur jusqu'à l'insertion des ailes et bande jaune au-dessous de l'insertion des pieds ; écusson jaune. Abdomen noirâtre : premier segment à bord postérieur jaunâtre ; les trois autres à large tache dorsale jaunâtre ; oviducte testacé. Ailes claires ; bord extérieur brun , interrompu par une tache hyaline, triangulaire, à la hauteur de la première nervure transversale ; une deuxième bande étroite , partant de la base , suivant la nervure interno-médiaire et allant rejoindre le bord extérieur en passant sur la première transversale ; une troisième bande passant sur la deuxième transversale et se prolongeant jusqu'à la sous-marginale d'une part, et sur le bord intérieur de l'autre ; les nervures transversales rapprochées.

De l'Inde. M. Bigot.

#### 10. UROPHORA TESTACEA , *Nob.*

*Testacea. Alis dimidia fascia maculaque costali fuscis.* (Tab. 26, fig. 12.)

Long. 2 1, 2 l. ♀. Thorax à bande noire , étroite de chaque côté. Thorax, Abdomen et oviducte testacés ; ce dernier à extrémité noire. Pieds fauves ; les trois derniers articles des tarses bruns. Ailes hyalines ; une demi bande partant de la cellule médiastine et une tache à l'extrémité de la marginale brune.

Tasmanie. Muséum.

#### 11. UROPHORA NIGRIPES , *Nob.*

*Nigra viridis , nitida. Pedibus nigris . Alis fasciis duabus apiceque fuscis.* (Tab. 26, fig. 13.)

Long. 1 1, 2 l. ♂. Face testacée , à légers reflets verts. Front testacé ; côtés à duvet blanc. Antennes fauves. Thorax et abdomen noirs , à reflets verts. Pieds noirs ; hanches, genoux et les trois premiers articles des tarses fauves. Ailes claires , à base jaunâtre ; première bande passant sur la première nervure transversale ; deuxième sur la deuxième nervures normales.

Tasmanie. Muséum.



12. UROPHORA RUFICEPS, *Nob.*

*Nigra nitida. Capite rufo. Alis fascia, limboque externo fuscis.*  
(Tab. 26, fig. 14.)

Long. 1 1/2 l. ♂. Face, front et antennes fauves. Pieds fauves; cuisses noires, à base et extrémité fauves. Ailes à base jaunâtre; la bande passe sur les deux nervures transversales; la bordure extérieure interrompue au-delà de la bande; les deux nervures transversales voisines l'une de l'autre.

Tasmanie. Muséum.

13. UROPHORA SCUTELLARIS, *Nob.*

*Nigra. Capite scutelloque rufis. Alis tribus fasciis fuscis.*  
(Tab. 26, fig. 15.)

Long. 2 l. Face, front et antennes fauves. Thorax noir, à bandes grises; côtés à large bande fauve s'étendant de la base des ailes aux épaules. Abdomen (manque). Pieds fauves. Ailes à large bande brune passant sur la première nervure transversale, à petites taches blanches au bord extérieur et grandes taches blanches au bord intérieur; une autre bande brune, passant sur la deuxième transversale; bord extérieur brun depuis cette bande jusqu'à l'extrémité, une troisième; bande étroite, oblique, aboutissant obliquement de la deuxième au bord intérieur; les deux nervures transversales éloignées l'une de l'autre.

Bésil. Goyas. M. Castelnau. Muséum.

14. UROPHORA BAHIENSIS, *Nob.*

*Nigra nitida. Alis fasciis tribus apiceque fuscis.* (Tab. 26, fig. 16.)

Long. 1 3/4 l. ♂. Face à reflets verts et léger duvet blanc; épistome un peu saillant. Front noir, à léger duvet gris. Antennes d'un testacé brunâtre. Thorax et abdomen à légers reflets verts. Pieds noirs; premier article des tarses postérieurs bruns. Ailes à base un peu jaunâtre; la première bande près de la base; la deuxième large, s'étend

dant jusqu'à la première nervure transversale ; la troisième , étroite , passant sur la deuxième transversale ; partie postérieure du bord extérieur et extrémité brunes ; les deux nervures transversales éloignées l'une de l'autre.

Brésil. Bahia. Muséum.

#### 15. UROPHORA ANTILLARUM, *Nob.*

*Viridi nigra. Fronte testacea. Alis fasciis duabus, apiceque fuscis.* ( Tab. 26, fig. 17. )

Long. 1 1/2 l. ♂. Palpes noirs. Face d'un vert noirâtre luisant, à léger duvet blanc sur les côtés. Front testacé ; une tache verte sur le vertex. Antennes noires. Thorax et abdomen d'un vert luisant noirâtre, Pieds noirs ; premier article des tarse testacé. Ailes claires, à base jaunâtre ; une première bande passant sur la première nervure transversale, et n'atteignant pas le bord intérieur ; la deuxième entière, passant sur la deuxième transversale ; extrémité à tache brune, liée à la deuxième bande par le bord extérieur également brun.

Des Antilles. M. Bigot.

#### G. TOXURE, TOXURA, *Nob.*

Trompe et palpes assez épais. Face courte, peu inclinée ; épistome non saillant ; dessous de la tête dilaté et convexe. Front un peu saillant , nu. Antennes inclinées , assez courtes , atteignant l'épistome ; deuxième article assez court ; troisième trois fois aussi long que le deuxième , droit en-dessus , arrondi en-dessous ; style nu. Yeux assez petits ♀. Abdomen ♀ : premier segment à proéminence triangulaire en-dessous ; oviducte allongé , cylindrique , muni de poils , arqué en-dessous. Ailes : première nervure transversale perpendiculaire ; externo-médiaire arquée au-delà de la deuxième transversale.

Ce nouveau genre , assez voisin des Urophores , en diffère particulièrement par la brièveté de la face , par la forme du troisième article des antennes , par la proéminence inférieure de l'abdomen , par la courbure de l'oviducte et par les nervures des ailes.

Le nom fait allusion à la forme arquée de l'oviducte. Le type est de la Tasmanie.

1. TOXURA MACULIPENNIS, *Nob.*

*Testacea nitida. Alis hyalinis, duabus maculis marginalibus fuscis.* (Tab. 26, fig. 18.)

Long. 3 l. compris l'oviducte. ♀. Trompe, palpes, face et front d'un jaune fauve. Antennes d'un brun noirâtre. Thorax, abdomen, oviducte et pieds testacés. Ailes à taches brunes à la hauteur de la cellule médiastine et de la deuxième nervure transversale.

Tasmanie. Muséum.

G. TÉPHRITE, TEPHRITIS.

15. TEPHRITIS VITTATA, *Nob.*

*Ferruginea. Thorace vittis nigris. Abdomine fasciis nigris. Alis fasciis, strigisque obliquis, fuscis, limbo externo interrupto fusco.* (Tab. 27, fig. 1.)

Long. 2 1/3 l. ♀. Face jaune, à léger duvet blanc. Front jaune; côtés à duvet blanc. Antennes d'un jaune brunâtre. Thorax à bandes noires et léger duvet blanc; la bande intermédiaire prolongée sur l'écusson. Abdomen: moitié antérieure des segments noirs; oviducte testacé. Pieds jaunes. Ailes assez claires, à base jaunâtre; une bande brunâtre couvrant la cellule médiastine; une seconde passant la première nervure transversale; une tache allongée bordant la deuxième transversale; une autre tache allongée entre la première et l'extrémité; bord extérieur brun, interrompu à la base et au-delà de la cellule médiastine.

De l'Asie. Muséum.

16. TEPHRITIS STRIGIPENNIS, *Nob.*

*Viridis. Abdomine fasciis cinereis. Fronte testacea. Alis fasciis tribus fuscis, basi strigatis.* (Tab. 27, fig. 2.)

Long. 2 1/2 l. ♂. Trompe épaisse, noire; palpes d'un testacé obscur. Face d'un noir verdâtre luisant; côtés d'un testacé obscur; épistome saillant; chaperon testacé, à base noire. Front testacé, légèrement bordé de duvet blanc. Antennes inclinées, assez courtes, fauves; deuxième article un peu allongé; troisième une fois et demie de la longueur du deuxième; style noir, nu; côtés de la tête à duvet blanchâtre. Yeux ovales. Thorax et abdomen d'un vert noirâtre, à reflets cuivreux; métathorax à bord antérieur du deuxième segment et incisions des suivants à duvet cendré. Hanches et cuisses noires; genoux testacés; jambes testacées; tarses jaunes, à duvet blanc; les deux derniers articles noirs. Ailes claires; deux bandes brunes réunies au bord extérieur: une troisième suivant ce bord jusqu'à l'extrémité; base guillochée de brun; deuxième nervure transversale située au tiers entre la première et l'extrémité.

Nouvelle-Hollande, côte orientale. Muséum.

#### 17. TEPHRITIS FASCIVENTRIS, *Nob.*

*Ochracea. Abdomine fasciis nigris. Alis fascia lata, emarginatas Strigisque fuscis.* (Tab. 27, fig. 3.)

Long. 3 l. ♀. Voisin du *T. major*, *Nob.* Face jaune, à duvet gris. Front et antennes jaunes. Thorax jaune, à léger duvet blanchâtre. Abdomen fauve; deuxième, troisième et quatrième segments à moitié antérieure noire; oviducte d'un testacé brunâtre. Pieds jaunes. Ailes claires, à base jaunâtre; une large bande brune transversale, s'étendant depuis la cellule médiastine jusqu'au-delà de la deuxième nervure transversale échancrée de deux petites taches claires au bord extérieur et de deux plus grandes au bord intérieur: une tache ronde, claire, à la hauteur de la cellule médiastine; deux bandes brunes très-étroites: l'une au bord extérieur, l'autre partant du bord extérieur et dirigée obliquement au bord intérieur.

Brésil. Muséum.

Ce n'est peut-être qu'une variété du *T. major*. Macq. supp. 2.

#### 18. TEPHRITIS 5. FASCIATA, *Nob.*

*Nigra nitida. Thorace vittis duabus albidis. Capite testaceo. Alis fasciis quinque nigris.* (Tab. 27, fig. 4.)

Long. 2 1/2 l. ♂ ♀. Trompe et palpes noirs. Face d'un fauve testacé, à carène brunâtre en-dessous et côtés à duvet blanc. Front testacé, à côtés blancs. Antennes fauves; style brun. Thorax noir, à deux larges bandes de duvet blanchâtre. Abdomen d'un noir un peu bleuâtre. Pieds noirs; les deux premiers articles des tarses d'un fauve pâle; les autres bruns. Ailes claires, à cinq bandes d'un brun noirâtre; la troisième réunie à la quatrième au bord intérieur; la quatrième réunie à la cinquième au bord extérieur; cette dernière à l'extrémité: deuxième nervure transversale située en-deçà du milieu entre la première et le coude.

Chili. M. Gay. Muséum.

#### 19. TEPHRITIS DORSALIS, Nob.

*Mellea. Thorace dorso nigro. Alis fasciis duabus maculæ apicali emarginata, fuscis.* (Tab. 27, fig. 5.)

Long. 2 1/4 l. ♀. Tête fauve. Style des antennes brièvement velu. Thorax jaune, à dos d'un noir luisant; écusson jaune. Abdomen: base noirâtre, le reste manque. Pieds jaunes. Ailes hyalines; première bande irrégulière et étroite, passant sur la cellule médiastine; deuxième passant sur la première nervure transversale; la tache opicale grande, échancrée au bord intérieur; deuxième nervure transversale située au tiers entre la première et l'extrémité.

Exotique. M. Bigot.

#### G. ACINIE, ACINIA.

#### 8. ACINIA MARGINE MACULATA, Nob.

*Rufa. Capite flavo. Abdomine nigro fasciato. Alis disco badiis albo punctatis; margine maculis albis.* (Tab. 27, fig. 6.)

Long. 2 1/2 l. ♀. Voisine du *T. fimbriata*. Palpes, face et front jaunes. Antennes fauves. Thorax et abdomen d'un fauve brunâtre; ce dernier à bord antérieur des segments noirs, interrompu au milieu. Pieds jaunes. Ailes d'un brun roussâtre; disque à points blancs; bord à taches blanches, allongées; base pâle.

Asie. Muséum.

## 9. ACINIA STELLATA , Nob.

*Flava. Abdomine vitta dorsali marginibusque fuscis. Alis fuscis albo punctatis.* (Tab. 27, fig. 7.)

Long. 2 1/4 l. ♀. Tête et thorax entièrement jaunes. Abdomen à bande dorsale brune, composée de taches sur chaque segment; bord extérieur brun. Pieds jaunes. Ailes brunes, parsemées de points blancs; base brunâtre.

Manille. M. Bigot.

## 10. ACINIA FUSCATA , Nob.

*Fusca. Thorace albido lineato. Alis fascia flexuosa reticulata fusca.* (Tab. 27, fig. 8.)

Long. 2 1/2 l. ♀. Face et front d'un testacé obscur. Antennes testacées. Thorax d'un brun obscur, à lignes blanchâtres. Abdomen d'un brun obscur; oviducte testacé, à extrémité noire. Pieds bruns. Ailes réticulées de brun et présentant confusément deux bandes obliques qui se réunissent à la cellule médiastine et une bande près de l'extrémité; les deux nervures transversales rapprochées.

Tasmanie. Muséum.

## G. EPICÉRELLA , EPICERELLA , Nob.

Tête à peu près sphérique. Trompe épaisse; palpes un peu renflés. Face longue, inclinée, convexe, nue; épistome non saillant, sans soies. Front assez court, large, presque nu. Antennes insérées vers le haut de la tête, couchées, n'atteignant que le milieu de la face; deuxième article allongé; troisième un peu plus long que le deuxième, pointu à l'extrémité; style nu. Yeux ronds, nus. Abdomen oblong, à base étroite ♂. Pieds un peu allongés, assez grêles, nus; jambes intermédiaires dénuées de pointes comme les autres. Ailes grandes; nervure externo-médiaire arquée au-delà de la deuxième transversale; celle-ci perpendiculaire.

Nous formons ce genre pour une Téphritide dont l'ensemble des

caractères ne s'accorde avec ceux d'aucun autre membre de cette tribu. Le genre dont il s'éloigne le moins est celui des Acinies. Il est assez remarquable par l'insertion des antennes, beaucoup plus élevée que la ligne médiane des yeux.

Le nom générique fait allusion à cette insertion élevée des antennes. Le type est de la Tasmanie.

#### 1. EPICERELLA GUTTIPENNIS, *Nob.*

*Testacea. Alis cinereis albo-guttatis, macula costali fusca apice fuscans.* (Tab. 27, fig. 9.)

Long. 4 l. ♂. Trompe, palpes et face fauves. Front brun; côtés à duvet blanc. Antennes : les deux premiers articles testacés; troisième brun. Thorax et abdomen d'un testacé mat; le premier à bandes brunes; côtés à large bande jaune en avant de l'insertion des ailes; les deux derniers segments de l'abdomen luisants. Pieds fauves. Ailes d'un gris clair, à petites taches blanches, rondes; la tache brune costale située à la hauteur de la première nervure transversale et s'étendant jusqu'à elle; extrémité brunâtre commençant à la hauteur de la deuxième transversale.

Tasmanie. Muséum.

### SEPSIDÉES, SEPSIDÆ.

#### G. CONOPSIDE, CONOPSIDA, *Nob.*

Tête sphérique. Trompe à lèvres épaisses. Palpes peu renflés. Face assez courte, nue; épistome non saillant. Front assez large ♀ non saillant, muni de soies. Antennes insérées sous la ligne médiane des yeux, inclinées, dépassant la longueur de la face; deuxième article assez court; troisième prismatique, assez grêle, quatre fois aussi long que le deuxième; style brièvement velu. Yeux ronds, nus. Thorax antérieurement étroit, nu; écusson petit. Abdomen pédiculé, de six segments; 1.<sup>er</sup> presque linéaire; 2.<sup>e</sup> conique; 3.<sup>e</sup>, 4.<sup>e</sup> et 5.<sup>e</sup> formant une massue; des petites soies au bord postérieur et latéral des segments; oviducte épais, incliné

sous le ventre. Pieds nus, assez allongés et grêles; jambes intermédiaires terminées par deux pointes. Ailes : première cellule postérieure aboutissant au sommet.

CEPHALIA, *Wied.*

Wiedemann a compris dans le *G.° cephalia*, Meig, trois espèces du Brésil qui se distinguent des européennes, type du genre, par des caractères trop considérables pour pouvoir les laisser réunies.

Ces différences consistent surtout dans la conformation des palpes, qui présentent à peine un léger renflement au lieu d'une énorme dilatation, et dans la forme de l'abdomen qui est pétiolé comme celui des Conops. Nous croyons donc devoir les séparer génériquement. Du reste ils appartiennent bien l'un et l'autre à la tribu des Sepsidées par l'ensemble de leur organisation. Les ailes présentent même quelquefois la petite tache apicale, et l'observation confirmera sans doute la probabilité qu'elles sont vibratiles.

Ce genre a des rapports avec celui que nous avons formé sous le nom d'*Omalocephala* (Dipt. exot), mais la conformation de la tête est très-différente.

Nous donnons à ce nouveau genre le nom de *Conopsida* qui fait allusion au rapport qu'il présente avec les Conops par la forme pétiolée de l'abdomen.

1. CONOPSIDA FEMORALIS.

*Nigella. Femoribus melleis.* (Tab. 27, fig. 10.)

CEPHALIA FEMORALIS, *Wied.*

Long.  $3 \frac{1}{2}$  l. Wiedemann a décrit cette espèce, sans distinction de sexe. Nous avons observé une femelle qui ne diffère de la description que par l'absence de la teinte rougeâtre du deuxième segment de l'abdomen, ainsi que du duvet blanc au bord postérieur du même. Ailes à tache apicale d'un brun noirâtre.

Brésil, Minas Geraes. M. Clause. Muséum.



G. SEPSIS , SEPSIS.

3. SEPSIS RUFA , Nob.

*Rufa. Abdomine segmento tertio nigro. Pedibus flavis. Alis flavidis.*

Long. 1 1/2 l. ♀. Face, front et antennes fauves. Thorax fauve. Abdomen d'un fauve testacé luisant ; troisième segment noir. Pieds jaunes. Ailes un peu jaunâtres, sans tache.

De l'Égypte. M. Bigot.

3. SEPSIS HYALIPENNIS , Nob.

*Nigra nitida. Thorace lateribus testaceis. Antennis pedibusque rufis. Alis hyalinis.*

Long. 2 l. ♂ ♀. Voisin du *cylindrica*. Face, front et antennes fauves. Thorax et abdomen d'un noir un peu verdâtre ; un peu de fauve au métathorax. Pieds fauves, compris les hanches. Cuisses postérieures et intermédiaires quelquefois obscures en dessus. Ailes entièrement hyalines.

De l'Égypte. M. Bigot. C'est peut-être une variété du *Cylindria*.

SEPSIS CYNIPSEA.

Des Sepsis assez nombreux, rapportés de Tasmanie, ne diffèrent pas du *S. cynipsea* d'Europe. Muséum.

4. SEPSIS SIMILIS , Nob.

*Thorace viridescente. Abdomine cupreo. Facie fusca. Pedibus rufis. Alis puncto nigro.* (Tab. 27, fig. 11.)

Long. 1 1/4 l. ♂. Face d'un brunâtre mat, à léger duvet gris. Front d'un noir luisant, à légers reflets bleus. Antennes noires. Thorax d'un vert noirâtre ; un peu de duvet blanc sur les côtés. Abdomen d'un cuivreux brillant. Pieds fauves, à hanches noires. Ailes claires, à tache noire avant l'extrémité.

De l'Amérique septentrionale. Collection de M. Hoffmeister , de Nordshausen.

C'est peut-être une variété du *S. punctum* , Meig.

## DIOPSIDÉES, DIOPSIDÆ

### G. DIOPSIS , DIOPSIS.

#### 5. DIOPSIS HOARSEIANA , *Westw.*

*Nigra. Capite testaceo. Thorace inerme. Pedibus rufis.* (Tab. 27, fig. 12.)

Long. 1 1/4 l. ♂. La tête un peu plus large que le thorax. Face et front testacés ; une ligne noire un peu abaissée s'étendant de l'une à l'autre antenne. Celles-ci fauves. Thorax à léger duvet gris ; pas de pointes au métathorax : écusson à pointes fauves. Pieds fauves ; un peu de noirâtre aux cuisses postérieures et intermédiaires ; jambes et tarses antérieurs noirs. Ailes claires , sans tache.

M. Westwood a communiqué cette espèce à M. Bigot sous le nom de *Sphriracephala hoarseiana* ; cependant nous ne reconnaissons pas dans cette espèce les caractères de ce genre formé par Th. Say pour le *Diopsis brevicornis* dont les antennes sont insérées au milieu du front , et les pédoncules oculifères fort courts. Nous croyons donc devoir comprendre l'espèce qui nous occupe parmi les *Diopsis* , dont elle diffère cependant par un caractère assez important : elle ne présente d'épines ni au métathorax , ni au mésothorax , mais seulement à l'écusson.

Nous n'avons pas trouvé cette espèce décrite dans les beaux ouvrages de M. Westwood , et nous la croyons inédite. Elle appartient aux Indes orientales.

## LEPTOPODITES , LEPTOPODITÆ.

### G. CALOBATE , CALOBATA.

#### 16. CALOBATA TRINOTATA , *Nob.*

*Fusca. Thorace rufovittato. Abdomine incisuris rufis. Pedibus*

*rufis*; *anticis fuscis*, *metatarso albo*. *Alis fuscanis tribus maculis albis*. (Tab. 27. fig. 13.)

Long. 3 l. ♀. Face et front d'un fauve brunâtre. Antennes brunes. Ailes : première et deuxième taches blanches sur les nervures transversales ; la troisième près de l'extrémité de l'aile ; cellule anale peu allongée.

Isle Bourbon. M. Bigot.

17. CALOBALA APICALIS, *Nob.*

*Nigra*. *Tarsis anticis albis apice nigris*. *Alis fuscis, fascia apicali alba*. (Tab 27, fig. 14. )

Long. 3 l. ♂. Trompe et face brunes. Front et antennes noirs ; Style à base jaune. Thorax et abdomen noirs. Pieds d'un brun noir ; hanches jaunâtres ; jambes intermédiaires fauves ; les postérieures manquent ; tarsi antérieurs : les deux premiers articles blancs. Ailes brunes, à base pâle ; une bande transversale blanchâtre près de l'extrémité ; cellule anale peu allongée.

De l'île Bourbon. Collection de M. Bigot.

18. CALOBATA RUFIPES.

*Nigra*. *Pedibus rufis, femoribus fusco annulatis*. *Alis fasciis fuscanis*.

Long. 3 1/2 l. Tête manque. Thorax et abdomen noirs, à léger duvet gris. Pieds antérieurs (manquent) ; cuisses intermédiaires et postérieures d'un fauve clair ; les premières à petit anneau brun aux deux tiers de la longueur ; les dernières à anneaux bruns près de la base et aux deux tiers de la longueur ; tarsi bruns. Ailes à bande brunâtre en-deçà de la deuxième nervure transversale ; extrémité brunâtre ; première cellule postérieure fermée ; anale courte, mais oblique.

Asie Muséum.

19. CALOBATA RUFIFACIES, *Nob.*

*Cærulea nigra. Faciè rufa. Alis fascia fusca apice fuscana.*

Long. 3 l. ♀. Face fauve ; côtés à reflets blancs. Front noir, à reflets blancs ; un peu de testacé à la base des antennes. Celles-ci noires. Thorax et abdomen noirs, à reflets bleus et verts ; côtés du premier à léger duvet blanc ; ventre testacé. Pieds (manquent). Ailes claires ; la bande brune non arrondie ; l'extrémité brunâtre, éloignée de la bande ; un point brunâtre à l'extrémité de la cellule anale, première cellule postérieure entr'ouverte ; anale allongée.

Amérique méridionale. Muséum.

G. TOXOPODE, TOXOPODA, *Nob.*

Corps étroit, nu. Tête sphérique. Trompe et palpes retirés dans la cavité buccale. Face nue, perpendiculaire ; épistome saillant. Front assez large antérieurement, plus large postérieurement ♂, nu ; des ocelles. Antennes couchées, n'atteignant pas l'épistome ; les deux premiers articles courts ; le troisième oblong, elliptique ; style nu. Yeux ronds. Thorax un peu allongé. Abdomen oblong, déprimé, de cinq segments. Pieds assez allongés, nus ; jambes un peu arquées. Cuillerons nuls. Ailes à nervure médias-tine simple ; externo-mediaire rapprochée de la sous-marginale à l'extrémité ; deuxième transversale située assez près de la première.

Ces caractères réclament la formation d'un nouveau genre qui appartient à la tribu des Leptopodites et avoisine le genre *Tany-pesa*. Cependant il s'écarte de cette tribu par la longueur des tarsi, et de ce genre par l'épistome saillant et les jambes arquées.

Le nom générique exprime ce dernier caractère. — Ce type appartient à l'Égypte.

1. TOXOPODA NITIDA, *Nob.*

*Nigra nitida. Faciè antennisque testaceis.* (Tab. 27, fig. 45.)

Long. 2  $\frac{1}{3}$  l. ♂. Face testacée. Front noir; côtés mats; une tache luisante, triangulaire, atteignant en pointe le bord antérieur, portant au sommet une saillie ocellifère. Antennes d'un testacé brunâtre. Thorax et abdomen à légers reflets bronzés; le premier moins luisant que le dernier; côtés du thorax à duvet blanchâtre. Pieds noirs; hanches très-luisantes. Balanciers noirâtres. Ailes claires.

De l'Égypte. M. Bigot.

## LAUXANIDES, LAUXANIDÆ.

G. LONCHOEE, LONCHOEA.

2. LONCHOEA AUREA, *Nob.*

*Viridi aurea. Pedibus nigris; tarsis rufis. Alis flavidis.* (Tab. 28, fig. 1.)

Long. 1  $\frac{1}{4}$  l. ♂. Face noire, à reflets blancs. Front et antennes noirs. Thorax et abdomen d'un vert doré; écusson à reflets bleus. Cuisses et jambes noires; tarse fauve; les deux derniers articles bruns. Ailes un peu jaunâtres; nervures pâles, normales.

Afrique. Muséum.

3. LONCHOEA RUFITARSIS, *Nob.*

*Nitida. Thorace cœruleo. Abdomine nigro. Pedibus nigris; tarsis rufis.* (Tab. 28, fig. 2.)

Long. 1  $\frac{1}{2}$  l. ♀. Face, front et antennes noirs. Thorax d'un bleu foncé, à légers reflets violets. Abdomen noir, à légers reflets verts. Cuisses et jambes assez épaisses, d'un noir mat; tarse menus, fauve, à dernier article brunâtre. Ailes claires, à base jaunâtre.

De l'Amérique septentrionale, collection de M. Hoffmeister, de Nordshausen.

G. LAUXANIE, LAUXANIA.

3. LAUXANIA RUFICORNIS, *Nob.*

*Viridi nigra nitida. Antennis rufis. Tibis tarsisque rufis. Alis flavidis.* (Tab. 28, fig. 3.)

Long. 1 1, 4 l. ♂ ♀. Palpes noirs. Face luisante. Front à bande fort étroite, matte; côtés luisants, larges. Antennes fauves; style brun, assez longuement velu. Thorax et abdomen d'un vert noirâtre luisant. Hanches testacées; cuisses noires; jambes d'un fauve obscur; antérieures noires; tarsi fauves. Ailes un peu jaunâtres; nervures normales

Brésil. Bahia.

## G. ULIDIE, ULIDIA.

### 3. ULIDIA TARSATA, *Nob.*

*Viridis. Metatarso albo.*

Long. 2 l. ♂ ♀. Trompe et palpes noirs. Face, front, thorax et abdomen d'un vert foncé. Antennes et pieds noirs; métatarses antérieur et intermédiaire blancs; tarsi postérieurs fauves, à dernier article brun. Ailes claires; nervures normales.

Isle Bourbon. M. Bigot.

## G. CÉLYPHE, CELYPHUS.

### CELYPHUS OBTECTUS, *Dalman.*

*Thorace scutelloque chalybeis. Antennis pedibusque ferrugineis.*

Parmi plusieurs individus que nous avons observés, quelques-uns avaient le thorax et l'écusson ferrugineux, à reflets bleus plus ou moins prononcés. De plus, l'un d'entre eux avait l'abdomen (vu en dessous de l'écusson) également ferrugineux: les autres l'avaient d'un noir très-luisant à reflets bleus.

Indes orientales. Raypore, Mussoum, Dinopore.

### 1. CELYPHUS FUSCIPES, *Nob.*

*Æneo viridis. Capite testaceo. Pedibus fuscis, tarsi rufis.*  
(Tab. 28, fig. 4.)

Long 1 l. Voisin du *C. scutatus*. Face et front testacés, à reflets bleus. Antennes: les deux premiers articles testacés; le troisième d'un

brun noirâtre. Thorax un peu plus large que long, vert, à reflets bleus, finement ponctué au milieu, lisse sur les côtés : écusson une fois plus long que large, d'un vert brillant, entièrement et finement ponctué. Abdomen également vert. Cuisses d'un noir brunâtre : jambes d'un brun testacé : tarses fauves.

Indes orientales. Mozadabad. Collection de M. Bigot.

## HYDROMYZIDES , HYDROMYZIDÆ.

### G. NOTIPHILE, NOTIPHILA.

#### 1. NOTIPHILA SPLENDENS, *Nob.*

*Viridi-aurea. Antennis pedibusque flavis; femoribus nigris. Alis flavidis.*

Long. 3 4 l. ♀. Face et front d'un vert brillant; ce dernier nu. Antennes d'un jaune orangé; style nu. Thorax et abdomen d'un vert brillant, à reflets dorés et cuivreux. Cuisses noires, à genoux jaunes; jambes et tarses jaunes. Ailes jaunâtres.

De l'Égypte. M. Bigot.

#### 2. NOTIPHILA NIGRIPES, *Nob.*

*Nigra, cinereo-pubescent. Pedibus nigris.*

Long. 2 3 l. ♂ ♀. Palpes et antennes noirs. Face, front, à léger duvet gris; ce dernier nu. Thorax et abdomen à duvet gris. Ailes claires; la deuxième transversale située au milieu de l'aile et éloignée de la première.

De l'Égypte. M. Bigot.

#### 3. NOTIPHILA RUFITARSIS, *Nob.*

*Cinerea. Antennis rufis apice nigris. Pedibus nigris, genubus tarsisque rufis. Alis albidis.*

Long. 1/2 l. ♀. Face et front gris. Antennes : les deux premiers articles fauves : le troisième noir. Thorax et abdomen cendrés. Cuisses

et jambes noires ; genoux et tarses fauves ; les derniers articles de ces derniers noirs. Ailes blanchâtres.

De l'Egypte. M. Bigot.

G. EPHYDRE, EPHYDRA.

2. EPHYDRA BICOLOR, *Nob.*

*Thorace nigro, cinereo pubescente. Abdomine basi nigro, apice cinereo. Antennis pedibusque nigris.*

Long. 4 l. ♀. Face jaunâtre. Front noirâtre. Antennes noires, à style nu. Thorax noir, à duvet cendré. Abdomen : les trois premiers segments noirs ; les deux derniers cendrés. Pieds nus. Ailes grisâtres ; nervures comme la fig. 9, Meig.

De l'Egypte. M. Bigot.

3. EPHYDRA CHILENSIS, *Nob.*

*Viridis, griseo pubescens. Pedibus rufis.* ( Tab. 28, fig. 5.

Long. 1 3/4 l. ♀. Face d'un gris un peu jaunâtre. Front d'un bleu luisant, à léger duvet gris. Antennes noires ; style brièvement velu. Thorax et abdomen à duvet gris. Pieds fauves ; cuisses antérieures noirâtres ; les autres brunâtres au milieu ; jambes obscures à l'extrémité ; les trois derniers articles des tarses obscurs. Ailes assez claires.

Chili. M. Pissis. Muséum.

GÉOMYZIDES, GEOMYZIDÆ.

G. PIOPHILE, PIOPHILA.

2. PIOPHILA NIGRICEPS, *Nob.*

*Atra thorace nitido. Abdomine cinereo pubescente. Femoribus nigris basi rufis ; tibiis rufis ; tarsis nigris.* ( Tab. 28. fig. 6. )

Long. 4 1/2 l. ♀. Palpes noirs. Face et front noirs, à léger duvet gris. Antennes noires. Thorax et écusson d'un noir luisant. Abdomen noir, à



duvet gris ; incision du deuxième segment d'un noir luisant. Cuisses antérieures noires ; intermédiaires noires , à base fauve ; postérieures manquent ; jambes fauves ; tarsi noirs. Balanciers jaunes. Ailes claires, à base jaunâtre.

De l'Amérique septentrionale. Collection de M. Hoffmeister, de Nordshausen.

G. SILBA, SILBA, *Nob.*

Tête assez déprimée. Face perpendiculaire ; épistome peu saillant, à soies nulles ou rudimentaires. Front non saillant, assez large, muni de soies. Antennes couchées, atteignant l'épistome. Deuxième article court ; troisième prismatique, six fois aussi long que le deuxième ; style brièvement plumeux. Yeux ovales, nus. Ecusson hémisphérique, muni de quatre soies. Abdomen ovale, de quatre segments distincts. Pieds ordinaires, presque nus. Ailes : cellule médiastine distincte à l'extrémité ; les transversales distantes l'une de l'autre.

Ce nouveau genre a des rapports avec les *Piophilis* ; mais il s'en distingue par la plupart de ces caractères et surtout par la tête, les antennes, l'écusson.

Le nom générique fait allusion au poli du corps. Le type est de l'isle Bourbon.

1. SILBA VIRESCENS, *Nob.*

*Nigra nitida, viridi micans. Alis flavidis.* (Tab. 28, fig. 7.)

Long. 1 1/2 l. ♀ ♂. Palpes noirs. Face et front d'un noir peu luisant. Antennes noires. Thorax et abdomen d'un noir fort luisant, à légers reflets verts. Pieds noirs. Ailes claires, jaunâtres, surtout à la base : nervures assez pâles ; cellule médiastine brunâtre.

Isle Bourbon. M. Bigot.

G. DROSOPHILE, DROSOPHILA.

5. DROSOPHILA ALBO FASCIATA, *Nob.*

*Thorace testaceo. Abdomine fusco fascia alba. Capite rufis. Pedibus flavis.* (Tab. 28, fig. 8.)

Long. 1 l. ♂ ♀. Palpes jaunes. Face fauve, à duvet blanc. Front fauve. Antennes jaunes; style à longs poils. Thorax testacé. Abdomen d'un brun noirâtre; base testacée; troisième segment à bande de duvet blanc au bord postérieur. Pieds jaunes. Ailes claires, à base un peu jaunâtre.

Nouvelle Galle du sud. Muséum.

## 6. DROSOPHILA FUNEBRIS, Meig.

Des individus de cette espèce se sont trouvés dans l'Amérique septentrionale.

Collection de M. Hoffmeister, de Nordshausen.

## OSCINIDES, OSCINIDÆ.

### G. CHLOROPS, CHLOROPS.

#### 1. CHLOROPS RUFICEPS, Nob.

*Nitida. Thorace rufo, fuscanti vittato; scutello flavo. Abdomine nigro. Capite, antennis pedibusque rufis.*

Long.  $3/4$  l. ♀. Face et front fauves; ce dernier à tache triangulaire d'un fauve rougeâtre luisant, à point noir au vertex. Antennes fauves. Thorax fauve, à bandes brunâtres; côtés fauves; écusson jaune. Abdomen d'un noir luisant. Pieds jaunes; un point noir à l'extrémité des cuisses postérieures. Ailes claires; nervure costale ne s'étendant que jusqu'à la sous-marginale; transversales situées comme à la fig. 17, Meig.

De l'Égypte. M. Bigot.

#### 2. CHLOROPS INCISURALIS, Nob.

*Nigra. Abdomine incisuris flavis, capite, pedibusque rufis, femoribus nigris.*

Long.  $3/4$  l. ♂. Face et front fauves. Antennes: les deux premiers articles fauves; le troisième noir. Thorax et écusson à duvet grisâtre. Abdomen luisant, à incisions jaunes. Cuisses noires; antérieures et inter-

médiaires à base jaunâtre; jambes jaunes; postérieures à anneau noir; farses jaunes. Ailes un peu jaunâtres; nervure costale s'étendant jusqu'à l'externo-médiaire; transversales comme dans la fig. 17, Meigen.

De l'Egypte. M. Bigot.

### 3. CHLOROPS ASSIMILIS, Nob.

*Flava. Thorace vittis latis nigris, scutello flavo. Abdomine nigro, margine laterali flavo. Fronte triangulo nigro, magno. Antennis nigris.* (Tab. 28, fig. 9.)

Long. 1 l. ♀. Voisin du *C. limbata*, Meig. Front à grande tache triangulaire d'un noir luisant. Thorax à bandes noires, séparées seulement par une ligne jaune; écusson d'un jaune blanchâtre. Abdomen noir, légèrement bordé de jaune. Balanciers d'un blanc jaunâtre. Ailes: nervure costale s'étendant jusqu'à la sous-marginale.

De l'Amérique septentrionale. Collection de M. Hoffmeister, de Nordshausen.

### 4. CHLOROPS TESTACEA, Nob.

*Testacea. Capite flavo. Fronte triangulo nigro. Thorace nigro vittato, scutello pedibusque flavis.* (Tab. 28, fig. 10.)

Long. 1 l. ♂ ♀. Trompe noire. Face inclinée, jaune, à duvet blanc. Front jaune, à tache triangulaire d'un noir luisant. Antennes noires. Thorax à bandes contiguës d'un noir un peu luisant; côtés testacés; écusson d'un jaune citron. Abdomen d'un testacé plus ou moins foncé. Pieds jaunes; dernier article des tarses obscur. Balanciers jaunes. Ailes claires; nervure costale s'étendant jusqu'à la sous-marginale.

De l'Amérique septentrionale. Collection de M. Hoffmeister, de Nordshausen.

### 5. CHLOROPS SOROR, Nob.

*Nigra nitida. Tibiis tarsisque flavis.* (Tab. 28, fig. 11.)

Long. 3/4 l. ♀. Face et front noirs, quelquefois un peu de jaune à la face. Antennes noires. Thorax et abdomen d'un noir luisant. Cuisses

noires ; jambes jaunes, à base noire ; tarsi jaunes , à derniers articles obscurs. Balanciers bruns. Ailes claires ; nervure costale s'étendant jusqu'à l'externo-médiaire.

De l'Amérique septentrionale. Collection de M. Hoffmeister, de Nordshausen.

Cette espèce est voisine du *C. pusilla*. Meig.

#### 6. CHLOROPS ATRA, *Nob.*

*Atra. Pedibus flavidis ; femoribus fuscis.* (Tab. 28, fig. 12.)

Long. 1, 2 l. ♀. D'un noir mat, à léger duvet gris. Cuisses d'un brun noirâtre ; jambes d'un jaune un peu brunâtre ; tarsi d'un jaune fauve. Cuillercrons jaunes. Ailes claires ; nervure costale s'étendant jusqu'à la sous-marginale.

De l'Amérique septentrionale. Collection de M. Hoffmeister, de Nordshausen.

### CORIIACÉS, CORIIACEÆ.

#### G. BRACHYTARSINE, BRACHYTARSINA.

Corps hérissé. Tête petite, arrondie. Trompe saillante, assez courte, conique, inclinée. Face et front assez large. Antennes courtes, avancées ; les deux premiers articles peu distincts ; le troisième disciforme, entouré de poils. Yeux ronds. Thorax large, assez court, arrondi ; écusson assez large. Abdomen assez étroit, elliptique ; armure copulatrice relevée. Pieds velus, assez courts ; cuisses épaisses ; jambes renflées vers l'extrémité ; tarsi épais, égalant à peine la moitié de la longueur des jambes ; deux pelottes ; deux ongles munis de petites pointes au côté extérieur et accompagnés de deux soies. Ailes bordées de soies au côté extérieur et de petits poils à l'intérieur ; pas de nervure médiastine ; marginale et sous-marginale, aboutissant au bord extérieur ; externo et interno médiaires aboutissant près de l'extrémité ; première transversale située en deça du milieu ; deuxième assez près de l'extrémité ; pas d'anale distincte.

Nous formons ce genre pour un Diptère qui a quelques rapports avec le *strebla respertilionis*, Wied, *hippobosca Vesp.* Fab. que nous ne connaissons que d'après la description et la figure qu'en donnent ces auteurs. Ces rapports consistent dans la petitesse et la figure du corps, dans la villosité des pieds et dans la disposition des nervures des ailes, quoique différents à certains égards. Enfin dans le genre de vie parasite, car, quoique nous ne connaissions pas celui du Diptère qui nous occupe, la conformation de ses pieds et surtout de ses tarse ne permet pas de douter qu'elle ne soit appropriée à l'action de s'accrocher aux poils ou aux plumes des animaux supérieurs.

Les différences, beaucoup plus considérables, se montrent dans la forme de la tête, du thorax et de l'abdomen, dans la grandeur des yeux, dans la présence des antennes, qui ne sont pas distinctes dans le *Strebla*, dans la brièveté et l'épaisseur des pieds, dans la brièveté des tarse, dans la présence des pelottes, dans la forme des ongles, dans les soies qui bordent les ailes, dans le nombre moins grand des nervures, qui n'est que de quatre longitudinales au lieu de six, et de deux transversales au lieu de trois, enfin, dans la couleur des ailes.

A ces différences se joint celle de la patrie, qui est l'Algérie au lieu de l'Amérique méridionale.

Nous donnons à ce genre le nom de *Brachytarsina*, qui fait allusion à la brièveté des tarse.

A l'exemple de Fabricius et de Wiedemann, qui ont compris le genre *Strebla* parmi les Pupipares, nous y comprenons le genre *Brachytarsina*, qui nous paraît devoir y former une nouvelle tribu.

#### 1. BRACHYTARSINA FLAVIPENNIS, *Nob.*

*Ferruginea. Alis flavis.* (Tab. 28, fig. 13.)

Long. 1 1/4 l. ♂. Tout le corps compris les yeux, d'un ferrugineux mat. Les pieds moins foncés. Ailes jaunes, à nervures jaunes

Algérie. M. Bigot.

## G. ORNITHOMYIE, ORNITHOMYIA.

6. ORNITHOMYIA ASIATICA, *Nob.*

*Picea. Capite rufo, scapulis rufis. Pedibus virescentibus, tarsis nigris.* (Tab. 28, fig. 14.)

Long. 3 1/2 l. Palpes, antennes, face et front fauves. Thorax noirâtre, à épaules et poitrine fauves. Abdomen noirâtre. Pieds d'un jaune verdâtre, noirâtres en-dessus; tarses noirs. Ailes roussâtres; cellule basilaire interne sensiblement plus courte que l'externe.

D'Asie. Muséum.

7. ORNITHOMYIA TASMANENSIS, *Nob.*

*Rufescens. Tibiis tarsisque flavidis.* (Tab. 28, fig. 15.)

Long. 2, 2 1/2 l. Corps d'un roussâtre terne. Ailes jaunâtres; les deux cellules basilaires à peu près de la même longueur.

De la Tasmanie.

## G. NYCTÉRIE, NYCTERIBIA.

1. NYCTERIBIA OEGYPTIA, *Nob.*

*Ferruginea nitida. Tarsis arcuatis.* (Tab. 28, fig. 16.)

Long. 1. l. ♀. Palpes assez menus à l'extrémité, munis de longues soies en-dessous et à l'extrémité. Hanches un peu allongées, munies de fort petites soies en-dessous, presque nues en-dessous. Cuisses médiocrement renflées, presque nues; antérieures à deux petites soies près de l'extrémité en-dessous, et deux divergentes en-dessous entre la base et le milieu; postérieures à petites pointes en-dessous; jambes peu épaisses, peu poilues, nues en-dessous; antérieures à deux soies en-dessous, l'une près de la base, l'autre entre l'extrémité et le milieu; postérieures à sept ou huit soies en-dessous, dont les deux assez longues et les intermédiaires courtes; premier article des tarses nu, très-peu arqué; les autres munies de petites pointes.

De l'Égypte. M. Bigot.

---

 EXPLICATION DES FIGURES.
 

---

*Planche 15.*

- Fig. 1 *Conops pica*.  
 ——— 2 ——— *aureo-rufa* (caput).  
 - - - 3 ——— *nigri testacea* (caput).  
 ——— 4 ——— *emarginata* (ala).  
 - - - 5 *Pleurocerina fasciata* (*a* caput, *b* abdomen).  
 ——— 6 *Aulacephala maculithorax* (*a* et *b* caput).  
 ——— 7 *Dejeunia armata* (caput, *a* antenna).  
 - - - 8 *Echinomyia immaculata* (caput, *a* antenna).  
 ——— 9 ——— *pumila* (caput, *a* antenna).  
 ——— 10 ——— *pygmœa* (caput, *a* antenna, *b* ala).  
 - - - 11 *Hystericia rufipes* (caput, *a* ala).  
 ——— 12 *Micropalpus pilifacies*.  
 - - - 13 ——— *concavicornis* (caput, *a* ala).  
 - - - 14 ——— *nitidus* (caput, *a* antenna, *b* ala).  
 ——— 15 *Aprotheca rufipes* (*a* caput).

*Planche 16.*

- Fig. 1 *Exoalpus bicolor* (*a* caput, *b* antenna).  
 ——— 2 *Gonia javana* (ala).  
 ——— 3 *Gonistylum ruficorne* (*a* caput, *b* antenna).  
 ——— 4 *Polichoeta nigra* (*a* caput, *b* antenna).  
 - - - 5 *Nemorœa nitidiventris* (*a* caput, *b* antenna).  
 ——— 6 ——— *bicolor* (caput, *a* antenna, *b* ala).  
 - - - 7 ——— *pictipennis* (caput, *a* antenna, *b* ala).

- Fig. 8 *Chlorogaster tasmanicæ* (*a* caput, *b* antenna).  
 ——— 9 *Chrysosoma flaviceps* (caput, *a* antenna, *b* ala).

*Planche 17.*

- Fig. 1 *Exorista auriceps* (caput, *a* ala).  
 ——— 2 ——— *dispar* (ala).  
 ——— 3 ——— *flavipes* (ala).  
 ——— 4 ——— *rufomaculata et argenteiceps* (caput, *a* ala).  
 ——— 5 ——— *marginata*.  
 ——— 6 ——— *translucens* (ala).  
 ——— 7 ——— *niveifacies* (caput, *a* ala).  
 ——— 8 *Masicera viridiventris* (ala).  
 ——— 9 ——— *niveifacies* (ala).  
 ——— 10 ——— *niveiceps* (ala).  
 ——— 11 ——— *fulviventris*.  
 ——— 12 ——— *cæsiofasciata* (ala).  
 ——— 13 ——— *argenteiceps* (caput).  
 ——— 14 ——— *consanguinea* (ala).  
 ——— 15 ——— *similis* (ala).  
 ——— 16 ——— *auriceps* (caput).  
 ——— 17 *Cheteprosopa cyanea* (*a* caput, *b* antenna).

*Planche 18.*

- Fig. 1 *Phorocera javana* (ala).  
 ——— 2 ——— *hyalipennis* (ala).  
 ——— 3 ——— *grandis* (caput, *a* antenna, *b* ala).  
 ——— 4 ——— *ornata* (*a* caput).  
 ——— 5 ——— *subpubescens* (caput, *a* antenna, *b* ala).  
 ——— 6 ——— *maculata* (ala).  
 ——— 7 ——— *mueroicornis* (caput).  
 ——— 8 *Teretrophora fasciata* (*a* caput, *b* abdomen, *c* antenna).  
 ——— 9 *Degeeria lateralis* (*a* caput).  
 ——— 10 ——— *albiceps* (ala).



- Fig. 11 *Blepharella lateralis* (*a* caput , *b* antenna).  
—— 12 *Tachina javana* (ala).  
—— 13 ——— planiventris (ala).  
—— 14 *Platytainia maculata* (*a* caput , *b* antenna).

*Planche 19.*

- Fig. 1 *Myobia cingulata* (*a* caput).  
—— 2 *Leptostylum pulchellum* (*a* caput , *b* antenna).  
—— 3 *Trichostylum rufipalpis* (*a* caput , *b* antenna).  
—— 4 *Heterometopia analis* (caput).  
—— 5 *Prosopochoeta nitidiventris* (*a* caput).  
—— 6 *Ochroplevrum javanum* (*a* caput , *b* antenna).  
—— 7 *Megistogaster fuscipennis* (*a* caput , *b* abdomen , *c* antenna).

*Planche 20.*

- Fig. 1 *Ocyptera flavifrons* (*a* caput).  
—— 2 *Elomyia marginata* (*a* caput)  
—— 3 *Hyalomyia rufiventris* (ala).  
—— 4 ——— chilensis (ala).  
—— 5 *Rutilia nigrithorax*.  
—— 6 ——— viriditestacea .  
—— 7 ——— analoga (ala).  
—— 8 ——— substus tomentosa.  
—— 9 ——— assimilis (ala).  
—— 10 *Diaphania ruficornis* (*a* caput).

*Planche 21.*

- Fig. 1 *Ptilostylum albomaculatum* (*a* caput).  
—— 2 *Graphalostylum dorso-maculatum* (*a* caput).  
—— 3 *Platytropesa auriceps* (*a* caput).  
—— 4 *Chetogaster violacea* (*a* caput).  
—— 5 *Microtropesa nigricornis* (abdomen).

- Fig. 6 *Gymnostylia* 4 *maculata* (caput, a ala).  
----- 7 *Gnadochæta* *cœrulea* (a caput).  
----- 8 *Dexia* *testaceicornis* (ala).  
----- 9 ———— *appendiculata* (ala).  
----- 10 ———— *tessellata* (ala).  
----- 11 *Prosenia* *dispar* (caput, a ala).  
----- 12 ———— *mexicana*.

*Planche 22.*

- Fig. 1 *Microcerella* *rufomaculata* a caput).  
----- 2 *Catapicephala* *splendens* (a caput, b antenna).  
----- 3 *Toxotarsus* *rufipalpis* (a caput).  
----- 4 *Glossina* *longipalpis* (abdomen).  
----- 5 *Stomoxys* *nigra* (caput, a ala).  
----- 6 *Idia* *marginata* (caput, a ala).  
----- 7 ———— *unicolor* et 4 *maculata* (ala).  
----- 8 *Rhynchomyia* *incisuralis* (a caput).  
----- 9 *Calliphora* *peruviona* (ala).  
----- 10 *Ochromyia* *hyalipennis* (caput, a antenna, b ala).  
----- 11 ———— *incisuralis* (ala).

*Planche 23.*

- Fig. 1 *Lucilia* *madagascariensis* et *terræ novæ*. (ala).  
----- 2 ———— *arcuata* et *testacei* facies (ala).  
----- 3 ———— *rectinevris* (ala).  
----- 4 ———— *varipes* (ala).  
----- 5 ———— *fuscipennis* *rubrifrons* (ala).  
----- 6 *Pyrellia* *viridifrons* (ala).  
----- 7 ———— *maculipennata* (ala).  
----- 8 *Cyrtonevra* *longicornis* (ala).  
----- 9 ————  *analis*.  
----- 10 ————  *flavicornis*.

- Fig. 11 *Microchylum vittatum* (a caput).  
----- 12 *Aricia olivacea* (ala).  
----- 13 — — *cœruleigaster* (ala).  
----- 14 — — *nitida* (ala).  
----- 15 — — *nigrimanus* (ala).  
----- 16 — — *rufiguttata* (ala).  
----- 17 *Brachygasterina violaceiventris* (ala).  
----- 18 *Brachypalpus pilosus* (a caput).

*Planche 24.*

- Fig. 1 *Spilogaster amœnus* (ala).  
----- 2 — — — — *limbatinevris* (caput).  
----- 3 *Leucomelina pica* (a caput).  
----- 4 *Hydrotœa javana* (ala).  
----- 5 *Limnophora rufipes* (ala).  
----- 6 ————— *fuscinevris* (caput, a ala).  
----- 7 *Lispe dissimilis* (a caput).  
----- 8 — — *Desjardinsii* (ala).  
----- 9 *Chortophila chilensis* (caput, a ala).  
----- 10 *Anthomyia rufofasciata* (ala).  
----- 11 ————— *rubrifrons* (ala).  
----- 12 ————— *ovativentris* (ala).  
----- 13 ————— *propinqua*.  
----- 14 *Craspedochaeta punctipennis* (a caput, b abdomen).  
----- 15 *Macrochaeta rufipes* (a caput).  
----- 16 *Cœnosia punctipennis* (caput).

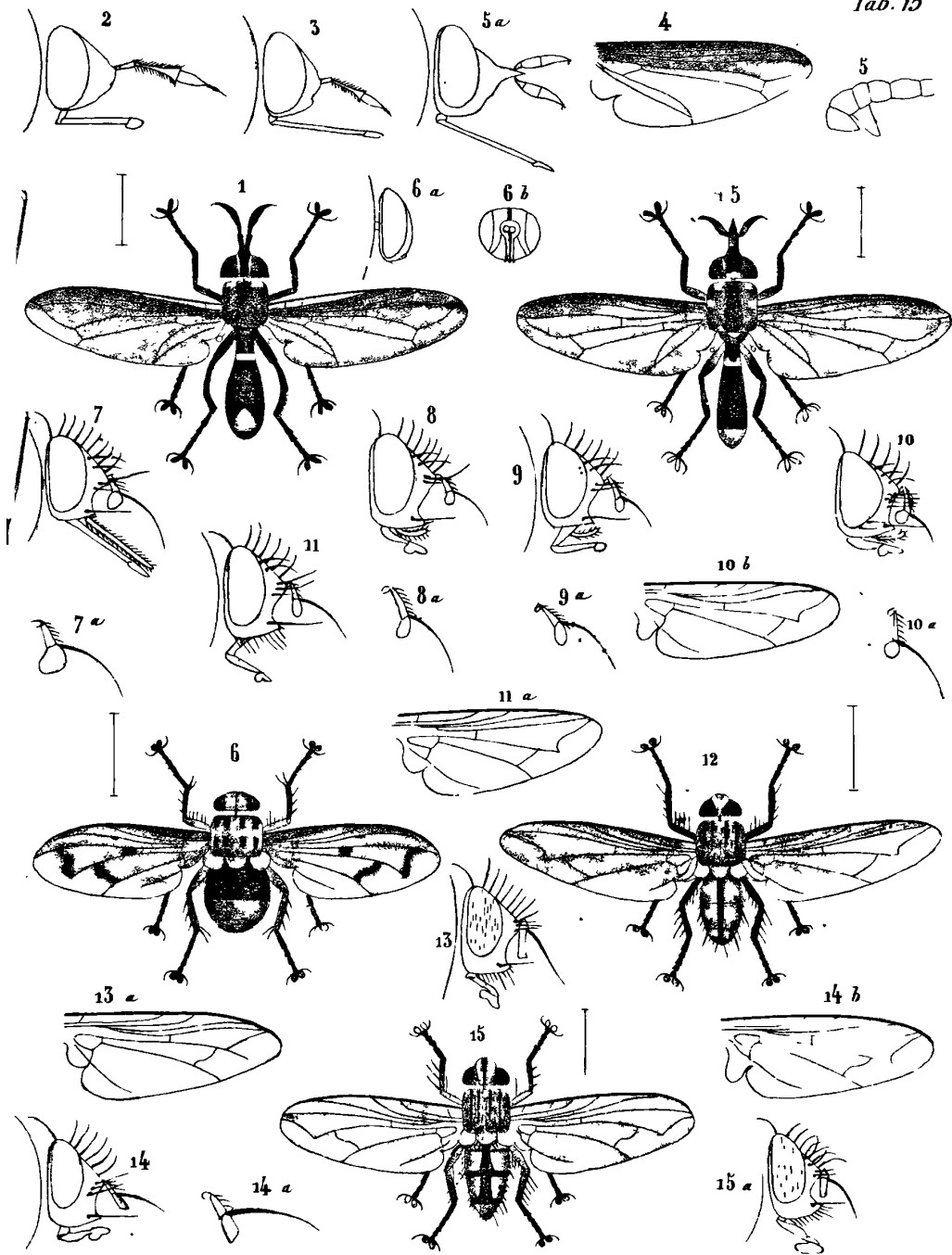
*Planche 25.*

- Fig. 1 *Ctenostylum rufum* (a b caput).  
----- 2 *Cordylura geniculata* (ala).  
----- 3 *Chœtura rufipes* (a caput).  
----- 4 *Orthostylum rufipes* (a caput).  
----- 5 *Scatophaga calcarata* (caput, a pes posticus, b ala).

- Fig. 6 *Dryomyza maculipennis* (caput, *a* ala).  
 ----- 7 *Sapromyza incisuralis* (ala).  
 ----- 8 ----- *nigriceps* (ala).  
 ----- 9 ----- *ochracea et maculifrons* (ala).  
 ----- 10 ----- *S. punctata* (ala).  
 ----- 11 *Sciomyza nigriventris et nigricornis* (caput. *a* anus, *b* ala).  
 ----- 12 ----- *bicolor* (caput, *a* ala).  
 ----- 13 ----- *virescens* (ala).  
 ----- 14 ----- *annulipes* (anus).  
 ----- 15 ----- *patagoniensis* (ala).  
 ----- 16 *Helomyza vittata et chilensis*.  
 ----- 17 *Ectecephalum albistylum* (*a* caput).

*Planche 26.*

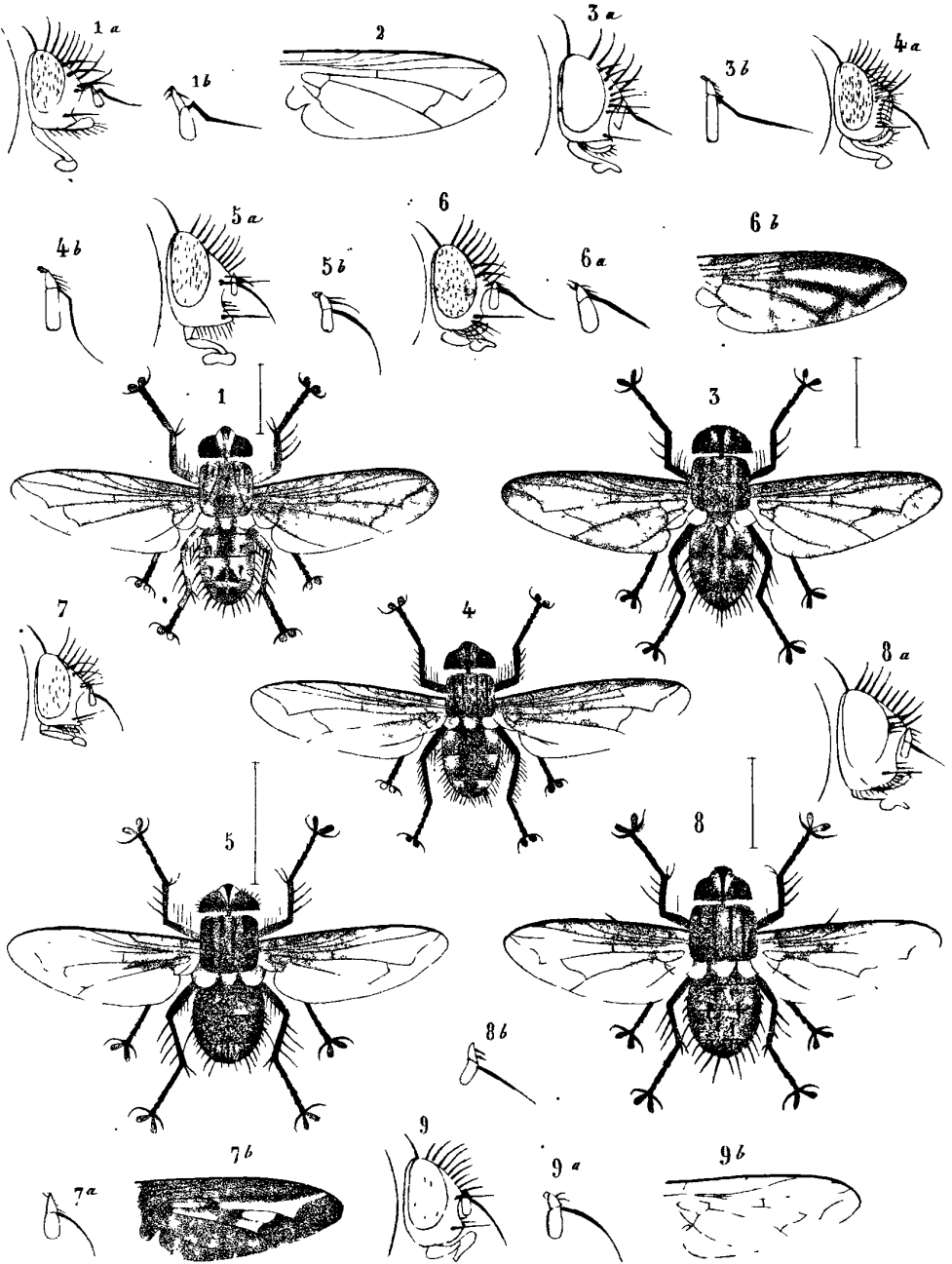
- Fig. 1 *Oxycephala fenestrata* (abdomen, *a* ala).  
 ----- 2 *Platystoma albolineata* (ala).  
 ----- 3 ----- *lunulata* (*a* caput.)  
 ----- 4 *Senopterina gigas* (ala).  
 ----- 5 ----- *scutellaris* (ala).  
 ----- 6 ----- *nigripes* (ala).  
 ----- 7 *Ortalis Bigotii* (ala).  
 ----- 8 *Dacus ferruginea* (ala).  
 ----- 9 *Meracantha maculipennis* (*a* caput).  
 ----- 10 *Urophora mauritanica* (ala).  
 ----- 11 ----- *vittithorax* (ala).  
 ----- 12 ----- *testacea* (ala).  
 ----- 13 ----- *nigripes* (ala).  
 ----- 14 ----- *ruficeps* (ala).  
 ----- 15 ----- *scutellaris* (ala).  
 ----- 16 ----- *Bahiensis* (ala).  
 ----- 17 ----- *antillarum* (ala).  
 ----- 18 *Toxura maculipennis* (*a* caput, *b* abdomen).



Maquart del.

Lith de P. Robaut a Douai

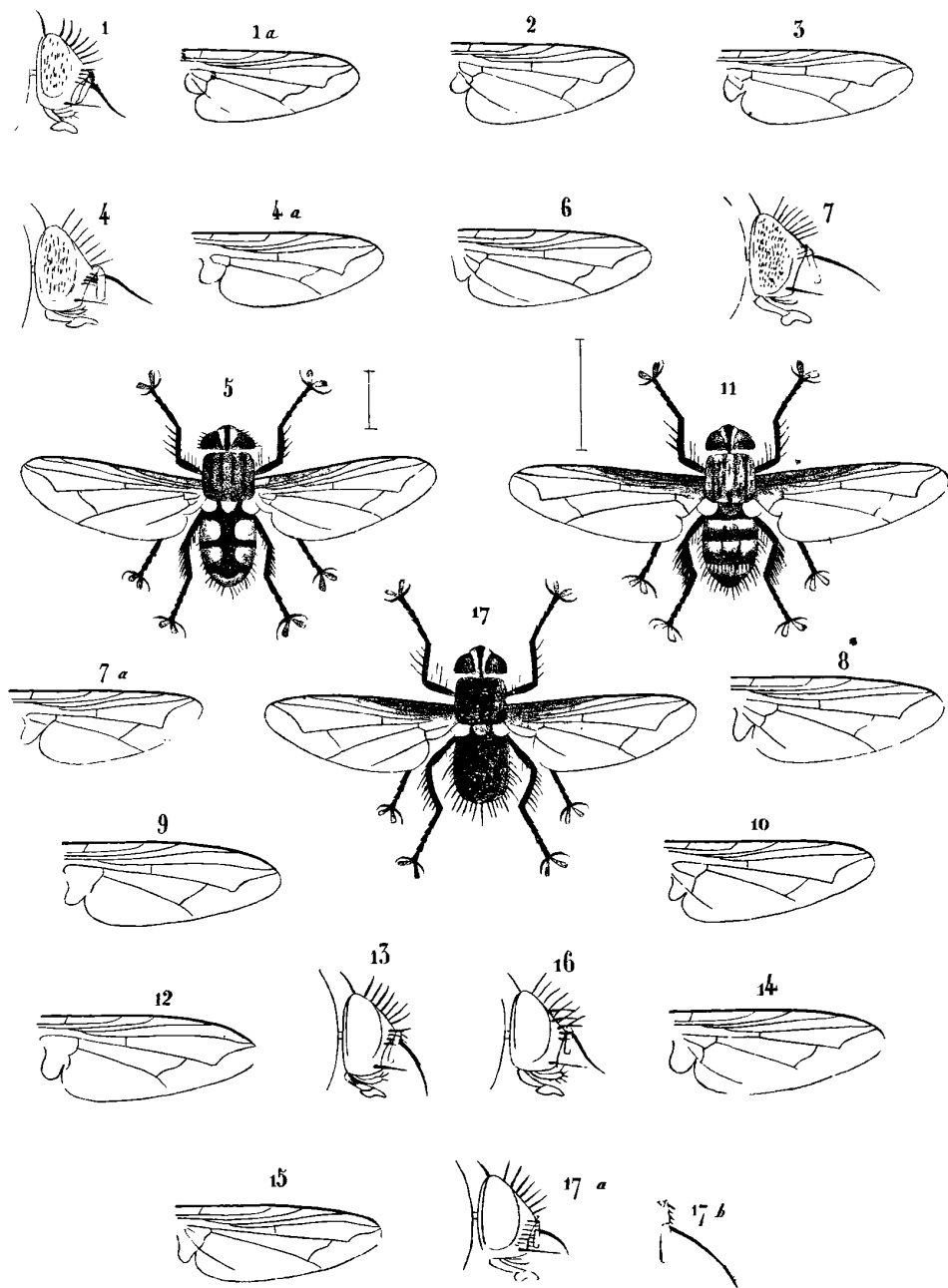
Conops 1 - 4. Pleurocerina 5. Aulacephala 6. - Dejeania 7. -  
 Echinomyia 8-10. - Hystericia 11. - Micropalpus 12-14. - Aprotheca 15.



Macquart del

Lith de F. Rohaut à Douai

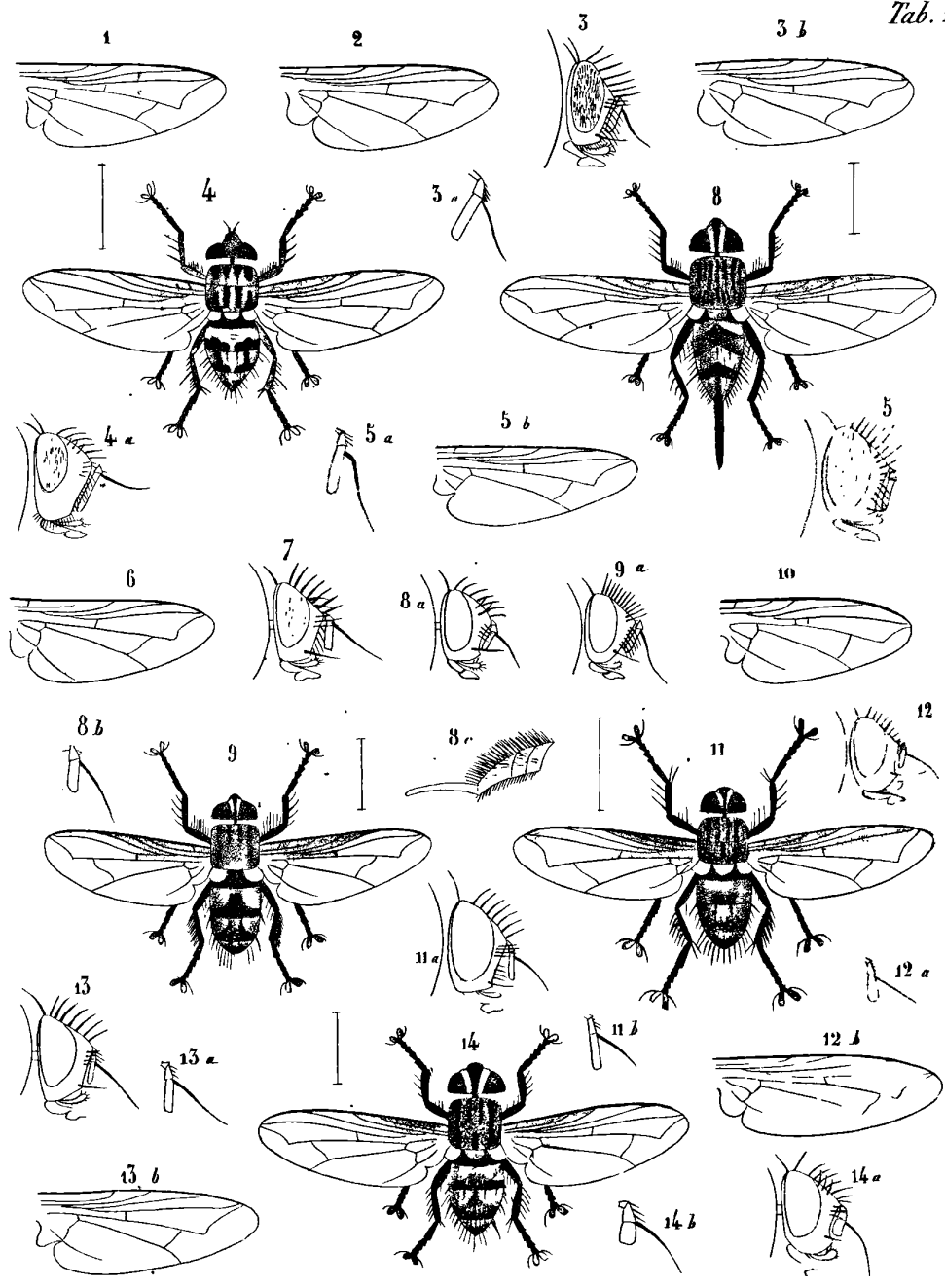
Exopalpus 1. - Gonia 2. - Conistylum 3. - Polychæta 4. -  
 IRIS - LILLIAD - Université Lille 1  
 Nematocera 5-7. - Chlorogaster 8. - Chrysosoma 9.



Ma quart del

(lith de F. Robaut a Bo...)

*Exorista* 1-7. — *Masiera* 8-16. — *Chæteprosopa* 17.  
IRIS - LILLIAD - Université Lille 1

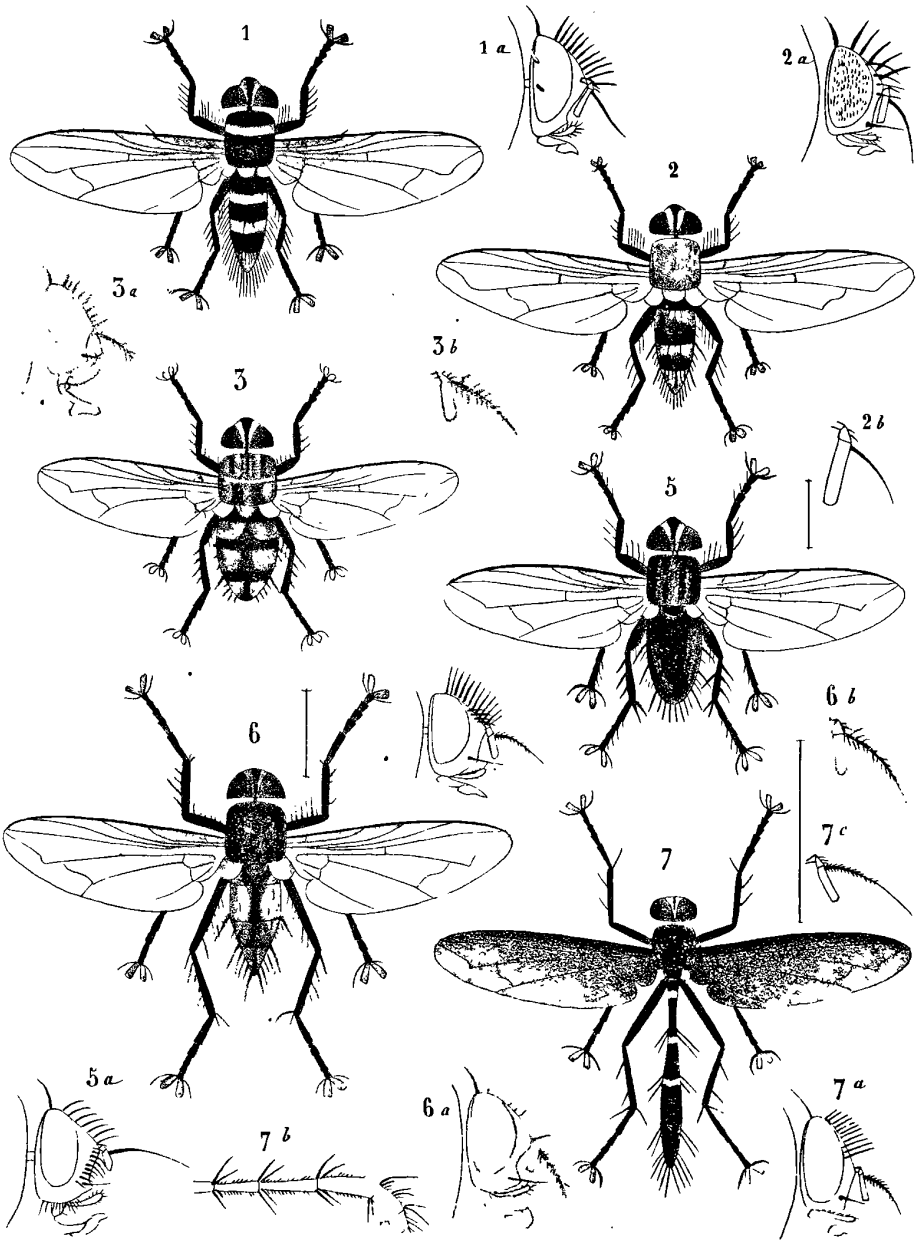


Marquard del.

Lith. de F. Volant a Douai

Phorocera 1-7. — Teretophora 8. — Degeeria 9-10. — Blepharella 11. —  
 Tachina 12-13. — Phatylainia 14.  
 IRIS - LILLIAD - Université Lille 1

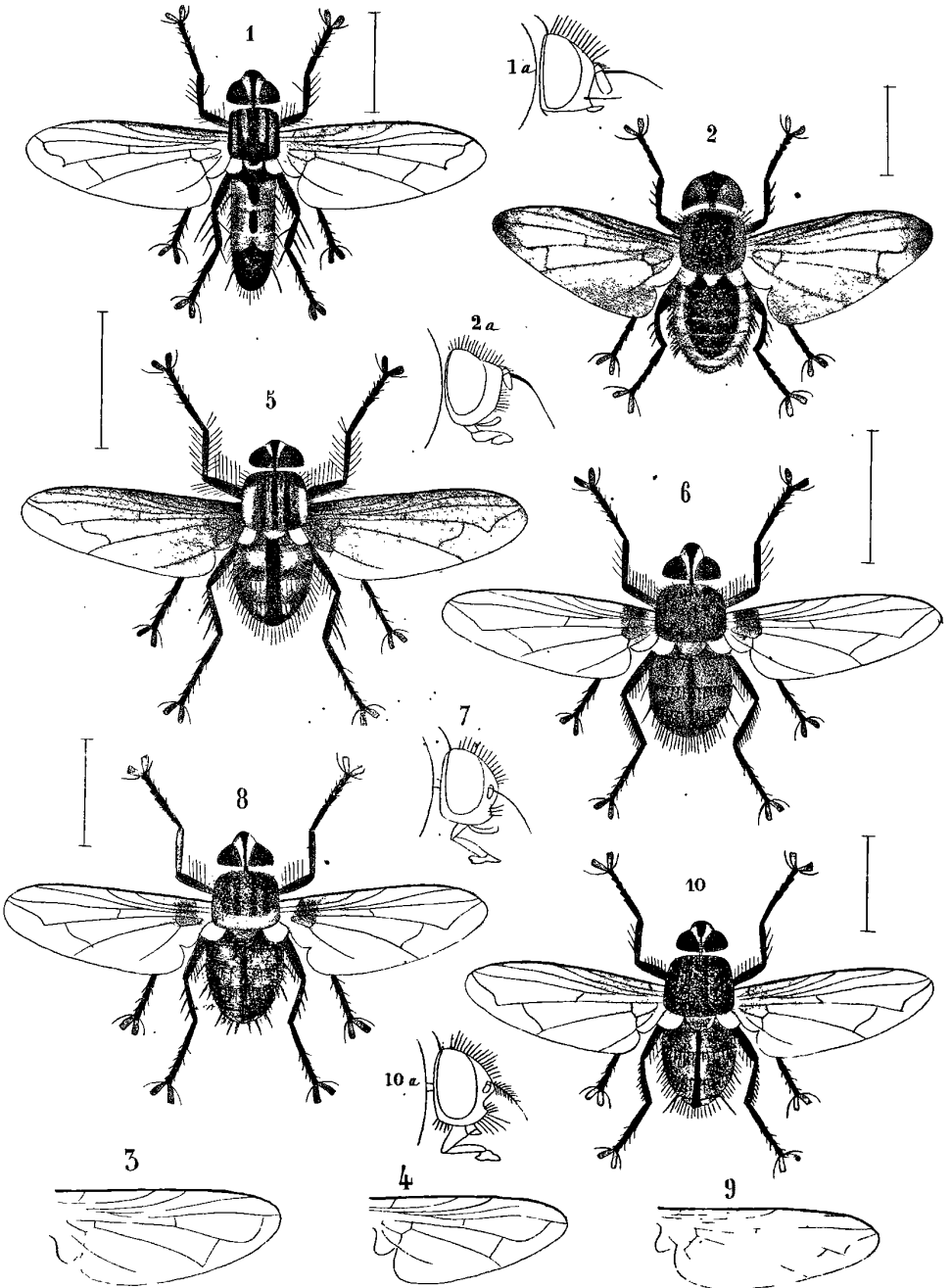




Macquart del

Litho di P<sup>e</sup> Rohaut a. Duval

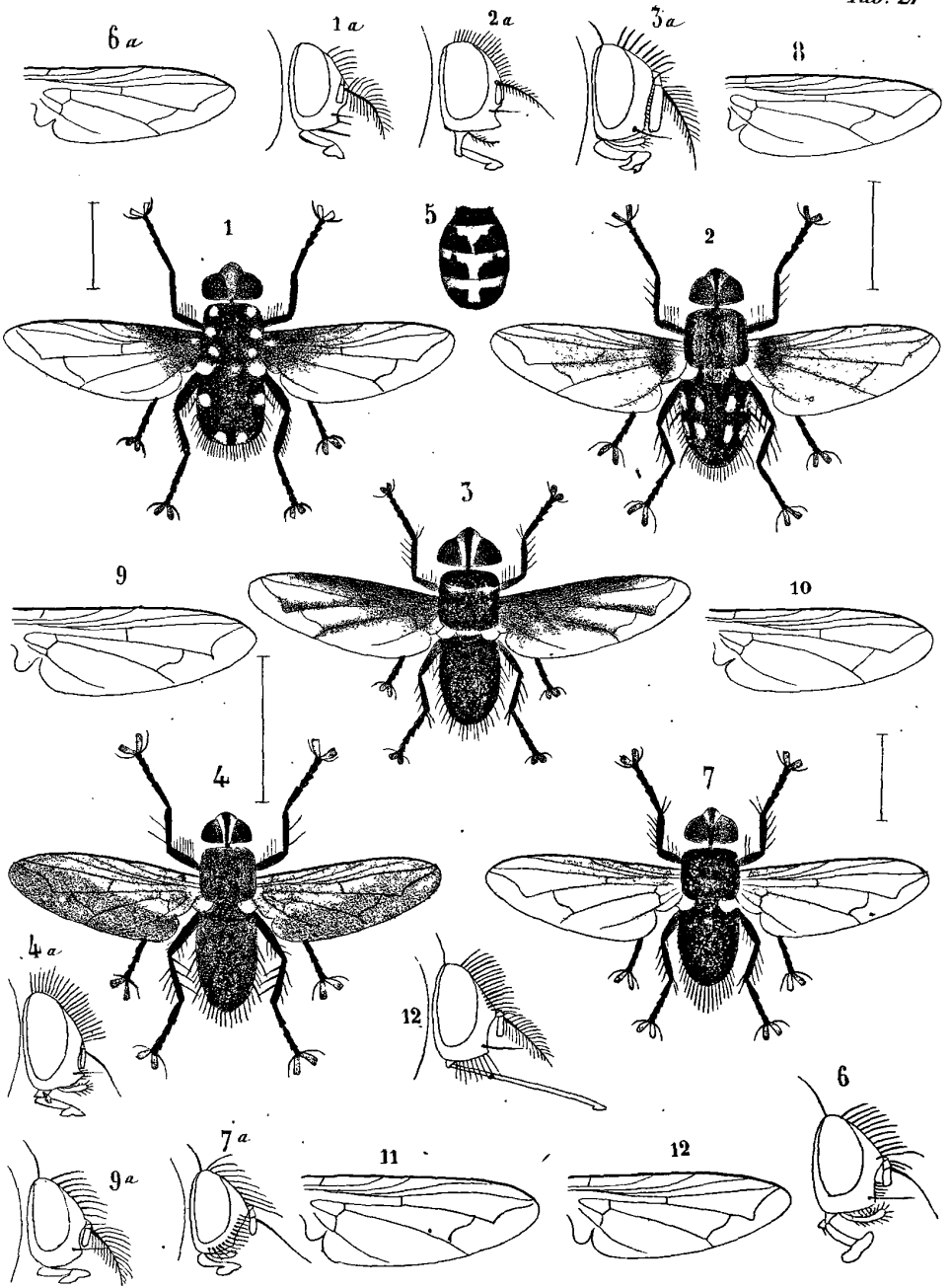
Myobia 1. — Leplostylum 2 Trichostylum 3. — Heteremetopia 4. —  
 Prosopochiza 5. — Ochroplexus 6. — Megislogaster 7



Macquart del

Litho de P. Robaut à Douai

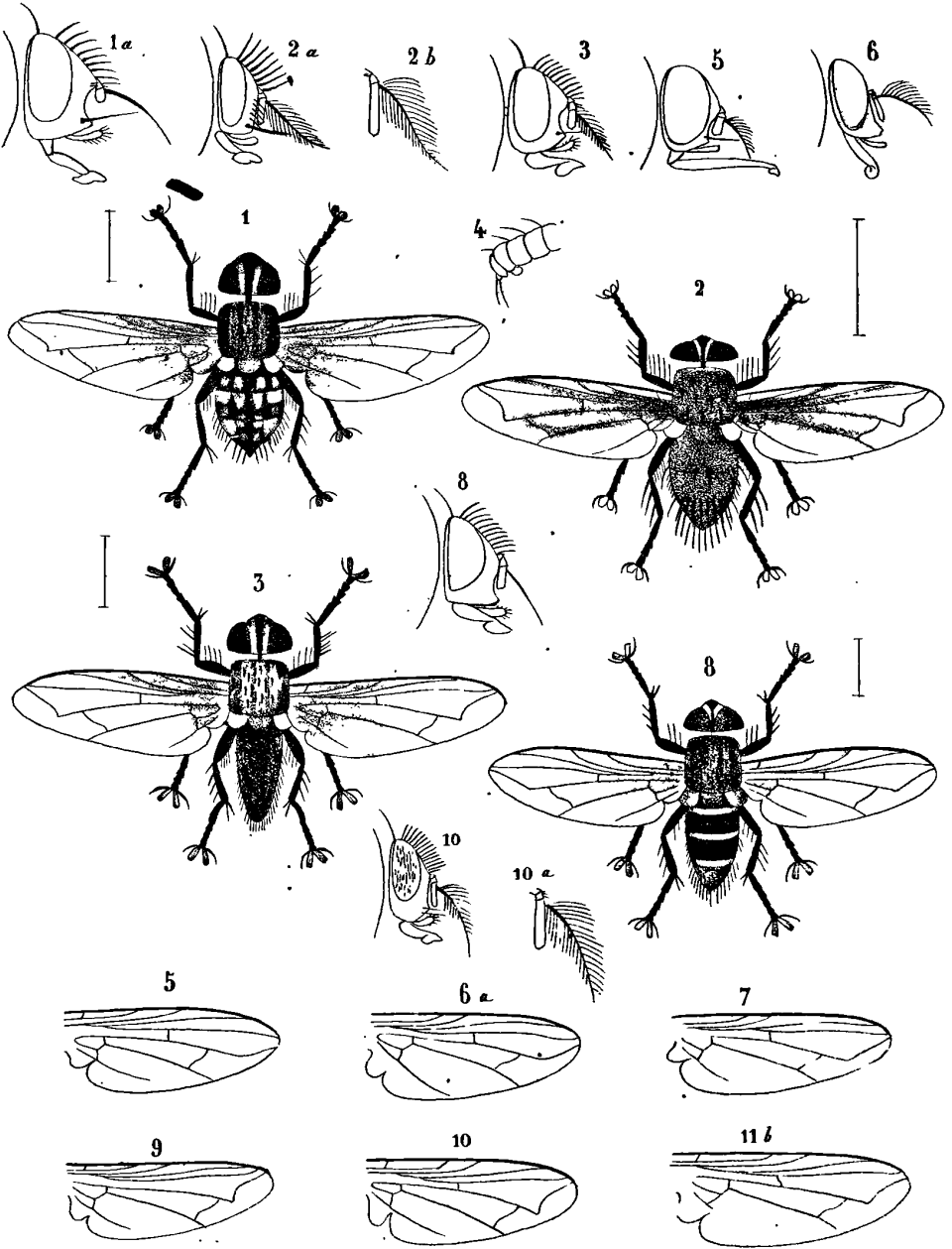
Acyrtina 1.-*Elomyia* 2.-*Hyalomyia* 3-4.-*Rutilia* 5-9. -  
 Diapriidae - Université Lille 1



Macquart del

Litho de P. Robaut a Douai

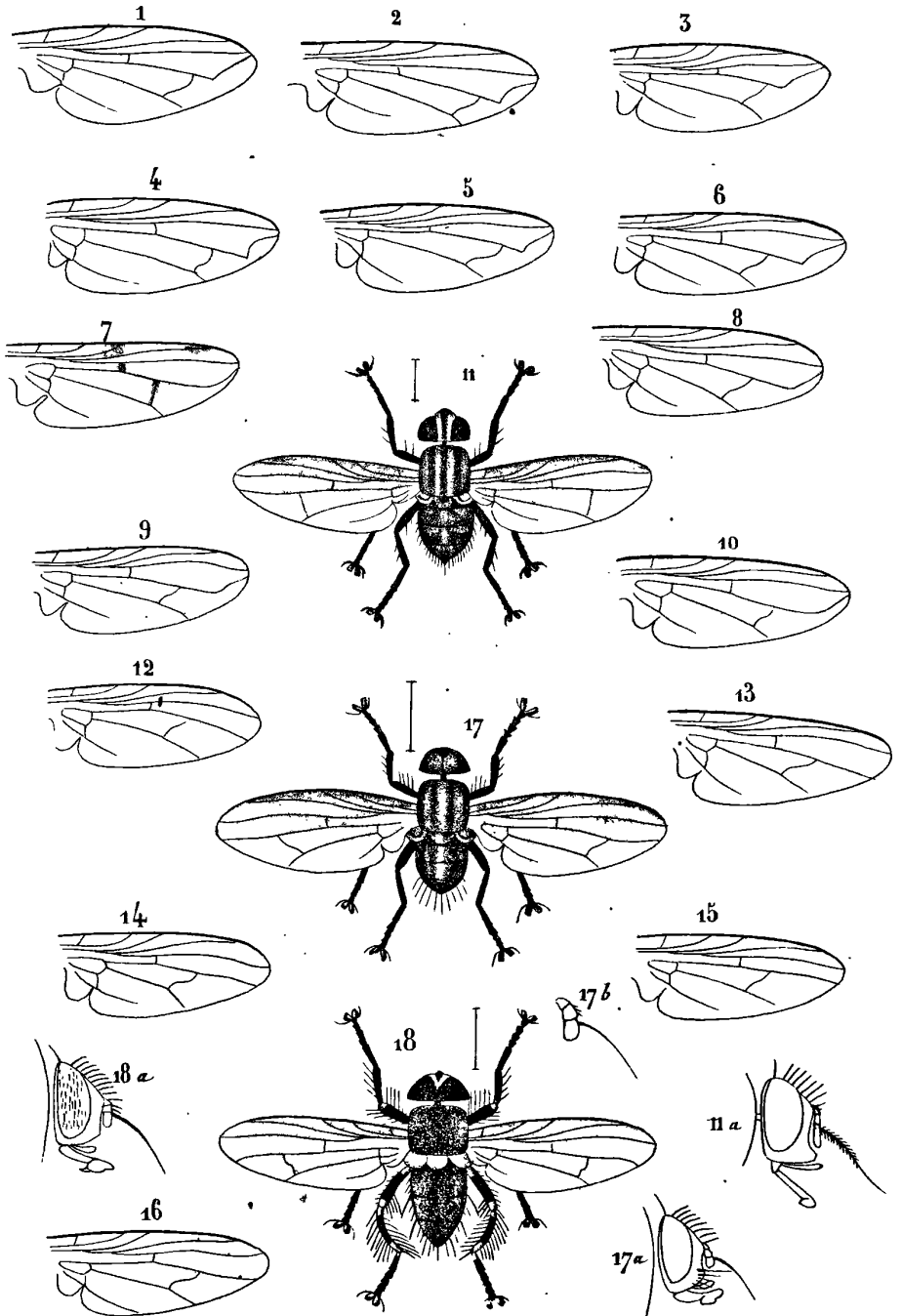
Ptilostylum 1. — Graphalostylum 2. — Platytropesa 3. — Chetogaster 4.  
 Microtropesa 5. — Lixomyia 6. — Gnadochoeta 7. — Dexia 8. — 10. —  
 Prosena 11. — 12.



Macquart del.

Lith Le P. Robaut à Douai

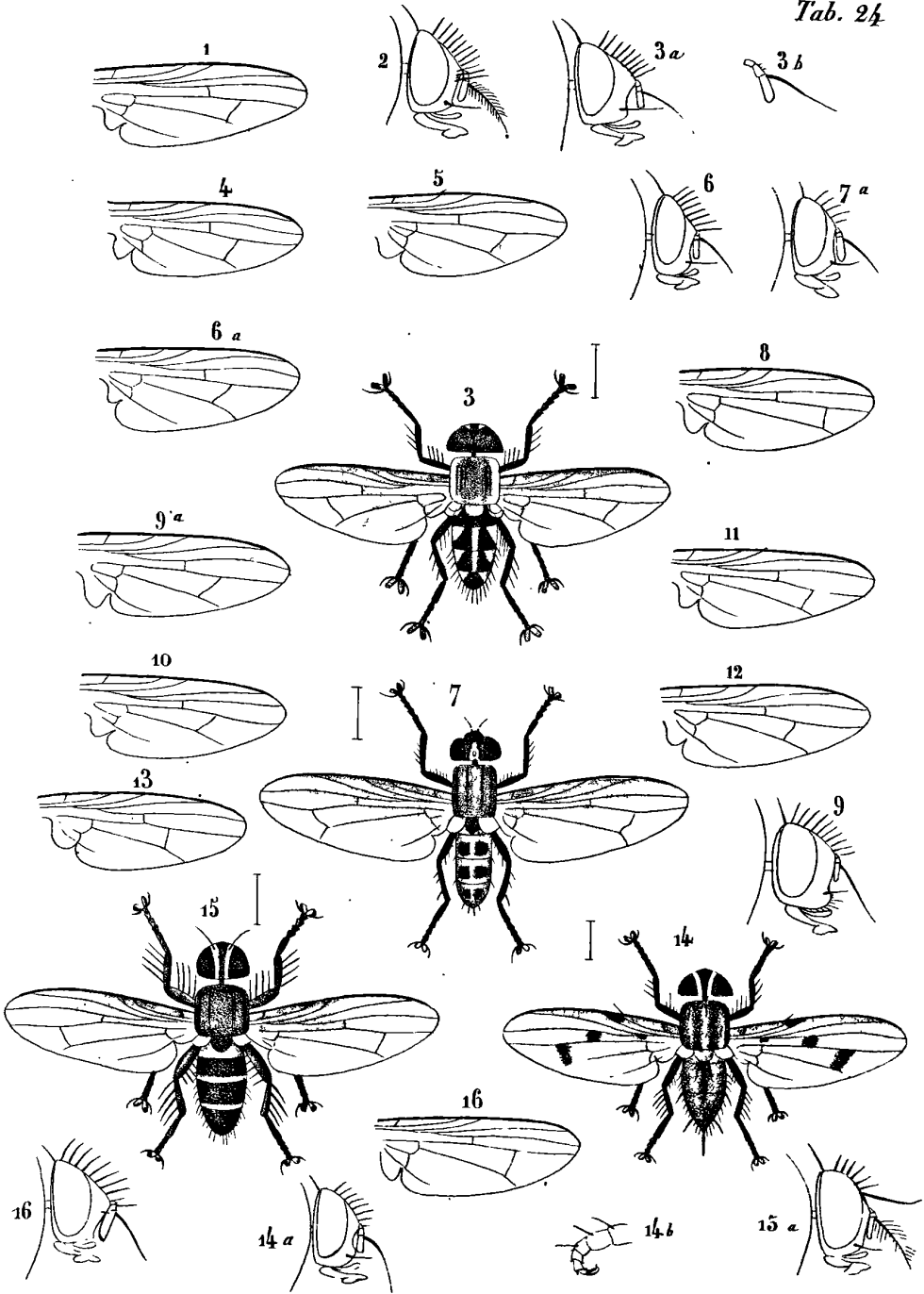
Microcerella 1.—Catapicephala 2.—Toxotarsus 3.—Glossina 4.—  
 Stomoxys 5.—Idia 6—7.—Rhynchomyia 8.—Ochromyia 10—11.  
 IRIS - LILLIAD - Université Lille 1



Macquart del.

Lith de F. Robaut à Donai

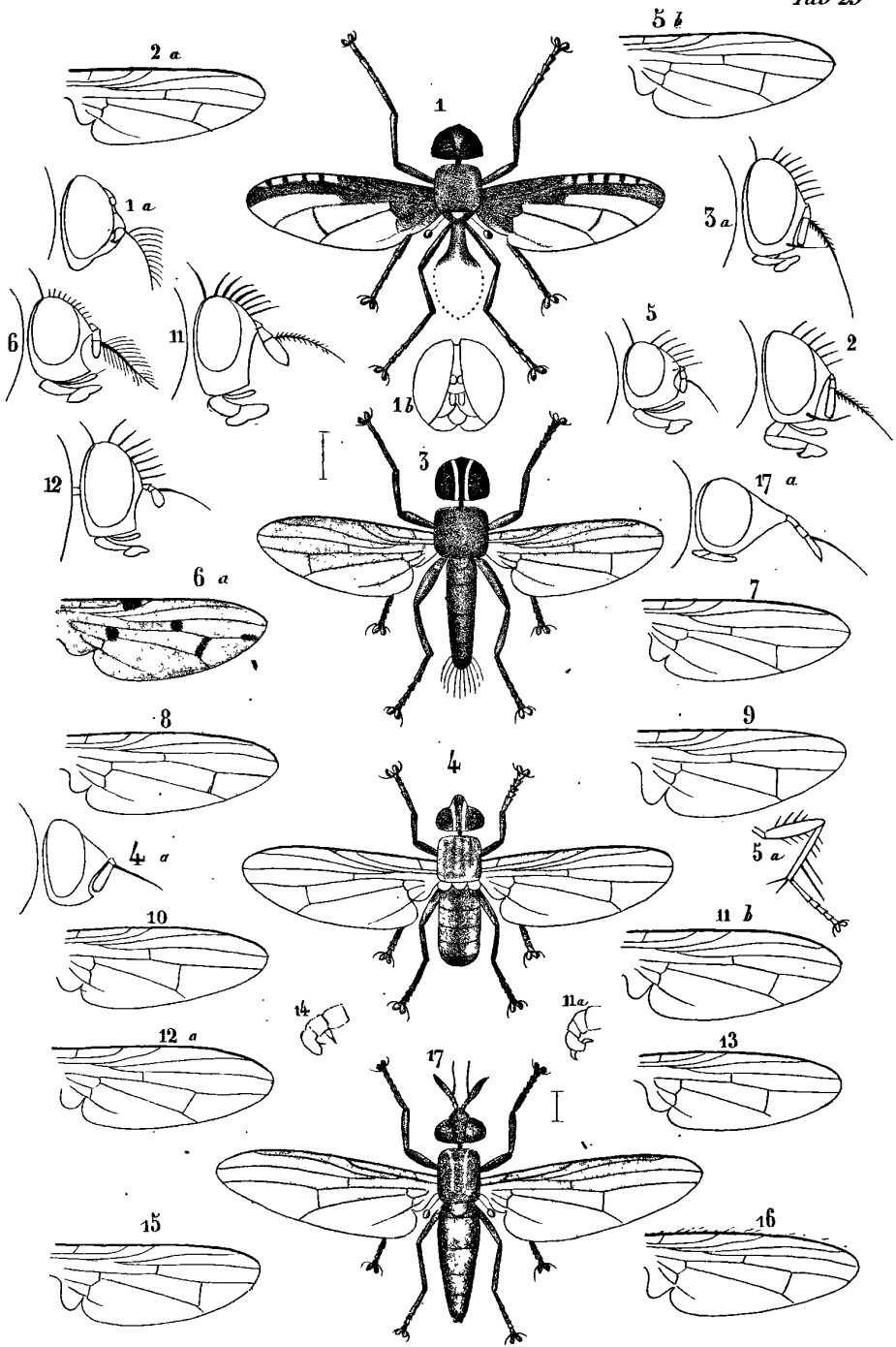
Lucilia 1-5.- Pyrellia 6-7.- Cyrtonevra 8-10.- Microchylum 11.- Aricia 12-16.-  
 Brachigasterina 17.- Brachypalpus 18.



Macquart del.

Lith de F. Robaut à Douai

Spilogaster 1-2.- Leucomelina 3.- Hydrotæa 4.- Limnophora 5 6 Lispe 7-8.-  
 Chortoplita 9. Anthomyia 10-13.- Craspedochæta 14.- Macrochæta 15.- Cœnosia 16.

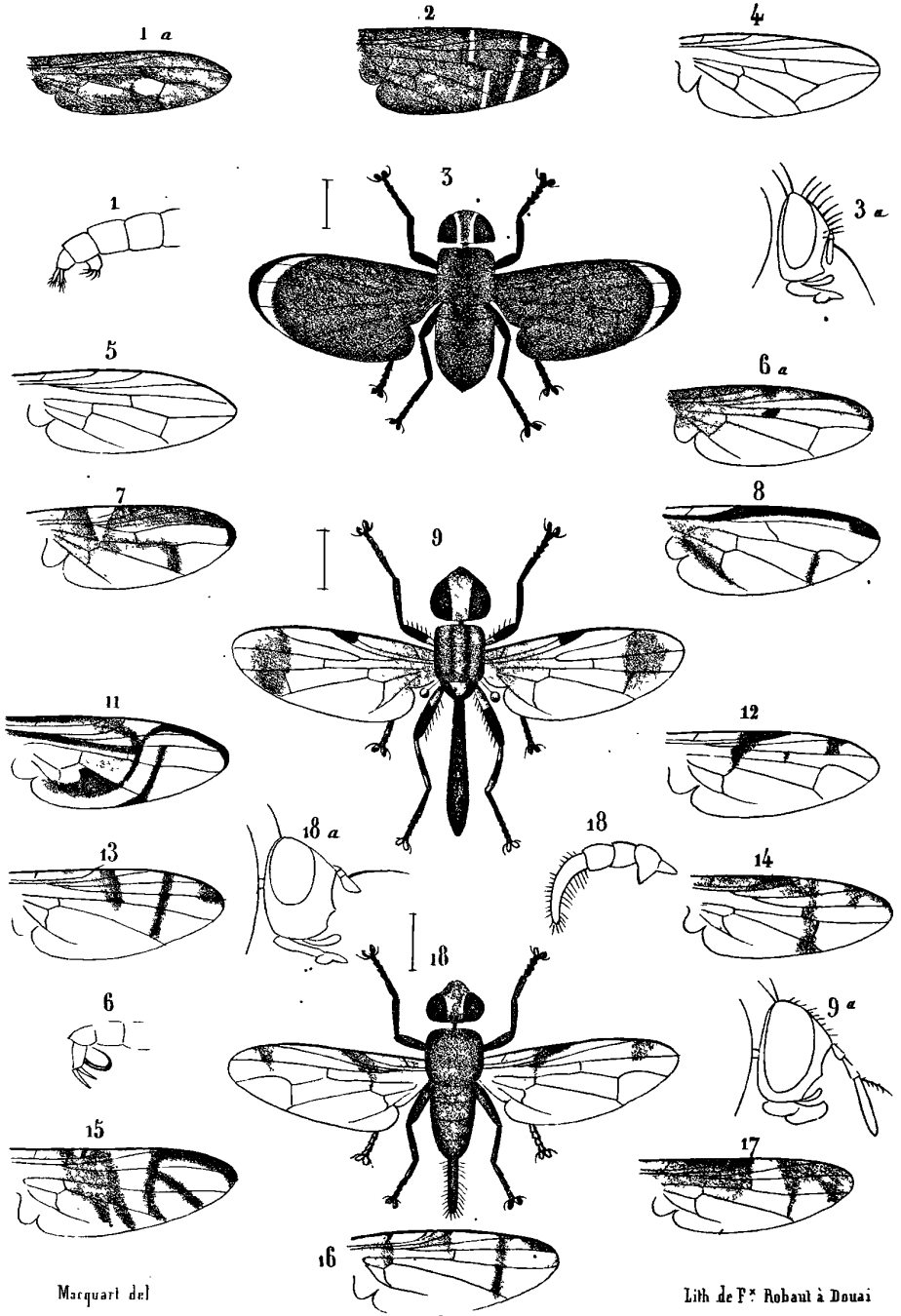


Macquart del.

Lith. de P. Robaut à Douai

*Ctenostylum* 1. - *Cordylura* 2. - *Choetura* 3. - *Orthostylum* 4. - *Scatophaga* 5.  
*Dryomyza* 6-15. - *Sapromyza* 7-10. - *Sciomyza* 11-15. - *Helomyza* 15.  
*Ectecephalum* 17.

JIRIS - LILLIAD - Université Lille 1

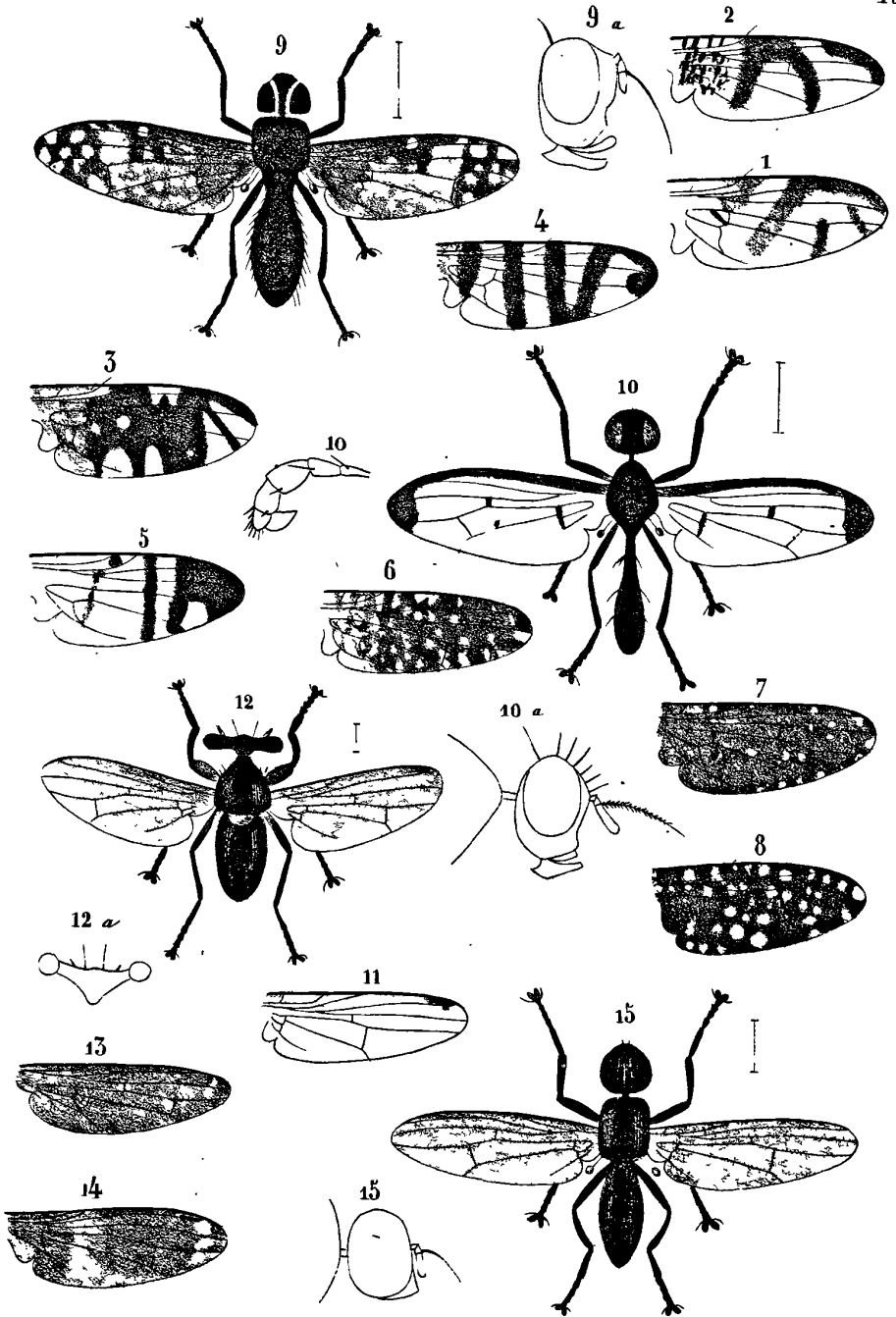


Marquart del

Lith de F<sup>s</sup> Robaut à Douai

Oxycephala 1. - Platystoma 2-3. - Senopterina 4-6. - Ortalis 7. - Dacus 8. - Meracantha 9. - Urophora 10-7. - Toxura .

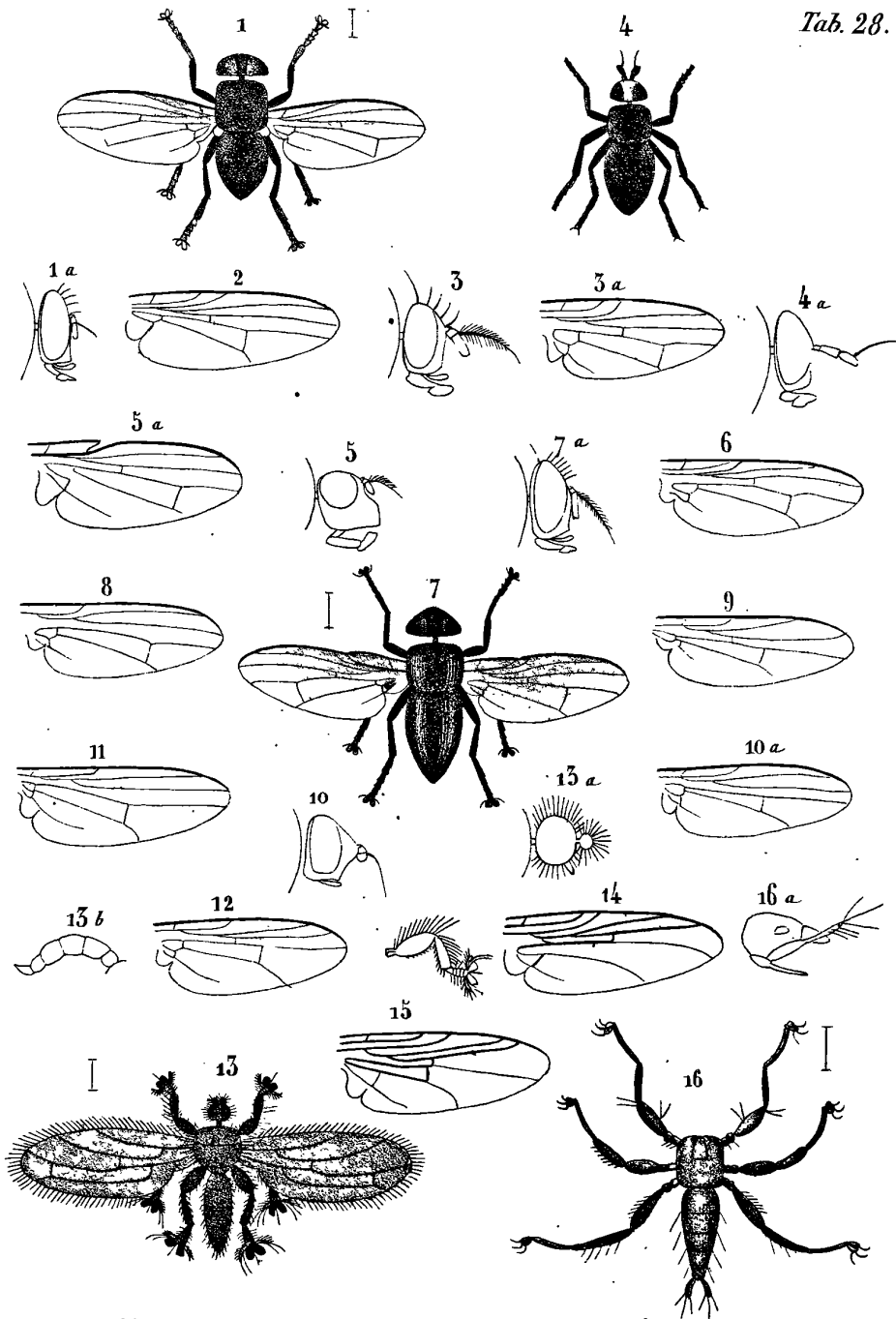




Macquart del.

Lith de F<sup>r</sup> Robaut à Douai

Tephritis. 1-5. Acinia 6-8. Epicerella 9. Conopsida 10. Sepsis 11. Diopsis 12. Calobata 13-14. Toxopoda. 15.



Macquart del.

Lith de P. Robant a Douai

Lonchoea 1 2.- Lauxania 3.- Celyphus 4.- Ephyra 5.- Piophila 6.- Silba 7.-  
 Drosophila 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100. 101. 102. 103. 104. 105. 106. 107. 108. 109. 110. 111. 112. 113. 114. 115. 116. 117. 118. 119. 120. 121. 122. 123. 124. 125. 126. 127. 128. 129. 130. 131. 132. 133. 134. 135. 136. 137. 138. 139. 140. 141. 142. 143. 144. 145. 146. 147. 148. 149. 150. 151. 152. 153. 154. 155. 156. 157. 158. 159. 160. 161. 162. 163. 164. 165. 166. 167. 168. 169. 170. 171. 172. 173. 174. 175. 176. 177. 178. 179. 180. 181. 182. 183. 184. 185. 186. 187. 188. 189. 190. 191. 192. 193. 194. 195. 196. 197. 198. 199. 200. 201. 202. 203. 204. 205. 206. 207. 208. 209. 210. 211. 212. 213. 214. 215. 216. 217. 218. 219. 220. 221. 222. 223. 224. 225. 226. 227. 228. 229. 230. 231. 232. 233. 234. 235. 236. 237. 238. 239. 240. 241. 242. 243. 244. 245. 246. 247. 248. 249. 250. 251. 252. 253. 254. 255. 256. 257. 258. 259. 260. 261. 262. 263. 264. 265. 266. 267. 268. 269. 270. 271. 272. 273. 274. 275. 276. 277. 278. 279. 280. 281. 282. 283. 284. 285. 286. 287. 288. 289. 290. 291. 292. 293. 294. 295. 296. 297. 298. 299. 300. 301. 302. 303. 304. 305. 306. 307. 308. 309. 310. 311. 312. 313. 314. 315. 316. 317. 318. 319. 320. 321. 322. 323. 324. 325. 326. 327. 328. 329. 330. 331. 332. 333. 334. 335. 336. 337. 338. 339. 340. 341. 342. 343. 344. 345. 346. 347. 348. 349. 350. 351. 352. 353. 354. 355. 356. 357. 358. 359. 360. 361. 362. 363. 364. 365. 366. 367. 368. 369. 370. 371. 372. 373. 374. 375. 376. 377. 378. 379. 380. 381. 382. 383. 384. 385. 386. 387. 388. 389. 390. 391. 392. 393. 394. 395. 396. 397. 398. 399. 400. 401. 402. 403. 404. 405. 406. 407. 408. 409. 410. 411. 412. 413. 414. 415. 416. 417. 418. 419. 420. 421. 422. 423. 424. 425. 426. 427. 428. 429. 430. 431. 432. 433. 434. 435. 436. 437. 438. 439. 440. 441. 442. 443. 444. 445. 446. 447. 448. 449. 450. 451. 452. 453. 454. 455. 456. 457. 458. 459. 460. 461. 462. 463. 464. 465. 466. 467. 468. 469. 470. 471. 472. 473. 474. 475. 476. 477. 478. 479. 480. 481. 482. 483. 484. 485. 486. 487. 488. 489. 490. 491. 492. 493. 494. 495. 496. 497. 498. 499. 500. 501. 502. 503. 504. 505. 506. 507. 508. 509. 510. 511. 512. 513. 514. 515. 516. 517. 518. 519. 520. 521. 522. 523. 524. 525. 526. 527. 528. 529. 530. 531. 532. 533. 534. 535. 536. 537. 538. 539. 540. 541. 542. 543. 544. 545. 546. 547. 548. 549. 550. 551. 552. 553. 554. 555. 556. 557. 558. 559. 560. 561. 562. 563. 564. 565. 566. 567. 568. 569. 570. 571. 572. 573. 574. 575. 576. 577. 578. 579. 580. 581. 582. 583. 584. 585. 586. 587. 588. 589. 590. 591. 592. 593. 594. 595. 596. 597. 598. 599. 600. 601. 602. 603. 604. 605. 606. 607. 608. 609. 610. 611. 612. 613. 614. 615. 616. 617. 618. 619. 620. 621. 622. 623. 624. 625. 626. 627. 628. 629. 630. 631. 632. 633. 634. 635. 636. 637. 638. 639. 640. 641. 642. 643. 644. 645. 646. 647. 648. 649. 650. 651. 652. 653. 654. 655. 656. 657. 658. 659. 660. 661. 662. 663. 664. 665. 666. 667. 668. 669. 670. 671. 672. 673. 674. 675. 676. 677. 678. 679. 680. 681. 682. 683. 684. 685. 686. 687. 688. 689. 690. 691. 692. 693. 694. 695. 696. 697. 698. 699. 700. 701. 702. 703. 704. 705. 706. 707. 708. 709. 710. 711. 712. 713. 714. 715. 716. 717. 718. 719. 720. 721. 722. 723. 724. 725. 726. 727. 728. 729. 730. 731. 732. 733. 734. 735. 736. 737. 738. 739. 740. 741. 742. 743. 744. 745. 746. 747. 748. 749. 750. 751. 752. 753. 754. 755. 756. 757. 758. 759. 760. 761. 762. 763. 764. 765. 766. 767. 768. 769. 770. 771. 772. 773. 774. 775. 776. 777. 778. 779. 780. 781. 782. 783. 784. 785. 786. 787. 788. 789. 790. 791. 792. 793. 794. 795. 796. 797. 798. 799. 800. 801. 802. 803. 804. 805. 806. 807. 808. 809. 810. 811. 812. 813. 814. 815. 816. 817. 818. 819. 820. 821. 822. 823. 824. 825. 826. 827. 828. 829. 830. 831. 832. 833. 834. 835. 836. 837. 838. 839. 840. 841. 842. 843. 844. 845. 846. 847. 848. 849. 850. 851. 852. 853. 854. 855. 856. 857. 858. 859. 860. 861. 862. 863. 864. 865. 866. 867. 868. 869. 870. 871. 872. 873. 874. 875. 876. 877. 878. 879. 880. 881. 882. 883. 884. 885. 886. 887. 888. 889. 890. 891. 892. 893. 894. 895. 896. 897. 898. 899. 900. 901. 902. 903. 904. 905. 906. 907. 908. 909. 910. 911. 912. 913. 914. 915. 916. 917. 918. 919. 920. 921. 922. 923. 924. 925. 926. 927. 928. 929. 930. 931. 932. 933. 934. 935. 936. 937. 938. 939. 940. 941. 942. 943. 944. 945. 946. 947. 948. 949. 950. 951. 952. 953. 954. 955. 956. 957. 958. 959. 960. 961. 962. 963. 964. 965. 966. 967. 968. 969. 970. 971. 972. 973. 974. 975. 976. 977. 978. 979. 980. 981. 982. 983. 984. 985. 986. 987. 988. 989. 990. 991. 992. 993. 994. 995. 996. 997. 998. 999. 1000.

*Planche 27.*

- Fig. 1 *Tephritis vittata* (ala).  
 ----- 2 ----- *strigipennis* (ala).  
 ----- 3 ----- *fasciventris* (ala).  
 ----- 4 ----- *5. fasciata* (ala).  
 ----- 5 ----- *dorsalis* (ala).  
 ----- 6 *Acinia margine-maculata* (ala).  
 ----- 7 ----- *stellata* (ala).  
 ----- 8 ----- *fuscata* (ala).  
 ----- 9 *Epicerella guttipennis* (*a* caput).  
 ----- 10 *Conopsida femoralis* (*a* caput).  
 ----- 11 *Sepsis similis* (ala).  
 ----- 12 *Diopsis hoarseiana* (*a* caput).  
 ----- 13 *Calobata trinotata* (ala).  
 ----- 14 ----- *apicalis* (ala).  
 ----- 15 *Toxopoda nitida* (*a* caput).

*Planche 28.*

- Fig. 1 *Lonchoea aurea* (*a* caput).  
 ----- 2 ----- *rufitarsis* (ala).  
 ----- 3 *Lauxania ruficornis* (caput *a*, ala).  
 ----- 4 *Celyphus fuscipes* (*a* caput).  
 ----- 5 *Ephydra chilensis* (caput *a*, ala).  
 ----- 6 *Piophila nigriceps* (ala).  
 ----- 7 *Silba virescens* (*a* caput).  
 ----- 8 *Drosophila albofaciata* (ala).  
 ----- 9 *Chlorops assimilis* (ala).  
 ----- 10 ----- *testacea* (caput *a*, ala).  
 ----- 11 ----- *soror* (ala).  
 ----- 12 ----- *atra* (ala).  
 ----- 13 *Brachitarsina flavipennis* (*a* caput, *b* abdomen, *c* pes).  
 ----- 14 *Ornithomyia asiatica* (ala).  
 ----- 15 ----- *tasmanensis*.  
 ----- 16 *Nycteribia œgyptia* (*a* caput).

## TABLE ALPHABÉTIQUE

### DES MATIÈRES.

<p><i>ACINIA fuscata</i> . . . . . 266</p> <p>— <i>marginemaculata</i> . . . . . 265</p> <p>— <i>stellata</i> . . . . . 266</p> <p><i>AGRIA brunripalpis</i> . . . . . 208</p> <p><i>ANTHOMYIA ovativentris</i> . . . . . 240</p> <p>— <i>propinqua</i> . . . . . 241</p> <p>— <i>rubrifrons</i> . . . . . 240</p> <p>— <i>rufofasciata</i> . . . . . 239</p> <p>— <i>subnitida</i> . . . . . 238</p> <p>— <i>trigono-maculata</i> . . . . . 239</p> <p>— <i>virescens</i> . . . . . 239</p> <p><i>ANTHOMYZIDÆ</i> . . . . . 229</p> <p><i>APROTHECA rufipes</i> . . . . . 149</p> <p><i>ARICIA cœruleigaster</i> . . . . . 230</p> <p>— <i>nigrimanus</i> . . . . . 231</p> <p>— <i>nitida</i> . . . . . 231</p> <p>— <i>olivacea</i> . . . . . 230</p> <p>— <i>rufiguttata</i> . . . . . 231</p> <p><i>AULACEPHALA maculithorax</i> . . . . . 139</p> <p><i>BLEPHARELLA lateralis</i> . . . . . 177</p> <p><i>BRACHYGASTERINA violaceiventris</i> . . . . . 232</p> <p><i>BRACHYPALPUS pilosus</i> . . . . . 233</p> <p><i>BRACHYTARSINA flavipennis</i> . . . . . 281</p>	<p><i>CALLIPHORA nigribasis</i> . . . . . 215</p> <p>— <i>peruviana</i> . . . . . 216</p> <p>— <i>pubescens</i> . . . . . 215</p> <p>— <i>rufifacies</i> . . . . . 216</p> <p>— <i>rufipalpis</i> . . . . . 216</p> <p>— <i>rutilans</i> . . . . . 214</p> <p>— <i>terræ novæ</i> . . . . . 217</p> <p>— <i>testaceifacies</i> . . . . . 214</p> <p>— <i>tibialis</i> . . . . . 215</p> <p><i>CALOBATA apicalis</i> . . . . . 271</p> <p>— <i>rufifacies</i> . . . . . 272</p> <p>— <i>rufipes</i> . . . . . 271</p> <p>— <i>trinotata</i> . . . . . 270</p> <p><i>CATAPICEPHALA splendens</i> . . . . . 210</p> <p><i>CLLYPHUS fuscipes</i> . . . . . 274</p> <p><i>CHIROGASTER tasmanensis</i> . . . . . 157</p> <p><i>CHLOROPS assimilis</i> . . . . . 279</p> <p>— <i>atra</i> . . . . . 280</p> <p>— <i>incisuralis</i> . . . . . 278</p> <p>— <i>ruficeps</i> . . . . . 278</p> <p>— <i>sopor</i> . . . . . 279</p> <p>— <i>testacea</i> . . . . . 279</p> <p><i>CHOETEPROSOPA cyanea</i> . . . . . 169</p>
--	---

CRETOGASTER violacea . . . . .	198	DIOPSIS hoarseiana . . . . .	270
CHOETURA rufipes . . . . .	245	DRYOMYZA maculipennis . . . . .	246
CHORTOPHILA chilensis . . . . .	238	DROSOPHILA albofasciata . . . . .	277
CHRYSOSOMA flaviceps . . . . .	158	———— funebris . . . . .	278
COENOSIA fuscopunctata . . . . .	243	ECHINOMYIA immaculata . . . . .	142
———— punctipennis . . . . .	243	———— pumila . . . . .	143
CONOPS arabica . . . . .	134	———— pygmæa . . . . .	143
———— aureorufa . . . . .	135	———— rufoanalis . . . . .	142
———— emarginata . . . . .	136	ELOMYIA marginata . . . . .	188
———— nigrotestacea . . . . .	135	ECTECEPHALA albistylum . . . . .	253
———— pica . . . . .	134	EPHYDRA bicolor . . . . .	276
CUNOPSARIE . . . . .	134	———— chilensis . . . . .	276
CONOPSIDA femoralis . . . . .	268	EPICERELLA guttipennis . . . . .	267
CORDYLURA geniculata . . . . .	244	EXOPALPUS bicolor . . . . .	150
CORDYLURIDÆ . . . . .	244	EXORISTA auriceps . . . . .	158
CORIACEÆ . . . . .	280	———— dispar . . . . .	159
CRASPEDOCHOETA punctipennis . . . . .	242	———— flavipes . . . . .	160
CTENOSTYLUM rufum . . . . .	141	———— marginata . . . . .	161
CYRTONEVRA analis . . . . .	228	———— niveifacies . . . . .	162
———— flavicornis . . . . .	228	———— rufomaculata . . . . .	160
———— longicornis . . . . .	228	———— translucens . . . . .	162
———— stabulans . . . . .	229	GEOMYZIDÆ . . . . .	276
CYNOMYIA flavipalpis . . . . .	209	GLOSSINA longipalpis . . . . .	212
DACUS ferrugineus . . . . .	257	GNADOCHOETA cœrulea . . . . .	201
DEGEERIA albiceps . . . . .	175	GONIA fasciata . . . . .	150
———— lateralis . . . . .	176	———— incerta . . . . .	152
DEJEANIA armata . . . . .	141	———— javana . . . . .	151
DEMIA appendiculata . . . . .	202	———— lineata . . . . .	151
———— tessellata . . . . .	202	———— rubriventris . . . . .	150
———— testaceicornis . . . . .	201	———— rufitibialis . . . . .	151
DEXTARIE . . . . .	189	GONISTYLUM ruficorne . . . . .	153
DIAPHANIA ruficornis . . . . .	193	GRAPHALOSTYLUM dorsomaculatum	196
———— testacea . . . . .	194	GYNOSTYLIA quadrimaculata . . . . .	200
DIOPSIDÆ . . . . .	270	HELOMYZA chilensis . . . . .	252

HELOMYZA vittata . . . . .	252	LUCILIA rubrifrons . . . . .	223
HETEROMETOPIA analis . . . . .	182	—— subrectinevris . . . . .	223
HYALOMYIA chilensis* . . . . .	189	—— tasmanensis . . . . .	222
—— rufiventris . . . . .	188	—— terræ-novæ . . . . .	224
HYDROMYSIDÆ . . . . .	275	—— testaceifacies . . . . .	220
HYDROTEA cyaneiventris . . . . .	236	—— varipes . . . . .	222
—— javana . . . . .	235	—— viridiceps . . . . .	222
HYLENYIA maculifrons . . . . .	238	MACROCHOETA rufipes . . . . .	243
HYSTRICIA ambigua . . . . .	145	MASICERA argenteiceps . . . . .	166
—— rufipes . . . . .	145	—— auriceps . . . . .	168
IDIA marginata . . . . .	212	—— cœsiofasciata . . . . .	165
—— quadrimaculata . . . . .	213	—— consanguinea . . . . .	167
—— unicolor . . . . .	213	—— fulviventris . . . . .	165
JURINIA flavifacies . . . . .	144	—— niveiceps . . . . .	164
—— virginensis . . . . .	144	—— niveifacies . . . . .	164
LAUXANIA ruficornis . . . . .	273	—— similis . . . . .	167
LAUXANIDÆ . . . . .	273	—— viridiventris . . . . .	163
LEPTOPODITÆ . . . . .	270	MEGISTOGASTER analis . . . . .	187
LEPTOSTYLUM pulchellum . . . . .	181	—— fuscipennis . . . . .	186
LEUCOMELINA pica . . . . .	235	MERACANTHA maculipennis . . . . .	258
LIMNOPHORA fuscinevris . . . . .	236	MICROCRELLA rufomaculata . . . . .	209
—— rufipes . . . . .	236	MICROCHYLUM vittatum . . . . .	230
LISPE desjardinsii . . . . .	237	MICROPALPUS californiensis . . . . .	148
—— dissimilis . . . . .	237	—— concavicornis . . . . .	146
LONCHOEA aurca . . . . .	273	—— nitidus . . . . .	147
—— rufitarsis . . . . .	273	—— pilifacies . . . . .	146
LUCILIA arcuata . . . . .	220	—— vittatus . . . . .	146
—— argenteiceps . . . . .	219	MICROTROPEZA nigricornis . . . . .	199
—— borbonensis . . . . .	220	—— sinuata . . . . .	199
—— cœruleifrons . . . . .	221	MUSCA minor . . . . .	226
—— cyanomarginata . . . . .	221	—— pusilla . . . . .	226
—— fuscipennis . . . . .	223	—— vicina . . . . .	226
—— madagascariensis . . . . .	219	MUSCÆ . . . . .	212
—— rectinevris . . . . .	221	MYODIA cingulata . . . . .	79

MYOPA arabica . . . . .	138	PHOROCERA subpubescens . . . . .	172
MYOPARIE . . . . .	138	PURYSOPODA splendens . . . . .	204
NEMOROEIA bicolor . . . . .	155	PIOPHILA nigriceps . . . . .	276
——— brevigaster . . . . .	156	PLATYSTOMA albolineata . . . . .	254
——— nitidiventris . . . . .	155	——— lunulata . . . . .	255
——— pictipennis . . . . .	156	PLATYTAINIA maculata . . . . .	179
NOTIPHILA splendens . . . . .	275	PLATYTROPESEA auriceps . . . . .	197
——— nigripes . . . . .	275	PLEUROGERINA fasciata . . . . .	137
——— rufitarsis . . . . .	275	POLLENIA ruficornis . . . . .	227
NYCTERIBEA ægyptia . . . . .	282	——— tasmanensis . . . . .	227
OCHROMYIA flavipennis . . . . .	218	——— viridiventris . . . . .	228
——— hyalipennis . . . . .	218	POLYCHOETA nigra . . . . .	154
——— incisuralis . . . . .	219	PROSENA brevicornis . . . . .	203
——— nigricornis . . . . .	218	——— dispar . . . . .	203
——— senegalensis . . . . .	217	——— mexicana . . . . .	204
O. HEOPLEVRUM javanum . . . . .	155	PROSOPOCHOETA nitidiventris . . . . .	184
OCYPTERA flavifrons . . . . .	187	PSILOMYDE . . . . .	253
OCYPTERATE . . . . .	187	PTYLOSTYLUM albomaculatum . . . . .	195
OESTRIDEE . . . . .	138	PYRELLIA maculipennata . . . . .	225
ORNITHOMYIA asiatica . . . . .	282	——— nigriceps . . . . .	225
——— tasmanensis . . . . .	282	——— rufipalpis . . . . .	225
ORTALIDEE . . . . .	254	——— violacea . . . . .	224
ORTALIS Bigotii . . . . .	256	——— viridifrons . . . . .	224
ORTHOSTYLUM rufipes . . . . .	246	RHYNCHOMYIA incisuralis . . . . .	214
OSCIDINE . . . . .	278	RUTILIA analoga . . . . .	191
ONYCEPHALA fenestrata . . . . .	254	——— assimilis . . . . .	192
——— fuscipennis . . . . .	254	——— nigrithorax . . . . .	190
PHASIANEE . . . . .	188	——— nitens . . . . .	189
PHOROCERA grandis . . . . .	171	——— subtustomentosa . . . . .	191
——— hyalipennis . . . . .	170	——— viridinigra . . . . .	192
——— javana . . . . .	170	——— virilistacea . . . . .	190
——— maculata . . . . .	173	SAPROMYZA incisuralis . . . . .	247
——— mucrocornis . . . . .	174	——— javana . . . . .	247
——— ornata . . . . .	172		

SAPROMYIA maculifrons . . . . .	248	SEPSIS cynipsea . . . . .	269
———— nigriceps . . . . .	248	———— hyalipennis . . . . .	269
———— ochracea . . . . .	248	———— rufa . . . . .	269
———— octopunctata . . . . .	249	———— similis . . . . .	269
SARCOPHAGA albofasciata . . . . .	205	SILBA virescens . . . . .	277
———— assimilis . . . . .	207	SPILOGASTER amœnus . . . . .	234
———— aurata . . . . .	207	———— limbatinevis . . . . .	234
———— cruentata . . . . .	205	STOMOXYS nigra . . . . .	212
———— flavifemorata . . . . .	206	TACHINA javana . . . . .	177
———— javana . . . . .	205	———— planiventris . . . . .	178
———— rubrianaalis . . . . .	208	TACHINARIE . . . . .	141
———— rubriventris . . . . .	208	TEPHRITIDE . . . . .	257
———— ruficornis . . . . .	206	TEPHRITIS dorsalis . . . . .	265
———— tibialis . . . . .	205	———— fasciventris . . . . .	264
———— tritonia . . . . .	207	———— quinquefasciata . . . . .	264
SARCOPHAGII . . . . .	204	———— strigipennis . . . . .	263
SCATOMYZIDE . . . . .	246	———— vittata . . . . .	263
SCATOPHAGA calcerata . . . . .	246	TELETROPHORA fasciata . . . . .	175
SCIOMYZA annulipes . . . . .	251	TONOPODA nitida . . . . .	272
———— bicolor . . . . .	250	TONOTARSUS rufipalpis . . . . .	211
———— fuscinevis . . . . .	249	TONTRA maculipennis . . . . .	263
———— nigricornis . . . . .	250	TRICHOSYLUM rufipalpis . . . . .	182
———— nigriventris . . . . .	249	UROPHORA antillarum . . . . .	262
———— patagonensis . . . . .	251	———— bahiensis . . . . .	261
———— rufipes . . . . .	251	———— mauritanica . . . . .	259
———— virescens . . . . .	250	———— nigripes . . . . .	260
SCOMYZIDE . . . . .	246	———— ruficeps . . . . .	261
SENOPTERINA gigas . . . . .	255	———— scutellaris . . . . .	261
———— nigripes . . . . .	256	———— testacea . . . . .	260
———— scutellaris . . . . .	255	———— vittithorax . . . . .	259
SEPSIDE . . . . .	267	ULIDIA tarsata . . . . .	274



---



---

## OBSERVATIONS

SUR LES EFFETS DE L'ABAISSEMENT DU DROIT SUR LES SELS DE 30 FR.  
A 10 FR. PAR QUINTAL MÉTRIQUE,

Par M. MOLROGIER, Membre résidant.

*Séance du 22 février 1850.*

---

On s'attendait généralement que le prix des sels ne baisserait pas dans la proportion de la réduction du droit, et que cette réduction profiterait beaucoup plus aux producteurs, salineurs et marchands qu'aux consommateurs. Cette prévision a été trompée. La baisse des prix est aujourd'hui par 100 kilogrammes, comparativement aux cours antérieurs à la législation de 1848, savoir :

Sur le sel gris	{	en gros, de . . . . .	19 fr. 98 c.
		en détail, de. . . . .	24 fr. »
Sur le sel blanc	{	en gros, de. . . . .	22 fr. 21 c.
		en détail, de. . . . .	24 fr. »

Ainsi le prix des sels, surtout des blancs et à la vente au détail, a baissé dans une proportion plus forte que le droit.

Frappé d'un résultat si extraordinaire et si inattendu, j'ai dû en approfondir les causes, soit auprès de mes collègues des douanes de Valenciennes et Dunkerque, soit par mes investigations personnelles.

Ces causes tiennent en résumé :

1.° A la concurrence des sels étrangers précédemment prohibés ;

2.° A l'introduction dans les ménages des sels bruts, soit d'Angleterre, soit du midi de la France, et assez beaux pour se passer de raffinage ;

3.<sup>o</sup> A ce que le monopole des marchands en gros et des raffineurs n'a pas pu résister contre ce nouvel état de choses. Beaucoup d'épiciers se sont emparés du commerce direct avec le consommateur.

La loi du 28 décembre 1848, en réduisant le droit à 10 francs par 100 kilogrammes, a levé la prohibition sur les sels étrangers et les a admis moyennant un faible droit de douanes de 50 centimes à 1 franc par 100 kilogrammes, selon qu'ils étaient importés par navires français ou étrangers, ou selon les zones d'importation par terre. L'effroi qui a été répandu parmi nos producteurs de sels, a amené la loi du 13 janvier 1849, d'après laquelle le droit de douane est accru et fixé, savoir :

Par les ports de l'Océan et de la Manche sous pavillon français, à . . . . .	1 fr. 75 c. par 100 kil.	
Sous pavillon étranger, à . . . . .	2 fr. 75 c.	idem.
Pour les sels étrangers raffinés blancs et grugés ou pulvérisés, par la frontière belge, à . . . . .	2 fr. 75 c	idem.
Par les ports de l'Océan et de la Manche :		
Navires français, à . . . . .	2 fr. 75 c.	
Navires étrangers, à . . . . .	3 fr. 25 c.	

Nonobstant cet accroissement et cette modification du tarif douanier, les importations de sels étrangers ont pris un développement extraordinaire.

La quantité de sel importée et mise en consommation s'est élevée en 1849 :

Dans la direction de Dunkerque, à . . . .	1,248,296 kil.
Dans celle de Valenciennes, à . . . . .	71,150

Total des mises en consommation en 1849, 1,319,446 kil.

Cette quantité se divise ainsi :

Sels anglais . . . . .	1,188,855
Sels belges . . . . .	130,591

Total égal . . . . . 1,319,446

Cette quantité représente plus du huitième des mises totales en consommation.

Il résulte que, malgré les mesures du gouvernement belge pour favoriser l'exportation du sel de ce pays en France (drawback entier, et abaissement du prix de transport des sels par les chemins de fer), les sels raffinés belges sont peu redoutables pour la production française.

Il n'en est pas de même des sels bruts anglais, lesquels ont assez de blancheur et de pureté pour être employés, non seulement dans la cuisine, mais même sur la table. D'un autre côté, le prix de revient des sels anglais est excessivement bas, à ce point qu'au mois de décembre 1849, une partie de sels anglais raffinés, de la plus grande finesse, consistant en 61,775 kil. a été vendue à Dunkerque, à raison de 14 fr. 50 c. par 100 kil, sous déduction de l'escompte de 2 p 0/0 et d'un déchet de 1 p. 0/0 sur le poids, ce qui met le prix de revient de l'hectolitre du poids de 75 kil. à 10 fr. 66 c. ! Au reste, on considère ce fait comme exceptionnel et comme ayant dû se résoudre en perte pour le vendeur.

Mais voici des chiffres qui peuvent être considérés comme une situation normale.

Rendus à Valenciennes et libérés d'impôt, les sels anglais raffinés en Belgique coûtent, par hectolitre . . . . . 19 fr. 75 c.

L'hectolitre de sel français ne revient pas au raffineur à moins de . . . . . 21 fr. 50 c.

Le sel brut anglais et libéré d'impôt, coûte à Valenciennes, par hectolitre . . . . . 15 fr. » à 18 fr.

Et le sel brut français de . . . . . 17 fr. 75.

Ce rapprochement suffira pour démontrer combien la concurrence des sels étrangers est désastreuse pour nos producteurs et raffineurs de sels.

Les raffineurs ont en outre à subir une autre concurrence toute nouvelle, c'est celle du colportage. En effet, depuis le premier janvier 1849, le commerce des sels est devenu accessible à toutes les fortunes. Les marchands épiciers s'en sont géné-

ralement emparés. De ce changement de mains il est résulté cette conséquence toute naturelle, que de fortes quantités de sels bruts du midi ont été, dans les départements qui s'approvisionnent à Dunkerque, et notamment dans le Nord, le Pas-de-Calais, l'Aisne et la Somme, livrés directement au consommateur. Ces sels sont généralement trouvés assez blancs et assez purs pour être employés comme sels de table ou de cuisine, sans devoir préalablement subir l'opération du raffinage; et leur usage, jusqu'alors inconnu dans ces contrées, présente tant d'avantages qu'il ne peut manquer de se propager, particulièrement dans nos campagnes. La consommation du sel raffiné doit par suite subir une diminution considérable.

Aussi nos raffineries de sel, qui sont une branche importante de l'industrie du Nord, souffrent-elles beaucoup, et elles n'ont guère d'amélioration à espérer. D'une part, les populations s'habitueront de plus en plus à substituer, dans l'usage domestique, le sel brut au sel raffiné; et d'une autre part, les sels raffinés et non raffinés d'Angleterre, de Belgique et du midi continueront de faire une redoutable concurrence à nos raffineurs.

Les renseignements qui précèdent expliquent suffisamment les plaintes incessantes de ces industriels et des propriétaires de marais salants.

Je n'examinerai point ici s'il y a lieu d'accueillir ces plaintes et de revenir sur le passé. C'est là une grande question, pour la solution de laquelle tous les intérêts du pays doivent être balancés. Mon but a été seulement d'exposer les causes qui ont amené dans la valeur vénale des sels de toute espèce une diminution si extraordinaire, laquelle dépasse, dans la plupart des cas, les 20 francs par 100 kilogrammes qui composent la réduction des deux tiers de l'impôt.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS SUR L'IMPORTATION, LE COMMERCE  
ET LA CONSOMMATION DES SELS DANS LE NORD.

( 4 juillet 1851. )

Une commission parlementaire d'enquête a été instituée par l'Assemblée législative, pour rechercher quels ont été, sur la production et le commerce des sels, les effets, 1.<sup>o</sup> de la loi du 28 décembre 1848, qui a réduit des deux tiers le droit de consommation sur les sels français, et qui a remplacé, par de minimes droits de douanes, la prohibition qui pesait sur les sels étrangers; 2.<sup>o</sup> de la loi du 13 janvier 1849, qui a augmenté ces droits de douane dans l'intérêt de la production française, ainsi que l'explique la note ci-dessus.

Cette commission, présidée par M. Bixio, a formulé, le 5 avril 1851, une série de questions sur lesquelles la Société des Sciences de Lille a été appelée à se prononcer. La Société les a renvoyées à une commission composée de MM. Julien Lefebvre et Molroguier.

M. Molroguier ayant fait le rapport dans la séance du vendredi 4 juillet 1851, la Société a décidé que les renseignements qu'il a exposés seraient imprimés dans le présent volume à la suite de la note ci-dessus, afin que tous les faits observés sur l'importante et urgente question des sels fussent réunis comme en un seul faisceau.

Voici ces renseignements additionnels :

Les quantités de sel, tirées par le commerce intérieur, ayant été beaucoup plus considérables en 1849 qu'en 1848, les *libres-échangistes* s'étaient hâtés d'en conclure que la réduction du droit sur les sels français et la levée de la prohibition sur les sels étrangers avaient accru la consommation dans une proportion très-importante et d'offrir cet accroissement d'achats comme un argument en faveur de leurs doctrines. Mais les personnes qui, par leur position officielle, étaient à portée de mieux observer les faits, attribuaient les grandes importations de 1849, 1.<sup>o</sup> à ce que vers

la dernière période de 1848, la spéculation, dans l'attente de la réduction de l'impôt, avait presque cessé ses approvisionnements, ce qui avait causé dans les magasins un vide qu'il avait fallu combler en 1849; 2.º à ce que, pendant le cours de 1849, on croyait que le Gouvernement se proposait de faire rétablir, du moins en partie, la portion de droit supprimée. Cette opinion, assez généralement accréditée, avait amené de nombreux achats et forcé l'importation.

Les quantités de sel importées en 1850, ont donné tort aux *libres-échangistes* et raison aux *agents officiels*; elles ont diminué considérablement et descendu au niveau des consommations antérieures. Les comparaisons suivantes, tirées de la statistique authentique de la douane, indiquent les quantités livrées au commerce intérieur en 1849 et en 1850.


*Mises en consommation des sels français dans les directions douanières du département du Nord.*

	En 1849.	En 1850.
Sels bruts de l'ouest. . . . .	1,395,328 kil.	1,727,247 kil.
Id du midi. . . . .	7,272,980	4,863,622
Total des sels français. . . . .	8,668,308	6,590,869
Diminution en 1850. . . . .	2,077,439 kil.	

*Mises en consommation des sels étrangers dans les mêmes directions.*

Sels bruts. . . . .	1,075,578	494,698
Sels raffinés. . . . .	183,977	317,246
Total des sels étrangers. . . . .	1,259,555	811,944
Diminution en 1850. . . . .	447,611 kil.	

*Totaux des mises en consommation de toute provenance.*

En 1849.	En 1850.
—	—
9,927,863 kil.	7,402,813 kil.
	
Diminution totale en 1850.	2,525,050 kil.

Ainsi, en 1850, l'importation est retombée au chiffre normal. Et cependant les prix ont persisté dans un abaissement de plus de moitié depuis la réduction du droit ; car le prix à la vente en gros qui, en 1848, était de 46 francs par 100 kilogrammes, n'est plus en 1850, comme en 1849, que de 23 à 24 francs. Cela prouve que, contre l'ordinaire, le bon marché n'a pas accru la consommation. Pourquoi cela ? Parce que la consommation du sel se subdivise dans la population en fractions tellement minimes que la réduction de prix, quelque considérable qu'elle soit, demeure presque insensible pour les ménages.

Les *éleveurs*, malgré la réduction du droit, n'ont pas augmenté dans une proportion appréciable, l'emploi du sel dans l'alimentation des bestiaux.

Les *agronomes* ont persisté à ne pas l'admettre dans les fumures. Il est reconnu que le sel ne pourrait être employé dans l'*agriculture* qu'avec de grandes précautions. Il n'active la fertilité que dans les sols humides, et son effet n'est même senti que sur une seule récolte, comme l'avaient constaté les anciens états de Bretagne, province où cet usage était alors assez répandu. Le sel ne serait qu'un engrais éphémère, coûtant plus qu'il ne rapporterait.

Pour achever d'expliquer la baisse si considérable de l'importation des sels étrangers, il faut dire que les spéculateurs ont été effrayés de leurs pertes de 1849. — Il faut dire aussi que le renforcement du droit de douane, et surtout la diminution du frêt pour les

provenances de l'ouest et du midi, ont beaucoup contribué à éloigner les sels anglais de nos marchés.

C'est notre marine qui a ressenti le plus vivement les effets des lois des 28 décembre 1848 et 13 janvier 1849. — De 35 et 40 francs par tonneau, le frêt de Cette, d'Hyères et de Marseille à Dunkerque, est successivement descendu à 25, 23 et 20 francs. Si l'on considère maintenant que nos navires, pour faire cette navigation, sont obligés d'aller sur lest, de Dunkerque en Angleterre, chercher du charbon, qu'ils transportent à Marseille à 15 ou 18 francs le tonneau, on reconnaîtra que la situation est très-défavorable, et que, dans de semblables conditions, un évènement qui donnerait un aliment à notre marine et lui permettrait d'élever le prix du frêt de la Méditerranée à Dunkerque, aurait pour résultat inévitable d'ouvrir les marchés du Nord aux sels anglais, et, par conséquent, de porter un coup funeste à nos salines de l'ouest et du midi.

On remarquera dans les comparaisons ci-dessus que les *sels raffinés étrangers*, au lieu de participer à la diminution générale, s'importent en quantités plus considérables. Ces sels sont plus beaux que les raffinés français et ils reviennent à meilleur marché. Aussi, les raffineurs du nord ont-ils modifié considérablement leurs opérations. Ils se livrent davantage au commerce et moins au raffinage. Et même ceux de l'arrondissement de Valenciennes, au lieu de raffiner nos sels de l'ouest, se contentent de débiter des sels anglais raffinés en Belgique, ce qui leur rapporte un bénéfice de 3 francs en gros et de 8 à 9 francs en détail par hectolitre.

Une autre concurrence redoutable pour nos raffineurs depuis les lois précitées, c'est le colportage des sels bruts blancs du midi. Non que ce colportage ait beaucoup d'importance dans le rayon des douanes, mais la substitution par les ménages de ces sels bruts aux sels raffinés, principalement dans le Pas-de-Calais, dans l'Aisne ou dans la Somme, est un fait acquis, et cette consommation directe fait chaque jour de nouveaux progrès.



Je ne terminerai pas cet exposé sans parler des sels étrangers employés pour la pêche à la morue ou le repaquage en atelier.

En 1849, la quantité livrée à cet usage

a été de . . . . .	4,813,990 kil.
Et en 1850, de. . . . .	6,182,162 kil.

---

Augmentation. . . . .	1,368,172 kil.
-----------------------	----------------

---

Mais il n'y a point à se préoccuper de ce résultat relativement à la consommation générale. Il ne s'agit ici que des sels de Saint-Ubès, près Lisbonne, dont l'emploi, autorisé par une ordonnance du 11 novembre 1814, a été maintenu pour la pêche d'Islande et du Doggers-Banck, par la loi du 23 novembre 1848.



---

---

## NOUVEAUX ANALECTES,

OU

DOCUMENTS INÉDITS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES FAITS , DES MOEURS  
ET DE LA LITTÉRATURE ;

Par M. LE GLAY, Membre résidant.

---

Vadam in agrum, et colligam spicas  
quæ fugerint manus metentium.

RETH, c. 2, v. 2.

Laissez, laissez du moins au modeste glaneur  
Ces épis qu'oublia la faux du moissonneur.

L'histoire est un juge qui instruit le procès des hommes et des choses du passé, mais qui ne peut rendre ses arrêts qu'après avoir entendu et confronté les témoins. Ces témoins, ce sont les documents inédits, les actes contemporains que l'érudition lui fournit. Celle-ci évoque les morts ; elle les fait parler, elle les force, pour ainsi dire, de déposer, fût-ce contre eux-mêmes. Au lieu de leur prêter des actes et une attitude plus ou moins assortis au rôle qu'ils ont joué dans le monde, comme le fait la poésie dramatique, l'érudition les montre en personne, les traduit dans leur propre réalité. Elle ne leur attribue pas des paroles de convention ; elle reproduit celles qu'ils ont réellement prononcées ou celles qu'ils ont écrites ; ce qui revient au même.

Les fonctions de l'érudite (1) sont modestes assurément ;

---

(1) Ce mot *érudite* n'est pas ancien ; c'est l'abbé de Pons qui l'a inventé au siècle dernier. Peut-être même n'a-t-il point parfaitement le sens que je lui donne ici. Je m'en sers faute de mieux. Je ne voudrais pas non plus me brouiller avec M. Francis Wey qui traite assez mal l'érudition dans sa belle *Histoire des révolutions du langage en France*, p. 243.

elles ne supposent ni beaucoup d'esprit ni un talent supérieur : elles n'exigent qu'une sagacité patiente, une probité littéraire incorruptible, une habitude consommée de recherches laborieuses et de minutieuses investigations. Ce sont là des travaux utiles plus que brillants ; mais l'utilité n'est-elle pas déjà un assez beau titre de recommandation ? Le maçon qui range et superpose les pierres de l'édifice, le manœuvre qui apporte péniblement les matériaux à pied d'œuvre auraient tort de prétendre une part dans la gloire de l'architecte. Et pourtant sans eux, sans leur obscure coopération, l'édifice ne s'élèverait pas ; et le génie de l'architecte ne s'exercerait que sur le papier.

Ce n'est pas tout d'avoir sous la main des chartes et diplômes, des mémoires inédits. Il faut, dans cet ensemble de parchemins hétérogènes, dans cet amas d'écritures du moyen-âge, discerner d'abord ce qui est authentique d'avec ce qui est faux ou supposé, s'assurer si la pièce est vraiment inédite ; ce qui ne laisse pas que d'être assez difficile depuis que l'érudition allemande et anglaise, et surtout l'érudition bénédictine, ont rempli tant d'in-folios, à l'aide de documents exhumés aussi des archives et bibliothèques. Il faut, en outre, s'enquérir à quoi serviront ces chartes, lettres et autres pièces à publier. Auront-elles un intérêt quelconque ? Contribueront-elles à éclaircir un point de topographie ou d'histoire ? Rectifieront-elles une erreur ? Feront-elles connaître un personnage politique, littéraire, moral, ignoré jusqu'alors ? Ou bien révéleront-elles quelques faces encore voilées d'un fait, d'un homme, ou d'une production de l'esprit ? Ainsi la mine, si elle est abondante, présente

toutefois des difficultés d'exploitation ; et il serait injuste de prendre en dédain trop grand le mineur qui découvre le filon et qui ramène à la surface du sol quelques parcelles de bon métal.

Voilà à quoi se réduit mon ambition, lorsque, modeste glaneur dans le champ de l'histoire, je fournis de temps à autre mon contingent d'archiviste et le produit de mes petites découvertes.

Il y a quatorze ans, j'ai mis au jour, sous les auspices de la Société des Sciences de Lille, un petit volume intitulé : *Analectes historiques ou documents pour servir à l'histoire des faits, des mœurs et de la littérature*; in-8.°, Lille, Danel, 1838. Puisqu'on a bien voulu me savoir gré de cette publication, je me trouve encouragé aujourd'hui à en donner une suite, à-peu-près sur le même plan et à-peu-près dans le même esprit.

Néanmoins les documents que contiennent ces nouveaux Analectes (1) sont trop peu nombreux pour que j'aie cru devoir les diviser en plusieurs catégories. On y trouvera successivement des notions sur la topographie de nos contrées, sur quelques us féodaux, sur quelques points d'histoire littéraire. J'ai apporté dans ce choix une certaine sévérité. Je n'ai point écarté les actes que j'ai trouvés écrits en latin ; j'avoue même que je les ai accueillis avec une certaine complaisance,

---

(1) J'ai lu, comme tout le monde, l'épigramme où Martial attache au mot *analecta* une signification fort vulgaire ; mais je sais aussi que Ludewig, Kollar et surtout Mabillon, ont réhabilité ce terme et l'ont ennobli.

et qu'à mérite égal, je leur ai donné la priorité sur les actes français. Je leur ai fait, si je puis ainsi parler, les honneurs de la maison comme à d'illustres étrangers, comme à des messagers vénérables de l'antiquité. Il est bon d'ailleurs, ce me semble, de ne pas laisser tomber en oubli et en désuétude ce bel idiome du peuple romain, cette langue magnifique qui fut longtemps la langue exclusive de la science, qui sera toujours celle de l'Église, et qu'après tout, nous devons bien connaître un peu, si nous voulons relire quelquefois nos maîtres, les Muratori, les Martène, les Mabillon.

Je me suis attaché surtout aux titres qui peuvent éclairer l'histoire des faits et de la littérature dans notre contrée gallo-belgique; et sans écarter systématiquement tout ce qui est d'intérêt général, je me suis imposé la loi de rester fidèle à ces lares paternels et indigènes que je sers modestement depuis tant d'années. Ainsi, en faisant connaître le beau livre d'iconographie chrétienne laissé par Jean Macaire, j'ai révélé l'œuvre à-peu-près ignorée d'un concitoyen. La lettre de l'espagnol Jean Caramuel est adressée à un abbé de Loos qui répond en termes dignes de son disert correspondant. Quand Olzignano exprime son admiration pour les succès d'un jeune professeur à l'université de Dole, c'est d'un flamand qu'il parle, c'est à un flamand qu'il s'adresse. La question de l'auteur du *Te Deum* est traitée par un professeur de Douai qui invoque le témoignage d'un livre existant à la bibliothèque de Loos. La justification de Charles V, à propos du traité de Brétigny, s'appuie sur des témoignages reposant aux archives de la Chambre des comptes de Lille.

## I.

BULLE DU PAPE CALIXTE II QUI CONFIRME A L'ABBAYE DE MARCHIENNES  
LA POSSESSION DE SES BIENS.

Ce titre n'offre pas seulement l'énumération de lieux bien connus et dont la situation ne peut être douteuse ; il fournit encore l'indication de plusieurs villages, fiefs et seigneuries dont la trace est perdue ou obscurcie. C'est donc un document topographique assez curieux. (1.<sup>er</sup> novembre 1123).

*Original muni du scel de plomb.*

(Cartul. de Marchiennes, fol 27.)

Calixtus Episcopus, servus servorum Dei, dilecto filio Amando (1), Abbati Marcianensis monasterii ejusque successoribus regulariter substituendis in perpetuum.

Pie postulatio voluntatis effectu debet prosequente compleri. Proinde nos petitioni tue benignitate debita impertimur assensum, et Marcenienne monasterium, cui Deo auctore presides, protectione sedis apostolice communimus. Statuimus enim quecumque bona, quascumque possessiones idem monasterium vel in presenti legitime possidet vel in futurum, largiente Deo, juste atque canonice poterit adspici, firma tibi tuisque successoribus et illibata permaneant. In quibus hec propriis duximus nominibus annotanda. Ex donariis et beneficiis B. Rictrudis et ipsius filie venerabilis virginis Eusebie, locum ipsum in quo monasterium situm est cum habitationibus et mansionibus suis, cum arboretis et ortis, a decimis, redditibus et advocacione liberis ; ecclesiam quoque *Hamagiensem* (2) liberam, sicut et *Marceniensem* cujus filia est, cum

(1) Amand du Chastel (*de Castello*). V. *Cameracum christianum*, 206.

(2) *Hamagia*, *Hamaticum*, Hamage, en Ostrevant, était l'un des prieurés de l'abbaye de Marchiennes. Ce lieu fut même primitivement le siège d'un monastère fondé par sainte Gertrude, au septième siècle. (*Camer. Christ.* 342.) Ce n'est plus aujourd'hui qu'un hameau dépendant de Wandignies.

appendiciis suis *Alno* (1), *Tiloi* (2) et *Wandegis* (3), villas, terras et nemora abbatie cum justicia, banno, legibus et theloneo et invento, cum decimis et integritate sua; piscationem fluminis *Scarpi* a *Brachiorum Loco* (4) usque ad *Guasconis Curvam* (5) juxta *Lalinium* (6), excepto jure *Acquicinctensis* (7) ecclesie, et super ejusdem fluminis alveum, in loco qui dicitur *Ad flumen*, terram arabilem et hospites, in villa de *Wasers* (8), decimam de terris ecclesie et de terragio eorum censum sex solidorum. In pago *Pabulensi* (9), villam *Beuvri* (10) cum altari, et *Teoderici Mansum*

---

(1) Alnes, mal nommé *Alvo* et *Alva* dans Miræus I, 713, est une commune du canton de Marchiennes, sur la Scarpe. Avant 1790, Alnes était une dépendance d'Hamage.

(2) Tilloy dont Miræus, *loco citato*, a fait *Rilloit*, était comme Alnes, en 1789, dépendant d'Hamage. Il appartient au canton de Marchiennes.

(3) Wandignies, sur la rive droite de la Scarpe, est du canton de Marchiennes. Jadis ce n'était qu'une dépendance d'Hamage. Aujourd'hui, c'est Hamage qui dépend.

(4) On lit dans un cueilloir de Marchiennes, n.º 2717: « Gilbert le Huon, pour un bonnier de pret, séant vers le Burelot, lonc à lonc le *Brack au Lieu*. » Assurément *Brach-au-Lieu* est la traduction de *Brachiorum Locus*. Si cette donnée ne suffit pas pour déterminer la véritable situation, nous pouvons du moins en conclure que Brach-au-Lieu était sur la Scarpe, entre Marchiennes et Lallaing.

(5) *Guasconis* ou *Wasconis Curva* était près de Lallaing (*juxta*). Voilà tout ce que nous en savons pour le moment.

(6) Lallaing, sur la Scarpe, canton de Douai-nord, eut plus tard titre de comté.

(7) *Aquicinctum*, Anchin, abbaye de bénédictins, fondée en 1079, au hameau de Pecquencourt. Canton de Marchiennes.

(8) Waziers, sur la rive droite de la Scarpe, canton de Douai-nord. Ce village appartenait jadis à trois provinces: Flandre, Hainaut et Artois.

(9) La Pevèle, *Pabula*, est déjà nommée dans les lettres-patentes données en 673 à l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras par le roi Thierri. Miræus, I, 126. Ce pays, dont le chef-lieu était Orchies, avait pour contour la Scarpe qui le séparait de l'Ostrevant, la Marque qui le bornait du côté du Mélançois, enfin quelques ruisseaux, entr'autres celui d'Elnon, qui formaient sa limite vers le Tournaisis. Il est à remarquer qu'en général les *pagi* étaient circonscrits par des cours d'eau.

(10) Beuvry, *Bebrogium* dans un diplôme de Charles-le-Chauve (877). Miræus, I, 138, 241, est du canton d'Orchies. Miræus, qui se plaît à dénaturer les noms de lieux, appelle celui-ci *Beurin*, IV, 179. Buzelin mentionne

(1) et utraque cum omni integritate sua. Apud *Bovingeias* (2) quindecim cultilia et terras cum terragio et decima. In pago *Tornacensi* (3), in villa que dicitur *Espelcin* (4), terram decem solidorum et in villa que *Horta* (5) dicitur terram duorum solidorum. In *Braibanto* in villa de *Havines* (6) terram quatuor solidorum. In pago *Melentois* (7) apud *Peronam* (8) villam, terram quinque solidorum, villam

d'après Gualbert des restes d'antiquités romaines trouvés à Beuvry. *Gallo-fland.* 198. M. Harbaville, *Mémorial*, I, 199, confond ce lieu avec le *Beuvry* d'Artois.

(1) Le *Theoderici Mansus* était voisin de Beuvry. C'est le même Gualbert, historien de sainte Rictrude, cité par Buzelin, *Gall. Flandr.*, p. 199, qui nous l'apprend en ces termes : « Non longe autem ab eodem oppido ad-jacet *Theoderici Mansus* quem putaverunt quidam regis au litum (aditum?) » in initio rugitus cervorum; eo quod idem locus videbatur aptissimus, » illucque venationis gratia in diebus autumnabilis concurrere solitus erat » rex Theodericus. » Un autre chroniqueur, André de Marchiennes, prétend même que c'est là que Rainfroi, maire du palais de Chilpéric, trouva la mort en fuyant devant Charles-Martel. Il est bien difficile de concilier cette assertion avec Grégoire de Tours qui fait mourir Rainfroi à Angers. On peut croire que le *Theoderici Mansus* n'est autre que Court-au-Bois et Haute-Taille, domaines boisés, au sud de Beuvry, vers les territoires de Bouvignies et de Brillon.

(2) Bouvignies, canton de Marchiennes.

(3) Il en est du *Pagus Tornacensis* comme de beaucoup d'autres *pagi*; il était plus étendu que la province qui est censée le représenter aujourd'hui et qu'on nomme le Tournais; il est mentionné dans Grégoire de Tours, l. 5. c. 50.

(4) Esplechin, aujourd'hui Belgique, province de Hainaut et arrondissement de Tournai, a été, en 1340, le siège d'un congrès où fut signée la trêve entre Philippe de Valois et Édouard III, roi d'Angleterre.

(5) Serait-ce Hertaing, Belgique, province de Hainaut, arrondissement de Tournai?

(6) Havines, qui est aujourd'hui de la province de Hainaut, arrondissement de Tournai, appartenait jadis à l'archidiaconé de Brabant, voyez *Cam. Christ.* 503, preuve nouvelle de la concordance des *pagi* avec les anciens archidiaconés.

(7) Nommé pour la première fois dans la vie de saint Éloi par saint Ouen, *Sp. cil.*, II, 93, puis dans l'acte de partage des états de Louis-le-Débonnaire (835), Duchesne, *Hist. Franc. Script.*, II, 327, le *Mélantois*, *pagus Medenatensis*, *Medenente*, n'était pas primitivement circonscrit par la Deûle et la Marque, comme il le fut depuis. V. *Acta SS. Belgii*, II, 400.

(8) Sur la Marque, canton de Cysoing. — Au siècle dernier, ce n'était plus l'abbaye de Marchiennes, mais le chapitre de Tournai qui conférait la cure.



*Roncinium* (1) cum integritate. In *Insula castro* (2) duos hospites In *Formestraus* (3) unum et in *Eschelmes* (4) unum. In pago *Le tigo* (5) villam Haines (6) cum omni integritate et altari, altare

(1) Ronchin, *Runcinium*, que Miræus transforme en *Funcinium*, est nommé avec Templeuve dès 877 dans le diplôme précité de Charles-le-Chauve. Il est du canton sud-est de Lille.

(2) On voit par cette expression *castro* que Lille en 1123 n'était encore considérée que comme une simple forteresse.

(3) Ce lieu n'est nommé ni dans nos cartes locales, ni dans les dénombremens du fiefs de la châtellenie de Lille. M. Plouvain n'en fait aucune mention dans ses *Notes statistiques*, in-8.°, Douai, 1824, où il énumère tous les hameaux du Nord et du Pas-de-Calais. Mais une enquête, tenue en 1365 pour clore un débat entre le chapitre St.-Pierre de Lille, celui de la cathédrale de Tournai et le prieur de Fives, nous apprend que Fourmestraux était une dépendance de Lesquin, canton de Seclin. Jean de Fourmestraux obtint, en 1663, la permission de changer son nom en celui de *des Wasières*.

(4) *Esquelmia*, *Skermæ*, *Skelme*, Esquermes, canton de Lille nord-ouest, est nommé pour la première fois dans la charte de fondation du chapitre Saint-Pierre de Lille, en 1066.

(5) Nous possédons le titre original de 877, où ce *pagus* est nommé pour la première fois (*in pago Latico*). Suivant plusieurs auteurs, il tire son nom de la rivière de la Lys, *Lætia*, *Legia* ou *Lisa*. Wastelain, en général si judicieux et si exact, ne se prononce pas d'une manière précise sur les limites de ce territoire. Il se borne à quelques conjectures d'après le même diplôme de 877. M. Raepsaet est beaucoup plus explicite. Cet écrivain, dont la mémoire m'est chère et dont on n'apprécie point assez aujourd'hui les doctes travaux, émet une opinion toute nouvelle sur ce qu'il faut entendre par *pagus Laticus*. Selon lui, c'était un ressort personnel de juridiction et non pas un territoire. C'était l'ensemble de toutes les colonies de Lètes, enclavées dans divers comtés ou *pagi* territoriaux. Voyez *Précis topogr. de l'ancienne Belgique*, paragr. 50 à 53. A l'aide de ce système on s'explique pourquoi certains lieux indiqués comme situés dans le *pagus Laticus* sont pourtant si éloignés les uns des autres.

(6) *Haines* (*Hainnas* dans le diplôme de 877). Haines, Artois, Pas-de-Calais, canton de Cambrin. Un diplôme du comte Charles-le-Bon, sous la date de 1125, place Haines dans le Weppes; ce qui confirme l'opinion de M. Raepsaet sur le *pagus Laticus*. Cette terre, enlevée à l'abbaye de Marchiennes par Arnoul-le-Vieux, comte de Flandre, lui fut restituée par un diplôme du roi Lothaire, donné à Douai en 976. Voyez Buzelin, *Gallo-Fl.* 342, Miræus, I, 143. *Acta SS. Belgii*, IV, 510. Nous avons dans les archives de Marchiennes l'original de ce diplôme, encore revêtu d'une partie de son sceau, et au dos duquel se trouve une pièce assez étrange, qui mérite, ce semble, d'être ici consignée: « Ratio

etiam de *Alci* (1) et dimidiam carrucatum terre (2) cum undecim hospitibus. In eodem pago villam *Masengarbam* (3) et terras sub omni integritate. Et in eodem comitatu, de villa *Rinenga* (4), de omnibus scilicet rebus majoribus seu minoribus, ac de omni acquisitione omnem decimationem. Apud *Lorgias* (5) juxta *Bas-*

« Ratio dictat et usus approbat ut quisquis necessitati providens oportune  
 » singula queque dispensent. Quapropter ego Judita abbatissa cum, omni con-  
 » gregatione S. Rictrudis a petitione fideles dedimus cujusdam viros nomine  
 » Durandum sive fratrem suum Rainoldum in pago Leodio, in villa que dicitur  
 » Over, mansos III, in jure habendi transfudimus ut silicet habeant et posi-  
 » deant ipsi et filii eorum. A respectu date precarie singulis annis ad festivitatem  
 » S. Vedasti (s. Remigii?) que est kl. octob. III solidos persolvant. Quod si de  
 » censu negligens unquam usus fuerit, secundum legem salicam cogatur emen-  
 » daturus. Ad notitiam ergo et hujus facti probationem duas istas fecimus cartulas  
 » ut et eas usquam haberit et nostra pari ratione confirmet. Que ratio. . . . .  
 » Actum Dominico publice coram testibus multis et videntibus plurimis quorum  
 » nomina et signacula subter habeant. Signum Martini prepositi. S. Grimoldi.  
 » S. Grinberti. S. Gisleberti. S. Richarii. S. Balduini marchisi. S. Werini. S.  
 » Sciberi. S. Rothberti. S. Beva. S. Wisegart. S. Amalberga. S. Lotharii regis  
 » glorijsi. » (Suivent d'autres noms.)

Abstraction faite du style barbare de cet acte, je le trouve digne d'être conservé, d'abord, comme faisant la première mention de la villa *Over*, *Ouvert*, en second lieu, comme offrant une série de noms des religieux et religieuses de Marchiennes au dixième siècle.

(1) *Alci*, Auchy lez La Bassée, canton de Cambrin.

(2) Une charrue de terre, la quantité de terre qu'on peut labourer et exploiter avec une charrue, c'est-à-dire, un attelage de quatre chevaux. Dans ce pays on dit encore : une ferme de deux, trois ou quatre charrues, selon qu'on y entretient huit, douze ou seize chevaux.

(3) *Mazingarbe*, canton de Lens. Ce lieu, à notre connaissance, n'est mentionné dans aucun acte antérieur à cette bulle de 1123.

(4) Ce mot *comitatu*, qui a ordinairement une signification plus étendue que l'expression *pagus*, tend ici encore à fortifier l'opinion de M. Raepsaet. J'en dis autant à l'occasion de *Reningha*, *Reninghe*, situé dans l'ancienne chàtellenie de Furnes, aujourd'hui arrondissement de Dixmude.

(5) *Lorgies*, canton de La Ventie. Je suis porté à croire que ce lieu est le même que *Nantgiaco* indiqué dans le diplôme de 877 comme appendice de Haines. L'expression *societatem terræ* mérite d'être ici remarquée; elle signifie le droit à la moitié des fruits, droit laïc qui n'exclut pas le droit ecclésiastique de la dime : *decimam p' rochiæ*.

*ceiam*, altare et totam decimam parrochie et societatem terre, villam quoque *Parvi Lemni* (1) cum terris que continentur ab eadem villa usque ad *Spumerel* (2), et ab eo loco tendunt per *Petrosam Beccam* (3) usque ad *Scotam Hervini* (4) et inde usque ad metam sancte Rictrudis que est in publico itinere, et a meta sancte Rictrudis usque ad viam que tendit ad ecclesiam de *Lorgiis*, et inde iterum usque ad *Parvum Lemnum*. In eadem regione in villa *Overt* (5), terram ad censum duodecim solidorum.

In pago *Atrebatensi* villam *Bariacum* (6) cum integritate et altare. In villa *Erasnes* (7) hospites quinque. In pago *Ostrevanno* (8)

(1) Petit-Ligny, hameau de Lorgies.

(2) Le Haut et le Bas-Pommereau, hameaux d'Aubers, Nord, canton de La Bassée.

(3) Je n'aperçois dans ces parages aucune localité dont le nom ait quelque rapport avec *Petrosa-Becca*, si ce n'est peut-être *la Bouchaine*, hameau d'Illies, canton de La Bassée, ou le hameau de Piètre, près Neuve-Chapelle. La finale *becque*, qui signifie ruisseau, se retrouve dans plusieurs noms de lieux du pays, *Bambecque*, *Bousbecque*, *Escobecque*, *Esquelbecq*, *Morbecque* arrosé par le ruisseau *Papote-becque*, et enfin *Steenbecque*, traduction littérale de *Petrosa-Becca*. Tous ces villages sont trop éloignés du canton qui nous occupe, pour qu'on puisse appliquer à l'un d'eux la dénomination dont il s'agit, à moins d'adopter l'explication de M. Raepsaet.

(4) *Scotam Hervini* me paraît plus inexplicable encore que *Petrosa-Becca*.

(5) *Overt*, nommé dans le diplôme de Judith, cité plus haut déjà, note 6, figure dans les cartes entre Festubert et Violaines, sous le nom de *Rue-d'Ouvert*.

(6) Il y a en Artois trois Boiry : le premier, Boiry-Saint-Martin, était du domaine de Saint-Vaast ; l'autre, Boiry N.-D., appartenait au chapitre cathédral de Cambrai. Celui-ci, Boiry-Sainte-Rictrude, canton de Beaumetz, est nommé dans la vie de la sainte fondatrice de Marchiennes, vie écrite par Hucbald, vers l'an 907.

(7) Je pense qu'il faut appliquer cette dénomination à Fresnes-l-Montauban, canton de Vitry.

(8) L'Ostrevant, circonscrit par l'Escaut, la Scarpe et la Sensée, est un *pagus* désigné, dans le diplôme de 877, comme faisant alors partie du *Comitatus Atrebatensis*. C'est vers 1160 que Godefroy de Bouchain céda à Bauduin le Batisseur, comte de Hainaut, son comté d'Ostrevant qui néanmoins resta du diocèse d'Arras, sous le titre d'archidiaconé d'Ostrevant.

villam *Salliscum* (1) et *Gaugiacum* (2) cum altaribus sub omni integritate. In eodem pago villas *Abconium* (3) et *Heram* (4) cum ecclesiis et *salu Bruilo* (5) cum omni integritate. In *Horninio* unum cultile et decimam que ad Meram pertinet. In *Helemis* (6) cultile unum. In *Mastangue* (7) septem cultilia et decimam ejusdem ville in dominicatu. In *Marcheta* (8) quatuor cultilia. In *Lorcio* (9) super fluvium *Scaldis* duo molendina. In eadem regione *Ostrevanni* alodium *Vesinium* (10) sub omni integritate. Altare de *Enice* (11) et totam decimam. In Duaco hospites et de

(1) Saily, canton de Vitry, ne figure pas dans le titre de 877, mais bien dans celui de 1046, par lequel le comte Bauduin de Lille confirme les possessions de l'abbaye de Marchiennes, Miræus IV, 179. Ce village ayant été brûlé en 1115, l'abbé Fulcard fit fondre la chasse d'argent de sainte Eusébie pour venir au secours des incendiés.

(2) Gouy-sous-Bellone, canton de Vitry, paraît plus ancien que Saily, puisqu'il est cité dans le diplôme de 877.

(3) Abscon, canton de Bouchain. Ce lieu ne paraît pas avoir été nommé dans aucun acte antérieur au douzième siècle.

(4) Erre, canton de Marchiennes.

(5) C'est évidemment le *Bois-Brûlé*, ou mieux le bois de Bruile, au nord d'Erre et de Fenain. Un titre de 1176 dit *silvam Bruilo*. On aura trouvé tout simple de traduire *Bruilo* par *brûlé*.

(6) Hellesmes, canton de Bouchain, était un domaine de l'abbaye de Saint-Amand. Voir dans les titres de ce monastère un diplôme de l'an 899.

(7) Mastaing, canton de Bouchain, était aussi à l'abbaye de Saint-Amand, sauf la dîme. Ce nom ne paraît pas dans les titres avant le 12.<sup>e</sup> siècle.

(8) Ce nom, de forme diminutive, semble indiquer que Marquette fut, dans l'origine, une annexe de Marcq. Aujourd'hui, l'annexe est plus importante que le chef-lieu. Marquette, qui ne figure dans aucun acte antérieur à celui-ci, est du canton de Bouchain.

(9) Lourches, sur la rive gauche de l'Escaut, canton de Bouchain; est nommé dans une charte de 1097, par laquelle Lambert, évêque d'Arras, donne l'autel de Lourches à l'abbaye de Saint-Amand.

(10) Visignon lez-Lewarde, canton de Douai-sud. Ce hameau ne figure pas sur les listes qui font suite aux *Notes statistiques* de M. Plouvain. L'alleu de Visignon fut donné à l'abbaye de Marchiennes, en 1089, par Thierry, seigneur dudit lieu. Miræus, I, 517. L'acte original existe encore aux archives du Nord, fonds de l'abbaye de Marchiennes. C'est la famille De Forest qui, au siècle dernier, possédait les seigneuries de Lewarde et de Visignon.

(11) C'est Aniche qu'il faut reconnaître sous cette forme un peu éloignée. On

turre(1) Comitis censum quinque solidorum. In eodem castro familiam sanctarum Rictrudis et Eusebie a theloneo liberam. In pago *Cameracensi* dimidium villarum de *Hailcort* (2) et de *Wasched* (3) et de *Sandemon* (4) et de *Tribocurt* (5) cum omni integritate, redditum quoque triginta et unius modiorum puri frumenti singulis annis a mansionariis de Ailcort et reliquos redditus(6). In comitatu *Hainaonensi* predium *Batingeiarum* (7) cum proxima silva *Pelices* (8) nomine et cum omni integritate.

lit *Hanic* dans une charte de Lambert, évêque d'Arras, sous l'an 1103. Aniche est du canton de Douai-sud.

(1) Une ancienne chronique de Marchiennes, citée par Buzelin. *G. fl.* 240, dit que cette tour du comte était la maison même de sainte Rictrude.

(2) Écourt-Saint-Quentin, canton de Marquion, nommé *Ailcort* dans la bulle de Pascal II, 1004, et *Ahilcort* dans le diplôme de Robert-le-Frison, 1076.

(3) Ce *Wasched*, ainsi que les trois noms qui l'accompagnent ici, est encore nommé dans une bulle de Pascal II, 1104, pour Saint-Amé de Douai; mais je ne trouve aucun lieu auquel on puisse l'appliquer. Il faut que ce nom se soit tout-à-fait perdu; car je n'en trouve nulle trace dans les terriers et chassereaux de l'abbaye. V. *Gloss. topogr. du Cambrésis*, p. LIV.

(4) Saudemont, Pas-de-Calais, canton de Vitry, est quelquefois nommé *Sanctus Mons*. S'il fallait s'en rapporter à une charte de l'an 1080, citée par Carpentier, *Histoire de Cambrai*, Preuves, II, ce lieu, désigné sous le nom de *Salicis Mons*, aurait été donné en apanage à un cadet de la maison de Vermandois; mais la charte en question n'existe pas et n'a sans doute jamais existé dans les archives de Sainte-Croix de Cambrai, d'où Carpentier prétend l'avoir extraite. M. Harbaville aurait donc bien fait de ne pas s'appuyer sur une telle autorité dans son *Mémorial du Pas-de-Calais*, I, 276.

(5) Ne serait-ce pas *Tréhaucourt*, nommé dans une charte de Saint-Amé, 24 janvier 1390, ou bien encore *Torbulz*, cité dans le diplôme de Robert-le-Frison, 1076? *Torbulz* paraît être *Tréhout*, hameau de Vitry.

(6) Ici le cartulaire de Marchiennes offre un passage ainsi conçu: « In vivario quoque de Sclusa habet ecclesia Marcianensis piscatorem unum perpetuo, eo quod » pars quædam ejusdem vivarii sit in alodio sancte Rictrudis. » Je remarque que la bulle d'Eugène III, 1146, qui reproduit presque textuellement les dispositions de celle de 1123, ne contient pas non plus ce passage; d'où je conclus, non que c'est une interpolation dans le cartulaire, mais qu'on est en droit de suspecter le texte de la bulle datée de Latran, d'où est tiré celui du cartulaire.

(7) Badegnies, Battegnies ou Batignies, hameau dépendant de Binch, Belgique, province de Hainaut, formait une seigneurie, ayant mayeur et échevins.

(8) Prisches, voisin de Binch, était le chef-lieu de la seigneurie de Battegnies.

In episcopatu *Suessionensi* in villa *Viriniaco* (1) hospites et curtem indomnicatam cum terris et vineis ad eam pertinentibus, et in proximo mansum *Carrays* (2) cum terris et vineis suis (3). Que videlicet universa in consuete libertatis immunitate decernimus permanere, quatenus fratres quiete omnipotenti Deo debita possint servitia exhibere.

Nulli ergo omnino hominum liceat idem cenobium temere perturbare aut ejus possessiones auferre, vel ablatas retinere, minuere, vel temerariis vexationibus fatigare. . . . .

Ego Calixtus catholice ecclesie episcopus.

BENE VALETE.

Ego Lambertus Ostiensis episcopus. — Ego Conon Prenestinus episcopus. — Ego Petrus presbiter cardinalis tituli SS. Nerei et Achillei.

(1) Vregny, Aisne, canton de Vailly, fut longtemps le siège d'un prieuré de Marchiennes. L'abbaye tirait de là sa provision de vin ordinaire. Vregny avait été donné à sainte Eusébie par Dagobert, lorsqu'il la tint sur les fonds de baptême.

(2) Ce lieu, voisin de Vregny, est nommé *Carreu* ou *Karreu* dans les inventaires et terriers de l'abbaye.

(3) Voici une autre addition bizarre donnée par le cartulaire : « In territorio » de Gaverella et de Ulpi decimas quasdam; in potestate Novillule decimam » LXIII raseriarum terræ; in potestate de Frasnè similiter tantum habet et quinque » hortos; in potestate de Ulpi decimam ad xxx raserias; in potestate de Hiser » ad XII modios duacenses; in potestate de Gaverella ad LXIII raserias dua- » censes; in potestate de Menricurt ad XVI raserias. » Les noms des lieux cités dans ces additions ne paraissent pas d'une interprétation difficile. *Vivario de Sclusa* doit s'entendre des étangs de L'Écluse, canton d'Arleux, étangs qui confinaient avec Saudemont, seigneurie propre de Marchiennes. *Gaverella* c'est Gavrelle, canton de Vimy. *Ulpi* est le même qu'Oppy, aussi canton de Vimy. *Novillule* doit être Neuvireul, même canton; *Hiser*, Izel-lez-Esquerchin, canton de Vimy, et *Menricurt*, Méricourt, même canton. Les titres de Marchiennes prouvent qu'en effet l'abbaye exerçait des droits de dime et autres dans ces divers lieux qui tous, chose remarquable, étaient de la seigneurie de Saint-Vaast d'Arras. Le mot *potestas*, employé ici, s'interprète dans le sens de juridiction seigneuriale. On le traduisait par *pouvoir* (le pouvoir de Demicourt en Artois), plus souvent par *poesté*. Nous avons à Cambrai la poesté Saint-Géry, la poesté Saint-Sépulchre.

Dat. apud Montem Casinum per manum Aimerici Sancte Romane ecclesie diaconi cardinalis et cancellarii, kalendis novembris, indictione II.<sup>a</sup>, Incarnationis Dominice anno MCXXIII, pontificatus autem Calixti secundi pape anno V.<sup>to</sup>

NOTA. Il en existe un autre original portant la date suivante : *Datum Laterani per manum Hugonis S. R. E. subdiaconi, non. febr. indict. I, Incarnationis Dominice anno MCXXIII.*

## II.

DU DROIT D'AVOIR DES CYGNES SUR LA SCARPE ET DE LA MARQUE  
DESDITS CYGNES.

*S'enssieuil les privilèges , ordonnances et statuts que les seigneurs ont sur la rivière de Scarpe , pour visiter et marquer les cignes des marques desdits seigneurs.*

Ce document singulier trouve naturellement sa place après la bulle qui précède. Il explique les droits respectifs de cinq abbayes et de quatre seigneurs sur la rivière de Scarpe, dont ils sont riverains. Les formalités pour la marque des cygnes me paraissent d'autant plus piquantes, qu'on n'en trouve guères de semblables dans les archives monastiques (1). En tête de cette pièce se trouve l'ordonnance de Charles-Quint, datée du 29 janvier 1546 (1547), qui règle ces mêmes formalités.

( ARCHIVES DE FLINES , cahier in-4.º , de dix feuillets , avec figures. )

Le lendemain de l'Assomption , N.-D. mi-aoust , les commis des seigneurs , assavoir : Lalaing , Montignies , Flines , se trœuvent icelluy jour au matin en Anchin , et illecq s'accompaignent du maistre des eaues dudit Anchin , et s'en vont tous ensamble par la rivière jusque à Marchiennes au disner ; où illecq prennent le maistre des eaues dudit Marchiennes. Et après se remettent audit bacquet et s'en vont jusques au chasteau de Warlaing , et pareillement prennent ung commis de Warlaing de par le seigneur ; et en après viennent à la dite rivière jusques à Hasnon , où ils prennent pareillement ung maistre des eaues et de là s'en vont à Saint-Amand au giste , où pareillement ils prennent le maistre des eaues dudit Saint-Amand ; et en suivant s'en vont au Chasteau-l'Abbaie , et de là jusqu'à Mortaigne où pareillement prennent

---

( 1 ) Cette matière n'a été traitée ni par Du Cange , ni par Carpentier , ni par leur docte continuateur , M. Henschel ; car on ne peut guères compléter leur article de quelques lignes : *Cygnos habendi jus omnibus non erat.* Les *Coutumes locales du bailliage d'Amiens* , s'avamment publiées par M. Bouthors , en disent quelque chose.



leur dernier homme. Et eulx tous ensemble s'en vont par la dite rivière quérant et réguardant et enseignant leurs cignes de leurs marques jusques à Tournay et oultre. Et ce faict, par toutes les montées et fossées de ladite ville circuisans après leurs cignes, et aultant qu'ils en truevent les signent de tout signe, toultefois qu'ils en troueuvent. Et de là retournent en leurs bacquets par eauwe en ladite rivière d'Escarpe, signant leurs dits cignes aussy en tous lieux circonvoisins, estant ès maretz, monts, terres, pretz, pasturages et partout où ils les peuvent trouver et appréhender, à qui et sur quele seigneurie que ce soit, et meismes en la ville de Douay, en leurs eauwes et rivières de la dite ville, tant à bacquet que à piedt, jusques en la ville de Lambres.

Et est vray que sy loing temps qu'il n'est mémoire du contraire et annuellement ont été signés les cignes en et par tous les lieux dessus ditz, et spécialement en ladite ville de Douay, par toute la rivière d'Escarpe et ès rivières et montées de la dite ville et maisons, en cachant et cherchant les dietz cignes pour eulx sauver, tout salys hors des eauwes sur le marchié au poisson et les signer par les seigneurs et arriere les rébouter en eauwe.

Pareillement en la ville de Douay et fossez des feronniers, ont plusieurs fois esté trouvez cignes enseigens de l'enseigne de ceulx à qui les cignes estoient.

Pareillement en la dite ville de Douay, ès fossez et montées de Saint-Albin, auprès du pont à Béguines, ont esté plusieurs fois et annuellement trouvez cignes et enseignés de la marque desdits seigneurs.

Avecq ce que dist est, ont esté plusieurs fois cignes trouvez et marquez ès fossez de la dite ville de Douay, entre la porte des Wetz et la porte Morel.

Encoires, ès fossez et cours d'eauwes de la dite ville de Douay, ont esté trouvez cignes enseignés entre le masel à hairens et le pont à l'herbe, en allant jusqu'au moulin Saint-Nicollas, sans quelque contredit et en faisant ladicte signature, ont accoustumé lesdits signateurs de user en tel cas que s'en suit :

C'est assavoir , sy deux vieux cignes sont marquez tous deux de la marque d'un desdits seigneurs seulement , où qu'ils soient trouvez , tous les josnes soient signez de la marque dudit seigneur.

Se le cas estoit que cignes sauvaiges fussent trouvez en ladite rivière d'Escarpe , les josnes appartiendroient au seigneur à quy la seigneurie de la dite rivière seroit , et les laisseroit aller en la dite rivière jusques à son bon plaisir.

Au cas que un cigne sauvaige se fut apparié avecq un cigne marquié , le cigne marquié emporteroit son droict et non le père. Et le seigneur sur la seigneurie duquel il auroit couvé emporteroit la moictié.

Et soit mémoire que toutes et quantes fois que cignes non signez , ou seigneuz d'aultre marquee que desdits seigneurs dessus nommez , aiant marques dessus ladicte rivière , sont trouvés en ladite rivière d'Escarpe , hors de l'eauwe des susdits seigneurs , les vieux et josnes ont esté toujours et sont appliquez au prouffit de la compagnie de ceulx enseignans.

*S'ensuivent les noms des prélatz et seigneurs aians seigneurie sur la rivière :*

Premièrement , les religieux , abbé et couvent d'Anchin ; les religieux , abbé et couvent de Marchiennes ; ceulx de Hasnon ; ceulx de Saint-Amand ; Chasteau-l'Abbaie ; religieuses , abbesse et couvent de l'église de Flines ; messieurs de Lallaing et Montigny , Warlaing et Mortaigne.

*S'ensuivent les enseignes de chacun seigneur dont leurs cignes sont enseignés sur la rivière d'Escarpe :*

Premier , l'abbesse de Flines met à ces cignes une croche au droict costé du becq et une porte-pièce à l'enclencq (1) costé.

---

(1) *Enclenc* ou *esclenc* , gauche ; de là *eslanche* , épaule gauche du mouton.

Le seigneur de Montigny, unq queviron (1) au travers du becq.

Le comte de Lalaing, une croix Saint-Andrieu au travers du becq

L'abbé d'Anchin, deux quevirois au long du becq.

L'abbé de Marchiennes, deux croix au droict costé du becq, et unq à l'enclen tout aultre.

Le seigneur de Warlaing, deux crengs (2) à chascun costé du becq.

L'abbé de Hasnon, une barre au droict costé du becq.

L'abbé de Saint-Amand, deux quevirois à l'enclen costé du becq et une croche au droict costé du becq et le grand ongle du droict pied coupé.

Le seigneur de Mortagne, cinq croissants au droict costé du becq et sont lesdits cignes du droict desdits seigneurs.

L'abbé de Chasteau-l'Abbaie, unq croissant à l'enclen costé du becq et l'angle du talon de l'enclen pied coupé.

L'on va enseigner et marquier lesdits cignes le lendemain de l'Assomption N.-D. ; et de chascune seignourie y va ou doibt aller à tout le moins unq homme.

Est à noter que les hateurs (3) n'osent et ne poevent prendre nulz ne aucuns cignes sur la rivière devant le Saint-Martin, xi.<sup>e</sup> jour de novembre, sur peine de grande amende.

Mémoire que les commis des seigneurs, marqueurs des cignes, se sont transportez et trouvez à la rivière d'Escharpe et de la rivière d'Escault jusqu'en la ville de Tournay, après la N.-D. my-aoust, comme il est de coutume, et estant arrivés en ladite ville, iceulx commis des seigneurs se sont trouvés devers le grand-prevost de Tournay, nommé messire Jehan Cambry, en demandant grâce et

---

(1) *Queviron*, chevron, *quevro* et *chevro* dans la basse-latinité.

(2) *Creng*, *cran*, entaille, en basse-latinité *crena*.

(3) *Hasteurs*, rôtisseurs, cuisiniers, du bas-latin *hastator*, qui vient sans doute d'*assare*, rôtir.

congié pour visiter les viviers et fossez de ladite ville , et oultre sur l'eschevinage dudit Tournay. Sur ce , se sont trouvés aucuns poissonniers de ladite ville de Tournay deers le grand-prevost , sachans que nous étions arrivés , faisans leurs plaintes allencontre de nous marqueurs de cignes , disant qu'il n'appartient point de permettre de visiter leurs cignes ne en avoir la cognoissance. Et davantage, que lesdits marqueurs peuvent troubler ou gaster leurs poissons desdits fossez et viviers. Sur ce , fut remontré au grand-prevost et petit prévost avec aultres eschevins , comme de tout temps qu'il n'est mémoire du contraire , en demandant congié , que nous commis desdits seigneurs nous ponvons poursuivre nos cignes auxdits fossez et viviers et aultres lieux de l'eschevinage, de ladite ville de Tournay , et en cas de refus en faire le rapport auxdicts seigneurs de la rivière. Toutefois , nonobstant toutes remonstrances lors faictes , ne obtinmes de congié pour cette fois jusques au lendemain xviii.<sup>e</sup> d'aoust , auquel avions constitué ung procureur-tabellion ou auditeur d'avoir acte de refus et faire complaincte de obtenir mandement allencontre de M. le grand prevost et les eschevins de ladite ville de Tournay , du reffus et privation de noz privileges. Ce voiant, ledit grand-prevost nous donna le congié à la manière accoustumée et nous constitua ung sergent bastonnier , nommé Willame Serde , pour nous tenir compagnie , partout où bon nous sembloit aller , tant ès fossez que viviers , en cherchant et quérant se aultres cignes ne fussent esté trouvés de nos marques desdicts seigneurs , audit lieu. Et en cas , se aucuns cussent été trouvés , les amener et emporter en nostre bacquet que ainsy soit. Tesmoing Damp Jehan Cliquet , maistre des eauwes d'Anchin , Damp Flourent le Pès , maistre des eauwes de Marchiennes , le commis de l'abbaye de Hasnon dict Quéva , Jehan de Henin dict Pandecheur , maistre des eauwes de Warlaing , Flines et autres commis des seigneurs sur la rivière.

Ce fut fait l'an m<sup>o</sup>dxlvii , le xviii.<sup>e</sup> jour d'aoust.

Flinne .



Montignie



Flinne Vne croche au droit  
cotte du becque et vne port  
piece a lenclen cotte

Le seigneur de Montignie vne  
queuiron au frauer du becque

Lalaing .



Anchin .



Lalaing vne croix bourghenon .  
a frauer du becque

Anchin deux queuiron  
au loing du becque

Marchiennes



Marchiennes deux Trau au droit cotte du becque  
et vne a lenclen

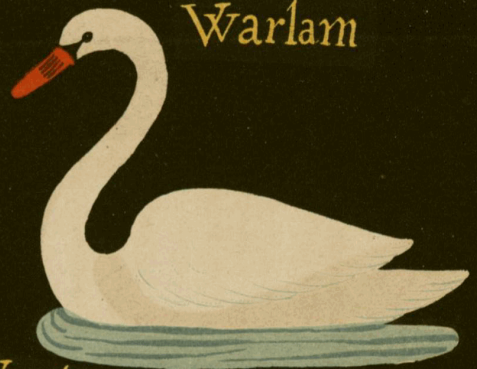


Henmon ✓



Henmon vne barre au droit .  
cotte du becque .

Warlam



Warlain quattre cren  
dessus le becque

Morfaigne



Morfaigne vne croissant au  
droit cotte du becq

Sainct Amand



S. Amand vne croche au  
droict cotte du becque &  
deux queuiron a l'autre  
cotte

Chasteau labie .



Chasteau labie vne croissant a lenclen cotte du  
becque

## III.

## LETTRE DE JEAN LEMAIRE (1) A JEAN DE MARNIX (2).

Il lui envoie les dessins de quelques antiquités récemment découvertes, en l'priant de les montrer à Marguerite d'Autriche. Il a repris courage à la réception des lettres de cette princesse. (*Bruxelles, 17 novembre . . .*)

*Original.*

Domine colendissime atque amice intime. Salve. Redieram incolumis a Vallencenis, et ecce nunc retrocedo Sonegias usque, ut Domino Petro obsequar, quamprimum ad vos rediturus. Interim humanitati tuæ mitto libellum continentem exemplaria picturæ harum antiquitatum quæ nuper in hiis partibus repertæ sunt, ut animus tuus multis curis obvolutus interdum oblectetur. Si forsàn videris principem nostram aliquantulum ociosam, poteris, si placeat, ei ostendere, non sine quadam benivola mentione mei (ut soles amice et humaniter facere). Verum eas recuperare prorsus memineris; non enim meus est libellus; verum magister Ægidius(3), frater D. præpositi d'Aire, dedit mihi eum eidem suo fratri deferendum. Igitur illum mihi tu reservabis ut promissum adimpleam.

Quod tu in dies magis ac magis me tibi reddis obnoxium nescio

(1) Nos premiers *Analectes* contiennent plusieurs lettres du même Jean Lemaire, qui se cache ici sous l'anagramme de son nom, *Eriamel*. •

(2) Jean de Marnix, seigneur de Thoulouse, trésorier de Marguerite d'Autriche. Il est souvent question de lui dans la *Correspondance de l'empereur Maximilien et de sa fille*, 2 vol. in-8.° Paris, Crapelet, 1839. Nous avons publié plusieurs de ses lettres dans les *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche*, 2 vol. in-4.°, imprimerie royale, 1845. Il était secrétaire de Marguerite pour les lettres latines et italiennes.

(3) Gilles de Busleyden, vicomte de Grimberghe, premier conseiller et maître de la Chambre des Comptes de Brabant, avait pour frère Jérôme Busleyden, chanoine de Cambrai, prévôt du chapitre d'Aire, conseiller au parlement de Malines et fondateur du collège des Trois-Langues à Louvain.

quibus meritis æquare possim aut saltem verbis extollere, nis dicam illud bucolicum Petrarchæ :

Scis quia te semper, postquam notus, amavi;  
Et dum vita comes (si quid mihi credas) amabo.

Litteræ quas pro me impetrasti ab Illustrissima Principe adeo valuerunt ut receptor ille, lentus atque recalcitrans more asinino, nunc sponte sua, ad instar equi generosi, crinem gestiat. Hoc effecit stimulus ille tuus litterarius. Vale valentissime, et lepidos illos tuos et meos consodales atque convivas verbis meis salvere jube. Bruxellæ, hac die mercurii, XVII novembris, nondum lucis orto sidere.

Tuus servus, ERIAMEL belga, tua  
ope et tua opera indicarius regius  
et canonicus Vallencenensis.

Au dos : *A mon très honoré seigneur, Monsieur Jehan de Marnix, secrétaire de Madame, à Malines.*



## IV.

## LETTRE DE JEAN LEMAIRE AU HÉRAUT LUXEMBOURG.

Il lui envoie un de ses ouvrages en le priant de le faire connaître. ( *Sans date ; vers 1504.* )

*Minute signée.*

Monsieur de Luxembourg, je me recommande à votre bonne grace.

Je vous envoie ceste mienne petite œuvre, afin que vous la publiez et que par vostre bon moyen, je puisse estre en la cognoissance de la seigneurie de par-delà. Priant Nostre Seigneur qu'il vous y doint faire vos besoignes ainsi que je désire et brief retourner. A Malines, la veille de Toussains.

*Quia præclara nobilissimorum rusticorum facinora carminibus nostris celebravimus (1), infensa est nobis quam tu nosti nobilitas ; sed parum curamus cum veritatem sequimur.*

Vostre serviteur et ami de cuer,

LEMAIRE.

(1) Ces expressions me font présumer que l'ouvrage envoyé par J. Lemaire au héraut Luxembourg est celui qu'il publia sous ce titre : *Le Temple d'honneur et de vertu, auquel sont contenus les chants des bons et vertueux bergers supposts de Pan, dieu sylvestre, pareillement des bergères subjectes à Aurora. Rime*, in-16, Paris. Sans date. Du reste, cette pièce n'est point une véritable pastorale, comme on pourrait le croire d'après le titre. C'est une sorte d'apothéose de Pierre II, duc de Bourbon, mort en octobre 1503. Cette première production de Jean Le Maire fut dédiée par lui à Anne de France, veuve du duc Pierre et fille du roi Louis XI.

## V.

## LETTRE DE JEAN LEMAIRE A LOUIS BARANGIER.

Prochaine publication de la *Légende des Vénitiens et des Singularités de Troyes*. Louis XII attendu à Lyon après ses conquêtes d'Italie. *Bourg*, 15 juin. (1509?)

Monseigneur, si très humblement que faire puis à votre bonne grâce me recommande.

Monseigneur, j'ay receu vos lettres escriptes à la Haye, le premier jour de juillet. Et vous remercie de tout mon mieux du double des lettres de l'empereur que vous m'avez envoyé. Incontinent, j'en ay fait tout plain de doubles, lesquels j'ay envoyé à Genève, en Savoie et en Piémont, par M. le chanoine Alardet et par M. Claude le Pelletier. Et d'autre part en ay envoyé deux doubles à Lyon, l'un à M. le conservateur Thomassin et l'autre à la femme de Jehan de Paris (1), afin que la royne les voye. Ils nous faisoient ici envoyé les plus mauvaises nouvelles du monde dont j'estoie bien desplaisant.

J'avoie desjà composé la *Légende des Vénitiens* (2) à l'honneur de Madame, laquelle j'ai envoyée à Lyon à M. le conservateur et

(1) Jean de Paris ou Jean Perréal, peintre et valet de chambre du roi Louis XII, est l'auteur des dessins d'après lesquels Michel Colombe a exécuté le Mausolée de Philibert, duc de Savoie, pour l'église de Brou. Voyez nos *Analectes historiques*, p. 14.

(2) *La légende des Vénitiens, autrement leur chronique abrégée par Jean le Maire de belges, avec la plainte du Désiré, ou déploration du trespas de Loys de Luxembourg, comte de Ligny; et les regrets de la dame infortunée Marguerite Auguste... sur la mort de son frère le roy Philippe de Castille*, in-8.°, Lyon, J. de Vingle, 1509. La légende des Vénitiens est une satire violente contre Venise, à l'occasion de la ligue conclue à Cambrai en 1508. La *Plainte du Désiré* avait été imprimée dès 1504.

M. le chancelier (3). Je croy qu'elle sera imprimée. S'elle ne l'est, je vous en enverray néantmoins le double par M. le sommelier Jacquet.

Au surplus, je en envoy bien neuf à Lyon, tant pour faire imprimer les *Singularités* (4) de madame, dont M. le chancelier me baille privilège, comme pour ordonner l'entrée qu'ils veullent faire au roy dont ils m'ont requis, et j'en ay demandé licence à M. le gouverneur, attendu que l'empereur et le roy sont toujours en bon accord.

Touchant M. le trésorier Vyonnet, il est encore à Dijon; mais incontinent qu'il sera venu, je luy monstreray vos lettres.

M. En ceste entrée qui se fera à Lyon (1), j'espère garder l'honneur de madame, puisqu'il m'en ont requis Je me recomande très-humblement à la bonne grâce de Madame touchant le roole de Bourgoingue et autrement. Car se madame me fait quelque bien en mon absence par vostre moyen, je seray tenu perpétuellement à vous. Commandez moy toujours vos bons plaisirs. Escript en haste à Bourg, ce xv de juing.

Votre humble serviteur,

LEMAIRE, *indiciaire.*

(3) Sans doute Nicolas Rolin, seigneur d'Authume, chancelier de Bourgogne.

(4) Les *Illustrations des Gaules et Singularités de Troyes* ne furent point publiées alors, comme Jean Lemaire s'y attendait; elles ne parurent qu'en 1512, à Paris. V. Paquot, *Mém. littéraires*, III, 12.

(1) Le roi Louis XII se trouva en effet à Lyon en juin 1510. V. *Négociations entre la France et l'Autriche*, I, 338 et suiv.

VI.

LETTRE DE JEAN LEMAIRE A MARGUERITE D'AUTRICHE.

Remerciements pour les bienfaits reçus de la princesse. Offrande d'un ouvrage qu'il a traduit de l'italien. (*Dôle*, 18 décembre 1509.)

*Original.*

Très-haulte, très excellente princesse et ma très-redoubtée et souveraine dame, si très-humblement que faire puis à vostre bonne grâce me recommande.

Madame, il a pleu à vostre très-haulte bènignité, visiter le moindre de voz serviteurs et lui escripre, non seullement lettres plaines de grace et de bènivolence, signiffyant avoir prins en gré mon très-petit service pour le passé, en me commandant oultre plus continuer les choses commencées, mais davantaige par vostre royalle et immortelle libéralité m'avez ottroyée ce qu'apaines osoye-je demander, combien qu'il me fust nécessaire, non me confiant l'avoir desservy, c'est assavoir creue de mes gaiges de III s. pour jour. Et qui plus est, il vous plait me donner certain espoir et assurance encoires d'autre bien futur dont, Madame, en toute très-humble inclination de cueur et de corpz, je fais action de graces et mercy à vostre très-noble et très-clère vertu.

Madame, combien que je pense et congnoisse, par conscience de ma propre insouffisance, que vostre contentement de mon service jusques icy procède plus de la très-facille humanité vostre que de la satisfaction du debvoir mien, toutesvoies je mettray paine de plus en plus à ce que Vostre Haultesse apperçoive doresnavant que la resplendeur des biens que vous me faictes esclarcist les ténèbres de mon rude esperit; et ce pendant verrez s'il vous plait, ung petit traictié par moy translaté de langue yta-

lienne en la nostre des Gestes de Sophy (1) et de la prise d'Orant en Barbarie.

Très-haulte , très-excellente princesse , ma très-redoubtée et souveraine dame , Dieu vous doint le comble de voz très-haulx et très-nobles désirs. Escript en vostre ville et université de Dôle , le xviii jour de décembre m. v<sup>e</sup> et ix.

Vostre très-humble et très-obéissant serf.

LEMAIRE.

---

(1) Cette histoire des *Gestes de Sophy* se trouve insérée dans le *Traité de la différences des scismes et des conciles en l'Église*. In-folio. Paris, Ph. Le Noir, sans date. C'est une diatribe contre le pape Jules II.

## VII.

## LETTRE DE JEAN DE PARIS A . . . . . (1).

Il se plaint des gens du conseil de Bourg qu'il nomme *les longues robes*. Il voudrait n'avoir affaire qu'à Barangier. Éloge de Michel Colombe. Envoi des patrons pour l'église de Brou. Jean de Paris n'y gagne rien. Premières insinuations contre Jean Lemaire (*Blois*, 30 mars 1511.)

*Original.*

Mon très-honoré seigneur, humblement à vostre bonne grace me recommande.

M. Pour ce que tousjours vous ay trouvé entier, et je l'ai bien aperceu à Bourg et m'en suis bien congneu quant dernièrement je y fus pour prendre la mesure de l'esglise; car j'eus plus de paine à assembler ces longues robes, de quoy je n'avoie que faire que de faire mon art. Mais vèla, vous n'y estiez pas; et pour ce que je avise que je rescrips à Madame que, se elle veult que bien je besoigne, je ne soie plus en ceste peine. Je voudroie bien qu'il vous pleust que je n'eusse à faire que à vous, s'il vous plaisoit, voire se je me mesle de son esglise et du trésorier Vyonet; car il est bon homme, combien que je ne puis estre païé de cy petit que Madame me donne qu'il ne vault pas le demander.

Tout cecy vous escrips pour ce que vous congnois et que je ne voudroie avoir affaire que à vous.

Mons.<sup>r</sup>, j'ay marchandé se Madame veult Michel Coulombe (2) et son nepveu et pour l'amour de moy et espérant que seray avec

(1) La suscription manque; mais il est probable que la lettre est adressée à Louis Barangier.

(2) Il est question de Michel Colombe dans mes premiers *Analectes*, p. 10 et suivantes. Voyez d'ailleurs, au sujet de cet artiste, le savant et beau livre de M. le comte Léon de Laborde, intitulé : *Les Ducs de Bourgogne*, etc., seconde partie, t. 1. *Preuves*, p. 549.

luy il ne veult aultre marché que celuy que je feiz avec maistre Thibault (1). Or considérez quel différance il y a autant de plomb à or ; et sy vous di mieulx que jamais je n'eusse fait le marché que je fis synon que je prétandoie tousjours venir à ceste fin ; car je veoye bien que maistre Thibault ne sçavoit rien. Aussy vous sçavez comment je luy disoie que je romperois tout sy ne le feroit bien, et jamaiz je n'eusse besongné avec luy ; car il eust voulu tout faire et dernièrement je congneuz son cas à Lyon.

Mons.<sup>r</sup>, tous les patrons sont faiz et bien enquessez ; je le mande à Madame s'il luy plest de les envoyer quérir ; mais il les faudra renvoyer à Lyon entre mains et pour cause, se Madame entend que je m'en mesle, synon elle les peult garder. Vous voirez ce que luy rescripts.

Mons.<sup>r</sup>, vous voiez la paine que je prens et de bon cuer tant en invencions que patrons. Et sur ma foy les derniez pourtraiz ou patrons que j'ay faiz, tant celuy de l'esglise que des trois aultres, m'ont donné beaucoup de paine ; et tousjours y va du mien, tant aux alées que venues et aultres despences. Mès surtout ce m'est ung grand rompement de teste, tant pour inventer que pour faire au gré de Madame qui est le tout.

Mons.<sup>r</sup>, vous m'arez recommandé envers Madame. J'ay faict, faits et feray le mieulx que pourray, tant que ma pauvre peau se pourra estandre ; mais aussy que Madame y ait esgard, se tant est qu'elle se veulle plus servir de moy. Son bon plaisir soit fait ; car je luy ay esté entier et ay prins autant de peine comme si j'avoye mille écus d'or de pension ; maiz amour me maine et vous le povez congnoistre.

Mons.<sup>r</sup>, il faudra, comme je le rescripts à Madame, avoir ung homme au lieu de maistre Jehan Lemaire qui bien nous fait faulte pour faire tirer l'alabastre de la perrière et à puissance.

(1) Ce Thibault était un sculpteur de Salins auquel on avait confié d'abord les ouvrages de statuaire à exécuter dans l'église de Brou.

Vous feriez bien faire cela , sy vous plaisoit prendre la peine.

Mons.<sup>r</sup>, je ne m'adresse que à vous et ne à quoy aultre , ne ne veulx congnoistre après Madame. Vous avisant que j'ay veu une lettre le xxviii.<sup>o</sup> jour de mars de vous , où l'on charge le pauvre Jehan Lemaire, mais vous vous monstrez son amy quant l'avez averti. Certes c'est très-mal fait. Certes qui m'en voudroit autant faire , je ne seroie pas joieux, après avoir bien besogné, estre mors et piqué. Vraiment on verra bien du contraire quelque jour. Aussy il n'est cuer d'homme qu'il..... ou voussist faire ce que l'on luy impute ; et velà que ung faulx raport vault. Je n'en attends pas moins ung jour et puis j'aray bien gagné mon labeur.

Mons.<sup>r</sup>, je remetz tout à Dieu , à Madame et à vous , vous supliant que j'aye de voz nouvelles avec celles de Madame , s'il lui plest se servir de moy ; synon j'aray pastience.

Mons.<sup>r</sup>, aultre chose n'y a , fors que la royne est fort malade d'une fièvre continue. Dieu luy soit propice. Vous ferés, sy vous plest , mes très-humbles recommandations à Madame et sollicitez qu'il luy plaise me faire sçavoir son intention afin d'icelluy excécuter, non plus, fors que Dieu vous ait en sa garde. A Bloiz, ce xxx.<sup>o</sup> de mars , de vostre

Très-humble serviteur et amy ,

JEHAN PERRÉAL DE PARIS.

p. d. m. d. (1)

---

(1) Ces initiales signifient sans doute *peintre de ma dame*.



## VIII.

## LETTRE DE JEAN LEMAIRE A JEAN DE MARNIX.

Une fracture au bras droit l'a empêché de traduire, comme il l'avait promis, un ouvrage du pape Pie II. Il annonce l'envoi de deux livres composés en l'honneur de Marguerite d'Autriche. Il se plaint de ce qu'on lui a retiré l'office de solliciteur des sépultures de Brou. (*Lyon, 2 mai 1511.*)

*Original.*

Monsieur le secrétaire, très-chier et honoré frère, je me recommande à vous de bon cuer.

Il y a desjà assez loing-temps que j'ay receu des lettres de vous par lesquelles vous me mandiez que je tinsse ma promesse touchant la translation du livre du pape Pye, intitulé : *De miseria Curialium* (1), laquelle chose je n'ay peu fere, obstant une maladie que j'aye eue en la main dextre, procédant de la rompture de mon braz, telle que scavez, pour laquelle guérir je suis venu en ceste ville de Lyon à mes grans despens. Mais affin que je ne soys du tout trouvé mensonger, je vous envoie le double du *Curial* (2) que maistre Alain Chartier composa jadiz sur ceste matière, lequel vault aultant ou mieulx que celui du pape Pye.

Pendant ce temps que je me suis fait guérir, et que je n'ay peu escrire, je néantmoins, pour non perdre temps, faits imprimer deux livres (3) à l'honneur de Madame, et là où ses armes sont. Lesquels seront achevez à la fin de ceste foyre de pasques; et je

(1) Le livre dont il s'agit ici a été imprimé pour la première fois sous ce titre : *Tractatus pulcherrimus Æneæ Silvii sive Pii pape de curialium miseria*. In-4.º, 1475. Il a eu plusieurs éditions avant la fin du XV.º siècle.

(2) Le *Curial* est un opuscule en prose et en vers composé par Alain Chartier en 1437. Il ne faut pas confondre ce *Curial* avec l'*Espérance*, autre ouvrage du même genre et du même auteur. V. Goujet, *Biblioth. franc.*, t. IX, p. 172.

(3) Il sera encore question de ces deux livres, ci-après dans la lettre du 9 octobre.

luy en envoyrai bientost , au plaisir de Dieu , vous priant estre très-humblement recommandé à sa bénigne grace.

Par les lettres qu'il pleust à Son Exc. me escrire dernièrement, j'ay cogneu que le sieur Diègue-Florès ou aultre m'a faict tollir ou reculler la charge que j'avoÿe des sépultures, soulz umbre de dire que l'alebastre n'estoit pas bon , et que le marchié estoit trop chier. Ausquels deux points M. maistre Loys Barangier eust desjà avoir respondu , par ce qu'il a treuvé du passé en la chambre des comptes de Dijon ; mais de ma part aussi je y respondray quand j'envoyrai lesdits livres.

Priant Dieu , Monsieur mon frère , qu'il vous doint ce que désirez. Escript à Lyon ce 11.<sup>e</sup> de may mil cinq cens et onze.

Vostre frère et amy (1),

LEMAIRE.

Je me recommande à Monsieur le contreroleur et à vous Messieurs de l'Estat.

Au dos : *A Monsieur le Secrétaire , maistre Jehan de Marnix , en l'hostel de Madame.*

---

(1) Ce salut et la signature sont seuls de la main de Jean Lemaire , que sa maladie empêchait d'écrire.

## IX.

## LETTRE DE JEAN LEMAIRE A LOUIS BARANGIER.

Remerciements pour ses bons offices. Le roi est à Lyon. Doubtes sur la mort du pape.  
Mention du peintre Jean de Paris. (*Bourg 1511, 8 septembre.*)

*Original.*

Mon très-honouré Seigneur, humblement et tant de bon cuer que faire puis à vostre bonne grace me recommande. Par les lettres que Madame m'a escriptes, signées de vous et données à Bruxelles du viii.<sup>e</sup> de juillet dernier passé, j'ay cogneu vostre grand' vertu, en laquelle Dieu vous maintiegne si longuement que je désire; car par vostre moyen Madame est retournée à saine cognoissance de son albastre et des marchiez faitz.

J'ay receu les dites lettres de Madame à Lyon, environ la my-aoust, dont j'ay esté remply de joye inestimable avec M.<sup>e</sup> Jehan de Paris. Je faiz du tout response à Madame comme je suis bien assure qu'elle vous monstrera. Et pour ce, à cause de briefveté, je ne le répète point icy. J'envoye deux livres à Madame; et dedens le paquet y a des lettres de messieurs du conseil, qui s'adressent à vous ou à monsieur le secrétaire Marnix. Des nouvelles ne sçay autre chose, fors que le roy partit pour Lyon jedy passé et n'est pas encoires certain se le pape est mort ou non (1). Monsieur le duc de Savoie partit de ceste ville samedy, avant-veille de la nativité Nostre-Dame (2), et s'en va à Genève.

Monsieur, les deux aultres lettres que Madame m'avoit escriptes,

(1) Le bruit de la mort du pape Jules II avait en effet été répandu à cette époque de l'année 1511. Voyez *Correspondance de l'empereur Maximilien et de Marguerite sa fille*, I, 438.

(2) La date du *samedi avant veille de la Nativité de N.-D.* s'applique très-bien à l'année 1511, et m'autorise à placer la présente lettre sous cette date.

signées par Marnix, m'avoient navré jusques au cuer; mais la tierce signée par vous m'a remis sus dont je vous scauray gré tant que je vive; car vous m'avez rendu l'esprit dont je vous mercye de tout mon cuer. Et s'il eust pleu à Mengin les me faire tenir plustost ou après que je les ay eues, qu'il eust volu attendre la response de M.<sup>e</sup> Jehan de Paris et de moy, il eust mieulx faict et eust porté lesdits livres à Madame; mais il n'a oncques volu différer ung jour ne demy, combien que par deux hommes exprès que j'ay envoyez de Lyon, je l'ay cuidé retarder. Si n'est-ce pas bien fait à luy; car Madame pourroit avoir prinse mal de ce que M.<sup>e</sup> Jehan de Paris et moy n'avons.... ce nous n'en povons mais. Demain j'attends icy ledit M.<sup>e</sup> Jehan de Paris, M.<sup>e</sup> Henriet et M.<sup>e</sup> Jehan de Lorraine, pour besoigner aux pourtraictz de l'église comme s'escripz plus à plain à Madame. Et y a desja quinze jours que je suis icy les attendant et sollicitant la matière.

Monsieur, s'il vous plait, vous ferez mes excuses envers Madame. Et me commanderez voz bons plaisirs pour les acomplir à l'aide de Dieu, auquel je prie vous donner bonne vie et longue. Escript en haste à Bourg, le jour de la nativité Nostre-Dame, en septembre, tandis que on sonnoit matines.

Vostre très-humble à tousjours serviteur,

LEMAIRE.

Je vous supplie estre humblement recommandé aux bonnes graces de monsieur le comte et de monsieur le gouverneur.

Au dos on lit : *A mon très-honnouré S.<sup>r</sup>, monsieur maistre Loys Barangier, maistre des requêtes et premier secrétaire de Madame l'archiduchesse et contesse de Bourgoigne, en Flandres.*

## X.

## LETTRE DE JEAN LEMAIRE A MARGUERITE D'AUTRICHE.

Il lui fait hommage de deux livres. Détails sur les œuvres de sculpture destinées à l'église de Brou. Le fils du peintre Jean de Paris est placé à l'université de Dôle, etc. (*Dôle*, 9 octobre 1511.)

*Original.*

Très-haulte, très-excellente princesse et ma très-redoutée dame, si très-humblement que faire puis à vostre bonne grâce me recommande. Madame, n'aguères que je vous escriviz de Bourg en Bressé par l'homme de Montgriffon, vostre chastelain de Mirebel, faisant response aux bénignes lettres que à Vostre Excellence avoit pleu m'escripre touchant voz édifices de Brou. Et par ledit homme mesmes vous envoyay deux livres(1) compilez et imprimez à vostre honneur et soubz le tiltre de voz armes. Lesquelz, Madame, il vous plaira avoir prins en gré. Madame, depuis mesdictes lettres escriptes, j'ay diligenté en l'affaire par Vostre Haultesse à moy enjoinct ; comme verrez, s'il vous plait, par les lettres que M.<sup>e</sup> Jehan de Paris, vostre painctre, vous en escript. Lesquelles je vous envoie par mon serviteur présent porteur. J'ay amené le filz dudit de Paris en ceste vostre université de Dole aux estudes de loix et de décret, afin que son père soit tousjours plus enclin à vostre service ; ce qu'il est desjà assez, espérant que son dit filz vous sera pour recommandé. Madame, je pars d'icy pour

---

(1) Il est assez difficile de dire quels sont ces deux livres dont Jean Lemaire fait ici hommage à l'archiduchesse et dont il a déjà parlé dans ses lettres du 2 mai et du 8 septembre de cette même année. Je suis porté à croire qu'il s'agit du *Triumphe de l'Amant vert*, compris en deux épistres fort joyeuses envoyées à Madame Marguerite-Auguste, composées par Jean Lemaire des Belges, etc., et 2.<sup>o</sup> du *Sauf-conduit du Souldain aux Francois pour fréquenter la Terre Sainte*. La première publication de ces deux livres correspond en effet aux années 1510 et 1511.

aler à Tours , selon le conseil et advis dudit de Paris , pour faire faire les patrons de terre des sépultures , ainsi qu'il vous a pleu me commander par voz derrenières lettres. Madame, je suis contraint avec ledit de Paris de poursuivre toutes ces choses à noz despens. Car le tailleur d'ymaiges de Salins, lequel on vous assure d'estre plus grant ouvrier cent fois qu'il n'est., n'a voulu venir à Tours avec moy, jasoit ce qu'il en ayt esté pressé par messieurs de vostre conseil de Bourg. Puis a dit qu'il a desja despendu les cent escuz d'erres que lui furent délivrez par vostre trésorier Vyonnaet, du commandement de mesdits sieurs de vostre conseil. D'autre part, nulz ouvriers d'estime ne veullent besoigner soubz lui; ni lui-mesmes n'en sçauroit finer, pour ce qu'ilz le desdaignent et est mauvais paieur. Vous ordonnerez sur le tout ce qu'il vous plaira. Et j'en escripz plus à plain à maistre Loys Barangier, affin de non vous ennuyer de trop longue lettre.

Madame, plaise à Vostre Excellence m'escrire et ordonner à Tours tout ce qu'il vous plaira que je face en cest affaire. Et endementiers, je le solliciteray de tout mon povoir. Et s'il vous plait m'envoyer icy quelque ung de vos officiers pour m'aider en ceste matière et faire marchié des patrons avec maistre Mahieu Coulomb, le grant ouvrier, et iceulx paier, et au surplus entendre se on pourroit finer de son nepveu pour aler à Bourg tailler voz ymaiges et faire marchié avec lui; car c'est le plus souffisant de deça les montz après son oncle. Et avec ce il est jeune et portatif. Si me semble que Richard Contault, vostre lerc d'office, seroit bien à ce propice et entendu..

Très-haulte et très-excellente princesse, je prie à Nostre Seigneur qu'il vous doint très-bonne vie et longue avec l'accomplissement de voz très-nobles désirs. Escript en vostre ville de Dole, le jour Saint-Denis, ix.<sup>e</sup> d'octobre mil v<sup>e</sup> et onze.

Vostre très-humble et très-obéissant serf  
et subject,

LEMAIRE, *indiciaire.*

## XI.

## LETTRE DE JEAN DE PARIS A MARGUERITE D'AUTRICHE.

Détails sur les travaux de peinture et de statuaire à Brou. Jean de Paris craint d'avoir été desservi auprès de la princesse. Vœu à N.-D. de Hall. La reine Anne de Bretagne. *Blois*, 20 juillet (1512).

*Original.*

Madame, tant et sy humblement que faire puis à vostre bonne grâce me recommande.

Madame. Je croy que vous avez receu la sépulture de pierre, ensemble les ymaiges que vostre varlet de chambre Pierrechon vous a portées. Ne sçay sy les a rendues entières; mais aultrement m'en déplairoit.

Madame. Michel Coulombe fait les dix vertus comme il a promis, et dont est païé par les mains de Jehan Le Maire; car du marché et paiement ne me suis meslé.

J'ai fait l'ordonnonce et patrons pour faire lesdites vertus. Il est après. Le bon homme est vieil et fait à loysir; et m'est avis que encore sera bienheureux un meschant ouvrier (1) d'avoir tels patrons. Je ne sçay se serez contante de ce que les ay ainssy acoustrés, tant blanchy les ymaiges que dorez et faire visaiges.

Madame. S'il vous plaisoit me mander et commander que ainssy fisse les vertus, et s'il vous plect ainssy le faire, ce me sera plaisir. Mais je doubte que pour le temps vous estes lasse de Jehan de Paris, tant par paroles raportées que aultrement. Mais quant à moy, je n'ay seulement parlé, mais ay fait et reffait et au mieulx que j'ay peu, et feray toutes fois qu'il vous

---

(1) Cette expression injurieuse à l'égard de Michel Colombe n'étonne pas sous la plume de Jean de Paris, artiste très-épris de son propre mérite et très-dédaigneux de celui des autres.

plaira me commander. Et suis marri que n'ay fait mon veu à N. D. de Haux piessa, et vous eusse veue comme j'avoie désiré. Ores le temps est trop divers, dont trop desplaist à tous ceux qui paix ayment, dont vous estes celle qui bien la commensates.

Madame. Ce porteur Dret a passé à Bloys, de son retour de Bretagne, et a parlé à moy. Je dis à la royne comme il n'a pas fait comme devoit et qu'il a esté mal recully. La dite dame a dit que s'elle l'eust sceu, elle y eust mis remède, et m'a dit que luy die que s'on luy fait desplaisir à son retour vers vous, qu'elle le réparera. Cecy je dis pour ce qu'il est venu ung homme vestu d'une robe de camelot noir qui a porté lettre à la royne de par vous et de vostre main signée, qui disoit qu'il luy pleust vendre de ses navires de Bretagne pour vous et que en aviez à faire.

Madame. La royne par ledit homme vous fait response. S'il est vrai ou non, vous le pourez sçavoir; je l'ay dit à ce porteur Dret.

Madame. Puis que ainssy est que de moy n'avez plus affaire, je vous supplie au moins qu'il vous plaise me commander et mander se je ferai les vertus blanches, comme le reste que vous ay envoyées.

Madame. Je prie au benoist fils de Dieu qu'il vous doint le comble de vos nobles désirs et aux crestiens paix.

A Bloy, ce xx juillet, de

Votre très-humble serviteur et obéissant  
varlet et peintre,

**JEHAN DE PARIS.**



## XII.

## LETTRE DE JEAN PERRÉAL DIT DE PARIS A MARGUERITE D'AUTRICHE.

Ses travaux pour les sépultures de Brou. Plaintes et griefs sur ce que la princesse semble ne plus agréer ses services. Accusations contre Jean Lemaire. Blois , 17 octobre (1512.)

*Original.*

Madame, tant humblement que faire puis à vostre bonne grâce me recommande.

Madame, dernièrement par ung vostre serviteur en l'office de hérault, vous ay rescript et amplement fait sçavoir, comme j'ay de coustume, du bon vouloir que j'ay eu en vous et que tousjours j'ay pour me employer à vos affaires de Brou, ou aultrement quand vous plaira, et désiroy qu'il vous pleust me commander ou mander comment vous estiez contante de ce que vous envoye par Pierrechon, vostre varlet de chambre : c'est de la sépulture que Michel Coulombe avoit fait et que j'avoie blanchie, ainsi que avez trouvé. Et de plus grandes choses vous ai rescript par luy et le hérault, comme de bien commencer vostre église et bien achever l'œuvre et tout plain d'aultres choses.

Madame, je ne me puis tenir de vous escrire; car amour ancienne me constraint, et ce sçavez. Mais à présent je cognoy que vous querez à me rebuter; ce que de vostre part se fait, et de mon costé ne se fera, combien que maulgré Dieu ne seray en paradis, bien congnoys que de vous.....; mais comme j'ay piessa mandé à Monsieur maistre Loys Barangier, il ne me chault des parleurs et inventeurs de menteries, tant pour Jehan Le Maire (1) dont

(1) Quelqu'opinion que l'on ait du caractère de Jean Le Maire, il est certain que dans cette correspondance, il se montre moralement bien supérieur au peintre Jean de Paris. Jean Le Maire, dans toutes ses lettres, fait l'éloge du peintre; celui-ci, au contraire, ne cesse d'attaquer Jean Le Maire et de le diffamer. Toujours Jean de Paris manifeste de l'aigreur, de l'envie, du mécontentement

vous pensez par raport que soie cause ; car luy meismes m'a menassé à batre ou tuer depuis pasques enssa, pour ce que je luy ay remonstré sa nativité, sa nourriture, et la bonté de la dame qui le traitoit, qui est vous, Madame, qui l'avez levé et geté hors de la pouillerie et pauvreté, tellement que chascun le congnoist tel qu'il est, et s'en est alé demourer en Bretaigne pour que ce chascun le note. Et avant qu'il soit guiere, en orrez chanter mauvaise chansson, et plus ne dis d'aultre.

Je croy que n'avez plus en moi nul vouloir, à l'occasion d'aulcuns raporteurs, comme l'on m'a dit d'un quidam qui vous a raporté tant et tant de menteries que tout ne vault rien. Mais un bien me le conforte que teile et bonne princesse ne ajoustera foy aux menteurs, congnoissant que de ma vie je ne fis ne ne voudroie faire que ce que vous avez veu, non pour les biens, mais par amour et honneur que je vous doy. Et se d'avanture cette mauditte guerre est cause de retarder tant de bien, maudit soit qui en est cause. A moy n'en est à congnoistre. Mais tant vous dis que je voudroie estre VIII jours avec vous à vostre plaisir, et je vous diroie que valent les grans et les petis.

Madame, se tant il vous plaisoit me donner ceste joie que de me mander que je me déporte de plus vous escrire, et que ainssi vous plaise, je prendroie passience et maulgré moy. Et me fera mal à jamais avoir perdu l'amour de telle dame que toute ma vie j'ay aymée et que j'aymeray, combien que peu vous en profite.

Or, Madame, je vous supplie en l'honneur de Dieu, qu'il vous plaise me mander que je me taise ou que je suis vostre serviteur ; car des biens de ce monde ne me chault.

Mais je prie à Dieu qu'il vous doint santé et longue vie et avoir en nos jours paix. Vous suppliant que par ce porteur me mandez vostre bon plaisir.

A Bloy, ce XVII.<sup>e</sup> d'octobre, de

Vostre très-humble et très-obéissant  
serviteur,

JEHAN DE PARIS, p. d. m.<sup>de</sup>

## LETTRE DE CORNÉLIUS AGRIPPA AU GRAND-CONSEIL DE MALINES.

Plaintes amères contre les théologiens de Louvain, qui ont condamné son livre *De incertitudine scientiarum*. Récriminations injurieuses. Publication d'une apologie de ce livre. Cornelius Agrippa sollicite un jugement sévère contre ceux qu'il appelle ses ennemis. Bonn, 22 février 1534.

*Original autographe.* ARCHIVES DE LA CHAMBRE  
DES COMPTES.

Clarissimis viris Domino Præsidi et senatoribus Cæsarei parlamenti apud  
Mechliniam Hen. Corn. Agrippa S. D.

Anno humanæ salutis MDXXXI, cum mihi a Claritudine Vestra transmissi essent famosi illi articuli quos in læsionem nominis mei et honoris intolerabilem perfidi theosophistæ Lovanienses ex *Declamatione mea de vanitate scientiarum et excellentia verbi Dei*(1), truncatos, mutilatos, mancos et multis falsitatibus refertos, dolo malo ediderunt, quibus me falso hæresis, scandali, piarum aurium offensionis, post terga, clanculum et proditorie insimularunt, sparseruntque in populum quousque non solum rudes aulicos et satrapas, verum multos etiam, sed ineruditos, abbates et episcopos, ipsumque etiam harum rerum indoctum Cæsarem in suam opinionem adversum me traxissent, unde tanta est in me concitata iracundia quod muneris stipendio et benemeritorum præmio et laborum mercede spoliatus fuerim, magno rei familiaris meæ detrimento, tanto contemptui habitus, tot contumeliis conculcatus, tot atrocibus injuriis lacessitus, ut vix angeli de cælis mihi persuadere antea potuissent tantam in cæsarianis inhumanitatem, tantam in burgundica aula ingratitude et crudelem perfidiam quantam tunc adversum me concitarunt illi piarum aurium theologi et mundi cordis monachi. Cumque tan-

---

(1) Ouvrage piquant et bizarre qui paraît avoir été publié pour la première fois à Cologne, en 1527; petit in-8.<sup>o</sup>. On voit que Jean-Jacques Rousseau, qui a traité le même sujet avec beaucoup plus d'éloquence, ne l'a pas traité le premier. La Faculté de théologie de Louvain censura en effet ce livre, qui contient des chapitres très-hardis supprimés dans les éditions suivantes.

dem cognovissem tot et tantorum vulgi opinionem sapientum , stultitiam immensam cum autoritate conjunctam et hypocritarum illorum cum malignitate nequitiam intolerandam , qui jam gloriabantur quod ab indocto Cæsare doctrinæ suæ assensum consecuti erant , et ego ad palinodias faciendas urgerer , coactus honori et innocentiae et famæ meæ consulere , resistendi animum indui , cor intrepidum nactus , et repellendæ infamiae vires sumpsi , et respondi calomniosis illis articulis , edita apologia quam intra paucos dies postea vestri senatus bonæ memoriæ Præsidi (1) per ejus filium, Nicolaum Nicolai, Grudium, cæsareum secretarium, in manus obtuli, vobis omnibus et singulis communicandum , ut vos pariter essemne desertor an alumnus veritatis catholicæ cognosceretis , ac innocentiam meam judicaretis , illosque tam perfidos publicorum scriptorum falsarios et notorie infames calumniatores ac proditores , dico illos Lovanienses theosophistas , illorum calumniosorum articulorum autores ( a quibus non commonitus , non postulatus , non prævisus , clanculum , post terga , sum venditus sumque traditus ) autoritate vestra , ut potestis et facere debetis , per publicum decretum , ut de M. statuit Gregorius , ad restituendum mihi famam meam et ad reparanda damna compellentes , illasque sacrilegas linguas ac manus falsarias ( ferro candenti præcidendas ) dignis pœnis adjudicaretis . Quorum quoniam hactenus nihil a vobis factum sit ; et ego adhuc in tota illa vestra adjacentique provincia ab illis perfidis et sacrilegis hypocritis calumniis illis continuo traducor , ne perfidi illi famicidæ in immensum gloriarentur , apologiam hanc non temere , sed coactus , non injuriandi sed defendendi animo et repellendæ infamiae necessitate , inexpectata vestri judicii sententia , typographorum opera , in proxime præteritis francofordianis nundinis , palam et publice omnibus et singulis legere et cognoscere volentibus edidi

---

(1) Ce président du Grand-Conseil de Malines était Nicolas Everardi , auquel Foppens a consacré un article dans la *Biblioth. Belg.* 907. Son fils, *Nicolas Grudius* , dont il est ici parlé , fut plus tard greffier de l'ordre de la Toison-d'Or.

ac R<sup>mo</sup> D. cardinali Campegio (1), cujus hortatu et consilio illam scripsi, dedicavi, Vestræque Claritudini una cum præsentibus illius exemplar (si forte nondum videritis) transmitto. Tamen hoc ipso non contentus neque quietus, adversariorum calumnias et mendacia revicisse, illorum perfidiam et falsificia mundo palam ostendisse. Quum nihilominus vestrum judicium, vestrum decretum, vestram sententiam semper postulo et expecto; et si illam procurare, ob fortunæ meæ exilitatem et locorum difficilem intercapedinem, hactenus aliquandiu distuli, animi tamen propositum non mutavi. Unde nunc paulo validior factus et peritorum consilio et validorum ope et potentium auxiliis roboratus, rursus apud vos insto et incessanter instabo. Vos ergo nunc, viri prudentissimi, vos inquam, senatores clarissimi, nullis adversariorum meorum factionibus fracti, tandem vestrum judicium judicate, ne quando mihi negata aut in longum ævum prorogata cogat me tandem germanicis represaliis a perfidis illis proditoribus vindictam sumere, sive aliud quid temere moliri unde illis majus et rerum et famæ et personæ futurum sit detrimentum, si videro huic pesti nec virtute posse resisti, nec doctrinæ vigore justitiæque armis posse repugnari, scient experienturque sibi non solum cum scolasticarum disciplinarum doctore, sed etiam cum armatæ militiæ perito equiti (2) rem fuisse.

Vos autem felicissime valete, et nolite secundum faciem judicare, sed rectum judicium judicate.

Datum Bonnæ xxii februarii MDXXIII.

Vestræ Claritudinis

Semper obsequentissimus,

Hen. Corn. AGRIPPA (3). *Manu propria.*

(1) On sait que le cardinal Laurent Campège fut envoyé en Allemagne par le pape Léon X, pour essayer de ramener Luther à l'église. Ce fut sans doute durant cette mission qu'Agrippa eut l'occasion de connaître le cardinal et de se concilier sa bienveillance. Notre auteur se trouvait en effet alors à Bonn, comme le prouve la date de la présente lettre.

(2) Agrippa, né d'une famille noble, avait porté les armes avant d'occuper des emplois civils, et de se livrer aux travaux littéraires.

(3) Au compte de la recette générale des finances de l'empereur Charles-Quint,

## XIV.

HIERONIMO OLZIGNANO (1) A VIGLIUS AYTTA.

Il le félicite des succès de son neveu, professeur à l'Université de Dôle.  
( *Anvers*, 1.<sup>er</sup> janvier 1571 )

*Original.*

Amplissime Præsul idemque Præses splendidissime ,

Primum, sicuti debeo, Amplitudini Tuæ faustum, felicem, fortunatumque annum deprecor ; mox vero eidem gratulor incredibiliter quod nepos tuus(2) lectissimus his quibus floret ingenii acumine, judicii dexteritate memoriaeque tenacitate, tum orando disceptandoque prorektoratus munere fungens, tum edocendo civileque us explicando, tantam sit Dolæ apud omnes homines gloriam consequutus, quanta vix animo concipi potest. Et cum hoc gratulor, illud mihi amplissimum videri solet quod plane juvenis illa brevi tempore sit adeptus quæ alii ætate usuque majores vix longo tempore eo in loco adipisci possunt. Et quamvis non me fugiat nomen, virtutem atque dignitatem tuam ita ab illis hominibus et

pour 1534-1535, folio vi\*\* vii, Henri-Cormeille Agrippa, qualifié *docteur ès deux droitz, chevalier, conseiller, indiciaire et historiographe de l'empereur*, est mentionné comme ayant reçu une somme de *cinq cent livres*, pour deux années de sa pension en ladite qualité de conseiller et historiographe.

(1) H. Olzignano, italien, était conseiller au parlement de Bourgogne, séant à Dôle. En 1569, il fut appelé par le duc d'Albe à siéger dans le conseil des troubles. Ces circonstances nous sont révélées par M. Gachard. Voyez son *Rapport sur les archives de la Chambre des comptes de Lille*, 388 et suivants, et sa *Notice sur le Conseil des troubles*, insérée au t. XVI des bulletins de l'Académie royale de Belgique, 360.

(2) Ce neveu était Vibrandus Ayta, docteur *in utroque jure*, professeur à l'université de Dôle, et enfin recteur. Viglius en fait l'éloge dans plusieurs de ses lettres à Hopperus. Il veut le pousser aux affaires ; mais dès 1574 il craint que la mauvaise santé de Vibrandus ne lui permette pas de jouir des bienfaits du roi. Papendrecht *Analecta*, I, 400, 450, 741, 742, 805.

coli et venerari, ut multa quæ de nepote tum prædicantur, tum extolluntur, ad Amplitudinis Tuæ observantiam referri possint, cum tamen creberrimæ ad me multorum eorundemque et gravium et sine fuco virorum literæ quotidie scribantur quibus certior reddor quam ille a senatu egregie, quam a collegio honorifice, quam a civibus studiosisque omnibus decenter et laudatur et commendatur, facit fida hæc et generalis commendatio ut plane credam universam hanc gloriam ad spectatos ejus mores, ad facundam eloquentiam atque ad singularem doctrinam solum referri oportere. Ego itaque qui te tuamque tuam sapientiam suspicor incredibiliter, quique probos et doctos adolescentes amo majorem in modum, quique illis mirifice faveo qui splendidæ illius scholæ dignitatem adaugent, quemadmodum facit prudentissimus nepos tuus, maxima (mibi crede) lætitia gestio, atque cupio peroptanter ut hujus gloriæ cum tanta illius scholæ dignitate conjunctæ uberrimos ille fructus capiat. Quod omnino futurum et spero et confido, si tu, præses eminentissime, nedum auctoritatem, sed doctorum honorumque omnium honorificum et ad Remp. gerendam locum dederis, quod ut tu pro salute patriæ, pro amplificatione dignitatis, proque omnium commodis quam citissime facias rogandus quidem non es, neque ego tam imprudens sum qui hac de re Amplitudinem Tuam rogare audeam. Valeas, splendidissime præses, decus et ornamentum singulare orbis terrarum, meque nominis Tuæ Amplitudinis jam diu deditissimum, quod certe facis, ama. Deus Amplitudinis Tuæ consilia et actiones ad communem totius reipublicæ christianæ usum fortunet. Datæ Antuerpiæ kal. januarii anni LXXI.

Tuæ Amplitudinis deditissimus

HIERONYMUS OLZIGNANUS.

*Au dos : Amplissimo atque pietate insigni Viglio Zuichemio, divi Baronis præsuli ornatissimo atque supremi senatus præsidi splendidissimo, domino longe colendissimo.*

## XV.

## LETTRE DE BUCHO AYTTA (1) A FRÉDÉRIC D'YVE (2).

Reddition de la ville de Steenwick à l'ennemi. Il y avait moyen d'éviter cette défaite. Mauvais état des affaires de la Frise. Accusations. Remèdes à employer. (Cologne, 10 mars 1581.)

*Original signé.*

Monsieur, comme je hay escript et remonstré l'autrefois à S. Exc.<sup>o</sup> et à Votre Révérence que la ruyne des affaires de S. M. en Frize estoit à la porte, si l'on ne remédioit en temps, ainsi par le long retardement de secours, à la fin la ville de Steenwyck (3) en partie par la recreute des eaulx, en partie par la faulte dudit secours d'argent, amonition et renforcement de gens, a esté secourue par l'ennemy le xxiii du passé, non sans grandissime conséquence ni préjudice de S. M., Ce qu'on eust sceu remédier par 30,000 florins d'argent comptant en ceste extrême nécessité, et ce fil à fil pour démonstrer que S. M. avoit envie de les secourir, il ne sera réparé par trois millions, veu que le prince d'Oranges par ledit secours at gagné grandissime réputation et

(1) Bucho Ayttā, chanoine de Saint-Bavon et archidiacre d'Ypres, neveu du célèbre Viglius Ayttā de Zuichem, et son successeur comme prévôt de St.-Bavon de Gand, fut employé à plusieurs reprises dans les négociations de l'époque. Il était l'un des députés impériaux à la diète de Cologne, en 1573. C'est là sans doute qu'il entra en relations avec Frédéric d'Yve. Bucho Ayttā est mort le 30 octobre 1599. V. *Papendrecht Analecta*, II, 2.<sup>e</sup> partie, 349.

(2) Frédéric d'Yve, que je n'ai pas fait assez connaître dans le *Cameracum christianum*, 145, ne fut pas seulement abbé de Maroilles, puis de Saint-Pierre de Gand; il occupa en outre une place distinguée au Conseil d'État des Pays-Bas, où il jouissait d'une grande influence. J'ai découvert récemment une collection de lettres à lui adressées par divers personnages politiques. Cette correspondance mériterait d'être publiée intégralement. Il mourut à Mons le 10 avril 1599. Sanderus, *Flandr. illustr.*, I, 118, et le *Gallia Christ.* III, 130, V, 208, le nomment d'Yne, par erreur.

(3) Petite ville de Hollande, surprise en effet par le prince de Parme en mars 1581.



l'affection de tout le monde, avec la volontaire contribution de tout ce qu'il pourra demander. Et en contraire, S. M. hat perdu la réputation, et par le mauvais portement de ses gens aliéné les affections de tous les païsans aultrement dédiés à la dévotion de sadite Majesté. Il est bien vray que la dégelée et recreute des eaulx hat causé beaucoup; mais la faute d'autorité de la supériorité et le peu de respect que les souldars montrent à leurs chiefs hat aydé beaucoup aussy au désordre et abandonnement du siège, veu que les Gueldrois n'ont voulu combattre le xxii, lorsque le sieur conte de Renenborg désiroit gagner l'avantaige sur l'ennemy, non sans soupçon de trahison et manquement de devoir de leurs capitaines, lesquels en partie sont absens et allés en court pour leurs affaires particuliers, à la conjuncture que l'ennemy estoit campé vis-à-vis de leur quartier pour les assaillyr ou attendre son avantaige. De quoy tout le monde est assez émerveillé, et s'émerveillera si S. Exc. ne se ressent de leurs faultes en cest endroit, les ayant là à la main où il pourra faire démonstration que les affaires de S. M. leur debvent estre plus recommandés que leurs affaires particuliers. Et pour dire la vérité, j'entends que ces deux gausseurs en court ne méritent grand faveur, ne s'ayans monstré tels qu'ils doivent, mais qu'ils sont fort bons mangeurs de pouvres et pilliers pour enseigner leurs souldars aux mutineries et demandes d'argent sans. . . . ., comme il convient et leur obligation requiert. Ce que j'hay bien voulu descouvrir en secret à V. Rév., afin qu'icelle estant informée de leurs qualités, les sçache depeindre selon leurs plumes et galantises vers S. Exc.

En somme, je croy que V. Rév. aura assez entendu du bourgmestre et scyndique de Steenwick l'estat de par-delà qui consiste en trois points, à sçavoir que l'autorité de la supériorité soit établie, par tel chief qu'il sçache maintenir icelle, et que S. M. mette ordre par envoy de gens et argent, et que le conseil de S. M. ayt le crédit qu'il convient; esquels trois points il y ha grandissime faute, non par la malice du sieur conte qui est de tout tel qu'on sçauroit désirer pour le service de S. M., mais en la

concurrence des affaires , il doit par fois donner plus de crédit à ceux qui prétendent plus sçavoir qu'ils ne sçavent et sont jaloux qu'aultres plus capables y soyent entremis. *Unde fundi nostri calamitas , ac utinam a principio sanis consiliis acquievisset ! Non essemus in hac valle miseriarum.*

D'Anvers entendons, conformément par toutes les lettres, les allégresses, feu de joie et son de cloches qu'on fait et partout le pays pour estre Steenwyck secourru ; mais comme l'ung inconvenient ne vient accompagné sans autre , nous craignons grandement que plus grand désordre entre les gens du roy s'ensuyvra , si en brief, voire à toutes heures, le secours nécessaire n'arrive ; en quoy je prie V. Rév. tenir la main, et signamment qu'en ceste conjuncture S. Exc. veuille pourveoir à l'affaire de Carpen , veu que les ennemys résidans en ceste ville sont tellement enflés qu'ils présument en brief corrompre par les moyens remonstrés en mes dernières les souldars de Carpen et faire quelque boste au Fernando Lopez pour par ce moyen engarbouiller les affaires de ceste ville et donner fascherie et travail à S. M. En quoy le prince d'Oranges fait son extrême effort , pensant par ceste ruse distrayre les forces de S. M.

Si l'on veult redresser les affaires de Frise , il sera besoing d'une bonne quantité de deniers , selon que le commissaire Vasquez et les députez de Groeningue auront déclaré. Sur quoy, après mes humbles recommandations, prieray le Créateur, Monseigneur, ayt V. Rév. en sa sainte garde. De Couloigne le x de mars l'an 1551.

*Substantia istarum communicetur dextre Suæ Excellentie ; absque evulgatione mei nominis et suggestionis apud eos qui conscientia abs se male gestarum occasionem arripere possent gravioris adversum me stomachi et iræ.*

De Votre Révérence,  
humble et obéissant serviteur,

BUCHO AYTTA.

Au dos : *A Monseigneur le prélat de Marolles et du Conseil d'État, mon très-honoré Seigneur.*

## XVI.

LETTRE DE GEORGES COLVENÈRE (1) A VINCENT LONGUESPÉE, ABBE  
DE LOOS (2).

L'hymne *Te Deum* attribuée à St. Ambroise et à St. Augustin est probablement l'œuvre d'un autre auteur. Demande d'un bréviaire manuscrit où ce cantique est sous le nom de St. Anicet. (*Douai*, 28 décembre 1614.)

Original.

Admodum reverende præsul,

Disputatum fuit non ita pridem in nostra academia sitne canticum illud ecclesiæ reputatissimum *Te Deum laudamus* antiquius S. Augustino, et dictum fuit id probabiles rationes persuadere. Quæsitum cujus esset, responsum verisimiliter esse Aniceti episcopi, idque probatum ex manuscripto breviario (3) vestris ordinis quod possedit piæ memoriæ D. de prior de Flers; in eo enim scriptum haberi hunc titulum : *Hymnus sive canticum Aniceti episcopi*. Putatur autem fuisse Anicetus romanus pontifex. Rogo itaque ut reverenda paternitas vestra dignetur breviarium illud ad me transmittere ut judicare liceat sitne antiqua manus an recentior, sitne eodem tempore cum ipso libro exaratum an postea adjectum, et num forte in aliis exemplaribus vestri breviarii idem aliquando inveneritis, et rem mihi longe gratissimam præstiteris. Vale in Domino, reverende præsul, quem oro ut reverendam pat. V. quam diutissime gregi suo servet incolumem. Duaci XXVIII decembris 1613.

R. P. V.  
observantissimus.

GEORGIUS COLVENERIUS.

Au dos : *A Monsieur, Monsieur le prélat de Loz.*

---

(1) Colvenère est assez connu comme éditeur de Thomas de Cantimpré *De apibus*; de J. Nider, *Formicarium*; de Balderic, *Chronicon Cameracense*; de Flodoard, *Hist. Rem. ecclesiæ*; de Raban Maur, *Opera omnia*, etc. Voyez *Galerie Douaisienne*, 71, par M. Duthillœul, et aussi les notes de notre édition de Balderic, 393 et ailleurs. M. Duthillœul a remarqué avec raison qu'il faut écrire *Colvenère* et non *Colvener*, comme nous l'avions fait.

(2) Sur V. Longuespée, V. *Cameracum christianum*, 314.

(3) Il ne paraît pas que ce bréviaire de l'ordre de Cîteaux se trouve à la bibliothèque de Lille, qui a pourtant hérité à peu près tous les manuscrits de l'ancienne abbaye de Loos.

## XVII.

## LE MÊME AU MÊME.

Remerciements pour la communication du bréviaire manuscrit. Nouveaux motifs de doute sur l'auteur du *Te Deum*. (Douai, 16 mai 1614.)

*Original.*

Admodum reverende præsul,

Gratias ago plurimus pro libro hoc manuscripto ad me transmissio, quem per duos religiosos remittendum tradidi. Scio viros doctos dubitasse num canticum illud vere esset Augustini et Ambrosii; et certe quod alternis hoc recitaverint, Augustino jam baptizato, ut plerique referunt, non satis solide asseritur, cum illi anethiæ, id est laudi divine pro converso et baptizato Augustino non congruat, sed tantum continet laudes et preces communes. At vero cui S. Aniceto tribueret hactenus non est auditum. Neque in talibus facile est recedendum à receptis sentiis. Vale in Domino quem oro ut R. V. P. ecclesiæ suæ et nobis quam diutissime servet incolumem. Duaci xvi maii 1614.

R. V. P. ad omne obsequium paratissimus.

GEORGIUS COLVENERIUS.

Au dos : *Admodum reverendo in Christo patri ac domino  
D. Vincentio Longuespée, abbati Laudensi observandissimo.*

## XVIII.

LETTRE DE JEAN CARAMUEL (1) A JEAN FOUCART, ABBÉ DE LOOS.

Départ pour l'abbaye de Disenberg à laquelle il vient d'être nommé; ses adieux. Il fait sa propre apologie et prétend que les manœuvres de ses ennemis n'ont servi qu'à sa gloire et à son avancement. (Avril et juin 1644.)

*Copie authentiquée par l'auteur lui-même.*

(Archives de l'abbaye de Loos.)

Reverende admodum Domine.

Discedo et maneo, Præsul optime; et contrarias leges, non tamen inter se repugnantes, in animi medullis persentisco. A viris dignissimis et amicissimis me catholici regis munificentia separat, ad ignotos et peregrinos promovet, vere infelicem ni horum benevolentiam et gratiam experiri, illorum memoria et

(1) Jean Caramuel Lobkowitz, né à Madrid en 1606, appartenait, par son père à une noble famille du Luxembourg, et par sa mère à l'illustre maison polonoise des Lobkowitz. Successivement moine de l'abbaye des Dunes en Flandre, abbé de Melros en Écosse et de Disenberg dans le Palatinat, vicaire-général de Prague, évêque de Konisgratz en Hongrie, et de Campagna au royaume de Naples, il fut enfin pourvu de l'évêché de Vigevano dans le Milanais, où il mourut le 8 septembre 1682. Ces vicissitudes d'emplois et ces destinées mobiles étaient bien assorties au caractère remuant et à l'esprit singulièrement vif du personnage, qui a composé 262 volumes, sans compter les œuvres inédites. Voyez Faquot, VIII, 251. La théologie, la morale, la politique, l'art militaire, les sciences mathématiques, tout était de son domaine. Pour subvenir au besoin qu'il éprouvait de publier sans cesse, il avait établi et entretenait une imprimerie à Sant-Angelo dans son diocèse de Campagna. Caramuel figure au nombre des casuistes les plus relâchés. On a dit de lui qu'il avait du génie au 8.<sup>e</sup> degré, de l'éloquence au 5.<sup>e</sup> et du jugement au 2.<sup>e</sup>. La lettre que l'on publie ici est certainement écrite avec esprit et élégance. Je ne la livre à l'impression que parce que je la crois inédite. Toutefois, si on la trouvait dans quelqu'un des ouvrages de ce fécond écrivain, il faudrait m'être indulgent. Quel érudit, fût-il Allemand ou Suédois, oserait se vanter d'avoir lu tout Caramuel?

benevolentia retineri sperarem. Faventi regi volens nolens obedio. Volens quidem, quia ejus voluntas mihi lex, nolens quia integritatis studiosus dividi nolim; et tamen nescio quî poterit Palatinatus corpus, et animum Belgium, servata integritate, retinere. Optime apud Hispanos incolatus nominatur *partida*, quod cum amicus abeat, partim se substrahat, partim non substrahat. Ego quidem, Adm. Rev. D., unum et solum corpus, non voluntatem, non memoriam, non mentem a Belgio meo subduco; ut sim in vobis prima, ut in me sitis altera, tertia efficit ut hæc mutua præsentia immaterialis sit et a terrenis affectibus exempta. Qui igitur præsentem amore fuisti prosequutus, discedentem in cordis corde retine et permitte quod hæc tabulæ quas tui nominis aris appendo me tuis oculis frequenter sistant, ne contingat me oblivioni mandari. Tibi summam, summam aliis viris maximis auctoritatem debeo, majorem tamen improbis, majorem æmulis, majorem inimicis. Mei memor, si automatam rotas conspicias, hunc discursum efformes. Rotæ, invidorum instar, armantur dentibus, et tamen mordendo insertas promovent, et promovendo quatiant cymbala ut horam vel remotus audiat. In civili horologio, me invidi, rotarum instar, dente adrodunt, sed auctoritate et fama adauctum. Amo Regem; et ne a regno Lusitaniæ excideret, *Philippum* (1) (liber est qui jus illius propugnat) evulgavi. Amo Ordinem; et ne tenebræ quæstionum regularium præscriberent, *Commentarium* (2) (liber est qui dilucidat benedictinam

---

(1) L'auteur fait allusion à son livre intitulé : *Philippus Prudens, Car. li V Imp. filius, Lusitanæ, A garbiæ, I diæ, Brasiliæ legitimus rex demonstratus*, in-fol. Anvers. Balth. Moret, 1639. Cet ouvrage, hostile aux droits de la maison de Bragançe, fit beaucoup de bruit et souleva une vive opposition. Caramuel prétendait en avoir reçu les éléments et les motifs de don Emmanuel, fils du roi Antoine dépossédé par ce même Philippe II, dit *le Prudent*, dont notre auteur plaide ici la cause. La France, qui protégeait le duc de Bragançe depuis roi sous le nom de Jean IV, ne dédaigna pas de faire réfuter le livre de Caramuel.

(2) *In divi Benedicti R. gulam Commentarius historicus, scolasticus, moralis, judicialis, politicus*. In-fol. de 844 pages. Bruges, Nic. Breyghe, 1640. Dans ce commentaire, Caramuel professe une morale fort commode qui lui attira une cen-

regulam) summo labore scripsi, magnis impensis publicavi. Hæsissem in meo Lovaniensi musæo, orbi incognitus, ni illico meus *Philippus* ab *Observatore* (1), *Manifestatione* (2), *Caramuele convicto* (3), *Anti Caramuele* (4), et aliis anonymis libris (5) impeteretur; ni *Commentarius*, felle analphabetico respersus, debuisset ignorantium crudeles linguas experiri. At quia lectores satyras et apologias libentius quam excursus doctrinales audiunt, (hanc passionem nobis legavit Adam: illa universos tenet, ab illa universi tenemur) æmulatorum libri prælecti, calumniæ præ-

sure sévère de la part du supérieur-général des bénédictins de Saint-Maur. Le célèbre dom Hugues Ménard s'en exprime ainsi dans une lettre datée de Paris, le 3 des nones de janvier 1643: « . . . Hoc opus valde displicet, maxime ob nimiam » illam, prætextu mansuetudinis, indulgentiam, quæ fenestram ad omnem licentiam monachis patefacit. In opere mira est confusio, sui fiducia nimia, in explicando libertas effusa, diligentia nulla, et, ut uno verbo dicam, opus hominis » in solis tricis ac strophis syllogisticis exercitati, in quo etsi deest eruditio, » non tamen deest eruditionis voluntas, ut olim S. Hieron. de Victorino Martyre, » Pictav. episcopo, dicebat: cujus et præceps, maxime in casibus conscientiæ explicandis, forti indiget retinaculo. » Ce commentaire fut d'ailleurs condamné en 1645 par Jacques de Boonen, archevêque de Malines.

(1) Cette désignation doit s'entendre de Daniel de Pitzac, auteur de l'ouvrage composé par ordre du gouvernement français, sous le titre: *OBSERVATIONS sur un livre intitulé: Philippe le Prudent, fils de Charles-Quint, révérend roy légitime de Portugal*, in-8.<sup>o</sup>, Paris, 1640.

(2) Allusion au *Manifeste* publié par le roi de Portugal contre les prétentions et les apologies de Philippe le Prudent.

(3) Ant. Sousa de Macedo, jurisconsulte portugais, avait fait paraître: *Caramuel convencido en su libro intitulado: PHILIPPUS PRUDENS*.

(4) Il a été publié deux *Anti-Caramuel*, l'un par Manuel Fernandez de Villareal, sous le titre: *Anti-Caramuel o defenca del manifesto de reino de Portugal, a la repuesta que escribe D. Juan Caramuel*; in-4.<sup>o</sup>, Paris, 1643. C'est celui qui nous est en vue. L'autre est intitulé: *Humani Erdemani Anti-Caramuel, seu examen et refutatio dissertationis quam de potestate imperatoria circa bona ecclesiastica proposuit Caramuel*, in-4.<sup>o</sup> Trimonadi, 1648. Voyez Bayle, *OEuvres diverses*, I, 22.

(5) Parmi ces livres anonymes ou plutôt pseudonymes, Caramuel com. renait sans doute l'opuscule facétieux ayant pour titre: *Caramuel ridiculus Caramueli convicto D. per Petrum Garciam tonsorem Olyssipponensem*. In-24 de 91 pages, sans nom de lieu, 1643.

auditæ me legendum suaserunt. Lectus, summorum heroum favorem et amorem obtinui, et cœpi etiam extra Europam audiri et serenissimorum principum litteris dignus haberi. R.<sup>mus</sup> Bernardus Campmans (1), Dunensium præsul, et Cistertiensis Ordinis progeneralis, cœlos adiens, D. Bernardum Bottynum aut J. Caramuelem sibi successorem exostulans, satisfacit omnium prudentum desiderio, improbos excitavit. Et Rex interim, qui publicis negotiis obrutus videbatur giganteos labores Caramuelis oblivioni mandasse, cum primum Caramuelis nomen, invidiæ ore prolatum, audiit, Assuerum (Græci Cyrum appellant) induit, majoraque et musis aptiora concessit. Summas igitur grâtiâs habeo æmulis, summas invidis; summas irreligiosis; eorum mihi malevolentia amicos optimos lucrata est. Censuræ præcipientes famam, odium commoditatem, et perturbatio quietem peperit. Ut hac perfruar, Palatinatum, vel, ut cosmographi loquuntur, germanum paradisum, adeo, si paucis superior, stricto jure nulli subditus, ibique ad Sti. Disibodi (2) pulvinaria, veteri cœnobio præpositus, liberiore jam manu calamum exercebo, sperans a virtute æmulos, ab æmulis summam tranquillitatem. Vale igitur, antistes meritissime, et qui toleranti improborum exorbitantias condoluisti, congratulare fructum tolerantiaë mententi. Ne ita faveas ut minora meritis adsequutum affirmes;

(1) Bernard Campmans, abbé des Dunes, était de Douai. Sanderus, dans l'épître dédicatoire de l'*Hagiologium Flandriæ*, le qualifie *singularis bonarum artium patronus*. S'il est vrai qu'en mourant Campmans ait exprimé le vœu d'avoir pour successeur, soit B. Bottyn, soit J. Caramuel, ce désir n'a pas été rempli; car le successeur immédiat de Campmans fut Josse de Corron, Bottyn remplaça ce dernier en 1649. *V. Gall. Christ.*, V. 294.

(2) Le monastère de St. Disibode ou de Disenberg était situé dans le diocèse de Mayence, près de Spanheim. Caramuel n'y trouva pas ces doux oreillers (*pulvinaria*) sur lesquels il comptait se reposer et se livrer à de nouvelles études. La guerre qui désolait alors le Palatinat, obligea l'abbé et les moines à quitter leur maison, qui fut ensuite concédée à un chapitre de chanoines séculiers. Le prédécesseur immédiat de Caramuel était un religieux flamand (Gaspar Jongelin), connu par une excellente notice des abbayes de l'ordre de Cîteaux.



omnia enim obtinuit cui nihil denegatum est. Omnia habet qui nulla re indiget. Non despicitur qui illa ipsa recusat quæ tu forsitan majora credis. Non est felicitas quæ ab alieno judicio decernitur, nec prosper qui ab omnibus felix, si a se uno infelix et miser credatur. Si coronæ darentur quæ essent impedimento studiis, miser essem; at felix sum quia posse studere, libere scribere et conceptus evulgare conceditur. Vale iterum. Dedi Antverpiæ, in ipsomet itinere, volanti calamo, sexto calendas martias MDCXLIV.

*De la propre main de Caramuel :*

Hanc epistolam Antuerpia missam non venisse ad manus D. V. vel inde colligo quod octo vel decem aliæ simul missæ perierint, et vestra tanta sit urbanitas ut si recepissetis dignati essetis respondere, ideoque curavi iterum mitti. Dedi Spiræ 17 junii 1644. Dignetur D. V. respondere Spiram et semper amare

Rev. admodum Dom. suæ  
amicum,

CARAMUEL-LOBKOWITZ,

Abbatem Discubergensem et Melrosensem.

## XIX.

## L'ABBÉ DE LOOS A JEAN CARAMUEL-LOBKOWITZ.

L'abbé de Loos, Jean Foucart, accuse réception de la lettre précédente et d'un livre de Caramuel. Il a payé deux cents quinze florins pour l'impression de ce livre. Remerciments. Éloge pompeux de Caramuel. (*Sans date. Juin 1644.*)

*Minute ou copie du temps, non signée.*

(Archives de Loos.)

Eximie admodumque Reverende Domine,

Copiam litterarum Eximiæ D. V. ad me dudum Antuerpia missarum vidi, sed originales minime. Alioquin summe inurbanus merito haberer, si quamprimum non respondissem. Vix enim quemquam alium esse putem, cujus me officiis magis devinctum fatear atque tuis, sed illo præsertim quod studium operamque tuam prompte ac sollicite præstiteris in tuenda præcedentia nostrorum cisterciensium adversus canonicos regulares (1).

(1) Il s'agit de l'ouvrage intitulé : *De DD. Cisterciensium et aliorum omnium Benedictinorum, respectu DD. Arosiensium et reliquorum canonicorum regularium præcedentia* Libra, in-4.<sup>o</sup>, Louvain, Andr. Bouvet, 1643. Caramuel l'écrivit à l'occasion d'un procès de préséance qui s'était élevé entre l'abbaye de Saint-Jean de Valenciennes (congrégation d'Arrouaise) et celle de Saint-Sauve (ordre de Saint-Benoît). Le Conseil souverain de Malines, par arrêt du 10 septembre 1642, donna gain de cause aux Arrouaisiens; mais notre abbé n'était pas homme à se laisser imposer par un arrêt de cour souveraine; il prit la plume et mit au jour le livre dont il est ici question. Les chanoines réguliers ne se tinrent pas pour battus. L'un d'eux, Corn. Bartholomei, de l'abbaye d'Eeckout, réfuta Lobkowitz dans un gros volume ayant pour titre : *Pondus sanctuarii, quo explorato, leviora ostenduntur quæ continet* Libra J. Caramuelis Lobkowitzii, S. T. D., pro Cisterciensium..., respectu Arosiensium, præcedentia, in-4.<sup>o</sup>. Bruges, 1651. voyez Paquot, XI, 363. *Hist. de l'abbaye d'Arrouaise*, par Gosse, p. 77, et *Lectures relatives à l'hist. des sciences, des lettres, etc.*, par M. Goethals, I, 134.

Opus vidi sane completissimum , et quia te authore longe mihi pretiosissimum atque jucundissimum. Recte siquidem a poeta scriptum est :

. . . . . Sic acceptissima semper  
Munera sunt author quæ pretiosa facit.

Exemplar unum ad me nuperrime transmissum est ; cætera expecto quotidie. Ducentos quindecim florenos curavi (1) mitti typographo pro impressione aliisque expensis inde emergentibus , ad quas subeundas me obstrinxeram , nunquam tamen credideram fore tantas. Nihilominus hand illibenter feci , ne opus adco præclarum toti Ordini commodum lateret sub modio.

Cæterum immensas habeo gratias Eximiae D. Tuæ et referam , si non quantas meretur , certe quantas potero. Porro quod majores non possim temporum injuriæ imputandum erit. Nunc siquidem omnia nostra videntur concessa militibus in prædam , ita ut vix ab inimicis pejora timenda sint.

Dolorem certe non levem conceperam ex discèssu Ex. D. T. ex hoc nostro Belgio , quod spes mutuae conversationis et correspondentiæ , quam summopere desiderabam , adempta foret. Qui tamen inde levamen accipit quod ei bene provisum intelligam in Palatinatu , nec dubitem quin in dies novis magnatum beneficiis cumulabitur. Quis enim credat virum tantis facultatibus ingenii præditum honorum omnium præsidiiis unquam posse destitui. Interim si quid erit in quo mea vicissim opera utendum putabis , jube et invenies ad quidvis promptum et hilarem ,

Exim. admodumque reverendæ Dom. tuæ  
famulum in Christo devotissimum.

---

(1) Jean Foucart était alors syndic de l'ordre de Cîteaux pour les provinces belgiques. C'est sans doute à ce titre qu'il paya les frais d'impression du livre de Caramuel.

## XX.

ÉPIÎRE DÉDICATOIRE D'UNE HISTOIRE DE FRANCE INÉDITE , PAR LE  
CARDINAL DE FLEURY.

Cette épître dédicatoire , ou si l'on veut , cette préface en forme de lettre , est extraite du manuscrit 676 de la Bibliothèque de Cambrai . ayant pour titre : *Abrégé de l'histoire de France*, 3 v. in-4.<sup>o</sup> L'ouvrage ne porte pas de nom d'auteur et l'épître dédicatoire n'est pas signée. Toutefois , les armoiries dessinées en tête du premier volume sont évidemment celles d'André-Hercule de Fleury, cardinal, évêque de Fréjus, précepteur de Louis XV. Cette circonstance et le langage de l'épître dédicatoire , adressée sans nul doute à Louis XV encore enfant , me portent à considérer le tout comme une production inédite et inconnue du célèbre ministre. (1) Il est à croire que ce monument précieux aura été apporté à Cambrai par M. de Fleury, petit-neveu du cardinal et l'un de nos derniers archevêques. Les paroles de l'illustre précepteur à son royal disciple sont graves et même sévères. Ce n'est point là le langage d'un courtisan obséquieux. On y reconnaît le sage instituteur qui avait préparé le jeune Louis à tous les devoirs de la royauté. Par malheur , d'autres influences et des exemples pernicieux neutralisèrent, en grande partie du moins , l'effet d'aussi salutaires leçons.

**Au Roy.**

Si la connoissance de l'histoire du monde est utile à un prince, pour bien gouverner, il doit à plus forte raison être encore mieux instruit de celle de son royaume. Un voyageur qui auroit parcouru toutes les parties de l'univers, et qui ignorerait les mœurs, les coutumes et les propriétés de son pays, ne mériterait que le mépris et la risée de ses concitoyens. Ce que nous devons à notre

---

(1) Si cette *Histoire de France* est en effet du cardinal de Fleury, c'est le seul ouvrage que l'on connaisse de lui. On sait du reste qu'il avait l'esprit très cultivé et qu'il écrivait bien.

patrie, marche immédiatement après ce que nous devons à Dieu et à nos parens ; et il seroit bien étrange de négliger de connoître ceux avec qui la nature nous a liés par tant d'intérêts communs.

La France, Sire, vous a veu naître dans son sein : elle vous a élevé, et vous devés l'aimer comme votre mère : mais des liens encore plus forts vous attachent à elle. Dieu vous a fait roi de ce beau et florissant royaume : tous les François sont donc devenus vos enfans : c'est votre véritable famille ; et elle mérite tous vos soins , toute votre application et toute votre tendresse.

Dieu n'a établi les rois que pour faire goûter à leurs peuples une vie heureuse et tranquille. C'est saint Paul qui parle ainsi des devoirs des princes , ou plutôt c'est le Saint-Esprit qui s'explique par la bouche de ce grand apôtre. C'est à cette condition qu'il vous a placé sur le trône ; et vous iriés contre les desseins de sa providence, si vous n'employiés pas la puissance qu'elle vous a donnée, pour procurer à vos sujets ce bonheur et cette tranquillité, dont elle veut qu'ils jouissent par vos soins.

Le premier moïen et le plus important pour y parvenir, est celui de bien connoître le génie, les usages, les lois et les anciennes coûtumes de la France. Les royaumes se maintiennent d'ordinaire par les mêmes causes qui les ont formés. Les corps politiques ont beaucoup de ressemblance avec le corps naturel, et ils doivent être conduits presque par les mêmes principes. Il n'y auroit guère moins de danger à vouloir changer tout d'un coup la constitution d'un état, qu'à déranger à un certain âge le tempérament du corps humain par un changement total de régime.

Les maux mêmes, quand ils sont anciens et invétés, deviennent une seconde nature ; et il y auroit d'ordinaire plus d'inconvénient à vouloir les guérir qu'à les souffrir. Les hommes accoutumés de tout temps à certains usages, quoique mauvais, n'en voient introduire de nouveaux qu'avec une extrême peine ; et ils regardent comme une témérité, de vouloir détruire ce que leurs pères ont établi ou toléré par de bonnes et solides raisons.

Cette règle n'est pourtant pas si générale qu'elle ne souffre des exceptions ; et c'est la prudence qui doit décider quand on peut s'en écarter pour un plus grand bien. Les conjonctures , la situation présente des esprits , le crédit et l'autorité des personnes qui gouvernent , peuvent apporter de la facilité pour ces changemens ; mais la connoissance surtout des temps passés ne peut que donner de grandes lumières pour prendre une sage détermination.

La vie humaine est un cercle d'événemens qui se succèdent les uns aux autres , et qui se renouvellent après un certain temps ; et il est difficile de ne pas trouver dans l'histoire , des exemples qui vous guident pour la conduite actuelle que vous devés suivre. Les fautes des rois vos précédesseurs ne vous seront pas moins utiles , que les grandes actions de ceux qui ont porté la monarchie à ce haut point d'élévation dont elle est en possession depuis tant de siècles.

Vous verés, Sire, dans l'abrégé de leur histoire , que j'ai l'honneur de vous présenter , de grands exemples de vertu : et si les rois de la première race conservèrent encore quelques restes de la barbarie des Francs , la religion chrétienne et la douceur du climat des Gaules achevèrent d'éteindre entièrement cette férocité dans leurs successeurs.

Aucun d'eux n'a déshonoré le nom français par les cruautés ordinaires aux conquérants : aucun n'a mérité le nom odieux de tyran ; et à travers la foiblesse de quelques-uns , on voit pourtant reluire en eux l'humanité , le courage , la libéralité et l'attachement à la vraie religion : qualités héréditaires à nos rois et qui en font le propre caractère.

Mais ces qualités seules ne suffisent pas pour former un grand roi ; le travail , l'application , l'amour de la bonne gloire , l'élévation et la fermeté d'esprit , voilà , Sire , ce qui fait véritablement les grands princes : et c'est ce qui manquoit à ceux de vos prédécesseurs , dont la mémoire sera flétrie à jamais par le nom honteux de fainéans.

Un roi incapable de gouverner par lui-même ne mérite pas de porter ce titre glorieux. Il doit à la vérité se décharger sur d'habiles ministres du détail immense du gouvernement : mais c'est à lui à les diriger , à les conduire ; et il doit être dans son état ce que la tête est à l'égard du corps humain : elle donne le mouvement aux bras , aux pieds et aux autres membres destinés aux fonctions mécaniques : elle les fait agir , et c'est elle qui pense à tout ce qui sert à conserver la machine.

Tel doit être un roi dans son état ; et tels ont été Pépin , Charlemagne , et surtout saint Louis dont le sang auguste coule dans vos veines. Ce grand et pieux prince , qu'on ne peut assés louer , et qui peut-être n'est pas assés connu , ne possédoit pas moins la science des rois que celle des saints. Vous avés déjà lù cette instruction admirable qu'il laissa à Philippe son fils , et qui est le modèle d'un parfait gouvernement , tel qu'il l'avoit exécuté lui-même.

Il sçavoit que la roïauté n'est pas destinée au plaisir et au repos : qu'elle demande un grand travail , une sérieuse application , et que Dieu n'a pas fait les peuples pour les rois , mais les rois pour les peuples. Cette vérité étoit profondément gravée dans son cœur ; et vous sçavés ce qu'il dit un jour à son fils aîné , qu'il eut la douleur de perdre à l'âge de seize ans , et qui étoit déjà la parfaite image de son père.

Il l'avoit formé lui-même à la vertu , et il l'aimoit avec une extrême tendresse , dans l'espérance qu'il gouverneroit sagement après lui , et qu'il rendroit ses sujets heureux : mais cette tendresse ne l'empêcha pas de lui dire un jour que s'il croioit qu'un autre , même étranger , fût plus capable de gouverner que lui , il n'hésiteroit pas à le lui préférer , parce qu'il devoit encore plus à son peuple qu'à sa famille. Sentiment vraiment digne d'un grand roi , et qui connoissoit bien ses obligations !

Charles cinq , Louis douze , Henri quatre , et votre auguste bisayeul vous fourniront aussi de grands exemples à imiter. La France s'attend à voir revivre en vous leurs principales vertus ,

avec la félicité de leurs règnes; et c'est ce que les desseins de la Providence divine sur V. M. semblent lui promettre.

Elle vous a enlevé à la mort contre toute espérance humaine : elle vous a préféré à deux princes vos aînés, non par aucun mérite de votre part, puisque vous étiez encore dans le berceau. Si Dieu n'eût eu en vue que sa miséricorde sur vous, il vous eût enlevé comme vos augustes frères, pour vous faire jouir avec eux de la félicité des bienheureux; mais il vous a rendu à la vie et il a exaucé les vœux de toute la France, qui demandoit ardemment votre conservation. Nous avons donc tout lieu de croire qu'il n'a fait tous ces miracles que pour notre bonheur, et qu'il vous a destiné pour être un jour la gloire du nom françois.

Voilà, Sire, l'objet des plus douces espérances de vos fidèles sujets, et ce qui soutient cet amour inouï et presque sans exemple qu'ils ont pour Votre Majesté. A quoi ne vous engage-t-il pas, et que ne devés-vous point faire pour y répondre! Ils attendent tout de vous; et rien n'est plus difficile que de remplir une grande attente. Mais cette prévention de tous les cœurs en votre faveur doit vous encourager; et rien ne vous sera impossible si vous commencés à mériter la protection de Dieu par la piété et par l'amour du travail.

Tout dépend de ces premières années de votre vie et des habitudes que vous vous formerés. Si vous en contractés de mauvaises, il ne sera plus temps de vous en corriger dans un âge plus avancé. Le poison de la flatterie, l'ivresse presque toujours attachée à un pouvoir absolu, la violence des passions, achèveront de vous corrompre et de vous perdre.

Aiés toujours présent à l'esprit Monseigneur votre père (1), dont la sainte et précieuse mémoire ne mourra jamais dans le cœur des françois. Ce prince, digne de nos regrets éternels, étoit né avec

---

(1) On voit qu'il s'agit ici de Louis, duc de Bourgogne, puis Dauphin, mort le 18 février 1712, à l'âge de 29 ans. Cet élève de Fénelon aurait été pour la France un meilleur roi que l'élève du cardinal de Fleury.



de beaucoup moins heureuses dispositions que vous ; mais les réflexions qu'il fit de bonne heure sur les suites funestes de son naturel , le portèrent à faire de grands efforts pour le surmonter. Il y réussit. La vertu lui devint facile ; et il auroit eu autant de peine à mal faire que les autres en ont à faire bien.

Il ne respiroit plus que la religion et le bonheur des sujets qu'il sembloit être destiné à gouverner un jour. Il cultivoit son esprit par les plus belles connoissances ; il s'instruisoit des besoins du royaume ; il en sçavoit parfaitement l'histoire , et il n'étoit plus occupé que des moïens d'y rétablir l'abondance et d'y faire fleurir la religion. C'est par ces mêmes voies , sire , que vous attirerés sur vous les grâces dont Dieu l'avoit comblé , et que vous nous dédommageriez de sa perte.

Mais avant d'entrer dans l'histoire de vos prédécesseurs , il est nécessaire de vous donner une connoissance abrégée des peuples qui habitoient le royaume avant que les Francs s'en fussent rendus les maîtres. (1)

---

(1) Après cette épître , vient un précis sur les peuples divers qui habitaient les Gaules avant que les Francs s'en fussent rendus les maîtres. Chaque volume de l'ouvrage est terminé par un sommaire récapitulatif.

## XXI.

## LETTRE DE DENIS SECOUSSE A DENIS-JOS. GODEFROY.

Droits du roi de France sur la Guyenne. Demande de documents pour appuyer cette opinion. *Paris*, 18 mars 1745.

*Original.*

Quoiqu'il y ait déjà longtemps, Monsieur, que vous ne m'avez fait le plaisir de me donner de vos nouvelles, je me flatte cependant que vous ne m'avez point oublié. Pour moy, rien ne pourra jamais diminuer tous les sentiments qui m'attachent au digne héritier de cette longue suite de sçavants qui ont rendu tant de services aux lettres et en particulier à notre histoire. Elle fait toujours l'objet principal de mon travail et de mes recherches. J'y ay fait il n'y a pas longtemps une découverte importante; ou du moins j'ay estably avec la solidité et l'étendue convenable dans un mémoire lu à l'Académie (1) un fait que le P. Daniel n'avait fait qu'entrevoir. Il me manque cependant encore quelques éclaircissements. J'ai quelque légère espérance que vous êtes à portée de me les procurer; et si je ne me suis point trompé dans ce que j'ai imaginé, je compte assez sur votre bonté pour moy, Monsieur, pour être sûr que vous ne me les refuserez pas. Voicy de quoy il s'agit.

Vous sçavez, Monsieur, que par l'article 13 du traité de Brétigny conclu en 1360 (2), la France céda à l'Angleterre la

(1) Lu le 5 avril 1743 et inséré dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XVII, p. 316-338. Cette dissertation a pour titre : *Mémoire dans lequel on prouve que Charles V étoit souverain de la Guyenne, lorsqu'en 1369 la cour des pairs de France déclara contre Édouard, prince de Galles et duc de Guyenne, un ajournement personnel, qui fut suivi d'une déclaration de guerre.*

(2) *Rymer, Fœdera*, éd. de 1816, III, 1.<sup>re</sup> partie, p. 487, *Corps diplomatique* de Dumont, II, 1.<sup>re</sup> partie, p. 7. Le traité conclu le 8 mai 1360 à Brétigny près de Chartres avait pour objet principal la délivrance du roi Jean, prisonnier en Angleterre.

souveraineté de la Guienne; et vous sçavez aussi que, malgré cette cession, Charles V fit un acte de souveraineté sur cette province, en recevant en 1368 l'appel interjetté par les seigneurs et autres sujets de la Guienne, des vexations et des violences du prince de Galles qui en étoit duc. Plusieurs de nos auteurs ont cru pouvoir convenir de bonne foy que Charles V avoit violé le traité de Brétigny en recevant cet appel; et quelques-uns ont crû assez mettre à couvert l'honneur de ce roy en disant que ce fut un grand coup de politique, puisqu'il excita une guerre qui à la vérité fut très-longue, mais à la fin de laquelle les anglois furent chassés du royaume.

En examinant tous les actes qui ont été passés en 1360 entre le roy Jean et Édouard, roy d'Angleterre, et qui sont dans Rymer, j'ay découvert que jamais le roy Jean ny Charles V n'ont été dépouillés de la souveraineté de la Guienne, et que par conséquent, Charles V a pu recevoir l'appel des sujets de ce duché. Voicy ma preuve.

Les roys de France et d'Angleterre étant à Calais au mois d'octobre 1360, confirmèrent le traité de Brétigny; mais ils en retranchèrent l'article 13 qui renfermoit la renonciation de la France à la souveraineté de la Guienne; et par un autre acte passé le même jour ils convinrent qu'à la S.-Michel de l'année 1361 ils envoyeroient des députés à Bruges, ou ceux du roy Jean renonceroient à la souveraineté de la Guienne, et ceux du roy d'Angleterre à ses prétentions sur la couronne de France; que jusqu'à ce temps-là les deux rois conserveroient leurs droits, mais qu'ils s'abstiendroient d'en faire aucun exercice. Je tire du même recueil de Rymer la preuve qu'en 1369 le roy Jean ny Charles V n'avoient point fait leurs renonciations à la souveraineté de la Guienne; car Édouard, dans des lettres de cette année, annonce à ses sujets qu'il reprend le titre de roy de France, qu'il s'étoit abstenu de porter pendant quelque tems, et il déclare qu'il n'a jamais renoncé à ses droits sur cette couronne. De ce qu'Édouard en 1369 n'avoit point fait cette renonciation,

je conclus que le roy Jean et Charles V n'ont point non plus renoncé à la souveraineté de la Guienne; car les deux renonciations devoient être réciproques et se faire dans le même temps, et l'une étoit le prix de l'autre. Mais pourquoy ces renonciations n'ont-elles pas été faites? L'historien Juvenal des Ursins nous apprend, dans un ouvrage manuscrit qui est à la bibliothèque du roy, que le roy Jean envoya ses députez à Bruges au terme marqué, mais qu'Édouard n'y envoya pas les siens, et que par conséquent les renonciations réciproques ne purent être faites. Jean de Montreuil qui, si ma mémoire ne me trompe, étoit chanoine de Lille (1), a dit la même chose dans un traité latin qui est dans la même bibliothèque et dont la traduction, faite par Montreuil lui même, se trouve dans un livre très-rare intitulé : *La Chronique Martinienne* (2). Enfin un auteur anonyme qui a écrit sous Louis XI et dont l'ouvrage manuscrit est aussi à la bibliothèque du roy, non seulement dit la même chose, mais il ajoute que les députez du roy Jean étant venus à Bruges et n'y ayant point trouvé ceux du roy d'Angleterre, le firent sommèr de les y envoyer, et qu'il a eu les sommations entre les mains. Quoique mon système soit appuyé sur des preuves sans réplique, cependant ces sommations, si je pouvois les avoir, le porteroient au plus haut degré d'évidence. Elles ne sont point au Trésor des chartres; et comme elles ont été faites à Bruges dans un tems où Lille appartenoit à la France, je me suis imaginé qu'elles auroient peut-être été mises dans le riche dépost dont vous êtes chargé. Elles doivent avoir été faites en 1361 ou en 1362. Si vos

(1) Jeu de Montreuil, chanoine de Paris, secrétaire du roi Charles VI, fut élu prévôt de Saint-Pierre de Lille en 1398; il est mort en 1418, assassiné par les Bourguignons. Outre le traité dont on parle ici, il a laissé un recueil de lettres dont la publication ne serait pas sans intérêt pour notre histoire nationale.

(2) *La chronique Martinienne de tous les pays qui furent jamais, et finit au pape Alexandre, en 1503, par Martin Polonois, et avec les additions de plusieurs chroniqueurs, etc., tradlatée du latin en françois par Sébastien Marmerot*, in-fol. goth., Paris, Ant. Verard, sans date (vers 1503).

occupations vous permettent de les chercher dans vos répertoires, vous me ferez un très-sensible plaisir; et sy vous les y trouvez, je me flatte que vous voudrez bien m'en envoyer une copie. Par cette découverte vous auriez la gloire d'avoir contribué à éclaircir un point très-important de notre histoire et de notre droit publique et à laver la mémoire du bon et du sage roy Charles V *des reproches de mauvaise foy et de perfidie que Rapin Thoiras lui a fait dans son histoire d'Angleterre, de la manière la plus indécente, la plus outrée et la plus violente.*

Je voulois, Monsieur, vous rendre compte de la nouvelle édition que l'abbé Lenglet a donnée du journal d'Henry III, en 5 vol. in-8.º fort bien imprimés icy (1), et de celle de Philippes de Commines (2), en 3 vol. in-4.º qu'il va commencer : mais la place me manque : ce sera pour la première occasion.

J'ai l'honneur de vous renouveler les assurances du sincère attachement avec lequel je suis, Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

SECOUSSE.

A Paris, ce 18 mars 1745.

Au dos : *A Monsieur GODEFROY, directeur de la Chambre des comptes, à Lille en Flandres.*

(1) De toutes les éditions du journal de Henri III, par Pierre de l'Etoile, la plus estimée, sans contredit, est celle qu'à donnée l'abbé Lenglet-Dufresnoy, 5 vol. in-8.º, La Haye (Paris) 1744. Outre ses notes particulières, l'éditeur y a inséré des remarques curieuses de Le Duchat, et de Denis-Joseph Godefroy à qui cette lettre est adressée.

(2) L'édition des *Mémoires* de Ph. de Comines publiée par Lenglet-Dufresnoy était la meilleure de toutes, jusqu'à l'époque où Mlle. Dupont en a donné une qui, si elle n'a déjà fait oublier celle de Lenglet-Dufresnoy, est du moins destinée à la remplacer très-avantageusement. Mlle. Dupont, s'appuyant sur la signature et le sceau du célèbre chroniqueur, écrit toujours *Commynes* et non *Comines*. Malgré tout notre respect pour une telle autorité, nous continuons d'écrire ce mot comme tout le monde, et d'avoir plus égard à l'orthographe usuelle qu'à celle qui a pu être adoptée un moment au quinzisième siècle. Henri IV signait *Henry*; ce qui n'a pas empêché nos historiens et l'auteur de la *Henriade* d'écrire ce beau nom avec un *i* simple. On dit en latin *Cominium*, comme on dit *Henricus*. Au surplus, je demande pardon au lecteur, aussi bien qu'à Mlle. Dupont, de cette remarque futile.

## XXII.

## LE MÊME AU MÊME.

Nouveaux détails sur le sujet de la lettre précédente. Jugement des Mémoires de Sully, publiés par l'abbé de L'Écluse. 15 juin 1745.

*Original.*

Je suis bien fâché, Monsieur, d'avoir perdu l'espérance dont je m'étois flatté de trouver dans le riche dépost confié à vos soins, les protestations du roy Jean faites à Bruges ; mais je n'en suis pas moins reconnoissant des peines que vous avez prises pour les chercher. Il ne me reste plus d'autre ressource qu'un ouvrage manuscrit fait sur le traité de Brétigny, et écrit vers le commencement du 14.<sup>e</sup> siècle, que j'ai vu dans la bibliothèque de Saint-Victor. On m'en a promis la communication, et s'il contient quelque chose de singulier, je ne manqueray pas de vous en faire part. A l'égard des deux ouvrages que vous m'indiqués, Monsieur, je les connoissois. J'ai fait copier celui de Juvénal des Ursins sur un manuscrit de la bibliothèque du roy, et j'avois vu l'autre dans le *Codex diplomaticus*. C'est ce dernier ouvrage qui m'a fait connoître les protestations de Bruges que l'auteur dit avoir vues. Depuis que j'ai lû mon mémoire à l'Académie, M. l'abbé Sallier (1) m'a communiqué un manuscrit qui contient un ouvrage latin sur le traité de Brétigny, fait par Jean de Montreuil qui, si je ne me trompe, a été chanoine de Lille. J'ai eu la satisfaction de voir qu'il a soutenu la même cause que je deffend précisément avec les mêmes raisons que j'ai employées sans avoir vu son ouvrage. J'ai découvert depuis qu'il l'a traduit en françois et qu'il est imprimé

---

(1) L'abbé Sallier, garde des manuscrits de la bibliothèque du roi, lut à l'Académie, le 20 août 1743, un *Examen des reproches d'injustice et de mauvaise foi que quelques historiens anglois font à la mémoire de Charles V*, inséré dans les *Mémoires de l'Académie*, XVII, 339-352.

dans la 2.<sup>e</sup> partie de la Chronique martinienne, livre assez rare, mais qui est peut-être dans votre bibliothèque. Les protestations de Bruges n'auroient plus rien laissé à désirer pour l'entier éclaircissement de ce point important d'histoire ; mais on peut absolument s'en passer ; et des lettres d'Edouard III, roy d'Angleterre, qui sont dans le Rymer, m'ont fourni des preuves encore plus fortes que celles que j'aurois tiré de ces protestations.

Les nouvelles littéraires sont fort rares icy. Nous commençons à y être inondés de pièces de vers sur la bataille de Fontenoy. Elles ne sont pas meilleures que celles qui pleuvoient l'année passée sur la convalescence du roy. Les Roy et les Voltaire même n'ont pas réussi au goût du public. Je passe à quelque chose de plus solide. Vous connoissez, Monsieur, les Mémoires de Sully. C'est un trésor précieux de faits singuliers et d'anecdotes ; mais jamais ouvrage ne fut plus mauçadement composé. Point d'ordre, beaucoup de répétitions et de longues et de fades formules que les secrétaires du duc de Sully repettent sans fin. Il n'y avoit guères que les gens du métier et qui ont pris l'histoire de France pour l'objet de leurs études qui pussent en supporter la lecture. M. l'abbé de L'Escluse a entrepris de la rendre aussi agréable qu'elle est utile (1). Il a rassemblé tous les faits épars dans ces Mémoires, et il les a rangés méthodiquement sous les années auxquelles ils ont rapport. Il a rajeuni le style, et il a mis au bas, des notes très-amplés qui sont un répertoire de tout ce que les historiens ont dit sur les faits dont il est parlé dans ces Mémoires. Les jésuites en doivent être très-contents ; et on dit icy que leur apologie qu'il fait partout, étoit un passeport qui lui étoit nécessaire pour obtenir une permission tacite qu'on a eu beaucoup de peine à lui accorder (2). L'ouvrage est en 3 vol. 4.<sup>o</sup>, à Londres,

(1) L'abbé de L'Escluse des Loges, docteur de Sorbonne, a publié en effet une édition fort améliorée des *Mémoires de Sully* ; in-4.<sup>o</sup>, 3 vol ; 1475-1747.

(2) Aussi les Jansénistes ne gardèrent-ils pas le silence ? Dès 1762, on vit paraître un *Supplément aux Mémoires de Sully, contenant des observations sur les*

c'est-à-dire à Paris chez de Bure l'aîné. Mais c'est peut-être trop vous entretenir de littérature , dans un temps où des soins moins agréables , mais plus pressants , occupent tout votre temps. Vos magistrats ont-ils eu la curiosité de voir votre riche dépost , et s'ils l'ont vù , vous ont-ils paru fort au fait des monuments précieux qu'il renferme et de l'usage qu'on en peut faire ?

Je suis et je seray toute ma vie avec un attachement égal à mon estime , Monsieur ,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

SECOUSSE.

A Paris , ce 15 juin 1745.

Au dos : *A Monsieur GODEFROY, directeur de la chambre des comptes , à Lille.*

---

*remarques jointes auxdits Mémoires*, par l'abbé Petit de Montempuis , avec une préface de l'abbé Goujet ; in 12. Ces écrivains s'attachent surtout à réfuter les remarques de l'abbé de L'Écluse , lorsqu'elles sont favorables aux Jésuites. Le supplément , comme le dit M. Brunet , *Manuel du libraire* , III , 393 , est un ouvrage de parti , qui mérite peu de confiance.



## LETTRE DE BRÉQUIGNY (1) A D.-J. GODEFROY.

Notes et observations sur quelques formules de dates anciennes. Projet de publication des *Ordonnances* de Flandre. Travaux historiques. Paris, 25 juillet 1779.  
Original.

Mille pardons, Monsieur, si j'ai été si longtems sans répondre à vos deux dernières lettres, j'ai recouvré celle que dom Clément(2) avoit égarée, et je me suis mis en état avec l'aide de ce savant, d'expliquer au moins une des dates dont vous m'avez fait part dans la lettre du 15 juin. Ces dates sont très-insolites, comme vous le remarquez fort bien; et D. Clément ne manquera pas d'en faire usage s'il donne une nouvelle édition de *l'Art de vérifier les dates*. Un ouvrage de cette espèce est susceptible éternellement d'augmentations et de corrections.

Il a fallu recourir à l'idiome du país messin pour trouver la signification de *somertras* (3). D. Tabouillot, religieux de l'abbaye de Saint-Clément de Metz, consulté par D. Clément, lui a répondu que ce mot est plusieurs fois employé dans les titres de ce país pour désigner le mois de juin. On appelle encore aujourd'huy *sometrás* à Metz, et dans quelques provinces voisines *semars*, les terres cultivées dans le mois de juin et préparées pour y semer le bled. Ainsi le mois *sometrás* est proprement celui où on prépare la terre pour les semailles du bled. D. Tabouillot cite en preuve deux

(1) Nous avons donné dans nos premiers *Analectes* plusieurs lettres du même Bréquigny à D. J. Godefroy, avec qui il aime à s'entretenir des matières de chronologie et de diplomatique.

(2) Dom François Clément, bénédictin de Saint-Maur et associé libre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, l'un des coopérateurs à *l'Histoire littéraire de la France* et au *Recueil des historiens de France*, est surtout connu pour avoir mis au jour, de 1783 à 1792, la troisième édition de *l'Art de vérifier les dates* dont il a fait en quelque sorte un ouvrage tout nouveau. Depuis, MM. de Saint-Alais et de Courcelles en préparèrent une édition nouvelle, qui fut acquise et publiée par M. le marquis de Fortia d'Urban.

(3) Godefroy avait consulté Bréquigny à propos de lettres données par Bauduin d'Épinal, abbé de St.-Vincent de Metz, et datées: *lou premier jour de somertras, l'an de grasse nostre Signor mil trois cens et dous ans*. Original scellé, à la Chambre des comptes de Lille.

titres qu'il vient de faire imprimer parmi les preuves de son histoire de Metz (1). Ces titres sont l'un de 1326, le 1.<sup>er</sup> *vendredi du mois de somartras*, c'est à dire le 6 juin, et l'autre de 1356 : dans ce dernier on cite *la fête S. Vy en sommartras* ; c'est la fête de St-Vit (ou Guy) le 15 juin.

Nous n'avons pu rien découvrir jusqu'ici sur la signification du *mercredi ens onciunekesme* (2). S'il falloit recourir aux conjectures, j'imagine qu'on pourroit expliquer cette date *par le mercredi des cendres*, car je crois reconnoître dans *kesmes* l'abrégé du mot *karesme* ; et ce qui précède pourroit désigner *l'ouverture*, le commencement du caresme. Pouroit-on lire : *ens-ourant-kemes* (en ouvrant le caresme) ? Ce n'est que par l'inspection des caractères qu'on peut se déterminer sur ce point.

Quant à l'origine que vous me demandez du mot *deluys* pour *lundi*, et *devendres* pour *vendredi*, elle me semble assez simple : le *de* est le mot *dies* à la tête du nom du jour, au lieu qu'on le place à la fin dans les mots *lun-di*, *vendre-di*. On a donc dit *de luys* pour *luysdi* (lundi), de même pour *venredi* (vendredi).

Je ne vous renvoie point encore le précieux inventaire des *ordonnances* que vous avez dans votre dépôt et qui manquent à notre recueil. Je l'ai donné depuis longtems à un commis pour le copier, et il n'a point encore fini. Je vous demande pardon de cette négligence, mais je ne veux pas qu'elle diffère plus longtems les réponses que je vous dois. J'aurai l'honneur de vous renvoyer incessamment cet inventaire sous cachet franc. J'aurai recours à vous pour avoir les copies dont j'aurai besoin quand je donnerai un nouveau supplément, ce qui n'aura lieu qu'après que j'aurai fini le règne de Charles VII que je viens de commencer dans le volume

(1) N. Tabouillot a publié avec son confrère J. Francois, une *Histoire de Metz*, in-4.º 6 vol., Nancy et Metz, 1769-90. C'est à dom Tabouillot surtout que l'on doit les pièces justificatives qui font le principal mérite de cet ouvrage.

(2) L'explication que hazarde ici Bréquigny de la date *ens onciunekesme* est forcée et inadmissible. Il en sera donné une interprétation plus satisfaisante par M. Gachet dans l'ouvrage qu'il publiera bientôt sous le titre : *Essai sur l'art d'expliquer les dates*. Le titre qui offre cette date se trouve aux archives de la Chambre des comptes de Lille et non à l'Hôtel-de-Ville, comme le dit D. Clément dans *l'Art de vérifier les dates*.

qu'on imprime, et qui est à plus de moitié. Si vous avez, comme je n'en doute pas, quelques ordonnances sur ce règne, vous me ferez le plus grand plaisir de m'en communiquer la note, afin que je puisse faire usage de celles que je pourrais ne pas avoir trouvées dans les dépôts où j'ai fouillés. J'informerai le public des obligations qu'il vous aura.

Vous lui feriez un beau présent, si vous faisiez imprimer les ordonnances des comtes de Flandres dont vous me parlez. Il serait bien à souhaiter qu'on en fit autant de toutes celles qui sont émanées des anciens possesseurs des grands fiefs dont la réunion compose aujourd'hui le royaume de France.

J'ai parlé à M. Bertin<sup>(1)</sup> de votre mémoire concernant la Chambre des comptes de Lille, et il m'a fait l'honneur de me dire qu'il vous avoit écrit ou fait écrire par M. Moreau<sup>(2)</sup> à ce sujet. Il me paroît goûter beaucoup ce que vous lui avez proposé. Ce ministre est plein d'estime pour vous. Il sait combien vous pouvez être utile à notre histoire et à notre droit public qu'il connoit parfaitement; et on n'a pas besoin de l'exciter à profiter de votre zèle et de vos travaux en ce genre.

Le libraire Barrois m'a promis de me compléter mon recueil d'Aubert le Mire. S'il me manque de parole, vous me permettrez d'avoir recours à vous.

Agréez toute ma reconnoissance et les assurances des sentimens d'estime et d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être,  
Monsieur.

Votre très humble et très obéissant serviteur,

BRÉQUIGNY.

Paris, 25 juillet 1779.

Au dos : *A Monsieur Godefroy, directeur et garde des chartres de la Chambre des comptes, à Lille en Flandres.*

---

(1) On trouve dans les premiers *Analectes* quelques lettres du ministre Bertin, qui se plaisait à correspondre personnellement avec M. Godefroy.

(2) J.-N. Moreau, historiographe de France, qui avait débuté par chanter en vers médiocres la bataille de Fontenoy, et qui plus tard publia de volumineux discours sur l'histoire et le droit public de France, ne fut pas toujours en bonne intelligence avec Bréquigny.

## XXIV.

## NOTICE

SUR UN TRAITÉ INÉDIT D'ICONOGRAPHIE CHRÉTIENNE,

Intitulé :

HAGIOGLYPTA SIVE PICTURE ET SCULPTURE SACRÆ ANTIQVIORES, PRÆSENTIM QUÆ ROMÆ REPERIUNTUR, EXPLICATÆ A JOANNE LHEUREUX (MACARIO) GREVENINGANO. (Suivie de la préface de cet ouvrage.)

---

Le mot *Hagioglypta* veut dire sculptures sacrées. Il désigne ici un commentaire ou traité sur les œuvres antiques de l'art chrétien, découvertes à Rome. L'auteur est Jean L'Heureux ou Macaire (1), né à Gravelines, vers 1551.

Cet écrivain qui n'a rien fait imprimer, bien qu'il ait écrit beaucoup et sagement, mériterait d'être plus connu. Il fit ses premières études à Berghes-S.-Winoc, sous la direction de Paul Léopard, dont le département du Nord serait fier sans doute, si l'on y savait ce que c'est que Paul Léopard 2. Jean L'Heureux avait achevé ses humanités d'une manière brillante, c'est-à-dire,

---

(1) Macaire, ὁμυκαρετης, *heureux*.

(2) Paul Léopard professa d'abord les humanités à Hondschoote. C'est pendant son séjour dans cette petite ville qu'il publia un livre estimé ayant pour titre : *Vita et Chr.æ, sive Apophthegmata Aristippi, Diogenis, Democriti, Stratonis, Demosthenis et Aspasiæ*; in-12, Anvers, 1552. L'ouvrage est dédié au magistrat d'Hondschoote. On a imprimé après sa mort un recueil de ses remarques critiques sur les principaux auteurs grecs et latins, *Emendationum et miscellaneorum libri. X*, in-4.º Dix autres livres ont paru plus tard dans le *Fax artium* ou *Thesaurus criticus* de Gruter. Léopard, relégué dans sa modeste école d'Hondschoote ou de Bergues, entretenait des relations avec d'illustres érudits. J'ai sous les yeux une lettre latine que lui écrivait P. Nannius pour l'inviter à mettre au jour le premier ouvrage que nous venons de citer : *Oro te, per quicquid musis et musarum cultoribus charum et sacrum est, ut primo quoque tempore librum tuum eruditissimum edas. Voyez Philologicarum Epistolarum Centuria una*, 245.

qu'il était très-versé dans la littérature latine et grecque, lorsque son maître mourut le 3 juin 1567. Il lui ferma pieusement les yeux et se rendit à Louvain, où il suivit avec non moins de succès les cours de philosophie. Puis il partit pour Rome.

La ville immortelle eut tant de charmes pour lui qu'il y demeura plus de vingt ans. Notre jeune flamand ne put fouler sans émotion ce sol sacré qui renferme les plus glorieux vestiges de l'antiquité chrétienne. Il y avait alors au couvent des Dominicains de Rome, un religieux que Grégoire XIII venait de créer pénitencier apostolique. C'était Alphonse Ciacconius, le *dévoreur* d'antiquités, *helluo antiquitatum*, comme l'appelait Aug. Rocca. A la même époque, deux jeunes archéologues, l'un flamand, Philippe de Winghe, l'autre romain, Antoine Bosio, exploraient avec une égale ardeur les monuments primitifs du christianisme. Alors aussi, Baronius recueillait dans les manuscrits du Vatican les matériaux de ses *Annales ecclésiastiques*. Ce fut sous un tel patronage et avec de tels guides que Jean Macaire parcourut les catacombes de Rome, observant d'un œil avide tous les débris qui s'y trouvaient cachés. Ces belles études et les travaux qui s'y rattachaient n'empêchèrent pas notre compatriote de se livrer, pendant son séjour à Rome, aux pénibles fonctions de l'enseignement. Il les remplit même si bien que des personnages considérables, voulant lui en témoigner leur gratitude, obtinrent du pape pour lui un canonicat dans le chapitre d'Aire en Artois. (1). C'est là que Jean Macaire mourut le 11 juin 1614. Voici l'épithaphe qu'on mit sur sa tombe et qui paraît avoir été composée par lui-même :

Janus Macarius, gallice Heureux dixeris,  
Beurainide genitrice, patre cognomine,  
Gravelingæ in oras suæ editus luminis.

---

(1) Le prévôt de ce chapitre était alors Maximilien Morillon, depuis évêque de Tournai, ami et conseiller du cardinal de Granvelle. Jean Macaire lui était uni par des liens de parenté. Voyez sur Morillon : *Papiers d'État de Granvelle*. Introduction, p. xxxv.

Puerum polivit Berga, Leopardo auspice,  
 Graiæ latinæque artibus facundiæ;  
 Sophiæque scitis imbuuit Lovanium.  
 Annis Quirites, bis decem amplius, mea  
 Industria docentis usi, hanc gratiam  
 Habuere, ut precibus virorum principum,  
 Quibus placueram, et scripta placuerant mea,  
 Detulerit ultro pensionem Pontifex  
 Isthac in æde, quem canonicatum vocant  
 Bis sena vixi lustra plus trieride;  
 Undecima vitam junii lux abstulit.

MDCXIIII.

Tibi Christe laudi vertat omne quod sumus,  
 Quod fuimus, et quod erimus ævo in altero.

Il est auteur des ouvrages suivants :

- 1.<sup>o</sup> *De antiqua scribendi ratione.*
- 2.<sup>o</sup> *De natura verbi medii, ac fere de tota natura verborum græcorum.*
- 3.<sup>o</sup> *Inscriptiones græcæ, Macario interprete cum notis.*
- 4.<sup>o</sup> *Emendatio Bibliorum romana.*
- 5.<sup>o</sup> *Disquisitio antiquaria de Gemmis Basilidianis, cui titulus ABRAXAS seu Apistopistus.*
- 6.<sup>o</sup> *Commentarius de picturis et sculpturis sacris antiquioribus, præsertim quæ Romæ reperiuntur; cui titulus HAGIOGLYPTA*
- 7.<sup>o</sup> *Basilii, Seleuciæ episcopus, de vita S. Theclæ, interprete Macario.*
- 8.<sup>o</sup> *Ejusdem Homiliæ in quatruiduanum Lazarum: in proditionem Judæ et mysticam cænam; in sanctum Pascha; in Abraham et Isaac.*
- 9.<sup>o</sup> *Ejusdem Epistola ad Optimum, de eo Scripturæ loco juxta LXX: Omnis qui occiderit septies vindictam exsolvet.*
- 10.<sup>o</sup> *Cyrilli Oratio in transfigurationem et altera de Deipara.*
- 11.<sup>o</sup> *Item in hypapantem, id est purificationis diem.*
- 12.<sup>o</sup> *Chrysostomi Homilia in theophaniæ diem.*

Aucun de ces livres, comme je l'ai dit, n'a été publié du vivant de l'auteur ; mais Jean Chifflet, chanoine de Tournai, a fait imprimer en 1657 le n.º 5 (ABRAXAS), à la tête de ses propres commentaires sur des sujets analogues (1).

Les manuscrits de Jean Macaire furent légués par lui au Collège des Trois-Langues, à Louvain. Que sont-ils devenus aujourd'hui ? Je ne saurais le dire. Je n'ai à parler d'ailleurs que de l'*Hagioglypta*. Or, celui-là était, dès le dix-septième siècle, dans la célèbre collection hollandienne, où il fut placé sans doute par Jean Bollandus qui, de sa propre main, l'annota sur les marges. En septembre 1825, le libraire Lammens l'acheta à Anvers, lors de l'aliénation de la bibliothèque des bollandistes, où fut vendu également le manuscrit de Ph. de Winghe. Enfin, l'*Hagioglypta* fut acquis par M. Castiaux, libraire, qui me le céda en juillet 1841.

C'est un petit in-4.º, de 194 pages, écriture serrée et régulière, autographe sans doute. L'ouvrage est divisé en deux livres : le premier a pour titre : *De picturis ecclesiarum et cæmeteriorum*. Le second : *De sacrarum picturarum et sculpturarum significatione*. Il est à regretter que ces livres ne soient pas subdivisés par chapitres ; mais les annotations marginales de Bollandus suppléent en partie à cet inconvénient. On aura une idée des notes par les citations suivantes que je prends sur les trois premières pages du manuscrit : *Pictura Christi*. — *Ad quem finem*. — *In quibus locis*. — *Corona*. — *Codex legis*. — *Baptismi Christi pictura*. — *Raro nudum pingebant Christum*. — *Christus pendens in cruce cum interula*. — *Superior Christi vestis fere semper purpurea*, — *semel visa alba*.

A la fin du volume, on trouve un appendice de neuf pages, intitulé : *De sarcophagis gentilium, quid quove sensu habeant insculptum*. La dernière page porte un permis d'imprimer, sous

---

(1) *Joannis Macarii canonici ariensis Abraxas seu Apistopistus, quæ est antiquaria de gemmis basilidianis l'isquisitio, etc.*; in-4.º, Antv. ex offi. Plantiniana B. Moreti, 1657.

la date du 22 juin 1605, à Saint-Omer, et signé du censeur Fr. Lucas, le célèbre auteur des *Concordances de la Bible*

Bien qu'inédit, l'*Hagioglypta* a été cité plus d'une fois comme autorité en matière d'iconographie chrétienne. H. Rosweyde, notes sur S.<sup>t</sup> Paulin, p. 78, à l'occasion de ces mots : *Vox Patris cælo tonat*, s'exprime ainsi : « Jos. Scaliger, explicatione » ad numisma Constantini, imp. Bizantini, existimavit Deum Pa- » trem in picturis his designatum per hæc verba e rutila nube » erumpentia : *Hic est filius meus dilectus* ; sed J. Macarius, qui » Romæ varia sacræ antiquitatis monumenta lustravit, auctor » mihi est Deum Patrem expressum per manum e nube pro- » deuntem et filium velut designatum. »

J.-J. Chifflet le père, dans sa dissertation *De linteis Christi sepulchralibus*, chapitre 23, traitant des figures de Lazare ressuscité, telles qu'on les trouve dans certains cimetières, dit : « Sane cum imagines reliquæ in catacumbis illis christianæ sint » et resurrectionem sæpius repræsentent, uti Jonæ e ventre » ceti prodeuntis, Danielis inter leones intacti, trium puerorum » in fornace Babilonica a morte servatorum ; crediderim ego » has ad Lazari suscitationem potius referendas, quam primi » christiani, in spem resurrectionis, sepulchris suis insculpi » volunt vel appingi. Atque ita censuit J. Macarius in suis » HAGIOGLYPTIS nondum editis. »

L'*Iconographie chrétienne — Histoire de Dieu* (1), précieux ouvrage de M. Didron, vient de rappeler l'attention sur l'étude des antiquités religieuses. Le gouvernement seconde avec magnificence les publications qui traitent de ces matières, trop dédaignées jusqu'à présent. L'occasion est donc opportune pour révéler l'existence de l'*Hagioglypta*.

On lira, je crois, avec plaisir la préface de ce curieux et savant traité. J'ai cru devoir y joindre quelques notes explicatives.

(1) In-4.°, imprimerie royale, 1843.



## XXV.

## PRÆFATIO AD LECTOREM.

*Ut pictura poesis erit*, inquit Flaccus, non ea solum de causa quam adfert :

. . . . . Quæ si propius stes,  
Te capiat magis, et quædam si longius abstes;

Sed multis etiam alijs. Ego in universum dixero : ut pictura, oratio est ; quod hæc pingat sermone, illa coloribus loquatur et lineamentis. Quod si veterum Ecclesiæ Patrum scripta librosque miramur, cum ob insignem pietatem, tum excellentem et singularem doctrinam et sapientiam quæ in eis relucet, quæ eorum picturas suscipimus quæ idem pigmentis enunciant, quod scripta litteris et lineis, et ab eodem fonte religiosi animi et sapientis profluxerunt ?

Quæ res me movit ut attentius observarem veteres imagines et picturas in ecclesiis urbis Romæ et cœmiteriis suburbanis efformatas, atque etiam quæ in fidelium sarcophagis antiquis reperiuntur sculpturas et tabellis marmoreis, adde et gemmis, et si quid aliud ejusdem generis est ; in quibus quæ ratio ita pingendi, qua significatione suas ita imagines componerent conabor explicare. Conabor, inquam, nec enim hoc mihi assumo ut omnem quæ in eis est mysterii et reconditi sensus vim assecutus sim. Satis est mihi si aliorum ingenia excitarim ad id melius et diligentius persequendum. Origo autem hujusmodi laboris inde est. Alphonsus Ciaconius, dominicani ordinis religiosus, multis nominibus posteritate commendandus, instruxerat Romæ musæum, non solum libris cujuscumque generis, sed et suppellectile varia, tum rerum in natura admirabilium, ut fossilium, concharum, marmorum et affinium, tum scutorum antiquorum, ut stylosum, clavium, nollarum, staterarum et mille aliorum ejusmodi. Qui vir, si quid erat quod faceret ad sacram antiquitatem, libens invisebat, et

pictoribus adhibitis delineabat, atque inter alia cœmeterium illud via Salacia quod Priscillæ esse creditur, repertum et recognitum anno MDLXXVIII, dum fossores in vinea cujusdam, soli interiora penetrant ad effodiendum pulverem arenarium aptum temperandæ calci (ut usus fert Romæ) perlustrarat, et omnes picturas loci illius expressas in librum redegerat; nec contentus eo, sarcophagorum christianorum etiam imagines et sculpturas, quæcumque poterat invenire, ut rem vicinam adjecerat (1).

Cum autem Romam venisset Philippus Winghius (2), nobilis adolescens Lovaniensis, sacræ prophanæque peritissimus antiquitatis, quam quasi hæreditariam colebat, ut qui nepos ex sorore esset Antonii Morillonii, viri doctissimi et in antiquitate versatissimi, nil illi prius quam Alphonsum invisere. Nec multum intercessit temporis, cum illius viri familiaritatem et usum quotidianum, cum morum suorum facilitate et suavitate, tum varia cognitione rerum qua instructus erat (et ego ipse qui fui ei conjunctissimus expertus sum) promeruit, atque ita communicavit cum eo sua studia ut difficulter alter ab altero divelleretur. Quo toto tempore et Ciaconii alias omnes antiquitatis observationes vidit et hunc ipsum librum cæmeteriorum picturis et sarcophagorum imaginibus plenum pervolvit. Quæ caussa fuit ut animum adjiceret ad idem cœmeterium visendum, et si quæ alia noverat aut suspicabatur esse, ut sunt multa vel occlusa vel neglecta: et imagines, uti suis oculis viderat, fideliter et coloribus et figuris veris exprimebat, cum diceret in picturis Ciaconii pictores quos adhibuerat plus sibi indulsisse quam par erat, dum nimium properant, vel non satis figuras observant. Volebat autem Philippus omnia, quantum fieri poterat, archetypo respondere et fidelis esse testis

(1) Mabillon, *Diarium italicum*, fait mention d'un ouvrage inédit de Ciaconius sur les antiquités romaines. Il est à croire que c'est le livre dans lequel l'illustre dominicain décrit les découvertes mentionnées ici.

(2) Philippe de Winghe a laissé un recueil autographe intitulé: *Inscriptiones sacræ et prophanæ collectæ Romæ et in aliis Italiæ urbibus a Ph. de Winghe Lovaniensi*. Voyez *Bibliotheca Hulthemiana*. VI, 274.

rei antiquæ. Et cum Ciaconius non ulterius progressus esset quam ut imagines in libro conservaret , cogitabât ipse quo pacto possent explicari et suis significationibus insigniri. Jamque accin-gebat se ad hanc operam, cum subito profectus intempestive mediis caloribus Roma, Florentiam, ad Magni Ducis Etruriæ musæa antiquitatis, et si quæ alia apud florentinos cives essent visenda, nonnullos ibi dies ei rei intentus, eripitur ex hac luce, juvenis longiori vita dignus, qui si senectutem attigisset, in hoc antiquitatis studio facile reliquos antevisset. Cujus mortem et Ciaconius et alii rebus antiquis dediti non sine lachrymis audiverunt; et Cæsar ipse Baronius nondum cardinalis et Fredericus Bormæus (1) cardinalis graviter tulerunt. Successit deinde Antonius Bosius, et nobilis et doctus juvenis romanus, egregiis moribus, mihi amicissimus, qui imaginum sacrarum ductus amore, cœmeteria adiit, et, adscito pictore, delineari curavit, et idem in sarcophagis, quoscumque ab amicis inter quos et ego fui, potuit scire esse, præstitit, et qua licuit diligentia fideque singula contulit in librum depicta (2).

Quas Ciaconii, Philippi et Antonii picturas vidi, et animum meum ita affecerunt ut existimarem dignas quæ commentariolo aliquo illustrarentur, et pateret omnibus, quantum ego assequi possem, quid his picturis antiqui voluissent significatum : ut posthac et ab incolis romæ majore cum oblectatione et fructu animorum viserentur et advenæ haberent etiam aliquid contem-plandum in sacris imaginibus nec solum prophanarum statuarum

(1) Frédéric Borromée, cousin germain du saint archevêque de Milan, s'est rendu à jamais célèbre par la fondation de la bibliothèque Ambrosienne et des deux académies de Milan. Il s'est en outre illustré par plusieurs bons ouvrages.

(2) Antoine Bosio est auteur d'un ouvrage intitulé : *Roma sotterranea, opera postuma, compita e disposta da Giov. Severoni da S. Severino, nella quale si tratta de' sacri cimenterii di Roma, del sito, forma et uso antico di essi. . . nuovamente visitati e riconosciuti dal sig. Ottavio Pico, pubblicata da Carlo Aldobrandino*. Grand in-folio, Rome, 1632. P. Aringhi en a donné une édition latine, 2 vol. in-folio, Rome, 1651, et Cologne, 1659. V. Brunet, *Manuel*, I, 256.

et marmorum specie oculos delinirent suos. Et dum obiter conjiciunt visum in projecta per viam et domos saxa antiqua, aliquando recognoscant sacrum esse quod prophanum crederent; et si qui erant qui libros veterum sacros prophanosque penitius inspexerunt, habebunt quod magna cum voluptate notent, eadem marmoribus et picturis exhiberi, quæ sententiis inclusa viderant, et mutuam sibi lucem operamque præstare libros picturis, picturas libris, et marmoribus sæpe clara fieri quæ in authoribus obscura erant, aut ibi frequentia, quorum hic rara vel pene nulla mentio: simul veterum etiam christianorum elucescet et abstrusa sapientia et pietas eximia, quorum non solum in chartis, sed etiam in parietibus et saxis impressa reliquerint argumenta.

Si quos autem delectabit studium antiquitatis sacræ, erit hæc velut portio quædam de ornamentis sacrorum locorum, quæ et qualia veteres adhibebant, quantis ubique plena mystériis, quam appositis rerum involucris ad indaganda nostræ religionis sacramenta mentem excitantia; quæ imagines, ut a nostratibus elegantia picturæ vincantur, ita recondito sensu multum superant. Quem qui volet et diligentius quam ego feci indaget, et pro suo quisque ingenio verius uberiusque perpoliat; mihi porro fuit satis in hunc campum pedem intulisse.

Principium autem sumam ab iis picturis quæ in interiori fronte basilicæ sunt quam absidem solent antiqui nominare. (1)

---

(1) Un ami éclairé des arts, M. F....., à qui j'ai communiqué le manuscrit de l'*Hagioglypta*, avait conçu le projet d'en donner une traduction complète avec notes et commentaires. D'autres devoirs l'ont forcé d'ajourner ce travail qui un jour, je l'espère, sera repris et mené à bonne fin.



# L'ÉTÉ,

**Traduction du poème des SAISONS de Thomson ,**

Par M. MOULAS , Membre résidant.

ARGUMENT. — Exposition du sujet. Invocation. Dédicace à M. Dodington. Réflexion préalable sur le mouvement des corps célestes , d'où provient la succession des saisons. Comme la face de la nature pendant cette saison est presque uniforme , la marche du poème consiste purement dans la description d'un jour d'été. L'aurore ; le lever du soleil. Hymne au soleil. Le matin. Description des insectes de l'été. Le fenage. La tonte des bêtes à laine. Le midi. Retraite au milieu des bois. Groupe de gros et menu bétail , etc. Bocage qui répand une ombre mystérieuse. Comment cette image affecte un esprit contemplatif. Caractère. Scène d'un aspect sévère. Tableau de l'été sous la zone torride. Orage accompagné du tonnerre et de la foudre. Épisode. L'orage passé , une belle après-midi lui succède. Le bain. L'heure de la promenade. Transition pour arriver à la peinture d'une contrée riche et bien cultivée : ce qui amène le panégyrique de la Grande-Bretagne. Le coucher du soleil. Le soir. La nuit. Météores de l'été. Comète. Le tout terminé par l'éloge de la philosophie.

Des purs champs de l'éther qu'un vif éclat colore ,  
 L'Été, fils du soleil, radieux, vient d'éclorre.  
 Tout bouillant de jeunesse, en sa mâle vigueur ,  
 Il frappe la nature et la pénètre au cœur.  
 Il paraît entouré des heures étouffantes ,  
 Qu'accompagnent pourtant les brises bienfaisantes.  
 Prêt à fuir de l'été le regard enflammé ,  
 Le timide Printemps quitte un trône embaumé ;  
 Sur la terre, les eaux , sur tout ce qui respire ,  
 Abandonnant l'espace à son brûlant empire.

Glissons-nous à la hâte en cet épais fourré  
 Où du soleil à peine un rayon égaré

Se fait jour à travers la forêt ténébreuse,  
 Sur le gazon noirci voisin d'une onde heureuse,  
 Que je revois souvent, qui près du chêne vieux,  
 Coule et passe au-dessus de ce roc envieux,  
 Mollement étendu, que je chante l'année,  
 En son joyeux éclat de gloire environnée.

Viens à mon aide, ô toi que j'invoque ardemment,  
 Qu'on se plaît à chercher, qu'on trouve rarement,  
 Tant se dérobe à nous ton humble solitude;  
 Noble inspiration! en ma fervente étude,  
 Que je puisse saisir, plus près de toi placé,  
 Dans ton regard de feu vers le ciel élançé,  
 Le pur ravissement et l'extase secrète  
 Que demande mon âme et qui font le poète.

Et toi qui caresses ma muse jeune encor,  
 Chez qui pour nous charmer les grâces sont d'accord;  
 Ame éclairée et cœur ouvert à la tendresse,  
 Esprit hardi, pourtant conduit par la sagesse,  
 Partisan des plaisirs, ami de la gaîté,  
 Mais qui sait l'asservir à la moralité,  
 Dont l'humeur où souvent pétille la malice,  
 Permet à sa gaîté que la bonté s'unisse,  
 Pour l'honneur sans reproche, et dont le zèle actif  
 A défendre nos droits est toujours attentif,  
 Qui veille à notre gloire, aux libertés publiques,  
 O Dodington, souris à ces essais rustiques;  
 Embrasse mon sujet, anime chaque vers,  
 Et par là devenu l'âme de mes concerts,  
 Fais que je puisse ainsi mériter tes louanges!

Quel auguste pouvoir, quelles forces étranges  
 Ont lancé dans le vide avec précision  
 Les mondes si pesants, mais doués d'action?

Pendant que des humains les races sont broyées  
 Et de leurs monuments les traces balayées ,  
 Dans un ordre admirable et qui n'est pas troublé,  
 Les planètes toujours suivent leur cours réglé ;  
 A la succession des nuits , des jours , fidèles  
 Des saisons que le temps emporte sur ses ailes.  
 C'est l'œuvre de celui dont l'œil veille partout ,  
 Qui pèse , qui combine et qui dirige tout.

Du signe des Gémeaux quand s'éteint la lumière ,  
 Que le Cancer rougit sous le rayon solaire ,  
 De la douteuse nuit le règne devient court ,  
 Et bientôt averti qu'un nouveau jour accourt ,  
 Le matin à l'œil doux , père de la rosée ,  
 Teint le pâle Orient d'une couleur rosée.  
 Par degrés il grandit , il s'étend dans l'éther.  
 Des nuages blanchis qu'il découvre dans l'air  
 L'essaim devant l'éclat qui jaillit de sa face ,  
 En léger tourbillons se disperse et s'efface. .  
 Troublée à son aspect la sombre nuit s'enfuit.  
 Prodiges de clartés, le jour naissant la suit.  
 La perspective s'ouvre et remplit l'œil avide ;  
 Le roc brumeux , du mont la crête encore humide ,  
 Grossissent à la vue , étincellent de feux.  
 Au loin on voit fumer les courants vaporeux ;  
 Le lièvre soupçonneux tressaille dans son gîte ,  
 Sort du champ , fait un pas , recule , avance , hésite ,  
 Pendant qu'agilement , le long de la forêt ,  
 Le daim bondit souvent , mais à fuir , toujours prêt ,  
 Epiant du passant la marche matinale ;  
 Des bosquets retentit la note musicale,  
 Pure image de joie , et des troupes d'oiseaux  
 D'hymnes harmonieux animent les échos.  
 Au chant du coq qui vient saluer la lumière ,

Le diligent berger délaisse sa chaumière,  
 Où cette paix qu'ailleurs on cherche vainement,  
 Fidèle, l'accompagne et le suit constamment.  
 Avec ordre assemblé, le troupeau, par son zèle,  
 Va paître du matin la verdure nouvelle.

Pourtant par la mollesse et le luxe gâté,  
 Est-il donc vrai que l'homme, en sa stupidité,  
 Se refuse aux transports, à la touchante ivresse  
 Qu'on goûte en ce moment où renaît la tendresse ;  
 Moment délicieux, calme, frais, embaumé,  
 Par le recueillement, par la prière aimé ?  
 Quoi ! le sommeil a-t-il tant d'attrait pour le sage ?  
 Et l'homme en peut-il faire un plus honteux usage ?  
 Quoi ! perdre lâchement dans un oubli de mort  
 La moitié de ce temps déjà trop court encor.  
 Des mortels plus longtemps que ne veut la nature,  
 Peuvent-ils sommeiller, lorsque dans sa parure,  
 Elle leur tend la main, les convie au plaisir ;  
 Lorsqu'elle se ranime et permet au désir,  
 Par les heureux appas dont elle fait parade,  
 De bénir du matin la douce promenade.

Mais prêt à se vêtir de son éclat riant,  
 Le roi puissant du jour se lève à l'orient.  
 Le nuage qui fuit, l'azur plus vif encore,  
 L'or dont le mont déjà rayonne et se décore,  
 Annoncent son réveil et s'en montrent joyeux.  
 Chaque objet s'éclaircit et devient radieux ;  
 Majestueux enfin il monte sur son trône,  
 Lançant autour de lui le feu qui l'environne.  
 Son immense regard a partout pénétré,  
 La terre humide brille et l'air est coloré.  
 Il verse à flots le jour qui, sans que rien l'arrête,



Sur les plaines , les bois , en jouant se reflète ,  
 Frappe les hautes tours , glisse sur les coteaux ,  
 Illumine les rocs et tremble au sein des eaux  
 Scintillantes au loin : précieuse lumière ,  
 Qui du fond du chaos a jailli la première ;  
 De la création , ô l'élite et la fleur ,  
 Vive émanation de ton divin auteur !  
 Robe resplendissante , orgueil de la nature !  
 Que deviendrions-nous sans ta clarté si pure ?  
 L'univers que console et guide ton flambeau ,  
 Présenterait l'aspect d'un lugubre tombeau.  
 Et toi , noble soleil , âme de tant de mondes  
 Qui goûtent le bienfait de tes flammes fécondes ,  
 Astre au foyer duquel tout se ranime , éclot ,  
 Toi qui portes au front l'empreinte du Très-Haut ,  
 Image de ce Dieu dont tu tiens la naissance ,  
 Pourrai-je parvenir à chanter ta puissance ?

Par le pouvoir secret de ton attraction ,  
 Tout un système existe , est mis en action ,  
 Strictement maintenu comme par une chaîne ;  
 Nous le suivons depuis l'extrémité lointaine ,  
 Où recherchant tes feux si loin de son séjour ,  
 Saturne dans trente ans fait à peine son tour ,  
 Jusqu'à Mercure , au disque à peine perceptible ,  
 Et que le télescope a seul rendu visible ,  
 Tant son éclat se perd dans tes brillants rayons . .

Phare majestueux , ô toi que nous voyons  
 Servir si constamment d'instructeur aux planètes ,  
 Sans toi leurs facultés resteraient incomplètes ;  
 Leurs corps inertes , bruts , dépourvus de ressort ,  
 Dans leur masse offriraient l'image de la mort.  
 Grâce à toi devenu le séjour de la vie ,

Chaque orbe dans les cieux roule avec harmonie.  
 Que d'êtres variés sont dépendants de toi !  
 En y comprenant l'homme , et leur maître et leur roi ,  
 Doué de liberté que ton regard enflamme ,  
 Et ces insectes vils qu'un prompt trépas réclame ,  
 Qu'au matin ton rayon permet d'apercevoir ,  
 Et par milliers tombant à ton rayon du soir .

Le monde végétal t'est-il moins redevable ,  
 O père des saisons , de qui le groupe aimable  
 Précède cette pompe , ornement de tes pas ,  
 Quand roulant sur ton trône à travers tes états ,  
 Tu parcours l'écleptique en ta course brillante ,  
 Et pares l'univers d'une clarté riante ?  
 En cercle cependant les peuples se formant ,  
 Et tout ce qui du sol emprunte l'aliment ,  
 Implorent ta faveur , ou leur reconnaissance ,  
 Dans un hymne commun célèbre ta puissance ;  
 Tandis qu'on voit au haut de ton char rayonnant ,  
 D'emblèmes variés toutes s'environnant ,  
 Les changeantes saisons qui guident en cadence  
 Les heures vivement entrelaçant leur danse ;  
 Filles aux doigts de rose , au visage vermeil ,  
 Les folâtres zéphirs, si doux à leur réveil ,  
 L'onde qui doit tomber sur la terre embrasée ,  
 Et pur présent des cieux la légère rosée ;  
 L'orage et la tempête à ton sceptre soumis ,  
 Et ne nous lançant plus que des regards amis .  
 Tous successivement d'une main libérale  
 Déversent à propos sans aucun intervalle ,  
 Les couleurs , les parfums , les plantes et les fruits :  
 Jusqu'à ce que tes feux dans leur sein introduits ,  
 Des différents terrains la face printanière  
 Se colore et se peint de ta riche lumière .

Ton pouvoir à cela serait-il donc borné ?  
 De ce sol qui, pour l'œil, est si bien dessiné ,  
 Que coupent des vallons, que des hauteurs couronnent,  
 Qu'ombragent des forêts, que des mers environnent,  
 La couche seule encor subit-elle ta loi ?  
 Non , te reconnaissant de même pour leur roi ,  
 Les minéraux cachés dans le sein de la terre ,  
 A ton éclat vainqueur ne peuvent se soustraire ;  
 De là sortent le jaspé et le marbre veiné ,  
 De là chaque instrument qui, plus tard façonné ,  
 Pour rendre à l'artisan , à Mars , mille services ,  
 Rayonne au jour. De là les nobles édifices ,  
 Ouvrages de la paix ; et ce métal enfin ,  
 De qui l'heureux échange unit le genre humain.

Jusqu'au roc qu'ont frappé tes teintes lumineuses ,  
 Forme en ses cavités les pierres précieuses.  
 Le diamant y boit ton rayon le plus pur ,  
 De compactes clartés faisceau solide et dur ,  
 Qui plus tard, dépouillant sa forme primitive ,  
 Désormais revêtu d'une splendeur plus vive ,  
 Sur le sein d'une belle étincelle , orgueilleux  
 D'opposer son éclat à l'éclat de ses yeux.  
 A tes feux le rubis et s'allume et s'enflamme ;  
 Comme un ardent foyer son sein darde la flamme ,  
 Et de toi le saphir , éther matériel ,  
 Emprunte cet azur qui réfléchit le ciel.  
 L'améthyste pourprée en se jouant rayonne ,  
 Du reflet violet dont le soir se couronne ,  
 Et qui provient de toi ; dans son jaune riant ,  
 La topaze nous rend ton sourire attrayant ;  
 Et lorsque le printemps rajeunit la nature ,  
 Lorsqu'il livre aux zéphirs sa flottante parure ,  
 Elle n'est pas d'un vert plus tendre, plus foncé ,

Que la riche émeraude. Autrement nuancé  
 De l'opale le fond concentre en cet espace ,  
 Tous tes traits ou plusieurs partent de la surface ,  
 Et dans leurs jeux divers son aspect radieux  
 Varie autant de fois qu'on le présente aux yeux.

Dans la création , grâces à ta magie ,  
 Est-il rien qui n'acquière un degré d'énergie ?  
 Tout semble respirer ; en son cours sur les prés ,  
 L'humble ruisseau scintille épuré par tes rais.  
 Quand tu viens le dorer, cet affreux précipice  
 Qui noircissait les eaux, n'a rien dont on frémissé ;  
 Du désert caressé par tes vives clartés ,  
 La joie a pénétré jusqu'aux extrémités.  
 Les ruines partout brillent. Les mers profondes  
 Pour qui d'un promontoire examine leurs ondes ,  
 Guidant les flots légers en mobiles sillons ,  
 Dans leur sein font frémir et flotter tes rayons.  
 Hélas ! ce que la muse au gré de son délire ,  
 Pourrait trouver de chants en épuisant sa lyre ,  
 O combien tout cela , de tant de majesté ,  
 De puissance , d'éclat et surtout de bonté  
 Serait indigne ! O toi , source encor secondaire ,  
 Qui verses ici bas la vie et la lumière !

Comment chanter celui dont tu reçois la loi ,  
 Qui , lumière lui-même et tenant tout de soi ,  
 Incréé, dans des flots de lumière éternelle ,  
 Loin du mortel profane et de l'ange fidèle ,  
 Resplendissant de gloire , habite retiré !  
 Dont un simple sourire a de clartés paré  
 Tous ces flambeaux des cieus rayonnant sous leur voûte.  
 Ah ! s'il voilait sa face , égarés dans leur route ,  
 Le roi du jour troublé , tous les astres éteints ,  
 Indécis dans leur marche , en leur principe atteints ,

Sortiraient de leur sphère , et sur ce qui respire ,  
De nouveau le chaos étendrait son empire.

Réduit à bégayer , si l'homme confondu ,  
Ne pouvait pas t'offrir le culte qui t'est dû ,  
O père tout puissant , tout dans tes œuvres même  
Parlerait hautement de ton pouvoir suprême :  
Tout, jusqu'à ces forêts, ces antres reculés,  
Qui , du pied des mortels n'ont point été foulés ,  
Te rediraient , Seigneur, toi l'éternelle cause ,  
Le principe , l'appui , la fin de chaque chose !

Livre de la nature où notre esprit se perd ,  
Je scrute tes secrets , sois-moi toujours ouvert !  
Ou pour que je parcoure à loisir chaque page ,  
Ou pour que j'interprète un ravissant passage ,  
Tâche douce pour moi , tâche, mon seul plaisir ,  
A l'heure où je médite au gré de mon désir,  
Quand des teintes du soir l'horison se colore ,  
Ou si lorsque j'assiste au lever de l'aurore ,  
L'imagination , fantôme aux aîles d'or ,  
M'emporte sur sa trace en son rapide essor !

Maintenant le soleil à son regard de flamme ,  
En air limpide fond dans les cieus qu'il enflamme ,  
Les nuages légers, les brouillards du matin ,  
Qui par bandes offraient leur aspect incertain ;  
La nature partout a dévoilé sa face ,  
Et l'œil qui suit la terre en mesurant l'espace ,  
La voit au loin s'étendre et rejoindre les cieus.

Des roses recherchant le séjour gracieux ,  
La Fraîcheur (1) dont le front dégoutte de rosee ,  
Pour l'ombre des bosquets fuit la plaine embrasée ;

---

(1) La fraîcheur est ici personnifiée comme dans le texte (*Verse du traducteur.*)

Sur des lits de verdure ou des tapis de fleurs,  
 Les sources aux flots purs , les ruisseaux enchanteurs ,  
 Font rêver la fraîcheur ; à tout livrant la guerre ,  
 La chaleur cependant domine sur la terre ,  
 Perce de traits vainqueurs , l'homme , les animaux ,  
 Brûle l'herbe , la plante et rend tièdes les eaux.

Qui pourrait sans regret voir les filles de Flore  
 Qu'un souris du matin anime et fait éclore ,  
 Sous les traits meurtriers dont le jour les atteint ,  
 Résigner cet éclat qui compose leur teint ?  
 Telle par la douleur paraît déjà fanée ,  
 Une jeune beauté que la fièvre a minée.  
 Une seule pourtant, amante du soleil ,  
 A son coucher languit , implore son réveil ,  
 Et quand l'astre brûlant rentre dans la carrière ,  
 Se tourne avec amour vers sa douce lumière.

Mais du matin le pâtre a fini le labeur ,  
 Et le troupeau qu'il guide avec moins de lenteur ,  
 S'en retourne au bercail. La vache nourricière  
 Avertit en beuglant qu'il est temps de la traire.  
 Et l'heureuse famille , avec avidité ,  
 Attend son aliment , doux trésor de santé.  
 La grolle , le choucas , la pie , à de vieux chênes ,  
 Qui cachent , l'enlaçant comme d'autant de chaînes ,  
 Le paisible village en leurs rians rameaux ,  
 De leur vol fatigués demandent le repos ;  
 Ils attendent perchés, sous cet épais ombrage ,  
 Que le midi brûlant ait épuisé sa rage.  
 Les poules , les canards , fuyant la basse-cour ,  
 Sous ces arbres touffus se groupent à leur tour ;  
 Auprès d'eux étendus à très-peu de distance ,  
 Le chien dont rien ne peut tromper la vigilance ,  
 De la ferme gardien , le lévrier oisif ,

Reposent assoupis. Dans son sommeil actif ,  
 Au nocturne voleur l'un croit avoir affaire ,  
 Et par monts et par vaux en sa course légère ,  
 L'autre poursuit sa proie. A l'instant provoqués  
 Par la guêpe assassine , et de son dard piqués  
 Chacun d'eux se réveille et la happe ou la chasse.  
 La muse n'exclut pas cette minime race ,  
 Qui , produit de l'été , bourdonne dans nos champs ;  
 Elle doit voltiger et bruire dans mes chants.  
 Petite, elle n'est pas cependant contemptible ;  
 Du soleil alliée à ce parent terrible ,  
 Elle doit sa vigueur , son feu , son aiguillon.

Leurs petits suscités par son brûlant rayon,  
 Dans l'air léger portés font l'essai de leurs ailes ,  
 Eux-mêmes plus légers ; pleins de forces nouvelles ,  
 Ils quittent chaque fente et ces recoins secrets ,  
 Où, dormant , de l'hiver ils affrontaient les traits ;  
 Au sortir de leur tombe , enfin pour eux commence  
 Un ère plus brillante , une noble existence ,  
 Que pare le soleil , source de la beauté.  
 De formes , de tribus , quelle variété ;  
 Et quel riant éclat ! L'instinct qui les égare  
 Et par qui leur ruine à présent se prépare ,  
 Donne à plusieurs d'entr'eux le perfide conseil  
 De rechercher ces eaux qu'échauffe le soleil.  
 Dans leurs jeux sur les flots que le courant apporte ,  
 Le rapide courant les brise et les emporte ;  
 Ou, jaloux de s'ouvrir un chemin vers le fond ,  
 La truite à l'œil perçant ou l'agile saumon  
 En passant les saisit. D'autres dans leur carrière ,  
 Des ombreuses forêts en suivant la clairière ,  
 Aiment à s'égarer ; et là , complaisamment .  
 La feuille fraîche sert à leur ébattement

Et leur fournit encor le lit, la nourriture.  
 Certains plus délicats préfèrent la verdure ,  
 Des prés luxuriants visitent chaque fleur ;  
 A connaître chaque herbe ils montrent leur ardeur ;  
 Le choix est important Avec sollicitude  
 A procréer leur race ils mettent leur étude.  
 Mais où donc déposer ces petits , leur amour ,  
 Qui ne doivent pourtant que plus tard voir le jour?...  
 Tandis que beaucoup vont peupler la bergerie ,  
 Un essaim plus nombreux vole à la laiterie.  
 L'aiguillon de la faim le pousse au bord du seau ,  
 Même il prétend goûter le fromage nouveau.  
 Mais souvent , imprudents , dans cette mer laiteuse ,  
 Ils trouvent leur destin. Sur sa face écumeuse  
 Ils s'agitent alors , ils tentent de voler ;  
 Contre leur corps on voit leur ailes se coller ,  
 Et d'efforts épuisé l'insecte enfin expire.

Aux mouches la fenêtre offre un destin bien pire ,  
 Et pour elles toujours est un signal de mort.  
 C'est là que vit cachée, à l'ombre de son fort ,  
 L'araignée. Elle unit la rage à l'artifice ,  
 En un mot sur tout point, digne qu'on la maudisse ;  
 Là, parmi des lambeaux et des débris de corps,  
 Elle siège ; et pourtant elle veille au dehors  
 Et suit d'un œil actif sa toile qui balance ;  
 Vis-à-vis de sa proie, avide de vengeance ,  
 Elle passe souvent : Tel on voit l'assassin  
 Tout prêt de sa victime à déchirer le sein ,  
 Paraître tour-à-tour , s'effacer à sa vue.  
 La proie est-elle prise en sa chute imprévue ?  
 L'araignée a glissé de son tissu léger .  
 Et fixant sur celui qu'elle veut egorger  
 Ses tenailles , le coup qu'en arrière elle envoie ,



Sous son air rechigné témoigne de sa joie.  
L'insecte infortuné s'agite, frémissant .  
Laisse échapper un cri douloureux et perçant  
Qui réclame à la hâte une main secourable.

Le sol partout résonne et vit, chose admirable !  
A l'heure de midi des bois l'heureux amant  
N'entend pas sans plaisir le long bourdonnement  
Qui frappe son oreille et qui berce le pâtre ,  
Assoupi , reposant sous la feuille grisâtre  
De saules qui, serrés , rapprochent leur rideau  
Pour venir ombrager la face du ruisseau.

D'insectes par degrés que de minimes races ,  
Se partageant encore en quantité de classes,  
Trompent le microscope ! étonnant composé  
D'atômes, d'animaux, amas organisé,  
Nature , te voilà. Mais cette masse appelle  
Le souffle tout puissant qui doit tomber sur elle.  
Le putride marais , de vivantes vapeurs  
Apporte jusqu'à nous les fétides odeurs ;  
Sous ces antres masqués par une épaisse voute  
Où le soleil a peine à trouver une route ,  
La terre est animée. A ses hôtes chéris  
La fleur de nos jardins prête d'heureux abris ;  
Et la pierre d'entr'eux voit une multitude ,  
Qui, dans ses cavités, dort sans inquiétude.  
Combien par les rameaux des bois harmonieux ,  
Qui dansent balancés par les zéphirs joyeux ,  
Sont abrités ! Des fruits la pulpe délectable,  
Aux vergers en nourrit une foule innombrable.  
Contemplez cet étang , au-dessus de son eau  
Que les herbes , les joncs revêtent d'un manteau,  
Mille insectes parmi la verdure flottante

Aiment à s'égarer dans leur course inconstante.  
 Chaque liquide aussi, soit aigre, amer ou doux ,  
 Qu'il répugne , qu'il blesse , ou qu'il flatte nos goûts ,  
 Recèle dans son sein de ces êtres avides.  
 Les cristaux les plus purs, bien qu'ils paraissent vides ,  
 Transparent tout comme eux ; l'air subtil et tenu ,  
 Est rempli de ce peuple invisible, inconnu.  
 Et c'est dans sa bonté qu'un Dieu qui sur nous veille ,  
 De ses savants travaux nous cache la merveille.  
 Car des mondes divers , l'un sur l'autre agissant ,  
 Si nous pouvions ouïr le fracas incessant,  
 L'homme à ce prix fuirait d'effroi l'âme saisie ,  
 La coupe de nectar, le gâteau d'ambroisie ;  
 Et même quand Morphée effeuille ses pavots ,  
 Il ne pourrait jamais rencontrer le repos.

Dans sa présomption que le railleur impie  
 Se garde de fronder la sagesse infinie.  
 Comme si quelque chose était formé en vain ,  
 Et ne nous cachait pas une admirable fin.  
 Faudra-il que toujours l'ignorance grossière  
 Accuse en son orgueil de manquer de lumière  
 Le Créateur dont l'œuvre en sa dimension  
 Passe de son esprit la courte vision ?  
 Ainsi que sur un dôme aux cieus portant la tête ,  
 Dont une colonnade orne et soutient le faite ,  
 Témoignage de l'art , la mouche de qui l'œil  
 Voit à peine autour d'elle , avec un vain orgueil  
 Oserait du palais blâmer l'architecture.  
 Répondez-moi , censeurs, citez par aventure  
 L'homme dont le regard scrutateur et savant ,  
 Au plan du Créateur peut lire assez avant  
 Pour saisir d'un seul coup l'immensité des choses ,  
 Et marquer sûrement leurs effets et leurs causes.

Quel esprit pourra donc prononcer hardiment  
 Que rien n'est à sa place en cet arrangement ?  
 Quelqu'un aurait-t-il vu cette chaîne invisible  
 Des êtres, et suivi leur croissance insensible ?  
 Puis planant des hauteurs de la perfection ,  
 Plongé dans cet abîme où cesse l'action ,  
 Ce néant dont l'esprit avec horreur s'éloigne ?  
 Ah ! jusque-là du moins que notre cœur témoigne  
 En des hymnes sacrés montant vers ce pouvoir ,  
 Notre amour pour un Dieu qui , sans se faire voir ,  
 A notre âme aussi bien fait goûter sa lumière ,  
 Qu'à nos yeux le soleil , celle qui les éclaire ,  
 Et que lui-même tient de cet être éternel .

A ce flot de clartés , riche present du ciel ,  
 Qui monte , qui descend , qui paraît , qui s'efface ,  
 Se brise en mille sens , ruisselle dans l'espace ,  
 Les peuples en l'honneur de l'astre radieux  
 Entremêlent leurs chants, leurs danses et leurs jeux .  
 Mais vient le rude hiver sur l'aile des tempêtes ,  
 Il disperse ces feux qui brillaient sur leurs têtes ;  
 Imitant ces transports frivoles , passagers ,  
 De même les mortels indiscrets et légers ,  
 Dans l'été de la vie , en leur route commune ,  
 Cherchent avec ardeur l'éclat de la fortune ;  
 Puis de la vanité dans le vice glissant ,  
 La mort vient tout-à-coup les ravir en passant ,  
 Et l'oubli mérité dont leur fin est suivie  
 Les retranche à jamais du livre de la vie .

Sur le pré le village est déjà réuni :  
 Le courageux garçon par le soleil bruni ,  
 Plein de santé , de force , et la rustique fille  
 Qui dans la fleur des ans s'épanouit et brille ,

Semblable en son éclat à la rose d'été  
 Dont un soleil ardent rehausse la beauté ,  
 Demi nue , au corsage où l'embonpoint se joue ,  
 Et les grâces siégeant sur sa pudique joue.  
 L'âge courbé lui-même aide , et le jeune enfant  
 Sous le rateau qu'il traîne apparaît triomphant ;  
 Ou bien changeant de tâche , en sa course animée ,  
 Se courbe sous le poids d'une charge embaumée.  
 La semence au loin vole , en ligne se tenant ,  
 Ils s'avancent , ou bien au tour du champ tournant ,  
 Ils placent au soleil leur moisson odorante,  
 Qui répand , grâce à lui , sa fraîcheur bienfaisante ;  
 Et tandis que le sol de verdure paré  
 Leur cède ses longs flots qui délaissent le pré ,  
 Couronnant des faneurs le travail qui s'achève ,  
 La meule derrière eux avec ordre s'élève.  
 Toutefois se faisant entendre à l'unisson  
 De vallée en vallée et ne formant qu'un son ,  
 Leurs voix que , réveillé , partout Zéphir envoie  
 Sont les voix du labeur , de l'amour , de la joie.

Par-delà rassemblés en joyeux pelotons ,  
 Ils chassent devant eux des troupeaux de moutons  
 Qu'une foule de chiens accompagne et surveille  
 Et guide vers les flots dans leur course pareille ,  
 Aimant à se mêler pour former un étang.  
 L'un des bords est à pic , l'autre incliné d'autant ,  
 Au loin sur des cailloux roule ses eaux rapides.  
 Près de l'escarpement les animaux timides ,  
 Avec ardeur pressés , refusent d'avancer.  
 Hommes , valets et chiens tentent de les pousser  
 Par leurs cris , leurs efforts ; toujours la gent peureuse  
 Veut dérober aux eaux sa dépouille laineuse ;  
 Toujours elle résiste et , souvent le berger ,

Irrité de les voir redouter le danger,  
 En saisit quelques-uns et dans l'onde les lance.  
 Plus courageux dès-lors, ils prennent confiance,  
 Ils plougent sous les flots dont leur corps est baigné,  
 Et cherchent à gagner le rivage éloigné.  
 Tout cela répété, tant qu'enfin abreuvée,  
 Leur toison par les eaux ait été bien lavée :  
 Loin de ces flots impurs què le courant conduit,  
 La truite délicate a quitté son réduit.  
 Fatiguée à présent cette innocente race  
 S'avance lentement, grimpe et va prendre place  
 Sur le bord que Zéphir est jaloux d'habiter,  
 Et se montre au soleil qui vient le visiter.  
 La voix de leur douleur frappe alors les campagnes :  
 De rochers en rochers les échos des montagnes  
 Vont répéter partout leurs bêlements plaintifs.  
 Aussi blancs que la neige on les retient captifs,  
 Et pressés dans un parc que défend une claie,  
 Tête par-dessus tête ; près d'eux, rangés en haie,  
 Les bergers prennent place, aiguissent leurs ciseaux.  
 La fermière de l'œil suit ces trésors nouveaux  
 Que convoitent ses vœux. De ses filles près d'elle  
 Dans leurs plus beaux atours brille l'essaim fidèle.  
 Ainsi que sur un trône, une avec dignité,  
 Des autres se distingue et les passe en beauté,  
 Elle figure ici la reine pastorale ;  
 L'on surprend ses regards lancés par intervalle  
 Sur le berger vainqueur qu'elle a choisi pour roi :  
 Tandis que du plaisir suivant la douce loi,  
 Séduit par la gaité dont l'attrait le convie,  
 Chacun plaisante, rit sans fiel et sans envie.  
 Leur tâche se poursuit déjà diligemment.  
 Dans un vase, les uns avec empressement  
 Agitent le goudron liquéfié d'avance ;

Les autres sont tout prêts en leur impatience .  
 A graver sur le flanc de l'animal qui fuit ,  
 Tondus nouvellement et que leur pas poursuit ,  
 La marque de son maître ; et venant à l'atteindre  
 Ils bravent un courroux dont ils n'ont rien à craindre .  
 Par le même principe , on en voit quelques-uns  
 Soumettre le mouton aux ciseaux importuns  
 Auxquels il se soustrait . Un des valets de ferme  
 Par les cornes saisit , contient d'une main ferme  
 Le bélier indigné qui veut se révolter ,  
 Et malgré ses efforts parvient à le dompter .  
 Voyez comme lié , dépouillé de sa robe ,  
 Que l'homme , par besoin , recherche et lui dérobe ,  
 L'homme maître de tout , à la loi du plus fort  
 L'animal se résigne en attendant son sort !  
 Oh ! comme son regard est doux , mélancolique ,  
 Et que son attitude est humble et pacifique !  
 Inoffensive race ! ah ! cessez de trembler ,  
 Le couteau meurtrier va-t-il vous immoler ?  
 Non , du pâtre soigneux c'est l'instrument docile  
 Qui s'acquitte à présent d'une tâche facile .  
 Pour payer un tribut que réclame chaque an ,  
 Il vient vous emprunter un fardeau bien pesant ,  
 Celui de vos toisons , et puis il vous renvoie  
 A ces coteaux rians qui faisaient votre joie .

Simple tableau peut-être , et c'est de là pourtant  
 Que tire sa grandeur , son pouvoir important ,  
 Notre état ; c'est par là que la Grande-Bretagne  
 Faisant briller au loin l'éclat qui l'accompagne ,  
 Impose les climats favorisés des cieux  
 Et sait s'approprier les trésors précieux  
 De leur ardent soleil sans redouter sa rage .  
 C'est de là que son sol par l'actif labourage ,

L'industrie et les arts devient riche et fécond :  
 Par là que pour frapper dans leur effroi profond  
 Les peuples , sur les flots sa foudre monte , vole ,  
 Et dans ce moment même épouvante la Gaule  
 Qui se courbe à l'aspect d'un juste châtement :  
 Et par là qu'au milieu d'un terrible élément  
 L'Angleterre le dompte et gouverne le monde.

C'est l'heure de midi , les feux dont nous inonde  
 Le monarque du jour , en rayons verticaux  
 Frappent directement sur nous. Immenses flots  
 Sur les cieux , sur la terre , aussi loin que la vue ,  
 Enfin à l'horizon, mesure d'étendue ;  
 Eblouissant déluge ! Et tout en cet état  
 D'un pôle à l'autre pôle est uniforme éclat.  
 C'est en vain que les yeux s'abaissent vers la terre  
 Pour trouver la fraîcheur ; les vapeurs qu'elle enserre  
 Embrassent en montant par leur réflexion.  
 Les végétaux soumis à la même action  
 S'en ressentent , brûlés jusque dans leurs racines ;  
 Le champ fendu s'entr'ouvre et les tristes collines  
 Etalent aux regards une aride couleur  
 Qui flétrit la pensée et dessèche le cœur.  
 L'écho ne nous rend plus , délaissé par la brise,  
 Le son réjouissant de la faux qu'on aiguise.  
 Le faucheur abattu , sur la terre couché,  
 Du foin humide encor dort le sol est jonche  
 Et qu'embaument les fleurs , s'occupe sans relâche  
 A former un amas qui le couvre et le cache ;  
 De quelque sauterelle autour du pré muet  
 Le monotone cri s'entend ; avec regret ,  
 La nature respire , elle-même , la source  
 Au loin semble languir , ou bien hâtant sa course  
 A travers la clairière où résonne sa voix ,

S'enfonce impatiente en l'épaisseur des bois.

Feux qui subjuguez tout ! ah ! soyez moins sévères ,  
 Désarmez à ma voix vos rapides colères :  
 Mais toujours vous coulez en torrents débordés ;  
 A des torrents brûlants toujours vous succédez  
 Et ruisselez sur moi. Vainement après l'ombre  
 Je soupire , m'agite et cherche la nuit sombre.  
 La nuit est loin encore et l'astre dévorant  
 Me réserve plus tard un supplice plus grand.  
 Trois fois heureux celui qui sous l'abri rustique  
 De forêts ornement d'un coteau romantique  
 Par elles protégé , se repose couché ;  
 Ou dans des antres frais qui le tiennent caché  
 Contemple les festons du riant chèvrefeuille  
 Qui tapisse leurs bords , et rêveur y recueille  
 Le bruit délicieux des murmurantes eaux ,  
 Sous ces voûtes courant en limpides ruisseaux.  
 Lui seul calme , tandis ailleurs que tout le monde  
 Que Phœbus irrité de ses clartés inonde ,  
 S'agite sous leurs jets brûlants , impétueux :  
 Emblème bien frappant de l'homme vertueux  
 De qui la conscience est toujours pure et libre  
 Et chaque passion en parfait équilibre ,  
 Pendant qu'autour de lui , par le vice enflammé ,  
 De tourments incessants chacun est consumé.

Salut , bosquets feuillus , salutaires ombrages ,  
 Pins , chênes révévés , et vous frênes sauvages  
 Frémissant au-dessus de cet escarpement :  
 Oh ! combien je vous dois en un pareil moment !  
 Votre fraîcheur flatteuse est agréable à l'âme.  
 Comme au cerf poursuivi que la meute réclame ,  
 La source jaillissante ou l'abondant canal



Dont pour laver ses flancs il cherche le cristal ,  
 Tandis qu'il suit ses bords que des herbes recouvrent.  
 Pour vous goûter les nerfs et les veines s'entr'ouvrent ;  
 Le cœur bat satisfait ; en leur vivacité  
 Et la vue et l'ouïe ont plus d'activité ;  
 Chaque artère frémit : la sève de la vie  
 Dans le corps allégé circule rajeunie.

Autour du clair ruisseau qui d'un cours inégal  
 Murmure tout le long de ce bosquet vocal ,  
 Qui contre un roc , tantôt lutte, et heurte son onde  
 Et tantôt hâte moins sa marche vagabonde ,  
 Se frayant un chemin à travers les roseaux  
 Dont ce tranquille étang a tapissé ses eaux ;  
 Dans ses bords imprévus ici torrent rapide  
 Et qui plus loin figure une plaine limpide ;  
 De troupeaux différents un groupe vient s'offrir :  
 Confusion rustique. Au gré de leur désir ,  
 Sur des bords verdoyants les uns ruminant , gissent ;  
 Dans la mare debout d'autres se rafraîchissent ,  
 Et se penchent parfois pour en goûter les eaux :  
 Au milieu d'eux le bœuf , lassé de ses travaux ,  
 A l'air peu gracieux , mais serviteur honnête  
 Que souvent par caprice on voit branler la tête ,  
 Et dont l'agile queue a grand soin d'écarter .  
 Les insectes nombreux prêts à le tourmenter.  
 Sans crainte le berger de ce peuple le maître  
 Sommeille et fait tableau dans ce site champêtre ,  
 Couronnant de son bras d'assez loin aperçu  
 Sa tête qui fléchit sous un tertre moussu :  
 Sa panetière ici , de mets sains bien fournie ,  
 Là son chien vigilant qui lui tient compagne.

Mais de ses yeux bientôt fuit le léger sommeil ,  
 Si des taons irrités amènent son réveil ;

Ennemis des troupeaux dont la course hâtée  
 Quitte ces lieux et cherche une rive écartée  
 Plus abondante en eau. La voix du pâtre en vain  
 Rappelle le bétail qui poursuit son chemin.  
 Ils dédaignent les cris, ils traversent la plaine  
 Sans craindre du midi la dévorante haleine.  
 Leur souffle sous l'effort prêt à rester captif  
 De monts en monts prolonge un meuglement plaintif.

Dans la même saison soumis à ces piqûres,  
 Et lassé d'éprouver leurs cuisantes injures,  
 Le cheval dont les nerfs se gonflent sur son flanc,  
 En sa mâle vigueur, incité par le sang,  
 D'un seul bond tout à coup a franchi sa clôture.  
 Egaré dans les champs il court à l'aventure,  
 Indépendant et fier, à la crainte étranger;  
 Vers ces flots que de bois l'abri vient ombrager,  
 Il s'élançe. Au courant sa robuste poitrine  
 Opposée en rempart, le dompte, le domine.  
 Sa dévorante soif qu'il ne peut apaiser  
 Absorbe la rivière et voudrait l'épuiser,  
 Et ses naseaux fumants au loin agitent l'onde.

Oh ! laissez-moi percer l'obscurité profonde  
 De ce taillis sauvage en liberté croissant,  
 Où des arbres touffus vers le ciel s'élançant  
 Commandent à ce mont que domine leur ombre.  
 D'un pas lent, solennel, j'arrive en ce lieu sombre :  
 Plus j'y pénètre et plus compagnons de l'effroi,  
 Le silence et la nuit règnent autour de moi.

C'est là dans ces forêts propices à l'étude  
 Que les Bardes anciens cherchaient la solitude  
 Et méditaient : et c'est là qu'en extase ils sentaient  
 Le souffle inspirateur ; le monde, ils le quittaient ;

Avec charme ils goûtaient le commerce des anges ;  
 Et d'esprits immortels sous des formes étranges  
 S'offrant à leurs regards , messagers gracieux ,  
 A leur aide envoyés par le maître des cieus ,  
 Pour indiquer de près les bords du précipice  
 Ou penche la vertu luttant contre le vice ,  
 Pour glisser doucement en hâtant le réveil ,  
 Ou par songes fréquents sans troubler le sommeil  
 Dans l'âme favorite une noble pensée ;  
 Préparer sa vigueur de combattre lassée  
 A de nouveaux combats ; du poète adoré  
 Pour élever la lyre en un hymne sacré ;  
 Du mérite mourant pour calmer la souffrance :  
 Du patriote pur dont la haute vaillance  
 Quand une guerre injuste invoque son concours ,  
 Reste oisive , et pourtant est prodigue de jours ,  
 En de nobles combats, pour épargner la vie ;  
 Et par leur entremise et touchante et chérie ,  
 Prêts à rendre aux mortels que leur zèle conduit ,  
 Mille offices d'amour et le jour et la nuit .

Tout-à-coup j'aperçois des figures sans nombre  
 Qui, transfuges des cieus , glissent à travers l'ombre ,  
 Ou d'un air imposant marchent auprès de moi .  
 Je tressaille . Un plaisir mêlé d'un saint effroi ,  
 Un trouble tout nouveau me pénètrent ensemble ;  
 Je demeure interdit . Alors , il me le semble ,  
 Une voix plus qu'humaine a tenu ce propos ,  
 L'imagination en a gravé les mots :  
 « Mortel , notre parent , ah ! cesse de nous craindre ;  
 » Tes semblables jadis ( il n'est pas temps de feindre )  
 » Du même Créateur nous reçumes le jour .  
 » Nous avons mêmes lois , même but , même amour ;  
 » Du monde ainsi que toi sur la mer orageuse

- » Lancés , et le jouet d'une tourmente affreuse ,  
 » À combattre les flots qui nous fermaient le port .  
 » Quelques-uns d'entre nous usèrent leur effort ,  
 » Avant de conquérir l'état exempt d'alarme ,  
 » La pureté , la paix dont nous goûtons le charme .  
 » Bannis donc la terreur , fidèle à tes doux airs ,  
 » Sous ces dômes touffus module tes concerts ;  
 » Du vicé discordant , de l'inepte folie ,  
 » Sans craindre que la voix à la tienne s'allie .  
 » Ose avec nous chanter ; sur un mode enchanteur  
 » Célèbre la nature et son divin auteur .  
 » Ici , souvent à l'heure où descendent les songes ,  
 » Quand minuit est bercé par leurs rians mensonges ,  
 » Ou bien lorsque midi , morne , silencieux ,  
 » Inonde de sa flamme et la terre et les cieux ,  
 » On entend soupirer des harpes angéliques ,  
 » Accompagnant les sons de voix mélancoliques  
 » Qui du coteau lointain que couronnent des bois ,  
 » Du féérique vallon s'élèvent à la fois ,  
 » Ou de la verte Orée ; éclatant privilège  
 » Donné par nous à ceux que notre amour protège .  
 » Au penseur qui médite , à ces Bardes divins ,  
 » Emules dans leurs chants des brûlants séraphins . »

Et toi , Stanley , parmi cette troupe sacrée  
 Qui te reçut trop tôt pour nous , ombre adorée ,  
 Te reverrai-je ? Aux lieux que tu dois habiter ,  
 Quoique les vains plaisirs qui viennent nous flatter  
 Les chagrins plus réels dont nous sommes la proie  
 Ne puissent pas t'atteindre , au milieu de ta joie  
 Un tendre souvenir peut en troubler le cours :  
 Ta mère te survit et te pleure toujours ;  
 Partout elle te cherche , au logis voit ta place ,  
 De tes pas au dehors retrouve encor la trace ;

Se rappelle tes traits , ton sourire charmant ,  
 Tes entretiens si doux , si pleins de sentiment ,  
 Où sans l'aide de l'art dominait la sagesse ,  
 Où brillait la vertu sans l'orgueil qui nous blesse  
 Des mères la meilleure, essuie enfin tes pleurs ,  
 Ou plutôt que la joie efface tes douleurs ;  
 Songe à remercier l'indulgente nature  
 Qui te prodigua tout dans cette créature.  
 Cette fleur de toi-même annonçait au printemps  
 Les fruits qu'avait en toi mûris l'été des ans.  
 Va , crois-moi , du trépas l'haleine dévorante  
 N'a jamais des vertus flétri la fleur naissante.  
 Cette tige étrangère , à des destins pareils ,  
 Aux rayons fécondants de célestes soleils ,  
 S'ouvre et s'épanouit , du temps victorieuse ,  
 Et d'un nouvel éclat toujours plus radieuse.

Sur la hauteur , en proie à cette vision  
 Et toujours caressé par son illusion ,  
 Sans savoir où je vais , je m'égare en silence ,  
 Lorsqu'une cataracte à très-peu de distance  
 Au charme de rêver pour moi si plein d'appas ,  
 M'arrache par son bruit ; je reviens sur mes pas  
 Et contemple à loisir l'effet de cette scène.

Jusqu'au bord escarpé , dans son cours se promène  
 Un immense amas d'eau. D'abord paisible et doux ,  
 Il coule ; mais bientôt animé de courroux ,  
 Impétueux torrent , s'élançant de la rive ,  
 Il roule avec fracas Sa fureur est plus vive ;  
 De sa voix tremble au loin le bruit retentissant.  
 D'abord , la nappe large étale un bleu naissant ;  
 Mais sa face blanchit à l'instant de la chute.  
 Repoussé des rochers , le flot avec eux lutte :  
 D'un nuage d'écume il offre à l'œil les jets ,

L'écume en remontant forme un brouillard épais  
 Qui , grisâtre , des airs tombe en pluie incessante ;  
 Mais l'onde , torturée ici , toujours errante ,  
 Cherche en vain le repos ; roulant parmi les rocs :  
 Tantôt de leurs fragments elle subit les chocs ;  
 Obliquement tantôt elle se précipite  
 Au milieu de la passe ; elle bondit plus vite  
 De pente par degrés , en pente s'échappant ,  
 Sa course est moins brisée et son bruit moins frappant ;  
 Mais elle trouve enfin un lit plus favorable ,  
 Et s'épandant au gré de son caprice aimable ,  
 Elle va s'enfoncer dans le sein du vallon .

De ce mont escarpé , noirci tout de son long  
 De pics où perche l'aigle , abandonnant la cime ,  
 L'oiseau de Jupiter , par un élan sublime ,  
 Dédaigneux des clartés qui brillent alentour ,  
 Précipite son vol vers les sources du jour ;  
 Et montrant sa poitrine à l'astre qui l'enflamme .  
 S'élance jusqu'à lui dans des torrents de flamme ;  
 Tandis que des oiseaux le peuple harmonieux  
 Frappé de cet éclat que midi doit aux cieux ,  
 Languissant , épuisé , se cache sous l'ombrage ,  
 Ou d'une branche à l'autre , à présent sans ramage ,  
 Vole et ne se répond qu'en cris interrompus .  
 Le ramier seul gémit en tons plus soutenus ,  
 De sa sauvage voix parfois cessé la plainte :  
 Court moment de repos ; de sa compagne atteinte .  
 Par le plomb meurtrier du perfide chasseur ,  
 L'image de nouveau vient déchirer son cœur ;  
 Et de nouveau fidèle à sa triste habitude ,  
 Ses longs roucoulements troublent la solitude .

Sur le penchant du mont de rosée humecté ,  
 Je goûte d'un air frais la pure volupté .

Ayant soin de choisir pour agréable siège  
 Sous ces berceaux fleuris dont l'ombre me protège  
 Un roc creusé par l'âge et de mousse paré,  
 Dégagé de tous soins, à moi-même livré,  
 Que j'aime à contempler la diligente abeille  
 Qui de Flore sans cesse épuise la corbeille,  
 Après avoir extrait un suc délicieux,  
 Emporter avec soin ce butin précieux !

Mais tandis que je goûte à l'ombre du feuillage  
 Un calme qu'avec moi la nature partage,  
 Et que Zéphir m'y berce à l'heure de midi,  
 Imagination, dans ton essor hardi,  
 Vole vers ces climats où la zone torride  
 S'arme de son soleil dévorant, homicide,  
 Auprès de qui le nôtre est pâle et sans ardeur !

Voyez-vous couronné d'incroyable splendeur  
 L'astre resplendissant monter sur notre tête  
 Et la frapper d'aplomb ? Il étend sa conquête  
 Et chasse devant lui d'un pas victorieux  
 L'ombre qui peu d'instants lui disputa les cieux.  
 Tout prêt à commencer sa brûlante carrière,  
 Sur son trône, au travers de torrents de lumière,  
 Il s'élançe. Pourtant, pour tempérer un peu  
 L'éblouissant éclat de son regard de feu,  
 Il commande : aussitôt la brise générale (1)  
 Se hâte d'entrouvrir la porte orientale  
 Et verse la fraîcheur sur un monde expirant.  
 De fantasques beautés quel spectacle apparent !  
 Quel luxe de nature opulente et sauvage !

---

(1) La brise générale qui souffle constamment entre les tropiques de l'est, ou des points voisins de nord-est et de sud-est, causé par la pression de l'air raréfié sur celui qui le précède, selon le mouvement diurne du soleil de l'est à l'ouest

( Note recueillie par le traducteur. )

Sur ce fertile sol la verdure et l'ombrage  
 Se succèdent sans cesse en leur éclat pareils :  
 Tous les ans deux étés ramènent leurs soleils (1)  
 Dans le creux des rochers et des monts dont la cime  
 A l'équateur grandit et s'élève sublime,  
 Gissent abondamment les mines de métaux  
 Et les lits variés de brillants minéraux.  
 Des ruisseaux roulant l'or du haut des monts descendent ,  
 Mille arbres sur leurs flancs s'étagent et s'étendent ;  
 D'autres , de leurs sommets dépassant la hauteur ,  
 Elèvent fièrement un front dominateur ;  
 Tandis qu'à l'horizon qui cache leurs distances  
 Mon œil plonge en des bois et des forêts immenses ,  
 Des arbres près de moi , géants audacieux ,  
 Fendent la nue et vont s'enfoncer dans les cieux.  
 Ces fils de la chaleur et du tribut limpide  
 Qu'apportent les torrents en leur course rapide ,  
 Sous le dôme desquels nul Barde n'a chanté ,  
 Défiant le grand jour , versent l'obscurité.  
 Des fruits délicieux ici croissent sans nombre ,  
 Dans les sables brûlants , les vallons privés d'ombre :  
 Et quoique pénétrés de tous les feux du jour ,  
 Servent contre ces feux de remède à leur tour.

Pomone , guide-moi vers tes charmants bocages ,  
 Où tant d'arbres heureux confondent leurs ombrages !  
 Au limon , au cédras d'une acide saveur  
 L'orange parfumée oppose sa douceur.  
 Tous trois d'un vif éclat décorent la verdure.  
 Dans ces jardins sortis des mains de la nature ,

---

(1) Dans tous les climats entre les tropiques , le soleil , comme il passe et repasse dans sa course annuelle , est deux fois par an vertical : ce qui produit cet effet. (*Note recueillie par le traducteur.*)



Laisse-moi reposer sous l'épais tamamîn ,  
 Dont le fruit de la fièvre, antidote divin ,  
 Se penche , mollement caressé par la brise :  
 Mais pour fuir mieux Phébus dont le rayon me brise ,  
 Conduis-moi vers ce site où des arbres ombreux  
 Font régner la fraîcheur et la nuit autour d'eux :  
 Ou bien dans ce massif, inextricable enceinte ,  
 Dont les bras du figuier forment le labyrinthe ;  
 Rafraîchi par Zéphir , de ce tertre riant .  
 Que j'aime à contempler le cèdre verdoyant ,  
 Elançant dans les airs son superbe feuillage ,  
 Et du noble palmier le gracieux ombrage !  
 Pomone , en ces vergers favoris du soleil ,  
 Laisse-moi m'endormir et goûter au réveil  
 Le lait que le coco dans sa coupe présente ,  
 Ou des fruits du dattier la crème succulente ,  
 Effaçant en douceur les présents de Bacchus ,  
 Moins traîtresse surtout. N'oublions pas non plus  
 Le frêle grenadier à taille délicate ,  
 Ramenant vers le sol sa tige humiliée ;  
 Et ne dédaignons pas plus d'un fruit précieux  
 Qui rampe sur la terre et se dérobe aux yeux.  
 Là , comme ailleurs le sort que toute gloire irrite  
 Elève l'importance , abaisse le mérite.  
 Je t'en prends à témoin , humble ananas , ô toi  
 L'honneur de ces climats , des végétaux le roi :  
 Trésor plus précieux que ceux que le poète  
 Assigne à l'âge d'or, tu deviens ma conquête ;  
 Je crois en exprimant ton suc délicieux  
 Savourer l'ambrosie à la table des dieux .

Plus bas la scène change : une immense étendue  
 De plaines tout-à-coup se déploie à la vue ;  
 Des savanes , des prés à l'horizon fuyant .

L'œil s'égaré indécis sur leur surface errant ,  
 Et se perd à travers une mer de verdure :  
 Une autre Flore ici prodigue à la nature  
 De si riches couleurs , des parfums si divins ,  
 Qu'ils effacent l'orgueil de nos plus beaux jardins.  
 Elle embellit les champs sans vider sa corbeille  
 Et d'un nouveau printemps reproduit la merveille.  
 Car ces vallons souvent battus des noirs autans  
 Qui viennent disperser leurs trésors éclatants ,  
 Dès que l'onde y pénètre ou que Phébus les dore ,  
 Dans toute leur parure apparaissent encore.

Étalant dans ces lieux ses pompes à l'écart ,  
 La nature se rit des vains efforts de l'art.  
 On n'y voit que troupeaux qui , dans l'état sauvage ,  
 Sans maîtres , ont toujours ignoré le servage.  
 Indépendants comme eux , à travers ces déserts  
 Qu'ils visitent avant d'aller grossir les mers,  
 Majestueusement d'immenses fleuves coulent  
 Déposant en chemin, dans les vagues qu'ils roulent ,  
 Un limon nourricier de puissants végétaux  
 Se cachant à demi dans le sein de roseaux ,  
 Là le vert crocodile étend sa masse énorme ,  
 Qui d'un cèdre couché de loin offre la forme.  
 Les flots s'éloignent-ils? Nouveau monstre à l'instant,  
 L'hippopotame avance ; en vain frappant son flanc,  
 Le dard vole en éclats ; tranquille dans la plaine ,  
 Sans souci du danger, il erre, se promène ,  
 Ou gagne les hauteurs ; et pendant son repas,  
 Formé des simples mets qu'il trouve sur ses pas ,  
 Les sauvages troupeaux qui cherchaient leur pâture ,  
 Rebelles cette fois aux lois de la nature ,  
 Se tiennent à distance , ont cessé de manger,  
 Et d'un air étonné contemplant l'étranger.

A l'ombre de forêts, vieilles comme le monde,  
 Qui s'étendent aux lieux qu'arrose de son onde  
 Le jaunâtre Niger, ou le Gange sacré  
 Dont le pouvoir dans l'Inde est toujours révéré ;  
 Ou sous ces bois épais à l'écorce noirâtre  
 Qui forment sur sa tête un vaste amphithéâtre ,  
 Paisible, inoffensif, sous un air effrayant,  
 Avec sécurité chemine l'éléphant.  
 Des bêtes la plus sage et digne qu'on l'admire,  
 Car doué de puissance il dédaigne de nuire.  
 Sur notre globe il voit tout se renouveler,  
 Plus d'un empire naître et d'autres s'écrouler ;  
 Méprisant cependant les vains projets qu'enfante  
 Des mortels inquiets la pensée inconstante ;  
 Trop heureux s'il pouvait, leur déroband ses pas,  
 Fuir leur cupidité qui cherche son trépas ;  
 Leur orgueil qui jaloux de le voir à sa suite  
 Pense par cette pompe agrandir son mérite ;  
 Vaine gloire de rois, qu'on voit pervertissant  
 Son naturel humain, le lancer menaçant  
 Dans des flots d'ennemis, instrument de carnage,  
 Le laissant étonné de notre propre rage !

Vivantes fleurs, nichée au sein des arbrisseaux  
 Dont la voûte se courbe et couronne les eaux,  
 Une foule d'oiseaux du plus vif éclat brille.  
 La nature partout a paré leur famille,  
 Et prodigue en cela des plus rares faveurs,  
 Épuisa sur ceux-ci ses plus belles couleurs ;  
 Mais des rayons du jour si leur riche plumage  
 En éclatants reflets nous présente l'image,  
 Élevant leur orgueil, abaissant à la fois,  
 Elle leur refusa le charme de la voix.  
 Ne leur envions pas les nuances pompeuses

Qu'étaient au soleil leurs robes radieuses,  
 Sous le ciel des Incas. Philomèle est à nous,  
 Modestement vêtue et les efface tous.  
 Elle chante, et la nuit qui l'écoute en silence  
 Voit finir à regret sa plaintive cadence.

Mais viens, ô muse, suis ton vol audacieux.  
 Pour nous le désert s'ouvre, il ne présente aux yeux  
 Què le sable et le ciel ; il se perd dans l'espace  
 Que suit la caravane et toujours la dépasse ;  
 Incessamment s'étend et lasse le regard :  
 Laisant derrière lui les vallons de Sennar,  
 Il franchit la Nubie et ses montueux sites,  
 Et du fier Abyssin les jalouses limites.  
 Séduite par l'appât d'un métal corrupteur,  
 Muse, tu ne viens pas sous un masque imposteur  
 Ici dérober l'or en parlant de commerce,  
 Ni profaner les lieux où ta rage s'exerce  
 En farouche Euménide, et blasphémant le ciel  
 Exterminer la paix sous un glaive cruel.  
 Tu ne viens pas après tant de guerres civiles  
 Qui ravageaient les champs et dépeuplaient les villes,  
 Sur cette terre encor rouge de sang humain,  
 Avec la tyrannie enter le joug romain.  
 Muse, tu peux, semblable à l'abeille innocente  
 Cherchant de tous côtés sa récolte odorante,  
 Visiter chaque pré, peint de mille couleurs,  
 Errer sous les berceaux de ces jasmins en fleurs,  
 Au sein de ces palmiers aux ombrages antiques,  
 Et dans la profondeur des bois aromatiques  
 Qui décorent la plaine, encadrent les coteaux,  
 Et plus fiers ont enfin, dominant sans rivaux,  
 Conquis ces monts de qui la cime dans les nues  
 S'élève à des hauteurs aux Alpes inconnues.

Placé sur ce sommet dont le vaste pourtour  
 Offre à l'œil étonné plusieurs milles de tour,  
 Je savoure la brise, ou sur un roc énorme  
 Qui du fond du vallon dresse sa tête informe  
 Afin d'aspirer l'air que l'on goûte en ces lieux,  
 Où s'élèvent palais, villas, temples fameux,  
 Où dans les jardins Flore étale sa parure,  
 Et Cérès sur les champs fait briller la culture,  
 Où près de moi je vois tant de sources jaillir,  
 Et dans l'éloignement tant de troupeaux bondir,  
 Sans crainte de l'insulte et n'insultant personne;  
 Oh! laissez-moi planer sur ce qui m'entourne,  
 M'enivrer lentement des esprits éthérés  
 Que je puise à leur source, en mes transports sacrés  
 Laissez-moi recueillir les brises embaumées,  
 Qui viennent secouant leurs ailes parfumées,  
 Transfuges du vallon et des bois odorants;  
 Que j'entende de loin le fracas des torrents,  
 Et de la cataracte en sa course effrayante,  
 Balayant sous ses pas l'or que la terre enfante,  
 L'or vierge encor; de là, promenant sa fierté  
 Dans la plaine où tout n'est que vie et que beauté;  
 Pays que la nature a placé sous sa garde,  
 Et que toujours Phébus directement regarde  
 Comme trop amoureux pour pouvoir le quitter!

Quel tableau différent vient ici m'arrêter!  
 De l'astre en plein midi la face radieuse  
 Pâlit et disparaît sous une ombre envieuse;  
 L'horreur règne partout, un crépuscule luit,  
 Triste image du jour luttant contre la nuit.  
 A l'équateur brûlant des vapeurs continues,  
 Par l'air raréfié se trouvent retenues;  
 De nuages affreux l'un sur l'autre entassés,

Le vent en tourbillons roule les flots pressés.  
 D'autres gros des trésors que les mers leur dispensent ,  
 Avec plus de lenteur sur l'horizon s'avancent ;  
 C'est dans ces régions où les plus hautes mers  
 Baignant les pieds de monts qui dominent les airs ,  
 Ont des vents furieux à soutenir la guerre  
 Que d'un trône de feu menace le tonnerre.  
 L'éclair ouvre la nue et la foudre le suit ;  
 Au choc des éléments qui confondent leur bruit,  
 Les nuages enfin cèdent ; leurs flancs humides,  
 Déversent à la fois des montagnes liquides.

Nous voici dans les lieux où le Nil , fleuve roi ,  
 Observant chaque année une constante loi ,  
 Avec pompe déborde. A l'ignorance humaine  
 Se déroba longtemps ce brillant phénomène.  
 De *Gojam* que du jour dévore le flambeau ,  
 Par deux sources , il sort ; d'abord faible ruisseau ,  
*Dambea* dans le lac dont elle se décore  
 Reçoit avec plaisir le fleuve enfant encore.  
 Des Naïades bientôt il devient favori ,  
 Par leurs soins maternels incessamment nourri ;  
 Dès qu'il croit n'avoir plus besoin de leurs caresses ,  
 Jeune et superbe il va prodiguer ses tendresses  
 A ces îles qu'on voit , douces filles du ciel  
 Sourire , se parant d'un printemps éternel.  
 Ambitieux dès-lors , il brise ses barrières ,  
 Et grossi dans son cours de nombreuses rivières,  
 Alimenté des dons que lui versent les cieux ,  
 Il s'avance , étendant ses bras majestueux.  
 Tantôt il roule au sein de splendides royaumes ,  
 Solitaire tantôt , loin des sentiers des hommes  
 Il égare ses flots sur des sables déserts ;  
 Mais enfin fatigué de ces circuits divers ,

Des sommets escarpés de l'aride Nubie  
Il s'élançe, il épanche une urne réjouie ;  
Et sur son sol l'Égypte en ses transports nouveaux ,  
Du fleuve avec orgueil voit descendre les eaux.

Son frère , le Niger, et toutes les rivières ,  
Où les filles d'Afrique aux figures grossières  
Lavent leur corps du jais imitant la couleur,  
Et de même leurs sœurs s'étendant en longueur.  
Depuis l'amas boisé de ces hautes montagnes  
Qui de l'Inde superbe encadrent les campagnes ,  
Jusqu'au Coromandel , au riche Malabar,  
Depuis l'heureux *Menam* (1), près de qui le regard  
Admire quand le jour s'est éteint sur ses rives  
Mille insectes brillants des clartés les plus vives ,  
Jusqu'aux bords où l'Indus que couronnent les fleurs  
Avec amour reçoit de l'Aurore les pleurs ;  
Tous dans le même temps sur la terre encore nue  
Versent une moisson sans travail obtenue.

Mais ton monde , ô Colomb , serait-il donc privé  
Des humides trésors dont l'autre est abreuvé ?  
L'Orénoque aux grands bras , en inondant chaque île  
Force les naturels à chercher un asile  
Sur des arbres offrant miraculeusement  
Logement , nourriture, armes et vêtement.  
Grossi des affluents d'un millier de rivières ,  
Et des Andes lançant ses ondes prisonnières ,  
L'Orellane (2) fougueux descend avec fracas.  
La muse plane au loin sur son liquide amas ;

---

( 1 ) Rivière qui traverse *Siam* , sur les bords de laquelle une grande quantité de ces insectes appelés *mouches de feu*, offre la nuit le plus beau spectacle.

( 2 ) Le fleuve des Amazones. (*Notes du traducteur.*)

Mais peut-elle embrasser la grandeur de ce fleuve .  
 Et hasardera-t-elle une semblable épreuve  
 Sur l'immense *Plata* qui presque avec la mer  
 Dans ses proportions paraît aller de pair ?  
 Sa surface fatigue et désole la vue  
 Qui voudrait vainement en fixer l'étendue .  
 Devant sa profondeur, la masse de ses eaux ,  
 Nos fleuves ne sont plus que de faibles ruisseaux .  
 Sans jamais s'alentir, ils coulent en silence  
 Et guident de leurs flots l'orgueilleuse abondance,  
 Traversent dans leur cours des états inconnus ,  
 Des lieux où les humains ne sont pas parvenus ;  
 Lieux que Flore embellit ou qu'enrichit Pomone ,  
 Éclatants de beautés qui ne touchent personne ,  
 Un monde de déserts ; l'astre du jour y luit ,  
 Les saisons comme ailleurs opèrent leur circuit ;  
 Tout cela sans témoins : les voici dans des plaines  
 Dont leurs alluvions font de riches domaines ;  
 Où la fertilité règne depuis longtemps ,  
 Et qu'elle aime à peupler . Des milliers d'habitants  
 Leur doivent le bonheur . Plus d'une île charmante  
 Image en ses enfants d'une vie innocente  
 Par eux est protégée . Aux barbares chrétiens ,  
 Aux cruels fils d'Europe, avide de ses biens ,  
 Par ce hardi rempart ils épargnent des crimes .  
 Ils rencontrent enfin les liquides abîmes .  
 Prêts à s'ensevelir dans leur sein furieux ,  
 Le courant redoutant leur choc impétueux ,  
 Recule et cède au poids de la moitié d'un monde ,  
 Et l'Océan en tremble en sa grotte profonde .

Mais à quoi sert d'ailleurs l'appareil fastueux  
 Des trésors que je vois partout frapper les yeux ?  
 Cet éclat merveilleux que dans sa pompe étale



De la nature ici la robe virginale ;  
 Des plantes qui souvent endorment les douleurs ,  
 Tant de prés embaumés de suaves odeurs ;  
 Cérès à qui l'on doit des moissons sans culture ;  
 Pomone qui toujours rehausse sa parure ,  
 De fruits par les oiseaux et les vents apportés ,  
 Couronnant à l'envi des arbres non plantés ;  
 Des bois trésors de gomme et de riches épices ,  
 Mille fruits que le goût savoure avec délices ,  
 Où la soif à recours ; par d'étonnants travaux  
 Des insectes filant du suc, des végétaux ,  
 Leurs vêtements soyeux, parures somptueuses ;  
 A quoi servent, hélas ! ces pierres précieuses  
 Dont la terre en son sein recèle le trésor ?  
 Les mines de Golconde et du Potosé l'or,  
 Potosé que jadis choisirent pour demeure  
 Les enfants du soleil. Qu'importe qu'à cette heure  
 Des fleuves roulant l'or dans leurs riches courants ,  
 Son éclatant ivoire et ses bois odorants  
 Attirent nos regards arrêtés sur l'Afrique ?  
 Les arts que dans la paix le genre humain pratique ,  
 L'enseignement toujours si puissant sur les mœurs ,  
 Les muses avec soin pénétrant dans nos cœurs ,  
 La modération, fille de la sagesse ,  
 L'esprit qui réfléchit, la raison qui progresse ,  
 Le génie élevant et rendant immortel  
 Les utiles clartés qui conduisent au ciel ,  
 L'égalité pour tous, des lois qui nous régissent , .  
 La liberté, sans qui tous les dons se flétrissent,  
 La liberté surtout dont le pouvoir divin  
 Maintient la dignité, les droits du genre humain ;  
 Ces bienfaits sont perdus pour eux. Le soleil même,  
 Leur père, les frappant dans sa rigueur extrême,  
 Semble vouloir punir un monde esclave né,

De ses brûlants rayons à souffrir condamné.  
 Le teint de la beauté, ce teint qu'on idolâtre,  
 Se flétrit dans sa fleur et prend un ton noirâtre.  
 Ses traits deviennent durs, de cet astre enflammé  
 Les ardeurs circulant dans le sang allumé,  
 Hélas! trop fréquemment poussent l'homme au carnage,  
 Fruit de la jalousie ou d'une aveugle rage;  
 Il a soif de vengeance, en ce cruel séjour,  
 Jamais on n'a connu ce que c'est que l'amour;  
 Ses doux regards qui font le charme de la vie,  
 Les pleurs partis du cœur qu'on aime et qu'on envie,  
 L'indicible plaisir de dire, transporté,  
 Je suis homme et je sens en moi l'humanité;  
 Ces sentiments heureux inconnus à leurs plages,  
 Fuyant un sol ingrat, cherchent d'autres rivages  
 Remplacés à la fois par des désirs affreux,  
 La volupté des sens, l'égoïsme hideux.  
 Tout se ressemble ici, de cet instinct horrible  
 La création brute est l'image sensible.

Le sinistre serpent de son repaire obscur  
 De qui tout mortel fuit le voisinage impur,  
 Et qu'on n'oserait même aborder en idée,  
 Quand des feux du midi la plaine est inondée,  
 S'échappe, il se replie en immenses anneaux.  
 Les déroule bientôt, et va chercher les eaux.  
 Là couché de son long, d'une gueule béante  
 Le monstre fait vibrer la langue menaçante,  
 Il lève la mâchoire, et sa crête de sang  
 Sur sa tête se dresse; en ce fatal instant  
 Tout être que la soif près de la source attire  
 De frayeur éperdu recule et se retire,  
 Ou restant à distance et retenant ses pas  
 Contemple le reptile et n'en approche pas.

Ministre du trépas, de taille plus petite,  
 Un autre guette l'homme, en l'ardeur qui l'irrite  
 Lui lance un trait rapide, un venin plus subtil  
 Qui, s'il atteint, des jours rompt à l'instant le fil.  
 Ici formée exprès des mains de la nature  
 Pour humilier l'homme et braver son injure,  
 Une race effrayante, aussitôt que la nuit  
 Obscurcissant les cieux succède au jour qui fuit,  
 A cette heure du crime, appelle le carnage ;  
 Le tigre impitoyable en sa sanglante rage,  
 Qui d'un seul bond atteint, frappe l'infortuné  
 Que son affreux regard a déjà condamné :  
 Le léopard paré d'une robe brillante,  
 Orgueil de ce pays qu'il remplit d'épouvante.  
 L'hyène plus rusée, ardente à tout oser,  
 Et que l'homme jamais ne peut apprivoiser.  
 Transfuge des forêts de la Mauritanie  
 Ou d'îles au milieu de la triste Libie,  
 Etalant leur verdure et leur gazon brillant,  
 Reconnaissable au feu de son regard brûlant,  
 De tous ces animaux une foule innombrable  
 En hâte se répand dans ces plaines de sable.  
 Indomptables, pourtant ils respectent leur loi,  
 Et viennent se ranger à l'entour de leur roi,  
 Qui, terrible, ombragé d'une noble crinière,  
 Imprime à côté d'eux ses pas dans la poussière.  
 De concert demandant leur proie à tous moments,  
 Ils roulent leur voix haute en longs rugissements ;  
 A ces cris les troupeaux pressent leur pas rapide  
 Et s'assemblent autour du berger qui les guide.  
 Le plus noble bétail qui, près de son taureau,  
 Sans souci ruminait, à ce danger nouveau  
 Tressaille de frayeur ; le village s'éveille,  
 La mère alors étrecint son enfant qui sommeille.

Le malheureux qui fuit le pirate africain  
 Ou bien du fier Maroc le tyran inhumain ,  
 A ce tableau regrette à demi son servage ,  
 Tandis que le désert , théâtre de carnage ,  
 Pousse des cris de rage et de férocité  
 Des sommets de l'Atlas au Nil épouvanté.

Oh ! malheureux celui qui seul avec lui-même  
 Exilé dans ces lieux , loin des êtres qu'il aime ,  
 De la société, premier de tous les biens ,  
 Voit avec l'univers se rompre ses liens !  
 Chaque jour brille et meurt. Au haut d'une éminence ,  
 Rêveur, morne, il s'assied et contemple en silence  
 Cette mer où toujours règne le mouvement.  
 Parfois dans une erreur qui charme son tourment  
 Il croit voir sur les flots que le ciel touche et voile,  
 A l'horizon lointain apparaître une voile ;  
 Fantôme qu'un nuage heureusement lui peint !  
 Du soleil pâlisant le disque est-il éteint ?  
 Il tourne vers cet astre un œil rempli de larmes ,  
 Son cœur brisé se ferme , il se rouvre aux alarmes  
 Lorsque pendant la nuit à des rugissements  
 Les hôtes des forêts mêlent leurs sifflements.  
 C'est cependant ici , dans le séjour horrible  
 De ces monstres hideux qui d'un œil impassible  
 Voyaient Rome expirer sous les coups de César ,  
 Qu'alors la liberté retirée à l'écart ,  
 Suivit le fier Caton dans les déserts numides.  
 Fuyant la Campanie et ses plaines perfides ,  
 Elle aima mieux quitter ce pays enchanteur  
 Que flatter à genoux un illustre voleur.

De toutes les terreurs dont hélas ! la nature  
 Arma ces régions , ai-je fait la peinture ?

Souvent d'affreux démons, ministres de courroux,  
 Déchaînent forcément les éléments jaloux.  
 A la fois échauffé par le ciel qui l'enflamme  
 Et les sables brûlants qui lui versent leur flamme,  
 Un vent igné poursuit, atteint le pèlerin  
 Et le suffoque; habile à tout souffrir enfin  
 Et né dans le désert, en sa forte poitrine  
 Le chameau sent brûler une ardeur qui le mine;  
 Ou de l'éther obscur qu'il ouvre à longs sillons  
 Un vent impétueux fond en noirs tourbillons.  
 Les sables soulevés volent dans l'atmosphère,  
 Redescendent ensuite en leur course légère:  
 Ils gagnent par degrés, ils obscurcissent tout,  
 Et paraissant s'unir pour ne former qu'un tout  
 Avec le tourbillon de qui le cours s'achève,  
 Le désert tout entier aux cieus monte et s'élève.  
 Près de la rare source au cristal bienfaisant  
 A l'heure de midi, lasse et se reposant,  
 Ou surprise la nuit d'un sommeil qui l'enivre  
 Et qu'un sommeil plus long incessamment va suivre,  
 Sous l'amas retombant, ô prodige nouveau!  
 Toute la caravane a trouvé son tombeau.  
 Le marchand qui du Caire assiège les issues,  
 A parcouru sans fruit ses populeuses rues,  
 Et la Mecque gémit d'un aussi long retard.

En mer surtout le vent domine sans égard,  
 Chaque vague docile obéit à son souffle,  
 Sur l'auguste Océan autour duquel il souffle,  
 L'Océan, roi des mers, étendant son bassin  
 Sous la ligne de feu dont l'univers est ceint,  
 Typhon, Ecnephia (1) tournent d'un point à l'autre.

---

(1) Typhon et Ecnephia, noms particuliers de tempêtes ou d'ouragans seulement connus entre les tropiques. (*Note recueillie par le traducteur*)

Des vengeances du ciel chacun des deux l'apôtre,  
 Semble les épuiser. Au milieu d'un ciel pur,  
 Mais trompeur, resserrée en un point noir, obscur (1)  
 La terrible tempête attend, couve en silence,  
 Trompe tous les regards mais non pas la prudence  
 Du marinier expert. Assise dans les airs  
 Ou sur une hauteur qui domine les mers,  
 Elle dispose tout ; le démon, son complice,  
 Toujours en cet instant députe par malice  
 Une brise flatteuse, une calme décevant  
 Bien fait pour engager à se fier au vent.  
 On tend la voile, on part ; bientôt avec furie  
 Un composé de vent, de flammes et de pluie  
 Précipite sa masse. En ce fatal moment  
 Le matelot souvent frappé d'étonnement,  
 Reste muet, glacé ; l'art devient inutile ;  
 Pour sauver le vaisseau tout effort est stérile.  
 Ce navire pompeux qui régnait sur les flots,  
 S'enfonce et disparaît sous l'abîme des eaux.  
 Ah ! sur ces mers Gama (2) soutint plus d'une lutte,  
 A combien de dangers ne fut-il pas en butte  
 Quand il tournait autour de ce cap orageux  
 Qui d'un grand souvenir retint un nom fameux.  
 Quoique l'ambition le dirigeât sans doute,  
 L'ardente soif de l'or lui dictait cette route.  
 Un monde alors sortit de son obscurité.  
 Le monde commerçant, à sa voix suscitè,  
 De l'art de naviguer enfin l'heureux génie.  
 Qui des ans a vu fuir une longue série,  
 Qui toujours espérait, mais espérait en vain.

(1) Appelé par les matelots l'œil-de-bœuf, ne paraissant pas d'abord plus grand.

(2) Vasco de Gama, le premier qui passa en Afrique par le cap de Bonne-Espérance pour aller aux Indes-Orientales. (*Notes du traducteur.*)

Aux mers de l'Atlantique a tressailli soudain.  
 De la Lusitanie il exauce le prince (1),  
 Qui par le ciel conduit du fond d'une province ,  
 Vers un utile but sait guider les mortels  
 Que le commerce unit par des nœuds fraternels.

Pour augmenter encor l'horreur de ces orages ,  
 C'est là que le requin exerce ses ravages ;  
 L'affreux requin armé d'un triple rang de dents :  
 Attiré par l'odeur que lui portent les vents ,  
 De mortels entassés en un étroit espace ,  
 D'êtres que la mort frappe ou bien qu'elle menace ,  
 Voyez-le dans l'instant s'élançer, couper l'eau ,  
 Aussi prompt que le vent qui pousse le vaisseau.  
 A ceux qui désolant les côtes de Guinée ,  
 Viennent en dérober la race infortunée  
 Pour un lâche trafic , avec un front hautain ,  
 Il demande à son tour une part du butin :  
 Du butin ! Qu'ai-je dit ? il les demande eux-mêmes.  
 Au navire qui sombre en ces moments suprêmes  
 Arrive le vengeur ; il frappe tout de mort :  
 Esclaves et tyrans subissent même sort.  
 Il fait craquer leurs os sous ses dents triomphantes ;  
 Le monstre a teint de sang les ondes écumantes ,  
 Et savoure à plaisir son horrible repas.

Au temps où l'équinoxe ici porte ses pas ,  
 Lorsqu'une immense pluie a pénétré la terre ,  
 Triste , le soleil boit cette onde insalubre

---

(1) Don Henry , troisième fils de Jean I<sup>er</sup> , roi de Portugal. C'est surtout au génie actif qu'il déploya pour la découverte de nouvelles contrées , que l'on doit les perfectionnements introduits depuis dans l'art de la navigation.

(Note du traducteur.)

Échappée aux marais , séjour infect , impur ,  
 Dont sa malignité trouve l'asile sûr ;  
 Et de terrains fangeux , demeure qu'elle envie ,  
 Où la corruption fermente avec la vie ,  
 Et souffle des milliers de nuisibles vapeurs ;  
 Ou s'échappant des bois , réceptacles trompeurs  
 Que l'air n'habite pas , où l'ombre est dangereuse ,  
 Et dont nul n'a percé l'enceinte ténébreuse ,  
 Paraît la maladie , au front pâle , hideux ;  
 Son principe partout s'étend contagieux .  
 Un essaim de terreurs l'accompagne en sa course ,  
 La nature chez l'homme est flétrie à la source .  
 Abattu , sans courage , il aspire au cercueil ,  
 Et perd le noble espoir qui faisait son orgueil .  
 Tel le courage anglais pâlit à Carthagène .  
 Brave Vernon , témoin de cette affreuse scène ,  
 Vous vîtes le guerrier , semblable au faible enfant ,  
 Lever un bras débile aussitôt retombant :  
 Vous vîtes en pitié , sous l'horrible torture ,  
 S'altérer tous les traits de sa pâle figure ,  
 Ses lèvres frissonner , et de ses yeux mourants  
 S'éteindre les regards naguère si brillants .  
 Vous avez entendu de plus d'un équipage  
 Les cris se prolonger de rivage en rivage :  
 Vous avez entendu plein d'un regret amer  
 La chute de ces corps qu'on lançait à la mer :  
 Les autres cependant en proie à la souffrance ,  
 Effrayés et plongés dans un profond silence ,  
 Semblaient par leurs regards chercher l'infortuné  
 Qui serait le premier à mourir condamné .

Nous faudra-t-il aussi gémir sur l'inclémence  
 Des lieux où Némésis , dans sa noire vengeance ,  
 Se plaît à déchaîner son plus cruel enfant ,



La peste? De tes bois dont l'air empoisonnant (1) ,  
 Brûlante Ethiopie , infecte l'atmosphère ;  
 Des miasmes puants qui s'exhalent du Caire ,  
 Des Locustes de même en innombrables monts  
 Sur des champs leur tombeau déposant leurs poisons  
 Qui viennent y germer, selon toute apparence ,  
 L'affreuse destructrice emprunta sa puissance :  
 Mais tandis qu'il sévit , ô prodige nouveau !  
 Les animaux n'ont rien à craindre du fléau.  
 Seul l'homme semble fait pour devenir sa proie.  
 L'homme , être criminel. Sur ses toits il envoie  
 Des nuages chargés de colère et de mort.  
 Par son ordre immobile alors tout vent s'endort.  
 Les humains suffoqués , que la chaleur épuise ,  
 Appellent vainement la bienfaisante brise.  
 Chaque nue elle-même attriste le regard  
 Et devant le soleil prend un aspect blafard.  
 En ce moment affreux la royale sagesse  
 Dont l'œil veille partout , le baisse avec tristesse ;  
 Et la justice sent à des signes certains  
 Le glaive et la balance échapper à ses mains.  
 Toute joie a cessé , dans un morne silence ,  
 Le monde désormais n'attend que sa sentence.  
 Chaque rue est déserte et l'herbe croît partout ;  
 La ville maintenant , d'un bout à l'autre bout ,  
 Est changée en immense et triste solitude.  
 Fréquemment échappé dans son inquiétude  
 Du logis dont la loi lui fait une prison ,  
 Frappé par le fléau , dépourvu de raison ,  
 Implorant à grands cris la céleste justice ,

---

(1) Ce sont là les causes que le docteur Mead indique être la première origine de la peste , dans un savant ouvrage qu'il a écrit sur ce sujet. (*Note du traducteur.*)

L'homme accuse et maudit une indigne police  
 Qui se montre imprudente et barbare à la fois.  
 Ininfectée encor, sourde au bruit, à la voix,  
 Chaque porte résiste et demeure fermée.  
 Avec horreur on fuit la vie accoutumée,  
 Proches parents, amis, tout, jusqu'au tendre amour,  
 Rompant les plus doux nœuds serrés jusqu'à ce jour,  
 Devient par le malheur, égoïste, sauvage :  
 Mais en vain, le fléau sur tous étend sa rage.  
 Les cieux, la terre et l'air sont imprégnés de mort ;  
 Et frappés tour à tour, ils déplorent leur sort,  
 Et tout est délaissés, sans qu'à leur dernière heure  
 Personne les console, ou les veille, ou les pleure.  
 Sur la cité de deuil, le triste désespoir  
 Qui plane en liberté, partout se laisse voir.  
 Pour dernier trait enfin du drame épouvantable,  
 Fermant toute retraite, une garde effroyable,  
 Inflige au malheureux qui déjà s'éloignait,  
 Un trépas moins cruel que celui qu'il craignait.

Beaucoup reste à décrire. Ah ! oui, beaucoup encore,  
 Des cieux d'airain, des champs où rien ne veut éclore,  
 Où la faim et la soif, pour prix de son labeur,  
 Deviennent trop souvent le lot du laboureur.  
 Au flambeau du Midi la montagne allumée,  
 En colonne élançant la flamme et la fumée,  
 Du monde souterrain tout-à-coup suscité,  
 Le tremblement affreux encor plus redouté,  
 Qui renverse, détruit des cités tout entières,  
 Secoue en sa fureur les montagnes altières  
 Pour les plonger ensuite en un gouffre de feu.  
 Mais, muse, c'est assez, tu t'égaras un peu :  
 Reviens à ton pays, un moment infidèle,  
 Une scène d'horreur en hâte t'y rappelle.

Voyez-vous , lentement sur le bois obscurci ,  
 L'ombre épaisse s'asseoir ? Observez-vous d'ici  
 Comme des cieux couverts en ce moment s'empare  
 Ce nuage grossi des vapeurs que prépare  
 L'amas de minéraux sommeillants dans leurs lits  
 Et que l'air va pomper par de secrets conduits ?  
 De là le nitre sort , là le soufre s'allume ,  
 Et du bitume gras jaillit l'ardente écume .  
 De ces exhalaisons qui quittent leur séjour ,  
 Les reflets , en montant , souillent l'éclat du jour ,  
 Et fermentent , courant dans le sombre nuage  
 A la teinte rougeâtre et de triste présage ,  
 Jusqu'à ce que touchés par le rapide éther ,  
 Ou par le brusque choc de nuages dans l'air ,  
 Ou le courroux des vents qui se livrent la guerre ,  
 Éclatent tout-à-coup transformés en tonnerre ,  
 Ces produits jusque-là muets . Au-dessous d'eux  
 Le calme règne encore , imposant et douteux ;  
 Rien ne se meut au sein de l'immense étendue :  
 Par un murmure sourd l'oreille est prévenue  
 Que l'orage s'avance . Échappé des coteaux ,  
 Ce bruit rase la terre et va troubler les eaux :  
 La feuille alors frémit sans qu'un souffle l'agite :  
 Les habitants de l'air le quittent au plus vite :  
 Avertis du péril qui vient les menacer ,  
 Dans le creux des vallons on les voit s'enfoncer .  
 Le corbeau qui se joue à travers la tempête ,  
 Devant l'obscurité dont l'image l'arrête  
 N'ose prendre l'essor . Dans son étonnement ,  
 Le bétail consterné reste sans mouvement  
 Et lance vers le ciel un regard lamentable ;  
 Et jusqu'à leur gardien , dans l'instant redoutable  
 Délaisse son troupeau ; de ses pas diligens  
 Il gagne sa maison , déjà pleine de gens ,

Ou cherche un souterrain de qui la voûte obscure  
Puisse lui ménager une retraite sûre.

Tout est crainte attentive, étonnement muet :  
Quand tout-à-coup aux cieux une clarté paraît  
Au loin, vers le Midi, s'échappant du nuage ;  
A sa suite, bientôt, sur l'aile de l'orage,  
La foudre fait gronder sa redoutable voix ;  
Aux bords de l'horizon, cette première fois,  
La tempête rugit, solennelle et lointaine :  
Mais l'amas de vapeurs qu'elle soutient à peine,  
Tandis qu'elle est en marche et s'approche, montant,  
Allume les éclairs qui toujours augmentant  
Sur la ligne des cieux prennent un large espace ;  
D'un tonnerre plus fort on entend la menace.  
Compagnons des éclairs qui sillonnent les cieux,  
Les coups plus rapprochés deviennent furieux,  
Et bientôt une flamme immense, éblouissante,  
S'ouvre sur notre tête, expire, et renaissante,  
Dans l'ombre qui lui sert sans cesse de tombeau.  
Rentre et renaît encor de ce premier berceau ;  
Des vastes cieux enfin embrasse l'étendue,  
Enveloppe l'espace et le cache à la vue.  
D'un tonnerre effrayant les éclats répétés  
Redoublent, se croisant, partout répercutés :  
Dans les convulsions que ce fracas enfante  
Et la terre et les cieux tressaillent d'épouvante.

La grêle fond alors en grains impétueux  
Où s'épanche la pluie à flots torrentueux :  
Des nuages, prison qui les tenait captives,  
Les ondes s'enfuyant vont inonder les rives.  
Cependant des éclairs la flamme brille encor ;  
Et toujours dans la nue où lutte son effort,

La foudre irrésistible en feu roulant s'échappe ,  
 Vole embraser les monts qu'en courroux elle frappe.  
 Par le coup fulminant le pin altier touché ,  
 N'offre plus qu'un tronc noir, aride, desséché.  
 Le bétail qui paissait sous son ombre chérie ,  
 Du trait mortel atteint , tombe privé de vie.  
 La vache encore ici conserve maintenant  
 Son doux regard , et morte , on la croit ruminant :  
 Là le taureau hautain , le bœuf dans la posture ,  
 Qu'il a , demi-couché , conservent leur figure.  
 Le vieux clocher, la tour au front dominateur,  
 Couronnant le château qui flanque la hauteur,  
 Abaissent cet orgueil qu'ils devaient à leur âge.  
 Les bois qui sommeillaient sous leur sombre feuillage  
 Tressaillent , réveillés par de vives clartés ;  
 La flamme qui pénètre aux abris écartés ,  
 En fait fuir à l'instant les tremblants locataires.  
 Des monts de *Carnarvon* les roches séculaires.  
 Répercutent la foudre en longs rugissements.  
 A la mer qui s'éclaire et s'ouvre à tous moments ,  
 Des monts de *Penmanmaur* dont la face hideuse  
 S'élève jusqu'au ciel , la cîme sourcilleuse  
 Imprime une secousse : Aux carreaux orageux ,  
 Du sommet de *Snowden* cède l'amas neigeux ;  
 Les hauteurs de *Cheviot* , aux bruyères stériles ,  
 Brûlent , *Thulé* mugit dans ses dernières îles.

A ce spectacle affreux le crime est attéré ,  
 A de sombres pensers combien il est livré ;  
 Il tremble , et cependant la foudre redoutable  
 Ne frappe pas toujours une tête coupable.  
 Céladon , Amélie , ornement du hameau ,  
 Y faisaient admirer le couple le plus beau.  
 Mêmes vertus en eux , même attrait , même grâce ,

De différence l'œil n'en apercevait trace  
 Que dans le sexe : on eût au matin gracieux  
 Comparé l'une, et l'autre au midi radieux.

Ils s'aimaient : Et l'amour de sa douce présence  
 Embellissait encor leur naïve innocence ;  
 Et venait y puiser toute sa vérité.  
 C'était de l'amitié , sentiment exalté ,  
 Par les vœux qu'en leur âme ils formaient l'un pour l'autre ,  
 Tendres vœux d'un bonheur où nous plaçons le nôtre ,  
 Par ce rayon du cœur qu'on appelle regard ,  
 Et qui s'y communique aussitôt qu'il en part.  
 En cet état si doux , dans son ardeur extrême ,  
 Chacun à l'autre était bien plus cher qu'à lui-même ,  
 Et bornait ses désirs à pouvoir rendre heureux.  
 Seuls sous l'ombrage, errant, deux êtres amoureux ,  
 Librement échangeaient leurs flammes ingénues  
 Et soupiraient, goûtant des douceurs inconnues

Ainsi coulait leur vie, égal et pur courant  
 Que n'altéra jamais le souci dévorant :  
 Mais un jour, jour fatal ! leurs tendres rêveries  
 Les avaient entraînés par des routes fleuries,  
 Bien loin de leur demeure en un épais fourre ,  
 Qui n'offrait point d'issue à leur œil égaré.  
 Heureux de leur amour, le lieu le plus sauvage  
 Pour eux était l'Éden ; tout-à-coup, ô présage  
 Du sort qui les menace ! Amélie a tremblé :  
 De mouvements confus tout son être est troublé.  
 Elle jette autour d'elle un regard plein d'alarmes ;  
 Sur ses traits en désordre ont coulé quelques larmes.  
 Son amant la rassure en vain. Même du ciel  
 Elle n'espère rien en son effroi mortel.  
 Témoin de ces tourments auxquels elle est en butte ,

Et tout près d'expirer dans une affreuse lutte ;  
Céladon , du regard dont l'ange dans les cieux  
Voit les derniers moments de l'homme vertueux ,  
La contemplant , lui dit : « Oh ! va , cesse de craindre ,  
» Douce fille ; quel mal pourrait jamais t'atteindre ?  
» Ah ! sans doute au remords ton cœur est étranger :  
» Un Dieu juste , de toi , voudrait-il se venger ?  
» Cet être tout-puissant , qui d'une nuit obscure  
» Voile dans ce moment l'aspect de la nature  
» Et sur les criminels lance un foudre irrité ,  
» Te ménage toujours des regards de bonté :  
» Du Midi le rayon pour toi n'est pas terrible ,  
» Et l'heure de minuit te retrouve paisible.  
» Cette voix qui du ciel déclare la fureur  
» Et de tout cœur coupable éveille la terreur ,  
» En s'adressant à toi n'a plus rien que de tendre.  
» Moi-même maintenant je me plais à l'entendre.  
» Laisse-moi m'entourer de ta protection ,  
» Me rapprocher de toi , de la perfection. »  
De ses bras à ces mots fortement il l'enlace.  
O surprise , ô prodige ! à celui qui l'embrasse  
La beauté n'offre plus qu'un corps inanimé ,  
Livide , et de la foudre à demi consumé.  
De l'amant quel tableau pourra rendre l'image ?  
L'œil fixe , de la langue il a perdu l'usage.  
Contemplant à ses pieds l'idole de son cœur ,  
Il demeure absorbé dans l'excès du malheur.  
Telle , trompant les yeux par sa douce imposture ,  
Auprès d'un mausolée , une vaine figure ,  
Debout , mais pour toujours sans voix , sans mouvement ,  
Emblème de douleur , se penche tristement.

De la face des cieux aussitôt que l'orage  
Entraîne sur ses pas , chasse chaque nuage ,

Le firmament sans borne apparaît vaste et pur  
 Et l'horizon se peint d'un éclatant azur.  
 Parmi l'air plus léger, de qualité subtile,  
 Une splendeur plus vive, un calme plus tranquille  
 Dominent tout-à-coup, en tous lieux répandus :  
 Et comme au souvenir d'un danger qui n'est plus,  
 D'une robe brillante, emblème de la joie  
 Qui, sur les prés, les champs, s'étend et se déploie,  
 Et que vient rehausser le jour aux rayons d'or,  
 La nature en triomphe étale le trésor :  
 Dans ses plus doux attraits elle semble revivre.

Beauté, contentement, tout maintenant enivre.  
 On n'entend que les chants qui, d'êtres satisfaits,  
 Montent au Créateur pour prix de ses bienfaits.  
 Du gros bétail paissant à travers la vallée,  
 La mugissante voix à cet hymne est mêlée,  
 Et des troupeaux laineux le faible bêlement.  
 Et l'homme oubliera-t-il en semblable moment  
 De témoigner au ciel sa douce gratitude ?  
 Lui qu'à favoriser il a mis son étude ;  
 Fait pour donner le ton à ce monde animal,  
 Sa voix manquerait-elle au concert général.  
 Eh ! quoi, sitôt ingrat envers la main puissante  
 Qui fait taire à son gré la foudre menaçante  
 Et du jour éclipsé rallume les splendeurs ;  
 Perd-il le sentiment de ces vives terreurs  
 Qui du souverain maître en lui gravaient l'empreinte,  
 Aussi vite qu'a fui la cause de sa crainte ?

Au canal qu'il choisit pour lieu de rendez-vous,  
 Le jeune homme invité par un soleil plus doux,  
 Précipite ses pas. L'eau claire et cristalline  
 Mouille un lit sablonneux. Le nageur examine,



Se mire; il voit au fond le tableau renversé  
 Du site par cette onde à ses yeux retracé.  
 Il voudrait s'élançer; mais quelque temps timide,  
 La profondeur des eaux l'arrête et l'intimide.  
 Enfin il se décide, et tout-à-coup plongeant,  
 Entouré par la vague il va l'interrogeant.  
 Les roses de son teint, l'ébène de ses tresses,  
 Surnagent et du flot reçoivent les caresses;  
 Et lui-même, à son tour, le flot obéissant,  
 Que ses jambes, ses bras, de concert agissant,  
 Coupent quand il respire et qu'il reprend haleine,  
 A son caprice s'ouvre et le porte sans peine :  
 Tandis qu'aux yeux charmés, de ses flancs humectés,  
 La lumière s'épanche en liquides clartés.  
 C'est là pour la santé le meilleur exercice;  
 Des étés dévorants il trompe le supplice :  
 Et quand l'hiver glacé vient engourdir les eaux,  
 Je ne voudrais pas même, au prix de mon repos,  
 Lâchement demeurer grelotant sur la rive.  
 C'est ainsi que la vie augmente, est plus active,  
 C'est ainsi que souvent on peut la préserver.  
 Le courageux nageur parvient à se sauver,  
 Il oppose son art au danger qui l'y force;  
 Les membres dans ces jeux acquièrent plus de force,  
 Et le bras des Romains qui conquiert l'univers  
 S'instruisit de bonne heure à braver les revers;  
 Ils prenaient des leçons en grands travaux fécondes  
 Et dès l'enfance aimaient à combattre les ondes.  
 De l'âme on voit d'ailleurs, par de secrets rapports,  
 La pureté toujours suivre celle du corps.

Sous d'épais noisetiers dont le discret ombrage  
 S'arrondit sur la tête et dessine un bocage,  
 Au point où le vallon en détours gracieux,

Solitaire , s'étend pour le plaisir des yeux ,  
 Damon était assis : là , rêveur , en silence ,  
 D'un amour qui lui plaît il goûte la souffrance.  
 Au ruisseau qui murmure en son dépit jaloux ,  
 De sa chute de rocs qui causent son courroux ,  
 A la brise courbant le feuillage des saules ,  
 Il adressait ses vœux et ses plaintes frivoles ,  
 De son amante à tort accusait la rigueur ;  
 Musidore en secret répond à son ardeur ,  
 Bien qu'à ses vœux encore elle semble contraire.  
 La timide pudeur , l'orgueil un peu sévère  
 Que commande son sexe enchaînent les aveux.  
 Pourtant malgré ce voile on voit percer ses feux  
 Dans ses regards baissés et fixés vers la terre ,  
 Dans ses soupirs du cœur trahissant le mystère ,  
 Et qui gonflent son sein avec peine étouffés.  
 De Damon les crayons par le site échauffés  
 Tracent un lay d'amour dans son incertitude ;  
 Du cœur de Musidore il entreprend l'étude ,  
 Et si l'amour commence à s'y faire sentir ,  
 Il veut tout employer pour qu'il puisse en sortir :  
 Un hasard qui parfois fait le sort des monarques ,  
 De l'amour qu'il cherchait vient lui donner des marques.  
 Amant trois fois heureux ! par les amours flatteurs  
 Musidore est conduite en ces lieux enchanteurs.  
 De la saison les feux ont enflammé sa joue ,  
 Sa robe flotte au gré du vent qui la dénoue.  
 De chaleur épuisée , aux flots rafraîchissants  
 Qui retrempent la vie et raniment les sens ,  
 Elle vient demander un secours salutaire.  
 Elle paraît , Damon la voit : que va-t-il faire ?  
 A cette douce vue , embarrassé , confus ,  
 Pendant quelques instants il ne se connaît plus.  
 Le sentiment exquis d'une crainte ingénue ,

Une délicatesse à peu de cœurs connue ,  
 Combattent dans son cœur : il voudrait s'écarter  
 Et l'amour cependant le décide à rester.  
 Mais vous dont la vertu d'austérité se pique ,  
 Censeurs , qu'eussiez-vous fait dans ce moment critique ?  
 Cependant que la nymphe effaçant en attraits ,  
 Celles qui d'Arcadie habitant les forêts ,  
 Embellissaient encor ses sources si limpides ,  
 Interroge les lieux de ses regards timides ,  
 Tremble d'être aperçue , et de ses vêtements  
 Se débarrasse enfin : sans jaloux ornements  
 Elle se livre à l'onde ; elle n'a plus d'alarmes.  
 Paris , au mont Ida , ne vit pas tant de charmes .  
 Son cœur ne palpita pas aussi fortement  
 Lorsqu'à ses yeux frappés d'un long étonnement  
 Le voile qui couvrait les déesses rivales  
 En tombant lui montra leurs formes sans égales ;  
 Que ton cœur , ô Damon , quand parmi tant d'appas  
 Et ses jambes de neige et ses pieds délicats  
 Parurent affranchis de leur tissu de soie :  
 Mais que dis-je ? Combien doit augmenter sa joie  
 Quand il voit la ceinture abandonner son corps  
 Et la robe qui s'ouvre étaler les trésors  
 De deux globes mouvants , à l'élastique albâtre ,  
 Que le regard dévore et le cœur idolâtre .  
 Jeune amant , pourras-tu conserver ta raison  
 A l'instant où quittant leur dernière prison ,  
 Tant de secrets appas d'une teinte si pure ,  
 Chef-d'œuvre qu'acheva la main de la nature ,  
 Sont exposés au jour , que dans son embarras ,  
 Elle s'arrête , hésite et n'ose faire un pas ,  
 Va jusqu'à s'alarmer du souffle de la brise  
 Et comme un jeune faon tremble d'être surprise .  
 Dans l'onde enfin elle entre , et le docile flot ,

Sur son hôte charmant se referme aussitôt :  
 Il donne un ton moëlleux aux beautés qu'il retrace  
 Et le miroir mouvant anime chaque grâce  
 Qui flatte les regards d'un aspect plus riant.  
 Tel figure le lys dans un cristal brillant :  
 Ou des mains de l'aurore au matin arrosée ,  
 La fleur chère à Cypris à travers la rosée.  
 Couverte par les flots , mais cachée à demi ,  
 Tandis qu'elle s'enfonce , ou bien du voile ami  
 Qui garde sa pudeur, tandis que protégée ,  
 Sur la vague elle joue et glisse dégagée ,  
 Damon de ce bosquet d'où ses avides yeux  
 Contemplant à loisir tant d'attraits précieux ,  
 De plus en plus en proie à cette ardente flamme  
 Qui par torrents inonde et pénètre son âme ,  
 Se plaît à prolonger un dangereux plaisir :  
 Mais l'amour dans son cœur triomphe du désir,  
 Et sert à réprimer une lâche pensée ;  
 Il croit d'un tel larcin sa maîtresse offensée.  
 Soudain en toute hâte il quitte son abri ;  
 Mais les vers qu'il traça pour cet objet chéri .  
 Sa main auparavant les lance sur la rive :  
 « Belle amante , cessez de vous montrer craintive.  
 » Sans trouble jouissez des délices du bain ,  
 » Vos charmes inconnus à tout profane humain  
 » N'ont été vus encor que de l'amour fidèle.  
 » De toute tentative à ses yeux criminelle  
 » Il vous garde : il prétend écarter de ces lieux  
 » Les téméraires pas , les regards curieux. »  
 Voyant la feuille exprès vers elle dirigée,  
 Musidore à l'instant , comme en marbre changée .  
 D'étonnement demeure immobile. Au regard  
 C'est ainsi qu'apparaît ce prodige de l'art ,

La célèbre Vénus (1), divine enchanteresse ,  
 Qui montre réunis ces trésors que la Grèce  
 Admirait séparés chez tant d'autres beautés.  
 Le calme est revenu dans ses sens agités.  
 Sans tarder, Musidore aux ondes se dérobe ;  
 Empressée , elle cherche , elle revêt sa robe ,  
 Vêtement qu'en l'Éden on ne connaissait pas.  
 Après avoir soustrait aux regards ses appas ,  
 Elle saisit et lit le papier qui l'alarme.  
 Mais au lieu de terreur, un je ne sais quel charme ,  
 Un mélange nouveau de satisfaction ,  
 De honte , d'embarras , de douce émotion  
 S'empare de son âme après cette lecture.  
 Sa honte ne naît pas d'une pensée impure ,  
 Et l'innocence seule allume sa rougeur.  
 Elle estime Damon , est sûre de son cœur.  
 Où l'amour le plus vif cède à la modestie.  
 Un autre sentiment se met de la partie :  
 Elle n'a pas songé sans un orgueil secret  
 Que Damon à la voir a trouvé tant d'attrait.  
 Enfin un calme heureux , doux garant de sa flamme ,  
 A banni par degrés le trouble de son âme :  
 Et l'écorce d'un hêtre aux spacieux rameaux  
 Qui penché sur la rive en ombrage les flots ,  
 A conservé gravé par la plume rustique  
 Dont on se sert aux champs , cet aveu poétique  
 Que plus tard Damon baise en pleurant de plaisir :  
 « O vous qui m'êtes cher, que seul je puis choisir  
 » Pour décider du sens que ces rimes contiennent ,  
 » Vous à qui par le sort trop de faveurs surviennent ,  
 » Aujourd'hui par l'amour traité complaisamment ,

---

(1) Vénus de Mélicis. (*Note du traducteur.*)

- » Soyez à l'avenir toujours discret amant.  
» Un temps viendra peut-être , et peut être assez vite ,  
» Où vous ne devrez plus recourir à la fuite. »

Le soleil amortit ses rayons furieux.  
Son disque qui se penche et décline à nos yeux ,  
Ne lance désormais sur la terre ravie  
Qu'une douce chaleur et qu'un éclat de vie ,  
Qui de riches couleurs allume en jaillissant  
Les nuages du ciel , habit resplendissant.  
L'imagination à leur suite s'égare ,  
Rêveuse , elle s'attache à leur forme bizarre.  
Sous la voûte céleste où brillent ses produits ,  
La terre de son sein dont mûrissent les fruits  
S'apprête à nous verser les trésors de l'année.  
Tout avec elle vit. Voici de la journée  
L'heure que va choisir le pensif promeneur  
Qui solitairement et guidé par son cœur ,  
Délaisse les chemins qu'on suit à la campagne  
Et cherche la nature au pied d'une montagne.  
Avec elle c'est là qu'il aime à converser.  
D'harmoniser son cœur on le voit s'efforcer.  
Dans ses chants , il voudrait , au gré de son envie ,  
Répandre autour de lui cette heureuse harmonie  
Des amis dont toujours l'âme est à l'unisson ,  
Instruments qui , d'accord , ne forment qu'un seul son ,  
Dont le regard s'élève et voit un autre monde  
Meilleur et sur lequel leur juste espoir se fonde ,  
Au vulgaire invisible , et dont le sens exquis  
De la philosophie en savourant les fruits ,  
A surpris les trésors que la science enfante ,  
Et dans le cœur desquels la vertu triomphante  
Que les amants de l'or osent nommer roman  
Enthousiaste , vit , jamais ne se dément ;

Invites par le charme où nous plonge cette heure ,  
 Se sont donné le mot pour quitter leur demeure.  
 De la nature ils vont interroger la voix ,  
 Mais ils n'iront pas loin. Sous l'ombrage des bois  
 Elle ouvre son portique et son savant lycée.  
 Le maître n'a jamais la mine courroucée.  
 A cette douce école où de purs entretiens  
 De l'esprit et du cœur resserrent les liens ,  
 Chacun devient meilleur et rend meilleurs les autres.  
 Aux profanes humains se déroband , apôtres  
 D'un culte plus sacré , maintenant des amants  
 Libres versent leur âme en doux épanchements.  
 Père de tout amour, témoin de cette ivresse ,  
 Dieu , du regard approuve et bénit leur tendresse.  
 Amanda ! dites-moi , quel chemin prendrons-nous ?  
 Le choix est difficile : en ce moment si doux  
 A quoi sert de choisir ? puisque je t'accompagne (1)  
 Pour moi tout est égal , ô ma douce compagne !  
 Dis-moi , longerons-nous les ruisseaux argentés  
 Ou des prés irons-nous admirer les beautés ?  
 Faut-il nous avancer près des vertes orées ?  
 Porterons-nous nos pas vers les moissons dorées ?  
 Ou tandis que l'été rayonne avec orgueil ,  
 Pour jouir d'un tableau qui ne lasse point l'œil ,  
 Gravirons-nous tes flancs , délicieuse Shene (2 ;  
 Ici le paysage à nos regards s'enchaîne.  
 Tantôt ils vont chercher d'Augusta les hauteurs ,  
 Et se portent tantôt sur ces collines sœurs ,  
 Dont le contour encadre et décore la plaine ;

---

(1) Nous avons cru devoir conserver ce tutoiement, et le *vous* qui le remplace parfois. Ce n'est pas le seul exemple de cette formule variée qu'on trouve dans Thomson, et cela ne nous paraît pas dénué de grâce. (*Note du traducteur.*)

(2) L'ancien nom de Richmond, signifiant en saxon, éclat ou splendeur.

(*Note du traducteur.*)

Sur le superbe Harrow, de figure hautaine,  
 Et sur Windsor enfin qui lève un front royal.  
 Si nous voulons trouver quelque chose d'égal  
 A cette scène calme en sa magnificence,  
 Transportons-nous aux lieux où faible à sa naissance  
 La Tamise grandit auprès de son berceau.  
 Là que notre œil ravi par un plaisir nouveau  
 S'élève jusqu'aux bois dont la cîme pendante  
 Couronne d'Harrington la retraite charmante,  
 Et semble l'enlacer de rameaux verdoyants :  
 Puis qu'il s'abaisse et plonge en ces berceaux rians,  
 Berceaux si doux de Ham, sous leur ombre tranquille,  
 De ses pas respectés, honorant cet asile  
 Qu'une aimable compagne orne de ses appas,  
 Queensbury, de son Gay, pleure encore le trépas :  
 Et Corneb'ry, toujours à sa muse fidèle,  
 Pour prix de son amour est caressé par elle.  
 Suivons cette vallée à l'aspect merveilleux  
 Que forme la Tamise ; elle étale à nos yeux  
 Les bosquets de Twit'nam, lieux où les muses siègent ;  
 On les voit consoler Pope qu'elles protègent,  
 Prier pour lui le Dieu qui donne la santé. (1)  
 Elle nous guide encore, en son détour vanté,  
 Au palais de Hamton à la princière face,  
 Aux hauteurs de Clermont qui montent en terrasse,  
 Aux bois si doux d'Esher. Délicieusement  
 Là goûtant le repos dans ce séjour charmant,  
 Que le môle en tournant de ses bras environne,  
 Pelham jouit des biens que la retraite donne ;  
 Oublieux de la cour, des travaux du sénat.  
 Enchanteresse image en ton superbe éclat,

---

(1) Dans sa dernière maladie. (Note du traducteur.)



De tout ce que la muse, amante du génie,  
 Chanta de l'Achaïe ou bien de l'Hespérie!  
 Du bonheur, ô vallée, ô séduisants coteaux,  
 Avec grâce montant pour regarder les eaux,  
 Où le Dieu du travail qu'on aime à reconnaître  
 Sourit au doux aspect des trésors qu'il fait naître !

Dieu, quel panorama vient s'offrir aux regards !  
 Des coteaux, des vallons, confusément épars ;  
 Des plaines, des forêts aux aimables ombrages,  
 Les flèches de clochers qui cherchent les nuages ;  
 D'opulentes cités annonçant leur splendeur,  
 Des canaux promenant la vie et la fraîcheur,  
 Et de la vue enfin, à travers la fumée,  
 S'effacent les objets dont elle était charmée.  
 Bienheureuse Angleterre, où nourrice des arts,  
 Élément de vigueur, brillant de toutes parts,  
 La liberté jamais ne trouve de barrière,  
 Chemine au loin, pénètre en la moindre chaumière  
 Et verse ses produits d'une prodigue main.

Fertile est ton terroir, et ton climat est sain :  
 Tes ruisseaux, de l'été bravent la sécheresse,  
 Tes chênes protecteurs (1), précieux de vieillesse,  
 Sont sans rivaux. Roulant un opulent trésor,  
 Au sein de tes vallons, les flots déposent l'or :  
 De tes troupeaux bélants je vois chaque colline  
 Se couvrir ; sur leurs flancs en mugissant chemine  
 Le robuste bétail de plus sombre couleur :  
 L'herbe qui dans tes prés croît avec tant de vigueur  
 Fatigue à tout moment l'instrument qui la fauche.

---

(1) *Gardian-oaks*. Au chêne s'attachaient jadis en Angleterre des idées religieuses, jusque-là qu'y porter la hache eût été regardé comme un sacrilège.

(Note du traducteur).

Tes charmantes villas brillent de proche en proche :  
 L'homme des champs est riche, et la propriété .  
 Qu'aux plus pauvres la loi , dans sa juste équité ,  
 Sait garantir, lui rend le travail moins pénible.

Des arts en tes cités la présence est sensible ;  
 Le plaisir, le labeur dont chacun sent le goût ,  
 Remplissent chaque rue et se croisent partout.  
 L'homme suant du poids d'une lourde civière ,  
 Et l'ouvrier qui taille , accablé de poussière ,  
 La pierre destinée aux palais de nos rois ,  
 Eux-mêmes sont contents. Confondus à la fois ,  
 Mille mâts de tes ports forment le paysage  
 Là tout est mouvement et vie , et le rivage  
 Répète au loin les cris des joyeux matelots ,  
 Qui , prêts à s'élancer sur l'abîme des flots ,  
 D'adieux font les signaux. Ils mettent à la voile  
 Et livrent le navire à son heureuse étoile.

Ta jeunesse hardie et belle en sa vigueur,  
 Trempée à la fatigue , admirable de cœur,  
 Sitôt que le danger appelle son courage ,  
 Chasse les nations partout sur son passage.  
 Tu régnes sur la terre autant que sur la mer,  
 Mais tu sais tempérer un éclat aussi fier,  
 Lorsque tes chefs , jaloux d'une paix désirée ,  
 Montrent pour l'établir leur sagesse admirée ;  
 Hommes pleins de savoir et de capacité ,  
 Sachant à la franchise allier la bonté.  
 Qui pourtant ici-bas , image du tonnerre ,  
 Toujours prêts à punir les crimes de la terre ,  
 Une fois provoqués sont l'effroi des pervers ,  
 Et le salut de ceux qu'ils ont chargés de fers.

Combien de tes enfants ont de droits à la gloire !

Mais surtout ton Alfred que garde la mémoire ,  
 Par la guerre si grand et plus grand par la paix ,  
 Trésor des nations , au nombre des bienfaits :  
 Préférable aux combats lorsque l'honneur la donne !  
 Héros qui marche ceint d'une double couronne ;  
 Dont les saintes vertus ont consacré le nom ,  
 Et que sa propre muse a su mettre en renom !  
 Le meilleur de tes rois. S'élançant sur sa trace ,  
 Tes Henry, tes Édouard, d'une bouillante audace ,  
 Chers à la renommée, et qu'on voit les premiers  
 De la Gaule hautaine abaisser les lauriers ,  
 Et graver sur son front la terreur de tes armes ,  
 Qui plane encor sur elle et la tient en alarmes.  
 En patriotes purs , hommes d'état profonds ,  
 Je ne te trouve pas moins riche de ton fonds.  
 N'as-tu donc pas produit cet inflexible More ?  
 D'un zèle généreux que pourtant on déplore ,  
 Puisque l'erreur enfin était de son côté , (1  
 Affrontant d'un tyran le courroux mérité ?  
 Ferme comme Caton , juste comme Aristide ,  
 Comme Cincinnatus pauvre , pur et rigide :  
 Cœur intrépide et droit , qui commandait au sort ,  
 Compta pour rien la vie et sourit à la mort.  
 Frugal et sage , aussi Walsingham l'intéresse ;  
 Ce drake qui des mers te rendit la maîtresse ;  
 Et de cet élément devenu souverain .  
 Déjà fit voir en toi l'effroi du genre humain .

---

(1) *Zeal mistaken , useful rage* , dit l'anglais. Cela n'est pas exact. Le chancelier *More* ou *Morus* est diversement jugé, selon qu'on examine sa conduite au point de vue catholique ou au point de vue protestant. La vérité est que cet homme illustre vécut et mourut en bon catholique. Goldsmith qui , dans son histoire d'Angleterre, rend autant de justice du reste que Thomson aux vertus de Morus , fait peser sur lui le même reproche, et ce reproche est précisément à nos yeux son plus beau titre d'honneur. (*Note du traducteur.*)

Tu t'élèves dès-lors , brûles de nobles flammes ,  
 Mais qui pourrait compter sous le sceptre des femmes  
 Tous les hommes fameux ? Avec art rassemblé  
 De chacun le mérite en Raleigh est mêlé.  
 Raleigh incessamment le fléau de l'Espagne ,  
 Que du sage toujours la prudence accompagne ,  
 Le feu du patriote et l'ardeur du héros.  
 Sa fermeté l'élève au-dessus de ses maux ,  
 Quand sous un règne lâche il est chargé de chaînes  
 Et qu'on le livre enfin pour obéir aux haines  
 D'un ennemi vaincu qui veut être vengé.  
 Mais son esprit actif , d'entraves dégagé ,  
 Pendant que la prison lui servait de demeure ,  
 Du moins en cet état met à profit chaque heure.  
 Il explore avec soin les siècles écoulés ,  
 Il sait faire un tissu de leurs faits révélés ;  
 De ses nobles écrits il éclaire le monde.  
 A quelque point qu'allât sa recherche profonde ,  
 Il ne put rencontrer de temps si glorieux  
 Ni si vils à la fois dans leur contraste affreux ,  
 Que ceux où l'on lui fit expier comme un crime  
 Ses leçons de valeur , de dévouement sublime.  
 Et toi , brave Sidney , pourrai-je t'oublier ,  
 La plume des combats , historien guerrier ,  
 Toi dont la muse a ceint de bonne heure la tête  
 Du myrthe de l'amant , des lauriers du poëte ?  
 Terre illustre , Hamden reçut le jour de toi ;  
 Ame vaillante , ferme et maîtresse de soi ,  
 Qui contient le torrent d'un âge qui décline ,  
 Enclin à l'esclavage , allant à sa ruine ;  
 Il relève ton front au nom de liberté ,  
 Et réveille en ton cœur son antique fierté.  
 Fidèle , à cet appel brille ton âge d'hommes ,  
 Au souvenir desquels loin du siècle où nous sommes ,

D'énergiques esprits enflammeront le leur ,  
 Et les tyrans troublés pâliront de terreur .  
 Ah ! donnez-moi des fleurs ; choisissons les plus belles ,  
 Que j'en fasse un hommage aux dépouilles mortelles  
 De ce brave Russel qu'on vit pur , innocent ,  
 Avec un air joyeux pour nous donner son sang ,  
 Tache , opprobre éternel de ce règne impudique  
 Aspirant cependant au pouvoir despotique ,  
 Quoique plongé , perdu dans de honteux plaisirs .  
 Sans crainte , bien plutôt au gré de ses desirs  
 Le Cassius anglais (1) , son noble ami , de même  
 Périt. Esprit altier , d'une bravoure extrême ;  
 L'ancienne liberté qu'il voyait respirer  
 Dans les auteurs anciens venait le dévorer .  
 Albion , en savants , riche , ainsi qu'en poètes ,  
 Dès que de ses rayons éclatant sur nos têtes ,  
 La science éveillée éclaira nos climats ,  
 Attirant à son tour les muses sur ses pas ,  
 Tu réclames Bacon. Il choisit mal sa place :  
 Aux orages civils il ne peut faire face ;  
 Et dans la barbarie élégante des cours ,  
 Sa vertu ferme , plie et transige toujours .  
 Pour bien tenir sa route , il avance trop vite .  
 C'est dans d'autres travaux qu'apparaît son mérite .  
 Un loisir studieux lui devait être cher ;  
 La nature le fit vaste , profond et clair ,  
 Élegant quoiqu'exact. Dans cette âme si haute  
 Elle unit à la fois , au savoir d'Aristote ,  
 De Platon le génie et le souffle divin ,  
 Et le ton merveilleux de l'orateur romain .  
 O grand libérateur , lui qui des monastères

---

(1) Algernon Sidney. (Note du traducteur.)

Où l'ombre jusque-là triomphait des lumières ,  
 Des écoles , alors tombeau de la raison ,  
 N'enseignant qu'un subtil et frivole jargon ,  
 Sut débarrasser , fit paraître à notre vue  
 Cette philosophie encore retenue  
 Sous les liens de mots , d'arguments impuissants ,  
 De définitions toujours vides de sens.  
 Fille auguste des cieux , pour toi plus d'anciens maîtres ,  
 Ton regard sûr s'élève à la chaîne des êtres ;  
 Tu la saisis aux cieux dans son ordre si beau ,  
 Et la fais remonter dans les cieux , de nouveau.  
 De tes esprits encore un autre qu'on renomme ,  
 Le généreux Ashley (1), ce noble ami de l'homme ,  
 Avec les yeux d'un frère , interroge son cœur ,  
 Déguise sa faiblesse et montre sa grandeur ,  
 Et touche les ressorts les plus fins de son âme :  
 Par la beauté morale il la charme et l'enflamme.  
 Et ton Boyle , est-il besoin de le citer ?  
 Lui dont les soins pieux , ardents à tout scruter ,  
 Cherchant le Créateur dans ses propres ouvrages ,  
 Aux lieux les plus cachés poursuivaient leurs images.  
 Ton Locke , son rival , métaphysicien ,  
 Qui du monde de l'ame a su faire le sien.  
 C'est assez de Newton , intelligence pure ,  
 Qu'un moment nous prêta l'auteur de la nature ,  
 Pour expliquer l'accord plein de simplicité  
 Des lois qui font marcher avec sublimité  
 Les mondes infinis cheminant dans l'espace :  
 Dans la philosophie il indique ta place.  
 Pour le sens juste , exquis , et la création ,  
 Les nobles sentiments , l'imagination ,

---

(1) Antoine Ashley Cooper , comte de Shaftesbury. (*Note du traducteur.*)

Et des replis du cœur la connaissance sûre ,  
 Shakespeare n'est-il pas l'orgueil de la nature ,  
 Le tien en même temps ? L'on trouve dans Milton  
 Des muses de chaque âge et la grâce et le ton .  
 Tout objet s'enrichit des couleurs qu'il lui prête ,  
 Universel autant que le sujet qu'il traite ,  
 Ainsi que le chaos , il étonne les yeux ,  
 Est frais comme l'Éden , aussi pur que les cieux .  
 Je ne laisserai pas dans un oubli coupable  
 Ce Spencer bien plus vieux , fils du caprice aimable ,  
 Il verse son génie en de rians tableaux ,  
 Comme une source épanche avec grâce ses eaux .  
 Ni toi son ancien maître , ô Chaucer , joyeux sage ,  
 Toi dont le vers piquant conservant l'avantage  
 De nous représenter avec fidélité  
 Les usages , les mœurs de ta localité ;  
 Brille encore à travers le nuage gothique ,  
 Dont la langue et le temps couvrent ta phrase antique .

Mais pour le reproduire en son charme flatteur ,  
 Que ma lyre à ton sexe emprunte sa douceur ,  
 O fortuné pays ! car tes filles sont belles .  
 De sensibilité leurs cœurs sont les modèles ;  
 Simplicité de mœurs , élégance , bon goût ,  
 Paraissent leur partage et les suivent partout .  
 Je redirai leur taille où tout est harmonie ;  
 Leur joue où l'incarnat se fond et se marie  
 A la blancheur native ; il perce mollement  
 Il anime leurs traits d'un coloris charmant ,  
 Et leur donne une grâce heureuse , inexprimable ;  
 Leur bouche , demi-close , ô charme incomparable ,  
 Qui pareille au bouton de rosée humecté  
 Dans un air embaumé souffle la volupté ;  
 Sous le jais , le châtain qui flotte avec paresse ,

Ou s'arrondit en boule ou bien descend en tresse,  
 De ces trésors leur col légèrement voilé ;  
 Leur sein qui mollement quand l'amour l'a troublé ,  
 S'agite ; leur regard qui pénètre dans l'âme  
 Par elle-même instruit , au moment où de flamme  
 Elle passe dans l'œil et supplée à la voix.

Au milieu de ces mers soumises à tes lois ,  
 Qui grondent en battant tes côtes orgueilleuses ,  
 Angleterre , du haut des roches sourcilleuses  
 Qui couronnent ton front , sur chaque nation ;  
 Tu planes, son effroi, son admiration,  
 Ses délices ! ô toi , dont la fière marine  
 Des peuples à l'instant décide la ruine.  
 Tandis qu'en sûreté tu braves leurs assauts ,  
 Ferme comme tes rocs où se heurtent les flots !

O toi surtout qui peux par un signe de tête  
 En le précipitant ou le plaçant au faite  
 Élever un empire ou le faire tomber ;  
 Pour que le nôtre , ô Dieu , ne puisse succomber ,  
 Que par toi les vertus , escorte tutélaire ,  
 En troupe s'unissant , protègent cette terre.  
 La bienfaisante paix , la douce humanité ,  
 La charité si tendre et dont la piété  
 S'applique à soulager : les larmes qu'elle verse  
 Se lisent à travers son sourire qui perce.  
 La vérité sans fard , de l'âme la grandeur ;  
 Le courage tranquille et pourtant plein d'ardeur ;  
 Mère de la santé , la sage tempérance  
 Dont les yeux et le cœur indiquent la présence ;  
 La pure chasteté , chaque pas qu'elle fait ,  
 Rougissant des regards qu'elle attire à regret.  
 L'industrie au travail fière de faire face ,



Sa sœur, l'activité qu'aucun effort ne lasse ,  
 Qui sait que le bien-être en est le résultat :  
 A leur tête brillant encore de plus d'éclat ;  
 Des vertus la première et vraiment paternelle ,  
 Le bien public qui prêt à déployer son zèle ,  
 Sur ce qui l'environne étend un long regard ;  
 Qu'impartial , on voit , à tout avoir égard ,  
 Qui songe au genre humain et médite sans cesse ,  
 Heureux des grands projets qu'il doit à sa sagesse.

Mais le soleil décline : il achève son tour.  
 Sur le point de toucher aux limites du jour  
 Il grandit à la vue ; en escorte d'élite  
 Les nuages changeants qui marchent à sa suite  
 Pompeusement parés des plus riches couleurs  
 Entourent son coucher de leurs vives splendeurs.  
 Les airs , alors , la terre et l'océan immense  
 Contemplant ce tableau , l'admirent en silence ,  
 Lui souriant. Mais las d'éclairer l'univers  
 Et pour aller trouver la déesse des mers ,  
 Ainsi que l'a chanté la lyre du poëte ,  
 Il a l'air d'immerger sa radieuse tête ;  
 Il la plonge à demi , dans une courbe d'or  
 Elle brille à nos yeux étincelante encor ;  
 Enfin elle se cache ; on la voit disparaître.

Le jour qui toujours meurt et qui meurt pour renaître  
 Dans son cercle magique ainsi coule trompeur ,  
 Vain et vide à la fois , tel un songe imposteur  
 Se peint dans le cerveau ; notre âme tout entière  
 S'y livre avec ardeur , embrasse sa chimère ;  
 Elle veut en jouir , et ne la trouve plus :  
 De même le jour passe indécis et confus  
 Pour celui qui ne fait que rêver sur la terre :

De même il vient frapper d'une horreur salutaire  
 Le débauché cruel , à lui-même fardeau ,  
 Qui chaque jour dissipe en un excès nouveau ,  
 Ce qui dans le besoin auquel elle est en proie  
 D'une honnête famille eût pu faire la joie ;  
 Mais au cœur généreux augmentant en vertu  
 Qui ranime l'espoir du malheur abattu  
 Et qui dans le secret répand la bienfaisance  
 Comme tombe des cieus la rosée en silence ;  
 Le souvenir de jours qu'il sut si bien remplir  
 Cause un ravissement qu'on ne peut définir.

Maintenant révélé par ces pâles nuées ,  
 Au départ du soleil de ses feux dénudées ,  
 Le soir calme descend , il adoucit l'éther  
 Et siège de nouveau parmi le moyen air,  
 Il fait signe. A l'instant viennent des milliers d'ombres ,  
 Une , d'autres ensuite , à nuances plus sombres.  
 Enfin , de plus en plus épaississant leurs jets ,  
 Elles se suivent en cercle et voilent les objets.  
 Un vent plus frais des bois fait ondoyer la cime ,  
 Agite le ruisseau : dans sa course s'anime  
 Et balaye en courroux les mobiles épis.  
 La caille cependant rappelle par ses cris  
 Sa compagne en retard. La brise qui folâtre  
 Dans des champs de chardons , de leur duvet blanchâtre  
 Rend sous formé de pluie un utile tribut.  
 La nature toujours attentive à son but  
 Ne voit rien au-dessous de sa sollicitude.  
 A nourrir ses enfants elle met son étude ,  
 Même les plus petits. Elle veut préparer  
 Le vêtement dont l'an plus tard doit se parer ;  
 Et pour semer partout des récoltes nouvelles  
 A la graine inconstante elle a donné des ailes.

Le berger avec soin a parqué son troupeau :  
 Il rentre le cœur gai. Parfois armé du seau  
 Dont le lait écumant déborde , il accompagne  
 La beauté que peut-être il voudrait pour compagne ,  
 Au teint frais et vermeil ; qu'avec sincérité  
 Il aime, sans pourtant qu'on le voie agité  
 De ces transports mêlés et de joie et de peines  
 Que l'on éprouve ailleurs. A des marques certaines  
 Son amour se connaît : le langage des yeux ,  
 Des actes de bonté , des soins officieux.  
 Ils marchent en des lieux que le passant redoute ,  
 Gravissent les hauteurs qui dominent la route ;  
 Passent dans des vallons profonds , inféquentés :  
 A la chute du jour néanmoins visités  
 Par leurs hôtes légers , les fantastiques fées  
 Elles les ont choisis pour lieux de leurs trophées ,  
 Y célèbrent des jeux , y prennent mille ébats  
 Et comblent leur ivresse en de brillants repas  
 Pendant les nuits d'été. C'est à nous de le croire ,  
 Car du village ainsi le rapporte l'histoire.  
 Mais notre couple errant évite avec horreur  
 La fosse de celui dont l'aveugle fureur  
 Ne pouvant supporter les coups de l'infortune ,  
 A voulu s'affranchir d'une vie importune.  
 De même en leur frayeur ils prennent un détour  
 Pour laisser derrière eux la solitaire tour  
 Aux vieux appartements où , selon la chronique  
 Tant l'ombre de la nuit , triste , mélancolique ,  
 De puissantes terreurs sait frapper les esprits ,  
 A l'heure de minuit gémissent des esprits.

A travers les sentiers et sur chaque charmille  
 Brille le ver-luisant. Son vif éclat scintille  
 Et de fugaces feux coupe l'obscurité.

Le soir cède à la nuit : Mais cette déité  
 A quitté maintenant la robe sombre et triste  
 Qu'elle a soin de porter lorsque l'hiver l'attristé.  
 Son léger vêtement que colore un brun clair  
 Transparent , délié , voltige au gré de l'air.  
 Un rayon imparfait parti de chaque chose  
 Au regard incertain , de l'objet qui le cause  
 Peint l'image à demi ; des eaux les flots mouvants ,  
 Le feuillage agité par le souffle des vents ,  
 Les villages , les rocs , le sommet des montagnes ,  
 Qui , lorsque le soleil déserte les campagnes ,  
 Retiennent quelque temps ses fugitifs rayons ,  
 Confus , semblent nager si nous les contemplons.  
 L'œil las enfin , des cieus examine la voûte ,  
 C'est là que Vénus brille et guide dans leur route  
 Les heures présidant aux mystères d'amour.  
 Dès le premier instant où , successeur du jour ,  
 L'astre charmant se lève et reprend sa carrière ,  
 Jusqu'à ce que du jour renaisse la lumière ;  
 Il règne sans rival , et sa douce clarté  
 De toute autre planète efface la beauté.  
 Mais tandis que je suis ses pas d'un œil avide  
 Et jouis , en secret , de son éclat splendide ,  
 Des éclairs se jouant en sillons verticaux ,  
 Ouvrent la nue , ou bien leurs feux horizontaux  
 Dessinent sur son front des formes effrayantes  
 Que la foule redoute et croit voir menaçantes ;  
 Des orbes rayonnants , hôtes du firmament  
 Qui moins pour le parer de leur riche ornement  
 Qu'afin de l'animer , sont faits , sources fécondes ,  
 Qui vont communiquer la vie à d'autres mondes  
 Paraissent s'échappant parmi l'immensité ,  
 La comète qui fond d'un vol précipité ,  
 Descend violemment jusqu'au globe solaire ,

Et pendant qu'elle passe au-dessous de la terre  
 Et que sa queue immense est projetée au ciel,  
 Les coupables humains, dans un effroi mortel,  
 Tremblent. Bien au-dessus de ces terreurs grossières,  
 Le partage d'esprits qui manquent de lumières,  
 Nés pour l'erreur, mystique et stupide troupeau,  
 Que la crédulité range sous son drapeau ;  
 Les esprits éclairés d'une flamme divine  
 Que la philosophie à son tour illumine,  
 Bénissent l'étrangère, et charmés de la voir,  
 Célèbrent dans leur âme, heureux de leur savoir,  
 La force de pensée agile, incomparable,  
 Qui laissant sous ses pieds la terre méprisable,  
 S'élançe dans les airs et mesure les cieux.  
 Ils jouissent aussi, des déserts radieux  
 De l'éther quand encor l'étoile flamboyante  
 Etale à leurs regards sa merveille imposante ;  
 Exacte en son retour, sous un air effrayant,  
 Messagère pourtant de l'amour prévoyant.  
 Peut-être préposée au jeu de ses ouvrages,  
 La moisture adhérente aux infinis rouages,  
 De ces orbes nombreux, en quitte les ressorts,  
 Quand sa queue accomplit son ellipse en leurs corps.  
 Peut-être elle fournit l'aliment nécessaire  
 Aux soleils déclinants qui perdent leur lumière ;  
 Pour des mondes dans l'ombre est un bienfait réel,  
 Ou bien nourrit ce feu qu'on sait être éternel.

Toi daigne maintenant accueillir mon offrande,  
 Philosophie, ô viens, de ta belle guirlande  
 Viens couronner ma lyre et consacrer mon chant,  
 Source de l'évidence, avec elle épanchant  
 Le vrai : toi dont l'éclat est plus puissant encore  
 Qu'à midi le rayon dont l'été nous dévore ;  
 Pur comme le transport sacré, délicieux

De l'âme à son départ entrevoyant les cieux.  
 C'est ainsi que par toi soutenue, agrandie ,  
 L'âme à présent s'élève en sa marche hardie.  
 L'orgueil qui lui promet de plus nobles plaisirs  
 La délivre soudain des indignes désirs  
 Qui captivent la foule , et sur des ailes d'ange  
 Elle atteint dans son vol ces lieux où rien ne change ;  
 Ces hauteurs que bien loin de tout chemin battu  
 Occupent la science et sa sœur, la Vertu.  
 La nature se montre à ses regards , sans voiles ,  
 Elle perce ces champs que peuplent les étoiles ,  
 Ou l'abîme qui s'ouvre à son intuition :  
 Tableaux pour la raison , l'imagination ,  
 Également tracés. De recherches avides ,  
 La première découvre , à commencer du vide ,  
 Cette chaîne embrassant et la cause et l'effet ,  
 Finissant à l'auteur qui lui seul a tout fait ,  
 Qui seul possède l'être , à son tour, la seconde ,  
 De la terre et des cieux dont la splendeur l'inonde  
 Reflète en son entier le magnifique éclat ,  
 Et des beautés le trait ou fort ou délicat ,  
 Ou voisin ou distant , perception active ,  
 Où chaque objet se peint d'une façon plus vive.

La poésie à qui tu prêtes ton appui ,  
 Sitôt que tes clartés à ses regards ont lui ,  
 S'exalte , sa voix grave en de savantes pages ,  
 Musique , sentiment , nombre , pensée , images ,  
 Qui ne mourront jamais : trésor du genre humain .  
 Son titre le plus beau , son plaisir le moins vain.

Si tu ne l'éclairais de ta pure lumière ,  
 De l'homme que serait l'existence grossière ?  
 Au travers des déserts , errant , l'infortuné ,  
 A poursuivre sa proie y serait condamné.

Vrai sauvage, couvert d'une agreste fourrure,  
 Privé de tous les arts dont l'aimable culture  
 Vient embellir la vie en polissant les mœurs ;  
 Le bonheur domestique , aliment de nos cœurs ,  
 Mêlé de soins si doux , de tendresse si pure ,  
 Cette félicité que l'amitié procure ,  
 Le charme précieux de la société ,  
 Ses lois garantissant notre sécurité ;  
 Tout cela le fuirait ; par un sillon habile ,  
 Aurait-il le pouvoir d'ouvrir le sol fertile ?  
 Saurail-il manier l'outil de l'artisan ,  
 Ou guider en glissant sur l'immense océan  
 Le navire qui brave , emporté par Éole ,  
 Ou les feux de la ligne ou les glaces du pôle ?  
 Art pénible qui fait goûter tant de plaisirs !  
 Il ne naîtrait jamais de ses cruels desirs  
 Que fraude , vol , combat , indolence , pillage ,  
 Que malheur sur malheur, que scènes de carnage ;  
 L'homme en ce cercle affreux tournant à chaque pas ,  
 Serait plus malheureux que s'il n'existait pas .  
 Mais éclairés par toi , douce philosophie ,  
 Nous trouvons le secret d'embellir notre vie .  
 Nous te devons nos plans de police et de paix ;  
 Et notre politique est un de tes bienfaits ,  
 C'es toi qui nous a dit de vivre comme frères ,  
 En troupe réunis, d'alléger nos misères .  
 Donc tandis que la foule a le rude travail ,  
 D'agir avec la rame ; assise au gouvernail ,  
 Cette philosophie avec sagesse veille ;  
 Ou bien des cieux au souffle en sa vertu pareille ,  
 Gonfle, sans se montrer, la voile , et sur les flots  
 Dirige , à leur insu , les simples matelots .

Que dis-je? ce morceau de terre périssable .  
 De la philosophie au vol infatigable ,

Pourrait-il limiter l'investigation ,  
 Et n'aurait-elle ainsi que cette fonction ?  
 Non , les plaines de l'air , radieuses contrées ,  
 Dans son ardent essor sont par elle explorées .  
 Dans la création elle s'ouvre un chemin .  
 Ce complexe tissus de merveilles sans fin ,  
 Est présent à ses yeux ; en son impatience  
 Elle cherche le Dieu par lui même puissance ,  
 Cet être souverain qui créa d'un seul mot ,  
 Mot à qui la nature obéît aussitôt ;  
 Dans le monde idéal déjà son regard perce ,  
 De fantômes divers sa vision se berce ,  
 Fidèles paraissant et fuyant à son gré ;  
 Ils se montrent en foule ou chacun séparé ;  
 Ils changent avec ordre , et quand leur rôle arrive ,  
 Ils passent de l'image aussi nette que vive  
 Jusqu'au vague que perd l'imagination ;  
 Puis la philosophie , avec précaution ,  
 Quittant cette dernière empressée à séduire ,  
 S'adresse à la raison qui du vrai vient déduire  
 Le vrai , de ses calculs nous fait sentir le prix ;  
 Nous touchons maintenant au monde des esprits .  
 Chez eux toute action , leur vie est libre et pure ;  
 Mais ici le nuage entourant leur nature ,  
 S'épaissit tout-à-fait . C'est assez de savoir  
 Que cet état obscur où nous pouvons nous voir ,  
 Où nous courons , toujours aux passions en proie ,  
 A des déceptions que chaque instant envoie ,  
 De l'être cette enfance et première saison ,  
 Des grands desseins de Dieu ne peut rendre raison .  
 Ses ouvrages parfaits qu'il surveille sans cesse ,  
 Dont l'amour infini complète la sagesse ,  
 A mesure que l'âme agrandit son essor ,  
 Développent aussi leur merveilleux trésor .



## FABLES,

Par M. Victor DELERUE, Membre résidant.

## LE LIMAÇON ET LA ROSE.

L'orgueil d'un jardinier, l'honneur de son jardin,  
 Une éclatante rose  
 Nouvellement éclore,  
 S'ouvrait aux doux rayons de l'astre du matin.  
 Au milieu du massif dont elle était la reine,  
 Chaque fois qu'il passait,  
 De sa plus fraîche haleine,  
 De ses plus doux baisers, Zéphir la caressait.

Enfant perdu de la forêt voisine,  
 Un affreux et lourd limaçon,  
 Vers ce jardin à la sourdine  
 S'acheminait de buisson en buisson ;  
 En traînant après lui sa fragile enveloppe,  
 Il s'avance, et dressant son double télescope,  
 Regarde à droite, à gauche et reste stupéfait  
 Quand à ses yeux notre fleur apparaît !  
 Jamais aussi rose ne fut plus belle,  
 Tout en elle charme et séduit,  
 Son incarnat mouillé des larmes de la nuit  
 En empruntait encore une grâce nouvelle.  
 Lentement il s'approche et sans trop de façon :  
 « Voilà du fruit nouveau, se dit le limaçon,  
 » Garanti, je le vois, par des dards homicides,

- » Mais au jardin des Hespérides
- » Pour conquérir la fameuse toison ,
- » Ne vit-on pas l'argonaute Jason ,
- » Fort renommé dans la Colchide ,
- » Combattre et vaincre un monstre surhumain ,
- » Même un troupeau de bœufs aux quatre pieds d'airain !
- » Et quelques épines perfides
- » Me feraient reculer devant un tel trésor ,
- » Non , non , sans être né du sang des Héraclides ,
- » Je veux aussi ma toison d'or ! »

Après avoir à la Mythologie

En vrai mollusque apporté ce tribut ,

Notre escargot plein d'énergie

Marche droit à son but.

Il monte et bientôt il accroche

La branche où mollement se balance la fleur ;

Elle a senti son approche

Et jette un long cri de terreur !

« Eh quoi ! personne ici ne me dérobe

» A l'affront que je vais subir ? »

» Arrêtez , malheureux , ne souillez pas ma robe ;

» N'approchez pas !.... plutôt mourir

» Que votre épouvantable étreinte !

» Et vous , vous qui m'aimez , jeune et tendre Zéphir ,

» N'empêchez-vous pas cette honteuse atteinte. »

Elle dit , et Zéphir quitte aussitôt les cieux ,

Pour protéger celle qu'il aime.

Le plus faible , on le sait , devient la force même ,

Aussi Zéphir se fait Aquilon furieux ,

Grondant , roulant , ainsi que le tonnerre ,

Et de telle façon

Que notre limaçon

Tombe et roule par terre.

Il cherche à remonter , mais efforts superflus ;  
Survient le jardinier qui met le pied dessus.

Vous voulez la morale ? Eh ! mon Dieu ! la voici :  
A bien des gens , pour plusieurs causes ,  
On pourrait dire comme ici :  
Limaçons , limaçons , n'aspirez pas aux roses.

---

L'AVEUGLE ET L'ENFANT,

Écoutez-moi , petits enfants ,  
Et surtout retenez ma fable ,  
Laissez vos jeux , cessez vos chants ,  
Écoutez-moi , petits enfants.  
Je sais , grâce à mes cheveux blancs ,  
Plus d'une leçon profitable ,  
Écoutez-moi petits enfants ,  
Et surtout retenez ma fable.

Un aveugle n'avait plus rien ,  
Tant sa misère était profonde ,  
Hormis son bâton et son chien ,  
Un aveugle n'avait plus rien ;  
C'était le guide et le soutien  
Que Dieu lui laissait en ce monde ;  
Un aveugle n'avait plus rien  
Tant sa misère était profonde.

Un soir qu'il priaït de grand cœur  
Sur les degrés de la chapelle ,  
devint pâle de frayeur ,

Un soir qu'il priaït de grand cœur ;  
Il ne trouve plus , ô douleur !  
Son bâton , ni son chien fidèle ,  
Un soir qu'il priaït de grand cœur  
Sur les degrés de la chapelle.

Un jeune enfant sort du saint lieu  
Et le ramène en son asile ,  
Comme un ange envoyé de Dieu  
Un jeune enfant sort du saint lieu ;  
L'aveugle en lui disant adieu ,  
Le bénit de sa main débile ,  
Un jeune enfant sort du saint lieu  
Et le ramène en son asile.

Un bienfait n'est jamais perdu ,  
Dieu le voit et le récompense ,  
Pour le bon cœur qui l'a rendu  
Un bienfait n'est jamais perdu ;  
L'enfant à sa classe assidu  
Obtint le prix de sapience ;  
Un bienfait n'est jamais perdu ,  
Dieu le voit et le récompense.

---

### LA PLUME ET LE PINCEAU.

« Mon frère , plus j'y pense , et j'y pense souvent ,  
» Car la chose en vaut bien la peine ,  
» Nous sommes du monde savant ,  
» Qui si loin étend son domaine ,  
» L'honneur , la gloire et le flambeau ;

- » Et Molière et Rubens , et Van Dyck et Racine ,  
» Sans nous feraient fort triste mine. »  
La Plume ainsi s'adressait au Pinceau.  
Ce dernier approuvait du sourire et du geste ,  
Et ne voulant pas être en reste ,  
Il allait , à son tour , détailler ses exploits ,  
Lorsque se fit entendre une invisible voix  
Qui leur cria d'un ton suprême :  
« Chacun de vous ne peut rien par lui-même ,  
» Si vous avez jamais quelque chose produit ,  
» C'est à la main qui vous conduit  
» Qu'en revient l'honneur et la gloire ;  
» Qu'êtes-vous ? un simple accessoire ,  
» Taisez-vous donc , ignorants vaniteux ,  
» Car sans une main tutélaire ,  
» Vous ne sauriez pas même enlever la poussière  
» Qui vous recouvre tous les deux. »

Ma fable est bien la véritable image  
De ces gens qui font l'important ,  
Et qui se prennent pour l'ouvrage ,  
Quand ils ne sont que l'instrument.

---

## LE CHIEN QU'ON CROYAIT APPARTENIR A UN PRINCE.

Des chevaux , des laquais , une lourde voiture  
S'arrêtèrent un jour devant la préfecture.  
C'était un prince , un roi , peut-être bien  
Un empereur , je n'en sais rien ,  
Qui venait visiter la ville  
Pour étudier.... c'est de style ,

Les besoins de ses habitants ,  
Et consulter les hommes compétents  
Sur le commerce et l'industrie ,  
Ces deux atlas de la patrie.

Le préfet ne s'attendait pas  
A recevoir cette visite ,  
Et grand était son embarras  
Pour loger son hôte et sa suite ;  
Mais bientôt maints bourgeois réclamèrent l'honneur,  
Qu'il leur accorda de grand cœur,  
D'ouvrir leur porte hospitalière  
A qui tenait à monseigneur,  
N'importe de quelle manière.  
Rendre service aux grands offre de tels attraits  
Qu'on se disputa les laquais ,  
Les chevaux , puis les chiens , et qu'un sale caniche  
Reçut dans un hôtel une superbe niche ,  
Qu'il y vécut huit jours et plus ,  
En véritable Lucullus !  
Mais qui peut se flatter de fixer la fortune ,  
Ce n'est pas là chose commune ;  
Elle élève , elle abaisse , et c'est toujours ainsi ,  
Chacun de nous à tour de rôle ,  
Tout subit son empire , et pour les chiens aussi  
La roche tarpéienne est près du Capitole.  
Encor qu'il s'y montrât rétif ,  
Un beau matin conduit en lesse ,  
On ramena le fugitif  
Chez l'intendant de son altesse ;  
Mais il ne le reconnut pas  
Pour appartenir à son maître....  
La foudre tombant en éclats  
Sur un tonneau de soufre et de salpêtre ,

N'a point d'effets si terribles , si prompts ;  
Bottes , sabots , pierres , bâtons  
S'abattirent si dru sur sa triste carcasse ,  
Que le pauvre animal serait mort sur la place ,  
Si les dogues de monseigneur  
N'avaient montré les dents en sa faveur .

Ce pauvre chien en sa mésaventure ,  
Doit provoquer, Messieurs , plus d'un rire moqueur,  
Je le sais, et pourtant , sans vous faire une injure ,  
A combien d'entre vous fit-on bonne figure ,  
Civilités , accueil , honneur,  
En les croyant amis d'un grand seigneur.



## UNE NUIT CHEZ LES TRAPPISTES DU MONT DES KATTES.

Par M. Pierre LEGRAND, Membre résidant.

---

A MADAME\*\*\*

Débuter par vous dire que je reviens de la Trappe, Madame, c'est vous rassurer immédiatement sur les conséquences d'une démarche qui n'a eu d'autre but qu'un sentiment de curiosité à satisfaire. Mais, prenez-y garde ! trop de cruauté, le refus trop persistant de guérir les blessures faites par de beaux yeux, a jeté souvent dans les abîmes de ce monastère des malheureux... qui n'en sont pas revenus ! Que la terrible image d'un reclus expiant, sous la haire et la discipline, le crime d'aimer une inhumaine, vous prédispose à l'indulgence !

Vous avez entendu parler, Madame, de ces couvents à la règle sévère, où vont s'enfermer pour jamais, comme dans une tombe anticipée, des infortunés, victimes de leurs passions et des passions des autres.

Si l'histoire de l'abbé de Rancé n'est pas venue jusqu'à vous, si le roman de *Comminges*, par M<sup>me</sup> de Tencin, ne vous est pas tombé sous la main, vous connaissez au moins, par Dupiez et Stoltz, ou par Roger et l'Alboni, Fernand, Eléonore, et le beau quatrième acte de *la Favorite*.... Eh ! bien, Madame, pour voir un véritable couvent de la Trappe, il ne faut pas courir à Staouéli ou à la Meilleraie ; il suffit de prendre le chemin de fer du Nord et de descendre à Bailleul, chez Chandelier, hôtel du Faucon. Deux heures de marche seulement vous séparent du monastère.



J'ai entrepris ce voyage, Madame, et c'est à vous que je veux raconter les sensations d'un homme du monde qui a pu, grâce à la vapeur, dîner chez Lalubie et coucher, le même soir, chez les Trappistes du Mont des Kattes.

Arrivés à Bailleul à six heures, nous en sommes repartis presque immédiatement pour notre pèlerinage.

Le mont des Kattes fait partie d'une chaîne de montagnes qui couronne cette riche région de notre Flandre, et qui se compose notamment du Mont-Rouge, du Mont-Noir — il y en a de toutes les couleurs — du Mont Aigu et du Mont-des-Kattes.

Si vous vous en rapportiez aux traditions du pays, il faudrait appeler ce dernier — le Mont des Chats.

Je n'y vois pas, pour mon compte, le moindre inconvénient. Les Anglais ont bien, près de Gibraltar, le Mont-des-Singes, pourquoi n'aurions-nous pas le Mont-des-Chats?

Mais j'aime mieux m'en rapporter aux Commentaires de César qui nous apprennent que cette montagne était autrefois habitée, non par la gent féline, mais par les Kattes, race d'hommes du Nord, venus de la Hesse.

Tacite, *De moribus Germanorum*, parle aussi d'un *Mons Catorum*.

Nous voilà déjà bien loin des chats, Madame; nous sommes aussi fort loin des intrépides guerriers de la Hesse, que ne nous rappellent en rien les timides montagnards qui descendent au *plat pays* pour aller vendre les grossiers tissus employés aux emballages; c'est l'unique industrie du canton.

Le chemin que nous suivons s'appelle, en style administratif, un chemin vicinal, il porte le N.º 56. Il est question de l'empierrer.

Nous traversons le hameau de *Schacxhen*, — je vous invite à ne pas essayer de prononcer ce mot, il déformerait votre jolie bouche, — émerveillés des délicieux points de vue découpés par les éclaircies des haies.

Voici un poste de douaniers, à l'origine de la route qui conduit

à Poperinghe, patrie du houblon. Voici Berthen où commence la montée plus rude ; de l'autre côté ce sera Godewaersvelde, puis Boeschépe : la montagne est à cheval sur les deux communes.

Nous montons toujours sans rencontrer âme qui vive. C'est dimanche. Les travaux sont suspendus. Nous croisons cependant de jeunes couples s'ébattant et poussant de bruyants éclats de rire ; enfin, nous arrivons au sommet.

L'ombre se détachait du mont, plus grande, et s'allongeait sur la plaine. Le soleil allait disparaître ; quelques derniers rayons empourpraient l'horizon.

Du monde il ne parvenait plus jusqu'à nous que quelques sons vagues, échos affaiblis des cris d'une jeunesse folâtre. Le silence se faisait partout, comme la nuit, et devant nous se dressait, dans sa touchante simplicité, le monastère de la Trappe.

C'est un bâtiment peu élevé, avec deux avant-corps. Celui de droite est pour le portier, celui de gauche est une chapelle pour les habitants du pays : elle est dédiée à Saint-Constantin.

Le monastère est fermé d'un côté par un grand mur, de l'autre par l'église. Le tout est entouré de prairies défendues par des haies.

A l'entrée principale, nous lisons cette inscription :

« ECCE ELONGAVI FUGIENS, ET MANSI IN SOLITUDINE. »

Fatigués de la route, impressionnés par le splendide spectacle du soleil couchant, nous éprouvons, à la vue de ce couvent, une émotion que je ne prétends pas dissimuler.

Oui, madame, si l'un de ces malheureux dont je vous parlais en commençant, veut aller chercher dans la prière et dans la solitude du cloître un remède aux cruelles maladies du cœur, c'est à cette heure solennelle qu'il doit frapper à la porte hospitalière.

Au moment de franchir le seuil, il serait peut-être retenu à ce monde par un rayon de soleil, par une voix amie, par le frais ga-

zouillement de l'alouette s'élevant du sillon jusqu'aux nues , par le panorama sublime qui se déroule autour de lui....

Nous agitions le cordon de la cloche. Il est formé d'une chaîne à l'extrémité de laquelle pend une croix de fer, — déjà le symbole du salut ! — Une pâle figure de moine apparaît au guichet. — Que demandez-vous ? — L'hospitalité pour cette nuit. — Le portier nous introduit. C'est un jeune Frère , à la tête rasée , à la voix nasillarde. Une barbe rousse ombrage son menton ; il est vêtu d'une robe de laine blanche que recouvre une dalmatique brune ; il s'agenouille en signe d'humilité.

Nous lui remettons nos cartes ; il se retire, et , peu de temps après , nous invite à le suivre dans le réfectoire des étrangers, assez grande salle du rez-de-chaussée , prenant vue sur la cour , et dont les murs, blanchis à la chaux, n'ont pour ornements que quelques tableaux.

Nous y remarquons l'arbre de la religion catholique , les portraits de Pie IX , de Mgr. Giraud , de dom Etienne , mort dans la maison, à l'âge de 90 ans , et de Ruyssen , peintre , fondateur de la communauté. Ce dernier est représenté en habit séculier , devant un chevalet. C'est une figure maigre , pâle , expressive. On devine le trappiste sous l'homme du monde.

Il y a aussi, appendu à la muraille, un exemplaire du règlement à l'usage des pensionnaires et des hôtes.

Un autre Frère entre en silence et couvre d'un linge propre la table sur laquelle il sert ensuite du pain frais , du beurre, une salade et des pommes de terre cuites à l'eau.

La marche avait excité notre appétit , et nous commençons à faire honneur à notre souper, quand une nouvelle apparition nous surprend ; elle avait été précédée d'un bruit sourd et monotone , comme le ferait un bâton frappant en cadence les dalles du corridor.

C'était un troisième Religieux , entièrement vêtu de blanc. Le bruit que nous entendions était produit par l'extrémité de sa jambe de bois ; sous sa large manche gauche l'œil aurait vaine-

ment cherché un bras absent, et les cicatrices qui meurtrissaient son visage, laissaient deviner les affreux ravages du mal sous le voile noir qui cachait son front.

Nous avons devant nous le Père hospitalier, un des rares fonctionnaires du couvent qui puissent transgresser la règle du silence. Il nous aborde avec affabilité, et sa conversation aimable, enjouée même, nous fait bientôt oublier ce qu'au premier abord son aspect avait de repoussant.

Il nous engage à continuer notre repas, et s'excuse de ne pouvoir nous offrir qu'un seul lit pour mon compagnon et moi. Les pensionnaires étaient nombreux en ce moment. Nous le rassurons. La nature de ses blessures nous le fait prendre pour un ancien militaire. Je me hasarde à lui demander s'il a servi. Il sourit, et nous répond qu'il est dévoré par un mal *rebelle* (c'est son expression), qui résiste à tous les remèdes. Il nous parle avec tranquillité du docteur Prevost, d'Hazebrouck, chez qui il va se faire opérer, quand son sang vicié nécessite de nouvelles amputations.

C'est la religion qui lui donne cette force, c'est le renoncement aux choses de la terre qui le rend insensible à la décomposition de cette misérable guenille, qui retient trop longtemps prisonnière l'âme avide de jouir de la vue de Dieu dont elle émane.

Je vous vois d'ici faire une légère moue, Madame, vous à qui le dentiste Dujat cause une frayeur si grande, vous qui tenez aussi, avec beaucoup de raison, je le confesse et je vous approuve, à cette gracieuse enveloppe dans laquelle Dieu a renfermé une âme si pieuse, — je n'ose dire si tendre.

Mais que voulez-vous? le moine, lui, prenait à la lettre cette terrible parole du Réformateur : *L'abbaye est sise dans un vallon fort solitaire : quiconque voudra y demeurer n'y doit apporter que son âme ; la chair n'a que faire là-dedans.*

Nous écoutons en silence ce Religieux si calme, si serein. Il nous raconte l'histoire de son monastère.

C'était autrefois, avant 1789, un couvent de moines Antonins, voués à l'éducation de la jeunesse. La Révolution les dispersa.

Un instituteur trouva la maison vacante et s'y installa ; mais les élèves lui ayant fait défaut , les bâtimens furent abandonnés de nouveau.

Au commencement de ce siècle , Nicolas-Joseph Ruysen, d'Hazebrouck, qui avait quitté la Flandre avec le vif sentiment de l'art qu'inspire ce riche et magnifique pays, pour aller étudier à l'Ecole française de Rome, et qui, depuis, devenu peintre célèbre, avait eu l'honneur d'enseigner le dessin aux filles du roi d'Angleterre, Georges III, revint au lieu de sa naissance, triste, découragé, dégoûté du monde... Dans une de ses excursions, il fut frappé de l'aspect sauvage du Mont-des Kattes ; la solitude dans laquelle on pouvait y vivre et la salubrité de l'air le déterminèrent à s'y établir. Quelques religieux le suivirent, voués comme lui à la règle de Saint-Bernard.

Si l'on en croit une autre version, Ruysen, en devenant trapiste, aurait accompli un vœu fait, en danger de mort, sur le vaisseau qui le ramenait en France. Au reste, on ne peut manquer de savoir bientôt à quoi s'en tenir à ce sujet. La Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, qui ne laisse échapper aucune occasion de signaler à l'admiration et à la reconnaissance publique les enfans du Nord les plus illustres et les plus méritans, a proposé un prix à l'auteur de la meilleure notice sur la vie et les ouvrages de Nicolas Ruysen.

Tout était à créer dans ce pays stérile où ne croissaient que les bruyères et les sapins ; où le paysan n'a pour bétail qu'une chèvre, pour instrument qu'une bêche ; où le transport des engrais est presque impossible.

Mais que ne surmonte pas le travail soutenu par la religion !

A l'heure qu'il est, les Pères, au nombre de quarante-sept, ont défriché douze hectares de mauvaises terres ; ils en font valoir trente, avec celles qu'ils louent. Ils ont des vaches dans leurs étables, quatre chevaux dans leurs écuries, pour deux *attelées*. Ils n'ont pas de moutons. Je me suis demandé s'ils avaient craint pour les Pères bergers, que la solitude du corps et la liberté de

l'esprit, en présence d'une magnifique nature, ne les jetassent dans une contemplation dangereuse.

Tout se fait dans la maison. Il y a des Religieux de tous les corps de métiers ; et , pour diminuer la dépense de la bière, seule boisson fermentée qui soit permise, on vient de construire une brasserie dont l'exploitation, confiée aux Pères, est peu coûteuse, grâce aux nombreuses houblonnières des environs.

La consommation est d'un demi-hectolitre par jour ; un litre par homme.

Nous aurions écouté longtemps encore le bon Père qui paraissait heureux de rattrapper, en causant avec nous, un temps de mutisme trop prolongé, quand il fut interrompu par des voix graves qui chantaient l'office du soir, cette suave mélodie du *Salve Regina*, où, par intervalle, dans le cours d'un *répons*, il y a un moment de silence dans tout le chœur, puis une reprise dont la majesté étonne et ravit les âmes les moins disposées à la prière.

C'était le signal de la retraite. Nous entendîmes peu après le bruit lent du pas des moines cheminant vers leurs cellules.

Curieux de suivre les exercices religieux de la nuit, nous priâmes l'hospitalier de ne pas fermer notre chambre ; il nous le promit et fit plus : il nous indiqua le corridor par lequel nous pourrions, à l'heure qui nous conviendrait, pénétrer dans la tribune de l'église qu'il laisserait ouverte. Nous nous séparâmes.

La cellule était propre, le lit bon, assez large pour deux ; nous nous endormîmes.

À l'heure des *Matines*, le chant des moines nous réveilla. C'était cette psalmodie lente, grave, mélancolique, qui plaisait tant à Bossuet. En un instant, je fus habillé et je courus à la tribune.

L'église est un long bâtiment fort simple, coupé dans le milieu de sa largeur par une sorte de galerie où se trouvaient quelques moines devant un lutrin. Dans le bas, de chaque côté du chœur, sont des stalles dans lesquelles se tiennent immobiles, des spectres blancs, la tête couverte du capuchon.

C'est dans cette église que se trouve la pierre tumulaire du fondateur ; elle porte l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE

DE

NICOLAS-JOSEPH RUYSSSEN, PEINTRE D'HISTOIRE, NÉ A HAVEBROUCK,  
LE 17 MARS 1757, ÉLÈVE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE, A ROME,  
PROFESSEUR DE DESSIN DES PRINCESSES D'ANGLETERRE,  
FILLES DU ROI GEORGE III, DÉCÉDÉ, DANS CETTE  
MAISON QU'IL AVAIT FONDÉE, LE 17 MAI 1826.

**PRIEZ DIEU POUR SON AME.**

Le jour paraît à peine. Des lampes, fixées aux murs, jettent des lueurs incertaines sur ce sépulcre d'où sortent des voix lugubres.

Les matines durent jusqu'à quatre heures, parce que, outre le grand office, les moines disent aussi celui de la Vierge.

Entre les deux offices, ils font une méditation d'une demi-heure.

A cinq heures, ils disent *Primes*, et se rendent ensuite au chapitre des *Coulpes* qui se réunit deux fois par semaine. Avant de s'accuser, on se prosterne, et, à la voix de l'abbé, interrogeant par ces mots : *Quid dicite ?* Chacun répond : *Culpas meas.*

Ce n'est qu'après avoir reçu les exhortations de l'abbé qu'on retourne au travail.

Je n'attendis pas la fin des matines. Je revins me jeter sur mon lit, où je cherchai vainement le sommeil que n'avait pas perdu mon compagnon, mêlant ses prosaïques ronflements aux accents religieux des Trappistes.

J'avais toujours devant les yeux ces pâles figures de moines, assis ou prosternés. J'entendais toujours ces voix sonores, répétant en chœur les *répons* des versets. Je me demandais toujours quels pouvaient être ces hommes si détachés du monde, si ennemis de ses joies, de ses plaisirs les plus innocents, qui s'arra-

chaient aux douceurs d'un repos bien achete par une journée de travail, pour aller, aux premières lueurs du crépuscule, célébrer les lugubres offices des morts ; qui, ensuite, devaient mortifier leur chair par le jeûne, meurtrir leurs membres par des vêtements grossiers... pour aboutir à une mort enviée qu'ils attendent, souriant, sur un lit de cendres. Et tout naturellement, et comme type de ces rudes Trappistes, j'évoquai la grande figure de l'abbé de Rancé, dont Châteaubriand nous a raconté la vie accidentée, dernier ouvrage d'*Avant-Tombe*, qui aurait dû clôturer définitivement la carrière littéraire du noble écrivain, qu'une spéculation de librairie fait paier aujourd'hui d'*Outre-Tombe*... dans le feuilleton de *la Presse* !!!

Je vous citais, en commençant, Madame, le bel opéra de *la Favorite*, le roman intéressant de M.<sup>me</sup> de Tencin..., Fernand, Comminges, ne sont que de pâles copies d'un héros ayant nom : Armand Le Bouthillier de Rancé, gentilhomme l'âtre, tellement précoce qu'à douze ans il avait composé une traduction d'Anacréon, avec commentaires.

Pourvu de bonne heure d'un bénéfice, il entra dans les Ordres, ce qui ne l'empêcha pas de courir les chasses et d'entretenir les commerces les plus tendres. « On l'a vu, disait dom Gervaise, » un de ses historiens, après avoir chassé trois ou quatre heures » le matin, venir, le même jour, en poste, de douze ou quinze » lieues, soutenir une thèse en Sorbonne, ou prêcher à Pa- » ris.... »

Il lui arriva de répondre à Champ-Vallon qui lui demandait où il allait : « Je vais ce matin prêcher comme un ange, et ce soir » chasser comme un diable. »

« Pour la messe, ajoute naïvement dom Gervaise, il ne la di- » sait pas. »

Au milieu de ses désordres, Rancé avait reçu de Dieu deux avertissements qui l'avaient frappé.

Un jour qu'il chassait derrière Notre-Dame de Paris, d'autres chasseurs, à dessein ou autrement, lui adressèrent une balle qui



s'amortit sur l'acier de sa gibecière. « Hélas ! que devenais-je ,  
 » s'écria-t-il , si Dieu n'eut eu pitié de moi ! »

Une autre fois , dans son propre domaine de Veretz , près de Tours , — c'est là que , depuis , fut assassiné Paul-Louis Courrier , ancien canonnier à cheval , helléniste illustre , — il est couché en joue par des braconniers auxquels il n'échappe que par miracle.

« J'ai vu des brouillons de la jeunesse de Bonaparte , dit à  
 » cette occasion Châteaubriand , il jalonnait le chemin de la  
 » gloire , comme Rancé le chemin du ciel. »

Son dernier jalon sur la terre fut son ardent amour pour une femme indigne de lui , la duchesse de Mont-Bazon , qui mourut de la petite vérole ,

Rancé se retira dans son domaine de Veretz , emportant avec lui la tête de sa belle maîtresse... Ne vous récriez pas , Madame , il ne fit que suivre l'exemple que lui avaient donné les royales amantes de La Môle et de Coconnas , rachetant au boureau de semblables reliques.

Sa retraite augmenta encore sa douleur. Il vit , dans le malheur qui l'accablait , un juste châtiment de ses fautes. Avidé de trouver une expiation suffisante , il vendit sa terre , se défit de tous ses bénéfices , et entra dans la Maison-Dieu de la Trappe.

La Trappe , dans le patois du Perche , — *Trapan* , — signifie *degré*.

Notre-Dame-de-la-Trappe veut donc dire Notre-Dame-des-degrés.

Fondée en 1140 , par Rotrou , comte du Perche , l'abbaye de la Maison-Dieu de la Trappe , de l'ordre des Citeaux , fut longtemps célèbre par l'éminente vertu de ses abbés et de ses religieux.

Ici , Madame , à mon grand regret , je vais détruire une de vos plus chères illusions

Je vous ai entendu souvent blamer , dans votre naïve croyance , l'irrévérence du siècle à l'égard de la religion. Félicitez-vous plutôt des progrès de la raison à cet endroit. Autrefois , de graves

désordres sortaient du sanctuaire même , et ces persécutions de toute nature , à coups de hâche et à coups d'épingle , qui ont frappé l'église , en purifiant l'âme de ses serviteurs , ont ôté tout prétexte à l'impiété.

Le peu que je viens de vous raconter de la vie de Rancé , prêtre , vous montre assez quels abus régnaient de son temps. Ils étaient plus grands encore dans les établissements monastiques.

Abeilard , cette autre victime de l'amour , avait renoncé à entreprendre la réforme dans un couvent de Bretagne.

« J'habite , écrivait-il , un pays barbare , dont la langue m'est » inconnue. Mes promenades sont les bords d'une mer agitée , et » mes moines ne sont connus que par leurs débauches. »

La Trappe n'avait pas résisté à la contagion. Ses religieux furent , à plusieurs reprises , forcés de se séparer par les incursions des Anglais qui ravageaient les côtes , et ils ne rentrèrent dans leur couvent que bien différents de ce qu'ils avaient été , par la corruption qu'ils avaient contractée dans le monde.

Les portes demeuraient ouvertes le jour et la nuit , et les hommes , comme les femmes , entraient librement dans le cloître.

Il ne restait plus que sept religieux , quand Rancé jeta les yeux sur ce couvent qui devait être le théâtre de sa grande expiation.

Chose singulière ! pour ramener à la règle les ordres monastiques , il fut obligé de lutter , non-seulement contre l'esprit du siècle favorable au relâchement , mais encore contre le Pape et les Cardinaux qui ne voulaient pas entendre parler de réforme , mais surtout contre ses propres Religieux , faits à la mollesse de leur nouvelle vie , et qui menaçaient l'importun réformateur de le poignarder , de l'empoisonner , de le noyer dans les étangs de l'abbaye.

Rancé en avait vu bien d'autres ; il tint bon ; il parvint à introduire dans le couvent les Religieux de l'Étroite-Observance , et il écrivit ces réglemens célèbres que Châteaubriand compare à la loi des *Douze-Tables*.

Jeûne, abstinence, chasteté, prière, travail, silence, solitude, voilà ce que Rancé pratiqua, ce qu'il établit autour de lui, tout en conservant à l'égard des étrangers les vertus de l'hospitalité.

« Le moine jeûnait, tandis que l'hôte était pourvu. »

Ses exhortations, surtout son exemple, amenèrent bientôt, de la part des moines, le renoncement le plus complet aux choses de la terre, à ce point qu'on entendit un jour, au chapitre des coupes, un Religieux se confesser d'avoir regardé un nid.

A quoi supposez-vous qu'il songeât si criminellement, Madame, vous demanderait Châteaubriand? était-ce au doux mystère de cette alcôve de mousse? était-ce aux ailes qui lui auraient permis de s'envoler hors du couvent ?

Un novice passa un an dans sa cellule sans en avoir seulement regardé le plafond. Ses yeux étaient toujours fixés au sol.

Je passe le trait de dom Bernard qui mourut étouffé pour avoir contenu un *mouvement* qui aurait rejeté le pain de Communion qu'il venait de recevoir.

Rancé mena trente-quatre ans cette vie d'ascétisme et d'austérité.

Il mourut sur un lit de cendres, en 1700, quinze ans avant Louis XIV. Ce rapprochement, fait par Châteaubriand, me conduit à vous signaler une action peu honorable pour notre héros, qui a dû s'en accuser au chapitre des coupes.

Je laisse parler M. Jules Janin, le spirituel historien de Mlle. de Mondonville, *la Religieuse de Toulouse*.

« Citons seulement, dans l'affaire de la Régale, un malheureux prêtre de Toulouse, l'abbé Maupas. Il avait été jeté dans une prison où il était resté cinq ans, entouré de scorpions; puis, rendu à la liberté, le malheureux s'était traîné jusqu'à l'abbaye de la Trappe, où M. de Rancé, M. de Rancé lui-même, n'osa pas recevoir cet infortuné, tant était grande, dans ces tombeaux, la frayeur de déplaire au roi. — Oh ! M. de Rancé, tant de force et de cruauté chrétiennes contre vous-même ! si peu de courage (un gentilhomme !) lorsqu'il s'agit de tendre la main à un frère malheureux ! »

Ce n'est pas le gentilhomme que je blâme, moi, c'est le chrétien.

J'en étais là de mes réflexions, quand, jetant par hasard les yeux vers la fenêtre de ma cellule, que frappait un rayon de soleil, je vis, plus que je ne l'entendis, que le mouvement se faisait dans le couvent. Des ombres blanches glissaient ça et là dans la cour et dans les jardins. Au milieu de la cour une charrue était attelée de deux chevaux, munis de leur provende d'avoine pour toute la journée. Ils allaient au bas du mont. Le domestique, en blouse, attendait avec calme qu'on lui ouvrit la porte. Ce domestique, et le chef d'une seconde *attelée*, occupé ailleurs, sont les seuls laïques au service de la communauté. La règle a paru s'opposer à ce que des Religieux, en froc, montassent à cheval pour transporter les engrais ou conduire les produits aux marchés voisins.

Des frères convers cueillaient des légumes, d'autres portaient l'eau dans des seaux suspendus à la manière des auvergnats de Paris.

Déjà descendent aussi de leurs cellules des ecclésiastiques, en soutane, qui semblent étonnés de nous apercevoir. Nous avons su depuis que ce couvent servait de retraite forcée à quelques membres du clergé, punis disciplinairement.

Ils se dirigent vers la petite chapelle pour y entendre la messe; nous les suivons. A travers la grille, nous remarquons des habitants de la campagne qui viennent prier Dieu avant de se mettre à l'ouvrage.

C'est le moment du travail pour tout le monde. Des troupes de Religieux sortent sur une file; leur robe retroussée est attachée par un crochet à la ceinture de cuir. Leur capuchon est rabattu; ils portent des fourches et des rateaux. Ils vont faire le foin dans la plaine.

Nous cherchons notre guide, le bon Père hospitalier, que nous ne rencontrons pas d'abord. Il est au chapitre des coupes. Nous le désirons avec d'autant plus d'impatience que nous n'avons pas encore l'habitude du jeûne.

Enfin , nous entendons le bruit de sa jambe de bois sur les dalles du corridor. Le Père s'excuse , et après nous avoir fait servir pour déjeuner du café au lait et des petits pains , il se met à notre disposition.

Nous parcourons ensemble l'établissement.

Il nous en explique la règle , qui est d'ailleurs de tous points celle de l'abbé de Rancé.

En été , on se couche à huit heures , à sept en hiver. La nuit , à deux heures et demie *matines* jusqu'à quatre heures et demie. A cinq heures et demie , *prières* , puis *chapitre*. A sept heures , *travail*. A huit heures et demie , *office* , *tierce* suivie de *sexe* ; lecture dans les chambres , *nones* ; dîner à midi , dans un réfectoire commun , où la table , sans nappe ni serviette , est présidée par l'Abbé.

Jamais de viande ni de poisson. Des légumes , du pain avec le son. Après le repas , *contemplation* , *travail* , *retraite*. A cinq heures , collation au réfectoire , retraite , lecture au chapitre. A sept heures , après avoir reçu l'eau bénite des mains de l'Abbé , on rentre dans les cellules pour se coucher. . . . .

Nous parcourons avec notre guide les ateliers occupés par les Pères , ouvriers de tous les corps de métiers. Celui-ci tourne , celui-là charpente , cet autre forge.... Quand Rancé fit bâtir l'église de son couvent , ce fut un de ses Religieux , hardi couvreur , qui fixa le coq au haut du clocher.

Plusieurs vaquaient au soin du ménage. D'autres sortaient des étables , chargés de dames-jeannes remplies jusqu'aux bords d'un lait écumeux.

C'eût été pour vous quelque chose de bien extraordinaire , Madame , que de voir remplir l'office de petites laitières d'opéra-comique par de vigoureux Pères à la barbe épaisse.

Ceux-ci ont l'avantage d'être moins exposés que Perrette aux distractions.

Nous trouvons dans une cave un Père , non moins solide , qui battait le beurre. Sur un signe de notre compagnon , les uns et

les autres quittent leur besogne dans laquelle ils sont remplacés par de nouveaux Religieux. Tout cela se fait en silence. Le silence!... terrible assujettissement, n'est-il pas vrai, Madame? cruelle contrainte apportée aux épanchements du cœur! raconter son bonheur, c'est le doubler; raconter sa peine c'est l'alléger.

Vous allez peut-être trouver cela étrange, Madame, mais il m'a semblé que je me taisais aussi. Influence de l'imitation! J'ajouterais même, si je ne craignais de vous voir éclater de rire, que la contagion du mutisme avait gagné jusqu'aux animaux de la ferme. Moquez-vous de moi tant que vous voudrez, je vous atteste que, maintenant, je n'ai pas le moindre souvenir d'avoir entendu aboyer les chiens, bêler les chèvres, caqueter les poules.

Je douterais de moi-même sur ce point, si je n'avais à l'appui de ma propre expérience l'autorité de Platon, qui a remarqué aussi cette disposition des animaux à imiter les mœurs des hommes avec lesquels ils vivent.

Me permettez-vous de vous citer le passage de sa *République* où il décrit les excès de la démagogie?

« Il n'est pas jusqu'aux animaux à l'usage des hommes, dit le » divin philosophe, qui en vérité, ne soient là plus libres que » partout ailleurs. C'est à ne pas le croire, si on ne l'a pas vu. » Les petites chiennes y sont comme leurs maîtresses. Les chevaux » et les ânes, accoutumés à une allure fière et libre, s'en vont » heurter ceux qu'ils rencontrent, si on ne leur cède le pas- » sage. . . . (1) »

---

(1) Voici ce que je lis dans Michelet, *Histoire de la Révolution française*, tom 5, Ire. partie, page 20 :

« Les animaux dociles font tout comme les hommes : intelligents imitateurs, » ils ont l'air de comprendre parfaitement que tout est changé, ils vont, ils se » confient aux libertés de la nature; *ils font tout doucement, eux aussi, leur pas.* »

Notre Racine avait, au reste, admirablement décrit cet instinct des animaux dans ces vers qu'il met dans la bouche de Thérémène racontant la mort d'Hippolyte :

Ces superbes coursiers qu'on voyait autrefois  
Pleins d'une ardeur si noble obéir à sa voix,  
L'œil morne maintenant et la tête baissée,  
Semblaient se conformer à sa triste pensée.

De la ferme, nous passons au réfectoire, puis à la cuisine. Un Religieux y coupait le pain pour le dîner. Par intervalle, il s'agenouillait et priait; ici j'ai songé à *Ménilmontant*. J'avais vu des disciples d'Enfantin faire la même chose, moins la prière.

Nous montons au vestiaire, tenu dans un état de propreté fort remarquable. Il y a, à côté des vêtements religieux de rechange, une série de cases numérotées qui renferment les effets dont les néophytes étaient pourvus en arrivant au couvent, — la dépouille du vieil homme. — Un observateur trouverait facilement, dans ces débris du monde oublié, l'origine de l'homme nouveau: peut-être lui serviraient-ils à découvrir la cause de sa retraite, par un procédé analytique employé par Cuvier pour reconstituer le mastodonte antédiluvien. Il y avait notamment un carton à chapeau, de forme tromblon, qui nous fit involontairement penser à ce pauvre Alfred Pipelet, devenu trappiste, pour échapper aux niches de l'inferral rapin Cabrion.

Les cellules sont près du vestiaire. C'est un vaste grenier divisé par des cloisons de planches, à hauteur d'homme, en de nombreux compartiments. Chaque compartiment contient un lit, — trop court, m'a-t-il semblé, pour la taille ordinaire; — sur ce lit il y a une paillasse piquée et une couverture; pour unique meuble, on trouve un pot de grès; pour ornement, un crucifix; pour distraction, un livre de prières. Un œil indiscret découvrirait sans doute, sous plus d'une paillasse, une discipline ensanglantée. . .

C'est là que les Pères dorment, sans se deshabiller, même quand ils sont malades. Cette règle, qui engendrerait des maladies chez des hommes habitués à l'usage du linge, n'a aucune influence pernicieuse sur l'hygiène des Religieux; leurs robes de laine sont d'ailleurs renouvelées tous les quinze jours et lavées avec soin.

Notre guide, qui mettait quelque coquetterie dans l'ordre de ses visites aux différentes parties de l'établissement, avait réservé le jardin pour le bouquet. Mais quelque chose nous manquait: c'était le cimetière. Dans nos préjugés d'hommes du monde, nous nous attendions à rencontrer quelque vallée sauvage, et dans cette

vallée, des moines creusant péniblement leur fosse en échangeant ce refrain peu récréatif : *Frère, il faut mourir !* C'est ainsi, du moins, que Mme. de Tencin nous montre Comminges, quand il retrouve son Adélaïde sous le capuchon d'un moine; c'est ce que font poétiquement et musicalement entendre les religieux de *la Favorite*, chantant, au quatrième acte, le beau chœur : *Creusons l'abîme où la douleur s'endort.*

Le Père hospitalier sourit de notre naïveté. Il nous conduit, au milieu d'une double haie de charmants petits groseillers étalant leurs grappes purpurines, vers un monticule que surmonte une grande croix. C'est le dernier degré du calvaire; de là, il n'y a plus qu'à s'élancer vers Dieu, nous sommes au cimetière. Aucune fosse n'est creusée à l'avance; et pourquoi faire, d'ailleurs? On ne meurt pas au Mont des Kattes. C'est tout au plus si, depuis que les Trappistes y sont établis, quelques vieillards, dont les croix modestes rappellent les vertus, ont payé leur tribut à la nature.

Je ne sais, Madame, si vous penserez comme moi, mais il me semble que sur ce point culminant du Mont où des murs immenses séparent les Pères de tout être animé, où l'oiseau seul — *qu'on se défend de regarder* — vient rappeler le monde terrestre, il me semble qu'on doit éprouver pour Dieu un amour plus fort, plus pur que dans une austère Thébaïde

D'un côté, c'est le renoncement facile qui naît du dégoût de la terre; de l'autre, c'est l'abnégation qui naît de l'attrait du ciel.

Cette manière d'encourager le détachement de l'âme paraît avoir, de tout temps, existé au Mont des Kattes.

Dans un petit enclos, attenant à la maison, est l'ancien cimetière des Antonins. Il est aussi transformé en jardin. Au milieu s'élève la statue de la Vierge glorieuse. Sur le piédestal on lit ce verset du Cantique des Cantiques.

*Fulcite me floribus, stipate me malis, quia amore langueo.*

Verset traduit par Bossuet en ces termes :

Soutenez-moi par des fleurs et par des essences de fruits confortatifs, parce que je languis d'amour.



Telles étaient les réflexions qui occupaient mon esprit, quand un coup de cloche retentit dans le couvent.

C'était la société que nous avions laissée à Bailleul, la veille, et qui, inquiète, venait s'informer de nous.

La règle s'opposant à l'entrée des femmes, nous fûmes obliges de sortir pour rassurer sur notre sort des âmes bien faciles à s'impressionner.

Quand nous retournâmes prendre congé du vénérable hospitalier, il fit de vains efforts pour nous retenir plus longtemps, surtout pour nous avoir à dîner à la table de la communauté.

Nous regrettions beaucoup de partir sans avoir salué l'Abbé et le Prieur. Nous regrettions aussi de ne pouvoir assister au repas des Pères, pour y compléter nos observations; mais une force irrésistible nous poussait hors des portes du couvent.

Pendant les quelques minutes que nous avons passées à parler à l'extérieur, nous avons vu l'alouette s'élever du sillon, nous avons entendu son frais gazouillement, nous avons vu la plaine couverte de gais travailleurs; nous avons assisté à la lutte d'un fraudeur et d'un douanier; contre le mur même du couvent — à une brique de distance de l'asile de la paix — l'image de la guerre!

Nous avons, d'un coup-d'œil rapide, embrassé Ypres, Poperinghe, les dunes; avec les senteurs salines de la mer qu'on devine au loin, nous avons enfin respiré l'air du monde. L'air du couvent nous oppressait.

Il n'y avait pas jusqu'à un misérable cabaret, inaperçu la veille, qui n'eût aussi son appât.

Planté là, en face du couvent, comme un avant-poste de Satan, il nous conviait aux choses mondaines par les promesses de son enseigne, assaisonnées du rire franc de ses servantes et de l'éclat joyeux de ses vitres que frappait un pompeux soleil.

Nous payons notre dette matérielle d'hospitalité, en achetant au Frère-Portier quelques médailles bénites, une entr'autres, à votre intention, Madame, vous qui avez le bonheur d'être croyante.

et nous sortons du monastère, remplis de sentiments bien différents de ceux qui nous agitaient quand nous y sommes entrés.

S'il est vrai, comme le déplore un génie illustre, que, pour beaucoup de personnes, les institutions de l'abbé de Rancé ne paraissent plus qu'un objet de curiosité qu'on va visiter en passant, il faut reconnaître aussi que les esprits sérieux apprécieront toujours la vitalité surhumaine d'un ordre qui a vu tomber autour de lui les autres ordres, d'un ordre *qui a vu passer la Révolution et ses crimes, Bonaparte et sa gloire.* (1)

Et ce n'est pas assez d'avoir ouvert un asile au désespoir, au crime repentant, aux douleurs sans nom qui tordent tant d'organisations malheureuses; ce n'est pas assez d'avoir, par la contemplation et le travail, arraché au suicide des créatures de Dieu, d'avoir cicatrisé des blessures que la science humaine était impuissante à guérir, l'ordre succomberait encore, qu'il laisserait après lui une trace de vertus et de services suffisants pour l'illustrer.

Vienne le jour où le monastère des Trappistes du Mont des Kattes s'écroulera sur les ossements de ses Religieux, au sommet de ce mont autrefois si aride, où les chèvres seules pouvaient pénétrer, le paysan moralisé, à la place des sapins et des bruyères, trouvera des champs, des prairies; il vivra heureux et reconnaissant en cultivant un sol merveilleusement préparé par la prière qui bénit, par le travail qui féconde.

(1) Chateaubriand, *Vie de l'abbé de Rancé.*

---

---

## CONTREBANDE LITTÉRAIRE,

Par M. Pierre LEGRAND, Membre résidant.

---

Connaissez-vous *Baruch*, répétait à tout venant le bon Lafontaine, émerveillé de sa découverte? — Connaissez-vous *Quérard*, dirai-je volontiers aux amateurs d'anecdotes littéraires? C'est un de nos plus savants bibliophiles, et je viens vous rendre un compte officieux d'une de ses récentes publications.

L'ouvrage est intitulé : *les Supercheries littéraires dévoilées ; Galerie des auteurs apocryphes, supposés, déguisés, plagiaires, et des éditeurs infidèles de la littérature française, pendant les quatre derniers siècles : ensemble les Industriels littéraires dévoilés.*

Voilà, j'espère, un titre qui promet. Je puis déjà vous dire que l'auteur a tenu parole. Vingt livraisons ont paru. Il est difficile de rien imaginer de plus intéressant, de plus curieux que cette excursion du hardi bibliophile dans le vaste champ des mensonges et des vanités littéraires. Ce que Launoy, si bien surnommé le *dénicheur de saints*, a fait pour les *intrus* de la légende sacrée, M. Quérard l'entreprend pour les auteurs de toutes sortes qui peuplent notre légende plus ou moins littéraire. Il affiche le nom des anonymes; il complète les initiales; il retourne et redresse les anagrammes; il rectifie les pseudonymes; il démasque les plagiaires; rien ne lui échappe.

Voyageur timide et novice à la suite de mon guide expérimente,

je n'ose vous promettre de ne rien oublier. Surtout, à cette fin importante pour moi de dégager ma propre responsabilité dans des questions si personnelles, je m'empresse de déclarer que je mettrai fort peu du mien. Tout le monde y gagnera.

M. Quérard a suivi l'ordre alphabétique. Le docteur AKAKIA, *sans malice*, l'un des pseudonymes de Voltaire, tombe un des premiers sous sa plume. Vient ensuite le révérend Claude *Aldi-borontophoscophorico*, nez (sic) à Béthune, sous lequel vous aurez quelque peine à reconnaître l'acteur Potier, commentant, en 1824, *les trois Messéniennes* de Casimir Delavigne. Je ne suivrai point cet ordre. Je me contenterai de classer les espèces, dans lesquelles je choisirai les *individus* les plus intéressants.

Il y a, dans cette histoire naturelle de la littérature, de nombreuses variétés. Disons un mot des *plagiaires*.

M. de Courchamp, qui, par parenthèse, s'appelle M. Maurice Cousin, insère chaque jour, en 1841, dans le journal *la Presse*, des feuilletons de sa composition intitulés : *le Vol funeste*, ou plutôt *le Vol funeste*, suivant le *National* qui, le premier, a découvert la fraude; lesquels feuilletons sont tout bonnement copiés dans un ouvrage imprimé de M. le comte Potocki.

M. Jules Janin, si riche cependant de son propre fonds, publie en 1832, dans la *Revue de Paris*, et signe de son nom, une nouvelle, qui a pour titre — *Rosette*, et dont l'auteur véritable est M. Godart d'Ancourt, qui l'a fait imprimer en 1745, à La Haye, en l'intitulant : *Thémidore*. Il est vrai qu'il y a fait quelques changements importants. M. Godart disait, page 5, dans *Thémidore*, en parlant d'un magistrat : « Il tient toujours en équilibre la balance de la justice. » M. Janin dit, page 82 de *Rosette* : « Il tient toujours en équilibre la balance de Thémis. » C'est bien différent !

M. G. de la Landelle, ancien officier de marine, rencontre, dans un de ses voyages, un roman brésilien de *Jose Santa Rita Durao*, intitulé : *Caramaru, ou la découverte de Bahia*. Il le publie comme sien dans le feuilleton de *la Quotidienne*, sous le titre

de : *l'Homme de Feu*. Est-ce qu'il n'y a pas assez d'invention dans ce changement de titre pour excuser l'emprunt du fonds?

M. Quérard ne dit rien encore de M. Massey de Tyrone, avocat, publiant, sous son nom, un poème dont le manuscrit lui avait été confié par un confrère d'Epinal, M. Pellet (1). Quant à M. Alexandre Dumas, découpant ses brillants Mousquetaires dans l'informe ouvrage de *Sandraz de Courtils*, intitulé : *Mémoires de d'Artagnan*, j'avoue que je n'ai pas le courage d'appeler cela du plagiat. Comme Molière, cet habile metteur en œuvre a le droit de dire qu'il prend son bien où il le trouve. Il ne faut pas imiter la prudence de ce financier qui disait que Voltaire le pillait, parce qu'en répondant à ses lettres il se servait de la même formule ; *Votre très-humble serviteur*.

Si du fonds nous passons à la forme ; si nous cessons d'analyser la substance des choses, pour disséquer l'étiquette, nous aurons plusieurs subdivisions à établir. Il y a les initiales : Peu sont aussi explicites que celles de M.<sup>r</sup> K. S. qui six ou trente ans un journal, avant que ses lecteurs soupçonnassent qu'en énonçant ces deux lettres on prononçait nettement le nom de M. Cahaisse. On appliqua longtemps à M. Théodore Leclercq, l'auteur des *proverbes dramatiques*, les articles du journal des *Débats* signés T. L., et qui cependant étaient de M. Fiévée, à qui l'on doit *la Dot de Suzette*. Les J. J. du feuilleton de *la Quotidienne*, que l'on retrouve aujourd'hui au bas de la semaine dramatique des *Débats*, faisaient assez clairement reconnaître M. Jules Janin.

Le calendrier grégorien tout entier a été emprunté par la littérature légère : nous vous ferons grâce des Adolphes, des Jules, des Gustaves, des Ferdinands, etc. La connaissance que nous vous donnerions des noms patronymiques ne vous apprendrait rien de plus. Signalons cependant deux exceptions *dramatiques* : M. Georges, auteur de *l'Iroque* et de *la Prison de Newgate*,

---

(1) M. Quérard signala cette fraude dans la 21.<sup>me</sup> livraison.

c'est M. Georges Ozaneaux , inspecteur de l'université ; M. Emmanuel , auteur du *Jésuite retourné* , de la *Nuit de Noël* et du *grand Orateur* , c'est M. Emmanuel Arago , représentant.

Il y a des auteurs qui dissimulent leurs noms sans raisons bien apparentes ; les dessinateurs surtout. L'*Abeille lilloise* a longtemps caché M. Barre sous un *trognon de chou*. Nous pourrions indiquer le caricaturiste qui aujourd'hui *croque tout* sous son crayon hardi. Grandville, l'illustre auteur des *Fleurs animées* et des *Étoiles* , se nommait *Gérard*. Aloffe se nomme *Pourrat* ; Bertall, *Arnoux* ; Paul Chevalier a pris au cirque des Pyrénées son nom de *Gavarni*. Quant au spirituel éditeur du *Punch à Paris* , sous prétexte qu'il est fils de Noé , il signe : *Cham*. Il est vrai que ces noms ne trompent personne.

Sous le pseudonyme transparent du bibliophile Jacob , du bonhomme Richard , de la comtesse d'Ash , de Timon , de Georges Sand , tout le monde lit : *Paul Lacroix* , *Francklin* , la *vicomtesse de Saint-Mars* , *Cormenin* , *Mme. Dudevant*. On sait que le Pierre Durand , autrefois du *Siècle* , aujourd'hui de *l'Ordre* où il a transporté sa spirituelle *Revue de Paris* , le Paul Vermont , du théâtre , est inscrit sur le registre de l'état-civil sous le nom d'*Eugène Guinot*. N'avons-nous pas tous connu à Lille M. Charles Ruelle , professeur , qui publie , sous le nom romain de *Claudius* , de petits traités de science populaire ? Old-Nick n'est un *vieux diable* qu'au feuilleton ; c'est M. *Forgues* ; comme Derville est M. *Louis Desnoyers* ; comme Mélesville , le fécond collaborateur de Scribe , est M. *Duveyrier* , fils d'un ancien tribun et frère du Saint-Simonien.

On a fini par découvrir que la mystérieuse contemporaine , Ida Saint-Elme , répondait au nom hollandais d'*Elzélina van Aylde Jonghe*. Je n'ai pas besoin de rappeler que les célèbres auteurs des *Soirées de Neuilly* , par M.<sup>me</sup> Dufougerai , sont MM. *Dittmer* et *Cavé* ; qu'il n'y a pas eu d'autres Clara Gazul que M. *Victor Mérimée* , et que la vicomtesse de Chamilly cachait sous ses paniers et ses vertugadins MM. *Loëve Weimar* , aujourd'hui consul à Bagdad , et *Romicu* , que de malicieux journalistes ont fait dévorer

par les hannetons du département qu'il administrait. Puisque nous parlons de M. Romieu, ajoutons qu'il signa du nom féminin d'Augusta Kernoc son roman du *Mousse*.

Il faut renoncer à suivre l'auteur de *Rouge et Noir* dans ses innombrables changements de noms. M. *Henri Beyle* s'est successivement appelé : M. de Stendhal, Théodose Bernard, Bourbet, le petit neveu de Grimm, Cotonnet, Lisio, le baron Botmer, etc. Cette habitude n'existait jadis que pour les comédiens qu'un préjugé ridicule condamnait à une sorte de déshonneur. Monvel s'appelait *Boutet*. Sa fille illustra le nom emprunté de *Mars*. Le nom sérieux de Dugazon était *Gourgault*. Il serait l'oncle du célèbre général qui suivit Napoléon à Sainte-Hélène. Melle. Clairon se nommait : *Legris de Latude*; le comique Brunet, *Mira*; le tragique Joanny, *Brisebarre*; Jenneval, l'auteur de *la Brabançonne*, tué pour la liberté belge par un boulet hollandais, s'appelait *Deschez*; Gobert, qui imitait si bien l'Empereur, à *la Porte-Saint-Martin*, a retranché la première syllabe de son vrai nom de *Montgobert*. Bernard qui, avant d'administrer le théâtre de *l'Odéon*, jouait à Lille les basses-tailles, s'appelle *Volf*; il a pu rencontrer, chez nous, un autre habile et populaire directeur, Duverger, qui était né *Vieillard*. L'honnête financier du *Gymnase*, aujourd'hui régisseur du théâtre *Montansier*, s'appelait *Contat-Desfontaines* avant de laisser imprimer Dormeuil sur l'affiche.

Beaucoup, parmi ceux que nous avons cités, ont dû regretter d'avoir attiré la célébrité sur un nom qui n'était pas celui de leur père. Il faut avouer pourtant que, dans notre siècle moqueur, où le ridicule est mortel, certains noms livrés au public auraient porté malheur à l'auteur et à l'ouvrage. C'est ce qu'explique parfaitement M. Félix Jacquot, qui a pris le nom d'Eugène de Mirecourt, sous lequel il est connu dans la littérature. « Oui, je m'appelle Jacquot (dit-il, quelque part), c'est le nom de mon père, le nom d'un honnête homme; un nom dont je me fais gloire. Si je n'ai pas cru convenable de le porter en littérature, c'est pour lui épargner les quolibets et les sarcasmes. »

Le nom placide de *Joseph Simon* aurait nui à la réputation de M. Lockroy, comme acteur et comme écrivain. M. Lacressonnière ne pouvait pas conserver au Théâtre Historique son nom de *Lesot de la Penneterie*. Le moyen, pour un médecin de la bouche tel que le dentiste Desirabode, de garder son nom originaire d'*Antoine Malegou* ! Et peut-on reprocher à l'avocat d'Angers, qui a le malheur de s'appeler *Brailard*, le parti qu'il prend de signer du nom de *Leuvie* les articles qu'il publie dans le journal de Maine-et-Loire ? De bonne foi, quand on s'appelle *Rapenouille* ou *Fromage* on a le droit de se révolter et de se transformer en Lafon ou en Laurencin. Au début de sa carrière, M. *Lurine* s'appellera Burgos — il a aujourd'hui surmonté le préjugé. — M. *Gignult* de la Bédollière retranchera la partie de son nom qui provoque une allusion culinaire. M. *Beaudé*, médecin des eaux minérales, amputera un impertinent accent, et deviendra M. Beaude. Ne voulant pas donner prise à de piètres calembourgs, M. *Pierre-Antoine Piestre* se dira Eugène Cormon. Le même motif a déterminé Melle. Elisabeth Canard à s'appeler désormais Elisabeth Celnart. L'auteur du *Mutilé*, de *Picciota* et de *Jonathan le Visionnaire*, traduit librement son nom de *Boniface* en celui de Saintine. Il conserve son prénom de *Xavier* pour faire *l'Ours et le Pacha* avec M. Scribe.

J'admets aussi les changements de nom pour les hommes à qui leur position semble devoir interdire des occupations futiles. On a longtemps pris *Georges Duval*, l'auteur d'une *Journée à Versailles*, pour l'un des frères d'Alexandre et d'Amoury. Ce nom cachait celui de M. Labiche, chef de division au ministère de l'intérieur. Et personne, sans l'indiscrétion de M. Quérard, n'aurait soupçonné que, sous le pseudonyme de *Boyer*, le joyeux auteur de *l'Omelette fantastique* et de *la Rue de la Lune*, on trouve M. Partout, directeur de l'hôpital Necker. Quand MM. *Beudin*, banquier, et *Roubaur*, chef d'institution, firent représenter ces drames fameux : *Trente ans ou la vie d'un joueur*, et *Richard d'Arlington*, ils prirent pour eux deux le pseudonyme de *Dinaux* qui n'était



autre chose que les finales réunies de leurs deux noms. Et M. *Bonhomét*, professeur au collège de Douai, eut soin de mettre sous le couvert de Lélío le poème qu'il publia en 1842 sur *Gayant*.

Mais nous n'aurons pas la même indulgence pour ceux qui ont été conduits à changer leurs noms par un sentiment de vanité nobiliaire. La plupart n'ont pas même le prétexte mis en avant par ce bon paysan de l'*Ecole des Femmes*,

Qui n'ayant pour tout bien qu'un seul quartier de terre ,  
Y fit tout à l'entour faire un fossé bourbeux ,  
Et de Monsieur de l'Isle en prit le nom pompeux .

M. Amédée de Beauplan, l'auteur de la chansonnette du *Père Trinquafort*, si bien chantée par Malézieux, et de tant d'autres romances, est tout simplement M. Amédée Rousseau; son fils Arthur a imité son exemple. Rousseau! mais il me semble que, jusqu'ici, ce nom a été assez bien porté. Q'en pensent les admirateurs du Philosophe et du Lyrique?

Passé encore pour l'ambassadeur que M. Quérard excuse de ne pas traîner dans les chancelleries le nom peu diplomatique de *Torchon*; nous pouvons rassurer notre bibliophile : M. de Lag... porte son véritable nom. *L'autre* est celui de sa mère. Mais quel besoin ont eu MM. *Tenaille* et *Samson* de s'appeler, le premier, de Vaulabelle, et le second, de Pongerville, avant même d'avoir pu rêver, l'un le portefeuille de l'instruction publique, l'autre un fauteuil à l'Académie? Et quel autre mobile que la vanité a pu déterminer MM. Roger et Lottin, nés à Beauvoir et à Laval, à ajouter à leur nom celui du lieu de leur naissance (1)? M. *Loyau*, célèbre par son procès avec le *Constitutionnel*, à propos de la critique du *Lys d'Evreux*, faite dans un feuilleton de M. Rolle, a toujours été fort tourmenté à l'endroit de son nom. Dans la crainte

(1) Nous croyons, en ce qui concerne M. Roger de Beauvoir, que M. Quérard a dû reconnaître plus tard, le droit de cet écrivain à cette appellation.

de le voir un jour précédé d'une interjection maligne qui l'aurait assimilé à un article de boucherie, il l'a fait suivre du nom de la ville qui lui donna le jour. Depuis, M. Loyau d'Amboise s'est ravisé; devenu l'époux de Melle. Lacy, il signe : Loyau *de* Lacy.

Nous regrettons de rencontrer parmi les auteurs égarés par la vanité le saint abbé de Genoude, né *Genoud*; M. de Lamartine, né *Alphonse de Prat*, et l'illustre auteur de *l'Indifférence en matière de religion*, M. *Félicité Robert*, qui a pris, on ne sait où, le nom pompeux et peu démocratique de La Mennais. Il est vrai qu'à cette époque le célèbre abbé songeait plutôt à être pape que représentant montagnard. N'oublions pas M. Giraudeau..... de Saint-Gervais. Comme contraste à cette amplification nobiliaire, citons la modestie de son concurrent *antisiphylitique*, M. Charles-Albert, qui retranche son nom de *Chaumonot*. A moins que ce retranchement n'ait pour but de laisser aux deux prénoms une allure de majesté savoyarde.

Opposons encore à ces vanités l'affectation que mettent certains auteurs nobles à prendre des noms plébéiens.

M. *Théophile de Ferrières*, secrétaire d'ambassade, publie en 1833 un volume très-spirituel sous ce titre : — *Il vivere* — il le signe — Samuel Bach. M. le vicomte *Emmanuel d'Harcourt* a choisi le nom de Claude Jobin; M. le *baron de Bazancourt* celui de Victor Bonnin; le général comte *Hugo*, père du vicomte Victor Hugo, prend le nom de Genty, dans un ouvrage sur la traite des nègres. M. *Adolphe Leuven*, qui a fait, avec M. *Brunswick*, *la Foire aux idées*, dans laquelle composition M. Alexandre Dumas prétend que Leuven a apporté les *idées*, et son collaborateur... .. *le reste* : M. Adolphe *Leuven* est comte de Ribbing.

Voici qui est plus fort! M. Quérard avance que le roi Louis-Philippe a, dans plus d'une circonstance, emprunté le nom de Vatout. Il va même jusqu'à lui attribuer deux célèbres chansons dont nous ne citerons pas même les titres, par respect pour une grande infortune. Chercherons-nous à lever d'autres voiles? Disons-nous que M. Clairville se nomme *Nicolaie*? Que M. Davesnes,

l'auteur de *l'Obligé maladroit*, de *Julien et Justine*, est bien né à Avesnes, mais se nomme M. *Dubois*? Qu'il y a les vrais noms de *Basté*, de *Letellier* et d'*Etienne Arago* sous les pseudonymes de *Grangé*, de *Félix Huart* et de *Jules Ferney*?

Disons-nous, hélas! on ne peut donc plus croire à rien, disons-nous que *Mathieu Laensberg*, le grand *Mathieu Laensberg* n'existe pas, et que ses prédictions sont l'œuvre de M. *Rançonnet*, chanoine de la cathédrale de Liège? A ceux qui ont lu quelque part une apothéose de *Voltaire*, publiée en 1783 par *Ecl'inf*, M. *Qué-rard* apprend que le véritable nom de l'auteur est *Ruault*, ancien libraire. Oserai-je, *Gros-Jean* que je suis, demander à M. *Qué-rard*, qui se contente de citer sans commentaire ce pseudonyme, s'il ne contient pas les premières syllabes de la formule impie par laquelle, sur la fin de sa vie, le patriarche terminait toutes ses lettres — *Ecrasons l'infâme*? C'était le *delenda Carthago* du philosophe impénitent.

Il y a aussi les faiseurs de mémoires. Les uns agissent du consentement des personnages; ce sont les *teinturiers* littéraires, avec l'aide desquels M. *Guillaume* inventa la couleur marron qui plaît tant à *Patelin*. On peut ranger dans cette catégorie *Frédéric Soulié* pour les mémoires de *Clauzel*; *Vinet* pour ceux de *Belliard*; *Frédéric Lacroix* pour ceux de *Mme. Cochelet*; *Luchet* et *Nisard* pour ceux de *Constant*, valet de chambre de l'empereur; *Achille Roche* pour ceux du conventionnel *Levasseur de la Sarthe*. On peut y ajouter M. *Guénot* qui publia, sous le nom de M. *Longueville*, les mystères de la chemise, et M. *Charles Marchal*, qui fit, en 1844, pour M. *Cazal*, marchand de parapluies, un essai historique et anecdotique sur le parapluie, l'ombrelle et la canne.

S'il faut en croire notre infatigable explorateur, on devrait faire honneur à M. *l'Héritier de l'Ain*, véritable auteur, des articles sur la musique publiés en 1824 dans la *Revue de Paris* sous le nom de *Gustave de la Phal....*, notre compatriote. Les autres, sans demander permission à personne, se contentent de mettre dans la bouche de leurs héros des confessions plus ou moins conformes à

l'histoire. C'est ainsi que Lamothe-Langon a fait pour les prétendus mémoires de *Sophie Arnould*, de *Mme. Du Barry* et de la *Duchesse de Berry*; c'est ainsi que Villemarest a fait pour *Mme. Avrillon* et pour *Mlle. Boury*; c'est ainsi que Regnaud-Warin a fait parler *Joséphine*, Charles Marchal, *Lafitte*, et l'Héritier de l'Ain, *La Fayette*. Pour en finir avec les *teinturiers*, nous citerons le fameux mémoire de *Courtois* sur les papiers de Robespierre; il fut rédigé par Laya, le courageux auteur de *l'Ami des lois*.

Mais les plus difficiles à dénicher sont les auteurs qui cachent leur nom sous une anagramme.

L'anagramme est le renversement des lettres d'un nom ou d'un mot, de manière à en former un autre qui ait un sens. Il y en a même qui se composent de plusieurs mots. On a trouvé dans Pierre de Ronsard—*Rose de Pindare*; dans Voltaire—*O alte vir*; dans frère Jacques Clément—*c'est l'enfer qui m'a créé*; dans Napoléon empereur des Français—*un pape serfa sacré le noir démon*, etc., etc.

Richelet, au mot — Anagramme — de son dictionnaire, a dit : *Il faut être sot pour s'en amuser et pis que sot pour en faire*. Malgré cet anathème de Richelet, nous citerons un opuscule de douze cents vers qui contiennent chacun une anagramme. L'auteur commence ainsi :

- » Lecteur il sied que je vous dise
- » Que le *sbire* fera la *brise*,
- » Que le *dupeur* est sans *pudeur*,
- » Qu'on peut *maculer* sans *clameur*.

Il va de soi qu'il anagrammatise aussi son nom. *Archet* cache *Hecart* (de Valenciennes), et non *Rachet*, comme l'indiquent les éditeurs des *Curiosités littéraires*, faisant, sans le vouloir, une autre anagramme.

L'anagramme est d'une origine fort ancienne. François Rabelais a quelquefois signé : *Alcofribus Nasier*. En 1593, Estienne de Ma

lescot signait sa *monologie des Jésuites : Jessen Conte de Malte*. Ce n'était pas sa faute s'il n'y avait qu'un *m* dans son nom. De Cambis publiait, en 1670, à Avignon, une *Vie de Saint Benezet*, sous le nom de *Disambec*. Un illustre instituteur des sourds-muets retourne Sicard en *Dracis*. Mercier de Passy s'appelle *Cermier de Sipoix*. Nous avons ensuite : Gérau pour *Auger*, Gerber pour *Berger*, A slin pour *Salin*, etc.

Mais vous allez en frémir ! C'est à Lille que l'anagramme, si cruellement jugée par Richelet, est cultivée avec le plus de succès. Un auteur du nom de *Blismon* a publié à Lille dix-neuf ouvrages, tous énumérés par M. Quérard, tels que le *Guide des femmes de ménage, des cuisinières et des bonnes d'enfants; le Chansonnier national; la Physiologie du rebus; le Manuel épistolaire des amants à l'usage des deux sexes*, etc., etc.

Savez-vous ce que M. Quérard découvre sous ce nom de *Blismon* ? Une anagramme.

Savez-vous ce qu'il trouve dans cette anagramme ? *Simon Bl.*, imprimeur-libraire à Lille.

Ce n'est pas tout. Nous voyons à la page 70 des *Supercheriés littéraires*, paraître M. *Buqcellos*, fécond auteur, qu'à la terminaison castillane de son nom, ainsi qu'à l'odeur de sainteté qui s'exhale de ses ouvrages intitulés : *Vertus du chrétien, Etrennes catholiques*, etc., nous devons croire un grave et véridique espagnol du temps d'Isabelle.... l'ancienne. Point ! *Buqcellos* et *Blismon* ne font qu'un. Seulement *Blismon* c'est le nom de baptême complet, avec l'initiale du nom de famille, et *Buqcellos* c'est le nom de famille, avec l'initiale du nom de baptême. Le tout ingénieusement anagrammatisé. Il y a cependant cette différence que *Blismon* paraît voué au *profane* et que *Buqcellos* travaille pour le *sacré*. Nous retrouvons en 1841 M. Simon Bl.... éditant, sous l'anagramme *Milbons*, un manuel de *l'Amateur des échecs*, par Stein. Enfin, l'impitoyable M. Quérard nous apprend qu'en 1842, M. Simon Bl..... a publié sous le nom d'*Usinci* : le *Portefeuille des Amants ou le carquois épistolaire*, genre *Blismon*. Pour cette

fois nous jetons notre langue aux chiens ; impossible de deviner ce que M. Simon Bl..... a caché sous ce dernier pseudonyme.

Nous sommes à Lille, n'en sortons plus. Retenons de M. Qué-rard que le poème de la bataille de Fontenoy, en vers burlesques, publié sous ce nom : *un Lillois*, avec un avertissement signé : *Platiau*, est de M. André-Joseph Panckouke ; que les *Anecdotes de médecine*, imprimées à Lille en 1762, chez J.-B. Henri, sous le nom de Barbier du Bocage, sont de Dumonchaux ; que les *Lettres à un docteur de Sorbonne*, publiées en 1707, par un chanoine de Lille, sont de Lenglet Dufresnoy ; que le fameux *Tremblement de terre de Lisbonne* n'est pas de maître André, à qui Voltaire disait fort plaisamment : *faites des perruques* ; mais de Marchand avocat, parent de M. René Marchand, homme de lettres que nous avons tous connu.

En revanche, nous ferons à notre auteur quelques confidences. Nous lui dirons que MM. Bis et Hay ont signé longtemps leurs articles — *deux jeunes barbares* ; — qu'il n'y a jamais eu d'autre *Hermite de la Deûle* que M. Leleux père ; que certain *Rodeur Wallon*, qui fit jadis assez de bruit dans *la Boussole*, est M. Brun-Lavaine ; que le petit-neveu du chanoine Montlinot, qui a publié, sous ce pseudonyme, des lettres très-intéressantes sur les réformes à introduire dans l'administration des hospices, est M. Sproit, grave conseiller de préfecture d'un département de l'ouest ; que le Bernon des romances sentimentales, est M. *Bécu*, le vénérable Y des articles-spectacle de l'*Écho du Nord* ; enfin que, depuis la toute gracieuse indiscretion de M. Henri Bruneel, le spirituel *cicerone* de notre cité si méconnue jusqu'ici, il n'y a plus de raison pour ne pas avouer que celui qui écrit ces lignes ne fait qu'un avec l'auteur du *Bourgeois de Lille*.

---

## TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

	Pages
d'un daguerréotype panoramique rectiligne, par vion, M. H. (1) . . . . .	12
oustique. — Sur la formule de la corde vibrante, par M. Delezenne, M. R. . . . .	65
Sur une cause de rupture de certains appareils à vapeur, par M. Meugy, M. R. . . . .	72
Mémoire sur les combinaisons définies de l'iodure de phosphore, par M. B. Corenwinder, M. R. . . . .	82
Essai de géologie pratique sur la Flandre française, par M. Meugy, M. R. . . . .	118
Histoire des métamorphoses de quelques diptères. par M. Edouard Perris, M. C. . . . .	154
Diptères exotiques nouveaux ou peu connus, par M. J. Mac- quart, M. R. . . . .	295
Observations sur les effets de l'abaissement du droit sur les sels, de 30 fr. à 10 fr. par quintal métrique, par M. Molroquier, M. R. . . . .	304
Nouveaux Analectes ou documents inédits pour servir à l'histoire des faits, des mœurs et de la littérature, par M. Le Glay, M. R. . . . .	385
L'Été, traduction du poème des <i>Saisons</i> de Thomson, par M. Moulas, M. R. . . . .	458
Fables, par M. Victor Deleue, M. R. . . . .	468
Une Nuit chez les Trappistes du mont des Kattes, par M. Pierre Legrand, M. R. . . . .	487
Contrebande littéraire, par M. Pierre Legrand, M. R. . . . .	

(1) M. H. signifie membre honoraire; M. R., membre résidant; M. C., membre correspondant.

## ERRATA.

Page.	Ligne.	Faute.	Correction.
			ent signé :
17	6	Torsion.	que les <i>Anecdotes</i>
23	26	Couvercles.	18. Henri, sous le
26	19	Centimètres.	Couvercle les <i>Lettres</i>
34	12	2,62	Centièmes. <i>voire de</i>
34	12	23,59784	3,62.
34	13	0,2 <sup>de</sup> 71 est au-dessous d'un quart de	23,6713
45	33	Entendu.	0.5132 est <del>au-dessous</del> d'un demi.
49	4	Avec plus.	Entendue.
55	1	Conséquences.	Avec le plus.
56	28	Conséquence.	Conséquences
			Conséquence